







3 100
4

9

3 100
2 1/2
✓

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

DU BARON

HYDE DE NEUVILLE

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1888.

HF.B
H9955m

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

DU BARON

HYDE DE NEUVILLE

Vol. 1.

LA RÉVOLUTION

LE CONSULAT — L'EMPIRE



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1888

Tous droits réservés

412519
28.5.43

PRÉFACE

La rapidité des jours qui sont donnés à l'homme sur cette terre est si grande, qu'il semblerait n'avoir pas vécu si l'on retranchait de son existence le souvenir qu'il laisse après lui. Un instinct secret et intime nous montre un avenir au delà de la tombe. Pour le chrétien, c'est la foi d'une vie renouvelée et impérissable. Mais lorsque l'histoire se penche sur une tombe et lui demande compte de la vie qu'elle renferme, on sent la valeur de cet écho du passé qui redit un nom et lui donne, châtement ou récompense, sa véritable place dans le souvenir des hommes.

Lorsqu'une existence s'éteint, on voit bientôt s'évanouir avec elle tout ce qu'il y eut de surfait dans le prestige que lui prêtaient les circonstances et sa docilité à suivre plus ou moins les chemins battus de l'opinion. L'échafaudage des louanges de convention s'écroule ; la vérité seule reste.

Heureux ceux qui arrivent à la postérité sans émietter sur la route leur fausse gloire !

On a beaucoup scruté le passé depuis quelques années ; d'utiles et remarquables travaux se sont efforcés de lui demander tout ce qu'il peut fournir d'enseignements ou exciter d'intérêt, protestant ainsi contre l'indifférence morbide qui s'empare du temps actuel. A voir cet unique souci du succès immédiat, on croirait que cette société n'attend pas de lendemain !

L'originalité du caractère de M. Hyde de Neuville, c'est qu'il croit au lendemain, et au lendemain par la monarchie !

« Nul homme dans la Chambre, dit M. de Lamartine,
« n'était plus fait pour élever la voix dans cette
« crise de la maison de Bourbon. M. Hyde de Neuville
« lui avait dévoué sa jeunesse, sa fortune, sa tête. Né
« de sang anglais, il avait apporté en France ce fana-
« tisme obstiné du parlement des Stuarts, qui person-
« nifie dans une race royale l'honneur, la religion, la
« patrie, et à qui l'expatriation et l'échafaud ne
« paraissent que des devoirs de leur culte. Conspirateur
« infatigable sous la République et sous l'Empire,
« émissaire courageux du Roi et des princes à Paris,
« vivant la moitié de sa vie sous de faux noms, se
« jouant de la police, du Directoire et de Bonaparte

« par une police plus occulte dont il avait ourdi les fils
« jusque dans la capitale au profit des Bourbons; lié
« avec les Polignac, les Bourmont, les Rivière, les
« Moreau, les Pichegru, les Georges, les Clichyens, les
« Vendéens; soupçonné même de complicité avec
« les fabricateurs de la machine infernale, soupçon
« aussi odieux qu'injuste, car nul caractère par son
« courage et sa franchise même n'était plus ardent à
« la guerre, plus antipathique au crime; réfugié aux
« États-Unis pendant les dernières années de l'Em-
« pire, ayant dépouillé dans ce pays de la liberté une
« partie de ses préventions contre les institutions
« populaires et conservé seulement sa fidélité de sujet
« dans l'âme du citoyen, M. Hyde de Neuville était
« rentré en France avec ses princes. Envoyé à la
« Chambre par le Berry, sa patrie, il se signalait
« parmi les royalistes exaltés par quelques empor-
« tements de doctrine d'épuration et de zèle qui se
« calmèrent depuis, et par une éloquence fouguese,
« virile et franche, sous laquelle on sentait l'homme
« d'action plus que l'orateur. Sa noble figure, sa tête
« élevée, son geste martial, ses dangers courus pour la
« monarchie, ses aventures, ses cachots, ses persé-
« cutions, ses exils, lui donnaient une grande autorité
« sur les royalistes et faisaient de M. Hyde de Neuville
« une sorte de tribun de la royauté¹. »

¹ LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*, tome VII, p. 122.

Le respect et l'estime qui entourent le nom de M. Hyde de Neuville avaient fait à sa vieillesse une auréole dont le reflet éclaire encore sa tombe, et par une heureuse exception, il avait obtenu, de son vivant, une bienveillante équité et des hommages de déférence qu'habituellement la mort seule procure à ceux qui en sont dignes.

Tous ceux qui ont connu M. Hyde de Neuville retrouveront avec plaisir ici l'homme excellent qu'ils ont aimé. Ce n'est donc pas seulement le caractère politique que nous chercherons en lui, mais aussi l'homme privé, dont la bonté naturelle, poussée presque jusqu'à la naïveté, était rehaussée par les qualités brillantes de l'esprit et les élans d'une nature vive et chaleureuse.

Les péripéties d'une existence aventureuse, telle que la faisaient les événements auxquels la jeunesse de M. Hyde de Neuville fut mêlée, fourniront quelques récits dont la teinte romanesque offre de grands contrastes avec ce que nous voyons de nos jours. Les révolutions, hélas ! sont restées, mais elles ont changé de visage.

La vie que ces pages vont retracer présente aussi de grandes différences avec ce que nous avons vu trop souvent de nos jours. Sans vouloir faire le procès de notre temps, nous dirons que c'est le malheur des époques de troubles politiques de jeter dans les caractères publics ces revirements d'opinion dont l'amour

du pays est peut-être l'excuse, mais qui ôtent pourtant quelque chose à la dignité personnelle des individus.

Aussi, en raison même de ces fluctuations, toute vie qui en est exempte et qui offre une constante unité, obtient des hommages universels. Les hommes mêmes qui en ont le moins suivi les exemples ne semblent point gênés pour lui décerner de sincères éloges. Telle fut la destinée de M. Hyde de Neuville, et l'on peut dire que son honorable persistance dans les mêmes dévouements, son invariable fidélité aux mêmes convictions lui ont acquis la place qu'il occupe parmi les hommes politiques de son temps.

Belle et noble célébrité, qui a pour base et pour couronnement cet unanime hommage d'estime et de considération.

Tous les partis le lui rendirent à l'envi; cette justice honore ceux qui l'accordent et ceux qui la reçoivent.

M. Hyde de Neuville l'obtenait à un autre titre encore; chez lui, l'extrême rectitude des principes n'excluait pas une excessive indulgence pour les idées qu'il ne partageait pas. C'était bien le sentiment inné d'une nature droite qui admet les erreurs sincères, et croyait qu'une conscience honnête peut dicter d'autres arrêts que la sienne.

Cette indulgence, qui ne se démentit jamais, fut l'un des côtés saillants de son caractère. Le cours de ce livre en dessinera un autre. On verra par les faits quel fut l'absolu dévouement de M. Hyde de Neuville à la

cause qu'il avait embrassée, dévouement dont l'abnégation n'excluait pas l'énergie et l'indépendance.

La pensée, si souvent attristée de nos jours à la vue de ce flot grossissant de l'indifférence qui monte sans cesse et menace de tout envahir, se reposera avec complaisance sur le spectacle d'une de ces organisations chaleureuses dont le type est devenu trop rare.

Bien souvent, dans le cours de sa longue carrière et surtout pendant les années de repos qui en marquèrent la fin, M. Hyde de Neuville fut sollicité par ses amis et sa famille d'écrire ses Mémoires.

On pensait avec raison que sa vie personnelle était assez variée, assez intéressante pour mériter d'être racontée, et qu'en outre, le grand nombre des choses auxquelles il avait été mêlé et des personnes qu'il avait connues pouvait jeter un jour précieux sur beaucoup d'événements contemporains. La rectitude de son jugement et la probité incontestée de son caractère devaient donner en outre une grande autorité aux renseignements qu'il fournirait.

Ainsi que nous l'avons fait dans le cours de cet ouvrage, laissons M. Hyde de Neuville expliquer lui-même les raisons qui l'ont retenu.

MES MÉMOIRES.

« On m'a pressé, on me presse souvent d'écrire mes
« Mémoires, j'ai beaucoup de notes éparses, mes sou-
« venirs ne s'effacent point, je n'ai rien oublié... En
« peu de temps je pourrais achever plusieurs volumes,
« et ils ne seraient pas sans intérêt.

« Si une vie tient du roman, c'est la mienne; j'ai vu
« de près la bonne et la mauvaise fortune, j'ai été long-
« temps à ne marcher qu'au milieu des périls, et je
« n'ai cessé depuis ma jeunesse d'être absorbé par de
« grands intérêts... Persécuté, proscrit, exilé, je ne
« suis sorti des tempêtes de la Révolution que pour me
« trouver au sein des orages que la Restauration a vus
« naître; j'ai paru sur la scène politique, le pays m'a
« honoré de sa confiance, le Prince a daigné m'appeler
« à faire partie de son conseil. Député, ambassadeur
« ou ministre, j'ai été le même; mes affections n'ont
« jamais eu la moindre influence sur mes devoirs, j'ai
« servi loyalement, sans les flatter, ma patrie et mon
« Roi. Des hommes qui ne connaissaient pas la France
« et qu'un esprit de vertige aveuglait, sont arrivés au
« pouvoir, poussés par une fiction qui était, secrètement
« pour la charte, ce que la faction contraire était pour
« les Bourbons; il y avait, des deux côtés, mauvaise
« foi, qui le sait mieux que moi! Mais aussi, qui sait

« mieux que moi que cette mauvaise foi fût demeurée
« impuissante, si une grande faute n'eût été commise
« en 1830!

« Je suis resté fidèle à mes croyances; quand la
« légitimité, que je regarde dans l'État monarchique
« comme l'arc-boutant de l'édifice, comme le principe
« nécessaire, reviendra, elle me trouvera ce que je
« serai toujours, voulant :

« La religion sans fanatisme,

« La monarchie sans abus,

« La liberté sans licence.

« Maintenant, je dirai pourquoi je renonce à publier
« des Mémoires; pourquoi je me décide à n'écrire que
« des notes, que des souvenirs.

« Des Mémoires suivis m'obligeraient à parler de
« beaucoup d'hommes avec sévérité. Or, je voudrais,
« s'il était possible, ne blesser personne, surtout après
« moi : il me semble qu'il y a peu de courage à lancer
« un trait de sa tombe. Si je prenais le parti de tout
« dire, ce serait de mon vivant. Au surplus, mes notes,
« mes souvenirs seront inévitablement la censure de
« quelques personnages qui se sont succédé sur la
« scène politique, mais je m'abstiendrai de tout ce qui
« ne sera point utile à mon sujet. On ne saurait, quant
« aux hommes, être trop circonspect dans ses juge-
« ments; puis, à quel âge et dans quelle situation de la
« vie doit-on les peindre? Que de saints de contre-
« bande, mais aussi que de cœurs honnêtes qui

« reviennent franchement de leur erreur ! que de gens,
« et je suis de ce nombre, qui ont dû à des circon-
« stances indépendantes de leur volonté une heureuse
« direction dans la vie ! Sans la femme supérieure que
« le Ciel m'avait donnée, sans ma mère, avec mon
« imagination, ma tête ardente, que d'événements pou-
« vaient changer ma destinée ! Que de séductions
« pouvaient m'entraîner, que d'illusions, que de théories
« dangereuses pouvaient me perdre ! Ce que je puis
« valoir, je le lui dois. Elle a été mon égide, comment
« penser à elle et ne pas vouloir le bien ?

« Mes notes me laisseront toute liberté d'écrire sans
« suivre un ordre méthodique. Je prendrai mes sou-
« venirs comme ils se présenteront à ma mémoire, les
« dates permettront ensuite de les classer. Je ne sais
« si j'irai loin dans mon entreprise, ce n'est point une
« occupation, mais une distraction que je cherche ;
« tous mes souvenirs ne me sont point également
« doux, mais il n'en est aucun que je ne puisse livrer
« aux hommes, rien n'a jamais pesé sur mon âme, pas
« même le malheur ; je puis dire, avec sincérité, que
« toutes les épreuves auxquelles ma vie a été bien
« soumise n'ont pu m'empêcher d'être constam-
« ment heureux. Que Dieu m'accorde de pouvoir lui
« adresser la même action de grâces à ma dernière
« heure !

« On verra par mes notes ce que j'ai fait, ce que
« j'ai été pour être heureux. C'est un secret que j'ai-

« merai à publier, car il n'est personne qui ne puisse
« en tirer quelque avantage.

« Ma jeunesse s'est écoulée, je traverse aujourd'hui
« l'âge mûr, heureux par tout ce qui m'entoure, par
« mes occupations, mon indépendance, mes souvenirs.
« Je n'ai ni le besoin de flatter, ni celui de haïr, je
« ne demande ni consolation, ni récompense, ni ven-
« geance. Dans de telles dispositions d'âme, j'appro-
« cherai sans crainte de ce moment suprême où Dieu
« juge les hommes de bonne volonté et le chrétien
« convaincu et repentant.

« Mes derniers vœux seront pour mon pays, parce
« que je crois son bonheur et sa gloire inséparables
« de la monarchie légitime.

« Enfin, comme Montaigne, et sans moins de bonne
« foi, « je voue mes notes ou souvenirs à la commodité
« particulière de mes parents et amis, à ce que
« m'ayant perdu, ils y puissent retrouver aucuns traits
« de mes conditions et humeurs, et que, par ce moyen,
« ils nourrissent plus entières et plus vives l'amitié et
« la connaissance qu'ils ont eues de moi. »

Le travail auquel nous nous sommes appliquée a-t-il rempli le but que se proposait le baron Hyde de Neuville, nous n'osons l'espérer ; du moins, c'est avec les sentiments d'une filiale reconnaissance que ce pieux devoir a été rempli.

Longtemps avant sa mort, qui remonte au 28 mai 1857, M. Hyde de Neuville avait confié à ses nièces, la vicomtesse de Bardonnnet et la baronne Laurenceau, la lourde tâche de publier ses Mémoires. Ce travail commencé, suspendu et souvent repris par suite de la difficulté de l'accomplir avec talent, et de suivre la pensée de l'auteur dans sa rédaction, s'achève aujourd'hui, sans le secours, hélas! de celle des deux sœurs qui aurait pu lui donner quelque éclat.

Vicomtesse DE BARDONNET

(Née HYDE DE NEUVILLE).

MÉMOIRES

DU BARON

HYDE DE NEUVILLE

CHAPITRE PREMIER

Naissance de Guillaume Hyde de Neuville. — Origine de sa famille. — Son ancêtre, Édouard Hyde. — Son grand-père émigré en Suisse. — Il s'établit en France, à Sancerre. — Mariage du père de Guillaume Hyde. — Collège royal de Sainte-Marie, à Bourges. — Succès de l'écolier. — Mort de M. Hyde, le père. — Guillaume Hyde de Neuville est mis à Paris au collège Cardinal-Lemoine. — La Révolution. — Exaltation de Guillaume Hyde de Neuville pour la cause royale. — La Reine à l'Opéra. — Colloque avec Théroigne de Méricourt. — Le 18 avril, départ du Roi pour Saint-Cloud, entravé par la foule. — La Reine remarque le jeune royaliste. — Le 10 août, séance de la Commune. — Progrès de la Révolution. — La Convention décrète, le 3 décembre, le procès du Roi. — Sa comparution, le 11 décembre, à la barre de la Convention. — Démarches faites en faveur du Roi. — Séances des 15, 16 et 17 janvier. — M. de Malesherbes donne le bras à M. Hyde de Neuville, en sortant de la Convention.

Guillaume-Jean Hyde de Neuville naquit le 24 janvier 1776, à la Charité-sur-Loire, d'une famille anglaise émigrée, qui lui donna avec le jour les exemples de ce royalisme invariable qu'il devait professer toute sa vie. Son grand-père et son père (qui n'était alors qu'un jeune enfant) avaient quitté l'Angleterre en 1745, à la suite des Stuarts, et faisaient partie de ces jacobites nombreux que la bataille de Culloden avait découragés sans les convertir au

nouveau maître de leur patrie ¹. Le grand-père de M. Hyde ², comme beaucoup d'autres gentilshommes dévoués à la cause vaincue, se décida à quitter l'Angleterre, où il n'y avait plus rien à tenter pour ces rois auxquels sa famille avait été appelée à rendre des services plus éclatants, mais non plus fidèles que les siens.

Il se retira d'abord à Vevey, en Suisse, où le droit de bourgeoisie lui fut bientôt offert par les habitants de cette ville, charmés de la noblesse de son caractère et de ses manières, qui, réunies à un extérieur séduisant, faisaient de lui un homme remarquable.

Il ne se fixa cependant pas en Suisse, et vint s'établir en France dans la petite ville de Sancerre, où se groupaient déjà un assez grand nombre de réfugiés anglais, tous gens de qualité comme lui, fidèles à la même foi politique. On comptait parmi eux les Saint-Pille, Mac Nab, Mac Donald, lord Nairn, et bien d'autres encore, attirés par les convenances religieuses que leur offrait cette ville en partie protestante.

De nombreuses relations attiraient souvent M. Hyde dans la ville de la Charité avant même que le mariage de son fils les y fixât l'un et l'autre. Des circonstances romanesques accompagnèrent cette union. M. Hyde, le fils, n'avait pas la belle et

¹ La famille Hyde descend de Richard Hyde, fils de Laurence Hyde, earl de Rochester. Son père fut Édouard Hyde, comte de Clarendon, lord chancelier d'Angleterre, 1661. Richard, son second fils (ses armes étaient *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois losanges d'or, en chef d'un croissant d'argent*), député d'Irlande, épousa Judith, fille de sir Edmond Carey, chevalier du comté de Sussex. De ce mariage naquit Olivier Hyde, capitaine de vaisseau de la marine royale, qui épousa Marie-Alice Spring, fille de lord Howton, de laquelle naquirent trois fils. Anthony, le plus jeune, fut tué au siège de Carrak-Main, en Irlande; il eut deux fils: sir Williams Hyde, esquire, lieutenant de vaisseau, tué dans un combat naval en 1734, et sir James Hyde, résidant à Sancerre en Berry, dans le royaume de France. (*The British Compendium, or a particular account of all the present nobility.* Second edition. M.D.CC.XIX.)

² Le nom de *Newville* fut porté seulement par celui dont nous écrivons l'histoire, et par son frère. Il le tint d'une petite seigneurie située dans la Nièvre, et provenant du patrimoine de leur mère.

chevaleresque figure de son père, mais, comme lui, il portait dans une extrême distinction le signe d'une race noble et d'une intelligence élevée.

Un hasard fortuit le chargea, un jour, d'un message qu'il devait remplir à la grille d'un couvent. La jeune fille qui le reçut était jeune, belle ; à cet âge où le malheur est une séduction, elle demeura frappée d'une impression tendre pour le jeune étranger qui l'avait ressentie pour elle. Bientôt elle sortit du couvent et le rencontra de nouveau. Une de ses tantes se montra favorable à leur union ; mais le père manifesta une opposition inébranlable à ce projet, quand il en fut instruit, et déclara que jamais sa fille n'épouserait un étranger qui pouvait la lui enlever un jour.

De son côté, la jeune fille, respectueusement résignée à la défense paternelle, se promit de n'accepter aucun autre époux. Elle était très-riche, son titre d'héritière attira autour d'elle de nombreux prétendants ; mais pendant sept ans elle resta fidèle au jeune émigré, jusqu'à ce qu'enfin son père céda à la persistance de ses sentiments.

Un attachement aussi éprouvé ne tenait rien du caprice ; il dura comme le bonheur du jeune ménage, jusqu'au dernier jour. Trois enfants en furent le gage : une fille et deux fils.

Guillaume Hyde de Neuville était l'aîné de ceux-ci.

Les deux grands-pères avaient peu survécu au mariage de leurs enfants.

M. Hyde, quoique justement absorbé par son bonheur intérieur, et par l'administration de la fortune considérable de sa femme, regrettait un peu son inaction forcée. Comme étranger, la carrière militaire, celle que ses goûts et sa position indiquaient naturellement, lui demeurait fermée ; il résolut de se livrer à l'administration de la fortune de sa femme, et cédant quelque peu aux idées d'utilité pratique qui commençaient à germer, il acheta de M. de Calonne, à la Charité, une manufacture fondée par des Anglais et qu'on parlait de détruire. Plus tard, cet établissement fut transformé en un hôpital qui existe encore.

Les deux époux avaient été séduits par l'idée de répandre autour d'eux, par ce moyen, l'aisance et le bien-être, et madame Hyde prodigua dès lors autour d'elle cette inépuisable bienfaisance dont le souvenir est encore vénéré dans le pays qu'elle habita et qu'elle devait léguer à un si haut degré à son fils.

Le bonheur est toujours fragile : il s'enfuit ou se brise. Madame Hyde perdit son mari au bout de peu d'années de mariage et resta inconsolable, chargée en outre du soin difficile d'élever des fils bien jeunes encore; mais cette femme remarquable avait en elle de quoi faire face à tous les devoirs, à toutes les situations. Le caractère dont elle avait fait preuve à propos de son mariage n'était pas seulement énergique, mais élevé; sa bonté parfaite, son esprit distingué, laissèrent à ses fils, jusque dans la vieillesse de ceux-ci, une tendre admiration dont le souvenir mouillait souvent leurs yeux.

Les mères adorées ne sont pas toujours les mères obéies et écoutées, mais celle-ci sut résoudre le problème de la tendresse et de la fermeté réunies, et confirma la part qu'on attribue si justement aux mères dans ce que sont leurs fils.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter minutieusement la première jeunesse de M. Hyde de Neuville, quoiqu'il soit quelquefois intéressant, dans une carrière accomplie, de rechercher ce que furent ses débuts, à quels indices on pouvait dès lors prévoir l'avenir.

Laissons M. Hyde de Neuville faire lui-même le récit de ses souvenirs de famille et d'enfance.

Les premières années du mariage de mes parents furent si heureuses que je n'ai jamais entendu ma mère en parler sans attendrissement. Je m'élevai entre ma sœur dont on vantait sans cesse l'esprit, et mon frère plus jeune que moi dont l'espièglerie amusait chacun. Ce dernier me battait souvent. J'étais si patient et si soumis, que ma mère disait souvent : « Mon fils aîné sera un bon garçon, honnête

homme. » Une mère qui n'a que cela à dire de son fils n'en fait pas un pompeux éloge ! Enfin, j'espère être devenu l'honnête homme qu'elle prévoyait, et j'étais certainement le bon garçon qu'elle reconnaissait en moi. Je m'amusais un jour à lancer une fronde, et comme j'étais d'une maladresse sans égale, je ne manquai pas de frapper mon jeune frère au front. Le sang parut : je crus l'avoir tué ! Quand mon père arriva, je tenais un couteau, et je songeais à m'en frapper. Heureusement ma main fut désarmée.

La tendresse qui nous unissait, mon frère et moi, était extrême. Il fut atteint de la petite vérole. Cette maladie faisait dans le pays des ravages affreux, et les médecins désespéraient de sauver l'enfant. On résolut de me soustraire à la contagion en m'éloignant. Ma bonne m'annonça cet arrêt ! Je ne pouvais me faire à l'idée d'être séparé de mon frère, dont cependant il ne m'était pas permis d'approcher. Je tins donc conseil à part moi, et ma petite tête décida que s'il mourait, il n'y aurait plus pour moi aucune raison de vivre... que s'il ne mourait pas, je ne mourrais pas non plus ; qu'ainsi, loin de craindre sa maladie, je devais chercher à la gagner.

Fort de ma résolution, j'épiaï le moment où ma bonne descendrait avec le docteur, j'escaladai l'escalier et j'arrivai près du lit du pauvre petit malade que je ne reconnaissais pas, tant sa figure était horriblement changée. En le voyant, j'éprouvai quelque effroi. Je saisis toutefois sa main. Le pauvre enfant ne me voyait point, et put à peine m'entendre. Je sortis sans que ma visite fût connue ; mais soit que ce fût l'effet du saisissement que j'avais éprouvé, ou d'une disposition antérieure, deux heures après j'étais

frappé à mon tour. Nous échappâmes tous deux à l'horrible fléau.

Peu de temps après, ma mère faillit me perdre par un accident qui coûta la vie à un jeune garçon qui jouait avec moi : c'était l'unique enfant d'un pauvre forgeron.

Nous étions sur les bords d'un étang dont mon père faisait élever la chaussée. Le domestique auquel j'étais confié venait de s'éloigner un instant. Nous approchons sans songer au danger, et nous tombons ensemble dans cette masse d'eau qui nous entraîne. Quelques ouvriers nous virent et coururent à notre secours. Ils ne songèrent en premier lieu qu'à moi ; l'espoir d'une récompense les porta tous sans réflexion à cette préférence cruelle et barbare. Le pauvre oublia le pauvre, et le fils du riche fixa d'abord seul leur attention.

Je fus sauvé, mais on avait trop attendu pour secourir l'autre enfant. On ne le trouva que quelques heures après, et ce fut son malheureux père qui recueillit sa dépouille.

Il me serait impossible d'exprimer combien cet événement fit d'impression sur moi. Elle fut telle que je n'ai pu jamais être porté à la reconnaissance envers ceux qui me sauvèrent la vie, et qui, en divisant leurs recherches, auraient pu sauver également le petit infortuné. Cette idée me révolte encore, et je ne puis m'y arrêter sans indignation.

Vers la fin de 1787, j'entrai en cinquième au collège royal de Sainte-Marie de Bourges, tenu depuis quelques années par les Pères de la Doctrine chrétienne, avec le concours de quelques professeurs laïques.

J'obtins des succès dans mes études. J'étais aimé de mes camarades, et mes petits triomphes, dont je ne tirais pas

vanité, me faisaient plus de partisans que d'envieux parmi eux. La jeunesse a le sentiment très-prononcé de la justice : elle accorde sans peine ce qu'elle croit mérité, quand on ne l'exige point.

Le Père Amor s'occupait beaucoup de moi. C'était alors un bel esprit sans instruction solide. Il lut et travailla beaucoup, et c'était un excellent classique lorsqu'il devint conservateur de la Bibliothèque Mazarine. J'ai peut-être à lui reprocher de m'avoir moins nourri de grec et de latin que de poésie. Il faisait de petits vers et encourageait trop les miens, de sorte que je négligeai les études sérieuses pour faire des sonnets ou des églogues, voire même des charades.

Je me rappelle encore son admiration peu justifiée pour des vers dont le sujet était l'éloge de Louis XVI et de M. Necker. Je comparais l'un à Henri IV, et l'autre à Sully : c'était de rigueur. Le bon, le vertueux Louis XVI, n'était pas Henri IV, et encore moins le banquier genevois était-il Sully ! La composition était en vers latins. J'en donnais en même temps la traduction en vers français, et mon professeur de me voir déjà dans l'avenir au rang des bons poètes ; il proclama que j'irais loin !... Dieu seul avait le secret de ma destinée... J'ai été loin dans la voie des épreuves ; mais au milieu des plus épouvantables tempêtes, j'ai trouvé toujours une planche de sauvetage. Pauvre naufragé, je suis revenu sain et sauf au port, et le ciel m'a donné plus de bons que de mauvais jours.

Je ne sais pas si l'éducation du collège est la meilleure, et si des laïques, même honnêtes gens et pères de famille, valent mieux que des ecclésiastiques pour l'instruction de

la jeunesse, j'en doute; mais je suis porté à croire que le mélange n'est pas sans grands inconvénients. Le collège de Bourges, qui n'était peut-être pas un modèle de bonne tenue, m'en a laissé plus d'une preuve dans la mémoire.

La mort de son père surprit au collège Guillaume Hyde de Neuville. Le désir de consoler sa mère fut pour lui un stimulant dans ses études. Les plus brillants succès de collège devinrent chaque année son partage, présageant ce qu'il devait obtenir plus tard sur une scène plus large.

Il est temps de jeter un coup d'œil sur les événements qui s'accomplissaient alors en France. Il n'entre pas dans notre plan de les raconter après tant de narrateurs éminents, et nous ne les aborderons que dans la mesure où ils se rattachent à la vie de M. Hyde de Neuville.

Tandis que l'enfance semblait se hâter chez notre écolier pour faire place à une jeunesse précoce, les événements se pressaient en France. La Révolution s'avavançait à grands pas dans la voie qu'elle allait parcourir.

Guillaume Hyde de Neuville tenait de sa famille les plus pures traditions de la fidélité monarchique. Le jeune et brillant collégien avait donc embrassé de bonne heure cette foi politique qui devait guider invariablement sa vie. Sa nature expansive et chaleureuse s'exaltait au feu de ses opinions, et souvent il les développait à ses camarades en les entraînant par sa parole animée. Cette jeune tête inflammable ne se bornait pas à un langage passionné. Le bon sens, qui entre toujours pour une grande part dans l'énergie parce qu'il en sanctionne les élans vis-à-vis de nous-mêmes, démontra bientôt à Guillaume ce qu'il y avait de mensonges répandus au nom de la vérité dans les doctrines nouvelles et d'oppressions cachées sous le manteau de la liberté. Il se voua dès lors à une opposition intrépide contre des tendances dans lesquelles sa précoce raison ne distinguait que le désordre et la destruction. Il eut de bonne heure l'occasion de donner à ses principes une première application.

Je vins à Paris en 1790, pour continuer mon éducation au collège Cardinal-Lemoine. J'y fis ma rhétorique, sous le respectable M. Levasseur. Le 23 décembre 1790, la constitution civile du clergé vint démontrer ce qu'on devait attendre de la liberté révolutionnaire. Comme presque tout le clergé, mon professeur l'abbé Levasseur refusa le serment. Ce respectable ecclésiastique avait eu assez de confiance en moi pour me parler de cette grande affaire. Je lui conseillai de refuser; j'étais plus occupé, en le faisant, de la politique que des intérêts du ciel; mais l'homme de Dieu fit par conscience ce que je lui conseillais par esprit de parti. Il fut chassé de l'enseignement et remplacé par un prêtre assermenté. Au moment où celui-ci parut dans la classe, je me levai et déclarai que je ne recevrais pas les enseignements d'un *prêtre jureur*, d'un prêtre qui avait désobéi à l'Église, puis je sortis de la salle et suivis le prêtre fidèle.

Les événements s'aggravaient de plus en plus et prenaient chaque jour la teinte sanglante, le caractère violent que les derniers excès allaient bientôt couronner. L'âme généreuse du jeune étudiant s'exaltait de plus en plus à la vue des malheurs de la royauté et de l'aveuglement de la nation qu'on entraînait en la trompant sur ses propres actes autant que sur ses véritables intérêts. Le besoin d'exhaler des sentiments qui déjà bouillonnaient en lui l'avait lié avec d'autres hommes dévoués à la cause monarchique. Malgré l'ardeur qui les animait, que pouvaient quelques cœurs dévoués contre le flot irrésistible et insensé que la Révolution avait déchaîné?

Ne sachant pas contenir l'activité chaleureuse qui le poussait à tous les sacrifices, il ne pouvait toutefois lui donner une issue sérieuse. Hyde de Neuville ne résistait pas du moins au désir de

témoigner en toute occasion une faible partie de son dévouement.

Pendant la captivité mal déguisée qui suivit pour les hôtes royaux des Tuileries les événements du 6 octobre, il s'attacha à se trouver toujours sur leurs pas, opposant tous les témoignages du respect et de la douleur à la malveillance et aux insultes qui poursuivaient la famille royale. Le danger de se compromettre par ses hommages devenus des crimes n'arrêtait pas le jeune royaliste. Il y trouvait du bonheur et non des craintes.

On m'avait envoyé à Paris pour perfectionner et terminer mes études ; mais ces études dont la politique me détournait trop furent sans résultat. J'étais destiné au service et je fus effectivement nommé lieutenant dans la cavalerie. Les événements de la Révolution m'empêchèrent de rejoindre le régiment de Royal-Navarre. M. de Casabianca avait promis de me prendre pour aide de camp ; j'y renonçai, ne voulant pas prêter serment.

Je ne fus pas plutôt arrivé à Paris qu'une fièvre putride et inflammatoire me conduisit aux portes du tombeau. Ma jeunesse triompha du danger, mais la convalescence fut longue. Pendant plus de deux mois, je ne pus sortir. Les événements politiques se succédaient alors avec rapidité, je ressentai dans ma retraite une mortelle impatience. Je profitai de ma première sortie pour me rendre à l'Opéra. La Reine devait assister à une représentation de *Nephté*, et beaucoup de jeunes gens avaient promis de s'y trouver pour applaudir cette princesse infortunée et la mettre à l'abri des insultes de quelques révolutionnaires à gages. Je vins me réunir à eux, et cette démarche faillit m'être funeste.

La Reine arrive. Une personne assise aux premières

loges manifeste son étonnement de ce qu'en sa présence plusieurs spectateurs affectent de garder leur chapeau. Le cri unanime de « Chapeaux bas ! » se fait entendre. Les opposants cèdent. Un seul, c'était Ducos, depuis membre de la Convention, déclare à haute voix que rien ne pourra l'obliger à se découvrir devant la femme du premier fonctionnaire public. J'étais à peu de distance de lui, je lui crie de se découvrir. Il refuse. Le bruit redouble, l'indignation s'accroît. Malgré quatre ou cinq amis qui l'entourent et prennent son parti, je m'élançai, j'arrache son chapeau, qui, aussitôt mis en pièces, est jeté de loge en loge aux applaudissements de tous les spectateurs. Bientôt la garde vient ; on veut m'arrêter ; je cherche alors à me perdre dans la foule. Vingt fois poussé et repoussé, trop faible encore pour soutenir une telle fatigue, je perds entièrement connaissance. J'aurais été infailliblement étouffé dans cette lutte, sans le secours de deux personnes qui me reconnurent et parvinrent à me débarrasser.

Cette scène de mauvaise tête eut des suites fâcheuses. Peu de jours après, la populace se rendit en foule à l'Opéra ; quelques jeunes gens furent maltraités, et beaucoup de femmes se virent insultées par d'autres femmes qui par leur impudeur et leur cruauté étaient devenues pendant la Révolution la honte de leur sexe.

Mes études étaient négligées. Je donnais à la politique tous mes instants, toutes mes pensées. Mes opinions allaient jusqu'à l'exagération, et rien ne pouvait m'empêcher de les manifester. Il est bien rare qu'un très-jeune homme ne devienne pas un enthousiaste dans son parti. La

pureté du cœur contribue à l'exaltation de la tête. J'étais donc ce qu'on appelait alors *royaliste fougueux*.

Je faisais partie de plusieurs réunions, de sociétés politiques où l'on ne cessait de rêver chaque jour la contre-révolution. Je me liai bientôt avec des hommes éclairés, hardis, entreprenants, dont toutes les idées s'accordaient parfaitement avec les miennes. Le marquis de Champcenez, gouverneur des Tuileries, me fit délivrer une carte pour pouvoir entrer à toute heure au château, et, dès lors, je ne cherchai plus que l'occasion de donner des preuves de mon attachement à la famille royale. La Reine devenait surtout pour moi l'objet d'un dévouement presque romanesque : en un mot, je ne voyais rien de plus grand, de plus noble, que de m'exposer pour mes opinions.

Plusieurs fois j'osai, au milieu de ces groupes nombreux, tristes avant-coureurs de chaque événement, élever la voix et m'établir, seul contre tous, le défenseur de la cause royale. Plusieurs fois aussi je fus menacé, poursuivi, sans que rien pût ralentir mon zèle ou plutôt ma folie.

Un jour, j'apostrophai avec fort peu de ménagements Théroigne de Méricourt, si connue déjà par son immoralité audacieuse et par ses déclamations révolutionnaires; elle haranguait le peuple sur la terrasse des Feuillants et ne manquait pas d'employer pour le séduire ces phrases pompeuses nées de la Révolution, monuments honteux du fanatisme, de l'ignorance et de la perversité de nos charlatans politiques. Nous commençâmes par discuter et nous finîmes par la dispute.

L'orateur en jupons me prodiguait mille injures grossières et cherchait à exciter le peuple contre moi; mais

cette fois, la populace se piqua de générosité. Elle m'écoutait sans murmurer. Un homme mêlé à ce groupe s'écria du ton le plus impérieux qu'il fallait me laisser tranquille, que j'étais un aristocrate, mais que je ne *boudais* point, et qu'il aimait ceux qui parlaient franchement. Puis cet homme se faufilant près de moi me dit tout bas : « Maintenant, c'est assez, mon petit aristocrate ; allez-vous-en » ; et je suivis son conseil.

Cette Théroigne de Méricourt était une malheureuse courtisane, encore jeune, mais que le vice avait vieillie avant le temps. On se servit d'elle au commencement de la Révolution comme d'un instrument pour corrompre la multitude. Elle s'exprimait avec facilité, sa démarche était hardie, sa figure belle. L'ensemble de sa personne portait le cachet de l'effronterie et de l'impudeur poussées à leur dernier degré.

C'est cette abominable créature qui, le 10 août, excitait le peuple au massacre des Suisses et fit égorger la patrouille commandée par Suleau, si intéressant par la grâce de son esprit, par la bonté de son cœur, par la noblesse de ses traits. Il allait être oublié, quand Théroigne, qui le reconnut, le désigna aux assassins et demanda son sang. L'infortuné tomba percé de mille coups, et quitta ainsi la vie à l'âge où l'on ne semble être appelé qu'à en jouir. Suleau, marié depuis peu de mois, laissait une femme aussi jeune que belle dont il était tendrement aimé.

Le 28 février 1791, j'étais au château des Tuileries, quand quelques compagnies de la garde nationale se présentèrent et dispersèrent les royalistes qui s'y étaient rassemblés, non pour protéger le départ du Roi, comme on le

publia par la suite, mais pour défendre la famille royale contre les insultes d'une multitude factieuse qui venait de se porter à Vincennes pour en démolir le donjon, et menaçait déjà le château. Ce fut ce qu'on appela depuis la *Journée des poignards*. Plusieurs personnes furent maltraitées. Quant à moi, je sortis avec un groupe de jeunes gens, et nous ne fûmes pas insultés.

Le jour où le Roi voulut partir pour Saint-Cloud pour y passer la semaine sainte, le 18 avril de cette même année, je me trouvais également dans la cour du château. Cette fois les royalistes étaient en force et ne demandaient qu'à disperser les factieux qui se présentaient en foule et arrêtaient le carrosse du Roi. M. de La Fayette lui-même paraissait très-décidé à seconder le départ de la famille royale ; mais le Roi, avec cette bonté trop grande qui fut toujours l'excuse et l'explication de sa faiblesse, voulut prévenir l'effusion du sang, et ordonna de ne faire aucun mouvement. Cependant, la résistance persistait, la foule avait fermé les grilles du château ; elle entourait la voiture, vociférait et menaçait la famille royale. Pendant plus de deux heures, le malheureux prince fut abreuvé d'outrages et d'amertumes. La Reine, dont le calme et le courage ne se démentirent pas un seul instant, venait de demander un verre d'eau pour M. le Dauphin. Quelques furieux s'opposaient au passage de l'officier qui l'apportait. J'étais peu éloigné de la voiture, et je ne pus contenir mon indignation. Je me précipitai pour prêter main-forte à l'officier. Cinq ou six misérables m'assaillirent aussitôt. J'aurais été infailliblement leur victime sans le dévouement d'un officier de la garde nationale qui, l'épée à la main, parvint à

me dégager. On me conduisit au corps de garde, où je me trouvai à l'abri de tout danger.

La Reine avait paru remarquer plusieurs fois ce jeune homme à la figure expressive, dont l'attitude et la physionomie respiraient une sympathie devenue si rare. Un jour qu'il s'était approché davantage, au moment où elle sortait du Jardin des plantes et remontait en voiture, Hyde de Neuville put saisir ces paroles que la Reine prononça avec un regard attendri en le désignant à Madame Élisabeth : « Voilà un bon jeune homme ! » Ces quelques mots qui eussent pu faire de lui un royaliste, s'il ne l'avait été déjà, il les emporta dans son cœur tracés en lettres de feu. C'était l'horoscope, la récompense anticipée de sa vie tout entière, et, jusqu'à ses derniers jours, les sentiments qui la remplirent s'exaltaient encore au souvenir de cet encouragement mêlé de reconnaissance, tombé des lèvres de la Reine martyre.

L'enthousiasme du jeune homme, son imprudente témérité, faisaient trembler sa famille sans que celle-ci cherchât jamais à le détourner des sentiments dont elle était fière, et qu'elle-même lui avait suggérés.

J'avais fait paraître, à la suite de cette journée du 18 avril où la détention du Roi était devenue si manifeste, une brochure intitulée : *Avis aux Français, ou le Dernier Cri*. Je ne me rappelle pas très-exactement ce que pouvait être ce premier essai de ma plume, à propos de la politique ; toujours est-il qu'il fixa l'attention de la police, et que l'auteur fut activement recherché. Mais, fort heureusement, on n'arriva pas jusqu'à moi ; mes quinze ans me mirent à l'abri des soupçons. Mon père était à peu près instruit de toutes mes folies ; les dangers auxquels ma mauvaise tête venait de m'exposer par ce dernier trait finirent par l'alarmer.

Il arriva lui-même à Paris à cette époque et se détermina à m'en éloigner ; je regrettais l'arrêt paternel à plus d'un titre, mais j'obéis. Peu de jours après, nous apprîmes la mort de mon père. La douleur de ma mère fut horrible.

La religion, dont la douce sérénité a tant de ressources pour l'infortune, vint à son secours.

Les devoirs d'un tendre fils absorbèrent pendant quelques mois le jeune royaliste. Il ne quitta pas madame Hyde et se voua tout entier à la douce tâche de la consoler. Cette femme distinguée occupa toujours une grande place dans la vie de son fils ; elle exerça sur lui la plus salutaire influence.

Ce fut au milieu de ces soins pieux que l'appréhension d'une catastrophe pressentie et qui allait être le 10 août, vint arracher M. Hyde de Neuville à son foyer encore désolé et le rappeler à Paris.

M. Hennin, secrétaire du Roi, me fit savoir que le Roi et la Reine couraient les plus grands dangers. Je n'écoutai que mon zèle, et je partis le 9 août pour Paris, laissant sur ma table ce billet : « Pardon, ma bonne mère, si je pars sans vous prévenir, mais votre tendresse se fût alarmée de mon projet ; adieu, ma bonne mère ; je vais contribuer à sauver le trône, ou mourir en le défendant. »

Hélas ! le grand sauveur qui voulait préserver le trône était un enfant, il avait seize ans !

Il est touchant de rencontrer de nos jours cette intrépidité pleine d'abnégation, cette présomption généreuse à un âge où, ordinairement, la vie ne s'est encore manifestée que par l'impatience du plaisir et par cette personnalité avide de jouissances, que la tendresse un peu molle des parents a introduites dans l'éducation moderne. Au reste, c'est la consolation des époques violentes de produire des types nobles et précoces en compensation des caractères bas ou atroces qu'elles voient surgir.

Je ne pus entrer à Paris le 10 au soir. Le 11 au matin, j'arrivai chez M. le marquis de Rochemore, et trouvai toute cette famille en larmes. Heureusement, on vient annoncer que M. de R... fils a échappé au massacre, mais on nous confirme tous les détails que nous avons déjà sur les horribles événements de la veille. Malgré tout, je me hasarde à entrer à Paris. La difficulté était extrême; je trouve cependant un fiacre à la barrière qui consent à me conduire. Le cocher presque ivre m'invite d'abord, d'un ton à n'être pas refusé, à boire avec lui et deux bons b... de ses amis.

Je descends de voiture, et ces trois misérables me racontent leurs prouesses de la veille; mon cocher me dit et répète plusieurs fois qu'il a eu le bonheur de tuer deux Suisses au château, et je suis forcé d'entendre de tels récits, d'écouter ces monstres. Temps affreux!... si j'eusse été arrêté, j'étais perdu. J'avais sur moi des papiers compromettants et la copie de quelques vers inspirés en route par mon indignation.

Le lendemain de mon arrivée, je me rendis aux Tuileries, assez mal vêtu pour pouvoir me perdre dans la foule. Quel affreux spectacle!... Quels horribles discours! Là, j'aperçois la dépouille encore sanglante d'une infortunée victime; ici, ce sont les débris qu'a faits le pillage; plus loin, je vois les restes épars des malheureux jetés dans les flammes... les draps du lit de la Reine sont encore teints du sang d'un malheureux Suisse qui s'est caché sous l'un des matelas et qui n'a pu échapper aux assassins. On me montre la place où une femme a été poignardée... le lieu où quelques Suisses se sont retirés, et d'où la faim seule a pu les faire sortir.

J'aperçus dans un appartement un très-grand nombre de manuscrits : j'aurais voulu pouvoir m'en emparer, mais la crainte d'être aperçu m'arrêta. Il fallait plus de courage que je ne m'en sentis pour supporter sans se trahir la vue d'un tableau aussi déchirant. Mon but, en allant au château et en m'introduisant à Paris, avait été de tout voir, et d'examiner quel était le véritable sentiment populaire sur cet exécrationnable événement. Je quittai ce lieu, l'âme livrée aux plus douloureuses réflexions. A un petit nombre de curieux près, la foule que je venais de parcourir ne respirait que carnage et vengeance.

J'appris bientôt quelques traits de courage et d'humanité qui avaient signalé l'affreuse journée de la veille, et qui adoucirent un peu l'impression que me laissait le spectacle navrant que j'avais eu sous les yeux. Un homme entraîné dans les flots du peuple est saisi de commisération pour un Suisse, et, sans plus réfléchir, lui arrache son habit, le couvre du sien et le fait évader à l'aide de ce déguisement ; mais lui-même, dépouillé de son vêtement, est pris pour un Suisse et massacré!...

Le lendemain, un jacobin qui avait des obligations à ma famille vint me conseiller de quitter Paris. J'avais correspondu avec plusieurs journalistes dont on venait de saisir les papiers ; cette circonstance et l'inutilité de tout effort me déterminèrent. Je fus à la municipalité pour solliciter un passe-port. Cet homme m'y accompagna. Je vis Manuel, qu'il connaissait, Manuel qui, depuis, prouva qu'un scélérat pouvait avoir quelques vertus. Manuel dit qu'on ne délivrait pas encore de passe-ports, et qu'il fallait attendre. Arrive Chaumette. Mon protecteur jacobin

s'adresse à lui ; Chaumette me protège à son tour, comme étant de son département. Il veut (il n'était officier municipal que de la veille) prouver jusqu'où va sa puissance. Sur sa demande, un passe-port m'est délivré. On m'en donna un également pour mon frère, alors au collège d'Harcourt.

En sortant de la municipalité, j'assistai à une séance de la Commune. Quelle exécration réunion ! Billaud, Simon, Pache, Chaumette et d'autres scélérats encore se signalent à l'envi par les propositions les plus atroces, par les discours les plus cruels : l'un veut que l'on ne donne à *Capet* que le pain nécessaire pour ne pas mourir ; un autre ajoute que c'est un pain perdu, et qu'il faut se dépêcher de l'envoyer à l'échafaud. Une voix s'élève pour injurier Madame Élisabeth. La bouche d'un misérable ose proférer ce nom sacré !... Ceux-ci votent l'arrestation et la mort ! Cet autre appelle le pillage ; ce dernier, dans son délire, veut que l'on enferme toutes les religieuses qui sont encore dans leur cloître, à moins qu'elles ne consentent à donner dans l'année un enfant à la patrie.

Un sans-culotte vient dénoncer l'abbesse du monastère de Chaillot, comme ayant reçu et caché une ci-devant noble ; on propose à l'instant d'aller visiter sa correspondance... la correspondance d'une pauvre religieuse ! Je quitte aussitôt ce foyer de tous les crimes et je cours pour prévenir le couvent de cette visite. Je m'égare dans Paris. Néanmoins, j'arrive encore avant les commissaires. Je n'ai que le temps d'avertir une pauvre tourière. J'ignore si mon avis a pu être de quelque utilité.

Dois-je dire que pendant cette odieuse séance, les tri-

bunes étaient remplies de femmes qui, par leurs applaudissements, ne faisaient qu'exciter davantage la démence furieuse des orateurs? Hélas! la nature n'avait plus de lois : la peur ou la perversité dégradèrent tous les caractères. Je ne passerai pas sous silence une circonstance qui me fait encore frémir en y pensant, quoiqu'elle me soit tout à fait étrangère.

Comme j'étais à la Commune, un jeune homme vint à moi. Je le reconnus bientôt. C'était le jeune B..., avec lequel j'avais étudié. Il me raconta ce qui lui était arrivé le 10. Il se promenait dans les rues de Paris; une colonne l'arrête, lui remet un fusil et le force de marcher contre le château. La bande y pénètre; il la suit. Un malheureux Suisse est arrêté; il tombe percé de coups; un autre survient; on s'aperçoit que le jeune B... n'a pas frappé le premier, on lui remet un sabre et on le somme de trancher la tête au second. Affreuse situation! Il faut donner la mort ou perdre la vie! Au même instant un misérable armé d'un pistolet passe, croit que l'on balance, s'avance, fait écarter le peuple, et, d'un seul coup, la victime tombe à ses pieds. Je demandai au jeune B... ce qu'il aurait fait... Il m'avoua franchement qu'il allait céder à la crainte. Je ne pus me défendre d'un mouvement d'horreur. A quelle extrémité peut donc conduire la crainte de la mort!

Je quittai Paris le soir même, personne n'en était encore sorti. Sur la route, il fallut répondre à mille et mille questions et dissimuler mes impressions. J'arrivai chez ma mère; elle avait su cacher sa douleur et ses inquiétudes en disant que je n'étais parti que par son ordre pour aller chercher mon frère. Cette discrète prudence

m'a, dans la suite, bien certainement sauvé la vie. Mon voyage ne fut point attribué à d'autres causes, et les persécuteurs que je devais rencontrer depuis ne recoururent pas à cette bien dangereuse accusation.

Le séjour du jeune royaliste dans la Nièvre ne fut pas de longue durée. La Révolution poursuivait son cours, terrible comme l'ouragan qui renverse tout sur son passage et brise tous les obstacles. Le trône abattu ne suffisait pas à la rage de ces faiseurs de ruines, il fallait l'écraser, l'anéantir avec la vie de celui qui le représentait encore dans les fers. La pourpre du Temple importunait ces grands patriotes. Le procès du Roi, ce simulacre de justice dont on affublait le meurtre comme pour dégrader à la fois tout ce qui a tenu place dans l'estime des hommes, allait combler la mesure de la démence et de l'iniquité. Le dévouement du jeune Hyde de Neuville le poussait invinciblement là où l'on trouvait dans le péril quelque service à rendre. Il avait d'ailleurs une de ces âmes pleines de foi et de ressort où le découragement ne trouve pas de place. Il suivit donc avec une anxiété poignante toutes les phases de ce drame affreux, et ne pouvant utiliser efficacement le dévouement qui bouillonnait dans ses veines, il éprouvait le besoin de manifester, du moins autant qu'il était en son pouvoir, l'indignation et les sympathies qu'il ne savait plus contenir.

Le 10 août avait été l'agonie de la royauté. Depuis 1789, chaque jour avait vu tomber une pierre de l'antique édifice. Le pouvoir méconnu, le respect violé, la liberté ravie, telle avait été pour le malheureux Louis XVI la progression non interrompue de ces deux longues et douloureuses années. Le jour où, pour épargner l'effusion du sang, le Roi fuyait sa demeure envahie et venait demander un abri à l'Assemblée, il avait pu croire que la nation, dans la personne

de ses représentants, se montrerait digne de sa confiance et s'interposerait entre la faction et le pouvoir humilié, amoindri, mais encore subsistant; vaine erreur! Il laissait l'insurrection aux Tuileries et ne devait rencontrer que l'illégalité dans le sanctuaire des lois.

C'était des deux côtés la Révolution, moins odieuse encore peut-être, sous les traits d'une populace effrénée, mais ignorante, que sous le masque d'une légalité mensongère.

Louis XVI assistait à la chute de la monarchie, succombant sous l'injure et la menace. Sa propre déchéance fut prononcée devant lui : telle était l'hospitalité que lui accordait l'Assemblée! Celle-ci céda à l'intimidation exercée par l'émeute triomphante, inaugurant ainsi l'ère honteuse qui allait s'ouvrir, où l'on vit des Assemblées soi-disant souveraines subir le joug et la pression de plusieurs autorités inférieures, mais réellement beaucoup plus puissantes qu'elles-mêmes.

La Commune préluant au comité de salut public ne laissait déjà plus à l'Assemblée qu'une ombre de pouvoir; ce fut elle qui s'empara de l'auguste prisonnier et de sa famille pour les traîner au Temple. Ce premier attentat laissait présumer tous les autres. Il n'y avait plus d'illusions à se faire; le trône renversé, c'était maintenant pour la vie du Roi qu'il fallait trembler!

Je fus frappé, en venant à Paris, de la transformation qui s'y était opérée en moins de deux mois. C'est un spectacle curieux autant qu'étonnant de contempler l'attitude de la grande cité au milieu des plus violentes catastrophes : sauf une émotion passagère rapidement effacée, elle con-

serve sa physionomie ordinaire, et l'on voit le mouvement habituel des occupations et des intérêts individuels s'opérer presque sans modification. Je remarquais cette fois les symptômes d'une profonde inquiétude qui se traduisait sur les visages assombris : ce n'était pas sans motifs ! Le 10 août, si rapproché, n'était déjà plus l'événement récent. Le 2 septembre avait fait faire un nouveau pas à la Révolution, pas sanglant qui inaugurait le massacre ! Jusque-là le sang n'avait coulé que partiellement, dans des luttes inégales, il est vrai, mais où la défense était encore armée et pouvait rêver le triomphe ; maintenant l'âge, la faiblesse, la beauté ne défendaient plus les victimes ; la férocité brutale et lâche ne cherchait même plus de prétextes, tout lui était bon, elle frappait en aveugle, non-seulement tolérée, mais encouragée par ce qui représentait encore en France l'autorité.

L'Assemblée législative avait terminé sa honteuse carrière, marquée au coin de la faiblesse et de l'impuissance ; la Convention lui succédait, plus forte et mieux préparée pour le crime. La multitude devenue souveraine y comptait des organes plus nombreux et plus passionnés ; les jacobins en avaient fourni la plupart ; en revanche, la partie modérée de l'Assemblée, celle qu'on désignait du nom de constitutionnels, avait presque disparu.

Installée le 21 septembre, la Convention décréta le 3 décembre le procès du Roi ; aux yeux de plusieurs députés, c'était encore trop de clémence ! Saint-Just et Robespierre avaient insisté pour la condamnation sans jugement. Les peuples ne jugent pas les rois, ils les suppriment, avait dit Robespierre, enchérissant sur Saint-Just,

qui voulait que Louis XVI fût condamné non pour les crimes de son administration, mais pour celui d'avoir été roi.

Déjà depuis un mois le sort du malheureux Louis XVI était mis en question. Une commission extraordinaire de vingt-deux membres avait été désignée pour instruire le procès, et lorsque, le 13 novembre, cette question : Louis peut-il être jugé? fut posée à la tribune, ce n'était déjà plus que le vain simulacre d'une formalité, puisque l'instruction du procès était déjà commencée et les rapports entendus. Mais les orateurs de la Convention avaient besoin d'exercer leur éloquence furieuse sur ce chapitre, il fallait déchaîner de plus en plus les passions et fanatiser l'opinion.

Rien n'égale la féroce démence qui s'exhala dans ces débats. Grégoire fut l'un des plus violents. Les girondins donnèrent dans cette circonstance un premier exemple de la faiblesse que leur talent n'a pu racheter aux yeux de la postérité. Contraires au jugement de Louis XVI, ils cédèrent cependant, en se retranchant derrière le peuple, auquel ils espéraient déférer en dernier appel le sort du Roi. C'est une erreur, commune à tous ceux qui cherchent à calmer la Révolution par des concessions, de croire qu'ils pourront l'arrêter à temps : plus forte en raison de leur faiblesse même, elle les entraîne invariablement.

Le 10 décembre, la commission se déclara prête, et la Convention décréta que le Roi paraîtrait le lendemain à sa barre. Le 11 au matin, Paris s'éveilla au bruit du tambour, qui battait la générale ; une grande agitation régnait partout ; elle était causée surtout par un déploiement de forces militaires qu'on exécutait avec affectation, car, à part des

groupes de forcenés qui vociféraient aux alentours de la Convention et des clubs, l'attitude et la physionomie des citoyens décelaient seulement une sorte de stupeur alarmée qui allait souvent jusqu'à la consternation ; chacun semblait empressé de se soustraire à l'attention, on était plus occupé de ne pas exciter la curiosité que de satisfaire la sienne. Je m'étais juré d'assister à la fatale séance, et à l'âge que j'avais alors, on parvient à surmonter les difficultés quand l'impossibilité elle-même ne se dresse pas devant la volonté ; la mienne, surexcitée par la douleur et l'indignation, aurait vaincu tous les obstacles.

Je m'étais pris à l'avance pour pénétrer dans une tribune. Ma taille élevée et mince me seconda plus d'une fois pour me faufiler dans la foule. Ce jour-là, d'ailleurs, elle s'était divisée pour se porter sur le passage du Roi et encombrait les boulevards. Ce fut seulement lorsque le malheureux monarque arriva aux Feuillants que la multitude reflua dans les tribunes ; on se pressait étroitement les uns contre les autres, et je me trouvai entouré de ces hideuses figures que le pavé de Paris vomit dans ses jours de cataclysmes révolutionnaires.

Au milieu de ces hommes armés de sabres, de poignards et de pistolets, quelques visages annonçaient des intentions moins hostiles ou des sympathies cachées. Heureusement pour eux et pour moi, l'attention qui se concentrait sur les débats nous épargna un examen trop approfondi et une suspicion qui aurait pu devenir fatale.

Barrère présidait. La séance s'ouvrit par la lecture d'un procès-verbal des actes de la commission des vingt et un, et le compte rendu de ses travaux fait par son rapporteur,

Valazé, enfin par le dépôt de l'acte d'accusation rédigé sous ce titre : Acte énonciatif des crimes de Louis, dernier roi des Français. Un grand nombre de motions furent faites à cet égard par différents membres, relatives particulièrement à la manière dont il devait être procédé à l'interrogatoire et au procès. La discussion s'engage, mais un membre l'interrompt en faisant observer qu'il est intéressant que la Convention ordonne d'abord qu'on amène Louis.

Un décret est aussitôt rendu, enjoignant au commandant général de la garde nationale de faire venir à l'instant Louis à sa barre. Les propositions reprennent leur cours, les unes rejetées, les autres admises. Des lettres sont lues. Un membre demande qu'un siège soit placé à la barre, et que le président autorise Louis à s'asseoir. Aussitôt, la Convention déclare que cette proposition est fondée sur l'humanité et doit être adoptée sans être mise aux voix; dérisoire courtoisie du crime!

Le Roi se faisait attendre; on passa à la loi sur les émigrés. Tous les esprits étaient visiblement ailleurs, et l'Assemblée s'efforçait en vain de paraître libre et dégagée de toute préoccupation. Un malaise évident régnait sur tous les bancs. Vers les deux heures, le mouvement qui se fait dans les tribunes, où se ruaiant de nouveaux venus, nous poussant et nous bousculant pour se placer eux-mêmes, annonça l'arrivée du Roi; en effet, Santerre parut et annonça que *Louis Capet attendait les ordres de la Convention*.

Un instant après le Roi entra, escorté du maire, de Santerre, et un silence profond l'accueillit pendant quelques

secondes. Sans me laisser dominer par mon émotion, je considère dans la stupeur de ce court silence un dernier éclair de respect arraché par la majesté royale à ces juges iniques qui ne pouvaient porter sur elle leur main criminelle sans un frémissement.

Le Roi s'assit sans proférer une parole ; on fit la lecture de l'acte d'accusation, puis l'interrogatoire commença, reprenant un par un chacun des paragraphes de cet acte, après lequel le président demandait : Louis, qu'avez-vous à répondre ? L'infortuné monarque répondit à chaque accusation avec une précision et une clarté qui ne pouvaient laisser aucun doute sur le calme de son âme.

Sa voix était ferme et forte, son attitude d'une simplicité qui en redoublait la dignité vraie. Quel spectacle ! J'ai vu mon malheureux roi livré à la justice mensongère de ses sujets rebelles, traduit devant ce tribunal dérisoire qui ne pouvait même pas invoquer le prétexte de l'autorité du peuple, dont il n'avait reçu aucune mission spéciale pour juger le souverain. Mais qu'il me parut grand dans cette épreuve surhumaine ! Jamais monarque entouré de sa cour et de tout le prestige de la puissance n'atteignit peut-être la majesté de ce roi humilié que son malheur dévoilait tout entier et élevait si haut. Au moment où sa couronne tombait, une infortune sans mesure lui en rendait une autre, et il semblait que son noble front portât mieux la seconde, la couronne du martyr !

J'avais peine à contenir mon indignation, je craignais également de trahir l'admiration que m'inspiraient le sang-froid du Roi, la modération de ses réponses surtout, lorsque j'entendis les touchantes paroles qu'il prononça

lorsqu'on osa lui reprocher d'avoir donné des secours à de pauvres ouvriers du faubourg Saint-Antoine : « Je n'avais pas de plus grand plaisir que de pouvoir donner à ceux qui en avaient besoin. » Un instant tout le calme du Roi parut cesser, ce fut lorsqu'on l'accusa d'avoir fait couler le sang du peuple le 10 août. Son visage s'anima et trahit une vive émotion, puis d'une voix forte il s'écria : « Non, monsieur, ce n'est pas moi ! »

L'interrogatoire du Roi dura environ trois heures ; la nuit était venue, quelques lustres et flambeaux allumés jetaient une lumière fumeuse qui éclairait imparfaitement la salle ; cette demi-obscurité augmentait encore l'impression lugubre de cette séance.

On présenta au Roi de nombreuses pièces qui avaient servi à instruire le procès et dont il ne reconnut aucune. Valazé, placé de façon à lui tourner le dos, ne daignait pas se déranger et lui présentait ces papiers par-dessus l'épaule ; mon sang bouillait dans mes veines en voyant cet outrage ! et, avec l'impétuosité de mon âge, j'en venais presque à regretter le calme magnanime de Louis XVI. Pourquoi souffrait-il ces insolences ? pourquoi ne reniait-il pas ses juges, et ne se révoltait-il pas contre ce procès illégal autant qu'odieux ? Peut-être avais-je raison, les victimes de la Révolution ont été trop résignées. C'était donner de la force et de la réalité à ces pouvoirs usurpés que de les reconnaître, ou du moins se courber devant eux ; la résistance des victimes en aurait diminué le nombre, le cri de réprobation poussé par les têtes qui allaient tomber aurait éclairé plus vite le peuple sur l'horreur et la violence des excès qu'on laissait ainsi se revêtir du masque de la légalité.

A six heures, le Roi fut autorisé à se retirer, et il quitta la salle après avoir demandé qu'un conseil lui fût accordé. La Convention ne se sépara qu'après avoir délibéré sur cette demande, qu'elle accorda. Le choix du Roi avait désigné deux noms, un seul répondit à son appel; l'opinion s'est montrée sévère envers celui qui se déroba à la gloire de défendre son roi accusé, poursuivi par des haines insensées. Nous aimons mieux la croire injuste que d'admettre le refus volontaire d'une tâche si noble et d'un devoir qui ne pouvait rencontrer d'hésitation chez un homme d'honneur. Le vénérable M. de Malesherbes s'offrit de lui-même à le remplir; beaucoup d'autres sollicitèrent comme une faveur le péril qui s'attachait à cette mission. Un grand nombre de lettres formulant cette demande furent lues à la Convention; une femme elle-même, *la citoyenne de Ganges*, se proposa pour défendre le Roi!

Le 26 décembre, Louis XVI reparut à la Convention pour faire entendre sa défense. La séance s'ouvrit dès le matin. Cette fois l'Assemblée se plut à faire attendre le Roi! Près d'une heure s'écoula entre le moment où on annonça son arrivée et celui où on l'introduisit. Moins que jamais, moi et les quelques amis du Roi avec lesquels je m'entendais, nous eussions voulu manquer cette séance. La fermentation avait tant augmenté, les passions et la haine grossissaient tellement chaque jour, que nous avions conçu des alarmes pour la sûreté du Roi et de ses nobles défenseurs. Le Roi n'était préservé que d'une façon illusoire, on savait ce que valaient la protection et la force de l'Assemblée devant le pouvoir plus réel et à peine dissimulé de la

Commune, qui, par le fait, tenait la famille royale entre ses mains.

La Commune, ne s'inspirant que des volontés du peuple, était l'interprète officiel de ses instincts les plus féroces et les plus grossiers ; elle n'eût opposé qu'une résistance de convention aux emportements de la multitude, et l'on pouvait craindre que la rage aveugle de celle-ci ne se portât aux derniers excès.

L'Assemblée avait fait elle-même l'aveu de son impuissance par le mot naïf échappé à Tallien, lorsque la Convention, sur la proposition d'un de ses membres, avait décrété que Louis Capet, pendant la durée de son procès, pourrait communiquer avec sa famille : « La Commune ne le voudra pas ! » s'était écrié Tallien. Cette réplique, censurée par l'Assemblée comme injurieuse, donnait la véritable mesure de son autorité.

Nous nous tenions aux abords du Manège, où l'arrivée et le départ du Roi n'étaient peut-être pas sans danger pour lui. Nul ordre ne régnait dans cet asile prétendu des lois ; nulle consigne n'était donnée ou du moins observée ; la foule pénétrait jusques au seuil des salles de séance, elle encombrait les couloirs étroits et les abords tortueux des Feuillants. De sinistres figures accueillaient les députés à leur passage, leur jetant souvent l'injure et la menace ou de féroces encouragements selon qu'ils excitaient leurs sympathies ou leurs défiances.

M. de Malesherbes paraissait être plus spécialement en butte à la malveillance de ce public, comme si la haine croissait en proportion du respect que méritaient ceux auxquels elle s'attachait. Redoutant tout pour ce vénérable

vieillard, je l'avais escorté ce jour-là jusqu'à la porte du vestibule où il devait attendre le Roi.

J'avais quitté la salle pour rejoindre M. de Malesherbes comme je l'avais amené, et lorsque je l'eus reconduit à sa demeure, je revins aux Feuillants, désireux d'entendre cette séance si importante que j'avais quittée au moment où elle s'animait d'une façon extraordinaire. — Je la retrouvai dans le même paroxysme de fureur ; les cris, l'injure, la menace se croisaient sans interruption, et l'Assemblée se sépara tard, dans une agitation à peine calmée.

Il était intéressant de se rendre compte des impressions individuelles que les députés en emportaient. Je me mêlai autant que je pus aux groupes qui se formaient à la sortie. J'étais attentif à saisir les paroles d'un girondin que je venais de reconnaître, lorsqu'une autre voix attira mon attention : « Le b. . . . a montré de l'assurance ! mais nous saurons bien lui faire baisser la tête. » Je me retournai et je reconnus Marat, dont un geste horrible et trop significatif accompagnait ces paroles. Bien des fois depuis, je me suis demandé par quel heureux hasard j'ai résisté à la forte tentation de me jeter sur le misérable !

Je parvins à me glisser au dernier rang d'une tribune, d'où je me trouvais bien placé pour contempler le malheureux monarque ; cette fois je remarquai un léger changement dans son attitude : elle n'était assurément pas moins ferme ni moins digne que lorsqu'il parut pour la première fois devant l'Assemblée, mais il me sembla qu'elle respirait moins de confiance encore dans le terme de sa destinée, et l'expression plus marquée de la résignation était peinte sur ses traits.

Il suivit très-attentivement la longue et belle plaidoirie de M. de Sèze ; au calme qu'il conservait on aurait pu croire qu'il écoutait avec intérêt la discussion d'une cause qui lui était étrangère. Plusieurs fois des marques d'approbation se produisirent, aussitôt réprimées par le murmure des tribunes, auquel les membres de l'Assemblée prenaient part. Le Roi, dans ces courts instants d'interruption, promenait ses regards autour de la salle, cherchant d'où partaient les indices favorables sitôt étouffés.

Le discours de M. de Sèze était beau, parfaitement fait au point de vue de la logique et de l'évidence, et aurait convaincu de vrais juges ; mais que peut le raisonnement contre le parti pris ? M. de Sèze n'eut pas de ces mouvements entraînants qui peuvent surprendre la malveillance et la désarmer ; le Roi lui-même lui avait fait supprimer des passages éloquents qui eussent pu ébranler l'Assemblée, ne voulant pas, disait-il, *devoir son salut à l'attendrissement, mais à la justice de ses juges*. Il oubliait, dans le scrupule et l'élévation de sa conscience, que ceux auxquels il avait affaire n'en avaient plus ! Un mot cependant fit courir dans l'Assemblée ce léger frémissement que la vérité bien éloquente arrache parfois aux cœurs les plus endurcis ; ce fut lorsque le défenseur du Roi s'écria : « Je cherche en vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs », parole terrible et sublime qui ne trouva pas d'écho dans ces âmes inaccessibles au remords.

Le Roi à son tour se leva ; j'ai entendu ces touchantes et mémorables paroles : « En vous parlant pour la dernière fois peut-être, je vous déclare que ma conscience
« ne me reproche rien. Mon cœur est déchiré de trouver

« dans l'acte d'accusation l'imputation d'avoir voulu faire couler le sang du peuple..... » Jamais, quelque longue que puisse être ma vie, je n'oublierai l'intonation de ces paroles dans la bouche du Roi. Son organe un peu rude, adouci par une émotion visible, quoique contenue, devenait plus sonore et plus pénétrant. Ah ! parmi ces hommes qui apprêtaient contre lui les effets trop sûrs de leur haine, pas un n'eût osé se lever et démentir cette voix dont l'accent seul eût porté sa conviction dans des cœurs sincères, ces paroles bien simples, mais qui étaient l'attestation de la vérité elle-même contre le crime et la mauvaise foi.

L'Assemblée, dont l'attitude avait été relativement tranquille pendant cette séance, se livra, après le départ du Roi, à la discussion la plus orageuse. Lanjuinais, Pétion lui-même, dans de courageux discours, s'efforcèrent de combattre encore le décret par lequel la Convention s'était reconnu le droit de juger Louis XVI. Marat, Robespierre, Couthon surtout, au milieu du tumulte et des vociférations de l'Assemblée, firent maintenir l'inique décret.

Dès le lendemain 27 décembre, la discussion fut reprise et continua jusqu'au 7 janvier, au milieu des agitations chaque jour croissantes des partis. Quelques sympathies, de plus en plus timides, s'efforçaient encore de sauver les jours du Roi. Les girondins conservaient manifestement le désir de l'arracher à la mort, moins peut-être par humanité que dans l'intérêt de leur triste politique. Peut-être n'étaient-ils pas insensibles au désir d'éviter un si grand crime, mais ils cherchaient aussi à contre-balancer

l'influence des jacobins, et la tête du Roi devenait l'enjeu d'une lutte impie.

Nous en étions réduits cependant à mettre notre espoir sur la conduite des girondins. Il faut le dire aussi, ceux qui n'ont pas vécu en ce temps de bouleversement et de transformation ne peuvent se rendre compte de ce qu'inspirait encore la royauté à cette époque. Le prestige qui l'avait entourée pendant tant de siècles ne pouvait mourir tout à coup, même dans l'âme de ceux qui s'en déclaraient les ennemis forcenés, et le crime qui se préparait était un forfait si énorme aux yeux même de ceux qui l'appelaient de leurs cris de rage, qu'ils hésitaient encore, et l'on pouvait espérer qu'ils reculeraient au moment de le commettre.

Les derniers jours qui précédèrent la condamnation du Roi furent activement employés par tous ceux qui conservaient un faible espoir de sauver sa vie. On se désignait les quelques députés qui paraissaient incertains et que l'on pouvait essayer d'ébranler. Des manifestations non équivoques avaient appris à tous que l'infortuné souverain conservait les sympathies publiques. Le 14 décembre, veille même du jour où l'Assemblée devait voter sur le sort du Roi, il avait fallu faire évacuer la salle du Théâtre-Français, où l'on jouait l'*Ami des lois*.

Cette pièce fort en vogue était remplie d'allusions courageuses au drame qui allait se dénouer. Chaque soir elle excitait une vive émotion parmi les spectateurs ; mais pendant cette soirée, de violents applaudissements couvrirent des voix qui semblaient faire appel à la pitié et à la justice ; des murmures violents leur répondirent, et le trouble fut porté à son comble.

Je ne restais pas inactif pendant ces jours de deuil et d'angoisse, que ma jeunesse semait encore d'illusions consolantes. Je ne pouvais croire à ce que je redoutais; l'humanité m'apparaissait encore sous de trop belles couleurs pour ne pas la supposer accessible à la générosité et aux nobles passions qui pouvaient combattre les mauvaises et les vaincre.

Je connaissais quelques députés, je pouvais arriver plus ou moins directement jusqu'à d'autres, et je m'étais chargé du soin d'agir près d'eux. Plusieurs m'avaient fait des promesses qui se démentirent sous l'action de la peur! La lâcheté conduit facilement à l'abîme celui qui n'a pas puisé la force de l'âme dans la fermeté des principes.

Guillerault, de la Nièvre, fut l'un de ceux qui votèrent ainsi contre leur premier projet et leur propre opinion. « J'espère que vous ne me faites pas l'injure de croire que je voterai la mort de Louis XVI », m'avait-il dit dès les premiers mots. Je l'assurai, et c'était la vérité, que j'avais répondu de lui. J'avais été plusieurs fois chez lui sans le trouver; un de ses amis me dit en riant: « Si vous voulez le voir, allez chez Nicolet, il y est tous les soirs; frappez à la loge de mademoiselle X... » C'était celle d'une actrice qui avait alors une sorte de vogue. Je suivis ce conseil, je frappai à la loge: ce fut le député qui ouvrit. Il me suivit sur le boulevard; notre conversation fut longue, j'ai su qu'il en avait rendu compte à sa maîtresse, et qu'elle l'avait fort encouragé à voter contre la mort.

Nous passâmes en revue les députations de son département; il me donnait des renseignements sur ses collègues: « Celui-ci est un misérable, il n'y a rien à faire... cet autre

est un poltron... n'allez pas à ce prêtre apostat, il vous livrerait. » Cet homme qui me parlait ainsi (et il ne me trompait pas), cet homme qui le jour du vote venait de se prononcer pour l'appel au peuple, qui le matin même encore avait promis à sa maîtresse de *rester ferme*, cet homme intimidé, bouleversé par les cris de quelques cannibales, arrive à la tribune. En le voyant paraître, je dis au jeune Isidore Langlais qui prenait avec moi des notes que l'on portait à M. de Malesherbes : « Oh ! celui-là est sûr ! » et comme nous écrivions son nom sur la liste que nous nommions *blanche*, quoique cette couleur fût souvent bien terne... nous entendons ces mots prononcés presque à voix basse : « *La mort...* » Ce fut un coup de foudre pour moi ¹.

Plus d'une fois j'eus occasion de recueillir des témoignages d'intérêt pour l'auguste victime dans les derniers rangs de la société, là où l'on devait le moins les attendre. J'en eus d'autres exemples que celui de cette jeune actrice pressant chaudement un conventionnel de repousser la mort du Roi. Deux jours avant l'issue funeste du procès, je me présentai chez Coffinhal, depuis vice-président du tribunal révolutionnaire, dont l'influence était grande sur plusieurs conventionnels, et qu'on se figurait contraire à la peine de mort en raison des théories philanthropiques et humanitaires qu'il avait affichées en plusieurs occasions.

Je m'étais muni d'une lettre d'introduction d'un député de mon pays ; sans dire à celui-ci le but de ma visite, j'eus

¹ Dans ce même département de la Nièvre, le député Jourdan, que l'on croyait disposé à voter la mort, demanda à la tribune le bannissement. Ce vote sauva le Roi ; il fut également celui de Dugenne, du Cher.

quelque peine à pénétrer jusqu'à Coffinhal. Il était de bonne heure, et l'on me dit qu'il n'était pas encore levé ; enfin, sur mes instances répétées, on se décida à me faire entrer. J'abordai mon sujet avec résolution, comptant plus sur l'entraînement de ma parole enthousiaste, pour lui arracher une promesse, que sur des raisonnements dont le point de départ divergeait par trop entre nous. Effectivement, mon interlocuteur fut plus surpris que choqué de mes efforts pour le persuader ; il m'opposait tous les grands mots alors en usage du *salut de la patrie*, de *l'oppression des tyrans*, mots sonores qui ont recouvert tant de crimes, voilé tant d'erreurs grossières, et séduit enfin tant d'esprits faibles.

De mon côté, je parlais de liberté et d'humanité, de la nation assez grande pour ne pas recourir à la vengeance, et nous n'avancions pas beaucoup sur le terrain de la conciliation.

La pièce où je me trouvais était mal éclairée par un volet, entr'ouvert seulement au moment où j'étais entré ; je ne distinguais qu'imparfaitement la figure de Coffinhal, encore couché au fond de son alcôve. Tout à coup, une petite voix perçante se fit entendre, semblant sortir de dessous les couvertures : « Il a raison, ce jeune homme, disait-elle, tu devrais faire ce qu'il dit. — Tais-toi, reprit le voisin. — Je t'en prie, mon petit Coffinhal, ne laisse pas voter la mort de ce pauvre homme. » Je fus très-surpris de voir mes instances appuyées si chaudement par cet étrange auxiliaire, et je dois dire que ses efforts de persuasion me parurent beaucoup plus efficaces que les miens. Ils arrachèrent une demi-promesse que je n'aurais pas obtenue seul. Il m'était impossible de douter de la na-

ture des relations dont j'étais témoin, non plus que de la position sociale de ma nouvelle coopératrice; les termes employés, les séductions mises en œuvre ne permettaient pas d'hésitation à cet égard.

J'ai pensé souvent depuis à cette scène bizarre, où la voix du vice se faisait éloquente à sa manière pour défendre l'innocence dans sa plus auguste personnification.

Le moment décisif approchait, et chaque jour, chaque heure voyait augmenter la fermentation des esprits, déçue par l'horrible angoisse de l'attente. La séance du 14, à laquelle le vote avait été ajourné, fut employée à débattre la manière dont les questions seraient définies et posées. Le 15 seulement, elles furent mises aux voix; la longueur de l'appel nominal sur chacune des deux premières questions absorba cette séance jusque fort avant dans la soirée.

Sur le premier point : Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentats contre la sûreté générale de l'État? la majorité compacte s'était prononcée pour l'affirmative par 683 voix sur 749. Sur la seconde question : Le jugement, quel qu'il soit, sera-t-il envoyé à la sanction du peuple? l'opinion se divisa davantage. En dehors des membres absents, de quelques autres qui eurent le courage de se récuser, 281 voix votèrent l'appel au peuple contre 423 qui le rejetèrent. Il y avait donc eu une progression notable dans la résistance. L'appel au peuple était considéré comme le salut du Roi.

On savait de chaque côté que la nation, sérieusement consultée avec le délai que cette mesure nécessitait, n'eût jamais ratifié le jugement qu'on prononçait en son nom; certains crimes peuvent être dus seulement à l'effervescence

des passions révolutionnaires, qui ne se manifeste dans toute sa violence que chez ceux qui, placés à la tête du mouvement, l'exploitent, ou bien encore par les masses inintelligentes qui servent la fureur sans l'approfondir.

Le résultat du scrutin de cette première journée semblait être favorable plutôt que contraire à nos espérances, et pendant cette nuit trop longue où tous les cœurs étaient agités d'une fièvre intense, les prévisions inclinaient vers un dénoûment moins tragique. Je crois pouvoir affirmer que dans la matinée du mercredi 16 janvier, cette impression était presque générale, et que beaucoup de députés, encouragés par elle, apportaient à la séance des intentions bien différentes de ce qu'allait être leur vote. Mais si quelque confiance renaissait d'un côté, de l'autre, la rage s'était accrue dans une proportion effrayante : elle se déchainait avec une inexprimable violence, et lorsqu'en arrivant au Manège, les députés traversèrent au milieu des clameurs les flots d'une populace en démence qui vomissait contre eux la menace et l'injure, beaucoup perdirent leur sang-froid.

Sans vouloir faire à la peur une part trop large et trop humiliante pour la dignité de l'homme, on ne saurait s'abuser sur les effets si fréquents de l'intimidation. Le courage moral, bien plus rare que l'autre, est susceptible de contagion, et se répand comme l'électricité, dans une Assemblée, en la dominant. Les abords de la Convention nous ôtèrent toute confiance. L'intérieur de la salle n'était pas plus rassurant : les tribunes étaient envahies par leur personnel habituel, plus exaspéré que jamais et contenant à peine, au début, l'excitation qui allait bientôt éclater. Le

visage bouleversé de la plupart des députés décelait tant d'émotions diverses qu'on ne savait laquelle y lire.

La journée entière s'écoula dans la préparation de l'appel nominal, dans la discussion de plusieurs mesures qui s'y rattachaient; l'attente, en se prolongeant, détendait de plus en plus les âmes et affaiblissait les résolutions. Quelles interminables heures! Ce fut dans la soirée seulement que l'appel commença, moment décisif qui allait imprimer à notre histoire une ineffaçable tache de sang! Jamais assurément, dans aucune circonstance, l'attention humaine ne fut excitée à un pareil degré; tous les cœurs, les regards, les gestes dirigés vers la tribune étaient suspendus aux paroles qui allaient en tomber.

Nous avons appris, pendant la séance même, que l'appel nominal commencerait par la lettre G, que le sort avait désignée; elle ne s'appliquait pas au nom des députés, mais au département; les girondins devaient donc voter des premiers. M. de Malesherbes en avait tiré un favorable augure, comptant sur l'entraînement de leur exemple pour arracher aux indécis un vote favorable comme celui qu'on attendait d'eux.

Un redoublement d'intérêt se manifesta dans la salle lorsque, après 18 ou 20 votes partagés entre la mort et le bannissement, et qui émanaient des représentants de la Haute-Garonne et du Gard, on vit Vergniaud monter à la tribune, Vergniaud, le premier des girondins. La stupeur accueillit le mot de *mort*; il parut plus sinistre encore dans cette bouche, de laquelle on l'attendait moins. Un seul vote devait dépasser l'étonnement que produisit celui-ci; mais ce mot prononcé par Vergniaud semblait prendre la valeur

d'un arrêt; tout le monde comprenait en effet ce que cette véritable défection présageait et allait entraîner.

Les girondins humiliant leur orgueilleuse indépendance jusqu'à contribuer, par la mort du Roi, au triomphe des jacobins, rien ne résisterait plus au flot victorieux. La Montagne ne dissimula pas ses dédaigneux sourires. Robespierre affecta de rester plus calme, mais n'épargna pas non plus des gestes de pitié. Ces insolences châtiaient déjà la faiblesse des girondins.

Malgré le découragement qui avait assailli tout à coup les amis du Roi, nous conservions des lueurs d'espoir en voyant les votes se balancer presque également entre la vie et la mort. Nous étions plusieurs les inscrivant, à mesure qu'ils se formulaient, sur des notes que l'on portait à M. de Malesherbes. Le vénérable défenseur du Roi s'était rendu dans la soirée près de son auguste client. Il est impossible de rendre, même imparfaitement, les impressions de cette interminable séance, qui se prolongea sans interruption jusqu'au lendemain soir à onze heures. La lenteur que le développement des opinions apportait au résultat final, s'ajoutait au supplice d'une impatience si motivée. La nuit, toujours sinistre par elle-même, augmentait le caractère lugubre de cette scène effrayante; les clartés indécises qui éclairaient inégalement la salle auraient agi même sur des masses moins excitées qu'on ne l'était dans cette émouvante assemblée. Enfin, les clameurs des tribunes proférant des cris de mort formaient avec tout cet ensemble un tableau que la mémoire ne peut oublier, mais ne saurait décrire.

Cependant, l'issue fatale de cette lutte toujours inégale

entre le bien et le mal, entre le crime et la vertu, donna pour résultat un chiffre qui expliquait l'incertitude où nous étions demeurés, puisque, jusqu'au dernier moment, *sept voix* seulement donnèrent gain de cause à la Révolution! Ce dénoûment était peut-être le plus douloureux qu'on pût subir. Si peu de votes eussent changé toutes choses en se modifiant, et auraient sauvé le Roi! C'était avoir touché le succès sans pouvoir le saisir, et l'on ne pouvait se défendre d'avoir la rage dans le cœur, quand on songeait à tous ceux qui, entraînés par les mobiles les plus honteux, avaient menti à leurs propres convictions en prononçant le jugement inique qui faisait d'eux les meurtriers de leur roi! Quelques courages impuissants essayèrent jusqu'au dernier moment d'arrêter le courant, et leurs efforts, incapables de le contenir, soulagèrent du moins le sentiment de dégoût que l'humanité inspire en de tels moments. On vit, pendant les opérations très-longues du recensement des votes, un député malade se faire apporter à la Chambre, et de sa voix éteinte voter contre la mort! Cet acte d'énergie perpétuera le noble souvenir de Duchâtel au milieu de ces sombres annales. Vergniaud, comme président, fut appelé à prononcer devant l'Assemblée l'arrêt qu'elle venait de rendre. Il le fit avec une émotion évidente, à laquelle le remords devait prendre part!

Avant la fin de la séance, les défenseurs du Roi furent introduits et vinrent formuler en son nom un appel à la nation, que Louis XVI avait tracé de sa main, et dont ils donnèrent lecture. MM. de Sèze et Tronchet invoquèrent l'illégalité du jugement qui, pour se conformer au code pénal, aurait dû obtenir les deux tiers des voix. Enfin, le

vénérable Malesherbes, à son tour, prononça quelques paroles, entrecoupées par ses larmes, dont l'effet irrésistible se produisit un instant, même sur les cœurs endurcis auxquels il s'adressait. Que ce noble vieillard fut grand à mes yeux dans cette séance!... Que j'aurais voulu être *lui*!... L'émotion qu'il produisit fut passagère autant qu'infructueuse, la peur et la bassesse étouffèrent tout sentiment humain.

C'est appuyé sur mon bras que M. de Malesherbes quitta la Convention ; ce bras, trop honoré de lui servir d'appui, tremblait d'émotion et aussi de colère. Je ne savais pas réprimer les élans d'une surexcitation que de longues heures de contrainte avaient portée à son comble. Je cherchais un soulagement à ma douleur dans la pensée d'exposer ma vie pour sauver celle du Roi, et j'entretins M. de Malesherbes du plan qu'avait formé une bande nombreuse de jeunes gens et d'hommes dévoués pour se jeter sur le passage du Roi et pour l'enlever à ses bourreaux. Il n'était pas impossible d'entraîner le peuple, dans les rangs duquel on comptait bien des amis secrets qui n'attendaient qu'une impulsion.

M. de Malesherbes me dit qu'instruit déjà de ce projet, il en avait parlé au Roi, et que celui-ci s'opposait formellement à une tentative de ce genre. Je réclamais contre cette auguste volonté qui nous arrachait notre dernier espoir. M. de Malesherbes insista avec force sur la nécessité de lui obéir, et l'inutilité des efforts que nous pourrions tenter. Je me soumis sans être bien convaincu, et je lui promis de faire connaître la défense royale, dernier trait de la bonté de Louis XVI, qui ne voulait pas exposer notre vie pour

épargner la sienne ! Je perdis, avec ce projet, la seule consolation qui me soutint encore.

Le lendemain, 18, la validation du scrutin fut mise en doute, discutée, puis reconnue, mais elle remplit la séance, et ce fut le 19 seulement, ou plutôt dans la nuit suivante, que la question du sursis, débattue à la fin de la fatale séance du 17, put être mise aux voix. Elle pouvait remettre tout en question, car du temps gagné, c'était le salut du Roi. Mais le succès avait déjà trop montré de quel côté il se tournait pour que les indécis et les lâches ne s'y rangeassent pas d'eux-mêmes. Ces natures-là peuvent encore risquer un acte d'énergie lorsque le succès n'a pas dit absolument son dernier mot ; mais lorsque les chances se dessinent trop nettement, on ne peut plus espérer d'arrêter la foule des poltrons.

Cette fois, la majorité ne se contenta plus du strict nécessaire, elle put étaler le luxe de ses voix surabondantes qui s'élevèrent à trois cent quatre-vingts suffrages contre trois cent dix ! On vit ainsi des députés qui n'avaient pas voté la mort se prononcer contre le sursis de cette même peine qu'ils avaient repoussée. Naturelle conséquence de la bassesse, qui se fait servile en proportion des hésitations qu'elle a d'abord opposées au crime. C'en était fait ! le meilleur des rois, le plus vertueux des hommes allait périr, condamné par les mandataires de ce peuple pour lequel il avait plus fait qu'aucun des rois ses ancêtres, frappé au nom de la liberté que, le premier, il avait voulu édifier. Ami sincère des progrès nécessaires, il n'avait pas seulement accepté, mais encouragé les institutions nouvelles ; enseignement redoutable pour l'avenir et pour les rois qu'animerait un

jour le noble désir de satisfaire aux besoins de leurs peuples ! Ceux-ci se contentent rarement de la liberté qu'on leur accorde, ils ne croient l'avoir obtenue que lorsqu'ils l'ont arrachée par la force. La mort du Roi et les excès de la Révolution ont porté en France un coup funeste au règne de la vraie liberté, et l'ont pour longtemps écartée d'elle ; puissent-ils ne l'avoir pas rendue à jamais impossible¹ !

¹ Les fragments qui concernent la mort du Roi furent écrits sous l'Empire.

CHAPITRE II

Origine et causes de la Révolution. — Ministres de Louis XVI : Calonne et Necker. — Les états généraux. — Mirabeau, sa funeste influence. — Marche fatale de la Révolution après la mort de Louis XVI. — Lettre de Samson, remise en 1825 à M. Hyde de Neuville. — Le 31 mai, le peuple méconnaît l'autorité de l'Assemblée constituante. — Les départements se coalisent. — Excès révolutionnaires de Fouché à Nevers. — M. Hyde de Neuville défend Pierre Mauge et l'arrache à l'échafaud. — On poursuit le jeune royaliste. — Il est traîné dans les cachots de Cosne. — Une liberté provisoire lui est accordée. — La Terreur suit son cours. — Infortune de la Reine, arrachée à ses enfants et à Madame Élisabeth. — Des cœurs dévoués battent pour elle. — M. Hyde de Neuville entre en relation avec Michonis, inspecteur des prisons. — Complot formé pour délivrer la Reine. — Bruits qui circulent à ce sujet. — La conspiration n'est point découverte, mais la surveillance redouble. — Toute tentative impossible. — M. Hyde de Neuville, compromis, quitte Paris.

Pour se rendre compte de l'aveuglement insensé qui peut conduire une nation non-seulement à un crime aussi exécrable, mais à une pareille faute au point de vue politique, il faut en rechercher le principe et les causes dans les événements qui précédèrent le règne de Louis XVI. La nullité, la faiblesse, et par suite l'avilissement du gouvernement de Louis XV, les fautes de la Régence, ne suffisent pas à l'expliquer. On doit signaler aussi cette fausse philosophie qui, abusant de la faiblesse des rois, tonna impunément contre eux, dénoua les liens sacrés qui unissaient les peuples au trône, et parvint, en séduisant jusqu'à la vertu même, à saper les fondements d'une antique monarchie pour élever sur ses débris les plus honteuses tyrannies (celle du sang d'abord, et bientôt celle des armes, plus glorieuse, mais non moins funeste). De tous ces novateurs ardents, apôtres ou précurseurs des idées révolutionnaires qui, pour mieux tromper

les âmes fières et généreuses, firent parler d'abord à la liberté un si mâle langage, les uns ont arrosé le sol de la patrie du sang de l'innocence, les autres, renégats hypocrites, ont rampé à l'envi devant le pouvoir sous sa forme la plus oppressive.

Ces deux termes extrêmes et inévitables de toute révolution n'ont rien fondé ; la licence effrénée n'a pas été moins nuisible au cours régulier des institutions nouvelles et au développement de la liberté que la répression violente qui lui succéda. Les uns en calomniant la liberté par les crimes commis en son nom, les autres en bannissant jusqu'à son nom, lui ont été également funestes. Grande et terrible leçon pour l'histoire, et qui ne sera pas sans utilité pour le genre humain, car elle ne doit pas moins servir à détromper les peuples qu'à éclairer les rois.

Louis XVI avait apporté sur le trône les vertus qui font les bons pères de famille, mais ne suffirent point aux chefs des empires. Il ne désirait, ne demandait que le bonheur du peuple. Trop faible, trop modeste, pour oser se laisser guider par son propre jugement, il appelait à lui les hommes qui paraissaient jouir de l'estime publique, et qui offraient au moins la garantie de leur réputation. Infortuné monarque ! qui oserait dire qu'il ne fut toujours guidé par le désir de céder au vœu de ses peuples, par le besoin de les voir heureux?... Il n'avait de Henri IV ni les grandes qualités ni les faiblesses, mais il en montrait toutes les intentions et en avait l'inépuisable bonté. On ne saurait nier que ses talents furent inférieurs à ses vertus. Mais lorsqu'on étudie la marche irrésistible des événements qui emportèrent la Révolution bien au delà de son premier but, on se demande quel génie assez puissant aurait pu arrêter le torrent impétueux ; à quel moment précis et par quel acte assez énergique on eût enchaîné le flot envahissant, en lui disant

comme le Créateur : « Tu n'iras pas plus loin ! » Un homme, un seul homme peut-être, Mirabeau, aurait pu lui opposer des digues ; mais la mort, complice de l'anarchie qui lui préparait tant de victimes, emporta celui dans lequel la Révolution pouvait rencontrer un adversaire et un modérateur.

Les ministres que Louis XVI avait successivement appelés au pouvoir s'étaient tous successivement montrés incapables. Maurepas, vieillard aimable, courtisan habile, mais ministre faible, indécis, cherchant moins à combler l'abîme qu'à le faire oublier, conserva un pouvoir tranquille, et ne fit rien pour être haï ou regretté.

Turgot vint ensuite ; ses intentions étaient pures et ses vues libérales ; sous un roi fort, il eût opéré le bien ; mais il n'avait pas assez de force dans le caractère pour résister longtemps à ces intrigues de cour qui ne cessent d'assaillir l'homme en place, et que le génie foudroyant de Richelieu lui-même eut souvent beaucoup de peine à surmonter.

Turgot était l'un des principaux économistes de son temps. On rencontrait parmi ceux-ci deux sortes de gens. Les uns, désirant de bonne foi une réforme dans les abus et principalement dans les finances, ne s'occupaient que de plans véritablement utiles. Ils auraient pu servir la patrie en éclairant le gouvernement. Mais bientôt des rêveurs en économie politique suivirent leur bannière ; ces derniers brouillèrent toutes les idées et formèrent une secte de novateurs d'autant plus dangereuse qu'elle ne parlait que de bien public, que de réformes favorables *au peuple* ; enfin, le *déficit* devint leur grand prétexte, et quand on pouvait si bien le combler, on aima mieux le conserver

comme un moyen assuré d'exciter la multitude à l'insurrection.

Enfin, un homme qu'on annonçait comme devant sauver la patrie fut mis à la tête des finances ; de sages lois marquèrent ses débuts. Il commença par publier un livre qui pouvait produire d'heureux effets ; mais bientôt son administration fut troublée, et par sa propre ambition, et par les intrigues de ses ennemis. Necker fut remplacé par deux hommes estimables, Joly de Fleury et d'Ormesson, qui n'apportaient que des vertus inutiles, et furent bientôt écrasés par le fardeau qui pesait sur eux.

Calonne obtint le portefeuille ; cet homme célèbre, dont on exagéra beaucoup l'immoralité, eût sauvé peut-être la France, si l'on eût secondé son génie. Calonne avait sans doute trop de frivolité dans le caractère. Ministre prodigue, il eût peut-être mal administré la fortune de l'État ; mais ses vues étaient profondes, ses plans de réforme salutaires ; en les rejetant, les notables entr'ouvrirent le gouffre fatal de la Révolution. Au lieu d'apprécier les projets hardis d'un homme supérieur, on examina sa conduite, on voulut juger son caractère.

Calonne était de ces hommes aimables qui ne peuvent refuser une grâce... Sa libéralité beaucoup trop grande, condamnable, sans doute, armait contre lui les amis de l'ordre et de l'économie. Calonne avait à combattre aussi cette secte de novateurs qui, méditant une grande révolution, redoutaient avec raison un ministre qui pouvait en détruire le prétexte. En effet, le déficit comblé, l'impôt territorial établi, quel moyen restait-il d'entraîner une nation qui ne voulait que la suppression de quelques abus ?

On reprocha à Calonne d'avoir contribué au mal, et l'on ne voulut point accepter de lui le remède. Cet homme, dont le parti Necker se plut à exagérer les prodigalités, fut forcé de quitter le royaume. On l'a vu depuis, dans l'exil, donner l'exemple de la plus noble générosité, et faire le sacrifice de sa fortune entière à cette famille royale qui, peut-être, l'avait abandonné trop facilement, et qui ne fut pas toujours juste envers lui.

Les notables recherchèrent la cause du *déficit* et ne firent rien pour y remédier; la Cour les congédia, et bientôt la scène fut occupée par un prélat ambitieux qui, toute sa vie, avait aspiré au ministère, et qui n'y arriva que pour prouver son impuissance. L'archevêque de Sens doit être jugé par l'aveu honteux qu'il fit depuis publiquement, *de n'avoir eu en vue dans sa carrière ministérielle que l'avènement de la Révolution*. Ce ministre spirituel, intrigant, fut le premier à appuyer la demande du Parlement, qui avait osé proposer la convocation des états généraux. C'était le but où tendaient tous les efforts des partisans de la réforme; c'était surtout celui de M. Necker, qui savait mieux que tout autre que cette Assemblée n'était pas nécessaire pour remédier au mal, mais qui la regardait comme indispensable au développement des nouvelles théories. Il a dévoilé tout le mystère en écrivant : *Le déficit était un jeu d'enfant*.

Necker fut rappelé au ministère; grâce à sa réputation, il devint un instant l'espoir de tous les partis; il est certain qu'il pouvait sauver la France, mais la gloire qui s'offrait alors devant lui ne suffisait point à son ambition. Sans renverser le trône, Necker voulait arriver à ce haut

degré de pouvoir qui met le ministre au-dessus du monarque. Nouveau maire du palais, il voulait devenir l'homme de la nation pour n'avoir plus rien à redouter de la volonté du prince ou des intrigues de la cour. Habile financier, Necker était de ces hommes qui en imposent facilement au vulgaire par une conduite prudente, étudiée, méthodique. On ne l'aimait point, mais on le respectait ; et s'il eut peu d'amis, il comptait alors de nombreux partisans.

Necker, dans la vie privée, pouvait avoir des vertus ; mais son ambition, son orgueil, le perdirent et firent le malheur de la France. Il ne fut pas longtemps à se repentir d'avoir fait appeler les états généraux, qu'il croyait pouvoir maîtriser à son gré ; mais la noblesse le détestait, et le tiers état avait à sa tête des hommes supérieurs, pleins d'énergie, ne voulant recevoir aucune direction. On les vit bientôt briser une idole qui ne leur inspirait aucune crainte et ne leur était plus utile : Necker fut exilé par la cour et presque aussitôt rappelé. Les Parisiens portèrent son buste en triomphe, mais ce fut la dernière lueur d'une gloire passagère, météore brillant, dont l'éclat s'efface au grand jour des événements.

Mirabeau, qui seul pouvait fixer les destins de la France, et dont le génie foudroyant devait s'élever d'un vol rapide au-dessus de toutes les autres ambitions, éclipsa, en paraissant sur l'horizon, la popularité du ministre. Ne pouvant lutter contre un homme non moins extraordinaire par ses talents que par la fougue de son audace, Necker prit le parti d'abandonner un théâtre où son rôle n'était plus que secondaire, et, au milieu de nos crises révolution-

naires, personne ne songea jamais à redemander un homme qui doit être considéré comme le principal auteur des malheurs de la France.

Il est probable qu'il se flattait encore d'un nouveau triomphe ; peut-être espérait-il qu'au milieu de la tempête, tous les regards se tourneraient vers lui, et que les peuples le rappelleraient à grands cris, comme le seul pilote habile et capable de sauver le vaisseau du naufrage ; mais, cette fois, l'orgueil de Necker fut déçu : il fallait à la Révolution des hommes d'une autre trempe que la sienne. Son éloignement des affaires ne fit aucune sensation ; et ce faux dieu serait tombé entièrement dans l'oubli, si son nom ne fût resté pour toujours attaché aux plus funestes souvenirs.

J'ai souvent entendu les partisans de M. Necker le justifier sur l'intention. Je crois qu'il est des situations politiques où l'on ne peut être inhabile impunément. C'est un crime que d'accepter un fardeau au-dessus de ses forces, que d'oser tenter des spéculations, des essais qui peuvent entraîner la chute d'un empire... Il assembla les états généraux ; ceux-ci firent la Révolution, amenèrent l'anarchie, et, par suite, le despotisme. En contemplant ce fatal enchaînement, Necker a pu se dire dans sa retraite de Coppet : « Voilà ce que la France me doit ; voilà le résultat de mes brillantes théories ! » Et un tel homme a cru pouvoir détruire et réédifier la plus auguste, la plus antique monarchie ! Les faits ont donné la mesure de ses grandes vues politiques.

Les états généraux sont assemblés ; Mirabeau, cet aigle destructeur, plane, tonne, ébranle l'édifice. La populace s'insurge, la cour se montre faible, ses amis l'abandon-

ment, des perfidies l'entourent, le crime s'enhardit, la tempête s'élève, le torrent déborde, le trône s'écroule et le monarque est enchaîné. Un seul homme pouvait tout arrêter, c'était Mirabeau, génie le plus extraordinaire peut-être du siècle. Il le voulut. Son immoralité avait été vaincue, ses disciples allaient plus loin qu'il n'avait ordonné; plein de mépris pour cette tourbe malfaisante, il allait la combattre, il allait d'une main hardie briser son propre ouvrage, quand la mort frappa sur lui. Ainsi sa mort et sa vie furent deux grandes calamités. On a dit qu'il mourut empoisonné. Les jacobins durent songer à le perdre, s'ils couronnèrent sa tombe. Jamais, peut-être, leur politique sanguinaire ne porta un coup plus funeste à la patrie, car Mirabeau pouvait encore la sauver!

Il ressort de l'étude approfondie de la Révolution une vérité qui est inscrite à toutes les pages de l'histoire, mais jamais peut-être en caractères aussi frappants. Je veux parler de la marche invariable, fatale, rapide, de tous les événements vers un même point, tragique accomplissement des desseins de la Providence en travail d'édification d'un ensemble de faits mémorables et mystérieux, sans exemple jusqu'ici dans l'histoire. Elle avait permis la chute de la vieille monarchie française : tout devint contraire à celle-ci, toutes choses semblèrent conspirer contre elle; les hommes lui échappèrent, tous les appuis lui manquèrent, sa force devint faiblesse, sa bonne foi s'enveloppa d'erreurs, ses efforts furent paralysés. Enfin, la grande ruine s'est faite, mais le cataclysme politique n'est point accompli. Nous savons ce qu'il a détruit, nous assistons à ses conséquences, mais l'avenir nous dérobe encore son dernier terme.

M. Hyde de Neuville n'a rien écrit sur la mort même de Louis XVI ; on peut croire qu'il redoutait l'insuffisance de sa plume à traduire de telles impressions. En effet, il ne faut même pas essayer d'analyser ce qui se passa en ce jour fatal, dans le cœur des sujets fidèles que l'infortuné monarque comptait encore dans Paris : il y a des degrés d'horreur et de consternation que la parole humaine affaiblirait en cherchant à les décrire. Dans la jeunesse surtout, l'âme, n'ayant épuisé aucune des facultés de ses sentiments, déploie pour la joie et la douleur des forces sans limites. On peut donc se représenter le désespoir de ce jeune homme, à qui la nature avait donné une si grande vivacité d'impressions. Il faisait partie d'un groupe d'hommes courageux qui avaient agité les projets de violence pour arracher le Roi à ses bourreaux ; on avait parlé de se jeter sur la voiture qui devait le transporter au lieu du supplice, et de profiter du trouble, de la surprise peut-être, pour soustraire la victime à son sort ; mais cette illusion, suggérée par un dévouement plus ardent que réfléchi, fut de courte durée. Le Roi, on le sait, par l'organe de M. de Malesherbes, s'était formellement opposé à une tentative dont l'insuccès était trop bien démontré d'avance ; il fallait donc renoncer au mouvement concerté. C'est l'honneur du dévouement que ces rêves impossibles ; la raison humaine les juge absurdes, mais le cœur les proclame sublimes.

Le forfait fut accompli ! Crime odieux, et, quoique imputable à un petit nombre, le crime n'en retombe pas moins sur un peuple, et la nation demeure responsable et punie peut-être ! Combien de temps de révolutions et de misères faut-il pour que cette tache de sang s'efface de l'histoire et cesse de peser sur les générations, si la victime n'a pas été reçue en holocauste pour le crime de son peuple ! La pensée se trouble et frémit en sondant ce mystère ; elle n'ose demander à Dieu quelle est la limite de l'expiation et la mesure de ses châtimens.

La postérité, mieux encore que nous, appréciera cet événement, dont le temps ne parvient pas à atténuer l'horreur. Elle proclamera une vérité que l'impartialité ne saurait hésiter à reconnaître dès à présent : c'est que tout ce que la Révolution a fait de grand et de bon, tout ce qui a survécu à ses ruines, toutes ses institutions durables, toutes ses libertés nécessaires, on les tient de Louis XVI et de son gouvernement, qui en furent souvent les promoteurs, et qui tout au moins y acquiescèrent toujours. Les excès de la Révolution n'ont rien fondé; ils ont tout compromis en dépit de tout ce que les passions ont allégué depuis à ce sujet. La mort du Roi était donc inutile en même temps qu'odieuse : et ce que diront encore nos annales, c'est que la première application de ces conquêtes, la plus large, la plus consciencieuse, on la doit au gouvernement de la Restauration. Que de préventions devaient s'anéantir et d'échafaudages s'écrouler devant cette irrécusable et simple réflexion !

Tous les écrivains de la Révolution ont décrit la profonde stupeur qui enveloppa Paris le 21 janvier. La *terreur* était bien véritablement inaugurée dans ce jour fatal, et si elle demeura inerte et muette, elle se manifesta du moins par des signes non équivoques. M. Hyde de Neuville habitait alors chez des amis de sa mère, dans une famille qui devait fournir à la sienne plus d'une génération de cœurs dévoués et fidèles¹. L'excellente madame de Congy, alarmée de l'exaltation du jeune royaliste et craignant les dangers qu'il pouvait si facilement s'attirer, imagina un prétexte ingénieux pour le retenir au logis. On avait parlé de

¹ Les deux fils de madame de Congy, MM. de Congy et de Charant, restèrent les amis les plus intimes de M. Hyde de Neuville et de son frère. Cette amitié, qui persévère dans les deux familles, est de celles qui défient le temps.

visites domiciliaires qui devaient se faire ce même jour dans Paris. Madame de Congy prétendit avoir reçu l'avis secret qu'une de ces fâcheuses perquisitions aurait lieu chez elle, et qu'on pouvait craindre que son mari fût arrêté; elle décida ainsi son jeune hôte à ne les point quitter, et, pour plus de sûreté, elle le renferma sous clef sans qu'il s'en aperçût.

Peut-être n'est-il pas inopportun de placer ici le souvenir d'un fait dont la date est cependant beaucoup plus récente. M. Hyde de Neuville, qui, le 21 janvier, se consumait de rage dans son impuissance à secourir le Roi, devait plus tard rendre à sa mémoire un service qui se rattachait à ce fatal jour.

C'est par ses soins et son entremise, en 1825, que fut arrachée à l'oubli l'importante et curieuse lettre du bourreau Samson, dont le témoignage irrécusable a rendu un si éclatant hommage à l'intrépide fermeté du Roi, en même temps qu'elle a donné de précieux détails sur ses derniers moments. Cet intéressant document se trouvait entre les mains de M. Tastu, lorsqu'un de ses amis, M. Aimé Martin, secrétaire rédacteur de la Chambre, en parla à M. Hyde de Neuville, qui s'empressa de le communiquer à M. de Chateaubriand. La lettre parut dans les notes que celui-ci ajoutait alors à son *Essai historique*. M. de Beauchesne l'a également reproduite dans son admirable *Histoire de Louis XVII*; mais quoique publiée plusieurs fois déjà, on ne saurait trop la répandre. Elle trouve naturellement sa place dans la vie du royaliste fervent qui contribua à la faire connaître, et elle complète ce qu'il vient de nous dire sur l'attitude du Roi pendant le procès. C'est en quelque sorte l'acte final du grand drame auquel il nous a fait assister.

Trois semaines après la mort du Roi, un journal du temps, le *Thermomètre*, dans son numéro du 13 février 1793, publia un article intitulé : *Anecdote très-exacte sur l'exécution de Louis Capet, tiré des Annales patriotiques par Carra*, dans lequel, ne pouvant accuser le Roi de faiblesse, on attribuait sa *fausse fermeté* à l'illusion où il était resté, disait-on, jusqu'à la fin, et à l'espoir d'obtenir sa grâce. Le 18 février, le *Thermomètre* contenait ceci :

« Le citoyen Samson, exécuter des hautes œuvres, m'a écrit pour réclamer contre un article du numéro 410, dans lequel on me fait raconter les dernières paroles de Louis Capet : il déclare que ce récit est de toute fausseté ; j'invite le citoyen Samson à me faire parvenir comme il me l'a promis le récit exact de ce qu'il sait sur un événement qui doit occuper une grande place dans l'histoire. Il est intéressant pour le philosophe d'apprendre comment les rois savent mourir. » Le jeudi 21 février, juste un mois après la mort de la victime, le *Thermomètre* publia la réponse de Samson ; véritable monument de remords, de douleur, de gloire et de vertu, dit M. de Chateaubriand ; il ajoute : M. Hyde de Neuville avait plus qu'un autre des droits à devenir l'un des instruments de la Providence pour la plus grande manifestation de cette lettre ¹.

Après le 21 janvier, le séjour de Paris ne parut plus supportable à M. Hyde de Neuville ; il revint de nouveau en Nivernais, près de sa mère.

La mort de Louis XVI était le terme de la royauté, mais non de la Révolution ; après le grand pas franchi, ce forfait accompli, elle allait marcher plus librement et plus vite dans la voie de ces excès, de ces fureurs sanguinaires qui étonnèrent l'histoire, comme le plus surprenant exemple de ce que les hommes peuvent imposer ou supporter d'oppression.

Ce ne fut pas dès les premiers moments qui suivirent le 21 janvier que ses conséquences se firent sentir dans toute leur étendue ; il fallut à la Terreur quelques mois pour arriver à son complet développement ; et cette tyrannie que la France devait subir plus d'un an n'atteignit son paroxysme que vers le milieu de l'horrible année 1793.

L'attention publique, dès qu'elle ne fut plus concentrée sur les événements qui précédèrent et accompagnèrent la mort du Roi, se tourna vers les frontières, où les plus graves

¹ Voir aux Pièces justificatives la lettre de Samson.

intérêts appelaient tous les regards. L'Europe, plus effrayée des progrès de la Révolution qu'elle n'avait été occupée du sort de Louis XVI, devint réellement menaçante lorsque la mort de celui-ci lui apprit ce qu'on pouvait redouter du grand torrent qui venait de rompre ses digues. Un mouvement extraordinaire se produisit à l'intérieur en face du danger. Ce n'était plus le sort de la Révolution, mais celui de la France elle-même qui semblait devoir se jouer sur la frontière. La crainte d'une invasion, qui aurait eu de si justes rancunes à venger, exaltait tous les esprits, surexcitait le patriotisme et lui donnait des proportions toutes nouvelles.

C'est, en effet, l'une des conquêtes que la Révolution a faites, au milieu de tant de ruines, que le sentiment inviolable de la patrie qui s'est incrusté si avant dans les générations modernes, et qu'on ne connaissait pas au même degré dans ces époques si fréquentes de notre histoire, où le sol morcelé, disputé, changeant de maîtres, ne pouvait pas inspirer ce noble amour de la terre natale et de l'indépendance qui est né avec l'affermissement et l'unité du pouvoir aux mains de la royauté. Il est nécessaire que le pays soit homogène pour que la nation soit fortement constituée, et la liberté est favorable au développement de ce grand instinct; il faut que les peuples s'appartiennent eux-mêmes pour s'intéresser vivement à leurs destinées et à leur conservation. Nos revers et nos succès enflammaient sincèrement les esprits, écrivait M. Hyde de Neuville; les premiers seuls ont rendu possible l'existence des gouvernements iniques dont ils masquaient les turpitudes et les faiblesses. Mais exploités au profit des passions révolutionnaires, ils servirent de prétexte à leurs fureurs sans limites...

La défaite de nos armées dans le Nord, la défection de

Dumouriez, eurent pour corrélatifs l'établissement du tribunal révolutionnaire et du comité de salut public, qui avaient marqué les mois de mars et d'avril. A la fin de ce même mois, l'ovation faite à Marat dans Paris, le triomphe qui répondit au décret d'accusation lancé contre lui, la veille, à l'instigation des girondins, portèrent un coup funeste à l'influence des partis modérés dans la Convention. A partir de ce moment, la lutte continua chaque jour plus violente et plus inégale entre les girondins et la Montagne. Les premiers certes recueillaient le fruit de la coupable faiblesse qui leur avait arraché la condamnation du Roi; leur popularité décroissait à vue d'œil, et leur propre condamnation était en quelque sorte prononcée déjà, lorsque les événements qui s'accomplirent du 31 mai au 2 juin vinrent la compléter. La Convention, qui avait aboli le pouvoir royal, devait être humiliée à son tour par l'insurrection victorieuse.

Le 31 mai fut en quelque sorte la revanche providentielle du 10 et du 20 juin. Dans ce même palais des Tuileries, où le Roi avait subi les outrages de son peuple, où la Convention avait transporté ses séances, on vit de nouveau la population indignée, menaçante, méconnaître l'autorité des représentants. Quel exemple du juste revirement des choses humaines, que le spectacle de cette Assemblée sortant du lieu de ses délibérations, cherchant une issue à travers les jardins que le monarque avait parcourus, lui aussi, chassé de sa demeure par cette même foule inconséquente, qui, aujourd'hui, le vengeait, en forçant ses représentants à reculer devant elle! Le canon d'Henriot, braqué contre l'Assemblée, l'avait foudroyée sans tirer sur elle. Le décret

de la mise en arrestation des girondins, arraché à l'hésitation de la Chambre, fut en quelque sorte le décret de sa déchéance morale ; elle abdiquait tout pouvoir réel entre les mains de la Commune, qui triomphait avec l'insurrection. Les jacobins, devenus les maîtres par la *chute des vingt-deux*, leurs rivaux ou plutôt leurs antagonistes, allaient pousser la Révolution à ses derniers excès. La province ne tarda pas à ressentir le contre-coup des événements du 31 mai... presque partout des germes de réaction se manifestèrent. Un grand nombre de départements se coalisaient contre l'ennemi commun : la Convention. Le *fédéralisme* devenait imposant et inquiétait vivement les esprits. Le reproche de l'avoir secondé avait été l'un des principaux griefs invoqués contre les girondins.

L'ardente activité du jeune royaliste ne lui permettait pas de rester étranger à ce mouvement, qui n'était que la légitime révolte des départements contre l'oppression tyrannique que Paris exerçait sur eux. Marseille et Lyon en devinrent les foyers les plus actifs. C'était donc là que M. Hyde de Neuville se sentit attiré de préférence, et il courut de grands dangers à Lyon, au moment où l'insurrection y commençait. Revenu dans ses foyers, il ne cessa pas de s'exposer à des dangers non moins certains. Plus que jamais dévoué à la cause persécutée, il recherchait et saisissait avec ardeur tous les moyens de servir ses opinions, et dans plus d'une occasion il s'exposa avec une témérité à laquelle son caractère chevaleresque le poussait et ne laissait même pas que de se plaire. Il n'avait pas encore dix-sept ans, lorsqu'il arracha en quelque sorte au tribunal révolutionnaire de Nevers un père de famille, notaire dans cette ville.

Fouché avait fait arrêter Pierre Maugue, sous l'accusation de propos *irrespectueux* contre Robespierre et la Montagne.

Conduit devant le tribunal, personne ne songeait à le défendre, et son échafaud allait être dressé. J'appris à la Charité le danger qui menaçait ce père de six enfants, et je partis immédiatement. Arrivé à Nevers, je rassemble à la hâte quelques témoins favorables à l'accusé, et je me présente au tribunal. Sur mes vives instances, les dénonciateurs reparaissent une seconde fois; je confonds aisément la calomnie; ma grande jeunesse fait impression sur les juges et sur l'auditoire. Enfin, après douze heures de pénibles débats, l'échafaud perd sa proie, et la victime est sauvée!

La fortune parut plus d'une fois sourire à l'audace de mes entreprises. Elle se laisse facilement fléchir par ceux qui s'abandonnent à elle; on dirait qu'elle les seconde dans la mesure même de la confiance qu'ils lui témoignent. Encouragé par un premier succès, je fus assez heureux pour rendre d'autres services.

Quatre prêtres détenus dans les prisons de Nevers me durent la vie; c'étaient les abbés Godin, Brotteau, le prieur de Vandenesse et le Père Agathange, supérieur des Récollets. Ce dernier avait échappé pendant six mois à la proscription dirigée contre les ministres du culte catholique, en se cachant dans un égout. Mes efforts de persuasion auprès d'un prêtre constitutionnel, chez lequel la générosité n'avait pas succombé avec la foi, et qui jouissait d'un grand crédit, parvinrent à arracher ces nouvelles victimes à leur sort.

Tant de courage et d'énergie ne pouvaient demeurer impunis dans un temps où l'on spéculait sur la peur pour asservir la nation. La persécution, que le jeune royaliste écartait de tant de têtes, devait retomber sur lui et sur les siens.

A la suite du 31 mai, le représentant Fouché, de Nantes, avait été envoyé en mission à Nevers pour y lever la trop fameuse armée de la Loire. Sa présence y donna le signal des mesures les plus révoltantes et les plus tyranniques. Ses arrêts, ses taxes devenaient la ruine de tous ceux qui pouvaient encore être ruinés. A partir de ce moment, la persécution commença à s'appesantir sur ma tête, qu'elle devait poursuivre pendant de si longues années, et je connus l'honneur qu'il y a de souffrir pour la cause et les idées auxquelles on s'est dévoué. Les arrêtés les plus arbitraires s'attaquèrent particulièrement à ma mère. Six gardes de cette redoutable légion de Nevers et de Lyon sont établis à discrétion chez elle. Les arrestations se multiplient et commencent par celle de mon beau-frère, M. le chevalier de Larue. Je suis accusé à mon tour d'avoir secondé le *fédéralisme* et tenté de *prendre les clubs d'assaut*. Je m'étais précédemment réuni, il est vrai, à la majorité de mes concitoyens pour empêcher le rassemblement de quelques anarchistes. Sous le coup de cette accusation que l'on faisait remonter à plusieurs années (et le coupable n'avait pas encore dix-sept ans), on me condamna, au mépris de toutes les lois, à partir pour l'armée.

Je dus me mettre en route pour la frontière. Heureusement Pache, jadis ministre de la guerre, auquel des amis que j'avais à Paris exposèrent cette mesure arbitraire, la fit révoquer. Cette première tribulation de ma vie politique n'avait donc pas de suites; un arrêté formel et spécial me renvoyait dans mes foyers. Je quittai Paris pour revenir à Nevers. Le citoyen Fouché venait de partir pour Lyon avec son collègue Collot d'Herbois, mais ses agents

restaient. Deux d'entre eux, auxquels il avait laissé le soin de transporter à Paris les dépouilles des églises, me rencontrent en route. Je me trouvai nez à nez avec eux en descendant à l'auberge de Cosne, avant que je pusse songer à éviter leur présence. Cette rencontre était sans agrément, quoique je ne m'attendisse pas à ce qui devait en résulter. Nous ne pouvions hésiter à nous reconnaître.

Je fus assez brutalement interpellé par eux sur le motif de ma présence à Cosne, au moment même où j'aurais dû être sous les armes à la frontière. Quoique la prudence n'obtint pas toujours de moi le degré de patience qu'elle eût exigé, je me croyais si sûr de mon droit que je l'exposai avec beaucoup de modération. Bien qu'il fût impossible de contester la légalité de l'arrêté qui me rendait à mes foyers, on n'était pas sous le régime de la *liberté* pour que les autorités de la Nièvre se crussent obligées de souscrire à ce que celles de Paris avaient décrété ! Mes deux commissaires s'exclamèrent sur l'injustice et la faiblesse de cette mesure *aristocrate*, sur la coupable indulgence du gouvernement ; mais, quoique la voix élevée avec laquelle ils faisaient ces récriminations eût attiré déjà des auditeurs en assez grand nombre, les choses en restèrent là pour le moment.

Bientôt pourtant, ils revinrent, escortés de quelques municipaux et de plusieurs gendarmes, et je fus arrêté pendant le repas que je m'étais fait servir. Invoquer la justice et l'équité dans un temps où le droit des gens, violé chaque jour, n'existait plus en réalité, ce n'eût été qu'exciter un grief de plus contre moi. Je fus traîné dans les

cachots de Cosne et n'en sortis que pour être conduit à Nevers, avec un appareil aussi ridicule qu'effrayant.

Un républicain honnête et courageux, le citoyen Faulquier, administrateur, qui un mois après devait périr assassiné pour ce fait, eut la générosité de me défendre sans me connaître. Il se récria contre cette tyrannique mesure, et une liberté provisoire me fut rendue. Mais dans ce temps de démence violente, le hasard tenait lieu de légalité ; il me redevint contraire. Les mêmes accusations se renouvelèrent peu de temps après, et les mêmes hommes me persécutèrent encore. Un grand nombre de mes concitoyens à Nevers, à Cosne, à Clamecy, à Donzy, femmes, enfants, vieillards, sont indistinctement traînés au supplice. Pour éviter le même sort, je suis obligé de me cacher et de fuir. Mon beau-frère était toujours détenu. Le péril et la menace étaient suspendus sur toutes les têtes qui m'étaient chères.

Ces calamités étaient les mêmes sur tous les points de la France ; partout la terreur était à son comble. Des hommes odieux la faisaient naître avec préméditation, sachant que le pays les chasserait avec horreur, le jour où ils le laisseraient respirer. D'autres, en petit nombre, prenaient leurs propres déclamations au sérieux, et dans leur démence ils avaient fini par se persuader à eux-mêmes les théories qu'ils invoquaient sans cesse. La loi des suspects livrait la France à la délation. L'établissement du gouvernement révolutionnaire vint donner la dictature, en apparence à la Convention, en réalité au comité de salut public. Les prisons étaient encore encombrées, et l'échafaud, dressé en permanence, ne suffisait plus au nombre des victimes.

Tous les fléaux sévissaient à la fois dans ce pays infortuné ; la famine ajoutait un poids bien lourd à tant d'autres calamités, elle achevait d'exaspérer le peuple, et le livrait aux criminelles extravagances que son bon sens naturel eût pu repousser peut-être ; la Révolution tournait à son profit la misère publique. La pensée recule au souvenir des malheurs indescriptibles de cette époque fatale, et après les avoir traversés, on s'étonne d'avoir pu les supporter ; mais le caractère français était alors plein de ressort. Ce qu'il y eut d'énergie dépensée pour les plus horribles crimes ou pour les plus sublimes vertus est incalculable, et si l'on compare ce qu'était la nation après de longs siècles de ce qu'on appelait alors la tyrannie des rois, à ce qu'elle est aujourd'hui après cinquante ans de liberté, il est incontestable que l'ancien régime avait moins usé en elle la force vitale que ne l'ont fait les institutions modernes.

On dit que nous avons échangé notre légèreté traditionnelle contre une sagesse plus grande ; espérons que ce n'est pas plutôt notre ancienne vigueur que nous avons abandonnée sur la route. Assurément nous ne descendrions plus aux mêmes crimes, mais serions-nous capables des mêmes vertus ? Verrait-on de notre temps un spectacle équivalent à celui que donnait en cette même année 93 la lutte gigantesque soutenue par la Vendée ? Cette énergique résistance a conquis l'admiration de ceux mêmes qui n'en partageaient pas le dévouement et les croyances, et l'histoire l'a placée déjà aux plus hauts sommets de ses annales.

Il faut avoir vécu en ces temps de tourmente pour comprendre avec quel sentiment d'anxiété mêlé d'espérance on suivait de loin les phases de cette guerre fabuleuse, où

une poignée de paysans tenait la République en échec, et lui faisait courir presque autant de dangers que les armées de la coalition. Peut-être l'irritait-elle plus encore ; c'était l'abeille enfoncée dans les flancs du lion, dont la piquûre incessante l'importune plus qu'une flèche et le fait rugir de colère sinon de souffrance. On s'efforçait cependant de dénaturer les faits et de les amoindrir ; la publicité, si incomplète à cette époque, et dont les lacunes, d'ailleurs, étaient calculées, ne laissait connaître que les traits principaux de cette guerre. Une foule de détails sublimes, ignorés alors, n'ont donné que plus tard à ces événements leur admirable caractère. Toutefois, mon cœur et ma tête s'enflammaient d'enthousiasme en apprenant des faits héroïques dignes d'un autre âge.

J'aurais voulu voler jusqu'à ces héros et partager leurs dangers sinon leur gloire, et certainement je l'eusse fait si des périls moins glorieux, mais non moins sûrs, n'eussent retenu chacun à ses propres foyers. J'aurais voulu trouver de semblables élans de courage et de dévouement ; mais, même chez la nation la plus généreuse, les héros ne sont que l'exception. Et qu'on ne croie pas que les sentiments que j'exprime fussent seulement le partage d'une jeune âme exaltée comme la mienne. Partout le poids de l'oppression se faisait cruellement sentir, à tous les âges, dans toutes les classes et toutes les situations.

Il sied bien peut-être aux écrivains modernes de la Révolution, à ceux qui ne l'envisagent que dans le lointain où se dessine maintenant sa grande ombre, d'en exalter les côtés brillants, d'en faire ressortir les lignes grandioses ; mais tous ceux qui ont traversé ces jours de cataclysme

savent bien quelle réprobation constante, mal étouffée par la peur, se cachait au fond de tous les cœurs français. L'émigration elle-même, le temps a montré que c'était une immense faute politique, avait bien plus de partisans qu'on ne le croit, et, au point de vue de la résistance, elle trouvait un secret assentiment qui était presque général sur un seul point. Les divisions s'effaçaient devant un intérêt commun : le sort de nos armes. Seul il a rendu la République possible pendant les quelques années qu'elle a duré.

Lorsque je me suis trouvé en rapport avec les généraux de cette noble terre de Vendée, ses premiers chefs avaient péri, ceux qui leur survécurent étaient encore des héros ; mais les saints de la Vendée avaient disparu. Cathelineau, La Rochejaquelein, Lescure, n'existaient plus !

J'aimerais à retracer quelques traits de leur histoire. Je ne suis point assez calme pour une telle entreprise, je serais encore séduit par l'admiration que j'ai vouée à ces preux chevaliers qui, les premiers, s'armèrent pour combattre l'anarchie, relever le trône et l'autel. Cependant si mes sentiments n'ont pas changé, mon âme est moins ardente, et j'ai dépouillé les illusions de l'esprit de parti. Je rendrais justice à l'ennemi qui a brisé l'édifice que j'ai voulu défendre, je dirais les crimes et les vertus de tous, je ferais voir que sous l'une et l'autre bannière on pouvait être bon, noble et généreux, comme aussi lâche, fourbe et criminel ; et si d'un côté je dévoilais plus de crimes, si de l'autre je découvrais plus de vertus, ce serait moins l'esprit de parti qui prononcerait que l'équité ; les mêmes passions se reproduisent sous toutes les couleurs, mais les grandes vertus se réfugient rarement sous la tente du vain-

queur ; le malheur les fait naître. Filles de la générosité, de la noblesse d'âme, elles se rangent presque toujours sous les bannières de l'opposition, elles accompagnent et consolent ceux que la fortune opprime et repousse.

Il en est des factions politiques comme des sectes religieuses, la religion persécutée est toujours celle qui inspire le plus de zèle, qui exalte le plus vivement les esprits. Cette remarque est, je crois, l'éloge du cœur humain ; il est doux de penser que le malheur n'est pas toujours sans puissance ; mais, dira-t-on, on objecte souvent que les causes persécutées ne sont défendues que par le fanatisme. Ne compte-t-on pour rien l'honneur et cette noble exaltation des âmes supérieures ? Les hommes vulgaires ne savent s'attacher qu'à la fortune ; les mortels généreux la dédaignent ou la combattent ; enfin, les fanatiques sont, j'en conviens, dangereux, mais ce ne sont cependant pas des hommes ordinaires que ceux qui pour leur foi affrontent tous les périls et marchent courageusement à leur perte...

Le fanatisme détestable est celui qui triomphe et qui tue. Celui qui se fait tuer peut inspirer la pitié et commander l'admiration. Au surplus, s'il entrait du fanatisme dans les guerres des royalistes, dans l'autre parti, il fallait à certaines époques être plus que fanatique pour protéger, pour défendre les plus exécrables tyrans. Du côté des peux, l'honneur, l'amour de la gloire, le sentiment de la patrie, j'ose dire celui de la vraie liberté suffirent pour déterminer beaucoup de dévouements ; et si le fanatisme fit des martyrs, la véritable gloire fit des héros !

Le fanatisme, tel que le développent les révolutions,

avait trouvé sa personnification non plus sur des champs de bataille, mais sous les traits d'une jeune fille. Charlotte Corday avait été le premier instrument du châtement qui devait tour à tour atteindre chacun des grands criminels de la Révolution sous une forme ou sous une autre. Mais rien n'éclairait ces esprits volontairement aveuglés ; chaque jour le mal s'aggravait, et la France tombait plus bas. Je fus frappé de ce progrès dans la déchéance, pendant un séjour de courte durée que je fis à Paris, à l'époque où j'avais dû m'acheminer vers nos armées de la frontière.

Ordinairement, les faits politiques s'accomplissent en dehors de la vie individuelle, et ne l'entament pas. Mais cette fois, l'influence des événements pénétrait profondément dans les habitudes sociales, elles en étaient bouleversées ; la disette, les assignats, les visites nocturnes, les repas civiques, les vexations de tous genres, qui étaient comme la monnaie courante de la persécution, ôtaient à Paris toute ressemblance avec lui-même. Et cependant, tant de misères n'avaient pas encore usé ni chassé des mœurs ces vieux vestiges de la gaieté gauloise, qui perçaient parfois encore au milieu des calamités publiques et privées.

La légèreté, dont on pouvait encore saisir tant de traces, contrastait étrangement avec l'horrible gravité des circonstances. Souvent elle s'en inspirait ; on voyait parmi les bijoux de femmes des reproductions délicates de la guillotine dont elles ornaient leurs oreilles ou leur cou ; leur parure prenait les noms analogues aux circonstances : on se coiffait à *la victime* ; on sait que les prisons elles-mêmes donnaient l'exemple de cette incurable futilité que des in-

fortunes inouïes ne guérissent pas. Souvent la mort venait désigner sa proie au milieu d'une ronde ou d'une comédie ; on se vengeait d'avance de ses bourreaux en faisant des chansons sur eux. Les femmes s'étudiaient à monter à l'échafaud sans montrer leurs jambes, en gravissant des montagnes de chaises qu'elles accumulaient à cet effet, et tout cela n'était pas la forfanterie du courage, c'en était plutôt l'abus. Cet excessif mépris de la mort dépassait le but ; il ne témoignait pas assez de respect pour la vie.

Une seule prison renfermait entre ses murs plus de douleurs et d'infortunes que toutes les autres ensemble ! Elle connaissait des séparations pires que la mort. La Reine avait vu partir le Roi, puis son fils lui avait été arraché pour être livré à la cruauté la plus raffinée ; elle allait elle-même être enlevée à ce qui lui restait des siens. La haine s'attaquait à cette infortunée princesse bien plus encore qu'au Roi. C'était la royauté surtout qu'on détestait en Louis XVI ; on s'accordait assez à ne lui reconnaître qu'un crime, celui d'avoir régné. Contre la Reine, les haines étaient personnelles et mille fois plus acharnées.

Chaque jour, à la Commune, on réclamait son jugement ; mais cette attente cruelle se prolongeait, elle pouvait faire naître des hasards inespérés. Cette faible chance encouragea des tentatives plus généreuses que bien calculées ; leur seul résultat fut d'apprendre à la malheureuse Reine que des cœurs dévoués battaient encore autour d'elle. Cette suprême consolation d'inspirer l'intérêt, alors même qu'il est impuissant, ne fut pas refusée à Marie-Antoinette. Elle vit des haines farouches s'attendrir sur ses malheurs et se courber devant cette dignité dans l'infortune, cette gran-

deur d'âme qui révélait en elle une majesté plus haute encore que celle du trône.

Des dévouements inattendus s'étaient révélés au Temple, autour des augustes prisonniers, parmi ceux-là mêmes qu'on croyait les plus acharnés contre eux, car il fallait avoir fait ses preuves de civisme exalté pour être jugé digne de garder les otages de la Révolution. Nous savions, mes amis et moi, que des intelligences étaient établies avec nos malheureux princes, mais nous n'en connaissions pas tous les agents, car c'était un imprescriptible devoir d'entourer de mystère des témérités qui pouvaient coûter si cher. Je me trouvai cependant en relation avec l'un d'eux, l'infortuné Michonis, membre de la municipalité et inspecteur des prisons, auquel cette fonction permit de rendre mille services aux illustres détenus du Temple.

Je vois encore cet homme dévoué, dont l'âme généreuse et bonne se lisait sur une physionomie pleine de franchise et de bonhomie. Il cachait sous une apparence de candeur une finesse et une habileté qui le firent échapper plusieurs fois aux conséquences de son dévouement. La République avait en lui un partisan zélé lorsqu'il aborda les augustes captifs pour la première fois. Le spectacle de tant de malheurs, et la noblesse avec laquelle ils étaient supportés, le remplirent d'enthousiasme. Toutes les préventions qu'on avait semées dans l'opinion contre la royale famille tombèrent une à une dans cet esprit plein de droiture, et lui inspirèrent un ardent désir de réparer les injustices du sort. Les natures chaleureuses sont sujettes à ces revirements où le dévouement se mesure à la haine qui l'avait précédé.

L'intérêt des augustes prisonniers m'avait mis en rapport avec Michonis. Je voyais assez souvent cet honnête homme ; sa femme, dont l'humanité égalait la sienne, partageait tous ses sentiments. Il m'entretenait avec feu du désir de sauver la famille royale. La Reine était pour lui l'objet d'un culte enthousiaste. Il me disait un jour : « Je suis républicain, mais je donnerais comme vous ma vie pour eux. »

Je connaissais également un autre municipal, Jobert, républicain exalté comme lui, dont le cœur s'était révolté devant les cruels traitements infligés aux princes. Sans partager toute l'ardeur de Michonis, il entraît néanmoins dans ses plans, et témoignait aux prisonniers tous les égards du respect et de la compassion. Michonis ne s'était pas laissé décourager par l'exemple de Toulan, que son attachement aux prisonniers du Temple, imparfaitement déguisé, avait fini par rendre assez suspect pour qu'on lui retirât ses fonctions de commissaire du Temple. Toulan, qui avait mérité de la part des augustes princesses le surnom de *Fidèle*, devait payer de sa tête, l'année suivante, le crime d'une compassion respectueuse.

Michonis n'attendit pas si longtemps le châtement du même crime. Je ne sus que très-longtemps après le complot que Toulan avait formé avec le chevalier de Jarjays pour délivrer la Reine, mais cette princesse ne voulut jamais l'encourager, car il fallait laisser ses enfants et sa sœur sous les verrous auxquels on voulait la soustraire. Mais lorsque j'arrivai à Paris, au mois de juin, Michonis, sans s'ouvrir d'abord tout à fait à moi, me parla d'un nouveau projet d'évasion dans lequel il était entré fort avant.

Je ne tardai pas à me convaincre qu'il en était l'âme, et je

jugeai à sa préoccupation de l'importance du complot; je me plaignais même un jour à lui des restrictions qu'il mettait à sa confiance, et j'ajoutai que mon dévouement, n'étant pas moindre que le sien, ne méritait pas des ménagements que dans mon ardeur je trouvais presque injurieux. « Calmez-vous, me dit-il, votre tour viendra, et si je
« tiens en partie le secret que j'ai juré, c'est moins pour
« vous épargner un danger que vous ne redoutez pas, je le
« sais, que pour attendre le moment de tout exposer avec
« utilité. » Il me confia alors que ce complot devait s'exécuter par la garde nationale, parmi laquelle lui et ses amis, qu'il ne nomma pas, s'étaient assurés un certain nombre de complices. Il promit de m'avertir à temps.

Je me tranquillisai donc, ne pensant pas qu'il s'agît d'un délai aussi court, et je fus deux jours sans le revoir après cette conversation; le troisième je fus chez lui, il était de service au Temple, et je ne trouvai que sa femme; elle me parut agitée. « Michonis, me dit-elle, vous attendait depuis hier soir, et pensait bien que vous viendriez; il m'a chargée de vous dire de vous trouver cette nuit vers onze heures, armé, au coin de la rue Charlot et de la rue du Temple, de vous promener là, en évitant les patrouilles, jusqu'à ce que vous en voyiez venir une que vous reconnaîtrez bien. Ils espèrent faire peut-être le coup cette nuit, et un peu d'aide peut être utile. »

Cette femme dévouée se montra fort inquiète des dangers que son mari pouvait encourir par son zèle, mais je vis clairement qu'elle n'avait rien fait pour le détourner de sa généreuse entreprise. On ne saurait comprendre aujourd'hui le sang-froid avec lequel on faisait le sacrifice de sa

vie, pour soi et pour les siens, en ce temps de surexcitation générale, et l'on peut dire que pas une belle action ne se laissa arrêter par la pensée du prix qu'elle pouvait coûter. Je passai cette soirée dans une agitation qui ne me permit de me fixer à rien.

Avant l'heure dite, j'étais déjà rue Charlot, avec un pistolet dans chacune de mes poches, et d'autant plus anxieux que j'ignorais les moyens et, par conséquent, les probabilités de complot dont je me trouvais inopinément complice. J'avais soin de parcourir sans m'éloigner un certain espace des deux rues qui m'avaient été désignées, pour que les rares passants ne pussent remarquer la persistance de ma présence au même lieu ; je crus m'apercevoir que deux ou trois individus séparés se retrouvaient plusieurs fois sur mon passage ; cette circonstance ne laissait pas que d'être alarmante, car ils pouvaient être là pour espionner mes démarches, mais je finis par être persuadé qu'un but analogue au mien les avait attirés ; chacun d'eux fit sans doute la même réflexion, car, sans nous aborder, nous en vîmes tous à ne plus nous éviter.

Cependant, j'avais l'oreille attentive au moindre bruit et toujours tendue du côté du Temple. Rien ne peut rendre l'anxiété des heures qui s'écoulèrent ainsi et dont chaque minute m'enlevait une espérance ! Ce ne fut qu'aux premières lueurs du jour que je me décourageai et m'éloignai. Je ne pouvais me décider à rentrer chez moi, et je continuais à arpenter Paris, en attendant le moment où il serait possible d'aller chez Michonis. Je m'y rendis enfin, et je trouvai sa femme encore bien plus agitée que la veille ; elle ne s'étonnait pas cependant de ne point voir rentrer son mari, que son ser-

vice au Temple devait retenir; je la soulageai presque en lui apprenant que la nuit s'était achevée sans incident.

Nous pensions l'un et l'autre que le complot n'avait pu être tenté ce jour-là, quand Jobert arriva et nous raconta que Michonis avait été mandé à la Commune cette nuit même, sur une accusation portée par Simon, qui prétendait avoir été prévenu d'une trahison ourdie pour cette même nuit par Michonis et par l'épicier Cortey, capitaine de la force armée, commandant ce jour-là le poste de la Tour. Jobert ajouta bien vite que Michonis avait subi victorieusement l'interrogatoire du conseil général et n'avait laissé aucun doute sur son innocence.

Jobert ne semblait pas vouloir avouer qu'il était au courant du complot, mais je vis bien qu'il ne l'ignorait pas. Il nous dit encore que le bruit d'une tentative d'enlèvement circulait déjà dans Paris, et pouvait susciter des recherches périlleuses; il fit bien voir que, sans rien avouer, il savait tout, car il me conseilla de ne pas rentrer chez moi.

Je ne paraissais pas disposé à suivre ce conseil de prudence; il insista et me proposa de m'emmener chez lui avec tant d'instance que je cédaï. Tel est le contraste bizarre qu'offrent souvent les temps de révolution. De ces deux républicains zélés, Michonis et Jobert, l'un se montre tout dévoué à la famille royale, l'autre me cache dans sa maison; en regard de ce consolant spectacle, on avait vu peu de mois auparavant un ancien prêtre, Jacques Roux, double renégat de sa foi politique et religieuse, l'un des commissaires de la Commune, refuser à Louis XVI de se charger du testament que le Roi voulait lui confier, et lui répondre brutalement : « Ma mission se borne à vous

mener à l'échafaud! » Spectacle non moins repoussant, le marquis ..., qui présidait la Commune le jour de l'exécution du Roi, partit d'un éclat de rire, en apprenant que la tête de Louis XVI venait de tomber : « Mes amis, dit le monstre, l'affaire est faite! Tout s'est passé à merveille! » Tout est interverti dans les révolutions extrêmes, on trouve le crime où l'on cherchait la vertu, mais celle-ci reparaît à son tour où on l'attendait le moins.

Je n'avais pas revu Michonis, dont tous les pas étaient surveillés après l'accusation à laquelle il avait si noblement échappé. Je ne le revis jamais; c'est après sa mort, et de la bouche de sa femme, que j'appris les détails du complot auquel j'avais été mêlé. C'était à l'aide d'une patrouille de gardes nationaux gagnés qu'on avait espéré délivrer la Reine et les siens, en les plaçant au milieu de ces hommes. Michonis, qui était de garde dans l'appartement des princesses, s'était fait fort de les soustraire à la surveillance des autres municipaux, et l'on comptait sur la nuit pour favoriser la sortie de la patrouille hors du Temple, sans que les princesses cachées sous des capotes militaires et armées de fusils fussent reconnues.

Ce complot, sans être tout à fait ébruité, fit circuler de sourdes rumeurs et réveilla plus que jamais les bruits de conspiration qui circulaient déjà. La surveillance redoubla, entourant de plus près la Reine et rendant désormais toute tentative impossible. Une mesure cruelle en fut la suite, sinon la conséquence; ce fut alors que le 1^{er} juillet, sous prétexte de veiller mieux à leur captivité, on sépara le jeune Louis XVII de sa malheureuse mère, portant ainsi le dernier coup à ce cœur déchiré. Tout espoir étant perdu de sauver

la Reine, les investigations qui pouvaient me compromettre augmentant tous les jours, je me décidai à suivre le conseil de Jobert et à repartir pour le Nivernais; j'avais aussi des dangers à courir et des intérêts bien chers à sauvegarder, s'il se pouvait.

CHAPITRE III

La Reine est transférée à la Conciergerie. — Détails donnés par un aide de camp d'Henriot sur cette translation de la Reine. — Le chevalier de Rougeville. — Histoire de l'œillet rouge. — Procès de la Reine. — Communion de la Reine à la Conciergerie. — Recherches faites à ce sujet par M. Hyde de Neuville. — L'abbé de Keravenant. — Attestation de madame Bault, femme du geôlier de la prison. — Documents nombreux à l'appui de ce dernier acte religieux de la Reine. — Récit circonstancié que M. Chauveau-Lagarde, défenseur de la Reine, donne sur la fin de son procès. — Les girondins, leur doctrine, leur fin. — Robespierre règne en maître. — La Révolution se livre aux fureurs et aux folies les plus extrêmes. — Calendrier républicain copié par Louis XVIII. — Mort de Robespierre, le 9 thermidor. — La France, délivrée, respire !

La Reine fut transférée à la Conciergerie le 2 août ; les papiers de M. Hyde de Neuville contiennent une lettre curieuse écrite par l'un des témoins actifs de la translation de la Reine. Cette lettre n'ayant été publiée qu'en partie dans un ouvrage peu connu, nous croyons pouvoir la transcrire, d'autant plus que l'un de ses derniers passages se rattache à une question qui va trouver place ici ; cet intéressant document fut écrit le 7 mai 1825, par le sieur Monnin, qui avait été aide de camp d'Henriot.

« MONSIEUR,

« On me demande quelques renseignements, que je
« m'empresse de vous transmettre, sur les circonstances
« ayant accompagné la translation de la malheureuse reine
« Marie-Antoinette du Temple à la Conciergerie, et son
« séjour dans cette dernière prison.

« Lorsque le comité de salut public jugea à propos d'or-

« donner la translation dont il s'agit, il chargea le général
« Henriot, commandant alors la garde nationale de Paris
« et la 1^{re} division militaire, de la faire exécuter. Ce géné-
« ral, auquel j'étais alors attaché par l'ordre du ministre
« de la guerre, jugea à propos de me charger à dix heures
« du soir de cette douloureuse commission, et de prendre
« toutes les mesures nécessaires pour la remplir. Je me
« transportai chez le commandant de la gendarmerie,
« Emard ou Amard, et je lui demandai douze hommes de
« sa troupe, en lui prescrivant de les envoyer au Temple,
« où j'allais me rendre. Je pris un carrosse de remise et
« je lui prescrivis de se rendre au même lieu, vers lequel
« je dirigeai moi-même tristement les pas de mon cheval.
« Il était onze heures lorsque j'y arrivai. Le portier
« me conduisit à la chambre où se tenaient les officiers
« municipaux de garde. Ces messieurs étaient au nombre
« de trois. Je leur présentai l'ordre de translation dont
« j'étais porteur, mais ils refusèrent de me remettre leur
« prisonnière avant d'en avoir conféré avec la Commune,
« alors assemblée. L'un d'eux se transporta à l'hôtel de
« ville, et les deux autres, qui probablement se défiaient
« de moi, jugèrent à propos de m'enfermer dans une
« chambre particulière et de m'y faire garder à vue jus-
« qu'au retour de leur collègue; celui-ci ne fut revenu
« qu'à une heure du matin.

« Alors on me mit en liberté, on alluma des flambeaux
« et on ordonna à un guichetier de nous éclairer jusqu'au
« haut de la tour, où était l'appartement de la Reine,
« Madame Élisabeth et Madame, aujourd'hui la Dauphine.

« Les trois officiers municipaux montèrent avec moi.

« Leur présence était sans doute inutile, mais ils avaient
 « probablement reçu à la Commune l'ordre d'exercer
 « quelque nouvelle vexation sur leur victime.

« Un d'eux frappa à l'appartement, dont la première
 « pièce nous fut presque aussitôt ouverte par le vieux
 « Thierry, qui, après avoir partagé la captivité du Roi,
 « partageait encore celle de la Reine. Ce vieillard respec-
 « table alla à l'instant frapper à une chambre du fond, et
 « Madame Élisabeth ne tarda pas d'en sortir. Informée de
 « notre mission, elle alla chercher une fort grosse clef
 « qu'elle introduisit dans la serrure de la porte de la Reine
 « qui était à droite de celle de l'antichambre ; cette prin-
 « cesse, appuyant avec force sa main gauche sur cette
 « clef, nous dit avec fermeté : — Messieurs, je n'ouvrirai
 « que lorsque je serai assurée que ma sœur et ma nièce sont
 « levées et habillées.

« Elles le furent bientôt, et nous entrâmes. Les offi-
 « ciers municipaux s'étaient emparés de l'ordre dont
 « j'étais porteur. Un d'eux en fit lecture à la Reine, qui
 « montra beaucoup de fermeté et de résignation, et dit
 « qu'elle était prête à nous suivre. Mais avant de l'extraire
 « du Temple, ces hommes voulurent faire l'inventaire de
 « ce qu'elle avait dans ses poches. Aussitôt elle les déta-
 « cha avec indignation, les jeta sur une table ronde, qui
 « était au milieu de la chambre, et on examina, pièce par
 « pièce, ce qu'elles contenaient. C'étaient un rouleau de
 « vingt-cinq louis, un étui d'or, quelques portraits et quel-
 « ques paquets de cheveux. On fit, pendant cet examen,
 « beaucoup de questions plus importantes les unes que les
 « autres sur les objets que l'on passait en revue. La Reine

« y répondit avec beaucoup de sang-froid et de dignité ;
« par exemple, relativement aux cheveux, elle dit qu'ils
« venaient de son mari, de ses enfants et de quelques autres
« personnes qui lui avaient été chères.

« Appuyé contre le chambranle de la porte, je voyais
« tout cela avec indignation, et je versais des larmes.

« L'examen terminé, on fit un paquet de tous les
« objets dont je viens de parler et on le scella ensuite,
« puis on dit à la Reine qu'on était prêt à partir. Ma-
« dame Élisabeth et Madame la Dauphine étaient pré-
« sentes à tout cela ; celle-ci était appuyée contre une
« commode et versait un torrent de larmes ; Madame Éli-
« sabeth ne pleurait pas, mais le mépris, la douleur et
« l'indignation étaient peints dans ses yeux. Quand on fut
« sur le point de partir, cette vertueuse sœur de Louis XVI
« dit en s'adressant à moi : — Monsieur, je demande une
« grâce au comité de salut public, c'est qu'il me permette
« de partager la nouvelle prison de ma sœur, je vous prie
« de la solliciter pour moi. J'étais trop ému pour ré-
« pondre.

« La Reine dit à sa fille : — Ne vous laissez point
« accabler, vous avez de la religion, cela vous soutien-
« dra.

« On descendit quelques marches, quand, se souve-
« nant qu'elle avait oublié son manteau de veuve, la
« malheureuse victime fit une exclamation et remonta
« pour le prendre ; il lui fut remis par Madame Élisabeth,
« et on descendit.

« Arrivé dans la cour, je fus indigné de trouver un
« mauvais fiacre au lieu du carrosse que j'avais demandé ;

« la Reine y monta avec deux seulement des officiers municipaux; quant à moi, je montai à cheval et je suivis la voiture escortée par des gendarmes.

« A la Conciergerie, la Reine fut placée dans une grande salle séparée en deux par une tapisserie; j'ordonnai qu'on la plaçât plus convenablement, mais madame Richard, qui n'avait pas été prévenue, ne put le faire que le lendemain.

« J'allais deux fois par semaine à la prison; la concierge me rendait compte des besoins de la Reine, que je ne voyais ni ne cherchais à voir. Madame Richard me parla un jour de confession et de sacrements, et, deux jours après, j'apportai à Fouquier-Thinville l'ordre de laisser communiquer avec la Reine le prêtre qu'elle désignait, et j'ai su que cet ordre avait été communiqué à la geôle.

« Voilà tout ce que je puis vous dire et que je certifie véritable jusque dans les moindres détails.

« Je vous salue avec la plus parfaite considération.

« Votre serviteur,

« MONNIN.

« Paris, le 7 mai 1825. »

Le malheureux Michonis, qui une première fois avait évité avec tant d'habileté les conséquences de son dévouement, n'y échappa plus toujours avec le même bonheur; incorrigible dans ses nobles efforts et, on peut le dire, dans sa passion de sauver la Reine, il forma pendant la captivité de la Conciergerie une nouvelle tentative, moins heureusement conçue encore que celle qui avait échoué au

Temple. Ce fut, cette fois, à l'instigation d'un autre qu'il se compromit, sans espoir possible de réussir. Incapable toutefois de se refuser à ce qu'on lui présentait comme un grand service à rendre à la Reine, il consentit à favoriser la démarche téméraire d'un homme plus aventureux dans son dévouement qu'habile dans son zèle. On connaît l'histoire de l'œillet rouge présenté à Marie-Antoinette par le chevalier de Rougeville, que Michonis avait introduit dans la prison. Cet œillet contenait un billet conçu à peu près en ces termes : « Vous avez tout espoir ; vos amis ne
« vous abandonneront pas, ils ont enfin des hommes et de
« l'argent. Détruisez ce billet. » La Reine l'avait avalé, dit-on ; mais on avait saisi entre ses mains une réponse préparée par elle en la piquant avec la pointe d'une épingle.

Michonis a rendu compte lui-même de cet incident dans le procès de la Reine, auquel il fut appelé comme témoin.

Le président du tribunal inique l'interrogeant sur ce fait, que d'autres témoins avaient déjà signalé, lui demanda :

« — N'avez-vous pas procuré à quelqu'un l'entrée de la
« chambre de l'accusée depuis qu'elle est dans cette pri-
« son ?

« — Je l'ai procurée à un nommé Giroux, maître de
« pension, faubourg Saint-Denis ; à un peintre, à un
« administrateur des domaines et à un autre de mes amis.

« — Vous l'avez sans doute procurée à d'autres per-
« sonnes ?

« — Voici le fait : le jour de la Saint-Pierre, m'étant
« trouvé chez un sieur Fontaine, où il y avait bonne com-

« pagnie, notamment trois ou quatre députés à la Con-
 « vention ; parmi les autres convives se trouvait la citoyenne
 « Dutilleul, laquelle invita le citoyen Fontaine à venir
 « faire la Magdeleine chez elle, à Vaugirard, et elle ajouta :
 « — Le citoyen Michonis ne sera pas de trop. Lui ayant de-
 « mandé d'où elle pouvait me connaître, elle répondit
 « qu'elle m'avait vu à la mairie, où des affaires l'appe-
 « laient.

« Le jour indiqué étant arrivé, je me rendis à Vaugirard,
 « où je trouvai une compagnie nombreuse. Après le repas,
 « la conversation étant tombée sur le chapitre des prisons,
 « on parla de la Conciergerie en disant : — La veuve Capet
 « est là ? On dit qu'elle est bien changée, que ses cheveux
 « sont tout blancs ? Je répondis qu'à la vérité ses cheveux
 « commençaient à grisonner, mais qu'elle se portait
 « bien. Un citoyen qui se trouvait là manifesta le désir de
 « la voir ; je lui promis de le contenter, ce que je fis.

« Le lendemain, la femme Richard me dit : — Connais-
 « sez-vous la personne que vous avez amenée hier ? Lui
 « ayant répondu que je ne la connaissais que pour l'avoir
 « vue chez un de mes amis : — Eh bien ! me dit-elle, on dit
 « que c'est un ci-devant chevalier de Saint-Louis. Et, en
 « même temps, elle me remit un petit morceau de papier
 « écrit, ou du moins piqué avec la pointe d'une épingle.
 « Alors je lui répondis : — Je vous jure que jamais je n'y
 « mènerai personne. »

On peut croire que Michonis n'était pas aussi ignorant des intentions de Rougeville qu'il le prétendit ! Le garde Gilbert, préposé à la garde de la Reine, déposa sur le même fait. Enfin, la Reine elle-même fut interrogée à ce sujet.

Ses réponses confirmèrent l'introduction dans sa prison, à diverses reprises, de plusieurs personnes étrangères.

« — Les administrateurs Michonis, Jobert, Marina et
« Michel, lorsqu'ils se rendaient près de vous, n'ame-
« naient-ils pas des personnes avec eux ?

« — Oui, ils ne venaient jamais seuls.

« — Combien amenaient-ils de personnes chaque fois ?

« — Souvent trois ou quatre.

« — Ces personnes n'étaient-elles pas elles-mêmes des
« administrateurs ?

« — Je l'ignore. . .

.
« — N'avez-vous pas éprouvé un tressaillement de joie
« en voyant entrer avec Michonis, dans votre chambre, à
« la Conciergerie, le particulier porteur d'œillet ?

« — Étant, depuis treize mois, renfermée sans voir
« personne de connaissance, j'ai tressailli dans la crainte
« qu'il ne fût compromis par rapport à moi.

« — Ce particulier n'a-t-il pas été un de vos gens ?

« — Non.

« — N'était-il pas au ci-devant château des Tuileries,
« le 30 juin ?

« — Oui.

« — Et sans doute aussi dans la nuit du 9 au 10 août ?

« — Je ne me rappelle pas l'y avoir vu.

« — N'avez-vous pas eu un entretien avec Michonis,
« sur le compte du particulier porteur de l'œillet, et com-
« ment nommez-vous ce particulier ?

« — J'ignore son nom.

« — N'avez-vous pas dit à Michonis que vous crai-

« gniez qu'il ne fût pas réélu à la nouvelle municipalité ?

« — Oui.

« — Quel était le motif de vos craintes à cet égard ?

« — C'est qu'il était humain envers tous les prisonniers.

« — Ne lui avez-vous point dit, le même jour : — C'est

« peut-être la dernière fois que je vous vois ?

« — Oui.

« — Pourquoi lui avez-vous dit cela ?

« — C'était pour l'intérêt général des prisonniers. »

Cet imprudent épisode de l'œillet, qui est demeuré assez obscur, ne paraît pas s'être rattaché à aucun plan bien arrêté ; il ne pouvait que compromettre la Reine et coûter la vie à l'infortuné Michonis ; le chevalier de Rougeville parvint à se sauver à temps, mais Michonis fut arrêté, et, cette fois, il ne parvint pas à tromper ses juges. Sa tête suivit sur l'échafaud celle qu'il avait voulu préserver à tout prix ! J'ai revu depuis madame Michonis ; nous parlâmes de son mari, qu'elle pleurait amèrement.

M. Hyde de Neuville était retourné chez lui et ne se trouva pas à Paris pendant la détention de la Reine à la Conciergerie, ni au moment de sa mort ; il demeura étranger aux circonstances qui entourèrent la fin du martyr de cette auguste princesse. C'est ici cependant que nous devons placer le récit relatif à un fait important qui s'y rattache, et dont M. Hyde de Neuville rechercha les traces de longues années après l'événement. Nous voulons parler des secours religieux que la Reine reçut à la Conciergerie, et qui ont été souvent contestés ; mais les documents pleins d'autorité que le pieux royaliste avait rassemblés ne laissent guère de doute à cet égard. C'est en 1834 seulement qu'il s'occupa de ce qui n'était en quelque sorte qu'une légende jusque-là, et qu'il se mit en relation avec M. l'abbé Magnin, alors curé de Saint-Germain

l'Auxerrois. Les assertions de ce digne prêtre auraient pu suffire à établir la réalité des faits, mais, cependant, d'énergiques démentis lui avaient été donnés. Une brochure ayant pour titre : *la Fausse Communion de la Reine*, avait été publiée en 1824, par M. Lafond d'Aussonne, auteur, en outre, des *Mémoires secrets des malheurs et de la mort de la Reine de France*, contenant la négation la plus injurieuse des attestations de M. Magnin ; une discussion prolongée s'en était suivie, et le vénérable curé avait cru devoir recueillir des témoignages à l'appui du sien.

Il remit tous ses papiers à M. Hyde de Neuville, qui ne tarda pas à puiser dans leur examen attentif une conviction complète. C'est une consolante pensée que celle des secours spirituels pénétrant dans le cachot de la Conciergerie ; il est certain que la malheureuse Reine, abreuvée d'amertumes, absolument privée de tout ce qui pouvait les adoucir, a reçu pourtant, avant le terme de sa lente agonie, le secours suprême qu'elle eût choisi entre tous !

M. Hyde de Neuville ne mettait pas en doute, quoiqu'au premier abord cela soit difficile à admettre, qu'un prêtre ait pu tirer les verrous si hermétiquement fermés par la Révolution sur la veuve de Louis XVI ; mais à côté des annales publiques de la Révolution, il y a son histoire secrète, qui contient tant de faits héroïques, tant de dévouements sublimes, et tous n'ont pas été révélés !

On refuserait de croire à tout ce que nous avons vu, mes contemporains et moi, de tours de force accomplis par le dévouement et la vertu, de dangers surmontés, d'entreprises téméraires menées à bonne fin. Il ne faut pas s'imaginer, d'ailleurs, que les féroces rigueurs de la Révolution n'eurent point, par moments, leurs contrastes, et je dirai leurs défaillances. Ce n'est qu'en masse que les hommes atteignent leur complément et peuvent devenir tout à fait méchants. Il leur faut le fatal encouragement de l'exemple et quelquefois aussi la contagion de la peur dé-

guisée en violence. On vit donc sans cesse les individus qui s'étaient signalés par leurs emportements, faiblir et se déjuger par des actes tout opposés, quand ils n'avaient plus à briller sur la scène sanglante où ils cherchaient les applaudissements du crime.

Le récit détaillé de la captivité du Temple est plein de ces protections secrètes, de ces attendrissements furtifs que le malheur voit naître sous ses pas¹. Pourquoi la Conciergerie n'aurait-elle pas eu les mêmes tolérances cachées? Elles sont même plus faciles à comprendre là qu'au Temple. La Conciergerie était la dernière halte avant l'échafaud, c'est donc là que se multipliaient les efforts et le zèle des âmes pieuses qui pénétrèrent très-positivement dans les prisons pour assister les condamnés. Quand la terreur paralysait tous les pouvoirs humains, il y avait un courage qui n'était pas vaincu, c'était celui que Dieu fait descendre dans les cœurs : la charité parvenait à pénétrer dans les cachots ; la vertu et le sentiment du devoir surmontaient tous les obstacles pour venir en aide au malheur ; la religion persécutée, proscrite, conservait ses prêtres, ses autels, et, malgré toute la surveillance des sbires de la tyrannie la plus ombrageuse, bien près de ce tribunal révolutionnaire, qui ne prononçait que des arrêts de mort, chaque jour, presque à toute heure, de ferventes prières allaient au ciel pour les victimes...

Une femme, aussi pieuse que courageuse, avait, dans ce palais d'iniquité, au-dessus du lieu des séances, un oratoire où de saintes âmes venaient implorer la miséricorde di-

¹ On en trouve de nombreux exemples dans l'admirable livre de M. de BEAUCHESNE, *Louis XVII*.

vine. Ce secret si périlleux fut inviolablement gardé. Ah! combien de femmes de toutes classes furent grandes, courageuses, admirables, pendant ces jours d'épouvantables épreuves! Les ministres de Dieu, plus exposés que personne à la fureur révolutionnaire, ne cessèrent pas de remplir leur saint ministère dans toutes les occasions où ils pouvaient à la fois l'exercer et le soustraire à l'attention publique. Un prêtre déguisé suivait toujours la fatale charrette, ou se trouvait près de l'échafaud pour donner sa bénédiction aux victimes. L'abbé Godard, M. de Kéravenant, depuis curé de Saint-Germain des Prés, dont l'amitié m'a longtemps honoré, remplirent avec un zèle particulier ce devoir périlleux.

En dehors des preuves que je crois pouvoir fournir de la communion de la Reine, il n'y a donc rien d'in vraisemblable à supposer que mademoiselle Fouché, la sainte fille qui s'était assuré en quelque sorte des entrées à la Conciergerie dès avant l'arrivée de la Reine, ait pu parvenir jusqu'à elle.

Les sympathies que Marie-Antoinette enlevait chez tous ceux qui l'approchaient de près lui eurent bientôt conquis ses premiers geôliers, M. et madame Richard, et lorsque la malheureuse imprudence qui coûta la vie à Michonis eut assez compromis ces braves gens pour amener leur destitution, ils furent remplacés par un autre ménage, M. et madame Bault, qui conçut les mêmes sentiments pour la captive.

La Reine continua à être entourée de tous les égards et des ménagements que pouvaient lui procurer ses geôliers. Il est notoire que les intelligences et les messages ne ces-

sèrent jamais tout à fait entre le Temple et la Conciergerie.

On sait aussi d'une manière certaine que M. Émery, le saint fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, qui était détenu en même temps que la Reine, fut introduit près d'elle ; la *Vie* de cet illustre prêtre en fait foi. Il n'était donc pas beaucoup plus difficile qu'un prêtre du dehors fût amené à l'auguste souveraine. Mademoiselle Fouché avait pour complice de ses bonnes œuvres la Sœur Julie, alors supérieure des Sœurs de charité de la paroisse de Saint-Roch, qui bien souvent elle-même pénétra dans ces prisons. Ce fut à elle que mademoiselle Fouché confia le secret de ses visites à la Reine. C'étaient en retour la Sœur Julie et sa compagne, la Sœur Jeanne, qui remettaient à mademoiselle Fouché les hardes et autres objets dont Marie-Antoinette pouvait avoir besoin. Ce fut aussi par l'entremise de ces saintes filles que mademoiselle Fouché connut l'abbé *Charles*, nom sous lequel était alors caché M. Magnin, et l'introduisit auprès de la Reine. J'avoue que toute hésitation cesse pour moi devant l'attestation de ce vénérable ecclésiastique, que j'ai entre mes mains :

« Je certifie que, dans le mois d'octobre 1793, j'ai eu
« le bonheur de pénétrer à la Conciergerie avec mademoi-
« selle Fouché, d'y confesser plusieurs fois la reine Marie-
« Antoinette, de lui dire la messe et de la communier.

« Paris, le 14 avril 1834.

« *Signé* : MAGNIN,

« Curé de Saint-Germain l'Auxerrois. »

Alors même que ce témoignage eût été moins catégorique, la parole de ce digne prêtre, la confiance qu'il inspi-

rait, m'eussent interdit toute espèce de doute. On a pourtant attaqué sa bonne foi de la manière la plus outrageante¹.

En 1829, cinq ans après la campagne dressée contre lui par M. Lafond d'Aussonne, l'abbé Magnin eut communication d'une lettre de M. Monnin², qui avait assisté au transfèrement de la Reine à la Conciergerie, et donnait des détails de nature à confirmer ses propres attestations ; il lui écrivit et reçut de lui une réponse dont j'extrais le passage suivant :

« Quant au fait qui vous intéresse, et qui est celui de
« la confession de la Reine à la Conciergerie, j'atteste que
« la concierge de cette prison, la femme Richard, a été
« autorisée par le comité de salut public à laisser commu-
« niquer cette royale victime avec le prêtre dont elle dési-
« rait recevoir l'assistance.

« *Signé* : MONNIN.

« Châlons-sur-Marne, le 14 janvier 1829. »

Ce fait, affirmé si nettement par un témoin, apporte, même pour les incrédules, de grandes présomptions à l'appui du thème de l'abbé Magnin, car si ce n'est pas à son sujet qu'une pareille tolérance fut accordée, elle dut encourager du moins ceux qui voulurent ensuite favoriser le désir de la Reine. Il est à croire que l'autorisation, émanée du comité, ne concernait qu'un prêtre assermenté ; le tribunal révolutionnaire n'avait pas aboli l'ancien usage d'envoyer un prêtre aux condamnés. L'évêque constitutionnel Gobel mettait même une sorte de zèle à le faire

¹ Voir les Pièces justificatives.

² Celle que nous avons citée plus haut.

observer : il est historique que trois de ces prêtres¹ se présentèrent à la Reine, au moment de son exécution, lui proposant le secours de leur ministère, et qu'ils furent repoussés par elle. Si elle n'accepta pas leur assistance à ses derniers moments, à plus forte raison dut-elle la refuser au commencement de sa détention à la Conciergerie, si, conformément à toutes les probabilités, ce fut un de ces ministres infidèles que madame Richard eut la permission de lui offrir.

M. de Montjoye, dans son *Histoire de la Reine*, rapporte que lorsque l'abbé Girard, prêtre assermenté et curé de Saint-Landry, vint offrir à la Reine, le 14 octobre, les secours de la religion, elle lui aurait répondu qu'elle s'était procuré ces secours par des moyens dont elle ne devait pas lui rendre compte. Les premières recherches à l'égard de ce fait si intéressant remontent loin.

Dès 1803, madame la princesse de Chimay, ancienne dame de la Reine, avait recueilli de la bouche même de mademoiselle Fouché et de M. Magnin les détails relatifs aux secours qu'ils lui avaient procurés. Je consigne ici le récit circonstancié qu'elle en a fait, quoiqu'il ne fasse pas partie des documents que j'ai personnellement recueillis, parce qu'il y ajoute une confirmation de plus et d'un grand poids :

« Je ne peux terminer ces notes d'une manière plus
 « glorieuse pour Dieu et plus consolante pour les
 « amis de la religion, qu'en racontant ce qui se passa à la
 « Conciergerie lorsque la Reine y fut entrée. Une nommée

¹ Les abbés Girard, Lambert et Lothringer.

« mademoiselle Fouché, dont la charité la faisait se dé-
« vouer au soulagement des prisonniers depuis la Révolu-
« tion, redoubla d'intérêt et de zèle quand elle sut la
« Reine arrivée dans cette maison. Elle fut assez heureuse
« et intelligente pour se procurer des secours qui la mirent
« en état de gagner les surveillants et de parvenir jusqu'à
« la Reine. Elle y arriva donc, et malgré l'intérêt, la sen-
« sibilité, le dévouement qu'elle témoigna à Sa Majesté,
« elle ne parvint à lui inspirer quelque confiance qu'à la
« troisième visite qu'elle lui fit ; elle eut le bonheur de
« lui procurer du linge, des vêtements, et enfin les sou-
« lagements que comportait la cruelle position de Sa
« Majesté.

« Mademoiselle Fouché, aussi pieuse que bienfaisante,
« proposa à la Reine de lui amener un prêtre ; Sa Majesté
« y consentit. Elle l'introduisit et le présenta à la Reine.
« Dès que Sa Majesté eut reconnu que le langage et les
« principes de l'ecclésiastique étaient conformes à son
« caractère et à son ministère, elle lui donna sa confiance
« et se confessa plusieurs fois à lui. Ce digne prêtre célé-
« bra la messe dans la chambre de la Reine. Sa Majesté
« communia avec une piété et une reconnaissance envers
« Dieu telles que les larmes coulaient abondamment de
« ses yeux. Ainsi, on a du moins la douceur de penser que
« Dieu lui a accordé des moments de consolation.

« Une chose admirable, et qui ne doit pas être passée
« sous silence, c'est que les deux gendarmes qui étaient
« dans sa chambre, soit qu'ils fussent bons naturellement
« et qu'ils cachassent leurs sentiments pour exercer cette
« fonction, soit que la piété de la Reine les eût touchés, se

« mirent en état de communier à la messe qui fut célé-
 « brée devant Sa Majesté, et dont ils avaient été pré-
 « venus.

« M. Magnin, qui avait le bonheur d'exercer ses fonc-
 « tions auprès de la Reine, tomba malade, de manière à
 « ne plus pouvoir quitter son lit; mademoiselle Fouché,
 « qui avait déjà donné tant de preuves de dévouement à
 « Sa Majesté, alla chercher un autre ecclésiastique. Ce fut
 « cet ecclésiastique, appelé M. Cholet, qui donna les der-
 « niers secours de la religion à la Reine la veille ou l'avant-
 « veille de sa mort. Depuis, il quitta la France, et il est
 « mort en émigration. Quant à mademoiselle Fouché, la
 « Reine, touchée de son dévouement, prit en elle une telle
 « confiance, qu'elle lui remit, pour faire passer à madame
 « la duchesse d'Angoulême, la tasse dont Sa Majesté se
 « servait tous les jours à son déjeuner. Madame la prin-
 « cesse de Tarente remit cette tasse à madame la du-
 « chesse d'Angoulême, à Mittau. »

C'est vers 1806 que madame la duchesse de Tarente fit ce dépôt entre les mains de madame la duchesse d'Angoulême, et lui communiqua les faits si intéressants qu'elle avait appris à Paris. Madame de Tarente, en rendant compte de sa mission à la princesse de Chimay, fit passer par elle à mademoiselle Fouché un billet dans lequel l'auguste fille de Marie-Antoinette écrivait de sa main qu'elle avait reçu la précieuse tasse.

M. Magnin avait cherché à retrouver les traces des deux gendarmes dont parle la princesse de Chimay. On se souvient que le concierge Richard, sous le prétexte d'une plus grande sûreté, avait obtenu que les gendarmes se

tinssent, non plus dans l'étroite cellule de la Reine, mais à la porte ; leur complicité était néanmoins indispensable à l'introduction d'un étranger près d'elle, quel que fût le déguisement qu'il prît. L'abbé Magnin reçut le renseignement suivant :

« Je soussigné, Louis-Luc Ledoux de Guiet, ancien
« garde de la porte du Roi et émigré, certifie qu'il est
« parvenu à ma connaissance que les nommés Ferdinand
« de la Marche, fils de M. de la Marche, ancien exempt de
« la maréchaussée de Brienne, et Prudhomme, aussi gen-
« darme à la Conciergerie, à la garde de la Reine, ont été
« accusés d'avoir laissé entrer un prêtre et une autre per-
« sonne près de Sa Majesté, pour lui apporter les conso-
« lations de la religion, et notamment la communion ; que
« les deux gendarmes ont été condamnés à mort et exécutés
« à Paris, Ferdinand de la Marche de la commune de
« Brienne, et Prudhomme, de celle de Chavanges, départe-
« ment de l'Aube ; qu'à la nouvelle de leur mort, leurs
« parents ont fait célébrer un service funèbre pour le repos
« de l'âme des victimes, dans la paroisse de Chavanges, où
« beaucoup d'honnêtes gens ont assisté. Je certifie, en
« outre, qu'il m'a été rapporté plusieurs fois par M. de la
« Marche père, domicilié à Sampson, département de la
« Marne : *Mon pauvre Ferdinand et le malheureux Pru-*
« *dhomme ont été guillotines, pour avoir laissé entrer un*
« *prêtre non assermenté et une autre personne qui portait*
« *la communion à la Reine ; les gueux les ont fait mourir*
« *pour cela. J'atteste avec sincérité les faits ci-dessus*
« énoncés et qui peuvent être prouvés, car il existe encore

« des frères et sœurs auxdits gendarmes; en foi de quoi
 « j'ai délivré le présent pour servir et valoir ce que de
 « raison.

« A Paris, le 12 janvier 1825.

« *Signé* : LEDOUX DE GUIET,

« Ancien garde de la porte du Roi, rue Saint-Germain
 « l'Auxerrois, n° 87. »

On voit combien les preuves s'accroissent à l'appui de l'authenticité de la communion de la Reine. Une seule objection s'élève contre elles et peut ébranler les convictions à cet égard; c'est cette phrase, si péremptoire au premier abord, de la Reine, dans son admirable lettre à Madame Élisabeth : « N'ayant aucune consolation spiri-
 « tuelle à attendre, ne sachant pas s'il existe ici des
 « prêtres de notre religion, et même, le lieu où je suis les
 « exposant, s'ils y entraient une fois, je demande sincère-
 « ment pardon à Dieu de toutes les fautes que j'ai pu com-
 « mettre depuis que j'existe; j'espère que, dans sa bonté, il
 « voudra bien recevoir mes derniers vœux, ainsi que ceux
 « que je fais depuis longtemps pour qu'il veuille bien
 « recevoir mon âme dans sa miséricorde et sa bonté. »

Même sans admettre que la Reine pût être guidée par le désir de préserver le secret d'un dévouement qui devait coûter si cher à ceux qui le lui avaient témoigné, cette phrase trouva cette explication dans une circonstance toute naturelle. M. Magnin tomba malade et ne put reparaître à la Conciergerie dans les derniers temps de la captivité de Marie-Antoinette. Trompée par les délais apportés au jugement de la Reine, délais qui paraissaient devoir se pro-

longer, mademoiselle Foucher partit pour Orléans, où l'attiraient des affaires importantes. On comprend que la Reine, en ne voyant paraître au moment suprême aucun de ceux qu'elle devait attendre, plus que jamais, à cet instant fatal, put croire qu'ils avaient été découverts et victimes de leur généreuse conduite. Cette opinion était celle de M. le comte de Robiano, qui avait beaucoup connu mademoiselle Fouché, et qui publia en 1824 un écrit intitulé : *Marie-Antoinette à la Conciergerie*. J'en extrais le passage suivant, qui se rapporte tout à fait à ce que m'avait dit M. Magnin :

« Vers les derniers temps, M. Magnin tomba sérieusement malade, il fut contraint de garder le lit. Sa Majesté en fut très-affectée. Mademoiselle Fouché lui proposa de voir un autre prêtre, et conduisit deux fois à la Conciergerie M. Chollet, prêtre vendéen, qui lui donna les derniers secours de la religion, la surveillance (dans la nuit du 12 au 13 octobre après minuit) de sa comparution devant le tribunal révolutionnaire. L'orage qui grondait toujours sur cette auguste tête ne semblait pas devoir éclater prochainement. Mademoiselle Fouché crut pouvoir partir pour Orléans, où l'appelait une affaire urgente qui n'admettait aucun délai. C'est pendant ce moment que, tout à coup, la Reine fut traînée devant le tribunal. Elle y apprit, par le procès même, la terreur horrible qui régnait en France et l'immolation journalière de tout ce qui était royaliste et chrétien. Ne voyant plus reparaître ses amis de la prison, elle dut croire qu'ils avaient péri, et c'est sans doute par cette triste persuasion qu'il faut expliquer cette phrase de sa lettre, « ne sachant pas s'il existe encore ici des prêtres
« de notre religion. »

Non content d'avoir réuni tant de témoignages respectables à l'appui d'une chose dont il me semblait si désirable d'acquérir la conviction, il m'a été donné d'en recueillir un plus valable encore s'il se peut à mes yeux. Au moment où je m'occupais d'approfondir le fait de la communion de la Reine, j'appris que la Sœur Julie, que je croyais morte depuis longtemps, vivait encore. Je m'empressai d'aller la voir à la maison des Sœurs de charité, rue du Bac. C'est le 10 mai 1834 que je fus reçu par elle en présence de la Sœur Thérèse, supérieure de l'Ordre. Cette respectable fille me confirma tous les détails que m'avait déjà donnés M. le curé de Saint-Germain l'Auxerrois. Elle me parla de mademoiselle Fouché avec une haute estime, et de *M. Charles* avec vénération ; elle me vanta son courage et tous les services rendus par lui à la religion et à la Reine ; elle m'apprit qu'il n'avait pas cessé, pendant les temps les plus orageux de la Révolution, d'exercer ses fonctions sacrées dans un oratoire secret, situé aux environs de la place Vendôme, et que l'on avait su dérober à la fureur révolutionnaire. La Sœur Julie me dit qu'elle avait bien reconnu, dans le bas de filoselle dont il est fait mention dans le procès-verbal d'exhumation de la Reine, la dernière paire de bas qu'elle avait remise à mademoiselle Fouché pour l'auguste captive. La Sœur Julie a pénétré souvent elle-même dans les prisons. Je suppliais, me dit-elle, je donnais un peu d'argent et j'entrais sans difficulté ; les geôliers me connaissaient, et jamais on ne me refusait la porte.

Qu'on ne demande plus comment mademoiselle Fouché a pu arriver à la Reine ; il n'y a pas de verrous pour la charité.

La bonne Sœur Julie ne croyait pas avoir fait une chose bien difficile, ni bien méritoire. Cette excellente fille devait avoir au moins soixante-douze ans quand je la vis. Ses traits avaient une empreinte marquée de bonté et de simplicité. Malgré son âge et ses infirmités, elle n'avait rien perdu de la mémoire du cœur. Au nom de la Reine, elle fut vivement émue. Après l'avoir vue, les doutes eussent été sacrilèges.

Je la quittai fermement convaincu.

Oui, la malheureuse Reine, au moment d'achever son martyre, reçut le secours du ciel qui l'attendait. Au fond du calice dont elle fut abreuvée lentement, il se trouva une dernière goutte dérobée à l'amertume des autres pour la soutenir dans l'épreuve suprême. Quelle consolation pour son angélique fille, pour cette autre sainte destinée à un différent genre de martyre, celui auquel on survit, et dont la trace ineffaçable se perpétue dans une longue vie!

La Reine, que Dieu n'avait pas abandonnée, mais qui se sentait accablée de toutes parts par les hommes, ignora sans doute un dernier dévouement, bien peu connu et bien noblement courageux, si l'on songe à quel danger il exposait celui qui écrivait la lettre que nous trouvons dans les papiers de M. Hyde de Neuville; elle était adressée par un jeune républicain au citoyen Fouquier-Tinville, accusateur public près le tribunal révolutionnaire de Paris.

« Républicain Tinville, Marie-Antoinette est à la Conciergerie ;
« la justice, je crois, ne peut la frapper, la politique doit nous la
« faire conserver. Elle est femme ; je suis Français, jeune, on
« m'accorde quelque talent ; prouve-moi l'inappréciable avantage
« de montrer énergiquement au peuple ce qu'il peut un jour
« attendre de moi ; propose-moi à Marie-Antoinette pour défen-

« seur officieux ; seconde fortement mon vœu auprès d'elle. Je
« te le demande en frère, réponds à mon billet.

« Adieu !

« Marc-Antoine MARTIN,
« n° 585, faubourg Saint-Antoine. »

L'audace généreuse de ce vœu porta-t-elle une tête de plus sur l'échafaud ?

On sait que le noble devoir de défendre l'auguste victime échet à MM. Tronçon-Ducoudray et Chauveau-Lagarde. J'ai beaucoup connu ce dernier ; il répondait sans se lasser aux ardentes questions que je lui adressais sur les derniers jours de la Reine, et ne cessait d'exalter sa fermeté, son courage, l'élévation de son âme qu'il avait pu étudier de si près, dans les péripéties de cette lutte suprême, où elle sembla défendre sa vie par devoir plutôt que par le désir de l'arracher à ses bourreaux.

Il paraît cependant que la Reine ne croyait pas qu'ils en vinssent à la traîner au supplice, comme son royal époux ; mais c'était plutôt chez elle une croyance qu'un désir, et elle témoigna plus d'étonnement que de regret en écoutant sa condamnation. M. Chauveau-Lagarde a consigné dans une brochure tous ces détails, que j'avais souvent recueillis de sa bouche ; j'en extrais quelques passages :

« La chambre où fut renfermée la Reine était alors
« divisée en deux parties par un paravent. A gauche, en en-
« trant, était un gendarme avec ses armes. A droite étaient,
« dans la partie occupée par la Reine, un lit, une table,
« deux chaises. Sa Majesté était vêtue de blanc, avec la
« plus extrême simplicité. Il n'est personne qui, se trans-
« portant, en idée, dans un tel lieu, et se mettant à ma

« place, ne sente ce que je dus éprouver, en y voyant
 « l'épouse de l'un des plus dignes héritiers de saint Louis,
 « l'auguste fille des empereurs d'Allemagne!

« Elle me reçut avec une majesté si pleine de douceur,
 « qu'elle ne tarda pas à me rassurer par la confiance dont
 « je m'aperçus bientôt qu'elle m'honorait, à mesure que je
 « lui parlais et qu'elle m'observait. Je lus avec elle son
 « acte d'accusation.

« A la lecture de cette œuvre de l'enfer, moi seul fus
 « anéanti. La Reine, sans s'émouvoir, me fit ses observa-
 « tions. Elle s'aperçut, et je le remarquai aussi, que le gen-
 « darme pouvait entendre une partie de ce qu'elle disait;
 « mais en témoignant n'en avoir aucune inquiétude, elle
 « continua de s'expliquer avec la même sécurité¹. Je pris
 « mes premières notes pour sa défense...

« Sur l'observation que je lui fis, qu'il nous serait
 « impossible de connaître les pièces en si peu de temps,
 « qu'il était indispensable d'avoir un délai pour les
 « examiner, et que nous pensions qu'un mot de Sa
 « Majesté suffisait pour nous l'obtenir :

« — A qui, me dit la Reine, faut-il s'adresser pour cela?

« Je craignais de m'expliquer, et comme je prononçai,
 « à voix basse, le nom de la *Convention nationale* :

« — Non, répondit la Reine, en détournant la tête,
 « non, jamais.

« J'insistai, en représentant à la Reine qu'étant chargés

¹ La Reine avait alors auprès d'elle pour la garder, dans sa chambre, l'officier de gendarmerie de Busne, qui fut remplacé dès le lendemain matin, et depuis persécuté pour avoir, à la première séance des débats, présenté respectueusement son bras à la Reine, afin de la soutenir, lorsque, épuisée de fatigue, elle avait demandé à boire un verre d'eau.

« de la défendre, notre devoir était de ne rien négliger
« pour confondre la calomnie.

« ...Que d'ailleurs je ne proposais pas à Sa Majesté de
« former une demande en son nom à cette Assemblée, mais
« de lui adresser, au nom de ses défenseurs, une plainte
« contre une précipitation qui était, aux termes des lois,
« un véritable déni de justice.

« En parlant ainsi, je vis la Reine ébranlée, mais elle
« ne pouvait encore se résoudre à une démarche qui lui
« répugnait. Je continuai, en la suppliant de m'excuser si
« je revenais sur un sujet que je sentais bien lui être
« pénible..... Cette dernière idée réussit, et, à ces mots de
« sœur, d'épouse et de mère, la nature l'emporta sur la sou-
« veraineté : la Reine, sans proférer une seule parole, mais
« laissant échapper un soupir, prit la plume, et écrivit à
« l'Assemblée, en notre nom, deux mots pleins de noblesse
« et de dignité, par lesquels elle se plaignit de ce qu'on ne
« nous avait pas laissé le temps d'examiner les pièces du
« procès, et réclamait pour nous le délai nécessaire...

« La réclamation de la Reine fut remise à Fouquier-
« Tinville. Il promit de la communiquer à l'Assemblée,
« mais il n'en fit aucun usage, ou du moins il en fit un
« usage inutile, car, le lendemain, les débats commencèrent
« à huit heures du matin. Ils continuèrent, sans interrup-
« tion, jusqu'à quatre heures après midi, furent suspendus
« jusques à cinq; ils reprirent jusqu'au lendemain, quatre
« heures du matin; de manière que, sauf un instant de
« relâche, ils durèrent environ vingt heures consécutives,
« pendant lesquelles une foule de témoins furent successi-
« vement entendus.

« Qu'on se représente, s'il est possible, toute la force
 « d'âme qu'il fallut à la Reine pour supporter toutes les
 « fatigues d'une aussi longue et aussi horrible séance ; en
 « spectacle à tout un peuple, ayant à lutter contre des
 « monstres avides de sang, à se défendre de tous les piè-
 « ges qu'ils lui tendaient, à détruire toutes leurs objec-
 « tions, à garder toutes les convenances et toutes les mesu-
 « res, et à ne point rester au-dessous d'elle-même. Il faut
 « avoir été présent à tous les détails de ce débat trop
 « fameux, pour avoir une juste idée du beau caractère
 « que la Reine y a développé.

« J'avais plaidé pendant près de deux heures, j'étais
 « accablé de fatigue ; la Reine eut la bonté de le remar-
 « quer et de me dire avec l'accent le plus touchant :

« — Combien vous devez être fatigué, monsieur Chau-
 « veau-Lagarde ! je suis bien sensible à toutes vos peines !

« La séance fut un instant suspendue, avant que
 « M. Tronçon-Ducoudray prit la parole. Je voulus en
 « vain me rendre auprès de la Reine ; un gendarme m'ar-
 « rêta sous ses propres yeux. M. Tronçon-Ducoudray,
 « ayant ensuite plaidé, fut arrêté de même en sa présence ;
 « et, dès ce moment, il ne nous fut plus permis de lui
 « parler.

« Nous ne pûmes dès lors nous rendre auprès de la
 « Reine avant la délibération des jurés, ainsi que nous le
 « lui avions promis, ce qui dut lui donner sans doute de
 « vives inquiétudes sur l'issue de son procès, et ce qui fut
 « pour nous un grand sujet d'amertume et de douleur.
 « Bientôt les jurés rentrèrent à l'audience pour annoncer

« le résultat unanime de leur délibération. Nous fûmes
 « ramenés par les gendarmes, au milieu desquels la Reine
 « put encore nous apercevoir, contraints d'être présents
 « à la lecture qu'on allait lui faire de l'épouvantable arrêt
 « qui la condamnait.

« Nous ne pûmes l'entendre sans en être consternés ;
 « la Reine seule l'écouta d'un air calme, et l'on put seule-
 « ment s'apercevoir alors qu'il venait de s'opérer dans
 « son âme une sorte de révolution qui me parut bien
 « remarquable : elle ne donna pas le moindre signe, ni de
 « crainte, ni d'indignation, ni de faiblesse. Elle fut même
 « anéantie par la surprise... Elle descendit les gradins
 « sans proférer aucune parole ni faire aucun geste, tra-
 « versa la salle, comme sans rien voir ni rien entendre,
 « et lorsqu'elle fut arrivée devant la barrière où était le
 « peuple, elle releva la tête avec majesté. N'est-il pas évi-
 « dent que jusqu'à ce moment terrible, la Reine avait con-
 « servé de l'espoir ? Et n'y a-t-elle pas fait éclater en même
 « temps le plus admirable de tous les courages, puisqu'il
 « ne saurait y en avoir de plus grand que celui qui survit
 « à l'espérance même ? »

Le supplice des girondins suivit de bien près celui de la Reine ; le 31 octobre vit disparaître cette pléiade brillante qui représentait le côté intellectuel de la Révolution, et qui lui prêta d'abord un masque séducteur, sous lequel elle cacha quelque temps ses traits hideux.

Il n'est rien d'aussi fatal dans les temps de crise violente que ces esprits aventureux qui embrassent avec un enthousiasme irréfléchi les idées nouvelles et les exaltent. Prompts à s'enflammer pour toutes les utopies, ils leur prêtent l'é-

clat de leur propre talent, et, par ce prestige fascinateur, ils endorment, séduisent le bon sens d'une nation, l'empêchant de s'apercevoir où on la mène. Il est rare que la bonne foi de ces hommes dangereux soit égale à leur ambition ; ils entraînent le pays au bord des abîmes, persuadés qu'ils l'arrêteront à temps sur la pente fatale ; ils aiment la lutte qui fait briller leur talent, se croyant toujours supérieurs au danger. Ils espèrent enfin que la Révolution viendra jusqu'à eux et n'ira pas plus loin, et toujours, comme les girondins, ils sont entraînés par elle !

Peut-être les violences de Marat, de Robespierre, propres du moins à ouvrir les yeux au pays, doivent-elles être jugées moins dangereuses que la modération sans énergie des girondins, que leur éloquence trompeuse, qui jetait des fleurs sur le monstre et le déguisait. En tout cas, leur faiblesse coupable les a stigmatisés à jamais pour l'histoire. La faiblesse est peut-être le plus grand crime en politique, en ce qu'elle les permet tous. Les girondins ont prouvé que jamais les doctrines ne peuvent tenir lieu de principes, car cette réunion d'individus si bien doués par le talent, et même par le génie, ne parvint jamais à constituer un véritable parti politique.

La Convention fit une irréparable faute en abandonnant les girondins à la vindicte de leurs ennemis ; elle ne s'aperçut pas qu'elle s'était décapitée, en permettant qu'on portât la main sur eux. Depuis le 31 mai, jour où elle s'était mutilée elle-même par la condamnation des girondins, elle ne conservait plus que l'ombre du pouvoir, qui, en réalité, s'était concentré dans les mains du comité de salut public.

Robespierre y régnait en maître, et, à partir de ce moment, son autorité chaque jour plus prépondérante et moins déguisée allait absorber toutes les forces de la Révolution. Un instant, la Commune, représentée par Hébert et sa faction, essaya d'arrêter cette influence croissante, et de ramener à elle le pouvoir dont elle avait abusé si longtemps. On vit alors se former une sorte de coalition entre deux partis, qui ne pouvaient plus s'unir désormais que pour en combattre un troisième. Robespierre eut besoin de Danton pour détruire Hébert.

Un fossé se creusait entre les deux hommes, si longtemps émules et rivaux dans le crime; une sorte de modération relative se manifestait chez Danton. L'instigateur, le témoin impassible et complaisant des massacres du 2 septembre, semblait être las de sang et de violence. Robespierre, qui croyait en avoir plus besoin que jamais, ne pouvait souffrir une tendance qui condamnait les siennes en les entravant, et lorsque, à l'aide de Danton, il eut envoyé les hébertistes à l'échafaud, ce fut au tour de ce dernier et de tous les siens d'y monter.

Le supplice de Danton, de Camille Desmoulins, de Héraut de Séchelles, etc., suivit de peu de mois celui d'Hébert, Roulin, Chaumette, etc.; la Révolution, ne trouvant plus assez de victimes en dehors d'elle, tournait maintenant sa fureur contre les siens. Elle faisait tomber les têtes de ceux qui l'avaient conçue, acclamée et guidée dans la voie sanglante où elle marchait maintenant sans obstacles et sans frein. Ces victimes nouvelles tombaient frappées par la conséquence même des principes qu'elles avaient posés; juste et instructif exemple de cette inévitable et rigoureuse

logique des faits, qui est le grand enseignement de l'histoire! Après toutes les atrocités, les absurdités devaient venir à leur tour; il est bon que le crime ait aussi ses ridicules.

Le culte officiellement aboli, vers la fin de 93, fut remplacé par la plus risible parodie de religion. On sait quelles furent ces fêtes en l'honneur de la Raison, la plus dégradante humiliation que l'on puisse infliger au bon sens et à la dignité d'une nation sérieuse; mais pour les novateurs de cette époque, la Révolution était synonyme de destruction, et tout devait disparaître, sous prétexte de se renouveler. On s'en prit aux mois, aux jours, ces aristocrates qui portaient de vieux noms! et un calendrier vint mettre le temps à la raison, lui donnant des qualifications et une distinction moins entachées apparemment des formes de l'ancien régime!

Je conserve un curieux monument de ces efforts que l'esprit humain, sorti de ses voies naturelles, faisait alors pour s'ingénier en mille inventions extravagantes. Le calendrier républicain, lorsqu'il parut, fut plutôt un amusement qu'une vexation. On était étonné d'avoir à s'occuper d'une chose nouvelle qui ne fût pas effrayante ou horrible. Ce n'était pourtant pas une distraction qu'on jetait en pâture aux oisifs, comme on aurait pu le croire; la Révolution prenait au sérieux ses extravagances mêmes. Cette innovation fut un sujet de vive curiosité à l'étranger.

Un officier russe, qui partait de Paris pour retourner en son pays au moment où le calendrier parut, s'empressa d'en emporter un exemplaire. Il s'arrêta à Mittau, où se trouvait alors Monsieur; on peut croire que l'officier eut

un grand succès avec son calendrier, que l'on s'arrachait dans la petite société d'émigrés réunie autour du prince. On n'était sans doute pas fâché de prendre la Révolution en flagrant délit d'absurdité.

Madame de Balbi, qui brillait au premier rang dans l'intimité de M. le comte de Provence, témoigna un extrême désir de posséder le calendrier. On fit demander instamment à l'officier de le céder au prince, mais il le portait à l'empereur de Russie dont il était aide de camp, et ne voulut jamais consentir à s'en dessaisir. Il partait le lendemain matin. Monsieur eut la patience et la gracieuse attention de passer la nuit à le copier tout entier de sa main pour l'offrir à madame de Balbi.

Cette femme spirituelle, que je connus beaucoup à Londres quelques années après, voulut bien me donner ce singulier autographe, qui offre un contraste piquant entre ce qu'il contient et la main qui le traça. Il forme une petite brochure manuscrite, aux lignes serrées et presque imperceptibles.

On ne saurait croire à quel degré parvinrent les malheurs publics, dans les derniers mois de 93 et les premiers de 94 ; les nombreux récits qui ont été faits de cette époque n'en peuvent donner qu'une idée imparfaite. Toutes les mesures politiques avaient pris un caractère de violence redoublée : la loi des suspects, l'emprunt forcé, le maximum, souvent remis en vigueur avec des développements nouveaux. La disette en était venue à la famine, les vivres ne se distribuaient plus que par portions insuffisantes.

Ce n'étaient plus les nobles, les riches, ceux qu'une notoriété quelconque déléguait à l'envie, qui défrayaient

l'échafaud ; on récoltait son contingent jusque dans les rangs les plus infimes de la société, le moindre soupçon était suffisant, la délation se passait de preuves. Un geste, un mot qu'on pouvait taxer d'incivisme, de réaction, vous conduisait au supplice, le moindre signe de pitié pour les victimes vous rangeait parmi celles-ci. Les exécutions n'étaient plus partielles ; c'est à pleines charretées qu'on envoyait les victimes au supplice ; les prisons avaient subi le contre-coup de la morne terreur qui pesait sur toutes les classes et sur toutes les situations.

Le défi chevaleresque que de nobles captifs avaient longtemps jeté à la mort, à travers les verrous de la Révolution, ne se retrouvait plus. Séparés les uns des autres, privés de tout adoucissement, on torturait les pauvres prisonniers avant le supplice, et la liberté que peut conserver une prison paraissait encore trop douce ; on la leur refusait. On chercherait vainement dans les annales de l'histoire, même à ses pages les plus reculées, et sous les règnes des tyrans les plus fameux, comme aux époques les moins éclairées, rien qui approche de la tyrannie que 93 fit peser sur la France. Voilà pourtant où en vinrent en quatre ans les institutions libératrices, les lumières, l'esprit nouveau que 89 avait vus éclore avec tant de bruit et d'éclat !... Grande et terrible leçon donnée à l'avenir !

Le 9 thermidor vint enfin ; il est impossible de rendre le soulagement qui traversa la France épuisée, gémissante, à la nouvelle de la mort de Robespierre. Ce fut un long cri de joie qui s'exhala de toutes les poitrines, sans distinction de partis. Depuis quelque temps les opinions s'étaient en quelque sorte amorties et effacées devant le souci de la

conservation personnelle. C'était de vivre qu'il s'agissait ! Enfin, la vie renaissait, le voile funèbre tendu sur la nation se déchirait, et le peuple français, si enclin à l'espérance, si prompt à reprendre les promesses de celle-ci, s'exagérait même la portée de l'événement libérateur. Du reste, cette explosion de joie influa sur l'événement lui-même, et lui donna un caractère plus prononcé de réaction.

L'opinion publique, si longtemps muette et refoulée, se réveillait de tous côtés ; elle s'exaltait sur sa délivrance et s'emparait de plus en plus des circonstances, leur imprimant nécessairement la forme dont elle les revêtait. Les hommes qui avaient amené et accompli la chute de Robespierre n'avaient pas compté sur un mouvement aussi prononcé ; ils ne le cherchaient pas ; leur œuvre dépassait de beaucoup leurs intentions. Tallien, et bien moins encore Collot d'Herbois, Billaud-Varennès, ne renversèrent pas Robespierre dans un but d'humanité, quoique le premier ait conservé une sorte de renom de modération qu'il dut bien moins à lui-même qu'à la femme charmante qui lui soufflait ses propres inspirations.

Ces hommes travaillaient dans l'intérêt de la conservation de la République, et dans le désir de s'en approprier la direction. La conduite de Robespierre leur paraissait impolitique plutôt qu'odieuse ; ils tenaient compte de la lassitude de la France plus qu'ils n'étaient touchés de ses souffrances. Ils surent tirer des enseignements à la vue des malheurs publics, mais ils montrèrent plus d'habileté que de pitié généreuse. Toutefois, le sentiment général fut celui de la délivrance, on se croyait sauvé de tous les maux. Dans la Convention, le parti modéré favorisa cette impres-

sion, en s'efforçant de donner aux faits une portée conforme à ses tendances.

Les honnêtes gens pouvaient respirer enfin ! Je sortis de ma retraite, où j'avais été obligé de me cacher depuis plusieurs mois ; on avait répandu le bruit de ma fuite, mais la vérité est que je n'avais jamais quitté le pays, protégé par les précautions dont ma bonne mère entourait le secret de ma présence, et que mes imprudences déconcertaient souvent ; aussi, ce fut surtout aux précieux dévouements qu'elle avait su inspirer que je dus mon salut.

CHAPITRE IV

Réaction, après le 9 thermidor, dans les départements. — Mariage de M. Hyde de Neuville. — Le commissaire de la Convention Gallois à Nevers. — La Révolution change de face. — Lutte du parti modéré contre les jacobins. — La jeunesse dorée. — Procès de Carrier; chute des jacobins. — Le 1^{er} prairial. — Rencontre de M. Hyde de Neuville avec Fouché. — Décrets des 3 et 13 fructidor qui créent le Directoire. — Les monarchistes se manifestent. — Ils contribuent au 13 vendémiaire. — Bonaparte mitraille les sections devant Saint-Roch. — Notoriété que cette journée donne à Bonaparte et à Barras. — Pouvoir exécutif confié à cinq directeurs. — Misère publique; détresse des finances. — Dangers et persécution éprouvés par M. Hyde de Neuville. — L'amitié le dédommage. — Petite Vendée, dans le Sancerrois, commandée par Phélippeaux. — Le but du mouvement était sa jonction avec Charette. — Défaite et prise des chefs. — Phélippeaux et ses amis sont jugés à Bourges. — Ils s'évadent de la prison. — M. Hyde de Neuville défend les autres. — Ducorps, un d'eux, détenu à Villequiers, est délivré par lui.

La réaction du 9 thermidor ne fut pas moins applaudie dans les départements qu'à Paris : la province avait suivi forcément l'impulsion de la Révolution, sans jamais s'y associer complètement. Elle partagea l'ivresse universelle en voyant un terme à tant d'excès.

Pendant tout le cours de la Révolution, ma respectable mère ne cessa pas de s'exposer aux plus grands dangers par l'hospitalité, téméraire on peut le dire, qu'elle accordait à tous ceux que poursuivait la fureur révolutionnaire. Des prêtres vécurent en grand nombre sous son toit, et la messe ne cessa jamais d'être célébrée dans sa maison, devenue

l'asile du proscrit. Des cachettes nombreuses avaient été pratiquées dans sa vaste habitation, dans lesquelles on nous faisait disparaître, moi et tous ces prêtres compromettants, dès que la présence du commissaire du district ou de ses agents était signalée par les serviteurs fidèles qui veillaient sans cesse.

Toutefois, je le répète, ces précautions eussent été insuffisantes, si ma mère n'eût trouvé une protection plus efficace encore dans le respect dont elle était entourée. Son caractère, ses bienfaits avaient inspiré une telle vénération dans le pays, que jamais une dénonciation, un mot ne s'élevèrent pour la trahir, au milieu de cette population fortement imbue cependant des passions révolutionnaires.

Un nouveau membre de cette famille allait s'associer aux sentiments généreux qui en étaient l'âme. Dès 1794, et peu après le 9 thermidor, M. Hyde de Neuville épousa mademoiselle Rouillé de Marigny, dont le père avait fui Paris aux premières atteintes de la Révolution pour venir se réfugier avec sa fille unique dans la petite ville de Sancerre, qu'habitait déjà une de ses sœurs. Madame Rouillé, sa mère, n'avait pas quitté Paris, où sa grande fortune, l'esprit distingué et lettré qu'elle conservait dans un âge avancé, lui avaient fait une position considérable ; elle datait du grand règne de Louis XIV, sous lequel elle avait vécu dix-huit ans, et elle en avait gardé la conversation et les manières ¹.

A partir de ce moment, l'influence la plus salutaire commença à s'exercer dans la vie de M. Hyde de Neuville, celle que l'on doit à une affection pleine d'abnégation qui sans cesse veille autour de vous, vous apportant à toute heure l'appui d'un dé-

¹ Madame Rouillé mourut à l'âge de cent ans. Se trouvant sur le passage du premier Consul, auquel on venait de dire qu'elle avait baisé la main de Louis XIV à Saint-Cyr, Bonaparte posa respectueusement ses lèvres sur la sienne.

vouement sans mesure, la lumière d'un conseil incorruptible que les aveuglements de la tendresse n'égarèrent jamais. Madame Hyde de Neuville fut réellement la *compagne* de son mari; nulle femme n'a jamais donné à ce mot une interprétation plus complète et plus élevée; elle en comprenait les obligations un peu austères, non moins que les sentiments inébranlables. On peut dire qu'elle vécut de ce devoir, et qu'il fut pour elle le seul bonheur envié et enviable. Jamais une existence ne s'absorba plus entièrement dans une autre, la personnalité s'y effaça.

Douce, douée d'un esprit plus élevé que brillant, elle en eût d'ailleurs amorti la flamme, plutôt que de chercher pour elle-même un éclat qu'elle ne voulait tenir que du reflet d'un autre. Un jugement d'une rectitude presque masculine, une énergie calme l'avaient bien préparée à partager les hasards de la vie aventureuse dont elle voulut subir toutes les épreuves. Prompte à accepter toutes les positions, à braver tous les dangers, on la vit jusqu'aux derniers jours d'une longue union placée aux côtés de son mari comme une égide tutélaire.

Dans la Nièvre, comme partout, un cri de réprobation s'était élevé contre les criminels agents que la Convention avait envoyés dans le département. Le conventionnel Guillemardet, le même qui dans la suite devint ambassadeur à Madrid, fut expédié dans la Nièvre afin de réparer une partie des maux qu'on y avait soufferts.

Il dénonça lui-même les bourreaux de cette partie de la France. On désarma, par son ordre, quelques hommes coupables qui tentaient de résister; la partie saine de la population seconda ce mouvement réparateur, et je contribuai moi-même à cette salutaire mesure. D'autres hommes couverts de crimes furent incarcérés seulement, châtimement bien modéré en comparaison de leurs actes, et dans ce pays où Fouché était venu choisir les membres des commissions

temporaires et révolutionnaires de Lyon, où les citoyens les plus vertueux avaient été entraînés à la mort, les enfants, les amis des victimes, les *réacteurs*, ceux qu'on allait désigner bientôt du nom de *Compagnons de Jésus*, bornèrent leurs vengeances à quelques incarcérations.

Cependant, cette dénonciation nouvelle devait devenir par la suite un nouveau prétexte de me poursuivre.

Parmi les agents qui avaient succédé à Fouché et qui s'étaient montrés les plus féroces dans leur haine contre les réactionnaires, un nommé Gallois, commissaire de la Convention à Nevers, s'était fait remarquer par son ardeur contre certains royalistes. On l'accusait d'avoir poursuivi avec acharnement le comte de Pracomtal devant le tribunal révolutionnaire et d'être cause de sa mort. M. de Pracomtal fut une des victimes du département de la Nièvre exécutées à Paris.

Gallois, coiffé du bonnet rouge, haranguait souvent le peuple sur les places publiques ou les promenades de Nevers. Personne n'osait interrompre le tribun; mais souvent le silence de la foule protestait contre les arguments du féroce proconsul. Un jour, indigné de son audace, j'élevai la voix pour le contredire. Il me toisa avec un regard dédaigneux qui ne fit qu'augmenter mon ardeur. Au milieu de ce colloque, où les imprécations vomissaient de sa bouche et les railleries de la mienne, l'approbation du public se fit jour par un rire général qui accueillit mes paroles. Gallois trouva prudent de ne pas persister dans cette lutte. Il s'éloigna, poursuivi par quelques sifflets, d'abord craintifs, bientôt unanimes.

Le 9 thermidor avait fait rentrer Gallois dans l'ombre;

cependant, il n'avait pas quitté Nevers et se montrait parfois dans sa loge au théâtre. Vers ce temps, j'avais composé sur l'air du *Chant du départ* quelques couplets. en l'honneur du 9 thermidor. Ils étaient devenus populaires, et le public les faisait souvent chanter, avant le spectacle, à un acteur nommé Lemercier, que je connaissais, et qui était royaliste. A une de ces représentations, il eut l'inspiration d'accentuer le troisième couplet ; le voici :

Je vois de nos amis la dépouille sanglante,
Je vois leurs membres palpitants ;
Pracomtal, j'aperçois ton ombre gémissante,
J'entends tes soupirs déchirants.
Arrête..... Innocente victime,
Ne viens point troubler mon repos.
Mon âme est exempte de crime ;
Ne tourmente que tes bourreaux.

A ce dernier vers l'acteur élève la voix, et du doigt désigne Gallois. Celui-ci, éperdu, se retire dans le fond de la loge.

Des murmures qui deviennent bientôt des huées le poursuivent. Les cris succèdent aux gestes. Quelques jeunes gens se lèvent, escaladent le parterre et se précipitent vers la loge, mais le malheureux Gallois a disparu. Oncques on ne le vit depuis à Nevers.

Je n'avais pas beaucoup tardé à me rendre à Paris. J'y trouvai le spectacle curieux d'une société qui s'efforce de sortir de ses ruines et de renaître. Les mœurs n'avaient pas été moins bouleversées que la politique ; mais l'étonnante vitalité du caractère français se manifestait par des efforts unanimes pour ressaisir tout ce que l'anarchie lui avait si violemment arraché. Le mélange perpétuel des

influences de la veille et des anciennes coutumes qui osaient s'aventurer à reparaitre, formait un contraste bizarre et piquant pour celui qui aurait pu les étudier en spectateur désintéressé ; mais trop de passions s'agitaient encore sur ce terrain à peine déblayé des monceaux de cadavres que la fureur révolutionnaire y avait accumulés.

Les esprits si violemment remués ne pouvaient reprendre tout de suite l'assiette de leur bon sens ; beaucoup d'extravagances succédaient à beaucoup de férocités ; les élégances de l'ancien régime coudoyaient les rudesses de la République, faisant bon ménage dans les salons qui commençaient à se rouvrir. On avait soif de se reprendre à la vie, elle surgissait de toutes les sources à la fois. La gaieté, le mouvement, le plaisir lui-même, si longtemps contraints et refoulés, faisaient explosion ; enfin, le réveil de la nation ne fut pas timide et incertain, comme on aurait pu le croire à la suite d'une crise violente qui pouvait n'être pas terminée : il avait tous les caractères d'une résurrection.

Cependant, tout n'était pas fini, comme on s'en flattait trop vite, et s'il est des excès et des absurdités dans lesquels un pays ne retombe pas deux fois, il porte longtemps la trace de ses fautes et de ses malheurs. A côté de l'ancienne et de la nouvelle société s'efforçant de bien vivre ensemble, un antagonisme plus sérieux subsistait encore ; la politique est plus rebelle aux fusions que les mœurs ; celles-ci subissent l'action du temps, et le temps avait marché vite ; la politique agit par des secousses, et ses défaites ne sont pas toujours des victoires pour le parti qui triomphe.

Cependant, la lutte recommençait, et c'était beaucoup

après le long anéantissement d'un pays qui s'était laissé égorger sans oser même faire entendre ses gémissements. Le temps des exécrables violences s'éloignait; il est vrai que celui des humiliations commençait.

La Révolution changeait de proportions. Après le crime, venait le ridicule. Tous deux, dans leur genre, atteindraient des doses égales, le terrible serait remplacé par la petitesse et la platitude. On a abusé des mots, jusqu'à taxer la Révolution de grandeur. Cette appellation, justement méritée à ses débuts, s'est bien vite perdue dans de tels excès qu'elle ne semble plus applicable à son ensemble sans de grandes restrictions. Il ne faut pas confondre la violence et la grandeur; la beauté d'un drame ne consiste pas dans les grands gestes de l'acteur qui l'interprète, et l'on peut être saisi d'étonnement sans être ému d'admiration.

Le combat n'était pas terminé entre le bien et le mal; un antagonisme profond, incurable, continuait d'agiter les deux partis qui divisaient la Convention. La Montagne, privée de son chef, ne voulait pas disparaître et mourir avec Robespierre; elle comptait encore à sa tête des hommes tels que Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barère, qui n'avaient renversé Robespierre que pour lui succéder et ne comptaient nullement arrêter le cours de la Révolution.

Mais le côté droit avait pour lui l'opinion publique, cette force qu'on peut contraindre quelque temps, jamais étouffer tout à fait: d'autant plus violente qu'elle a été comprimée, et qui, pareille à la vapeur, trouve toujours une issue. Les jacobins subsistaient encore, s'efforçant d'appuyer la Montagne; mais leur violence, découronnée maintenant, excitait la réprobation plus que l'effroi. En regard de ces der-

niers vestiges de la terreur, une force nouvelle et inattendue avait surgi, formée de tous les jeunes hommes qui venaient de ronger leur frein sous le joug de la Terreur. La *jeunesse dorée*, ainsi qu'on la surnomma, à cause de la tenue décente, élégante même, par laquelle elle protestait contre le cynisme de malpropreté qui avait été affecté par les terroristes, représentait l'opinion publique et s'appuyait sur elle.

Cette avant-garde de la nation en reproduisait l'élan et les aspirations vers une reconstruction de la société ; elle exerçait une véritable autorité dans Paris.

On peut croire que mon ardeur me rangea bien vite dans ces rangs. Nous nous faisons une sorte de dictature que personne ne contestait, parce qu'elle répondait aux vœux secrets de chacun. Dans tous les lieux publics, au spectacle, dans les sections, les cafés, les promenades, nous affections bien haut notre omnipotence, pour que nul ne s'avisât de la mettre en doute. Cette attitude était passablement arrogante, mais non sans utilité. On ne saurait trop affirmer l'opinion des masses, quand on veut l'affermir.

Il est facile de se représenter de quel air les *terroristes* regardaient nos bandes *thermidoriennes*, mais nous avions pour nous l'assentiment général et l'enthousiasme de la jeunesse, deux sentiments qui protestaient en nous contre une inaction forcée et trop longtemps imposée ; c'en était assez pour ne rien craindre et ne point se laisser arrêter.

L'ordre était encore fragile, de bien récente date ; il fallait le préserver avec vigilance. Nous ne laissions aucun attroupement se former le soir. Dès qu'un groupe se for-

mait, nous l'abordions en chantant le *Réveil du peuple*; l'air, devenu populaire, avait remplacé, dans le sens inverse, le chant sanguinaire de la Révolution; nous dispersions invariablement la multitude, avec ou sans le secours de cannes qui étaient notre seule arme : nous nous étions imposé l'obligation de ne recourir à aucune autre. Le bâton ! C'était bien le symptôme du point de décroissance où en était venue la terrible Révolution ! Enfin, nous bâtonnions les gens au nom de l'ordre et de la paix, et le moins possible; c'était un régime bien doux après celui qui sévissait la veille encore.

Nous étions donc devenus une puissance; la Convention recevait avec complaisance l'appui de ces jeunes bandes, qui étaient environnées d'une incontestable popularité; elle les voyait avec plaisir remplir ses tribunes ou l'escorter dans les rues, et constatait volontiers en elles un assentiment de plus à ses nouvelles tendances. Les opinions modérées avaient maintenant une forte majorité dans son sein; malheureusement, cette modération, qui n'était que la réaction tardive des plus grands excès, ne pouvait conserver, au milieu des passions mal calmées, le juste équilibre qui est son essence même; elle devait tourner bientôt à la plus déplorable faiblesse.

Les derniers efforts du terrorisme expirant se concentraient aux Jacobins; on y était en lutte ouverte avec la Convention; on protestait avec violence contre les thermidoriens; là, enfin, la Révolution extrême était encore chez elle. Ce fut le meilleur exploit de la jeunesse dorée de faire fermer ce club détestable, qui avait été l'officine de tous les crimes commis depuis les années dernières; son existence

jurait avec les idées nouvelles. Le procès de l'exécrable Carrier fut l'occasion de la chute définitive des jacobins.

Billaud-Varennes avait tenu dans cette enceinte les paroles les plus provocatrices contre la Convention et ses tendances *aristocratiques*, ses faiblesses envers les émigrés et ses rigueurs contre les patriotes; il l'avait menacée du *réveil du lion*. Une discussion violente comme aux plus mauvais jours s'éleva au sein de la Convention à ce sujet et dura plusieurs jours; elle démontra jusqu'à l'évidence le désir, le projet de dissoudre les Jacobins, mais aucun des pouvoirs établis n'osait prendre l'initiative contre cette société encore redoutable, quoique universellement décriée.

Ce fut alors que la jeunesse dorée intervint, et se fit de nouveau l'interprète du sentiment général; l'agitation était très-grande dans Paris depuis plusieurs jours, des groupes nombreux et bruyants stationnaient aux alentours des Jacobins, aux Tuileries, au Palais-Royal. Ce fut de là que nous partîmes, le 9 novembre, en colonne serrée, pour aller entourer et assiéger les Jacobins; nous prîmes aisément le dessus sur les quelques partisans qu'ils comptaient dans les groupes, et nous commençâmes à attaquer leurs portes et leurs fenêtres, les brisant à coups de bâton et de pierres; celles-ci pleuvaient dans l'assemblée. Les jacobins essayèrent des sorties contre nous; la lutte fut très-vive et se renouvela plusieurs fois, mais l'avantage nous restait toujours; enfin, des patrouilles envoyées par le comité de sûreté générale vinrent mettre fin au conflit et achever notre œuvre en faisant évacuer la salle.

Le lendemain, le comité se fit remettre les clefs du club, et ce fut fait des jacobins. Ainsi finit ce pouvoir irrégulier,

mais le plus puissant, en réalité, de tous ceux qui avaient tyrannisé l'opinion et fait trembler la France. Qui eût dit aux jacobins, au temps de leur funeste pouvoir, à ces maîtres de la vie et de la mort, qu'ils tomberaient un jour sous le *bâton*, aux applaudissements de toute la nation ! Les forces les plus redoutables tombent en poussière, lorsque l'opinion, avec sa puissance invisible, les a marquées du doigt.

Je ne saurais aborder le souvenir de cette époque et des efforts généreux où notre jeune ardeur trouvait enfin une issue, sans y joindre celui des hommes estimables avec lesquels je me liai alors. Parmi eux, se place au premier rang l'ami que j'ai conservé à travers tous les événements de ma vie et de la sienne, l'homme aimable, spirituel et fin, dont le cœur droit ne fut jamais entraîné par la douceur extrême du caractère, et chez lequel l'énergie qui se revêt de modération ne doit pas être moins louée que ne l'a été la finesse charmante de l'esprit. Michaud, que nommeraient à cet éloge tous ceux qui l'ont connu, faisait le charme du petit cercle qui nous réunissait journallement dans un restaurant situé place du Louvre.

Je rencontrais là d'autres hommes remarquables appelés tous à se faire connaître un jour, et dont les débuts comme journalistes exerçaient déjà une salutaire influence sur l'opinion. C'étaient les Bertin, Lacretelle, Fiévée, d'autres encore. J'étais le plus jeune de beaucoup parmi eux, et ils m'accueillaient avec une bienveillance pleine d'encouragements pour moi.

L'hiver de 1795 fut celui peut-être qui donna les plus étonnants exemples de l'effervescence avec laquelle on se

poussait vers les plaisirs, le bruit, le mouvement, la parure. C'était en quelque sorte la protestation d'une longue contrainte. Le passé et les malheurs de la veille semblaient bien loin, on oubliait ce qu'il en restait, et l'on voulait à tout prix s'étourdir. Jamais cependant une des calamités principales qui sévirent pendant ces années d'épreuve, la disette, ne fut poussée aussi loin que pendant l'hiver de 95. Il y eut à ce sujet des mouvements populaires plus attristants qu'effrayants; ils amenèrent des mesures de répression contre les derniers chefs de la Montagne, justement soupçonnés de fomenter ces troubles dans Paris; mais la Convention était devenue modérée jusque dans ses châtimens, elle se borna à la déportation pour Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barère et quelques autres. Fouquier-Tinville, cependant, périt peu de mois après. Il semble que la justice divine eût été par trop désarmée si celui qui avait tant de fois donné la mort ne l'eût pas reçue à son tour.

Le froid extrême de cet hiver rigoureux, l'excessive pénurie des finances rejaillissaient sur les particuliers par une gêne prodigieuse; ces calamités pesaient lourdement sur l'atmosphère, encore bien chargée de nuages et de menaces. Les événements de prairial vinrent montrer en effet que la Révolution n'était pas finie, tant s'en fallait, et ils donnèrent à la jeunesse dorée une nouvelle occasion de se montrer avec avantage.

Les scènes du 1^{er} prairial sont peut-être les plus graves que présente l'histoire de la Révolution, en ce que l'Assemblée fut envahie par la multitude. Une seule fois, au 31 mai, elle avait subi de la part de la foule une pression plus dégradante encore; son autorité avait rencontré un

échec plus outrageant en cela même qu'il avait été plus mesuré ; mais au 1^{er} prairial le soulèvement était un dernier effort des jacobins, et il eut tous les caractères désordonnés d'une lutte désespérée. On sait l'intrépide héroïsme de Boissy d'Anglas pendant les longues heures qu'il traversa sans faiblir, tandis que mille piques étaient levées sur sa tête, et le meurtre du député Féraud, dans l'enceinte même de la Convention et sous ses yeux. Pendant ce temps-là, la jeunesse entourait les différents comités dont se composait alors le gouvernement, ceux de salut public, de sûreté générale ou de police, de législation, etc., prête à les défendre en les aidant à réunir les sections pour marcher au secours de la Convention.

La section Lepelletier, toujours la plus active, fut sur pied la première, mais toutefois l'Assemblée ne put être délivrée qu'assez avant dans la nuit ; le lendemain et le surlendemain furent marqués par des désordres partiels, mais très-sérieux encore. Les révoltés, accrus de plusieurs sections qui s'étaient déclarées pour eux, vinrent braquer un moment devant l'Assemblée les canons que quelques artilleurs leur avaient livrés ; ce mouvement fut dissipé à la suite de pourparlers ; une députation de l'émeute, reçue par la Convention, rapporta des paroles et des promesses de conciliation, et l'insurrection se retira ; mais le 3 au soir elle s'était emparée de l'assassin de Féraud au moment où on le menait à l'échafaud, et voulait le soustraire au châtiment de son crime ; elle l'entraîna au faubourg Saint-Antoine, où elle commença à se retrancher et à préparer une vigoureuse résistance.

Le 4 au matin, toutes les forces que la Convention avait

pu réunir marchèrent contre le faubourg et paraissaient très-déterminées. Le canon de l'insurrection était braqué sur la place de la Bastille, mais la Convention avait réuni quinze ou seize mille hommes composés de la troupe et des sections, qu'elle avait mis sous le commandement du général Menou ; en outre, notre jeune bande atteignait le chiffre de douze cents individus environ, aussi dévoués que téméraires.

L'élan qui nous portait à la répression de l'insurrection était tel, que nous marchâmes les premiers, et que nous eûmes l'imprudence de nous engager dans le faubourg, sans attendre le concours d'une force plus régulière. Cette audace dont je fus l'un des coupables, car je commandais une partie de notre avant-garde, nous réussit d'abord. Le peuple, étonné de cette irruption soudaine et de l'énergie avec laquelle elle se produisait, ne fit pas une résistance très-vive et se laissa désarmer presque sans coup férir. Un instant nous pûmes nous croire maîtres du mouvement insurrectionnel ; mais bientôt des barricades se formèrent derrière nous, interceptant la retraite ; l'attitude du faubourg devint plus hostile, des visages irrités se montrèrent à toutes les fenêtres, des pierres furent lancées contre nous, enfin le danger devenait imminent. Il était même redoutable, en raison de notre petit nombre comparé à la multitude qui nous entourait. Nous fîmes bonne contenance, et, avec cette arrogance qui, par je ne sais quel mystère inexplicable, en imposera toujours aux masses et toujours les empêchera de compter et de voir, nous parlâmes de capituler. Effectivement, les barricades se démolirent en partie pour nous livrer passage, mais nous dûmes rendre

les armes dont nous nous étions emparés. Notre bravade resta donc sans résultat immédiat ; elle ne fut pas perdue cependant par l'impression qu'elle produisit sur le faubourg, dont elle ébranla la confiance en sa force.

Nous fûmes heureux, en tout cas, de n'y pas laisser nos vies. Ce fut à peu près ce que me dit un des insurgés, au moment où j'enjambais les obstacles d'une des barricades. Cet homme, qui n'était plus jeune, se tenait immobile à deux pas de moi, et, quoique mêlé aux révoltés, il semblait être spectateur plutôt qu'agent très-actif de ce qui se passait. Son visage avait une expression narquoise très-prononcée ; il me regarda fixement en haussant les épaules et riant presque : « En voilà une de tête qui fait bien de tenir ferme sur les épaules ! » Puis il ajouta : « C'est égal, ça fait de bons b..... »

Nous ne pouvions ni ne voulions nous en tenir à notre infructueuse tentative, et lui laisser le caractère d'une vaine jactance. Peu d'heures après, nous revînmes à la charge avec la petite armée du général Menou. Il mit en quelque sorte le siège devant le faubourg. Les insurgés sommés de rendre les armes se hâtèrent d'y consentir, et cette défaite pacifique fut le coup suprême porté au dernier effort vigoureux que tenta le parti terroriste.

Je me rappelle que le surlendemain de ce jour je fis une rencontre assez curieuse. Je traversais la cour des Tuileries sans faire attention à un individu avec lequel j'allais me croiser ; tout à coup, il m'aborde, je lève les yeux, et je reconnais le citoyen Fouché ; mais l'ensemble de sa physionomie et de son attitude me parut avoir beaucoup changé, depuis le temps où il gouvernait si despoti-

quement la Nièvre, sous les inspirations de Robespierre et consorts.

Il y avait dans ses traits quelque chose d'abattu, et son regard était un peu flottant; tout en lui caractérisait une des puissances de la veille aujourd'hui vaincue. Il y avait aussi plus d'aménité dans son abord; il me dit tout de suite qu'il avait appris qu'on me sollicitait de dénoncer sa mission dans la Nièvre au comité de législation, mais qu'il espérait bien que je n'oublierais pas que je lui devais beaucoup pour ne pas m'avoir fait juger; il ajouta qu'il en avait été très-vivement sollicité cependant, et que c'eût été m'envoyer infailliblement à la mort; il entreprit enfin de me prouver tous ses titres à ma reconnaissance; mais, soit qu'en parlant il reconnût la pauvreté de ses arguments, ou s'aperçût du faible degré de persuasion qu'ils exerçaient sur moi, il abandonna ses raisonnements et s'écria que, d'ailleurs, les dangers du fédéralisme, auquel j'avais pris part, avaient bien pu aveugler les agents chargés de le combattre dans les provinces; il s'exalta sur les bonnes intentions méconnues, dénaturées, sur les faux rapports par lesquels on entraîne l'autorité; enfin, il termina en s'écriant *qu'il aurait bien besoin maintenant d'élever la guillotine pour ceux qui l'avaient si cruellement trompé dans son département!* J'avais écouté et fort peu parlé, je ne me sentais pas obligé de croire à la sincérité du citoyen Fouché; mais il était abattu, persécuté à son tour; j'avais la générosité de la jeunesse, je promis de ne rien faire contre lui, et je tins parole.

On était encore trop près de la grande tourmente révolutionnaire pour que le calme relatif qui succédait à chaque

secousse nouvelle pût donner l'espoir d'un apaisement définitif, ce n'étaient encore que de courts instants de répit; le moment approchait d'ailleurs où l'existence de la Convention devait cesser et faire place à la Constitution nouvelle, laborieusement élaborée cependant, et vivement discutée dans le sein de l'Assemblée.

Sur le point d'abdiquer sa dictature, la Convention eut comme un regret pour le pouvoir qui allait lui échapper; elle imagina les décrets des 3 et 13 fructidor, par lesquels les deux tiers de ses membres entreraient de droit dans les deux conseils qu'instituait la Constitution, et qui allaient la remplacer: le conseil des *Cinq-Cents*, destiné à représenter le pouvoir législatif, et celui des *Anciens*, qui équivalait à un Sénat. Le pouvoir exécutif était remis à un Directoire composé de cinq membres, dont les attributions étaient aussi restreintes que possible. Cette nouvelle machine gouvernementale était assez compliquée dans ses détails, elle contenait beaucoup d'éléments contradictoires: pourtant, elle eût été acceptée avec élan, tant on avait besoin d'*autre chose* que de la Convention, usée, décriée comme elle était, sous les décrets de fructidor, qui apparaissaient comme une contrainte et une exigence tout à fait illogiques.

Cette immixtion des anciens pouvoirs dans les nouveaux ne satisfaisait pas le besoin de changement qui était l'aspiration générale. Une opposition violente et tumultueuse se manifesta partout, mais à Paris surtout, contre les décrets. Parmi les modifications qui s'étaient manifestées dans l'opinion, à la suite du 9 thermidor, il y en avait une qui chaque jour devenait plus sensible, c'était le retour

aux idées monarchiques. Il était naturel qu'au lendemain des excès qui avaient produit une si profonde lassitude dans le pays, et en raison du peu de sécurité qu'offrait encore la situation, on se reprît à puiser aux anciennes institutions qui, renouvelées et régénérées, pouvaient apporter aux conquêtes modernes la stabilité dont elles manquaient, et rétablir l'ordre et la paix après lesquels on soupirait.

Les esprits se tournaient fort vers cet ordre d'idées, et ce n'était un doute pour personne que, parmi les hommes même les plus marquants de cette époque, plusieurs étaient ouvertement taxés de royalisme. Lanjuinais, Boissy d'Anglas avaient cette réputation. Le héros de la guerre de Hollande, Pichegru, allait se voir retirer son commandement sous la même accusation.

L'horrible désastre de Quiberon, si fatal à la cause royaliste, ne le fut pas cependant dans toutes ses conséquences. L'héroïsme de cette malheureuse expédition, la compassion qu'elle excitait appelaient l'attention sur le parti qui suscitait de si généreux champions. Le courage et le malheur sont une double séduction que la France subira toujours ! Paris ne demeura pas insensible à ce fait. Un cri de répulsion s'éleva contre la rigueur exercée à l'égard des infortunées victimes de Quiberon, au mépris d'une capitulation qui devait être sacrée, et la conduite de Tallien, en cette circonstance, jeta un dernier discrédit sur la Convention en même temps que sur lui-même.

Des écrivains modernes, que leur talent n'a pu affranchir d'injustes préventions, ont avancé que le 13 vendémiaire était le résultat des intrigues royalistes. Cette

assertion se dément d'elle-même ; ce n'est pas avec des *intrigues* qu'on parvient à soulever une capitale ; il faudrait alors reconnaître dans ce mouvement l'action prépondérante d'une opinion presque unanime. Je ne vais pas si loin ! mais tous mes contemporains savent, comme moi, que la monarchie était un des refuges vers lesquels les regards se tournaient, dans le besoin où l'on était de remédier à des maux incalculables dont on sortait à peine.

Le royalisme ne fit donc pas le 13 vendémiaire, mais il y contribua ; il eût très-probablement hérité du succès si l'insurrection l'avait obtenu. Les décrets de Fructidor, votés par les assemblées primaires, en bloc avec la Constitution, furent le prétexte, sinon le but unique de la révolte des sections. Les assemblées électorales devaient se réunir le 20, pour procéder à la formation des nouveaux conseils. Un grand nombre de mécontents se proposèrent d'anticiper sur cette date légale, et, dès le 11, une immense réunion d'électeurs se forma à l'Odéon, protégée par la garde nationale, qui sympathisait avec elle. Un rassemblement considérable avait envahi la place et les abords de l'Odéon, donnant à cette manifestation une plus grande importance. Une partie de la nuit s'écoula en délibérations.

La Convention, assemblée au même moment, rendit un décret de circonstance, enjoignant à toute réunion électorale de se dissoudre jusqu'au terme prescrit. Les agents de police qui vinrent pour faire exécuter ce décret furent bousculés, repoussés, et la réunion ne se dissémina que fort avant dans la nuit. La section Lepelletier était connue depuis longtemps pour son esprit d'initiative et sa vigueur ;

nous comptions dans son sein plus d'adhérents que nulle part ailleurs. Ce fut elle qui se mit à la tête du mouvement ; elle se déclara en permanence et fit battre la générale par les tambours des sections. La Convention, de son côté, se rassembla et prodigua les proclamations ; mais elle ne se borna pas aux moyens pacifiques. Non contente d'appeler les troupes du camp des Sablons, elle se hâta d'armer les patriotes de bonne volonté qui se présentaient, circonstance propre à caractériser la nature de l'attaque et de la défense. Dans cette insurrection, on voit de quel côté l'ordre avait ses vrais partisans !

Le général Menou fut chargé d'attaquer le couvent des Filles Saint-Thomas, où la section Lepelletier avait établi le quartier général de la résistance ; elle s'était armée, et siégeait sous la présidence de Delalot, lorsque le général se présenta dans la salle pour les sommer de dissoudre la séance. Delalot parla avec fermeté ; Menou, au contraire, parut hésitant, et se contenta d'une capitulation qui stipulait que la section devait se séparer. Mais après son départ elle se reforma de nouveau, plus forte encore de son audace et de sa fermeté. Cette circonstance influa sans doute d'une manière bien décisive, quoique indirecte, non-seulement sur l'événement lui-même, mais sur ceux, plus importants encore, que l'avenir préparait. La mollesse que le général Menou avait montrée devait être censurée par l'Assemblée. Celle-ci lui retira le commandement de l'armée de l'intérieur.

Barras, qui s'était fait connaître par son énergie au 9 thermidor, le remplaça ; il se donna pour lieutenant un jeune général dont le nom, voué à l'immorta-

lité, était encore presque inconnu à cette époque, si ce n'est tout au plus dans l'armée, dont il avait attiré les regards par sa conduite en Italie et au siège de Toulon. Bonaparte était alors sans emploi à Paris. Le 13 vendémiaire fut le premier pas de cette fortune gigantesque qui étonnera l'histoire.

L'insurrection n'éclata tout à fait que le lendemain des scènes de l'Odéon ; les bandes des sections, quoique de beaucoup les plus nombreuses, manquaient de direction et d'artillerie ; quelques-unes étaient commandées par le comte de Maulevrier et un jeune émigré du nom de Lafont. Le général Donican, le même qui avait commandé contre la Vendée, s'était joint aux sections et en avait reçu le commandement en chef. L'attaque était dirigée contre les Tuileries, que trois colonnes devaient assaillir à la fois, par la rue Saint-Honoré, les quais et le faubourg Saint-Germain.

Tandis que Bonaparte, qui avait une fortune à faire autant qu'à sauver la Convention, mitraillait les sections sur les marches de Saint-Roch, nous avancions par les quais sous les ordres de Donican. Ce général manqua de décision, il perdit du temps à envoyer des parlementaires, et se priva de la meilleure chance des insurrections populaires, qui consiste dans la soudaineté de l'offensive éclatant sur tous les points à la fois, et rendue insaisissable par la multiplicité de ses efforts. Aussi le général Bonaparte, auquel son énergie et le canon avaient promptement donné gain de cause du côté du Palais-Royal, profita-t-il de la mauvaise organisation du plan d'attaque pour détruire successivement les colonnes ; il accourut sur le quai qui longe les

Tuileries et sur le pont Royal, et pointant son artillerie sur l'autre voie de la Seine, il prit notre troupe en écharpe et la força à se disperser.

Une petite troupe se reforma dans les rues qui débouchent sur le quai, et nous revînmes à la charge en longeant de nouveau le quai Voltaire ; mais il fut impossible de poursuivre plus loin que la rue de Beaune, où nous cherchâmes un refuge. Ces différents combats n'avaient duré que quelques heures, et ils ne furent pas très-meurtriers. Ils n'avaient de réelle importance que celle que leur prêtait le sentiment public, vaincu et refoulé avec eux. Leur résultat le plus saillant fut la grande notoriété que cette journée attira sur Barras et Bonaparte, préparant ainsi dans l'un le chef influent du Directoire qui allait naître, et réservant le second pour une domination plus longue et plus sûre.

La Convention marqua ses derniers jours par quelques luttes intérieures contre la Montagne, soutenue par Tallien redevenu terroriste, et Thibaudeau, organe des modérés. Enfin, le 26 octobre 1795, elle abdiqua ses pouvoirs expirés. Dès le lendemain, les deux Conseils inaugurés par la nouvelle Constitution prenaient possession du gouvernement ; on voyait figurer dans le tiers de ses membres, qui était livré au choix des électeurs, des noms dont la réunion était le symbole de la nouvelle disposition des esprits. Vaublanc, Portalis, Siméon, Tronchet, Pastoret, Dupont de Nemours, Barbé-Marbois représentaient tout un programme d'ordre et de modération. Mon beau-frère, M. de Larue¹,

¹ M. de Larue avait épousé mademoiselle Hyde de Neuville.

fut élu membre des Cinq-Cents dans notre département.

Peu de jours après, les Conseils vaquèrent au choix des cinq directeurs, auxquels le pouvoir exécutif serait confié. Les événements de vendémiaire pesèrent sur ce choix. On s'occupa moins de désigner des hommes de talent que des noms qui pouvaient servir d'otages à la révolution contre les tendances publiques. On crut que des médiocrités heurteraient moins l'opinion, et ce fut à la faveur de cette volonté qui ne voulait pas céder, mais qui n'osait s'affirmer trop haut, que se glissèrent au pouvoir des nullités telles que Rewbell, La Reveillère-Lepeaux et Letourneur. Barras, qui ne les déparait pas, était le héros de la veille, et, à ce titre, inévitable; Carnot seul, élu sur le refus de Siéyès, représentait le talent dans le Directoire.

La Convention s'était montrée assez tolérante dans la répression de la tentative du 13 vendémiaire à l'égard des sections, qui, il faut le dire, n'avaient pas déployé une très-grande habileté à conspirer. Cette mansuétude, qui ne saurait lui être imputée à honneur, provenait de la grande popularité dont l'insurrection avait joui. Il eût été tout à fait impolitique de sévir avec plus de sévérité. Elle se contenta d'abord de quelques condamnations par contumace, dont les *victimes* se promenaient assez imprudemment dans Paris, se cachant à peine. Cependant, comme toujours, on fit tomber la principale responsabilité de l'événement sur les royalistes, et bientôt des rigueurs plus grandes s'attaquèrent à eux. 1° *La confirmation des décrets contre les prêtres*, et 2° *la radiation des émigrés et de leurs familles de tous les emplois publics*, avaient été l'un des derniers actes de la Convention. Le Directoire s'en arma

et étendit ses défiances à leurs amis et à leur parti tout entier.

Je subis le contre-coup de ces mouvements ; je fus dénoncé comme réacteur fougueux, et accusé d'être l'auteur d'une adresse aux jeunes gens de l'intérieur. Un nouveau mandat d'amener est lancé contre moi. Cependant le ministre de la justice finit par reconnaître l'inexactitude de cette dernière accusation ; il fit arrêter les poursuites, et je fus rendu à une tranquillité momentanée, tranquillité toute relative, car je restais sous le coup des suspicions les plus ombrageuses, et je n'échappai pas à une seule des vexations qu'il fut possible de m'infliger. Lorsque, peu de mois après, l'horrible détresse des finances fit décréter un nouvel emprunt forcé qui rappela dans la Nièvre les anciens agents de Fouché, leurs exactions et leur acharnement furent tels que, pour en donner la mesure, je me bornerai à dire que, quoique ma mère fût à peu près ruinée déjà par suite des mesures antérieures de Fouché, la taxe que je fus obligé de venir acquitter à la trésorerie se trouva supérieure à la plus forte taxe de Paris.

Les événements de vendémiaire avaient été peu graves en eux-mêmes ; c'est dans leurs conséquences qu'on en retrouva la véritable importance. Ils avaient imprimé au Directoire un cachet tout différent de ce qu'il eût été quelques mois plus tôt, et, par le fait, tout opposé à l'esprit public. L'opinion était unanimement favorable aux idées d'ordre, et le gouvernement nouveau avait fait un pas rétrograde vers la révolution. En s'appuyant sur les *patriotes*, on avait fait une faute considérable, car, sans avoir obtenu d'eux un grand renfort de forces, on les ren-

dait si exigeants qu'ils allaient devenir un embarras ; il fallait leur donner place aux emplois publics, et leur présence dans le gouvernement même, sans qu'ils exerçassent une grande influence, suffisait à donner à celui-ci une couleur très-impopulaire.

Jamais, sans doute, la France ne subit un joug plus dégradant que celui du Directoire. Assurément aucun malheur public ne saurait égaler celui de la Terreur, mais les pouvoirs qui énervent une nation lui sont peut-être plus funestes encore que ceux qui la tyrannisent. La corruption est le plus redoutable des dissolvants, elle détruit jusqu'au germe de toute réaction salutaire. Jamais elle ne fut déployée sur une plus vaste échelle ! Le gouvernement en donnait l'exemple, en même temps qu'il en faisait son principal moyen d'action. Les mœurs, indices certains de la direction des esprits, subissaient la contagion générale. Le luxe le plus effréné insultait à la misère publique et attestait en même temps l'impardonnable fatalité de cette société, qui, au lendemain de tant de calamités, ne songeait qu'à se précipiter dans le tourbillon des jouissances. Le scandale des fortunes acquises par la spoliation s'affichait sans pudeur ; mais c'est surtout au Luxembourg, où trônaient les directeurs, que le luxe et la prodigalité étaient à leur comble.

Les salons de Barras formaient une cour où régnaient l'opulence et le plaisir ; son goût pour la représentation était poussé jusqu'à des proportions théâtrales, et Barras mettait à la satisfaction de ses vices cette ardeur effrénée qui, dans sa vie politique, simula l'énergie plus qu'elle n'en mérita le nom.

On ne se préserve jamais tout à fait du vent qui souffle sur le grand nombre en dehors du monde officiel, dans des régions très-différentes de la société; mais bien qu'on n'eût pas plus de motifs de sécurité, on s'efforçait de réagir contre les infortunes récentes, et l'on retrouvait cette vieille gaieté qui n'avait pas encore fui le caractère français. Là, ce n'était pas le luxe qui alimentait le plaisir, la ruine de tous y mettait bon ordre; on était pauvre, proscrit, ou peu s'en fallait; mais on avait le feu sacré de la jeunesse, qui transforme et embellit tout.

C'est à cette époque et aux années suivantes que se rattachent pour moi de précieuses amitiés, qui furent le charme, l'appui, le stimulant de ma jeunesse, et dont le souvenir reste cher à ma vieillesse. Je ne puis me défendre de placer ici les noms si intimement liés pour moi à cette vie d'aventures, de périls, qui fut longtemps la mienne, et qui s'embellit moins, dans le passé où je la cherche, du prestige brillant de la jeunesse que du charme des affections.

Ce ne fut pas dans d'agréables relations de salon que j'eus seulement à en apprécier le bienfait. C'est au milieu de dangers et d'épreuves longtemps subis que je dus bénir des dévouements inappréciables. Je nommerai avant tout madame la comtesse Ch. de Damas et son aimable fille, et j'aurai souvent à parler de toutes deux.

Nos moments les meilleurs, nos soirées les plus agréables s'écoulaient pour ma femme et pour moi au faubourg Saint-Honoré, à l'hôtel de Montchenu, où se réunissait sans cesse un cercle charmant et intime. C'étaient M. et madame de Vaux, habitant le même hôtel,

leur sœur, madame de Marguerye; de jolies petites filles, destinées à devenir des femmes charmantes, égayaient le salon de leurs jeux gracieux, Georgette de Maupeou, petite-fille de madame de Montchenu, et plus tard Cécile de Vaux¹. La marquise de Rochemore faisait partie de la petite société qui se groupait autour de la baronne de Montchenu. L'esprit, la plus aimable gaieté, enfin les qualités du cœur, distinguaient à l'envi ces femmes d'élite. Je ne saurais oublier, dans cette nomenclature d'amis durables et charmants, la marquise de la Maisonfort et sa fille. J'ai encore présents, comme s'ils étaient d'hier, les aimables loisirs que nous passions en ce temps, si voisin encore de nos récentes tribulations, et qui était loin d'en être affranchi! Les jeux de l'esprit n'étaient point bannis de notre intimité, il s'en faut; on échangeait de ces vers faciles qui étaient jadis un des aliments de la gaieté autant que son expression.

J'étais le poète familier de ces dames; plusieurs fois, nous jouâmes la comédie, et je fus chargé de composer des pièces où je m'efforçais de mettre en relief le talent et les aptitudes de chacune de nos actrices. Une de mes pièces², *Constance, ou l'Heureuse Journée*, fut même représentée au théâtre et louée par le *Journal des dames et des modes*, dans son numéro du 20 vendémiaire de l'an VII, sans que l'on soupçonnât le véritable nom et la situation compromise de l'auteur anonyme.

Ce fut quelques mois après l'établissement du Directoire

¹ Depuis comtesse de Montaran, l'une des femmes distinguées dont Paris se souvient encore.

² Le *Divertissement de campagne* fut représenté pour les fêtes réunies

qu'éclata une insurrection partielle dont le retentissement ne fut pas très-grand, mais qui concerne trop un pays devenu le mien pour que je n'en aie pas consigné le souvenir ; je veux parler de l'insurrection sancerroise. Quoique l'importance de ses efforts n'en ait pas égalé la générosité, elle eut l'honneur d'être désignée du nom de *guerre de la petite Vendée*. Je n'y pris pas une part tout à fait directe ; car alors tous mes intérêts étaient concentrés dans la Nièvre, que j'habitais lorsque je n'étais pas à Paris, et ce pays n'était pas de ceux où l'on pouvait essayer un soulèvement en faveur de la cause royaliste.

Le comte de Phélippeaux fut l'instigateur et le chef de ce mouvement. Il avait quitté l'armée de Condé, où il occupait le rang de lieutenant général, pour venir remuer les départements du Centre, où l'on savait que les sentiments monarchiques avaient conservé de fortes racines. Il était parvenu à passer la frontière, muni de pouvoirs et de proclamations du Roi.

Après avoir séjourné à Orléans, où un noyau de résistance se forma vite à son instigation, il se rendit dans un petit bourg du Sancerrois appelé Santranges ; de là, il parcourut secrètement toutes les communes du pays, pendant trois mois environ, se concertant avec tous les royalistes des environs, recrutant des partisans, enrégimentant pour le moment de l'action. Leur nombre s'accroissait chaque jour, et cependant toutes les démarches étaient faites avec tant de secret que rien ne transpirait dans le public, quoique de fréquents conciliabules eussent lieu entre Phélip-

de la marquise et de la comtesse de Montchenu, *Louise et Marie* ; j'y remplissais moi-même un rôle.

peaux et les chefs qu'il avait choisis pour commander sous lui cette troupe dévouée, qui prenait un peu pompeusement peut-être le titre d'*Armée catholique et royale*. Ces chefs étaient MM. de Bonnetat, de Boislinard, Buchet-Martigny, de Rigault, Ducorps, Bezard des Séguins et plusieurs autres, appartenant tous aux plus respectables familles du pays. Les réunions que nécessitait le besoin de se concerter avaient lieu le plus souvent la nuit, dans les bois des communes de Jars, Sury en Vaux¹ et Verdigny².

Le zèle était extrême, les précautions strictement observées; enfin, le succès se laissait espérer. C'est au début de cette entreprise que j'eus des rapports avec ses chefs; quoique je fusse dans l'impossibilité de seconder leur projet d'une manière efficace, puisque je n'avais à leur offrir que mon concours personnel, je ne laissais pas que de m'intéresser à leurs plans, tout en n'en attendant que peu de succès. J'avais été initié à leurs projets, mais je ne pus leur rendre que de faibles services. Je facilitais de mon mieux le besoin qu'ils avaient de pénétrer dans la Nièvre, et, dans plusieurs occasions, je leur fis passer la Loire dans un bateau qui m'appartenait.

Il m'arriva une fois d'être fort embarrassé à leur sujet; c'était quelque temps après le combat de Sens-Beaujeu, on cherchait dans la Nièvre ceux qui avaient concouru à l'affaire; j'eus recours à ma barque pour les dérober aux pour-

¹ Dans cette commune, mesdemoiselles Grangier, dont le zèle égalait la charité, envoyaient des vivres aux insurgés. Elles appartenaient aux honorables familles Grangier de Chevigny et de La Boulaye, dont les sentiments étaient les mêmes.

² Neveu, dit Canisole de Verdigny, était connu comme ayant pris une part active à l'insurrection.

suites. J'avais quatre de ces messieurs dans le bateau, que je dirigeais moi-même, et, quoique vivant aux bords de la Loire et connaissant très-bien son lit changeant, je me trouvai ensablé de manière à ne pouvoir plus arracher mon petit esquif du bas-fond où il était enchaîné. La nuit était sombre, je n'osais exposer mes compagnons au danger de retourner à l'autre rive et de tomber dans les mains de la gendarmerie ; le bras du fleuve qui nous restait à passer ne paraissait pas très-profond ; j'étais grand ; bref, je me jetai à l'eau, et je décidai les fugitifs à traverser successivement sur mes épaules l'espace qui nous séparait de la rive qu'ils voulaient aborder.

J'étais à Paris au moment même où la tentative éclata, sans quoi je m'y fusse probablement mêlé ; c'était le 2 avril 1797 que Phélippeaux avait désigné depuis quelque temps pour le jour de l'agression. Ce moment ne pouvait plus être retardé ; des rumeurs sourdes commençaient à ébruiter la vérité ; un épisode fâcheux la révéla inopinément. Un nommé Bonin, émissaire de Phélippeaux, vint un jour de marché à Sancerre ; il était porteur de proclamations et d'ordres du général. Il est reconnu par des gens de la ville qui le questionnent et lui demandent s'il a entendu parler de ce qui se passe à Jars. Bonin répond avec assurance qu'il ne sait ce qu'on veut lui dire : « C'est égal, disent les autres, tu vas venir avec nous au district » ; et on l'y entraîna en effet.

Heureusement, le président ne s'y trouvait pas. Bonin, qui ne perdait pas la tête, en profite pour courir déposer les papiers compromettants chez un partisan de la cause ; il revient en toute hâte, on ne se doute de rien, le président

lui fait peu de questions, et Bonin sort bien satisfait d'en être quitte à si peu de frais.

Devenu libre, il entre dans un cabaret pour se remettre de ses émotions. A peine est-il assis, qu'un de ses amis accourt tout essoufflé, lui apprend tout bas que les papiers sont découverts et qu'il ait à fuir au plus vite. Ce que Bonin ne se fait pas dire deux fois.

Voici ce qui s'était passé : l'ami chez lequel il avait porté les papiers était sorti; Bonin, qui n'avait pas le loisir de réfléchir, n'hésita pas à confier le paquet à la femme de son ami, persuadé qu'elle était instruite de tout. Mais, au contraire, le mari prudent, sachant qu'un secret est quelquefois difficile à garder pour une femme, n'avait rien avoué à la sienne. Ce fait lui donna bien raison, car cette malheureuse femme, après avoir ouvert le paquet et reconnu ce qu'il contenait, se hâta de le porter au district.

Cette circonstance fâcheuse devait hâter l'entreprise, dont elle dévoilait le but et les ressources à ceux qui avaient à la combattre. Les chefs du soulèvement n'avaient pas l'illusoire ambition d'obtenir de grands résultats d'une action isolée ; aussi leur but était-il d'opérer une diversion utile à la Vendée, et, qui sait ? si le mouvement réussissait, de parvenir à faire une jonction avec Charette, vers lequel toutes les espérances se tournaient alors.

Les ressources dont Phélippeaux pouvait disposer pour le début se composaient de quatre à cinq mille hommes, que devait appuyer un détachement assez considérable envoyé de l'Orléanais. Il y avait, en outre, dans sa troupe, quatre cents soldats de la république, réfractaires ou n'ayant pas rejoint les armées, qui attendaient le moment

de paraître, cachés depuis longtemps dans les bois de Jars, sous la direction d'un nommé Bataille, et qui promettaient un solide renfort à la petite armée. Cependant, les partisans de l'Orléanais ne paraissaient pas, et l'attente touchait à son terme. Le 1^{er} avril, dans la matinée, Phélippeaux rassemble les chefs auprès de Jars, et leur expose son embarras; tous conviennent qu'il serait téméraire de ne pas attendre les forces promises, et qu'il faut ajourner de quinze jours l'expédition. On se sépare à onze heures. Phélippeaux ne juge pas nécessaire de faire prévenir ceux des chefs environnants qui n'étaient pas à la réunion, puisque les instructions, depuis longtemps arrêtées, portaient que le tocsin donnerait le signal du soulèvement dans chaque commune, à mesure que l'armée ferait son entrée, et qu'on ne se lèverait qu'à son approche. Phélippeaux fut donc étonné de voir paraître Bataille avec une vingtaine de soldats républicains auxquels il allait envoyer contre-ordre. Il leur annonce la mesure qui vient d'être prise. Mais les soldats républicains, que le soin de leur sûreté avait obligés à se cacher dans les bois, attendaient le jour de l'action comme celui de leur délivrance. Ils éclatent en plaintes et en murmures à la nouvelle que Phélippeaux leur donne, réclamant l'exécution de la promesse qui leur a été faite pour cette même nuit, et en viennent jusqu'aux paroles outrageantes, accusant le général de faiblir et de les trahir.

Phélippeaux, qui aurait dû n'en tenir compte, est froissé de leurs reproches, et finit par leur céder. « Vous le voulez, dit-il, votre entreprise n'est plus qu'une folie; marchons, cependant! » Il était deux ou trois heures du matin; le général fait prévenir les chefs qui étaient encore

à Jars. Le tocsin sonne, et la petite armée se met en marche au nombre de deux mille hommes seulement, plus ou moins bien équipés, mais pleins de feu, et soutenus par l'espoir de voir leur nombre s'accroître en route. On se dirige sur Sancerre en passant par Sury en Vaux, pour y prendre Buchet-Martigny et les siens ; on y entre à six heures du matin, aux cris de : « Vive le Roi ! » mille fois répétés par la population, que l'excellente famille Buchet-Martigny avait unanimement *royalisée*. L'arbre de la liberté est abattu, les cloches sonnent, et le drapeau blanc est arboré. Deux heures après, la petite armée, accrue du contingent dont Buchet disposait, se remit en route et arriva au pied de la montagne sur laquelle Sancerre est située.

Le général Phélippeaux avait habilement distribué sa troupe en plusieurs détachements qui apparurent à la fois sur les hauteurs dont la ville est entourée. La distance, et peut-être la peur, empêchant les habitants de bien se rendre compte du nombre des assaillants, la terreur envahit la cité, et beaucoup de notables républicains s'empressèrent de fuir. Phélippeaux envoya des parlementaires à Sancerre pour la sommer de se rendre, ce qui fut obtenu, et les *chouans* entrèrent dans la ville sans coup férir. Le lendemain et le surlendemain, il envoya des détachements parcourir les communes voisines ; ils y firent des recrues qui portèrent le total de ses hommes à quatre ou cinq mille, ce qui faisait très-bonne figure dans une petite ville ; mais les Orléanais, qu'on attendait toujours, ne tinrent pas leurs promesses, et quelques individus seulement vinrent rejoindre la petite armée. Celle-ci, après avoir occupé Sancerre

pendant quelques jours, se décida à marcher sur Bourges.

Ce départ empêcha que Phélippeaux ne reçût à temps un paquet de lettres de la Vendée qui eût arrêté le mouvement, en démontrant de quelle inutilité il allait être désormais. Charette était mort ! Ces lettres furent remises à Bataille, qui partageait avec ses soldats républicains la crainte de voir abandonner l'entreprise, et qui ne les remit que plus tard au général.

Les insurgés s'étaient dirigés par Sens-Beaujeu, où ils passèrent la nuit. Ils n'avaient pas plutôt quitté la ville de Sancerre qu'elle fut occupée par les gardes nationales de la Nièvre, venant au secours de la ville, et par un petit corps de troupes commandé par le général Désenfants. Celui-ci prend la résolution d'aller surprendre Phélippeaux et les siens pendant la nuit. Il arrive à Sens-Beaujeu au milieu des ténèbres. Les chefs sont dispersés à Sens et dans les villages environnants. Interpellés par les sentinelles, les bleus répondent à leur *Qui vive ?* « *Royalistes* ». A l'aide de cette trahison, ils pénètrent jusqu'au cœur du bourg. Cependant, le bruit de leur marche réveille les chouans, et, à mesure qu'ils sortent des maisons, ils sont accueillis par une décharge à bout portant. L'obscurité, la surprise, les empêche de se rallier et de se reconnaître. Le désordre et la confusion sont au comble¹.

C'est alors que périt un vénérable prêtre, victime du

¹ Noms des individus tués à Sens-Beaujeu dont le décès se trouve constaté dans les registres de l'état civil de cette commune à la date du 23 germinal an IV : Gaucher, Vatan, Fleuriet, Jarry, Gaucheron, de Ménétréol ; Girault, Dupont, de Sens-Beaujeu ; Crochet, de Crézancy ; Raimbault, de Sury en Vaux ; Doucet, de Menetou-Râtel. Reverdy, de Sury en Vaux, fut fusillé alors qu'on l'emmenait prisonnier ; Thomas, de Verdigny, fut sabré par les cavaliers républicains, mais il survécut à ses blessures.

plus noble dévouement à ses devoirs, l'abbé Buchet, prieur de Jallognes : l'aîné de cette estimable famille avait été nommé *aumônier* de la petite armée. Réveillé par le bruit de la mousqueterie, il veut s'élancer là où son ministère semble l'appeler ; en vain sa belle-sœur cherche à l'arrêter pour le soustraire à une mort certaine, elle s'efforce de lui faire croire que ce sont les *bleus* qui viennent de subir le feu meurtrier. « Qu'importe, répond-il, s'ils ont besoin de mon ministère ! » Et se revêtant de ses habits sacerdotaux, il sort aussitôt ; à peine a-t-il paru hors de la maison qu'une décharge lui fait mordre la poussière, et vingt baïonnettes, que n'arrêtent pas ses cheveux blancs souillés de sang, s'enfoncent à l'envi dans ce corps déjà privé de vie¹.

Deux jeunes tambours² montrèrent aussi une énergie héroïque ; saisis au moment où ils cherchaient à fuir, on leur ordonne sous peine de mort de battre le rappel pour attirer tous les royalistes qui avaient été se loger dans les villages voisins ; tous deux refusent sans balancer et tombent percés de coups.

Lorsque le jour vint éclairer ce triste spectacle, on compta vingt-huit royalistes tués, deux républicains seulement, beaucoup de blessés. Les partisans de Phélippeaux avaient pris la fuite, cherchant à se cacher dans les bois ou à regagner leurs demeures par des chemins détournés. Le général et quelques chefs se rallièrent dans la petite commune de Sainte-Gemme. Là les lettres chiffrées de la Vendée, qui contenaient des nouvelles si décourageantes, lui furent

¹ Une personne appartenant à une des familles les plus honorables du pays, madame Gressin-Boisgirard, fut tuée dans sa cave au moment où elle y introduisait quelques femmes du voisinage.

² Brion et Cerceau.

remises enfin, et achevèrent de démontrer la nécessité de mettre fin à une entreprise impossible et de se séparer. Chacun ne devait plus songer qu'à se soustraire aux recherches des républicains en gagnant d'autres pays, ou se cachant dans le sien. Mais tous n'y réussirent pas.

Phélippeaux fut arrêté en voulant passer dans la Nièvre pour se rendre à Orléans. Ducorps fut pris les armes à la main par deux gendarmes contre lesquels il se défendit longtemps. Buchet-Perrière, Bezard des Séguins, de Rigault, de Boislinard et Decencièrre, et quelques autres, furent également arrêtés successivement et conduits à Bourges.

Phélippeaux finit par jeter ses juges dans une grande perplexité à son sujet. Il nia sa personnalité avec une telle suite, une telle persistance, appuyant le mensonge sur un si grand art de se déguiser et de se grimer, qu'ils ne savaient réellement plus à qui ils avaient affaire. Mais il était à craindre que le jugement qui allait succéder à l'instruction ne jetât un plus grand jour sur son identité ; or comme chef et comme instigateur de l'insurrection, son sort n'était que trop certain ! Il résolut donc de chercher à fuir, et les chefs les plus compromis se décidèrent à le suivre.

Les prisonniers, dont la détention durait depuis plusieurs mois, avaient fini par se procurer quelques communications avec les amis qu'ils avaient dans la ville, et dont plusieurs même avaient obtenu la permission de pénétrer jusqu'à eux. Se procurer par leur entremise une lime bien trempée fut donc chose facile ; les draps du lit, noués les uns aux autres, devaient servir à l'évasion, selon la tradition des prisons. Les barreaux étaient presque sciés, les draps attachés, tout était prêt pour la fuite qui devait être tentée

dans la nuit même ; mais il fallait aux prisonniers, une fois qu'ils seraient descendus dans la cour, un point d'appui solide pour y fixer l'extrémité de l'échelle de corde que leurs amis devaient leur jeter par-dessus le mur extérieur.

Une grosse pierre se trouvait bien dans la cour, mais trop loin du mur pour pouvoir servir leur dessein ; ils essayèrent en vain de la soulever. Pendant qu'ils tentaient ces efforts, sous le prétexte de comparer leurs forces, le fils du geôlier vint à passer ; c'était un garçon robuste, qui aimait à faire parade de ses muscles. Un des prisonniers eut une heureuse inspiration : « Michaud, lui dit-il, je gage une bouteille de vin que vous ne traînez pas cette pierre jusqu'au long du mur. — Je parie que si », répond Michaud. Aussitôt notre homme saisit la pierre et la traîne, quoique avec beaucoup de peine, car elle était énorme. Les braves éclatent, et l'on emmène le vainqueur boire la bouteille si bien gagnée. Le geôlier est invité aussi à boire à la gloire de son fils. La première bouteille est suivie de beaucoup d'autres, que l'on multiplie à plaisir, et la partie se continue jusqu'au soir ; bref, quand on se sépare, le père et le fils étaient complètement ivres.

Pendant que les prisonniers achevaient leurs derniers préparatifs, pour lesquels la lumière allait leur manquer, un grand bruit de clefs vint les interrompre ; ils n'ont que le temps de se précipiter dans leurs lits : c'était le geôlier, qui, dans la précaution de son ivresse, venait faire une ronde de nuit. Les prisonniers parvinrent, sous je ne sais quel prétexte, à lui soustraire sa chandelle, et le brave geôlier acheva ainsi de procurer aux détenus tout ce qui leur était

nécessaire pour fuir. Enfin, le moment est venu. Ceux qui doivent s'échapper font leurs adieux à ceux qui restent.

Desjardins ose le premier se suspendre à plus de cinquante pieds de hauteur, l'espace ne l'effraye pas; il est dans la cour sans accident. Rosticelly, quoique affaibli par ses blessures, touche à terre. C'est le tour du général; il va s'élancer, lorsqu'un signal des amis du dehors vient l'arrêter et jeter l'alarme parmi les prisonniers. Voici ce qui s'était passé. Les gens qui veillaient à l'évasion des détenus aperçurent une sentinelle qui s'approchait et qui pouvait fort bien distinguer ce qui se passait à la prison. Un jeune homme déterminé fut à lui, un pistolet au poing, et, par une pantomime énergique, lui fit comprendre que s'il appelait ou bougeait, il était mort; soit frayeur ou complaisance, la sentinelle continua ses allées et venues, et resta muette.

Le général et Decencière firent avec succès leur trajet aérien. Il ne restait plus que Bezard, le plus fort, le plus agile de tous; ce fut lui pourtant qui donna les plus vives inquiétudes à ses camarades. Soulagé de les voir en bas, il s'élance avec trop de précipitation et il se trouve suspendu à quinze pieds au-dessous de la fenêtre, avec les mains tellement prises dans les plis et les nœuds des draps, qu'il lui est impossible de les dégager. Ses efforts et le poids de son corps resserrent encore les nœuds. Découragé, et ne voulant pas compromettre la délivrance de ses compagnons en la retardant davantage, il souffle à ceux qui sont restés en haut de détacher les draps et de le laisser tomber. Mais ceux-ci, effrayés d'un péril certain, n'y veulent pas consentir et parviennent à le remonter dans la prison. Alors, il

recommence à descendre avec plus de précaution et rejoint enfin ses camarades bien émus.

Le plus fort était fait, il ne restait plus qu'à gravir un mur de quinze à vingt pieds; l'échelle est assujettie à la grosse pierre si complaisamment apportée par Michaud. Quatre prisonniers ont déjà franchi le dernier obstacle et sont dans les bras de leurs amis. Phélippeaux seul reste encore dans la cour, il monte les premiers échelons de corde et retombe; trois fois il renouvelle les plus pénibles efforts pour atteindre le haut du mur, et trois fois ses forces l'abandonnent; il tombe sans connaissance. Bezard repasse le mur et se trouve auprès de lui, il ne perd pas de temps, entoure le corps du général avec le bout de l'échelle de corde, puis il regrippe sur le faite du mur, et, aidé d'un de leurs amis qui vient à son secours, il parvient à hisser le général et à le redescendre de l'autre côté.

Tant d'accidents avaient prolongé leur évasion; il était déjà deux heures du matin, et il fallait être loin de la ville lorsqu'on s'apercevrait de leur fuite. Mais tous étaient épuisés; ils trouvèrent à quelque distance les femmes de plusieurs des amis qui avaient secondé leur complot, leur apportant quelques vivres. Desjardins, qui avait aidé Bezard dans le sauvetage du général, était tellement essoufflé, qu'il se jeta sur une des bouteilles qu'on leur présentait, et, la croyant remplie de vin, il en avala la moitié d'un seul trait. C'était de l'eau-de-vie qu'il buvait ainsi; l'effet en fut terrible: il tomba anéanti, ivre-mort, à tel point que ses amis furent obligés de le porter, ce qui était une grande aggravation aux embarras de leur situation déjà si critique.

Phélippeaux était encore si faible qu'il ne pouvait songer à fuir ; on décida qu'il resterait caché à Bourges, chez Boisgirard.

Les autres se retirèrent de la ville en toute hâte et parvinrent à gagner au point du jour un petit village situé à quatre lieues de Bourges, appelé Saint-Céols. Ils vont demander l'hospitalité au curé qui les connaissait tous, et pour le rassurer lui font croire qu'ils ont été acquittés. Ils repartent aussitôt après un copieux repas, persuadés qu'ils ne tarderont pas à être poursuivis ; en effet, une brigade envoyée à leur recherche arrive à Saint-Céols presque au moment où ils venaient d'en sortir. Apprenant leur départ, elle se disperse sur toutes les routes et dépasse ainsi les fugitifs, que la fatigue avait forcés à prendre du repos dans les bois environnants, et qui, après une longue pause, allèrent chercher dans leurs familles d'autres gîtes plus propres à sauvegarder leur liberté.

Cependant, la police, furieuse d'avoir perdu la trace des fuyards, décida que des perquisitions seraient faites dans Bourges même, chez tous les particuliers dont le civisme était suspect. Boisgirard à cette nouvelle tremble pour son hôte plus que pour lui-même. Il eut alors une idée aussi ingénieuse qu'audacieuse. Il invite à dîner tous les membres du Comité pour le lendemain, jour fixé pour la visite annoncée. Il y avait dans la pièce qui réunissait ses convives une armoire où Phélippeaux se tint caché tout le temps du dîner, que Boisgirard eut soin de prolonger. Comme il l'avait prévu, la police arrive dans le même temps, parcourt soigneusement toute la maison, s'abstient de recherches dans la pièce où le Comité est réuni, et se

retire. Le chef de l'insurrection du Sancerrois était sauvé. Quelques jours après, il sortit déguisé sous un nom étranger, et parvint à gagner Paris, où je ne tardai pas à le retrouver.

J'anticipe sur le cours régulier des événements pour dire tout de suite quel fut le sort des chefs de l'insurrection sancerroise : ceux qui étaient restés dans la prison attendirent quelques mois leur jugement ; on en avait arrêté plusieurs autres, mais le temps, qui apaise les passions, avait beaucoup amorti le bruit et l'importance de l'affaire ; vingt-cinq chefs avaient été acquittés à Bourges. Les autres accusés avaient réussi à se soustraire aux recherches ; mais ils achetaient cette liberté si incomplète au prix de tant de difficultés, ils étaient si las de se cacher sans cesse, qu'ils résolurent de se livrer eux-mêmes à leurs juges et de se constituer prisonniers.

Le geôlier Michaud, en retrouvant ses anciens prisonniers, leur jura bien que cette fois ils ne lui échapperaient plus, et le soir même Bezard, faisant sauter les gonds et la serrure de la pièce où il était enfermé, alla se présenter au concierge ébahi.

Le procès eut lieu au mois d'avril 1797. MM. de Bonnétat, Buchet-Martigny et Buchet-Perrière eurent assez de confiance en moi, malgré mes vingt et un ans, pour me confier leur défense, et je fus assez heureux pour les faire acquitter. J'invoquai surtout dans mon plaidoyer la prétendue contrainte que les insurgés avaient employée pour forcer mes clients à se joindre à eux. Il faut croire que la jeunesse et l'ardeur savent prêter au besoin une certaine éloquence, ou que les juges étaient très-bienveillants pour

qu'ils se soient payés de pareils raisonnements ! Dame justice permet quelquefois que la politique déplace tant soit peu son bandeau !

C'était bien une des originalités du temps, que de retrouver dans l'avocat improvisé un des complices secrets du complot. Dès ce jour même, il allait reprendre son rôle actif de conspirateur. Ducorps seul, ayant été pris les armes à la main, n'avait pu être soustrait à la rigueur des lois : il venait d'être condamné à dix ans de fers ; cet arrêt empoisonnait la joie de la délivrance obtenue pour tous les autres. Ducorps n'avait que les mêmes torts, devait-il être plus puni ? Je proposai de le délivrer, et ma proposition fut acceptée avec enthousiasme par ces hommes qui, à peine sortis du banc des accusés, s'exposaient à y être rappelés.

Je choisis parmi eux les plus robustes : Bonnetat, Boisgirard, Bezard des Séguins et d'Oisan formèrent une petite troupe. Buchet-Martigny, qui connaissait la plupart des juges, s'employa auprès d'eux pour obtenir, sous je ne sais quel prétexte, que Ducorps partit de Bourges le jour même, car essayer de le sauver dans la ville eût été impossible. Buchet revint en nous annonçant que le prisonnier serait dirigé deux heures après sur Villequiers, petite ville située à huit lieues de Bourges. Il part, en effet, ignominieusement chargé de chaînes et le bras lié à celui d'un voleur ; quatre gendarmes les escortent.

Nous leur laissâmes prendre l'avance, pendant que nous préparions en toute hâte nos armes et nos chevaux. Il nous suffisait d'arriver dans la nuit à Villequiers, car, après avoir hésité dans nos plans, nous nous étions résolus à l'attaque

de la prison. Nous entrâmes dans la petite ville vers minuit ; l'un de nous alla chez l'adjoint de la mairie, nommé Merlin, qui était parent de Bezard des Séguins et secrètement partisan des royalistes. Il indiqua la prison, qui était placée dans le château, au milieu de la ville.

Un des nôtres fit sentinelle en tenant les chevaux, et les quatre autres se mirent en devoir d'enfoncer la première porte. Nous parvînmes sans trop de peine à briser ce premier obstacle, mais il avait été impossible de le faire sans bruit, et une autre porte bien mieux défendue, celle de la prison même, située sous la voûte, s'offrait à nous ; j'eus alors une téméraire pensée dont le succès fut complet. Dans l'impossibilité d'éviter le bruit, j'imaginai d'en faire beaucoup et de laisser croire, grâce aux ténèbres, que nous étions nombreux. On pouvait espérer que la *garnison*, plus ou moins brave, ferait la sourde oreille et n'oserait se mesurer à plus forte partie qu'elle-même. C'est ce qui arriva.

Pendant nos efforts échouaient contre la porte qui nous séparait de Ducorps ; elle était formée de barreaux de fer, mais assez séparés pour laisser passer la main. Ducorps, toujours attaché au voleur, mais d'un seul bras, avait l'autre libre ; nous lui passâmes une lime avec laquelle il eut bientôt fait de se dégager ; pendant ce temps, nous réunissions nos forces pour soulever les gonds à l'aide d'une barre de fer, sans y parvenir. Ducorps, libre enfin, nous demande de lui passer la barre ; il était très-fort et très-grand ; l'amour de la liberté décuplant sa vigueur, il accomplit seul ce que tous réunis nous n'avions pu faire. Les gonds et les verrous sautent bientôt. Nous entraînon

Ducorps et sortons sans que personne ait bougé dans l'intérieur de la prison ; le seul être vivant qui parut et avait signalé notre présence, fut une femme qui se montra à une fenêtre, mais ne fit pas un mouvement, paralysée peut-être par la peur. Le voleur recouvra du même coup sa liberté. Je pris Ducorps en croupe, et nous nous éloignâmes à bride abattue. Je ne m'arrêtai qu'à Herry, et de là j'arrivai chez ma mère, où j'emmenai Ducorps.

Le lendemain, l'aventure de la nuit remplit tout Villequiers et les environs ; on raconta qu'un corps nombreux de royalistes avait enlevé Ducorps, et la peur étant sujette aux multiplications, la femme qui nous avait vus déclara qu'elle avait compté vingt cavaliers ; nous étions cinq.

CHAPITRE V

Le Directoire est divisé. — Club de Clichy. — La Vendée découragée après l'expédition de Quiberon. — L'agence royaliste formée à Paris est arrêtée en janvier 1797. — Le commodore Sidney Smith et son domestique *John* incarcérés au Temple. — M. Hyde de Neuville, sous le nom de Charles Loiseau, travaille à leur évasion. — Le complot est découvert. — Tentative audacieuse conçue par Phélippeaux. — Elle réussit. — M. du Broc prisonnier à Nevers. — M. Hyde de Neuville lui propose de prendre sa place. — Élections de 1797. — L'opinion se dessine contre le Directoire; Pichegru nommé dans le Jura. — Vues générales sur l'émigration; elle combat la Révolution, non la France. — Madame de Staël lui rend ce témoignage. — Conspiration de Pichegru contre le Directoire. — L'armée du Rhin est victorieuse. — L'armée des Princes se retire en Bavière. — Talleyrand et Benjamin Constant soutiennent le Directoire. — Salon de madame de Staël. — Camille Jordan. — Barras et Carnot. — Le 18 fructidor. — Récit de l'événement, par M. de Larue, député. — Déportation des principaux membres des deux Chambres, précédée de leur emprisonnement au Temple.

Le Directoire, dès son apparition, s'était montré en désaccord complet avec l'opinion qui prédominait dans le pays. Il n'avait pas joui de cette première faveur que le sort et les hommes accordent généralement aux gouvernements nouveaux; les intrigues et la division, jointes à des difficultés réelles, ne tardèrent pas à miner ce pouvoir sans force, tombé dans un discrédit croissant.

A défaut de l'estime publique, il ne se soutint que grâce à la gloire extérieure dont la France était couverte par ses armées victorieuses. La misère du gouvernement dépassait celle des particuliers, et les partis s'agitaient avec plus

d'activité que jamais. On en vit naître jusque dans le sein du gouvernement, et le Directoire lui-même en donna vite le spectacle. Un antagonisme flagrant s'établit bientôt entre Barras et Carnot, ses deux membres principaux.

Entre tous les partis il en était un, sorti de l'opposition du corps législatif, et composé de la minorité de ses membres, qui acquérait chaque jour de l'importance par la violence de son hostilité contre le Directoire : c'était le club de Clichy, nom sous lequel il devint une puissance. Le parti royaliste y comptait des sympathies nombreuses, il y entretenait même des intelligences presque avouées. On ne saurait trop le répéter, les années sanglantes qui s'étaient écoulées après la chute de la royauté n'en avaient pas effacé le souvenir, et dans cette agitation malade des esprits à laquelle la nation se trouvait livrée après ces secousses terribles qui l'avaient épuisée, un grand nombre tournaient les yeux vers cette antique majesté, abri solide de la France pendant le cours de nombreux siècles.

Les partisans de la monarchie pouvaient concevoir de légitimes espérances, et leurs tentatives ne paraissaient certes pas entachées du ridicule que les écrivains révolutionnaires se sont plu à déverser depuis sur elles. Il est facile de juger avec rigueur, et même avec dédain, des efforts que les faits ont démontrés infructueux. Mais les perpétuelles accusations dont les royalistes furent l'objet pendant toute l'existence du Directoire, les prétextes qu'elles fournirent, les défiances qu'elles excitaient entre les révolutionnaires eux-mêmes, ne cessant de s'accuser réciproquement de complicité avec le parti monarchique, attestent assez que la royauté ralliait autour d'elle une

opinion encore vivace, et demeurait à cette époque une des éventualités de l'avenir. Si l'on se rappelle enfin la grandeur de la lutte par laquelle la Vendée venait de se signaler, lutte à peine pacifiée et qui pouvait tous les jours renaître, on reconnaîtra qu'il n'y avait pas d'exagération déraisonnable dans le danger que la Révolution redoutait des efforts du parti royaliste, ni dans les espérances que celui-ci plaçait en eux. Ce parti, du reste, n'était pas le seul qui, se faisant l'interprète du mécontentement général, songeait à renverser le Directoire.

Les patriotes eux-mêmes, quoique bien servis par lui, avaient donné l'exemple de la rébellion par la conspiration de Babœuf et l'attaque du camp de Grenelle par les jacobins, qui avaient espéré entraîner les troupes à leur cause. La situation nouvelle où se trouvait la Vendée avait dû modifier les plans des royalistes de l'intérieur. Les lenteurs de l'expédition de l'île Dieu, où M. le comte d'Artois avait attendu six semaines l'opportunité d'un débarquement, dont on finit par le détourner tout à fait, en prétendant qu'il était impossible, n'avaient pas moins découragé la Vendée que la malheureuse entreprise de Quiberon. Une chance malheureuse semblait peser maintenant sur elle et tourner tous ses efforts contre elle-même.

La mort de Stofflet, celle de Charette, les habiles démarches de Hoche pour déterminer la pacification de la Vendée avaient dû nécessairement déplacer les idées des royalistes de Paris. C'était sur eux-mêmes qu'ils devaient compter désormais; il fallait agir avec persistance et entente, travailler les esprits, miner le gouvernement par l'action incessante des journaux et travailler les esprits par cette

force invincible de l'opinion à laquelle rien ne résiste tôt ou tard ; car c'était le seul bien qui restât au milieu de tant de ruines : la liberté de la presse était encore debout. Ce plan à réaliser exigeait un comité central, correspondant avec les princes de la Maison de Bourbon, en même temps qu'il communiquait avec les divers points de la France où la résistance était plus compacte ; telle était cette conspiration royaliste plusieurs fois renouvelée, qui avait l'opinion publique pour complice et agent principal.

L'abbé Brottier, Desponelles, Laville-Heurnois et Duverne de Presle, membres principaux de la première agence royaliste qui s'était formée à Paris, furent arrêtés le 30 janvier 1797 ou 11 pluviôse, quelques mois avant le 18 fructidor, par suite de la trahison du nommé Malo, chef d'escadron de dragons. Cet officier, après avoir noué des relations avec l'agence, la dénonçait en même temps à la police. On fit arrêter les principaux membres un jour qu'ils étaient réunis chez lui, dans le logement qu'il occupait à l'École militaire ; tous leurs papiers furent saisis et dévoilèrent les plans de cette vaste organisation, dont les rameaux s'étendaient depuis le Midi jusqu'à l'Ouest.

La sensation que cette découverte produisit fut grande, et parmi les bruits qui se répandirent à ce sujet, il y en eut un auquel la liaison de Barras avec tous les partis et son extrême inconséquence ne suffisaient pas à donner de la consistance ; on alla jusqu'à le taxer de complicité avec la conspiration royaliste, ou tout au moins de l'avoir connue et protégée. Le besoin de se disculper de cette accusation fut peut-être un des motifs qui hâtèrent le coup d'État du 18 fructidor !

Les membres de l'agence furent traduits devant une commission militaire et condamnés à mort. La coupable faiblesse de Duverne de Presle et les révélations qu'il fit rachetèrent leur vie à tous ; la peine fut commuée en une détention de dix ans, mais l'événement du 18 fructidor vint de nouveau l'aggraver en les comprenant dans la déportation qui frappa les vaincus ; tous, en effet, ne tombèrent pas sous les verrous du Directoire ; la plupart parvinrent à s'y soustraire par la fuite, d'autres restèrent seulement sous le coup de la condamnation qui les réduisait à l'impuissance politique.

On ne sévit à la dernière rigueur que contre douze députés, choisis parmi ceux qu'on avait traînés au Temple. Ceux-là, jugés plus coupables ou destinés à servir d'exemple, subirent en réalité cette horrible peine de la déportation, que tant de cruautés volontaires allaient aggraver. C'étaient le directeur Barthélemy, Pichegru, Willot, Lafon-Ladébat, mon beau-frère, de Larue, Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Aubry, Rovère, Ramel, Bourdon de l'Oise, Murinais, Dossonville, tous frappés à divers titres ; on leur adjoignit deux agents royaux, Brottier et Laville-Heurnois. Enfin, un admirable dévouement porta à seize le nombre des députés. Letellier, domestique de Barthélemy, sollicita et obtint la permission de suivre son maître. Le lendemain du jour où celui-ci avait été incarcéré au Temple, cet admirable serviteur y arriva triomphant, apportant son ordre d'écrou.

Le Directoire, voulant noircir autant que possible dans l'opinion les députés qu'il frappait, eut bien soin de rattacher l'affaire de l'agence royaliste aux autres accusations

dont il les chargeait, et c'était donner plus de force à ces imputations que d'englober les chefs de l'agence avec eux dans un châtimeut commun. Brottier et Laville-Heurnois devaient payer de leur vie cette iniquité.

Je connaissais beaucoup ce dernier, et le désir de le sauver m'entraîna dans une aventure où se dessine d'une manière piquante l'esprit audacieux et inventif qui est naturel au caractère français, mais que tant de malheurs et d'oppression avaient encore surexcité et développé.

J'ai dit que j'avais retrouvé Phélippeaux à Paris, où il avait vécu caché sous un nom supposé, depuis les événements du Berry. Il me fit faire la connaissance d'une femme intéressante autant qu'aimable, madame de Tromelin, dont le noble dévouement conjugal, beaucoup plus que l'influence de Phélippeaux, m'enrôla dans une entreprise bien hasardeuse. Il ne fallait pas beaucoup d'éloquence pour me décider à quelque acte d'humanité, dût-il m'exposer moi-même. Ces persécutés me semblaient être des frères, et j'étais heureux d'oublier mes propres dangers en cherchant à écarter ceux qui les menaçaient.

Le mari de madame de Tromelin était détenu au Temple dans des circonstances bizarres, et, par une coïncidence particulière, il avait pour compagnons d'infortune ces mêmes agents du Roi, dont l'un était de mes amis. J'allais donc travailler à plus d'une évasion à la fois, en m'associant aux plans que Phélippeaux avait formés. Il était un autre prisonnier, mêlé à ceux-là, formant groupe avec eux, à la délivrance duquel je ne me serais pas dévoué s'il eût été seul; ce ne fut même pas sans quelques scrupules que je m'employai à sauver un prisonnier qui avait été combattre

contre la France ! Mais le malheur est une grande confraternité entre ceux qui le subissent ; il absout bien des choses.

Lorsque le commodore Sidney Smith avait été fait prisonnier en mer, il avait à son bord M. de Tromelin. Déclarer sa nationalité française, c'était, en même temps, se livrer comme émigré. Son salut exigeait donc qu'il partageât la captivité du commodore. Celui-ci le fit passer pour son domestique. *John*, c'était le nom qu'il reçut, soutint son rôle avec une merveilleuse adresse. Arrivés à Paris, les prisonniers furent d'abord incarcérés à l'Abbaye et traités avec beaucoup de dureté. L'espoir de se sauver les occupait sans cesse, et, avec cette ingénieuse perspicacité que la captivité fait naître chez ceux qu'elle opprime, les détenus de l'Abbaye eurent bientôt lié des intelligences avec le dehors.

S'il est dans la nature des femmes un instinct insurmontable, c'est assurément celui qui les attire vers l'infortune. Trois jeunes voisines de l'Abbaye, dont les fenêtres donnaient sur celles de nos prisonniers, se mirent en correspondance suivie avec eux, à l'aide de signaux dont la signification fut bientôt convenue entre eux. Elles travaillèrent avec zèle à faciliter leur fuite, mais toutes les tentatives étaient demeurées infructueuses, lorsque les prisonniers furent tout à coup séparés de leurs trois *Muses*, qu'ils appelaient ainsi en raison des *noms de guerre* qu'elles avaient choisis : Clio, Thalie, Melpomène. C'est alors qu'ils furent transférés au Temple, où ils se trouvèrent réunis aux chefs de l'agence royaliste qui y étaient détenus. L'activité des *Muses* parvint encore à tromper la vigilance des gar-

diens du Temple, mais sans plus de succès. Bien longtemps après, Sidney Smith parlait encore avec reconnaissance de madame Launay et de ses filles. Les signes télégraphiques dont on se servait remontaient aux premiers prisonniers du Temple ; il assurait que Madame la Dauphine se rappelait qu'ils partaient de fenêtres situées rue de Beaujolais.

Madame de Tromelin arriva à Paris, et bientôt j'unis mes efforts aux siens. Elle n'osait se présenter au Temple, dans la crainte de se trahir et de dévoiler le secret de *John* ; mais chaque jour elle l'apercevait d'une fenêtre voisine. John était très-populaire au Temple ; on trouvait qu'il commençait à *écorcher* assez distinctement le français ; il buvait volontiers avec les gardiens, faisait la cour à la fille de l'un d'eux, qui se montrait disposée à l'épouser, et jouissait d'une assez grande liberté. On le voyait toujours respectueux et attentif envers son maître, tandis que celui-ci le grondait souvent. Sidney Smith a raconté qu'il se surprenait souvent donnant sérieusement des ordres à son prétendu valet.

Après avoir combiné plus d'un plan, nous nous arrêtâmes à celui que je proposai en dernier ressort, et dont je devais être l'exécuteur en même temps que l'inventeur. Il s'agissait de pratiquer quelque part un trou qui permit aux captifs de s'évader. J'avais avisé un appartement à louer, dans une maison contiguë au Temple ; je m'empressai de le visiter, et je me convainquis que la cave était attenante au mur de la prison. Louer cet appartement et y loger un faux locataire fut l'affaire de peu de temps. Nous y établîmes mademoiselle D..., dont la générosité se laissa facile-

ment séduire par la position de madame de Tromelin. Elle était jeune, et les autres locataires de la maison attribuèrent à elle seule les fréquentes visites de *Charles Loiseau*. Ce nom, que je portais alors, était l'un de ceux sous lesquels j'ai dû tant de fois cacher mon identité et chercher une sécurité bien douteuse.

Je descendais furtivement dans le caveau de l'appartement qui dépendait de celui de mademoiselle D..., et là, muni d'une pioche, j'avais commencé à creuser une ouverture pouvant donner passage à un homme; le mur devait être fort épais, et j'estimais que j'aurais une douzaine de pieds à fouiller ainsi. Si les investigations imparfaites que me permettait une fenêtre du premier étaient exactes, je devais arriver au pied du mur d'enceinte de la cour, dont je me proposais de n'attaquer les dernières pierres que la nuit, et avec d'extrêmes précautions. Je travaillais avec ardeur.

Mademoiselle D... élevait une petite fille de sept ans, qui, avec une sagacité toute précoce, secondait notre complot; elle battait avec acharnement du tambour chaque fois que j'avais une grosse pierre à faire tomber, et le tapage de ses jeux bruyants protégeait mon travail souterrain. Cependant je creusais toujours sans résultat, le jour n'apparaissait pas; je finis par craindre d'avoir commencé le trou trop bas et au-dessous du sol. Il devenait indispensable de sonder le mur, mais un maçon pouvait seul le faire. Je communiquai cette pensée à madame de Tromelin, qui déjà partageait mes craintes; elle se chargea de trouver un maçon, et me l'indiqua bientôt.

Cet honnête homme comprit tout de suite qu'il s'agissait

de sauver des captifs ; il vint cependant sans hésiter, et se contenta de dire : « Si je suis arrêté, prenez soin de mes enfants. » Il se mit à l'œuvre avec beaucoup de précaution, mais j'étais arrivé sans m'en douter, et sans qu'un son moins sourd me l'eût appris, à la dernière pierre du mur. La fatalité voulut qu'elle se détachât et tombât dans le jardin du Temple, sous les yeux du factionnaire de garde, qui se trouvait précisément à cet endroit. L'alarme fut donnée aussitôt, et bien vite répandue, mais nous étions sur le qui-vive de notre côté, et nous eûmes le temps de filer tous.

Des précautions avaient toujours été prises en vue d'un événement semblable, et, lorsque la garde arriva dans l'appartement, elle n'y trouva que des malles pleines de bûches, de foin, des meubles insignifiants et quelques hardes de mademoiselle D... Mais l'entreprise était manquée, et il fallait ajourner toute autre tentative sous peine d'échouer encore devant une surveillance redoublée. Le regret profond de mon insuccès s'augmentait de la douleur touchante de madame de Tromelin. Le concierge de la prison était un homme sévère, mais qui comprenait l'honneur. L'attitude militaire du commodore lui inspirait confiance, et plusieurs fois il le mena promener au dehors, après avoir reçu sa parole de ne pas chercher à fuir pendant un nombre d'heures défini.

Il y avait dans la prison un condamné politique de bas étage qui passait pour espion. Madame de Tromelin conçut les plus vives inquiétudes pour John, qui pouvait être découvert si facilement ; mais Sidney Smith parvint à assurer la liberté à son ami ; il apprit qu'un échange

de prisonniers devait avoir lieu, il demanda et obtint que son domestique fût compris. L'aimable jockey fut regretté de tout le monde, et la jeune fille du concierge versa bien des larmes. John ne pouvait se décider à abandonner son maître et à le laisser sous les verrous dont il avait su le délivrer.

Madame de Tromelin, avant de suivre son mari à Londres, me fit promettre de ne pas abandonner leur généreux ami et de chercher à le sauver. Je lui parlais des répugnances que j'avais à délivrer un ennemi de la France; elle insistait et me représentait les services que l'Angleterre rendait aux émigrés et à leurs princes, et ses efforts évidents pour remettre le Roi sur son trône¹. Je fus cependant le confident plutôt que l'instigateur du plan hardi qui rendit la liberté à Sidney Smith quelques mois plus tard.

Le 18 fructidor avait eu lieu. Les députés déportés avaient fait au Temple une rapide apparition, et l'avaient quitté, entraînant dans l'exil, par un arrêt aussi arbitraire que celui qui les frappait eux-mêmes, Brottier et Laville-Heurnois. Sidney Smith restait seul de tous ceux que nous avions voulu délivrer, et il fut soumis à une détention plus sévère encore. C'est alors qu'il fut délivré par une tentative audacieuse jusqu'à l'extravagance et qui réussit pourtant.

Phélippeaux fit fabriquer un faux ordre de transférer

¹ Ce Français, sincèrement attaché à son pays (*Ch. Loiseau*), dit à madame de Tromelin: « Si le commodore devait porter les armes contre la France, et non pour le roi de France, je me garderais bien de lui être utile. » (*Anecdotes du 18 fructidor*, page 187.)

Sidney Smith dans une autre prison, et il parvint, à force de soins et d'argent, à se procurer la propre griffe du ministre, qui fut apposée au bas du prétendu arrêt. Nous étions trop signalés au Temple, Phélippeaux et moi, pour accomplir le reste du plan quand nous l'aurions voulu. MM. Brottier et L... acceptèrent courageusement cette dangereuse mission.

Tous deux revêtirent des habits militaires, et se présentèrent résolument au Temple, munis de l'ordre de translation. Le concierge qui les reçut examina très-attentivement l'ordre et la signature du ministre, puis il sortit pendant quelques instants, laissant les deux interlocuteurs dans une grande anxiété ; mais il reparut suivi du greffier, et bientôt après de Sidney Smith, qu'il avait fait amener ; le greffier signa à celui-ci le changement de prison auquel le Directoire le soumettait. Le prisonnier, qui avait reçu l'avis secret de ce qu'on allait tenter pour lui, entra dans son rôle et feignit d'être contrarié de cette nouvelle mesure. Le prétendu *adjutant* l'assura alors que le gouvernement ne voulait en aucune manière aggraver son sort, et qu'il serait très-bien traité dans le lieu où on allait le conduire.

Le commodore, toujours murmurant, se hâta pourtant de préparer sa valise et de combler de ses largesses tous les gens de la prison, sous prétexte de leur faire ses adieux, pensant bien leur ôter par là le temps et l'envie de trop réfléchir à ce qui se passait. Le greffier observa qu'il fallait commander quatre hommes du poste pour servir d'escorte à M. l'adjutant ; celui-ci feignit de trouver la chose indispensable et demanda six hommes, puis, tout

à coup, ayant l'air de se raviser : « Commodore, lui dit-il, vous êtes militaire comme moi. Votre parole me suffira; si vous me la donnez, je n'aurai pas besoin d'escorte. » — « Monsieur, répondit Sidney, qui, malgré la gravité des circonstances, avait peine à garder son sérieux, si vous vous fiez à moi, je jure de vous suivre partout où vous me conduirez. »

La décharge fut donnée au geôlier et signée sur le registre du greffier, en faisant suivre son nom d'emprunt des mots : *adjudant général*, accompagnés d'un superbe parafe. Puis, escortés de tout le personnel de la maison, qui se confondait en politesses, tous trois sont reconduits jusqu'à la porte extérieure, où un fiacre les attendait.

Une faible circonstance, qui se produisit alors, aurait pu déjouer le hardi succès ; le cocher du fiacre n'avait pas fait deux cents pas, qu'il accroche une borne et brise sa roue en blessant du même coup un passant. Un attroupement de spectateurs mécontents se forme aussitôt. Sidney et ses compagnons se jettent hors de la voiture, prennent la valise, et sont prêts à s'éloigner ; le cocher les rappelle et demande son paiement. M. L... commit alors une imprudence qui pouvait tout compromettre en éveillant les soupçons de la populace attroupée autour d'eux : il jeta au cocher un double louis, et rejoignit ses amis qui fuyaient déjà. Phélippeaux les avait attendus près du Temple, et était avec eux. Dès le même jour, il partit pour Rouen et l'Angleterre avec le commodore, qu'il s'était décidé à y suivre.

Dans la suite, Phélippeaux, que son caractère généreux autant qu'intrépide aurait dû mettre à l'abri de cette aute, se rendit avec le commodore en Égypte, à l'époque

où Bonaparte partait pour la soumettre ; il entreprit de soutenir contre lui Saint-Jean d'Acre, et il le fit avec tant de talent, qu'après deux mois entiers de siège, il obligea l'invincible général de l'armée française à y renoncer.

On a raconté ce fait un peu romanesque, que Bonaparte devinant une main française dans l'habile direction donnée à la défense de Saint-Jean d'Acre, voulut voir l'homme de génie qui commandait dans la place, et s'y fit mener comme parlementaire. Son bandeau enlevé, il se serait trouvé en face d'un ancien compagnon d'études à l'École militaire. Il le reconnut sans peine, et tous deux s'embrassèrent même. « Espères-tu tenir encore longtemps ? » aurait demandé Bonaparte. « La mort seule pourra me faire rendre », répondit Phélippeaux. La mort ne lui coûta pas si cher ; lorsqu'il la reçut, le siège allait être levé. Il avait eu le rare privilège d'arrêter l'heureux vainqueur, qui ne connaissait presque pas d'obstacles. Mais cette gloire ternie, à laquelle le patriotisme avait manqué, refusa tout son prestige aux grands talents qu'avait montrés Phélippeaux.

Les membres principaux de l'agence royale avaient été arrêtés, comme on l'a vu, à la suite des dénonciations du traître Malo ; mais beaucoup d'autres échappèrent à ce premier danger, et ne furent compromis qu'à la suite de ces événements. L'un d'eux fournit à M. Hyde de Neuville l'occasion d'exercer ce zèle infatigable qui le poussait au-devant de tous les dévouements. Plus enclin à raconter les dangers ou les malheurs des autres que les siens, il n'a pas tracé lui-même le récit d'un fait que la reconnaissance d'une famille a pieusement conservé.

M. du Broc, issu d'une ancienne lignée appartenant au Nivernais, était rentré de l'émigration pour prendre part à la guerre de

Vendée. Il fut même un des survivants de la catastrophe de Quiberon. Après le licenciement de l'armée royaliste, M. du Broc vint à Paris, où il entra en relation avec l'abbé Brottier et Duverne de Presle, tous deux natifs du Nivernais comme lui. Il avait reçu et accompli avec honneur une mission auprès du roi Louis XVIII, alors réfugié à Riegel, dans le grand-duché de Bade; ce fut presque aussitôt après son retour que l'agence royaliste avait été arrêtée à l'École militaire. Du Broc ne tarda pas à l'être à son tour; on ne trouva, dans les papiers saisis chez lui, aucune preuve de complicité avec l'agence, mais il était fortement soupçonné d'avoir émigré; c'en était assez dans ce moment où les lois rigoureuses portées contre eux étaient remises en vigueur. On l'amena à Nevers pour y être jugé.

Les passions populaires, quoique moins excitées en province, s'exaltèrent autour de l'accusé et ne laissèrent pas longtemps son sort en suspens. Il fut condamné à mort; mais on le laissa provisoirement à Nevers, en attendant sa translation à Paris, où les exécutions avaient lieu ordinairement. Le 18 fructidor advint pendant cet intervalle, amenant un redoublement de fureur contre les émigrés. Déjà l'abbé Brottier, Laville-Heurnois venaient d'être déportés à Sinnamary. La loi qui condamnait du Broc pouvait donc être moins que jamais éludée, et il n'attendait plus que l'inévitable accomplissement de son sort, lorsqu'un jour il voit entrer dans sa prison un jeune homme qu'il ne connaissait pas. « Dépêchons-nous, s'écrie celui-ci, il n'y a pas un moment à perdre, je suis venu pour vous sauver; nous sommes à peu près de même taille; changeons de vêtements, je resterai ici à votre place; n'ayant pas émigré, je ne cours aucun risque. » Et pendant que du Broc, ému d'une offre si généreuse, contemplait l'air noble et résolu de son jeune libérateur, Hyde de Neuville, car c'était lui-même, se mettait en devoir d'exécuter son courageux dessein; mais il devait rencontrer dans le prisonnier une grandeur d'âme égale à la sienne. Ce dernier, invoquant les périls que le jeune homme oubliait, refusa absolument de profiter d'un dévouement qui pouvait devenir si fatal à son sauveur. Vaincu dans le combat de générosité qui s'enga-

gea entre eux, mais non découragé, M. Hyde de Neuville chercha d'autres moyens d'arriver à son but; son esprit plein de ressources savait en faire naître. Plusieurs fois déjà il avait découvert, là où on devait le moins l'attendre, un zèle et des efforts qui venaient seconder activement les siens. Il s'était mis en rapport avec un honnête horloger de la ville, M. Berthet, dont les convictions avaient échappé aux principes révolutionnaires qui pénétraient dans toutes les classes. Tous ceux qui ne cédaient pas au torrent dans ce temps de violence ne songeaient qu'à réagir contre lui. L'horloger s'associa avec empressement aux plans de M. Hyde de Neuville et prépara pour le prisonnier une scie qu'il parvint à fabriquer avec des ressorts de pendule.

Les mêmes intelligences qui avaient permis à M. Hyde de Neuville de s'introduire dans la prison lui servirent à faire passer la précieuse lime à du Broc, avec des instructions relatives à son évasion. Un des gardes du parc, au service du duc de Nivernais, Picard, était entré dans le complot qui préparait la fuite du prisonnier, et le seconda avec un grand dévouement. Mais la prison était soumise à une surveillance rigoureuse, et c'était la nuit seulement, pendant peu d'heures, que du Broc pouvait travailler; le jour, il dissimulait les traces de son travail avec un peu de suie délayée.

Il lui fallut une semaine entière pour détacher deux barreaux de sa fenêtre. La prison était située au rez-de-chaussée, et donnait de ce côté sur la rue de l'Oratoire. La nuit même où il avait terminé son œuvre, à un signal convenu, du Broc arrache les barreaux, saute dans la rue, où l'attendait son heureux libérateur; tous deux s'élancent sur des chevaux qui leur avaient été amenés sur la place Ducale, et ils arrivent à la Charité avant même qu'on eût pu s'apercevoir de l'évasion. Il ne suffisait pas d'arracher le condamné à sa prison pour le sauver tout à fait. M. Hyde de Neuville ne laissa pas son œuvre incomplète, et cacha du Broc pendant six mois dans la maison de sa mère.

Dès le commencement de 1797, tous les regards se

tournèrent vers les élections qui devaient avoir lieu au mois de mai (germinal); l'opinion se dessinait de plus en plus contre le Directoire. Il serait puéril d'avancer que dans ce mouvement contre-révolutionnaire, toutes les tendances inclinaient vers la royauté; mais, certainement, elle en attirait en grande partie. On était unanime d'ailleurs dans le dessein de renverser le gouvernement établi. Les élections avaient accusé plus fortement cette tendance en amenant, dans le sein des deux conseils, des hommes de bien très-prononcés dans leurs opinions modérées. Barbé-Marbois devenait président des Anciens, tandis que Pichegru, nommé dans le Jura, était mis à la tête des Cinq-Cents. Pichegru, très-sincère républicain, avait été cependant ramené aux idées monarchiques par la pente seule de ses propres réflexions. D'une vertu élevée, un peu farouche et étrangère même aux compromis, il avait passé d'une conviction à l'autre sans transition aucune, sans hésitation.

Il était donc tout converti à la royauté quand le prince de Condé fit faire auprès de lui des ouvertures au mois d'août 1795, par l'entremise de M. Fauche-Borel, habitant de Neufchâtel, Suisse de naissance, mais très-dévoué à la cause royale, à laquelle il rendit de vrais services. Pichegru était alors, comme on sait, général en chef de l'armée du Rhin. Pichegru était de tous les hommes le moins propre à se laisser entraîner ou même persuader, et toutes les démarches que l'on pouvait tenter près de lui eussent inévitablement échoué, s'il n'eût été d'avance acquis aux idées qu'on voulait lui inculquer. Il accéda tout de suite aux propositions qui lui étaient faites; sa loyauté et son désintéresse-

ment refusèrent seulement les avantages personnels qu'on voulait stipuler pour lui, et cette intégrité du vainqueur de la Hollande, intégrité dont il allait donner tant de preuves en ce pays, ne se démentit pas. Les enthousiastes de la Révolution ont fait sonner la *trahison* de Pichegru. Comme citoyen, il était contraire à son gouvernement ; mais comme général, il n'avait jamais transigé même en pensée avec les règles du devoir, de l'honneur militaire et du patriotisme, qui n'admettent aucune faiblesse ni concession à l'égard de l'étranger, alors même que celui-ci peut seconder vos desseins.

Il est d'ailleurs important de bien se rendre compte du sentiment qui animait l'émigration. Pas plus que les républicains exaltés, elle n'eût accepté l'idée du morcellement de la France, de son amoindrissement, ni de sa domination par une puissance étrangère. Une telle pensée l'eût fait bondir, et ce n'est que parce que l'Europe la berçait des illusions les plus généreuses, des promesses les plus désintéressées, que l'émigration faisait cause commune avec elle pour combattre la *Révolution*, non la *France*.

Madame de Staël, dont le témoignage n'est pas suspect de partialité, écrivait : « Les émigrés ont été souvent fiers
« des victoires de leurs compatriotes. Ils étaient battus
« comme émigrés, mais ils triomphaient comme Fran-
« çais ¹. » C'est donc bien à tort qu'on s'est efforcé de

¹ *Considérations sur la Révolution française*. On peut citer à l'appui de ce témoignage les paroles de Hoche, rapportées par M. THIERS dans son *Histoire de la Révolution*, t. VIII, p. 369 : « J'avais vu des émigrés, plus Français que royalistes, pleurer de joie au récit de nos victoires. »

nier que le sentiment patriotique pouvait vivre à côté des idées monarchiques dans des cœurs qui n'avaient pas cessé d'être français.

Tout le plan de conspiration de Pichegru consistait à se réunir, au moment qu'il jugerait opportun, à l'*armée de Condé*, armée toute française, comme on sait; à faciliter à celle-ci le passage du Rhin, sur le point qui lui paraîtrait le plus favorable, à proclamer immédiatement le rétablissement de la royauté, et à diriger enfin sur Paris une notable partie de son armée, sur le concours de laquelle il pouvait compter, et qui, mêlée à l'armée des princes, eût produit dans la capitale, en y entrant *bras dessus, bras dessous*, selon son expression, un mouvement décisif et général de la population contre le Directoire.

Il visait, en un mot, pour relever le trône antique qui avait donné tant de prospérité à la France, ce que Bonaparte réalisa cinq ans plus tard au profit de son ambition personnelle. Rien de plus, rien de moins. Les ennemis de Pichegru ont été jusqu'à lui reprocher de s'être laissé battre volontairement par les Autrichiens, ce qui révolte autant le bon sens que l'équité; si, en pareil cas, le chef d'une armée n'était pas arrêté par le plus imprescriptible devoir, son honneur et son amour-propre ne l'arrêteraient-ils pas? Pichegru n'a pas été plus coupable de la reddition de Manheim que Jourdan ne l'était des revers de l'armée de Sambre-et-Meuse sous Mayence. Les chances de la guerre en avaient seules décidé; il était incapable d'aucune lâche complaisance, et il est avéré que s'il eût consenti à livrer Huningue ou Strasbourg aux Autrichiens, ceux-ci eussent proclamé immédiatement Louis XVIII en y entrant. Mais

c'était par d'autres moyens que Pichegru voulait arriver à son but.

Au reste, les cours étrangères, favorables en principe et dans leur propre intérêt au rétablissement des Bourbons, ne le plaçaient jamais cependant que sur une ligne très-secondaire dans leurs plans, calculant leurs propres avantages et le profit qu'elles pouvaient tirer des moindres circonstances. C'est ainsi qu'elles sauvèrent pendant quelque temps la vie du Directoire, en proposant elles-mêmes un armistice sur le Rhin; mesure, du reste, aussi impolitique de leur part qu'elle était funeste aux projets du prince de Condé. Cette circonstance paralysa Pichegru pour le moment, et changea par le fait toute la face des choses.

Pichegru, depuis longtemps suspect au Directoire, auquel il cachait peu son mépris, devint l'objet de dénonciations réitérées. Un intrigant, nommé M. de Montgaillard, fort avancé dans la confiance du prince de Condé, et qui s'était mis aussi en relation avec Pichegru, devint son délateur acharné. Le gouvernement, décidé à retirer à Pichegru ce commandement qu'il occupait, ne savait comment s'y prendre et n'osait l'enlever brusquement à une armée qui l'adorait, craignant enfin que cet ordre servît à l'explosion du plan dont il était alors secrètement instruit par le perfide Montgaillard.

On manda Pichegru à Paris, sous prétexte de le consulter. Il fallut se rendre à cet appel, après avoir vainement cherché à l'éluder, et, d'ailleurs, Pichegru, qui avait à Paris un parti considérable, se demanda si, secondé par le mécontentement et la fermentation de la population, il ne serait pas appelé à propos à provoquer dans Paris même le

mouvement qu'il méditait. Mais le Directoire lui manifesta tout de suite ses défiances, et n'osant briser sans ménagement un homme que ses talents, ses services et l'estime publique avaient placé si haut, il lui offrit l'ambassade de Suède.

Pichegru refusa cet exil déguisé, et, après avoir lui-même investi Moreau dans le commandement auquel il était appelé à le remplacer, il se retira à Arbois, son pays natal, à portée de l'armée du Rhin, où il conservait une influence et des affections qu'il espérait encore utiliser un jour. Mais les circonstances ne s'y prêtèrent point; l'armée du Rhin reprenait le dessus sur les Autrichiens, et la conséquence de ces succès fut l'obligation pour l'armée des princes de se retirer en Bavière. Louis XVIII, sur les instances réitérées de l'Autriche, avait été forcé de s'éloigner du quartier général de cette armée, auquel il s'était réuni lorsque le Directoire avait exigé de la République de Venise son expulsion de Vérone. Poursuivi dans son nouveau refuge, il se retira à Blankenbourg, dans le duché de Deux-Ponts.

Toutes les espérances étaient indéfiniment ajournées, et Pichegru demeura à Arbois, jusqu'à ce que le suffrage de ses concitoyens l'appelât à figurer au conseil des Cinq-Cents.

On sait la grande position qu'il y prit et l'influence qu'il exerçait dans cette assemblée, lorsque le 18 fructidor vint l'envelopper dans un coup d'État dont les violences étaient très-particulièrement dirigées contre lui. Bonaparte avait fourni au Directoire un prétexte précieux contre le général en lui livrant des papiers saisis à Venise chez le comte d'Entraigues, agent du Roi, qu'il avait fait arrêter, dès l'occupation de Venise, par le corps d'armée qu'il y avait dirigé.

Ces papiers annonçaient, il est vrai, les intelligences de Pichegru avec l'armée royaliste; de plus, profondément exagérés, falsifiés même dans une certaine mesure pour les besoins de la cause, ils devinrent une arme menaçante dans les mains habiles qui surent l'exploiter.

Bonaparte ne les dévoila pas tout de suite. Il attendit que l'occasion fût mûre en quelque sorte, et que leur révélation produisît tout son effet contre un frère d'armes dont la gloire offusquait peut-être la sienne. Moreau avait été plus généreux et en même temps plus sincère; il n'avait pas attaché une importance *intéressée* à la découverte d'une correspondance compromettante pour Pichegru, qui fut saisie dans les fourgons du général autrichien.

Pichegru n'était pas alors à la tête de l'armée; quels qu'eussent été ses desseins, le bon sens de Moreau comprit qu'ils étaient désormais paralysés et n'en fit point de tapage; ce fut seulement lorsque cette circonstance fut ébruitée que Moreau, qui ne voulait ni la soustraire ni l'exploiter, en écrivit les détails à Barthélemy. Cette lettre arriva au lendemain du 18 fructidor, lorsque Barthélemy était compris lui-même au nombre de ses victimes; mais, on le voit, Moreau avait agi simplement, sans songer à trahir le Directoire, pas plus que Pichegru.

Bonaparte blâma cependant sa lenteur à dévoiler les plans de Pichegru, lenteur dont il avait usé lui-même à Venise, dans une circonstance analogue, dans le but, il est vrai, de charger gravement son ancien camarade...

A mesure que les Conseils s'éloignaient de la Révolution, il témoignait le désir d'en finir avec elle. Le Directoire s'y cramponnait avec une obstination qui présageait

une rupture inévitable. La grande question était de savoir si le parti sortirait vainqueur de la lutte qu'on pressentait. Il était à croire que le succès appartiendrait à celui qui prendrait l'initiative ; mais encore fallait-il attendre et saisir le moment opportun.

Un grand nombre de clichiens, dont la tendance vers les royalistes ne cherchait même pas à se dissimuler, s'efforçaient de profiter de ce mouvement, tout en craignant qu'il ne se retournât contre eux s'ils ne le prévenaient pas. Ils parlaient d'armer les émigrés et les chouans nombreux que Paris renfermait alors, et de faire cause commune avec eux contre le Directoire, en plaçant à leur tête Pichegru et Willot, les deux généraux vers lesquels l'opposition tournait alors ses regards. Beaucoup de chefs vendéens étaient venus attendre à Paris un événement que tout présageait et auquel ils pouvaient être amenés à prendre part. C'est à cette époque que je me liai avec la plupart d'entre eux, d'Andigné, Bourmont, Frotté, Suzannet, d'une amitié plus ou moins vive, mais toujours sûre et solide quand la communauté des principes en fait la base.

Le Directoire, tout décrié qu'il était, n'était pas tombé si bas qu'il n'eût encore ses chauds partisans ; ceux-ci, sous le nom de Cercle constitutionnel, formaient une société rivale et antagoniste du club de Clichy. Deux hommes nouveaux, que leur haute intelligence et leur talent eussent dû affranchir d'un tel travers, se traînaient dans ces voies révolutionnaires à la suite du Directoire, dont ils s'étaient faits les courtisans. Leurs motifs n'étaient pas tout à fait les mêmes.

Benjamin Constant, entraîné par l'amour de la célé-

brité, la voulait à tout prix et la cherchait n'importe où. Son esprit mobile, son éloquence facile aspiraient avant tout au succès, à la popularité, et le choix des moyens était secondaire pour lui. Talleyrand obéissait à une ambition moins élevée, mais plus sûre; il en calculait mieux les intérêts; esprit essentiellement fin et pratique, il avait compris que l'émigré récent, l'ancien évêque, devait donner des gages à la Révolution. Le Directoire, mieux que les partis opposés, offrait donc des chances favorables à sa fortune naissante. Il avait accepté le portefeuille des affaires étrangères. Lui et Benjamin Constant s'enorgueillissaient du patronage de madame de Staël, dont le salon était une des puissances du jour.

C'est une des inconséquences de cette époque de trouver la fille de Necker parmi les soutiens du Directoire; car là n'étaient plus assurément les véritables idées libérales. Si, du reste, ce génie incontestable, trop passionné pour ne pas s'emporter quelquefois au delà du positif et strict bon sens, penchait vers le Directoire, c'était moins sans doute pour lui-même que pour ceux qui le servaient. L'esprit d'indépendance de madame de Staël se plaisait à réunir autour d'elle des couleurs et des idées différentes; elle accordait son amitié à un homme qui, déjà célèbre par ses premiers discours, faisait entendre à la tribune des Cinq-Cents un langage tout nouveau. Camille Jordan venait de s'illustrer par un rapport en faveur des prêtres proscrits et de la liberté des cultes; l'effet en fut immense, quoiqu'il n'obtînt encore que des résultats incomplets. Il y avait plus que du talent chez Camille Jordan, c'était un caractère qui se révélait, et à une époque où ils

étaient bien rares; l'opposition gagnait donc en lui une force nouvelle.

En même temps que les élections avaient lieu pour le renouvellement partiel des Conseils, on avait eu à s'occuper du remplacement légal d'un des cinq directeurs. Le sort désigna Letourneur comme celui qui devait cesser d'en faire partie, et, après beaucoup d'hésitations, de cabales en sens opposés, Barthélemy fut élu. C'était encore une conquête pour le parti modéré, le choix qui l'avait désigné reposant sur ses opinions monarchiques bien connues¹. Carnot lui-même était acquis aux idées contre-révolutionnaires, et la division qui régnait entre lui et Barras s'accusait de plus en plus. Cet homme, dont la réputation de probité avait pu résister aux plus violents souvenirs de la Révolution auxquels il était mêlé, cet habile organisateur des campagnes victorieuses de la République, Carnot était tombé dans une sorte d'abandon auquel il semblait se prêter, tandis que le faible reste de puissance que le Directoire conservait encore se concentrait de plus en plus dans les mains incapables, indécises et improbables de Barras. On eût dit que le régicide pesait à Carnot et le plongeait dans un sombre dégoût du pouvoir, dont son expérience personnelle lui apprenait la juste valeur.

Barras, au contraire, en était avide. Il le sentait s'ébranler chaque jour, et il crut que le moment était venu de tenter le coup d'État qui seul pouvait le lui conserver.

¹ On préférerait Barthélemy, notre ambassadeur en Suisse, que l'on croyait secrètement lié avec les émigrés et le prince de Condé. (THIERS, *Histoire de la Révolution*; t. III, p. 526.)

C'est ainsi qu'advint le 18 fructidor, ce premier déchirement du Directoire, qui devait cependant y survivre quelque temps encore. Le 18 fructidor prouve qu'il est facile de conspirer, lorsqu'à la tête du gouvernement on en tient tous les fils dans la main, et qu'on peut même, dans ces conditions, se passer de l'assentiment du pays : l'histoire semblait esquisser alors les mêmes faits qu'elle aurait à reproduire un jour. Pas un trait ne manque au tableau : l'occupation par la force armée du lieu où le Corps législatif tenait ses séances ; ses principaux membres arrêtés chez eux ; les autres, au moment où ils cherchaient à se rassembler pour reconstituer le pouvoir législatif si arbitrairement outragé et violé ; mêmes abus de la force ; mêmes hésitations de la part des chefs de l'opposition à se mettre à la tête d'un mouvement réactionnaire, et qui durent subir ces violences pour n'avoir pas su les prévenir. La ressemblance était exacte. M. Hyde de Neuville ne restait pas témoin inactif au milieu de l'extrême agitation des esprits.

Mon beau-frère faisait partie des Cinq-Cents ; il venait d'être nommé membre de la commission des inspecteurs qui représentait le pouvoir actif du Conseil. Je suivais donc journallement par lui le travail intérieur qui se faisait dans le sein du corps législatif, à l'approche du mouvement auquel tout le monde s'attendait. Plusieurs jours avant celui où il éclata, des réunions, composées des députés les plus marquants, avaient eu lieu chez Tronçon-Ducoudray. On y proposa l'arrestation des trois directeurs, qui formaient ce que l'on appelait le *triumvirat*, Barras, Rewbell et Lareveillère-Lépeaux. Carnot et Barthélemy étaient mis à part, et garantis par leur mésintelligence ouverte avec leurs collègues. On savait que le second serait favorable au mouvement, et l'on avait essayé d'y attirer le premier. Carnot se trouvait isolé ; au milieu de tous les partis, il

n'avait la confiance d'aucun ; les patriotes le repoussaient, et il s'était séparé de lui-même de l'opposition du club de Clichy qui lui avait fait des avances.

Lacuée, qui se disait son ami, quoique secrètement acquis aux intérêts du triumvirat, l'avait dissuadé de se mêler à un mouvement qui, disait-il, devait nécessairement tourner à l'avantage de la royauté ; Carnot avait répondu aux députés qui le sollicitaient : « Je vois les royalistes derrière la toile ; je ne veux pas être pendu. » Cependant, dans les réunions, on se séparait sans rien conclure. Les temporisateurs formaient comme toujours la majorité, et ceux qui voulaient agir étaient taxés d'imprudence et de témérité ; on les accusait de tout compromettre. On invoquait la force de la Constitution pour se dispenser d'en assurer la défense. « La Constitution ne peut rien contre les canons, disait Willot ; on les tirera contre vous, puisque vous ne voulez pas les tirer vous-mêmes ; vous hésitez, vous êtes perdus. »

Les deux partis restaient ainsi en présence, se mesurant de l'œil comme deux athlètes qui hésitent à porter le premier coup ; mais les véritables conjurés étaient au pouvoir, et c'était pour eux que se préparait le succès. Augereau, envoyé d'Italie par le général Bonaparte pour seconder les desseins de Barras, avait reçu le commandement des troupes ; on l'avait leurré de l'espoir de remplacer Barthélemy, dont l'élection devait être annulée ; c'était la moindre des résolutions prises contre les directeurs évincés, car on avait parlé de les fusiller.

Barras préféra laisser à Augereau la gloire et les périls d'une entreprise qu'on ne jugeait pas alors aussi facile-

ment victorieuse qu'elle l'a été. Cependant, après avoir hésité plusieurs jours à donner l'impulsion, on le vit tout à coup, plein d'initiative et d'énergie, annoncer à ses collègues la nécessité d'agir la nuit même. C'était au ministre Sottin que l'on devait cette bravoure de Barras. Sottin, qui ne justifiait point son nom, jugeait assez bien que la peur habilement exploitée peut devenir du courage ; il avait dû stimuler la timidité de Barras et le rendre brave. Ce fut également Sottin qui proposa aux triumvirs, dans la nuit du coup d'État, de répandre une proclamation annonçant que le Directoire *ne faisait que repousser la force par la force*, et qu'il venait d'être attaqué par les *troupes des Conseils*. « Le peuple ne le croira pas, disait un des directeurs. — *Il le croira pendant un jour*, répondait Sottin ; *c'est tout ce qu'il nous faut ; peu importe ce qu'il pourra dire et penser à faire demain.* » Dédain habituel à l'égard du peuple, de la part de ceux qui se proclament si haut ses amis et ses défenseurs. Ces affiches, audacieusement mensongères, parurent le lendemain sur tous les murs des Paris, annonçant la gravité des complots sous lesquels le Directoire avait failli périr, et l'on ne manquait pas de faire suivre les aveux de Duverne de Presle à l'appui de ces récits de conspiration.

Pour être conséquent avec sa conduite arbitraire, le triumvirat avait déjà dû procéder d'abord à l'arrestation de Carnot et de Barthélemy. Ce dernier, homme honnête et pacifique, qui se distinguait par plus de bon sens que d'esprit, se trouvait assez dépareillé au milieu de ses collègues, dont les idées correspondaient si peu aux siennes, et il ne se défiait pas assez d'eux ; et lorsque le soir même

de l'événement Barras avait cherché à le lui faire sentir, il n'avait rien fait pour s'y soustraire, et il avait passé toute la soirée à jouer aux échecs. Il ne fit nullement résistance lorsqu'on vint s'emparer de sa personne, et s'écria seulement : « O ma patrie ! » Un de ses serviteurs, dont le dévouement doit préserver son nom de l'oubli, Letellier, demanda et obtint la permission de suivre son maître au Temple, où on les conduisit tous deux.

Carnot, qui s'attendait davantage au coup d'État, parvint difficilement à lui échapper toutefois. Il n'avait pris lui-même aucune précaution, et il était couché lorsqu'on vint s'emparer de lui ; la présence d'esprit de son domestique parvint à retarder pendant quelques instants les recherches de la garde qui venait l'arrêter, ce qui lui permit de s'évader par le jardin du Luxembourg. Mais au moment de fuir, la clef de la porte qui devait le mettre à l'abri des poursuites ne se retrouva pas. Cette circonstance le retarda et faillit le livrer à ses ennemis. Une fois échappé, Carnot, à demi vêtu, ne savait où se réfugier ; il alla frapper chez un de ses amis : celui-ci se trouvait absent... Que faire ? Le directeur se confia au portier de son ami, et trouva pendant plusieurs jours un asile dans cette loge hospitalière. De là, il gagna l'Allemagne.

L'arrestation des deux directeurs ne pouvait être que le prologue du drame. La même nuit vit arrêter un grand nombre de députés. Mon beau-frère, de Larue, acteur dans cette scène, a décrit tout ce qui l'avait précédée, d'une façon assez exacte pour qu'il soit intéressant d'en transcrire quelques passages : « Depuis longtemps nous obser-
« vions, nous connaissions les manœuvres des triumvirs

« pour renverser les obstacles, leur fougueuse tyrannie
« pour éteindre les flambeaux qui devaient éclairer leurs
« scandaleuses dilapidations ; déjà nous avons déjoué une
« tentative dont Hoche était le principal moteur ; il doit
« être démontré aujourd'hui, même aux plus incrédules,
« que les troupes dirigées sur Paris sous ses ordres
« étaient destinées à l'expédition faite depuis par Auge-
« reau.

« Ce plan n'était que trop réel ; nous en avons, huit
« jours avant la consommation du crime, toutes les preu-
« ves morales. Mais il était dans les Conseils une infinité
« d'hommes auxquels il en fallait de matérielles. Étrange
« manière de lutter contre les conspirateurs ! Il faudrait
« dans ce système ne les attaquer que quand la conspira-
« tion est éclatée, c'est-à-dire, quand on n'a plus de
« moyens d'en empêcher les effets, car un corps dont
« toute la force et la résistance sont dans l'opinion, doit
« succomber s'il ne sait prévenir. Notre événement en a
« fourni un millième exemple.

« Malgré les difficultés que nous rencontrions à chaque
« pas, nous avons obtenu, Pichegru et moi, qu'il serait
« fait un rapport au nom de la Commission des inspec-
« teurs. Il importait que le membre chargé de le faire
« eût le moins de préventions à combattre. Thibeaudeau
« eût été le plus convenable pour ce rapport, mais il s'y
« refusa. Emmercy ne se montra pas mieux disposé ; notre
« dernière ressource était Vaublanc¹, dont les talents et la
« rare loyauté inspiraient l'estime à tous les partis. Il réu-

¹ Tous trois commissaires inspecteurs, ainsi que Pichegru et de Larue.

« nissait tout ce qui était nécessaire pour remplir cette
 « tâche difficile ; il ne se décida qu'après trois jours d'in-
 « certitude : il devait le faire le 17, mais je ne sais par
 « quelle fatalité il ne se trouva pas prêt ; nous exigeâmes
 « sa parole d'honneur pour le lendemain. Il la donna, et
 « dès lors le rapport devint sûr : la détermination dernière
 « fut prise à une heure et demie. A deux, le Directoire en
 « fut instruit, et à trois, ses ordres furent donnés pour l'ex-
 « pédition, marquée du prétexte d'un exercice général
 « dans la plaine de Montrouge.

« L'avis nous en parvint à trois heures et demie. La
 « séance n'était pas encore levée. Nous voulûmes en pro-
 « fiter ; je prévins notre président, M. Siméon, que la Com-
 « mission allait demander un comité général et à la suite
 « inviter le Conseil à se mettre en permanence. Il goûta
 « mon idée, que j'allai tout de suite transmettre au prési-
 « dent des Anciens, qui l'accueillit de même. Mais pendant
 « que M. de Vaublanc préparait son rapport, les députés
 « intéressés à en prévenir l'effet firent circuler dans le
 « Conseil des Cinq-Cents que celui des Anciens avait levé
 « sa séance, et aussitôt le nôtre fut obligé de se séparer.

« Ce contre-temps augmenta l'embarras de la Commis-
 « sion. Elle s'ajourne à sept heures pour se concerter
 « avec celle des Anciens. A peine sommes-nous réunis,
 « que des rapports nous préviennent bien que le coup
 « est prochain, mais ils nous laissent toujours dans l'in-
 « certitude sur le moment et même le jour où il doit être
 « porté.

« Nous nous séparâmes sans avoir rien su de plus que
 « ce qui nous avait été dit au Conseil. Nous allâmes nous

« assurer nous-mêmes de l'état de la ville ; nous trouvâmes
« partout le plus grand calme. Cette tranquillité nous
« imposa un moment ; elle nous parut incompatible avec
« l'exécution des projets des factieux, et nous présumâmes
« que quelque incident imprévu l'avait retardée.

« Depuis huit ou dix jours, les deux commissions des
« inspecteurs s'étaient mises en permanence, et un des
« membres qui croyaient à la conspiration passait la nuit
« dans le lieu de leurs séances. C'était le tour de Pichegru.
« Quoique j'eusse veillé la nuit précédente, je désirais
« rester avec lui ; trompé par les apparences, il s'y opposa,
« mais en me promettant de m'envoyer une ordonnance
« s'il se manifestait le moindre mouvement. Je cédai d'au-
« tant plus facilement à ses observations, que je partageais
« son erreur et qu'il avait pour auxiliaire le général Willot.

« Il était environ onze heures et demie lorsque je me
« retirai. Le calme se soutint encore quelques heures, que
« les deux généraux employèrent en grande partie à
« reconnaître les surveillants qu'ils avaient établis pour, en
« cas d'alerte, réunir les défenseurs du Corps législatif.
« Mais, à deux heures du matin, tout changea de face ; on
« leur apporta l'avis que les troupes se mettaient en mar-
« che. Ils allèrent s'en convaincre eux-mêmes et revinrent
« à la salle de la Commission des Anciens faire expédier
« les ordonnances et les lettres de convocation pour les
« présidents et les autres membres des commissions ;
« c'est ce retour à la salle de la Commission qui perdit
« tout. Ce lieu, où l'inquiétude avait réuni une douzaine
« de députés, avait été signalé au Directoire et devint le
« premier objet de son attentat.

« Les exécuteurs s'y portèrent avec tant de précipi-
 « tion, que la salle fut cernée avant qu'on eût pu le soup-
 « çonner ni expédier une seule ordonnance. Les géné-
 « raux Pichegru et Willot firent d'inutiles efforts pour se
 « dérober aux arrestateurs, et dès lors le plan de défense
 « qu'ils avaient formé, et dont ils étaient l'âme, ne put pas
 « avoir son exécution. Ce contre-temps fut d'autant plus
 « malheureux que tout porte à croire que ce plan aurait
 « eu un entier succès; l'inquiétude qui tourmentait les
 « conspirateurs jusqu'au moment où ils apprirent l'arres-
 « tation de ces deux redoutables ennemis le prouvait assez;
 « et, en effet, les dispositions des esprits étaient telles que
 « la moindre lutte eût donné le mouvement à tout Paris,
 « qui n'aurait certainement pas balancé dans le choix du
 « parti qu'il devait prendre.

« La troupe, déjà ébranlée et incertaine, eût été entraî-
 « née par l'exemple des Parisiens; enfin, les directeurs,
 « qui s'étaient placés eux-mêmes hors de la Constitution
 « en la brisant, eussent nécessairement subi la peine de
 « leur crime, et avec eux tombait tout le reste de la fac-
 « tion. Il avait été bien convenu que dès que le mouve-
 « ment directorial commencerait, nous nous retirerions
 « dans une maison particulière, qui n'était connue que de
 « nous et de nos principaux amis; mais Pichegru pensa
 « que pour donner plus de poids et de légalité à nos pre-
 « mières mesures, elles devaient partir du lieu que les
 « lois déclaraient inviolable. Cette idée, juste au fond,
 « mais hasardeuse dans la circonstance, donna aux con-
 « spirateurs les moyens de nous gagner de vitesse, et ils en
 « profitèrent avec leur activité ordinaire.

« Beaucoup de personnes ont pensé que nous aurions
« dû attaquer les premiers, et de vive force, le Directoire ;
« mais quelque désir que nous eussions de relever le plus
« promptement possible le trône légitime, nous étions
« convaincus que les moyens doux, quoique plus lents,
« étaient les plus convenables et les plus sûrs. On les
« aurait infailliblement trouvés dans l'opinion, qui se
« monarchisait chaque jour davantage, dans nos actes
« législatifs, qui se seraient constamment dirigés vers ce
« but, dans les fautes des gouvernants, et enfin dans les
« vices mêmes de la Constitution.

« Je m'étais retiré à mon domicile, île Saint-Louis, vis-
« à-vis le pont de la Tournelle. A quatre heures du matin,
« un domestique vient m'annoncer que tout est couvert de
« troupes autour de ma maison, et, en effet, je vois à ma
« porte plus de cinquante fusiliers, et, à quatre pas, deux
« pièces de canon. Je ne doute plus que je suis l'objet de
« ces mesures militaires, mais sont-elles pour ou contre
« ma sûreté ? Suis-je en présence des défenseurs du corps
« législatif ou des satellites du Directoire ? Pour m'en
« assurer, je m'arrache aux instances de ma famille, et je
« sors armé de mes pistolets, que je cache dans les poches
« de ma redingote.

« Je passe au milieu de tout cet appareil, et je n'y ren-
« contre aucune opposition ; cette facilité m'encourage.
« J'arrive à la place du Carrousel, je la trouve couverte
« de troupes. Je perce la foule et parviens au bas de l'es-
« calier qui conduit à la salle fatale ; un de nos grenadiers,
« qui était encore en faction, me reconnaît et me con-
« seille de ne pas aller plus loin. — « Tout est perdu, me

« dit-il. — Non, si tous les grenadiers sont, comme vous,
 « fidèles à leur devoir et à l'honneur. » En prononçant ces
 « mots, je m'élançai sur l'escalier et j'arrive à un peloton
 « de soldats qui gardaient la porte de notre salle. Au même
 « moment, vingt baïonnettes se dirigent sur ma poitrine
 « pour m'empêcher de pénétrer ; je me nomme, mais sans
 « être entendu par ces soldats, presque tous étrangers.

« On appelle un officier, qui, beaucoup plus poli qu'eux,
 « regarde sa liste, et me conduit lui-même à la salle,
 « d'autant plus volontiers que je suis l'un des premiers
 « sur cette liste de proscription. Mes collègues, au nom-
 « bre d'une vingtaine, n'espérant plus rien, blâmèrent mon
 « dévouement. « — Que venez-vous faire ici, mon cher ami ?
 « s'écrie Pichegru. — Partager votre gloire ou votre hono-
 « rable malheur, répondis-je, et prouver à la France que
 « nous étions dignes de sa confiance. »

« A ce moment, entre un général qui nous intime de la
 « part du Directoire l'ordre de le suivre au Temple. Nous
 « protestons en invoquant et montrant la Constitution ; le
 « général, un peu déconcerté, se retire, sans doute pour
 « rendre compte de notre refus et prendre de nouveaux
 « ordres, car une demi-heure s'était à peine écoulée qu'il
 « revient à la charge, et d'un air plus décidé. Même
 « réponse, même refus de notre part.

« Aussitôt, deux cents soldats à demi ivres environnent
 « la table autour de laquelle nous étions assis. « — Eh bien !
 « leur dit Pichegru, se levant avec vivacité et découvrant
 « sa poitrine, frappez, nous ne sortirons d'ici que morts ;
 « assassinez celui que vous vous êtes fait un devoir, un
 « honneur de suivre sur les champs de bataille ! Rougis-

« sez de sang les lauriers qu'il a moissonnés avec vous. »
« Cet élan, suivi par nous tous, émeut les soldats, ils balan-
« cent... Mais un officier, qui s'en aperçoit, les anime en
« saisissant l'un de nous au collet avec tant de violence,
« que la moitié de l'habit lui reste à la main. Vingt autres
« l'imitent, et alors la tourbe nous accable.

« Je saisis un de mes pistolets, et j'allais faire feu sur
« un officier qui me tenait à la gorge, lorsque deux de ses
« camarades, apercevant mon arme, se précipitent dessus
« et me l'arrachent en me déchirant le doigt.

« On nous traîne aux voitures qui nous attendaient, et
« nous sommes conduits au Temple, entre deux haies de
« soldats qui semblent douter encore de ce qu'ils voient.
« On arrête beaucoup de membres du Conseil des Anciens
« chez Lafon-Ladébat, leur président, chez lequel ils
« s'étaient réunis pour délibérer.

« Ladébat essaye de sauver ses collègues en se pré-
« sentant seul à la force armée qui cernait sa maison.
« Mais son noble dévouement fut inutile, et tous furent
« arrêtés. Ladébat s'arracha des bras de ses six enfants, en
« leur disant ces belles paroles : « Ne pleurez pas, mes
« enfants, votre père n'est pas coupable. »

Les députés arrêtés dans les Conseils ne furent pas les seuls auxquels s'attaquait la vengeance du Directoire. Cinquante-deux membres des Cinq-Cents et des Anciens furent compris dans ce même décret de déportation. On y comptait, au milieu de bien des divergences politiques, ce que le pays possédait de plus nobles talents, de plus purs caractères, et de toutes les notabilités politiques : Portalis, Boissy d'Anglas, Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray,

Siméon, Saladin, Villaret-Joyeuse, Camille Jordan, Pastoret, Pichegru, Willot, Ramel, Rovère, Bourdon (de l'Oise), Vaublanc, le ministre de la police Cochon de Lapparent et beaucoup d'autres encore. Plusieurs journalistes furent également fructidorisés : Michaud, La Harpe, Suard, l'abbé Sicard. Mais ils parvinrent, comme un grand nombre d'autres, à échapper à l'arrêt.

Le Directoire se crut très-débonnaire et humain en bornant sa vengeance à la déportation ; il avait été fortement question de fusiller les députés arrêtés. Ce fut Barras qui s'y opposa. Le sort de ces infortunés était assez rigoureux d'ailleurs ! On sait qu'une mort plus lente, mais presque aussi sûre, les attendait sous le rude climat de la Guyane et de Sinnamary. La misère ou autre devait y faire succomber un grand nombre d'entre eux. La plupart des membres du Directoire s'étaient gorgés de l'or de la république ; les proscrits, après avoir rempli les plus hauts emplois, en étaient sortis pauvres. L'épée et l'uniforme du vainqueur de la Hollande devaient se vendre pour acquitter ses faibles dettes. Barthélemy, naguère ambassadeur et directeur, ne possédait pas vingt mille francs de capital.

J'ai entendu raconter à mon beau-frère la vive impression que les condamnés ressentirent en se trouvant au Temple, dans les lieux mêmes qui avaient servi de prison au Roi et à sa famille ; car c'est aussi dans la tour qu'ils furent détenus. Des inscriptions toutes récentes avaient été tracées sur les murs par l'auguste fille de Louis XVI, qui venait d'être échangée par l'Autriche contre des prisonniers français. L'une de ces inscriptions rendait bien les sentiments inaltérables qui animaient cette admi-

nable famille, et que leurs malheurs n'avaient pu altérer : « O mon Dieu, pardonne à ceux qui ont fait mourir mes parents! » Il paraît qu'en lisant ces mots si touchants, Rovère leva les yeux au ciel, se frappa le front et se retira dans le coin le plus obscur. Bourdon (de l'Oise) avait frémi en entrant dans la chambre du Roi.

CHAPITRE VI

Les députés prisonniers au Temple sont transférés à Rochefort. — La corvette *la Vaillante* les conduit à Cayenne. — M. de Larue est parmi les déportés. — Souffrances de la traversée. — Rigueurs de Barras après sa facile victoire. — M. Hyde de Neuville subit le contre-coup des événements. — Son arrestation est décidée. — Actives recherches pendant neuf mois. — M. et madame Hyde de Neuville, sous le nom de Roger, se cachent à Paris. — Soirées à l'hôtel de Montchenu. — Pas de carte de sûreté! — Intervention secourable d'un inconnu. — Les déportés arrivent à Cayenne. — Misère et privations qu'ils essuient. — Plusieurs succombent. — Pichegru, Willot, Barthélemy, de Larue et autres méditent le projet de fuir. — Ils quittent Sinnamary. — Dangers et vicissitudes de ce voyage au travers des savanes d'Amérique. — Ils gagnent Paramaribo, colonie hollandaise, et la rade de Deal, côte d'Angleterre. — M. Hyde de Neuville s'occupe du sort des prêtres déportés. — Le premier Consul les rapatrie.

On ignorait absolument vers quel point du globe les victimes du Directoire seraient dirigées, et à quel moment commencerait leur exil, lorsque, le 22 fructidor, au milieu de la nuit, on vint les réveiller et leur annoncer qu'ils allaient partir. On les entasse, au nombre de seize qu'ils étaient alors, dans des voitures dont la portière était grillée, et le départ eut lieu sur l'heure, sans leur laisser le temps de faire ou de recevoir des adieux, ni de rassembler quelques ressources indispensables à un voyage dont on ignorait le terme autant que le but.

Pendant tout le trajet, ces malheureux furent traités avec la dernière cruauté. Ils parcoururent lentement, et de

cachot en cachot, la distance qui sépare Paris de Rochefort, et là seulement ils apprirent qu'ils allaient décidément traverser les mers.

On les entassa dans la corvette *la Vaillante*, qui, par un de ces étranges retours de la fortune, avait eu naguère pour parrain le même Willot qu'elle portait à l'exil!

Le mauvais temps retint la corvette pendant trois jours dans la rade. Ce délai donna à mon frère¹ le temps d'accomplir un acte de dévouement très-périlleux. Les familles des déportés, recevant du Directoire l'assurance que les proscrits séjourneraient à Rochefort, s'étaient hâtées de réunir les objets les plus nécessaires à leur triste exil. Mon frère, le fils de Lafon-Ladébat et madame Rovère s'étaient chargés de les leur porter. Quelque diligence qu'ils firent, ils n'arrivèrent qu'après l'embarquement, et déjà la corvette n'était plus en vue! Les deux jeunes gens n'hésitèrent pas à tenter de la rejoindre. Mon frère se rend à la Rochelle pour obtenir du chef de la marine une permission qui lui est refusée, sous le prétexte qu'elle sera inutile; la corvette est déjà loin. Il insiste, et l'obtient enfin.

Il revient à Rochefort avec la même rapidité; mais la tempête a grossi, le danger est imminent, les deux jeunes gens ne trouvent personne qui veuille les conduire. Cependant, un matelot cède à leurs instances persuasives, il les reçoit dans sa petite barque encombrée des dons qu'un grand nombre de personnes leur remettent pour les pauvres déportés. Tous les regards les suivent de la rive, et mille

¹ Le comte Paul Hyde de Neuville.

vœux les accompagnent. Ils parviennent enfin à rejoindre la corvette. On reçoit les lettres, l'argent, les effets, avec promesse de les remettre, mais on les force de se rembarquer tout de suite. Le jeune Ladébat implore à genoux de voir son père, on le lui refuse rudement ; mon frère ne fut pas plus heureux et ne put voir l'infortuné de Larue. Les deux amis revinrent à Rochefort, après mille dangers et le cœur navré.

La traversée fut encore plus insupportable aux députés que ne l'avait été le trajet sur terre. Ils étaient confinés dans deux petites cases de l'entre-pont, où l'espace était si restreint que leurs hamacs se touchaient ; une écoutille de deux pieds carrés répandait insuffisamment l'air et la lumière dans ce réduit brûlant où ils ne pouvaient se tenir debout. La nourriture répondait au logement ; elle se composait de biscuit, d'eau infecte et de légumes secs avariés. C'est ainsi que le gouvernement traitait ses collègues de la veille. Je reviendrai sur les infortunés de Sinnamary, dont le récit, pour être exact, deviendrait interminable.

Le Directoire, fier de sa facile victoire, apporta peu de modération dans les conséquences qu'il tira de cet événement. Les débris des deux Conseils s'assemblèrent à l'Odéon et à l'École de médecine ; ils s'y déclarèrent en permanence jusqu'à ce qu'ils eussent voté toutes les mesures rigoureuses, arbitraires, dont Barras, dans sa nouvelle puissance, se montra insatiable. Pendant deux jours, ces fantômes de la représentation nationale avaient remanié, accru la liste des arrestations. Des élargissements eurent lieu aussi, sans être plus motivés que les rigueurs ; on obéissait à des influences ou à des rancunes particulières, et le gou-

vement servait les vengeances de ses amis autant que les siennes.

Des mesures plus générales devinrent cependant le résultat de cette journée funeste; des décrets nouveaux contre les prêtres et les émigrés, la suspension de la garde nationale, la suppression de presque tous les journaux, la mise sous la surveillance de la police d'une masse de citoyens, furent décrétés au mépris de toutes les lois établies, et la Constitution de l'an III se trouvait ainsi déchirée. Loin de craindre ce qui pouvait impressionner la population, on le recherchait, et c'était de propos délibéré qu'on arborait tous les signes d'une nouvelle tyrannie, en même temps qu'on en renouvelait les procédés.

Paris, dont la sympathie pour le mouvement était connue, fut traité autant que possible en rebelle, tout au moins en suspect, et ses barrières furent fermées par ordre, comme aux plus mauvais jours. Mais tant de violence est le symptôme de la faiblesse. Il était évident que la vie se retirait de plus en plus du gouvernement, et que le Directoire n'abusait du pouvoir par une si forte pression que pour le retenir dans ses mains. Merlin de Douai et François de Neufchâteau remplacèrent les deux membres proscrits du Directoire et le complétèrent pendant le peu de temps qui lui restait à vivre.

Je devais nécessairement ressentir le contre-coup des événements, et la persécution, qui bien des fois déjà s'était appesantie sur moi, allait se réveiller plus vive que jamais. Mes relations avec les députés proscrits fournissaient contre moi des prétextes plausibles. Je fus dénoncé comme leur complice. J'avais, disait-on, *annoncé la chute du Directoire*

et le triomphe de l'Assemblée. Il n'en fallait pas tant, à ce moment-là, pour être privé de la liberté; mon arrestation fut décidée. La clémence du Directoire, mise en goût par ses récentes proscriptions, avait bien quelques motifs à étendre jusqu'à moi ses libéralités!

J'échappai cependant à ce nouveau danger. Un homme qui m'était dévoué se trouva un jour chez Fouché, qu'il avait connu dans la Nièvre, avec plusieurs des gens que j'avais le droit d'appeler mes persécuteurs. Mon nom fut prononcé, et l'on parla du mandat qui allait être lancé contre moi. Le lendemain, de grand matin, cet ami généreux accourut chez moi et m'annonça ce qu'il avait appris la veille. Je n'eus que le temps de me soustraire aux recherches de la police, qui se présenta à mon domicile quelques instants après que je l'eus quitté.

On peut juger du luxe de déploiement que le Directoire apportait à cette époque à ses rigueurs, lorsqu'on pense que pour opérer l'arrestation d'un homme aussi peu important que je l'étais, âgé alors de vingt et un ans seulement, cinq maisons avaient été cernées dans cette même matinée.

Tel fut le début sérieux des proscriptions, des tribulations de tout genre, dont je n'avais connu jusque-là que les prémices, et qui devaient s'appesantir si longtemps sur moi. Dangers encourus et affrontés, entreprises hasardeuses, témérités généreuses! Vous m'apparaissez aujourd'hui plus regrettables que maudits, *malheurs* enviables de la jeunesse, que l'honneur et le dévouement soutenaient et embellissaient de leur prestige! J'allais rester pendant neuf mois sous le coup des plus actives recherches; je dus me cacher avec un soin proportionné à la gravité des accusations qui

pesaient sur moi. Mais la prudence ne se mesure pas toujours au danger chez un coupable de vingt et un ans. Je ne savais pas me résoudre à vivre dans une retraite aussi étroite que ma sûreté l'eût exigé ; Paris avait pour moi des séductions bien grandes, et je ne résistais pas à toutes.

Nous avons renoncé, ma femme et moi, à habiter le Nivernais pour nous fixer à Paris, où l'on parvenait plus aisément à rester ignoré. Nous nous étions établis rue de la Verrerie, chez un marchand de fer, dans un modeste petit logement au quatrième, qui convenait presque aussi bien à notre bourse fort *aplatie* qu'à ma sécurité ; j'y vécus tout à fait caché ; ma femme se faisait appeler madame Roger, et passait pour une pauvre veuve donnant des leçons en ville.

Si bien que nous prissions nos mesures, madame de Neuville avait pour voisines des blanchisseuses qui entrevirent plus d'une fois le mystérieux voisin déguisé sous un vêtement d'ouvrier ; elles n'avaient pas une idée favorable de madame Roger. Je m'en amusais bien souvent, et ma pauvre femme riait avec moi pour ne pas m'affliger de ses scrupules ; mais elle m'avoua, depuis, qu'elle en avait souffert, et qu'elle ne rencontrait point une de ces femmes sans être prête à rougir. Il y a une certaine honte dont l'innocence soupçonnée ne saurait se défendre ; c'est ce qui fait qu'on ne doit jamais s'en rapporter aux apparences.

Un jour que nous retournions chez nous, ma femme s'aperçut que nous étions suivis par deux individus de mine suspecte, que nous reconnûmes bientôt pour ce qu'ils étaient, avec ce flair particulier aux gens que pour-

suit la police. Nous avons encore une longue course à parcourir ; mais nos deux hommes ne lâchaient pas notre piste. Nous nous concertions sur le moyen de leur échapper, nous allongions un peu notre route et nous arrivâmes au pont Saint-Michel. Les deux espions gagnèrent le côté du pont opposé à celui que nous suivions, et, hâtant le pas, nous devancèrent.

Si nous avions pu conserver un doute sur leurs intentions, il se fût bien vite évanoui, lorsque nous les vîmes revenir sur leurs pas, mais cette fois du même côté que nous. Je n'avais plus de chance de les éviter qu'en payant d'audace. Mon excellente femme, dont le courage et le sang-froid ne se démentaient jamais, seconda admirablement mon projet. Nous laissâmes approcher les agents de police, et, au moment où ils allaient nous accoster et mettre probablement la main sur moi, madame Hyde de Neuville ouvrit brusquement son large parapluie et le leur présenta presque dans le visage. Pendant qu'ils se débattaient avec cet obstacle inattendu, j'avais joué des jambes, et ma grande agilité m'eut bientôt mis à l'abri de leur poursuite.

A force de braver le danger et d'y échapper, on se croit invulnérable et l'on s'expose avec une témérité croissante. Je négligeais souvent les précautions les plus élémentaires. Nous allions beaucoup à l'hôtel de Montchenu pendant l'hiver qui suivit le 18 fructidor ; on y était plus gai, plus animé que jamais ; l'échange des vers continuait avec activité entre les poètes qui ornaient cette petite société et moi. J'insérai dans le *Journal des dames et des modes* une chanson intitulée : *le Vrai Paradis*, que j'avais adressée

à mesdames de Vaux, de Marguerie, de Montchenu et de Rochemore. Le public confirma le succès que cette chanson avait obtenu au faubourg Saint-Honoré.

Il n'en fallait pas plus pour encourager ma muse, dont la fertilité était le plus grand, sinon le seul mérite, et je renouvelai plusieurs fois cette insertion. Nous prolongions beaucoup nos soirées dans cette agréable maison.

Un soir, entre autres, nous nous y étions fort attardés, malgré les représentations de l'excellente baronne de Montchenu, qui invoquait en vain ma sécurité et ne parvenait pas à nous chasser de chez elle. Il était tellement tard lorsque nous nous décidâmes à nous séparer, qu'on eut toutes les peines du monde à trouver des voitures de place pour reconduire les hôtes de la baronne. Nous dûmes nous entasser plusieurs dans le même fiacre, et nous nous chargeâmes, ma femme et moi, de ramener chez elles madame de Rochemore et sa fille, devenue depuis l'aimable marquise d'Argence.

La menace que me faisait toujours la maîtresse de maison dans son affectueuse sollicitude se réalisa cette nuit-là. Nous n'étions guère qu'à la hauteur de la rue Royale, lorsqu'une patrouille arrêta la voiture. L'émoi fut assez grand parmi mes compagnes, qui savaient que je n'avais pas la carte de sûreté qu'on me demanda tout d'abord. Dire que je l'avais oubliée ne sauva pas la situation pour plus d'une minute ; on s'informa aussitôt de mon nom.

Se faire passer pour l'ouvrier Roger était impossible dans la circonstance. Les femmes élégantes et distinguées qui m'entouraient, et qu'éclairait malencontreusement la lueur d'un réverbère, eussent rendu cette supercherie évi-

dente ; il ne fallait pas hésiter cependant ni prendre un trop long temps pour réfléchir au meilleur moyen de trancher la difficulté. Je me donnai donc avec assurance pour être M. de Vaux, qui habitait l'hôtel Montchenu, d'où je sortais ; on me fit observer que je tournais le dos à mon domicile, à quoi j'objectai que je reconduisais ces dames. Toutefois, mes interlocuteurs paraissaient peu convaincus, et ils se consultaient sur le plus ou moins de probabilité de mon identité, lorsqu'un homme de la patrouille s'approcha de mes interlocuteurs, en disant : « Mais oui, c'est M. de Vaux, laissez-le donc aller ; je suis du quartier et je le connais bien. — En êtes-vous sûr ? » répondit le chef de la patrouille. — Parbleu ! » s'écria l'autre avec assurance. Cette intervention trancha la question en ma faveur ; on se disposa à nous laisser poursuivre notre route.

L'ami inattendu, qui venait de surgir si à propos, s'avança pour refermer la portière du fiacre ; il le fit en me disant à voix basse : « Ma foi, monsieur de Vaux, je veux que le diable m'emporte si je vous connais ! » Cet homme croyait sans doute éviter un ennui à d'honnêtes passants ; il ne se douta probablement pas qu'il avait préservé l'un d'eux des plus graves conséquences.

Madame Hyde de Neuville tremblait pour moi ; elle savait surmonter ses inquiétudes, mais ne cessait d'en concevoir. Son caractère ferme n'était pas de nature à se livrer à de stériles sollicitudes ; elle sut employer dans sa famille des influences qui s'exercèrent avec zèle à mon sujet auprès du ministre Lambrecht, et parvinrent, au bout de neuf mois de sévère proscription, à en obtenir le terme. Je pus enfin respirer, sans toutefois devoir m'abandonner à une entière

sécurité. Nous quittâmes la rue de la Verrerie et le nom de Roger, pour aller nous établir un peu mieux rue de l'Université.

Les persécutions qui m'étaient personnelles, et que, d'ailleurs, je secouais avec assez de philosophie, ne m'endormaient pas sur le sort mille fois plus sévère de mon beau-frère de Larue. Les malheureux déportés portaient bien le poids des vengeances du Directoire. Arrivés à Cayenne après une horrible traversée, et presque tous malades, ils avaient cru jouir du moins de la liberté sur cette terre d'exil : il n'en fut rien ; on les tint prisonniers à l'hôpital militaire, où, à la vérité, ils reçurent les soins les plus touchants des saintes filles qui en faisaient le service, et des témoignages d'intérêt de beaucoup des habitants de la colonie.

Au bout de quinze jours, on les avait transportés, malgré leurs réclamations, à Sinnamary, situé à vingt-cinq lieues plus loin. Quelques habitations ruinées et abandonnées par suite de l'insalubrité du lieu, s'offrirent aux regards des infortunés. Ils s'établirent dans des cases humides et basses, que la dépopulation avait rendues vides, et se trouvèrent placés sous la surveillance d'une vingtaine de soldats nègres, commandés par un officier français. L'horrible pauvreté de ce désert soumit les déportés à toutes les privations imaginables ; les rations militaires qui leur étaient distribuées étaient insuffisantes, et ils durent recourir à la chasse pour se nourrir ; les Indiens, avec lesquels ils lièrent tout de suite d'amicales relations, leur fournirent du poisson.

Sinnamary avait été évidemment choisi comme le lieu le

plus propre à débarrasser promptement le Directoire de ses compromettantes victimes ; les exhalaisons méphitiques que produisent les vases accumulées dans les eaux stagnantes et les bas-fonds, arrosées par de longues pluies, amènent chaque année des fièvres pestilentiennes. M. de Murinais succomba le premier à l'influence meurtrière de ce climat. Il mourut en prononçant ces belles paroles : « Plûtôt mourir à Sinnamary sans reproche, que vivre coupable à Paris. » Tronçon-Ducoudray le suivit de près.

En vain le médecin du poste avait-il écrit à l'agent français à Cayenne que le transport du malade dans cette ville et le changement d'air pouvaient seuls le sauver ; un refus formel, par deux fois opposé à ces instances, vint livrer le malheureux à une mort certaine. Bourdon (de l'Oise) expira le même jour. Rovère mourut dans des circonstances déchirantes, au moment où sa courageuse femme, qui avait eu le dévouement de traverser les mers pour le rejoindre et lui amener ses enfants, allait débarquer à Cayenne. Brottier et Laville-Heurnois lui survécurent fort peu... Six déportés succombèrent en moins de dix mois ; tous étaient atteints et auraient péri infailliblement, si l'excès du malheur n'eût inspiré à quelques-uns d'entre eux une de ces résolutions désespérées dont le succès paraît tenir du miracle.

La fuite des déportés présente des péripéties assez intéressantes pour que nous croyions devoir interrompre le récit de M. Hyde de Neuville en y intercalant une partie de la relation que M. de Larue a faite de cette audacieuse évasion.

Pichegru, Willot, Barthélemy, de Larue, Aubry, Dos-

sonville et Ramel avaient toujours médité de fuir, malgré les difficultés presque insurmontables qui s'y opposaient. Ils aimèrent mieux affronter la mort que de l'attendre dans l'existence misérable qui leur était faite.

« Nous savions que nous serions recueillis avec bien-
« veillance dans la colonie hollandaise de Surinam, si nous
« parvenions à fuir jusque-là ; mais cent vingt lieues nous
« en séparaient ! Toutes nos espérances se tournaient vers
« la mer et vers les Indiens, dont les relations avec Suri-
« nam leur avaient donné une connaissance parfaite de la
« côte. Ils faisaient une espèce de commerce de pirogues
« qu'ils fabriquaient eux-mêmes ; nous résolûmes donc de
« négocier avec eux l'achat d'une des plus grandes, sous
« prétexte de pêcher et de faire quelques courses dans
« l'intérieur des terres.

« Lorsque nous fîmes des ouvertures au chef de ces In-
« diens, il nous témoigna d'abord quelque éloignement.
« Vous méchants, nous dit-il, vous boire le sang de votre
« capitaine. » Pichegru, auquel il s'adressait, fort étonné
« de l'apostrophe, vit qu'il nous confondait avec Collot-
« d'Herbois et Billaud-Varennés (déportés un peu avant
« nous), qu'on lui avait peints comme *les assassins du Roi*
« *et des buveurs de sang*. Il parvint à lui faire entendre
« que nous étions au contraire persécutés comme amis de
« notre capitaine, et l'Indien promit de nous livrer sous
« un mois la pirogue que nous demandions. Son zèle faillit
« même nous trahir. Il y avait à Sinnamary un *maire* (créé en
« notre faveur), auquel le bon Indien, pour nous servir plus
« vite, demanda s'il voulait nous céder une pirogue qu'il
« construisait pour lui et qui était plus avancée.

« Le maire conçut quelques soupçons; néanmoins,
 « comme il était lié avec nous et venait souvent dans la
 « case de Pichegru, il nous offrit sa pirogue, en nous fai-
 « sant pressentir qu'elle pouvait nous être plus utile pour
 « l'usage auquel nous la destinions. Mais sous les trois
 « jours le petit esquif devait être prêt, et au bout de trois
 « semaines nous nous aperçûmes qu'il était encore au
 « même point que le premier jour. Cette conduite nous fit
 « soupçonner qu'il était d'accord avec l'agent du Direc-
 « toire pour nous leurrer de ce faux espoir, nous détour-
 « ner de toute autre tentative, et nous trainer ainsi jus-
 « qu'aux chaleurs, dont aucun de nous n'aurait pu sur-
 « monter les dangereux effets. Il fallait en effet fuir sous
 « un mois, ou être enterré à Sinnamary.

« Vis-à-vis de notre hameau, sur le bord opposé de la ri-
 « vière, se trouvait une petite habitation, la seule qui rappelât
 « qu'on avait essayé de cultiver ce canton. Elle appartenait
 « à un ancien soldat allemand qui, à l'aide de quatre ou
 « cinq nègres, entretenait quelques cotonniers. Les visites
 « étaient fréquentes entre lui et nous. Il faisait avec Cayenne
 « et Surinam une espèce de cabotage qui l'avait mis dans
 « le cas de nous rendre quelques services. Le zèle et la
 « discrétion qu'il y avait apportés ne nous permettaient
 « pas de douter de son dévouement; enfin, il se servait
 « pour ses voyages d'une pirogue assez grande pour nous
 « contenir, et il pouvait nous procurer comme conducteurs
 « les Indiens qu'il employait lui-même dans ses courses.

« Cet ensemble de circonstances était bien séduisant;
 « mais comment faire à cet honnête homme une proposi-
 « tion qui exposait sa fortune et sa personne à la vengeance

« de l'agent? Un nouvel incident leva nos scrupules et
« maîtrisa nos craintes.

« Les ministres de la cruauté directoriale, étonnés de ce
« que le climat opérait si lentement sur les généraux
« Pichegru, Willot et Aubry, qui leur étaient plus particu-
« lièrement *recommandés*, envoyèrent le commandant de
« la garnison s'assurer d'une manière exacte de notre si-
« tuation morale et physique. Il eut bien vite reconnu que
« les habitants, les Indiens, les nègres même nous étai-
« favorables. « Ils seront éternels dans ce canton ! s'écria-
« t-il. Ils y ont tout corrompu ; envoyez-les à l'autre extré-
« mité de la Guyane, vers la rivière de Vincent-Pinson,
« vous ne pourrez rien faire de plus agréable au gouver-
« nement. » Les circonstances donnaient un grand poids à
« cet avis ; aussi promit-on de le prendre en considération.

« Nous fûmes promptement instruits de ce nouveau
« complot contre les misérables restes de notre existence.
« Nous n'hésitâmes plus à tout entreprendre pour les
« dérober à nos lâches assassins. Nous abordâmes la
« grande question auprès de notre bon voisin ; elle ne
« l'étonna pas autant que nous l'avions pensé. Nous exi-
« geâmes qu'il acceptât le prix de sa pirogue, et nous le
« réglâmes un peu largement, en y comprenant un baril
« de biscuits, un baril d'eau et quelques bouteilles de
« tafia.

« Ensuite, nous l'autorisâmes à nous accuser de la lui
« avoir dérobée, nous arrêtâmes même que, pour donner
« plus de vraisemblance à ce larcin, nous la prendrions
« quelquefois pour faire des promenades, qu'il feindrait d'en
« être très-mécontent, et même s'en plaindrait au poste.

« Il s'était chargé de nous procurer deux Indiens pour
 « guides, sous prétexte d'une course de deux ou trois jours
 « dans l'intérieur des terres; mais, au dernier moment,
 « ceux qui lui avaient promis de nous accompagner se
 « retiraient. Comment y suppléer? Aucun de nous n'était
 « marin. Nous allions courir à une mort certaine. « N'im-
 « porte, s'écria Pichegru, mieux vaut être dévorés par
 « les requins que périr ici; pour moi, rien ne me fera
 « changer de résolution, je fuirais plutôt à la nage. »
 « Aucun de ceux qui avaient formé le projet d'évasion ne
 « balança à lier son sort au sien. Une autre circonstance
 « qui acheva de nous entraîner, et qu'on va lire, ne peut
 « s'expliquer que par la protection d'une Providence di-
 « vine supérieure à toutes les combinaisons humaines.

« Nous avons fixé notre départ aux premiers jours de
 « juin. Le 1^{er} au matin, chassant sur le bord de la mer,
 « nous vîmes un corsaire de Cayenne capturer, après
 « quelques coups de canon, une grande goëlette. Le vent
 « et les courants contrarièrent le corsaire, qui fut obligé de
 « mouiller à l'embouchure de notre rivière. Nous ne pen-
 « sions plus à cet incident, lorsque le soir nous vîmes pa-
 « raitre six individus qui nous étaient inconnus. L'un d'eux
 « s'avance et nous dit qu'il est le capitaine de la goëlette
 « capturée le matin, et qu'on l'a fait descendre à terre avec
 « son équipage jusqu'à ce que le vent devienne favorable;
 « puis il demande s'il ne parle pas aux déportés français,
 « et lequel de nous est le général Pichegru. Il se jette aussitôt
 « dans ses bras, et lui annonce qu'il était venu en ces pa-
 « rages dans le but de l'arracher à ce désert, ainsi que ses
 « compagnons; qu'il était porteur de lettres de nos parents

« qui attestaient sa missive, mais qu'elles étaient cachées à
« bord de la goëlette capturée.

« Cet homme généreux se nomma : c'était un Américain
« bien connu à Bordeaux, le capitaine Tilly. Nous ne pou-
« vions revenir de notre étonnement, de notre admiration ;
« un étranger ne craignait pas de hasarder sa fortune, sa
« vie même, pour nous sauver ! L'accident du capitaine, tout
« fâcheux qu'il était pour lui, devenait pour nous un grand
« bienfait. Il nous offrait le pilote vainement cherché de-
« puis deux mois. Mais nous sommes épouvantés du traite-
« tement qu'on lui fera subir si l'on découvre les papiers
« qui nous étaient destinés et l'appui qu'il a donné à notre
« fuite. Nous voulons faire pour lui ce qu'il avait tenté
« pour nous, nous l'engageons à nous suivre ; il hésite et
« refuse, dans la crainte généreuse de nous faire découvrir.
« Sa disparition devait être plus vite signalée que la nôtre.
« Enfin, tout est arrangé, et son fidèle *Barrick*, caché dans
« les bois, près de l'endroit où se trouvait la pirogue, devait
« nous attendre.

« Quelle soirée ! quelle nuit ! avec quelles délices nos
« pensées se portaient déjà vers l'Europe, vers notre pa-
« trie ! Jamais moment n'eut plus de charme pour moi ! et
« cependant avec quel déchirement nous allions nous
« éloigner de ceux de nos compagnons qui vivaient encore !
« Plusieurs n'avaient pas voulu courir les chances bien
« hasardeuses de notre fuite, d'autres étaient trop malades
« pour le faire. M. Lafon-Ladébat n'était plus aussi éloigné
« de nous accompagner, mais son état s'y opposait for-
« mellement. Étendu sur sa paillasse, il nous serra la
« main et ne put proférer un seul mot ; mais ses sanglots

« nous peignent ses regrets, ils étaient bien réciproques !
 « Quelle séparation !

« Nous partîmes à quatre heures ; c'était le moment où
 « les chasseurs se mettaient ordinairement en marche ;
 « chacun s'en alla séparément. Le lieu de réunion était le
 « bois où Barrick nous attendait ; on devait s'y trouver à
 « huit heures. Jamais rendez-vous ne fut plus exactement
 « tenu ; arrivés au bord de la mer, et prêts à mettre le
 « pied dans notre léger esquif, nous tombons tous à genoux
 « par un mouvement spontané, et le ciel accueille les
 « accents de notre vive reconnaissance.

« Enfin, nous nous embarquons, et le sol homicide fuit
 « derrière nous. Barrick s'empare de la voile, et Pichegru
 « du gouvernail. Nous voguons toute la nuit de la manière
 « la plus heureuse et la plus tranquille ; mais, à la pointe du
 « jour, mes regards cherchent la terre, et nous ne l'aper-
 « cevons plus. Barrick paraît inquiet en se voyant en
 « pleine mer avec une pirogue si petite et si rase, que la
 « moindre vague l'exposait à se remplir ; aussi étions-nous
 « presque continuellement obligés de la vider avec une
 « calebasse et nos chapeaux. Barrick cingle droit où il
 « soupçonne la terre, et ne se trompe pas ; mais ce n'est
 « qu'après trois heures d'angoisses qu'enfin nous l'aper-
 « cevons.

« Rien ne nous annonçait qu'on nous poursuivait, mais
 « il nous importait infiniment de passer *Tracouba*, où se
 « trouvait un poste français assez considérable. Il était
 « possible que l'avis de notre évasion fût arrivé à ce
 « poste et qu'on nous y attaquât. Un engagement dans un
 « esquif comme le nôtre eût été infiniment périlleux ; nous

« ne nous en disposâmes pas moins à la résistance. Notre
« bonne étoile rendit inutiles ces préparatifs. Nous nous
« trouvâmes tellement au-dessus du poste, que nous ne
« l'aperçûmes même pas. La crainte de nous égarer encore
« nous détermina à mouiller dans une petite anse où Bar-
« rick pensa que nous serions en sûreté. Le lendemain
« matin, nous fûmes pris par un calme plat qui nous re-
« tint vingt-quatre heures dans l'anse. Nous conçûmes
« des inquiétudes, car nous étions évidemment encore sur
« la côte française, puisque nous n'avions pas passé le
« Maroué.

« Une légère brise vint enfin nous remettre en mer.
« Nous longeâmes la côte, et approchâmes de l'embou-
« chure du Maroué, où il fallut toute l'habileté, toute l'ex-
« périence de Barrick pour échapper aux écueils qui sem-
« blaient se multiplier devant notre esquif. Nous dou-
« blâmes le second tour, le fort d'Orange, pour atteindre
« le fort de Monte-Krick, où nous désirions prendre terre.
« Nous espérions y arriver avant qu'un orage qui nous me-
« naçait fondit sur nous. Mais la distance était beaucoup
« plus grande que nous le présumions.

« Le vent devint impétueux, l'atmosphère s'enflamma ;
« notre pirogue, ballottée par les vagues, ne put tenir contre
« leur violence, elle chavira et nous jeta dans une vase
« molle de trois ou quatre pieds de profondeur. Heureuse-
« ment nous étions assez près du rivage, et la marée mon-
« tait. Notre grand intérêt était de sauver la pirogue ; nous
« parvînmes à la retourner, mais le plus difficile était de
« la disputer aux vents et aux lames, qui la poussaient avec
« une violence extrême ; nos bras étaient nos seuls agents,

« nous les employâmes avec une vigueur vraiment surna-
 « turelle. Lutte horrible ! elle dura deux heures et se ter-
 « mina bien cruellement ; les éléments conjurés nous
 « arrachèrent enfin notre dernière espérance ; avec la
 « pirogue disparurent nos armes et les restes de nos
 « provisions.

« Où étions-nous ? Vraisemblablement sur une côte dé-
 « serte. Comment en sortirions-nous ? Quels seraient nos
 « moyens d'existence ? Telles furent nos premières ré-
 « flexions. Nous n'en fûmes distraits que par les hurlements
 « des tigres dont il fallut nous garantir ; nous nous hâtâmes
 « d'entourer la place que nous occupions de bois sec au-
 « quel nous mîmes le feu avec un briquet que Pichegru
 « avait sauvé du naufrage. Mais cette précaution indispen-
 « sable à notre sûreté nous exposa à l'insupportable
 « torture de la piqûre d'insectes dévorants attirés par
 « le feu. Ils nous couvraient de la tête aux pieds. Nul
 « moyen de nous en défaire ; nous étions presque tout
 « nus.

« La nuit avait été affreuse, le jour le fut peut-être en-
 « core davantage. Il nous découvrit toute l'horreur de
 « notre situation. Notre pirogue, jetée à quatre cents pas de
 « nous sur le rivage, était brisée ; nulle trace humaine ne
 « s'offrait à nos yeux, le besoin nous pressait, rien pour
 « le satisfaire ; tout ce qui nous entourait paraissait frappé
 « d'une éternelle stérilité. Quelques coquillages restés
 « dans la vase, une mare fangeuse, devinrent nos uniques
 « ressources. Au milieu des tristes idées dont nous ne
 « pouvions nous défendre, nous apercevons un vaisseau ;
 « quoiqu'à une grande distance, Barrick croit reconnaître

« qu'il est anglais. Il fait tous les signaux qui lui sont possibles, mais inutilement. Le vaisseau suit sa route et bientôt disparaît.

« La nuit approche. A peine nos préparatifs contre les tigres sont-ils terminés, qu'une pluie diluvienne fond sur nos feux ; ce n'est qu'avec peine que nous parvenons à les ranimer. Mouillés jusqu'aux os, nous nous entassons au centre de notre foyer, et nous y attendons, dévorés par l'inquiétude autant que par les moustiques, le huitième jour de notre hasardeuse navigation. Le soleil répond à notre impatience, il se montre enfin.

« Barrick était toujours le premier sur pied, et marcha à la découverte ; à peine avait-il fait cinq cents pas qu'il s'écria : « Des hommes ! des hommes ! » A ce cri, nous nous levâmes tous, et nous aperçûmes, à l'extrémité d'un bois qui bordait la mer, deux hommes. Notre joie ne peut se peindre ; cependant, nous ne nous montrâmes pas, dans la crainte de les effrayer. La précaution fut sage, car, quoique Barrick fût seul, ils le couchèrent en joue, et ce ne fut qu'en se mettant à genoux et multipliant les signes de détresse qu'il parvint à les rassurer. Ils s'approchèrent de nous, et nous reconnûmes que c'étaient des militaires. L'un d'eux se trouva être un Français au service de la Hollande. Il nous apprit que nous étions entre Orange et Monte-Krick, à quatre heures de l'un et de l'autre ; il allait au fort d'Orange et nous promit de nous reprendre le lendemain pour nous conduire à Monte-Krick, où nous voulions nous rendre.

« Nous nous présentâmes comme des habitants de Cayenne qui avaient eu le malheur d'être jetés à la côte

« par un coup de vent en se rendant à Surinam, où les
 « appelaient leurs affaires. Ce roman était justifié par des
 « passe-ports que nous nous étions procurés. Le soldat ne
 « parut pas avoir grande confiance dans notre récit, et
 « nous n'en prîmes guère plus dans sa promesse. Nous
 « nous déterminâmes donc à députer deux de nous au fort,
 « pour prévenir l'effet du rapport que nous devions craindre
 « de la part des soldats.

« Nous arrivâmes à Orange après d'extrêmes fatigues,
 « M. Barthélemy et moi, et nous reçûmes un accueil bien-
 « veillant de la part du commandant du fort, qui nous prit
 « pour des colons naufragés ; notre sort pitoyable le toucha,
 « il nous renvoya avec des ouvriers pour raccommoder notre
 « pirogue et des vivres. Nous rejoignîmes nos compagnons,
 « et nous nous dirigeâmes vers Monte-Krick. Là, la récep-
 « tion la plus cordiale nous attendait encore, et des larmes
 « de reconnaissance coulaient au souvenir de nos maux
 « si heureusement terminés. Nous eûmes un moment
 « d'embarras, en voyant nos noms et nos signatures figurer
 « sur un tableau imprimé qui pendait à côté du miroir, chez
 « le commandant. C'était une précaution qu'on avait prise
 « en cas d'évasion ; mais, brûlés par le soleil, défigurés par
 « les piqûres des insectes, nous ne ressemblions plus à
 « nous-mêmes.

« Paramaribo, capitale de la colonie de Surinam et ré-
 « sidence du gouverneur, était le but de notre entreprise.
 « Nous en étions encore à vingt lieues ; elles furent rapide-
 « ment franchies par l'expres que nous envoyâmes avec une
 « lettre pour le gouverneur que nous prévenions de l'exécu-
 « tion du projet qu'il connaissait depuis longtemps, et nous

« réclamions la protection qu'il avait eu la bonté de nous
« promettre.

« Le quatrième jour, nous vîmes paraître le commandant
« en chef des troupes qui venait nous chercher dans une
« belle gondole chargée de vivres et de vêtements. Sur
« toute la route, nous fûmes reçus et fêtés par des colons.
« Le gouverneur, M. Frederizi, nous reçut à bras ouverts,
« et les jours que nous passâmes à Paramaribo furent tous
« marqués par des fêtes. La tyrannie des agents du Di-
« rectoire vint encore nous y poursuivre. Le proconsul de
« Cayenne instruisait le gouverneur de notre évasion, et
« requérait de lui de nous faire chercher et arrêter, puis-
« qu'il n'était pas douteux que nous ne nous fussions réfugiés
« dans la colonie. La nécessité de partir nous était démontrée,
« mais il fallait nous mettre en état de nous rembarquer.

« Plusieurs d'entre nous, M. Barthélemy spécialement,
« n'avaient pas encore recouvré leurs forces. Ce dernier se
« détermina à attendre, avec son fidèle Letellier, qu'il devait
« avoir la douleur de perdre bientôt, le départ prochain
« d'un navire danois. Il se tint confiné jusque-là dans une
« habitation, et nous donna rendez-vous à l'île Saint-Tho-
« mas, où nous voulions nous rendre, espérant trouver plus
« de sûreté sous le pavillon danois. La crainte d'exposer la
« colonie et surtout son estimable gouverneur à la vengeance
« du Directoire, dont on connaissait la funeste influence sur
« la Hollande, ne nous permettait pas de différer davantage
« à nous éloigner. Nous reçûmes les adieux des excellents
« habitants de Paramaribo, et nous nous embarquâmes
« sur la petite goëlette qu'un de nos protecteurs n'avait
« pas hésité à mettre à notre disposition.

« A peine fûmes-nous en mer, qu'un corsaire nous atta-
 « qua. Il était nuit déjà, et le corsaire s'était approché vers
 « nous sans être aperçu; notre pilote manœuvra pour se
 « dérober. Un boulet, qui perça notre voile, l'avertit qu'il
 « n'était plus temps; il fallut amener, sous peine d'être mi-
 « traillé. Nos craintes ne tardèrent pas à se dissiper; nous
 « avions affaire à un corsaire anglais; nous crûmes pou-
 « voir dire notre secret au loyal capitaine, qui se confondit
 « en excuses. A la pointe du jour, nous fûmes encore sa-
 « lués par un coup de canon; c'était encore un corsaire qui
 « nous chassait. Nous essayâmes de l'éviter, mais les bou-
 « lets sifflent sur nos têtes, frappent le gouvernail, qui
 « échappe au pilote. Nous allions chavirer, il fallut amarrer.
 « Mais quelle fut notre terreur quand nous ne vîmes que des
 « nègres sur le pont, et que nous nous entendîmes héler
 « en français! Toutes circonstances qui caractérisaient les
 « croiseurs français de la Guadeloupe.

« Nous ne doutions plus de notre malheur, et nous nous
 « préparions à une lutte désespérée, lorsque ces mots
 « frappèrent notre oreille : « Bonjour, capitaine Anderson,
 « comment vous portez-vous? » C'était notre capitaine qui
 « reconnaissait ainsi celui du corsaire, au moment de l'a-
 « bordage. Il était Anglais, en effet, et dès qu'il sut qui
 « nous étions, il nous témoigna beaucoup d'intérêt et d'é-
 « gards. Le lendemain, nous reçûmes encore la chasse
 « d'un gros vaisseau qui nous poursuivit avec acharnement,
 « et celui-là était évidemment français. Heureusement,
 « nous pûmes nous jeter à la rivière des Berbices avant
 « qu'il nous atteignît.

« Nous relâchâmes aux Berbices, colonie hollandaise,

« que les Anglais occupaient depuis deux ans. Le gouver-
« neur, M. de Badenbourg, et sa femme, nous comblèrent
« de prévenances et de bontés. De là, nous gagnâmes Dé-
« mérary sur une frégate bien armée, que l'amiral Harvey
« avait expédiée au-devant de nous. La réception flatteuse
« que nous reçûmes à Démérary, de la part du gouverneur
« et des colons, fut empoisonnée par une nouvelle sépa-
« ration. Aubry et Willot, atteints d'une fièvre très-grave,
« étaient dans l'impossibilité de se mettre en route, et des
« ordres pressants avaient été donnés pour notre départ !
« Nous eûmes la douleur de les quitter. Combien cette
« cruelle nécessité affaiblit le bonheur de nous rapprocher
« de notre patrie ! Aubry mourut le soir même de notre
« départ ; Willot nous rejoignit plus tard à Londres.

« Ainsi, de huit échappés de la Guyane, nous étions déjà
« réduits à quatre, Pichegru, Dassonville, Ramel et moi.
« Ramel et Pichegru tombèrent bientôt malades eux-
« mêmes, et nous donnèrent les plus vives inquiétudes
« pendant le reste de la traversée, que nous fîmes à bord
« de la frégate *l'Aimable*, qui faisait partie du convoi des
« Antilles. Enfin, le 21 septembre 1798, jour anniver-
« saire de notre embarquement à Rochefort, nous jetâmes
« l'ancre dans la rade de Deal, sur la côte d'Angleterre, et
« le 27, un cutter vint nous y chercher et nous conduisit à
« Londres. Que d'années pour nous, en une seule ! Et
« que de misères atteignaient ainsi leur terme !

« Nous eûmes la joie de retrouver à Londres le brave
« Tilly, dont le sort nous avait causé de perpétuelles sol-
« licitudes depuis notre évasion. Nous avons demandé
« une audience au ministre pour faire nos remerciements

« des secours que les agents anglais avaient apportés par-
 « tout à notre triste position ; nous traversions le pre-
 « mier salon d'audience , en nous retirant , lorsqu'un
 « homme, pâle et décharné, s'élançe de son fauteuil et me
 « saute au cou en s'écriant : « Vous ne reconnaissez donc
 « pas Tilly ! » A ces mots, des larmes de joie et de recon-
 « naissance s'échappent de nos yeux ; ce généreux ami
 « avait payé son dévouement bien cher.

« Après notre fuite, une joie générale s'était manifestée
 « si vivement à Cayenne, que l'agent du Directoire aurait
 « craint de heurter l'opinion publique en laissant paraître
 « les soupçons qu'il avait conçus sur la complicité de
 « Tilly. Mais, quelque temps après, il l'invita à prendre le
 « thé, et, tout en causant, lui témoigna le plus vif intérêt
 « pour nous, de la satisfaction qu'il ressentait de notre
 « évasion. Tilly, en le voyant dans ces sentiments, n'hé-
 « site pas à lui avouer la vérité ; à peine avait-il achevé,
 « que l'agent, furieux, se lève et renverse la table pour se
 « précipiter sur lui, appelle sa garde, le fait arrêter et
 « conduire dans la prison du fort, en menaçant de le faire
 « fusiller. L'infortuné Tilly, chargé de chaînes, gémit
 « dans ce cachot pendant deux mois, au bout desquels on
 « le conduit, toujours enchaîné, à bord de la *Décade*, qui
 « retournait en France. Sa bonne étoile voulut que cette
 « frégate fût capturée en route par le commodore Pécuel,
 « qui le délivra et le transporta à Portsmouth. Il était,
 « quand nous le rencontrâmes, sur le point de regagner sa
 « patrie, mais il accorda quelques jours à notre amitié.

« L'état de santé où se trouvait encore Pichegru exigea
 « qu'il s'établît à la campagne, à huit milles de Londres.

« J'aurais désiré me fixer auprès de lui, mais les rapports
« qui s'établirent entre les commissaires du Roi et nous
« exigeaient ma présence à Londres, où je me fixai.

« Dès que notre arrivée fut connue, les personnes les
« plus distinguées s'empressèrent de nous donner des
« preuves d'estime et d'intérêt. Nous en reçûmes de
« très-particulières de ce même commodore sir Sidney
« Smith que nous avons laissé au Temple. Délivré par
« l'adresse et le courage de quelques royalistes, il avait
« conçu le projet d'user de réciprocité, d'aller nous arra-
« cher des déserts de la Guyane; ses dispositions étaient à
« peu près faites, lorsque le ministère anglais apprit notre
« évasion.

« Le roi Louis XVIII avait daigné prendre quelque inté-
« rêt à notre sort, et charger son commissaire à Londres
« de nous le témoigner. Si l'on ne voyait pas dans tous les
« proscrits des *royalistes* également prononcés, on recon-
« naissait au moins qu'ils étaient fortement animés du
« véritable amour de leur pays, et, dès lors, disposés à se
« rattacher au seul gouvernement qui pût mettre un terme
« à ses maux.

« Son Altesse Royale, Monsieur, nous honora de la
« même bienveillance. Ce prince désira, de plus, que l'un
« de nous se transportât à Édimbourg, pour lui donner de
« vive voix des renseignements exacts sur la France.

« La situation politique de Pichegru, sur lequel tous
« les regards étaient fixés, ne lui permettait pas de faire
« cette démarche, quelque désir qu'il en eût. On me dési-
« gna pour remplacer le général. Je partis en décembre
« 1798 pour Édimbourg, avec M. Dutheil, chargé de m'y

« conduire. Son Altesse Royale occupait le vaste château
 « des Stuarts ; avec quelle bonté touchante elle me reçut !
 « avec quel intérêt, quelle sensibilité elle entendait ce
 « récit des maux qui affligeaient la France, et cherchait le
 « moyen d'y remédier ! Je passai dix jours à Édimbourg.
 « Les détails que j'eus l'honneur de donner de vive voix à
 « Monsieur fixèrent tellement son attention, qu'il m'or-
 « donna d'en faire la matière d'un mémoire, auquel je
 « travaillai dès mon retour à Londres, de concert avec
 « le général. »

Avant de quitter les infortunées victimes de la Guyane, dont le nombre s'était accru par l'arrivée de cent quatre-vingt-treize nouveaux déportés, presque tous prêtres « ayant refusé le serment », nous rendrons la plume à M. Hyde de Neuville, dont l'intérêt pour ces malheureux était si vif et ne se démentit jamais.

Je n'avais pas cessé d'être occupé du sort des malheureux prêtres déportés à Sinnamary, et de tout faire pour attirer l'attention publique sur leur affreuse position. J'imaginai même dans ce but une supercherie bien innocente et qui eut un plein succès. Je publiai une lettre qui parut sous ce titre : *Pierre Marie D...*, prêtre déporté à Counonama, à son frère.

Dans ce cadre imaginaire, j'enfermai tous les détails trop exacts d'un malheur réel ; ma lettre fut publiée dans tous les journaux, et elle fit naître, comme je l'avais espéré, le plus vif intérêt pour ces intéressantes victimes de la religion et du devoir ; des regards compatissants se portèrent enfin vers la Guyane, on connut ses affreux déserts ; des journalistes osèrent écrire avec force, et la pitié éleva en

leur faveur sa voix. Plus tard, je m'occupai plus activement encore de leur délivrance; j'obtins de l'Angleterre, afin d'accélérer l'envoi d'un bâtiment marchand sur ces côtes désolées, une lettre de passe générale et spéciale pour cette traversée qu'elle devait faciliter beaucoup. Mon intention était de me livrer à cette consolante entreprise. J'appris, en arrivant en France, que trois jours auparavant, le premier Consul avait fait expédier deux frégates pour la même destination. C'est donc une bonne action à laquelle le ciel n'a pas voulu que je fusse associé.

CHAPITRE VII

État des partis avant le 18 brumaire. — Le Directoire se meurt. — Sémonville, proconsul en Hollande. — Son plan de conjuration. — Il appelle Joubert à devenir grand Électeur. — Envoyé en Italie, il est tué à Novi. — M. Hyde de Neuville entre en rapport avec le chevalier de Coigny. — M. Hyde de Neuville va en Angleterre soumettre ses projets au comte d'Artois. — Le marquis de Crénolles part avec lui. — La Vendée présente un gouvernement nouveau. — Cadoudal veut s'emparer de quelques villes. — Les armes sont reprises en Vendée, dans le Morbihan, la Normandie. — Les voyageurs, poursuivis par les corsaires, regagnent la côte à la nage. — Approbation donnée par le prince. — L'association royaliste se forme. — Politique anglaise. — Le 18 brumaire renverse le plan royaliste. — Les Vendéens aux portes de Versailles. — Danger couru à Évreux. — Retour à Paris. — Bonaparte et Siéyès. — Premières mesures du Consulat. — Députés de fructidor rappelés. — Le premier Consul confie au général Hédouville la pacification de la Vendée. — Il entre en pourparlers avec les chefs. — Noms de guerre de l'association royaliste. — Lettre de M. le comte Leloreux, commissaire du Roi. — Il engage M. Hyde de Neuville à achever l'organisation. — Le général d'Andigné envoyé à Paris par les chefs vendéens. — Première entrevue de Bonaparte avec M. Hyde de Neuville. — Conférence du premier Consul avec le général d'Andigné et M. Hyde de Neuville, Talleyrand y assiste. — L'entente est impossible. — Proclamation violente du premier Consul. — Les négociations de Pouancé cessent aussitôt.

Les violences du Directoire ne lui avaient rendu ni force ni crédit; le misérable gouvernement traînait les restes d'une existence dont la durée plus ou moins longue était seule mise en question, tant la chute paraissait certaine. Des partis nouveaux se formaient dans l'ombre, en prévision de ce dénoûment prochain, et l'on sentait qu'une main militaire serait appelée tôt ou tard à resserrer les fils détendus de nos institutions politiques.

La gloire du général Bonaparte, devenue éclatante par la campagne d'Italie, commençait à fixer tous les regards; et lorsqu'il revint triomphant en France, à la fin de 1797, tenant à la main le traité de Campo-Formio, il semblait qu'il n'avait qu'à étendre cette main victorieuse pour saisir le pouvoir. Mais, attendant sans doute le moment plus favorable qu'il entrevoyait dans l'avenir, il se déroba aux hommages universels après les fêtes publiques qui lui furent données comme à l'habile négociateur du traité. Il vivait dans la retraite, dans son petit hôtel de la rue Chantereine, ayant l'air de repousser le bruit et l'éclat qui s'attachaient à lui. Peut-être espérait-il désarmer par cette feinte modestie les rancunes jalouses du Directoire. Attendait-il que la gloire de sa campagne en Égypte ceignît encore son front avant d'y placer une couronne? En tout cas, cette guerre devait concourir à sa popularité, en portant la haine contre les Anglais à son apogée; elle satisfaisait en outre le désir qu'avait Barras d'éloigner le jeune général; aussi fut-elle bientôt décidée. Cette mesure prouve l'aveuglement propre aux gouvernements qui tombent.

Si plusieurs époques mémorables de la Révolution firent naître des chances incontestables pour le rétablissement en France de l'autorité légitime, aucunes circonstances, sans doute, ne parurent plus favorables que celles qui précédèrent la chute du Directoire et l'usurpation de *Bonaparte*. Le 18 fructidor avait anéanti cette fameuse Constitution de l'an III, jusqu'alors exécutée, suivie; le Directoire, nous l'avons vu, n'était plus qu'un pouvoir monstrueux, sans force, sans appui; les deux Conseils n'offraient qu'un assemblage confus de faiblesse et d'ignorance; les hommes

du gouvernement, tous sans exception, se traînaient vers ce degré de mépris qui ôte même à l'arbitraire sa coupable énergie. De misérables avocats administraient exclusivement la France, et les généraux républicains, si insolents pour la plupart dans la victoire, étaient eux-mêmes contraints de fléchir tour à tour devant la sottise, la stupidité d'un *Roger Ducos*, ou la nullité honteuse d'un *Gohier*. Cependant, ces hommes avilis abusaient du pouvoir et recouraient en vain à des mesures de rigueur, à des lois de proscription et de mort; le mépris défendait de la crainte, et de la turpitude des oppresseurs naissait enfin la résistance des opprimés.

Les mesures prises contre les conscrits, la loi sur les otages, celle de l'emprunt forcé, indignaient tout le monde et n'effrayaient personne; de toutes parts on attendait, on désirait la fin d'une tyrannie aussi lâche que criminelle, d'un pouvoir que personne n'osait plus avouer, et des républicains éclairés ne demandaient alors qu'à se réunir aux royalistes pour sortir enfin de cet avilissement. Suvarow avait reconquis l'Italie; l'armée française manquait de tout et se débandait pour refluer dans l'intérieur. La France épuisée n'offrait plus de ressources au Directoire, le commerce anéanti ne tentait même pas de se relever par un dernier effort; les braves de l'Ouest commençaient à reformer de nombreux bataillons; la fortune, enfin, semblait s'éloigner de Bonaparte; sa gloire venait d'être éclipsée par celle du vainqueur du Nord; il était en Égypte, on doutait de son existence; nos succès avaient été entremêlés de revers, on ne parlait plus que des souffrances de son armée. L'opinion publique se tournait vers la royauté;

les hommes de tous les partis commençaient à croire son retour possible ; déjà le révolutionnaire coupable songeait à demander pardon et clémence ; déjà le royaliste, dans l'espoir de sa victoire, honorait l'avenir par l'oubli du passé. De telles circonstances devaient porter à croire que bientôt un grand changement allait s'opérer ; tout semblait, au moins, le présenter possible et facile.

Le Directoire se traînait encore, mais sa chute paraissait si prochaine que chaque faction cherchait à se la rendre profitable et à s'approprier la dépouille de ce pouvoir moribond ; parmi les factions plus ou moins puissantes, plus ou moins disposées à agir, se trouvaient alors en présence celle des jacobins, divisée, formant depuis quelque temps deux partis, les jacobins par excellence, ayant à leur tête Antonelli-Félix Lepelletier et quelques autres personnages peu connus, qui conspiraient en faveur du code anarchique de 1793, c'est-à-dire, pour faire renaître ce régime horrible de terreur et de mort ; l'autre parti, dirigé par des hommes non moins cruels, mais plus éclairés, plus adroits, avait seulement pour but de s'emparer du gouvernement d'une manière exclusive. La Constitution de l'an III, en fait non existante, devait être en apparence conservée, mais il était question d'y opérer quelques changements, nécessaires à ce nouveau système.

Les chefs de cette faction, Briot, François Jourdan, Bertrand du Calvados, voulaient donc, en légalisant pour ainsi dire la Terreur, s'autoriser de la loi pour être criminels ; tandis que les premiers, plus francs dans leur marche, ne demandaient que la possibilité de commettre le crime, sans chercher à se créer une excuse légale.

Les deux factions dont je viens de parler, qui d'un moment à l'autre pouvaient se déterminer à réunir leurs forces, leurs moyens, étaient l'une et l'autre également redoutées de ces hommes mixtes de la Révolution, avortons-nés des constitutionnels, qui, rapportant tout à l'ambition, à l'amour-propre, n'eurent, dès 1789, pour but que de se mettre à la place des hommes, sans trop opérer de changement dans les choses ; parmi eux, quelques chefs habiles virent où conduisaient insensiblement et le mépris qu'inspiraient les membres du Directoire et la lutte existante entre les jacobins pour fonder une nouvelle tyrannie.

La France entière redoutait le triomphe également funeste de l'une ou de l'autre de ces deux sectes, et de toutes parts on était disposé à recevoir la loi de l'autorité assez forte pour les comprimer, pour les anéantir. Ainsi, la terreur qu'inspiraient les efforts des anarchistes était un moyen dont le royalisme pouvait profiter avec avantage, pour attirer sous ses bannières de nombreux partisans. La faction mixte ne vit dans la lutte des jacobins qu'un prétexte puissant offert aux royalistes ; elle ne vit dans le renversement du Directoire que la certitude du rétablissement du trône des Bourbons.

En général, les hommes disposés à profiter tour à tour des fautes de tous les partis, paraissaient moins redouter le retour de la Terreur que celui de la royauté ; ils ne voyaient dans les jacobins que des misérables, criminels envers eux, envers l'humanité tout entière, et ils ne pouvaient en même temps s'empêcher de se reconnaître coupables envers les défenseurs de l'autorité légitime. Ils avaient à craindre que les jacobins victorieux ne les condamnassent

à la mort, mais ils savaient que les royalistes les condamneraient à l'oubli; et tel est, parmi nous, l'excès funeste de l'amour-propre, que presque toujours on pardonne une haine injuste quand on ne pardonne jamais un ressentiment mérité.

Il est certain que les ennemis les plus implacables de la royauté étaient ces ambitieux de mauvaise foi qui, dès le principe de la Révolution, ont reconnu l'erreur et se sont égarés. Caméléons habiles, sachant tour à tour emprunter toutes les formes, paraître dans toutes les intrigues, ils abandonnent le parti qui succombe pour s'attacher à celui qui survit. Les royalistes étaient les ennemis qu'ils redoutaient par-dessus tout; ils ne négligèrent donc rien pour se créer une force contre eux pour mieux les comprimer en s'emparant de l'autorité; ils menacèrent les jacobins, qu'ils chargèrent hautement de tous les crimes de la Révolution, et c'est ainsi qu'ils parvinrent un instant à séduire et à corrompre la multitude.

A la tête de cette faction mixte dont je vais parler, se trouvaient, avant la chute du Directoire, les hommes qui, pour la plupart, gouvernèrent secondairement la France. Les plus marquants d'entre eux étaient les Rœderer, les Lecouteux, les Maret, les Sémonville, les Lebrun et beaucoup d'autres auxquels se joignaient le plus grand nombre des députés proscrits au 18 fructidor, les directeurs Carnot et Barthélemy; quelques généraux, quelques fournisseurs, quelques avocats, ces derniers, enrichis par la Révolution, redoutant également et le royaliste réclamant sa dépouille et le jacobin voulant à son tour en jouir et se l'approprier.

Tel était donc l'état des choses avant le 18 brumaire. Le Directoire se traînait sans force, sans énergie, tout annonçait sa fin prochaine; les jacobins conspiraient contre lui, les modérés contre les jacobins, et quand les choses et les hommes semblaient se réunir pour conspirer en faveur des royalistes, les royalistes seuls semblaient ne conspirer contre personne et attendre l'événement; rien n'était disposé, rien n'était préparé; la majorité des Français voulait la royauté, et le parti royaliste n'avait point de centre, point de chef, point de but, point de direction.

J'habitais alors Paris, où je pouvais espérer enfin un peu de tranquillité et de repos. Ma dernière proscription, qui m'avait mis dans le cas de quitter ma province, la déportation de mon beau-frère, les infortunes de toute ma famille, les pertes de fortune occasionnées par d'aussi funestes événements, tout semblait devoir me porter à ne me livrer qu'à des intérêts domestiques; mais le besoin d'être encore utile à mon pays, mais l'espoir de réussir dans une aussi noble entreprise l'emportèrent encore cette fois sur les considérations personnelles.

Depuis le 18 fructidor, je suivais avec attention la marche des événements; j'en avais calculé les suites, les résultats, et j'avais été assez heureux pour ne me pas tromper; je vis donc, en me rendant compte de la faiblesse des gouvernants, et de la lutte des factions opposées, et des ressources du royalisme, qu'un coup audacieux pouvait sauver la France.

Depuis plusieurs mois, je méditais une entreprise dont tous les moyens me semblaient faciles, par mes liaisons

avec les chefs royalistes, par mes rapports continuels avec les députés proscrits, avec ceux des deux Conseils sur lesquels on pouvait compter ; je me rapprochais des généraux, des hommes en place mécontents ; je me procurais les moyens d'édifier un plan sinon facile, au moins possible.

Cependant, un autre parti conspirait, et conspirait avec d'autant plus de succès que les royalistes semblaient, par leur inertie, peu disposés à lui disputer l'avantage de l'événement. Un homme habile en politique, mais qu'une coupable et trop funeste ambition porta, dès le commencement de la Révolution, à se déclarer ouvertement pour elle, Sémonville, présentement proconsul en Hollande, était à la tête du mouvement qui se préparait ; il en avait seul conçu le plan, distribué les rôles ; il devait, sinon profiter seul du succès, au moins en recueillir le plus grand avantage.

Sémonville, observateur habile et judicieux, avait reconnu qu'un gouvernement confié à des hommes dont les noms ne se rattachaient point à de grands événements, ne pouvait pas réunir une force suffisante pour se maintenir. Tous les partis en France étaient fatigués du règne des avocats, les grands mots de mandataires du peuple, de représentation nationale ne produisaient plus rien, les orateurs de la grande nation n'avaient plus pour eux le prestige que peut fournir une dangereuse éloquence. La tribune aux harangues, si fière de ses premiers succès, n'était plus disputée que par quelques misérables clubistes couverts de ridicule, criminels par instinct, inhabiles même à discuter le crime.

Il fallait donc de nouveaux hommes pour de nouvelles choses, et comme il était principalement question de centraliser le pouvoir, de réunir en un seul point de direction tous les ressorts de ce gouvernement, Sémonville ne manqua pas de sentir que la gloire militaire pouvait seule servir d'appui à ce nouveau système ; il s'occupa donc de chercher parmi les généraux républicains un homme susceptible de jouer le rôle important auquel il comptait l'appeler, et disposé à devenir l'instrument bienveillant de son ambition personnelle.

Joubert, général modeste et courageux, estimé de tous les partis, étranger aux intrigues de la Révolution, parut l'homme le plus convenable sous tous les rapports ; on ne connaissait de lui que sa conduite militaire : c'était effectivement parmi les généraux celui sur la réputation duquel on pouvait davantage compter pour le succès d'une telle entreprise. Le plan de la nouvelle Constitution fut donc définitivement arrêté. Un grand Électeur, ayant à peu près la même puissance que Bonaparte réunit depuis sur sa tête, devait remplacer le Directoire, dont aucun membre n'était encore entré dans la conspiration. C'était à Joubert qu'on destinait cette première magistrature, et c'était aussi lui qui devait commander la troupe au moment de l'attaque. Cependant, Sémonville, forcé de travailler pour un autre, ne voulut pas perdre entièrement tout le fruit du succès ; il imagina donc, pour s'attacher davantage Joubert, de l'unir à sa famille, et dès lors le mariage de sa belle-fille avec le général fut arrêté, conclu dans l'espace de dix jours.

Toutes les dispositions furent prises, mais l'action était

encore éloignée, et le Directoire exécutif venait de nommer Joubert général en chef de l'armée d'Italie. Il fallait donc ou se rendre à l'armée, ou donner lieu, par un refus, à des soupçons qui auraient pu seuls faire échouer le projet. Sémonville trouva qu'il n'y avait point à balancer, qu'il était essentiel que Joubert se rendît en Italie, qu'il livrât une bataille comme général en chef, et revînt ensuite après la victoire exécuter le projet d'attaque contre le Directoire. Sémonville suffisait pour tout disposer dans l'intérieur, et Joubert, à l'armée, assurait la réussite de son entreprise à Paris. Il se décide donc à partir deux jours après son mariage : il arrive, et, fier de l'avenir qu'il se proposait, il cherche l'ennemi ; mais à peine l'action s'engage qu'une balle l'atteint, il tombe et meurt sur le champ de bataille de Novi.

La mort de Joubert ne fut pas pour Sémonville un motif suffisant de renoncer à son projet ; il ne fit que changer d'instrument, et, dès lors, le général Moreau devint son espérance.

Depuis plusieurs mois, comme je l'ai déjà fait observer, je méditais un plan d'attaque à peu près conforme à celui dont je viens de parler, dont le principe devait être le même, mais le résultat différent. Beaucoup de députés, des généraux, adhéraient à ces plans ; je vis qu'il n'y avait plus de temps à perdre, et, sans considérer les dangers auxquels allait m'exposer une telle démarche, je me déterminai à partir pour Londres, où plusieurs chefs royalistes me sollicitaient de me rendre depuis longtemps.

Une circonstance, dont les détails seraient longs et peu importants, m'avait mis depuis quelque temps en rapport

avec M. le chevalier de Coigny, celui-là même qui avait tant brillé dans les salons, où son esprit et sa jolie figure lui avaient fait une réputation d'homme à la mode. Parvenu à l'âge mûr, il avait conservé tout son esprit et acquis un jugement et une sagesse qui, joints à son dévouement à la famille royale, me portèrent à lui communiquer en partie les projets dont il était question. Il ne put disconvenir des chances qui nous étaient offertes, et fut le premier à me presser de me rendre à Londres auprès de M. le comte d'Artois.

Comme il était désirable qu'une personne marquante fût uniquement chargée en France des pouvoirs du Roi, M. de Coigny s'offrit avec plaisir et m'autorisa dès lors à les demander en son nom. Je désirais ne pas faire seul ce voyage. M. Durocher (M. le marquis de Crénolles), que je n'avais pas l'honneur de connaître, accepta de m'accompagner, et nous partîmes l'un et l'autre pour Londres. En traversant la Normandie, où nous devions nous embarquer, je vis Cadoudal et Frotté avant de continuer ma route. Le dernier commandait, dans le Perche et la Normandie, la nouvelle insurrection qui rallumait en ce moment la guerre de l'Ouest.

Ces événements étaient trop intimement liés aux plans que je méditais pour que je n'en dise pas ici quelques mots. La Vendée, elle aussi, présentait le changement de gouvernement qui était dans l'air, on peut le dire. Ne pas faire un effort pour incliner les événements vers le but qu'elle avait si énergiquement poursuivi, c'eût été mentir à son passé. Un conseil, tenu par les chefs à la Jonchère, avait fixé le soulèvement au 15 octobre 1799. Georges Cadoudal

en avait tracé le plan général. On devait s'emparer de quelques villes, et autant que possible s'étendre du côté de Paris, pour seconder le mouvement que nous espérions y opérer, et peut-être mieux pour s'y réunir en cas de succès; quelques impatients devancèrent le moment convenu, et nuisirent à l'ensemble de l'opération par leur précipitation; toutefois, avant la fin de septembre, chaque chef est à son poste, et la Vendée, debout encore une fois, attire à elle les regards, les respects, l'admiration, les craintes de la France et de l'Europe.

Son action s'étend maintenant à plusieurs provinces; la Bretagne et la Normandie ont suivi son entraînant exemple. Elle n'a plus à sa tête, il est vrai, ces premiers martyrs dont le sang féconde son sol et fait germer la valeur et la vertu sur cette noble terre. On ne compte plus alors, dans les rangs de ces combattants, ces paysans, aussi chrétiens que guerriers, qu'on voyait, sur les premiers champs de bataille, au lendemain de la victoire, s'agenouiller auprès de celui qu'ils avaient tué la veille et prier pour lui avant de le dépouiller de ses armes légitimement conquises. Mais il se signe encore au nom de Cathelineau. Les traditions survivent, les principes de fidélité religieuse et monarchique font encore battre les cœurs, et l'âme de la Vendée revit chez ses nouveaux combattants.

Presque au même jour, les armes sont reprises sur tous les points de l'Ouest. Châtillon et d'Andigné commandent en Anjou et sur la rive droite de la Loire; Bourmont, dans le Maine et le pays chartrain. Le Morbihan et la basse Bretagne sont sous les ordres de Georges Cadoudal, secondé par d'actifs lieutenants tels que Lemercier et Limoëlan.

La haute Bretagne, berceau de la chouannerie, obéit au vieux marquis de la Prévalaye, dont l'âge n'a point refroidi le zèle pour la bonne cause. Frotté et Brulard organisent la Normandie et le Perche. Suzannet était toujours dans le bas Poitou, sur le territoire qui avait vu les exploits de Charette.

On attendait avec impatience l'arrivée de Monsieur, qui s'annonçait pour la troisième fois; il venait de quitter Édimbourg pour se rendre aux environs de Portsmouth et se rapprocher du lieu de son embarquement. Sa détermination ne semblait pas douteuse, et sa présence était indispensable pour tenter un coup décisif¹. Les chefs ne restaient pas inactifs en l'attendant, et de brillants succès avaient signalé leurs premières tentatives. Bourmont s'était emparé du Mans. Châtillon avait pénétré victorieusement dans Nantes, et n'en était ressorti qu'après avoir délivré les royalistes qu'on y retenait captifs. Vannes était tenue en échec par Cadoudal. Angers, Saumur, Alençon, Rennes, se voyaient menacées et comme bloquées par les royalistes; Laval, Ancenis, Châteaubriant et beaucoup d'autres villes étaient en leur pouvoir. Il avait fallu moins d'un mois pour accomplir ces brillants exploits, si pleins de promesses et d'espoir².

¹ Si alors encore la politique anglaise avait permis qu'un prince français se mît à la tête de la Vendée, c'en était fait du Directoire, et la Restauration eût renversé ce gouvernement débonnaire aussi facilement que Napoléon le fit deux mois après, à la journée du 18 brumaire. (*Mémoires de Napoléon*, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité. — *Histoire de la Vendée*, t. IV, p. 5.)

² La Vendée et la chouannerie troublaient dix-huit départements de la République. Les affaires allaient si mal, que Châtillon, chef des Vendéens, s'était emparé de Nantes; il est vrai qu'il n'avait pu s'y maintenir vingt-quatre heures, mais les chouans exerçaient leurs ravages jusqu'aux portes

Brulard et Frotté, qui arrivaient depuis peu d'Angleterre, me donnèrent de précieux et utiles renseignements sur ce que j'allais y voir. Ils me firent pressentir ce qu'était l'entourage de Monsieur, et les difficultés que j'allais rencontrer. Georges, dans l'entrevue que j'eus avec lui, s'exprima avec humeur contre les délais du prince. Cette nature énergique, dont la brusquerie était tempérée par l'expression de bonté qui se mêlait à la vivacité sur ses traits, allait toujours droit au but et ne concevait pas les lenteurs. La force des choses, seule, lui apprenait quelquefois qu'il y avait des obstacles!

Notre départ pour l'Angleterre fut marqué par des épisodes qui le rendirent assez périlleux. A cette époque, la traversée offrait beaucoup de difficultés à des gens aussi suspects que nous l'étions. Ce ne fut que quelques mois plus tard que nous parvînmes à établir un service à peu près régulier, par Boulogne, pour le transport des dépêches que notre agence expédiait aux princes. Mais les occasions sûres étaient très-rares sur la côte de Normandie. On nous trouva cependant passage sur une forte barque pontée, et nous quittâmes Caen, Crénolles et moi, dans les premiers jours d'octobre 1799, pour aller nous embarquer.

Nous étions en mer depuis quelques heures, sans avoir fait beaucoup de chemin, parce que le vent nous-était contraire, et le jour baissait un peu, lorsque nous aperçûmes

de la capitale. Un grand nombre de généraux et d'officiers de l'armée trahissaient la République et s'entendaient avec les chefs des chouans. Le peu de confiance que leur inspirait le Directoire avait porté les officiers à oublier leur honneur et leur devoir pour se ménager un parti qu'ils croyaient au moment de triompher. (*Mémoires de Napoléon*, t. I^{er}, écrits par le général GOURGAUD, p. 129.)

successivement trois lougres, dont la vue nous inquiéta d'autant plus que, se rapprochant, il nous fut facile de reconnaître qu'ils portaient le pavillon républicain. Le patron de la barque, avec son expérience de loup de mer, n'hésita pas à reconnaître en eux des corsaires français. Nous espérions encore qu'il se trompait, lorsqu'ils commencèrent à nous donner la chasse, de manière à ne nous laisser aucun doute.

Notre situation devenait extrêmement critique. Nous étions porteurs de dépêches très-compromettantes qui auraient dévoilé tout de suite notre mission. Nous voyant serrés de plus près, nous nous décidâmes à jeter à la mer notre portefeuille et tout ce qu'il contenait. Mais notre position ne devenait guère meilleure, car, n'ayant pas de passeports, de papiers, nous serions tenus pour fort suspects, arrêtés, sans aucun doute, et, par conséquent, entravés dans notre voyage d'Angleterre. Aussi, n'ayant pas cessé de raser de près la côte, nous prîmes le parti de la gagner à la nage, sur le conseil de notre patron lui-même, qui avait vu notre trouble, et n'était pas fâché de se débarrasser de passagers aussi compromettants.

Nous gagnâmes assez facilement le rivage, ayant de l'eau jusqu'aux épaules seulement, ce qui était fort heureux, j'étais un médiocre nageur. A la faveur de l'ombre qui s'épaississait, nous ne fûmes pas vus des corsaires. Mais en abordant le pied des falaises qui longeaient la côte, nous reconnûmes qu'elles étaient plus abruptes que nous ne pensions, et, après avoir parcouru sur un assez long espace l'étroite plage qui les séparait de la mer, nous vîmes qu'il serait impossible de franchir ces rochers pendant la nuit,

qui était venue tout à fait. Il nous fallut donc la passer tout entière couchés sur le sable humide, dans nos vêtements mouillés, ce qui nous parut long et pénible. J'ai pris là des rhumatismes que j'ai conservés toute ma vie.

Au jour, nous recommençâmes à explorer les rochers, et nous finîmes par trouver un point où il était possible de les escalader, mais ce ne fut pas sans courir de risques, car nous glissions sur la pierre humide et tombions souvent. Enfin, nous arrivons au sommet, mais nous ne savions comment nous diriger dans la plaine inconnue que nous avions devant les yeux. Nous ignorions complètement à quelle distance nous nous trouvions du point de notre embarquement. Nous marchâmes à la découverte et finîmes par apercevoir une petite maison d'assez pauvre apparence qui devait être celle d'un pêcheur.

Nous nous hâtâmes d'aller y frapper, mais quel fut notre embarras en nous trouvant chez un agent de la République et au milieu d'un corps de garde ! Nous étions tombés dans un petit poste de douaniers. Aussitôt éveillés, ils s'enquêrèrent du motif qui nous amenait. L'un de nous eut la présence de dire que nous étant embarqués pour une partie de pêche, notre barque avait coulé, et que nous avions passé la nuit sur les rochers. J'eus l'idée d'envoyer chercher du vin et de l'eau-de-vie à une auberge qu'on disait peu lointaine, sous le prétexte de nous réchauffer, et je fis boire assez copieusement le poste pour l'aider à croire notre histoire assez invraisemblable. Le cabaretier apporta lui-même sa marchandise ; c'était un brave homme qu'on appelait le gros Rougeot ; il consentit à nous reconduire dans une mauvaise carriole jusque chez M. de Vaux, car

nous avons appris que nous étions près d'un village dont j'ai oublié le nom, et à quelques lieues seulement de chez nos amis. Ceux-ci furent très-surpris de nous revoir. Deux jours après, nous trouvâmes moyen de nous embarquer de nouveau par les soins de M. de Brulard, dont l'activité et le dévouement furent toujours sans bornes.

Nous arrivâmes à Londres dans le courant de septembre. A la suite d'une première conférence, Monsieur me demanda de lui développer mon projet, en entrant dans tous les détails de l'exécution ; je me conformai aux ordres de Son Altesse Royale. Je lui portai des offres de service incontestables de la part de gens très-influents. Monsieur parut tellement satisfait de mon rapport que, sans plus de retard, il se rendit à Londres pour en conférer avec ses conseils ; après un examen de quelques jours, ils approuvèrent le plan dans son entier, et ne me firent que quelques objections, auxquelles il fut aisé de répondre avec avantage.

Si l'on rapproche de ce plan l'appui qu'il pouvait trouver dans l'attitude menaçante d'un grand nombre de provinces, on se convaincra qu'il offrait mille chances qu'on ne saurait nier. Le soulèvement de tout l'Ouest, quoique le plus ostensible, n'était pas le seul sur lequel on pût compter. Le Midi était prêt à se lever de nouveau, et à se placer sous les ordres du général Willot, qui y avait laissé les plus honorables souvenirs par la sage et ferme conduite qu'il avait tenue aux temps les plus agités de la Révolution. Bordeaux s'était tout à fait enrégimenté par les soins du général Pépin, et pouvait se rallier à la Vendée par ses nombreuses intelligences.

L'association royaliste formait donc un grand réseau qui embrassait la France ; elle remontait du Midi à Lyon, qui n'avait rien perdu des sentiments de fidélité dont s'était inspirée son énergique résistance aux premiers tyrans de la Révolution. Enfin, le Jura et la Franche-Comté étaient régulièrement préparés à une levée en masse. Pichegru, qui était de ce pays, pouvait compter sur l'appui dévoué de toute la population. Les persécutions qu'il avait subies, la manière énergique et romanesque à la fois dont il y avait échappé, avaient fort accru le prestige de son nom. Depuis son retour de Sinnamary, il habitait la Suisse, sur la lisière de son propre pays, à deux pas de l'armée qu'il avait commandée avec tant de gloire. On pouvait espérer, sans trop s'illusionner, que ces troupes mécontentes appelleraient facilement leur ancien chef pour le replacer à leur tête.

On le voit, ce plan combattait la Révolution sur son propre terrain, et c'étaient des mains toutes françaises qui relevaient le trône abattu.

Il est hors de doute que Pichegru et même d'autres généraux eussent pu faire ce qu'a fait Bonaparte à son retour d'Égypte.

La réunion des députés jacobins à Saint-Cloud fut sur le point de perdre Bonaparte. Nous les mettions dans l'impossibilité d'en faire autant, en portant nos premiers coups dans le secret et nous assurant de leur chef.

Bonaparte arrivait d'Égypte en fugitif, l'opinion publique l'accusait d'y avoir sacrifié son armée.

Pichegru, échappé par miracle des affreux déserts de Sinnamary, était sûr au contraire de trouver en France ce

vif intérêt qu'inspire toujours une honorable infortune et que le temps, qui use tout, n'avait point affaibli.

Bonaparte, jusqu'alors, avait trouvé ses défenseurs parmi les anarchistes, il venait les combattre.

Pichegru était sûr de réunir à la fois et les républicains qui lui étaient dévoués, et les royalistes qui l'estimaient ; tout l'avantage existait de notre côté. Monsieur en fut convaincu, et je partis de Londres, porteur de pouvoirs pour M. de Coigny, de signes de reconnaissance avec Pichegru, et d'instructions particulières pour ma correspondance personnelle. Je dois ici compte de mes observations pendant ce premier séjour à Londres. Les royalistes venaient de reprendre les armes ; le gouvernement anglais paraissait disposé à les secourir d'une manière utile et profitable ; mais malheureusement, jusqu'alors, tout n'avait été que lenteurs, que projets vagues et insignifiants ; on s'arrêtait à l'espoir du succès, on le fondait sur les conjectures d'une gazette ; la prise d'un village ou d'une petite ville par les royalistes semblait être un avantage immense ; j'osai affirmer que les royalistes ne se soutiendraient pas si on ne s'empressait promptement de venir d'une manière efficace à leur secours, et surtout en leur donnant la sanction d'un chef auguste dont la présence eût concentré toute la force en la doublant, relié tous les efforts et centralisé toutes les volontés.

En général, dans ce premier voyage, où je me livrai d'une manière toute particulière à l'observation des hommes et des choses, je vis que si les choses ne réussissaient pas, c'est qu'elles étaient presque toujours confiées à des personnes inhabiles à les concevoir, incapables de les diriger.

La conduite du gouvernement anglais à l'égard des princes et du parti royaliste, ses intentions, que je crois avoir pénétrées, excitèrent promptement chez moi une vive et profonde méfiance ; je ne tardai pas à douter de sa bonne foi. La générosité des procédés individuels envers l'émigration, une hospitalité magnanime, une courtoisie chevaleresque, recouvraient trop manifestement l'égoïsme qui, de tout temps, a dirigé la politique de cette nation. Susciter partout l'agitation, ou tout au moins l'entretenir là où elle se manifeste, afin de jouir des avantages qu'on en peut tirer et d'offrir ce contraste de l'ordre et de la stabilité qui règnent chez elle, tel est le but que l'Angleterre a toujours poursuivi, but qui satisfait à la fois ses intérêts et son orgueil, ces deux mobiles invariables de toutes ses actions, et qui, animant jusqu'au moindre de ses enfants, forment cette forte cohésion de l'esprit national qu'on ne peut s'empêcher d'admirer chez nos voisins. Toujours habile à se garantir des révolutions qu'elle favorise ailleurs, depuis qu'elle leur a payé elle-même sa grande dette, elle semble se préserver des violences de l'esprit moderne, en lui opposant moins d'entraves. Peut-être la modération et le bon sens naturels à ce peuple lui offrent-ils, dans les innovations mêmes auxquelles il sympathise, un enseignement utile de ce qu'il doit éviter.

La Révolution française secondait merveilleusement les plans de l'Angleterre sans lui présenter aucun danger. Ce n'était pas contre elle que pouvaient se tourner les gigantesques efforts militaires de la République ; l'isolement politique où se trouvait la France la grandissait dans d'égales proportions, en ne laissant plus de rivales à ses côtés

dans les conseils de l'Europe. La Vendée fut l'un des instruments puissants dont le gouvernement anglais se servit à l'appui de sa politique. Tenir la République en échec de ce côté, entretenir la résistance juste assez pour la prolonger, ne pas la secourir assez efficacement pour la rendre victorieuse, tel était le travail d'équilibre auquel le ministère anglais s'appliquait avec soin. Là est le secret de ces promesses répétées dont on couvrait sans cesse les chefs vendéens, et qui recevaient de temps à autre des commencements d'exécution pour que leur sincérité ne fût pas trop aisément percée à jour.

Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication des contre-ordres apportés à la présence de Monsieur dans l'Ouest. Trois fois les projets de ce prince, projets très-sincères et déjà en voie d'exécution, furent arrêtés par l'intervention ouverte du gouvernement anglais. Celui-ci comprenait trop bien l'importance de ce fait, l'influence décisive qu'il eût exercée, pour ne pas s'y opposer sous tous les prétextes et par tous les moyens. Mais les apparences étaient si habilement ménagées, elles s'enveloppaient si bien sous les dehors de l'intérêt et de la prudence, qu'en admettant même qu'on n'y ajoutât qu'une confiance limitée, il eût été impossible de constater la vérité, ou même de la faire pressentir, sans encourir le reproche d'injustice et d'ingratitude.

On était bien loin de partager ces soupçons, et les dispositions étaient tout autres au sein de l'émigration à Londres. La bonne foi française, si prompte à se laisser séduire par les dehors d'une loyauté égale à la sienne, par les procédés et les formes, était sous le charme de ceux du

gouvernement et de la société anglaise. On a été souvent disposé à reprocher à Monsieur l'apparente indécision qui venait paralyser ses déterminations et les arrêter court. On aurait voulu qu'il cédât moins aux suggestions du ministère anglais; mais on ne calcule pas assez qu'il n'était vraiment pas libre de faire autrement, et tout ce qu'il avait d'ailleurs à ménager. Appui plus ou moins sincère, ce qu'on ne pouvait encore juger d'une manière absolue, celui de l'Angleterre était le seul qui fût sorti dans une certaine mesure des vaines paroles et des vagues promesses, et il fallait nécessairement trouver quelque part ce secours efficace et matériel auquel les meilleures causes sont forcées de recourir comme les autres. Le Roi usait du droit le plus légitime en recourant à l'argent de l'Angleterre pour remonter sur son trône. C'est l'emprunt que des souverains exercent entre eux, et qui ne peut frapper d'aucun impôt leur indépendance. Personne de nos jours n'eût imaginé de reprocher à la Pologne les secours qu'elle eût dus à la France, si celle-ci eût rempli sa tâche en la relevant. C'est donc très-faussement qu'on a prétendu que l'émigration était aux gages de l'Angleterre.

Cette imputation de connivence avec l'étranger, que l'on fait remonter jusque-là, et dont l'histoire lavera si complètement la Restauration, a toujours trouvé dans les faits un démenti formel. Qui n'a pas été frappé de l'abandon inique, impolitique ou autre, dans lequel l'antique et vénérable trône des Bourbons a été laissé par les puissances étrangères au jour d'un danger qu'elles pouvaient l'aider à vaincre, et dont elles avaient elles-mêmes tant de motifs de craindre la contagion! Les rois ont assisté au meurtre de

Louis XVI d'un œil presque indifférent, pas un seul bras ne s'est levé pour le défendre. Et lorsqu'il s'est agi de rétablir cette noble race, pas un seul secours énergique et sincère ne s'est offert à elle. Nous avons vu l'Autriche paralyser, par un mouvement qui lui devint funeste à elle-même, un plan auquel le succès des Bourbons paraissait attaché. L'intervention de l'Angleterre dans les événements de la Vendée, l'excitant d'une main, l'arrêtant de l'autre, fut exactement la même. L'éclat et l'importance européenne que la France dut si longtemps à cette famille, offusquaient-ils encore les amours-propres et les rivalités ?

J'avais été prévenu par tous les chefs royalistes avec lesquels j'étais lié, contre un homme que je ne connaissais nullement, et que des agents subalternes me représentaient comme la personne chargée principalement à Londres des intérêts du Roi ; il était dans mon caractère de ne me laisser influencer par aucune impression étrangère et de juger par moi-même ; je me promis donc bien d'étudier à Londres la situation avec impartialité. Brulard m'avait parlé de M. le comte de la Chaussée comme d'une personne estimée de tous les royalistes et digne de leur confiance ; je m'adressai en premier lieu à lui, et je ne fus pas longtemps sans reconnaître à combien de titres l'opinion de M. de Brulard était juste et fondée. Je ne crois pas qu'il soit possible d'être plus dévoué à la cause du Roi que ne l'était M. le comte de la Chaussée, et de l'être d'une manière plus noble et plus désintéressée.

Je vis dans ce premier voyage M. ***, avec l'intention de n'avoir en lui qu'une confiance limitée ; je désirais même vivement qu'il ne fût pas mis au fait de tout le plan que je

venais soumettre ; mais bientôt l'impossibilité d'échapper à son active surveillance me détermina à me conduire avec autant d'adresse qu'il semblait en mettre dans la sienne ; mon but était de réussir, et non de me susciter un ennemi.

Guidé par l'espoir de sauver mon pays et de rendre enfin à la France son gouvernement légitime, je revenais en France entièrement occupé de l'organisation définitive du parti royaliste, quand la nouvelle de la victoire de Bonaparte vint nous surprendre. J'appris en mer l'événement du 18 brumaire ; nous avions relâché pour deux jours à l'île de Saint-Marcouf. M. Duplessis-Pascault, que Monsieur avait envoyé pour m'informer de la grande nouvelle, était parti deux jours après nous de Portsmouth et ne nous trouva plus dans l'île, mais nous rejoignit en mer. Cet événement, dont je ne m'expliquai que trop bien les suites, que je n'avais que trop redouté en apprenant l'arrivée de Bonaparte à Fréjus, me causa plus de peine que de surprise ; une telle nouvelle renversait tous mes projets, et le succès de l'entreprise rendait mes regrets plus fondés, mes espérances plus éloignées. Aussitôt débarqué, j'écrivis à Monsieur que nos plans étant déconcertés, j'allais me rendre à Paris et examiner avec attention tout le parti que l'on pouvait tirer d'une telle révolution.

Dois-je parler des difficultés sans nombre pour arriver des côtes de Normandie à Paris ? Nous étions, M. de Crénolles et moi, signalés sur toute la route, sous des noms étrangers, à la vérité, mais dès lors il nous devenait impossible de nous servir des passe-ports dont nous étions munis, puisqu'ils portaient ces mêmes noms, et de voyager d'une manière ostensible. Nous séjournâmes forcément

plusieurs jours à Évreux, sans pouvoir continuer notre route ; il y régnait dans ce moment-là une extrême agitation et une inquiète surveillance occasionnées par le voisinage d'une légion de chouans campée dans la forêt de Dreux, sous le commandement de Hingaut de Saint-Maure, dont le nom et les récents exploits remplissaient de terreur tous ceux dans le pays qui n'étaient pas de son parti.

Hingaut, aidé de Le Chandelier, qu'il était venu délivrer de vive force dans Caen, où il était prisonnier, venait de conduire les bandes royales jusqu'aux portes de Paris ; il avait occupé Montfort-l'Amaury et ne s'était arrêté que sous Versailles. Maintenant, il menaçait Évreux, et tenait toutes les autorités de la ville dans un grand émoi.

Nous habitions une de ces maisons hospitalières, qui s'ouvraient toujours pour les défenseurs de la cause royale, lorsqu'elle reçut une visite de la gendarmerie. J'ignore si cette perquisition nous était spécialement destinée. Elle pouvait avoir pour nous les plus graves conséquences, et il fallait à tout prix y échapper.

Surpris le matin, au sortir du sommeil, par le bruit qui se faisait dans la maison, et sur la signification duquel on ne se trompait pas en ce temps-là, nous nous trouvâmes en quelque sorte bloqués, M. de Crénolles et moi, dans la chambre que nous habitions ensemble. Il était déjà impossible de fuir, et un petit cabinet, placé près de l'alcôve, nous offrait seul une ressource bien faible ! Nous venions de nous y précipiter cependant, quand un jeune militaire entra dans la chambre.

Après une exploration qui ne demandait qu'une seconde, il ouvrit naturellement la porte du cabinet. J'eus alors

l'idée de me confier à ce jeune homme : « Ne nous trahissez pas, m'écriai-je, il y va de notre vie ! » Il referma vivement la porte, et arrêtant les gendarmes qui allaient pénétrer dans la chambre : « C'est inutile, leur dit-il, il n'y a per-
« sonne ici, cette pièce n'est plus habitée. » Quelques instants après, lorsque nous pûmes sortir de notre cachette, nous constatâmes tout ce qui devait démentir l'assertion de notre sauveur et annoncer notre présence, si sa généreuse assurance n'en eût imposé à ses camarades. Nous ne pûmes nous empêcher de rire à la vue de la perruque de Crénolles, qui s'étalait sur la commode, et en pensant que cet innocent engin de guerre, sous lequel l'un de nous cherchait un déguisement plus complet, pouvait à lui seul nous dénoncer et nous perdre !

Deux jours après, nous partîmes pour Paris dans la diligence. On avait reconnu que c'était pour nous le seul et le plus sûr moyen de gagner Paris. Trois autres voyageurs s'embarquèrent avec nous dans l'intérieur de la voiture, tous trois fort différents de condition et d'aspect. L'un était un gros commerçant d'une petite localité voisine, où il était membre de la municipalité, et sa conversation loquace nous apprit bientôt que l'état florissant de son abdomen n'annonçait que la moitié de ses prospérités. Son négoce lui avait assuré l'autre. Son interlocuteur le plus complaisant était un petit homme sec et maigre d'apparence et d'humeur tout opposée, préférant, je crois, écouter les histoires de son voisin que d'avoir à raconter les siennes ; acquiesçant du reste à ses discours avec un air plutôt narquois que convaincu. La troisième place se trouvait occupée par une jeune et jolie petite femme, marchande à Évreux,

et qui avait aussi la conversation facile, dont nous eûmes à subir le feu.

Nous remîmes, M. de Crénolles et moi, les pouvoirs de Son Altesse Royale, dont nous étions porteurs, à M. de Coigny, au nom duquel ils étaient délivrés; ils furent reçus avec dévouement et reconnaissance. Les circonstances n'étaient plus les mêmes, de grands changements venaient d'être opérés; c'est ici que je dois faire connaître ce qui contribua à rendre la victoire de Bonaparte si facile et à lui aplanir les difficultés.

Sémonville, après avoir été retardé dans l'exécution de ses plans par la mort de Joubert, s'était déterminé à agir pour Moreau, dont il espérait également tirer parti; mais ce général, plus incertain, moins entreprenant peut-être, attendait et faisait attendre sans se prononcer le parti qui voulait le porter à la tête du gouvernement. Cependant, Siéyès avait fini par consentir à faire partie du Directoire. Dès son retour de l'ambassade de Prusse, il s'était réuni au parti Sémonville, dans l'espoir de s'emparer entièrement du mouvement et de le diriger à son gré dans l'intérêt de la France. Son intégrité, la grande position personnelle qu'il s'était acquise, autorisaient chez lui cet espoir, qui ne tarda pas à se réaliser.

L'événement se préparait donc quand Bonaparte arriva d'Égypte; personne ne l'attendait; son retour, presque miraculeux, en imposa à toutes les factions. Bonaparte comptait parmi les hommes réunis dans le parti de Siéyès beaucoup de partisans, il devait donc être instruit promptement de tout ce qui se passait, et son ambition reconnue suffisait pour démontrer qu'il ne se prêterait nullement à travailler pour

un autre. Siéyès, en adroit politique, se détermina vite à proposer à Bonaparte de rapporter à lui seul l'événement qu'il proposait.

Le général eut quelque peine à adopter les plans de Siéyès. C'était s'associer à un homme qu'il détestait, et dans lequel il ne voyait pas sans ombrage une grande renommée acquise en dehors de la sienne. Bonaparte commençait à ne plus souffrir de rivaux. Il en voulait à Siéyès de l'influence politique qu'il exerçait. D'un autre côté, un plan tout formé s'offrait à lui et devait hâter l'accomplissement de ses vues. Talleyrand opéra entre eux la facile réconciliation de deux hommes qui se sentent nécessaires l'un à l'autre. Il n'avait pas négligé le soin de la fortune de Bonaparte en l'absence de celui-ci. Avec la sûreté de coup d'œil qui le personnifiait, Talleyrand n'avait pas tardé à comprendre que l'avenir reposait sur la tête du jeune général, et il s'était voué sans restriction à ses intérêts. Un goût réciproque attirait ces deux hommes d'un génie si différent. Il semblait que la force chez Bonaparte se complétait par la finesse de Talleyrand.

Un autre homme, en dehors de ceux-ci, ne se donnait encore à aucun parti, les surveillait et les pénétrait tous, mais attendait que le succès se dessinât davantage et lui indiquât mieux vers quel bord il devait pencher ; c'était Fouché, devenu ministre de la police. Fouché, avec la sagacité qui le caractérisait, ne tarda pas à reconnaître d'où venait le vent ; mais il se trouvait entravé dans sa liberté d'évolutions par sa situation vis-à-vis de Barras. C'était à l'influence de celui-ci qu'il devait le poste élevé qu'il occupait. Bonaparte témoignait au directeur un dédain et une

aversion qui contrariaient beaucoup Fouché, en l'empêchant de songer à réunir son ancien maître et le nouveau, en établissant sa propre influence près de tous deux.

Barras acheva de se discréditer auprès de Bonaparte dans une entrevue qu'ils eurent ensemble, et dans laquelle il ne craignit pas d'offrir un grand commandement au triomphant général. C'était s'abuser par trop sur les situations ! Bonaparte refusa cette proposition en haussant les épaules. Ce fut pour Barras le dernier coup. Sa puissance aux abois cherchait à se consolider de tous les côtés et par tous les moyens. Il avait très-positivement prêté l'oreille à des ouvertures de la part des royalistes. La tentative près de Bonaparte fut le dernier effort d'une personnalité qui allait s'effacer.

Fouché n'était pas homme à lier indéfiniment sa fortune à celle d'un protecteur usé, compromis, qui ne pouvait plus que l'entraîner dans sa chute. Toutefois, Bonaparte voyait toujours en lui l'homme de Barras et répondait peu à ses avances. Fouché n'était pas dans le secret du 18 brumaire, mais il le pressentait, et il servait d'avance le complot, dont le succès ne lui paraissait pas douteux ; aussi, le jour de l'événement, il se trouva aussi avant dans la conspiration que ceux qui l'avaient préparée ; il devint aussitôt un de ses plus utiles coopérateurs.

Il y avait autour de Bonaparte, dans le groupe qui travaillait presque ouvertement à sa prochaine élévation en l'excitant à toutes les audaces, deux hommes dont l'esprit et la finesse remarquables devaient agir sur le sien. Rœderer et Réal avaient tous deux figuré d'une manière marquante dans la Révolution. C'était donc en quelque sorte

un acquiescement de celle-ci à se laisser vaincre, que Bonaparte devait trouver dans leurs encouragements ; mais qu'avait-il besoin d'approbations et de conseils ? Vraiment né pour les révolutions, incapable de ces lenteurs toujours si funestes à ceux qui conspirent, il voulut que la révolution fût suivie de l'action : il attaqua, et le 18 brumaire assura sa victoire. Avec de tels hommes, on va vite ; nous n'avions pas de Bonaparte dans notre parti.

Le coup d'État qui venait de s'accomplir faisait subir un rude échec à nos espérances. Il ne les avait pas détruites cependant, et après le premier étourdissement causé par cette brusque transformation dans le gouvernement, les hommes qui n'avaient pas trempé dans le mouvement se mirent à en étudier la portée, l'avenir et ce qu'il pouvait laisser de chance aux autres partis. Au fait, il n'y avait rien d'inattendu dans ce qui venait de se passer. L'initiative et l'à-propos avaient, comme toujours, donné le succès à l'homme assez habile pour devancer ses rivaux dans la lutte des partis ; mais la question de la royauté ne semblait pas tranchée pour cela. Personne ne prévoyait l'étonnante fortune et le degré d'élévation où parviendrait le nouveau chef du gouvernement. Après tant de siècles de monarchie héréditaire et régulière, l'idée de voir escalader le trône ne germait pas facilement dans les esprits. L'avènement de Bonaparte au Consulat apparaissait donc comme une phase nouvelle dans l'existence de la République plutôt que comme son terme, phase décisive, il est vrai, et qui dépassait en importance les souvenirs du 18 fructidor ; cependant, le grand nombre des mouvements successifs qui avaient toutefois placé le pouvoir depuis quelques années, atténuait

la partie de chacun. Les imaginations n'allaient pas au delà du rôle de Cromwell dans leurs prévisions les plus avancées. Beaucoup, et je fus du nombre, rêvèrent celui de Monk.

Il n'est pas douteux que le 18 brumaire n'eût produit une impression de soulagement et d'approbation; les aspirations vers l'ordre et la stabilité étaient si générales, qu'on s'applaudissait de se sentir dans une main ferme propre à les rétablir, quoique le nouvel ordre de choses ne fût encore qu'une transition. Il y avait dans ces dispositions favorables encore plus de mépris pour le gouvernement tombé que de sympathie pour celui qui s'élevait. La lassitude de la Révolution dominait tout, on s'en écartait, et un grand pas venait d'être fait; ce sentiment était au fond de toutes les pensées. On n'avait en quelque sorte qu'une préoccupation secondaire de celui qui accomplissait l'événement. On avait voulu une autorité ferme et concentrée, n'importe laquelle, toute autre eût rencontré un égal acquiescement. En présence de tels symptômes, tout ne paraissait pas perdu pour les royalistes, tant qu'à l'ensemble des choses. On en vint bientôt à croire qu'on pouvait rencontrer des ressources inattendues dans les individus eux-mêmes.

Bonaparte était fort peu connu personnellement à cette époque. Son nom, entouré de tout le prestige de la gloire militaire, n'éveillait chez personne une idée bien arrêtée de l'individu lui-même. Il s'était tenu systématiquement à l'écart dans les rares moments où il avait quitté l'armée, et se renfermait alors dans le cercle étroit qu'il réunissait autour de lui. Cette affectation à fuir la scène du monde

était probablement le résultat d'un calcul plutôt que d'un goût personnel. Bonaparte tenait à rester en dehors de tous les partis, il ne voulait se prononcer pour ou contre aucun. Quel qu'en fût le motif, cette réserve stimulait l'intérêt et la curiosité qui s'attachaient à lui, et donnait libre cours aux conjectures.

Si son ambition eût pu être associée dès lors dans la mesure où elle s'est révélée depuis, il eût été plus que chimérique de placer sur lui l'ombre d'une espérance. Mais ceux qui conçurent un moment d'illusion à cet égard, ont pour excuse l'immense différence qui existe entre le jugement qu'on peut porter d'un homme illustre avant ou après les circonstances qui l'ont rendu tel; je le répète, on ne connaissait encore de Bonaparte que sa gloire militaire. Son caractère avait même reçu une grave atteinte au 18 brumaire. La défaillance morale qui se manifesta un moment chez lui dans le cours de cet événement n'était un secret pour personne. On savait que l'énergie de Lucien Bonaparte avait seule enlevé le mouvement très-compromis sans lui. Ce fait échappait à la foule, ou du moins la préoccupait peu; mais il était mis en ligne de compte par ceux qui avaient besoin de rassembler tous les indices.

C'était une grande tâche que celle qui s'offrait à lui. Il s'agissait de relever des ruines immenses et de consolider un sol profondément ébranlé. Mais tout concourait à lui faciliter cette œuvre gigantesque, toutes les mains se tendaient vers un libérateur, quel qu'il fût, et s'apprétaient à le seconder dans son entreprise de salut. La société détruite soupirait après sa reconstitution, et tous les efforts qui allaient être tentés dans ce but rencontraient d'avance un

appui, une bonne volonté régénératrice. Toutes les misères qui pesaient sur la nation devenaient des auxiliaires puissants pour le gouvernement chargé d'y remédier. C'est une bonne fortune pour un ordre de choses qui s'établit de pouvoir débiter par une réparation ou un acte de justice.

Le Consulat en eut plusieurs à exercer et n'y faillit point. Ses premières mesures furent de nature à lui concilier les esprits; il abolit tout d'abord l'emprunt forcé, cause première de la détresse financière où la France était tombée et l'une des mesures les plus oppressives de la Révolution. L'odieuse loi des otages, de date plus récente, mais qui eût été digne des plus mauvais jours, par les sanguinaires représailles qu'elle érigeait en principe, fut également mise de côté. Les déportés de fructidor furent rappelés. Il était conséquent, au moment où l'on venait de renverser le Directoire, de délivrer les victimes qu'il avait sacrifiées à sa propre conservation; mais la justice ne fut pas complète, Pichegru en fut exclu. Cette exception, frappant un ancien condisciple et un frère d'armes, était une petitesse pleine d'ombrages et de rancune, et tout à fait significative.

Il faut reconnaître que l'adjonction de Siéyès au Consulat fut une heureuse chance pour les débuts de Bonaparte; il trouvait en lui un homme d'esprit et de talent, très-capable de remplir les lacunes de son propre génie, et de suppléer à ce qui lui manquait alors de ces connaissances gouvernementales qu'il devait, du reste, acquérir avec une merveilleuse facilité. On peut se demander ce qui lui manqua en fait de chances favorables et de concours empressés! Les hommes qui lui étaient personnellement le plus hostiles, entraînés par le mouvement général qui

appelait un changement radical, se pliaient devant son succès en le secondant. Moreau lui-même, qui n'avait jamais ressenti que de l'éloignement pour Bonaparte, Moreau, auquel on avait songé pour faire de lui-même le dictateur, se fit en quelque sorte le lieutenant de Bonaparte pour l'aider à s'emparer du pouvoir; c'était agir avec une abnégation qui lui fait honneur. Moreau avait peut-être plus d'amour-propre que d'ambition, et sa haine contre le Directoire, qui l'avait cruellement froissé, haine habilement exploitée par Bonaparte, l'amena à entrer dans toutes les vues de celui-ci.

En Vendée, l'avènement de Bonaparte ne changeait pas grand'chose. Il était moins connu là que partout ailleurs, ou ne l'était que par les souvenirs de Toulon et de son intimité avec Robespierre. On ne vit d'abord en lui que le continuateur de la Révolution.

Cependant, la pacification de la Vendée était un des actes auxquels le premier Consul tenait le plus à attacher son nom; il voulait marquer les débuts de son pouvoir par l'abrogation de la loi des otages, qui était une entrée en matière, propre à lui concilier quelques esprits. Il enjoignit au général Hédouville, qui commandait à Nantes, d'entrer en négociations avec les chefs de la Vendée et de ne rien négliger pour arriver à son but. Ce choix était habile.

Hédouville avait l'adresse, la patience, l'esprit conciliant qui peuvent mener des pourparlers à bonne fin. Il parvint à gagner la confiance de plusieurs chefs et à les ébranler en faveur de la paix, secondé par l'abbé Bernier, dont la franchise était plus que douteuse.

Une suspension d'armes, proposée par le général Hédouville, fut signée par MM. de Bourmont, de Châtillon et d'Autichamp ; elle n'était que le préliminaire de la pacification générale que le gouvernement réclamait de plus en plus, et des conférences s'ouvrirent dans ce but à Pouancé. Bourmont avait été le négociateur de l'armistice, et il l'avait consenti à des conditions qui prouvent à la fois quels étaient et l'importance de l'armée royaliste et le désir du premier Consul d'en venir à la dissoudre. Les chefs vendéens, commandant pour le Roi dans les provinces de l'Ouest, conservaient le droit de se réunir pour conférer entre eux de la paix ; de l'autre côté, Hédouville se liait par des clauses fort avantageuses aux chouans. Aucune troupe nouvelle ne serait envoyée dans l'Ouest et ne passerait même la Seine de ce côté.

Des concessions nombreuses témoignaient une volonté si impatiente d'en finir avec la Vendée, qu'elle était pour celle-ci une victoire morale. Dans le temps même que ces premières ouvertures réunissaient les chefs des deux partis, une expédition audacieuse amenait les chouans presque aux portes de Paris. Hingaut de Saint-Maur s'emparait de Pacy-sur-Eure, qui n'en est éloigné que de dix-huit lieues, et Le Chandelier, après avoir investi la Ferté-Vidame et Montfort-l'Amaury, parvint aux portes mêmes de Versailles.

Cette témérité était un argument puissant à l'appui des exigences que manifestait Bourmont dans la conclusion de la trêve qui se préparait. Une insurrection avec laquelle on traite est bien grande par ce seul fait ! Aussi la moitié de ses chefs, avec le juste sentiment du grand compte que le premier Consul tenait d'elle, étaient-ils d'autant moins dis-

posés à la paix. Cadoudal et Frotté n'en voulaient point entendre parler.

Rien ne le prouve mieux que la curieuse lettre de Cadoudal qu'on va lire; elle montre à quel point une situation devenue impossible ne parvenait qu'à grand'peine à subjuguier cette nature énergique.

La note qui la suit achève l'exposition des forces de la Vendée à cette époque, la position de ses chefs, les raisons qui amenèrent la pacification repoussée par le plus grand nombre et devenue cependant nécessaire. Elle explique, en outre, la mission donnée par les chefs royalistes au général d'Andigné de traiter avec le premier Consul lui-même, comme on le verra plus loin.

L'auteur de la note que nous transcrivons littéralement était M. de la Nougarède, qui fut envoyé pour négocier la pacification.

« MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

« Le porteur du présent m'a fait part de vos intentions
 « généreuses, je suis bien peiné que ma pénible position
 « ne me permette pas de répondre d'une manière avan-
 « tageuse pour nous tous. L'affreuse situation où m'ont
 « laissé tous mes camarades, le malheureux Bourmont
 « excepté, ne me permet pas de déployer l'énergie dont
 « j'aurais pu être susceptible. Mon pays est écrasé par
 « trente mille bleus commandés par Brune, qui paraît
 « capable d'employer tous les moyens pour m'exterminer,
 « ainsi que tous les habitants de la contrée sous mes
 « ordres. Je n'ai pas de forces suffisantes pour les pro-
 « téger, celles que vous avez la générosité de m'offrir ne
 « me seraient pas d'un bien grand secours; ainsi je me
 « vois forcé de traiter pour le salut de mon pays avec un
 « ennemi infiniment supérieur. Tout ce que je puis faire

« est de tirer de ma position le parti le moins désavan-
 « tageux possible. Pour vous, je n'ai aucun conseil à vous
 « donner : je ne peux pas pénétrer dans l'avenir, seule-
 « ment je me permettrai de vous dire qu'une armée dont
 « les chefs ont montré si peu de caractère, n'est pas
 « capable de donner grande confiance aux puissances
 « étrangères, ni de les décider à faire des efforts pour elle.

« J'ai l'honneur, etc.

« *Signé* : GEORGES.

« Mes très-chers camarades, comptez toujours sur moi. »

Cette lettre de Georges demande peut-être un peu d'explication. Bonaparte, devenu premier Consul, avait aussitôt fait inviter les royalistes de la Vendée et de l'Ouest en général à s'assembler et s'accorder sur ce qu'ils souhaiteraient de lui.

« MM. de Châtillon, de Suzannet et d'Autichamp com-
 « mandaient la Vendée; M. de Bourmont, le Maine; M. de
 « Frotté, la Normandie; M. de la Prévalaye, l'Ille-et-
 « Vilaine; Georges, le Morbihan. Ces messieurs s'assem-
 « blèrent à Pouancé, menant avec eux leurs principaux offi-
 « ciers : il en vint surtout un grand nombre de la Vendée.
 « J'y fus avec M. de la Prévalaye, qui était récemment arrivé
 « d'Angleterre, âgé et fort étranger à cette guerre. Georges
 « arriva le dernier et, je crois, tout seul ou seulement avec
 « de Mercier, brave, très-entendu et de grandes ressources.

« L'assemblée était trop nombreuse pour qu'on pût
 « promptement s'accorder, et nous nous aperçûmes bientôt
 « que Messieurs de la Vendée étaient venus avec leur plan
 « fait de se rendre ou de se pacifier, sûrement aux meilleurs

« termes qu'on pourrait obtenir, mais déterminés à ne point
« continuer la guerre. Ils alléguaient de très-plausibles
« raisons. Comme on vit que les délibérations pourraient
« tirer en longueur, on envoya deux officiers auprès du
« général Hédouville, à Angers, chargé par Bonaparte de
« traiter avec les royalistes. J'en fus un, et comme chargé
« de représenter les royalistes de la rive droite de la Loire.
« M. de la Roche Saint-André était mon compagnon pour
« représenter ceux de la rive gauche. Nous n'avions d'autre
« commission que de pourvoir aux difficultés qui pourraient
« survenir pendant l'armistice entre les deux partis.

« Là, nous vîmes une lettre de Bonaparte à Hédouville
« l'autorisant à promettre tout ce qu'il voudrait aux officiers
« royalistes, même des places et des grades dans l'armée ré-
« publicaine. Cependant, on ne s'accordait point à Pouancé
« ni à Segré, où l'on fut ensuite; nous y retournâmes. M. de
« la Roche et moi, et Georges, qui y était arrivé depuis notre
« départ, ainsi que M. de Frotté, demandaient aux autres par
« quelle autorité ils pouvaient traiter avec les républicains.

« Comme le Roi ni son frère Monsieur ne nous y avaient
« sûrement pas autorisés, qu'ils s'étaient mis dans une
« fausse position où il n'y avait rien de bon à faire, que nous
« présentions nous-mêmes une république de chefs sans
« tête, — et tout cela était juste, — la situation de chacun
« était particulière, les uns plus exposés et plus dénués que
« les autres, et rien qui pût les unir et les accorder.

« On se sépara donc sans rien faire, excepté que M. d'An-
« digné fut envoyé par je ne sais qui à Bonaparte lui dire
« que les royalistes ne formaient qu'un seul vœu, c'était
« d'avoir « le Roi et vous », voulant lui proposer par là

« d'être connétable. Mais le Sire qui ne pouvait se conten-
 « ter de la deuxième place fit marcher tout de suite une
 « force considérable sur l'Ouest, où chaque chef fit la paci-
 « fication successive ou n'en fit point, mais licencia son
 « monde pour se sauver comme il pourrait.

« Georges était prévenu contre la Vendée à cause de la
 « disposition qu'il avait vue à Pouancé ; il se plaignait donc
 « de ces chefs, qui avaient été les premiers à accepter les
 « conditions de Bonaparte.

« J'avais été à Pouancé du même avis que Georges, je
 « voulais même que nous le nommions notre généralissime.
 « Ma conformité de sentiments avec lui m'avait prouvé son
 « amitié et me portait ensuite à partager sa fortune, comme
 « le montre cette lettre. Je suis loin, cependant, de blâmer
 « les autres chefs ; ils ne pouvaient à cette époque faire
 « autrement, et Georges lui-même, malgré qu'il fût mieux
 « pourvu d'argent, d'armes et de munitions, et mieux orga-
 « nisé qu'aucun autre, fut obligé de capituler lui-même. »

Cadoudal avait reçu un convoi d'armes et de munitions de l'Angleterre, que l'événement du 18 brumaire avait dû décider à faire un pas de plus du côté de la Vendée. Mais cette impulsion n'alla pas bien loin, car, après avoir eu l'air de favoriser un nouveau projet de débarquement de Monsieur, suivant des revirements habituels à la politique britannique, ce projet se trouva bientôt entravé comme tous ceux qui l'avaient précédé. On ne peut calculer ce qu'aurait produit alors la présence du comte d'Artois sur les côtes de l'Ouest, et le général Hédouville l'indiquait lui-même dans une dépêche adressée aux consuls pendant le cours des négociations.

« Si un prince de la maison de Bourbon avait eu le courage de se jeter au milieu de ces milliers d'insurgés qui ont bien des vertus, fanatisme à part, je ne fais pas de doute qu'aujourd'hui le sort de la République serait gravement compromis. Ils en attendent toujours un, la mer leur est ouverte, car Georges d'un côté, Frotté de l'autre, ont su balayer les côtes. Si un prince venait encore et pouvait par sa présence prendre lui-même le commandement, je crois que les chouans feraient de grandes choses. »

Le général républicain constate lui-même les motifs sur lesquels se fondait la confiance de Cadoudal, et qui le portaient, ainsi que Frotté, à refuser obstinément de prendre part aux conférences de Pouancé. Châtillon, d'Autichamp et Suzannet, ayant été généralement moins heureux dans leurs opérations, inclinaient davantage vers la paix. Bourmont, qui en était le négociateur du côté des royalistes, cherchait surtout à gagner du temps. On ne saurait trop regretter que Monsieur n'ait pas franchi toutes les entraves et bravé les objections du ministère anglais, pour se jeter dans la Vendée, où les circonstances ne s'étaient jamais montrées plus favorables depuis 1793. Cette chance abandonnée fut en réalité la première.

Le 18 brumaire avait suspendu tous nos projets et nécessitait une étude nouvelle du terrain sur lequel il nous plaçait. Ma correspondance avec Londres n'en fut pas ralentie, mais, au contraire, activée. Plus que jamais il devenait important de bien s'entendre et d'établir une étroite conformité de but et d'action entre Londres, la Vendée et Paris. Nous avions tout préparé pour assurer nos rapports fréquents et réguliers avec Monsieur et les agents du Roi à

Londres. Un service était organisé par Amiens, Boulogne, les îles Marcouf, pour le transport de nos dépêches secrètes. Deux de nos agents, MM. de Vauxnoir et d'Andreville, faisaient alternativement le voyage, et nous employions souvent aussi pour nos messages des personnes sûres, dont la discrétion ne laissait rien à redouter ¹.

C'était avec M. Duthiel, chargé des pouvoirs du Roi à Londres, que nous correspondions le plus habituellement, M. de Coigny et moi, souvent avec le comte d'Artois lui-même. Des noms supposés et plusieurs chiffres que nous employions alternativement, protégeaient en outre notre secret. Monsieur portait dans notre correspondance le surnom d'Honoré ; M. Duthiel, celui de Robert ou Charrau. M. de Coigny était désigné par le nom de Dubois, M. de Crénolles par celui de Ferrand ; je m'appelais enfin Paul Berry. J'avais composé mon sobriquet de conspirateur de deux souvenirs, celui d'un frère et d'un pays qui m'étaient chers.

Monsieur nous fit enjoindre, aussitôt après le 18 brumaire, de ne rien tenter pour le moment et de lui donner tous les renseignements propres à l'éclairer lui-même sur cet événement. Nous fîmes repartir M. de Crénolles pour Londres, afin de procurer au prince tous les détails et

¹ Comment oublier, dans cet échange de dépêches, ces communications périlleuses avec l'Angleterre qui réclamaient un dévouement à toute épreuve ; les femmes courageuses qui s'y employèrent, madame de Croixmare, amie des de Vaux ; madame Williams, qui avait épousé un négociant anglais et que nous avons surnommée le *petit matelot*, parce que, un jour, elle prit l'habit d'un mousse pour une de ces traversées si fréquentes ? Cette fois, elle portait des papiers importants qu'elle remit elle-même à Monsieur, charmé de sa jolie figure. Enfin, et avant toutes, Rose de Banville, dont je parlerai plus tard, surnommée la Jeanne d'Arc de Normandie.

appréciations dont une relation verbale pouvait seule l'instruire. Nous étions nous-mêmes parfaitement d'accord sur la nécessité de temporiser. C'est à Londres qu'on y renonça le plus vite pour revenir aux moyens d'action. J'avais cependant conçu une vague espérance qui me portait à ne rien précipiter. Je ne croyais pas impossible d'arriver à des négociations fructueuses avec le chef réel du gouvernement. Cet espoir paraît bien chimérique, à présent que l'histoire a consigné dans ses pages la plus étonnante fortune dont il soit fait mention dans les annales des temps modernes, et quand chacun se souvient encore du succès fabuleux qui a couronné la plus audacieuse ambition, et de cette volonté indomptable qu'une main de fer secondait dans toutes ses plus téméraires entreprises. Mais alors, avec l'enthousiasme qui s'enflamme si facilement à ces époques de crise morale, où toutes les passions nobles ou perverses sont surexcitées, enthousiasme auquel mon âge me prédisposait si bien en outre, le rôle que pouvait jouer le premier Consul semblait si beau, que je n'hésitais guère à le croire possible et à l'en supposer capable !

Les circonstances favorisèrent mon illusion ; une occasion fortuite m'avait mis en rapport avec M. de Talleyrand, et nous eûmes plusieurs entretiens dont je rendis compte à Monsieur, dans une lettre chiffrée où je retrouve ces passages : « Une circonstance heureuse, mais à peu près imprévue, nous a mis dans le cas de nous trouver en rapport avec quelques chefs importants de la petite bande (les républicains). Paul Berry (c'était de moi-même que je parlais ainsi), qui s'est mis en avant, a osé, en se conformant aux ordres de Dubois (le chevalier de Coigny), parler avec cette

franchise qui en impose aux hommes même les plus opposés. On ne lui a répondu que par des demi-promesses, des rapprochements qui ne vont pas au but ; mais on a cependant continué à avoir avec lui des confidences qui doivent encore se renouveler ; c'est surtout avec Lebas (Talleyrand) que ces entretiens ont eu lieu.

« La démarche actuelle des amis (les chouans) en est le prétexte ; mais on ose aller beaucoup plus loin dans la conversation, et il est des objections auxquelles on ne répond que d'une manière vague et assez peu précise pour que l'on puisse en conserver quelques espérances. Paul Berry a déclaré qu'il ne voulait plus entrer en conférence qu'avec Félix (Bonaparte), et cet entretien doit avoir lieu sous peu de jours.

« Les grands motifs allégués par Lebas pour engager les amis à s'arranger, c'est qu'ils vont être entièrement abandonnés par Durand (le ministère anglais), qui a déjà fait quelques démarches pour un arrangement définitif. Paul Berry a osé soutenir le contraire... Félix (Bonaparte) ne s'aveugle pas sur l'embaras de sa position. Lebas en est convenu lui-même, et nous avons sur cela les détails les plus circonstanciés. Il sait que si le procès avec la Bourse (l'Angleterre) continue, celle-ci viendra de plus en plus au secours de la grande famille (les royalistes), et qu'alors les mesures qu'il sera forcé de prendre dans l'intérieur contre les amis (les chouans) le perdront entièrement dans l'opinion publique. Ainsi ses opinions ne sont pas douteuses. Si la Bourse (l'Angleterre) et Dupuis (l'empereur d'Autriche) accèdent à ses propositions, et il est disposé aux plus grands sacrifices, il travaillera pour lui et cherchera à se

maintenir en faisant marcher tant bien que mal la lanterne magique (la constitution). Si, au contraire, l'arrangement n'a pas lieu, il finira, n'en doutez pas, par traiter avec Adrien (le Roi), en faisant de sa rentrée la condition d'un arrangement définitif et honorable avec la Bourse et le Franc (l'empereur de Russie). »

Telles étaient les semi-espérances que me donnait M. de Talleyrand ; loin d'exagérer, j'atténuais au contraire, ne voulant pas encourir le reproche d'avoir imprudemment témoigné une confiance qui ne devait pas être justifiée ; aussi le prince et son entourage ne goûtaient-ils pas beaucoup le projet d'une tentative directe auprès de Bonaparte, dont ils n'attendaient rien ; mais je ne pouvais me résoudre à laisser cette chance de côté sans la sonder jusqu'au bout, et comme il était urgent, on vint de le voir, de ne pas remettre jusqu'à ce que la paix dont on parlait fût conclue, je me décidai à ne pas attendre le retour de M. de Crénolles, qui revenait de Londres, pour demander l'entrevue qui m'avait été promise, presque proposée.

Je me suis convaincu depuis, en réfléchissant à ces diverses circonstances, que le premier Consul n'était pas fâché de laisser germer dans l'esprit des royalistes l'espoir qu'il relèverait le trône des Bourbons, cette illusion devant les porter à la pacification qu'il désirait avant tout. Bien des choses confirmaient cette pensée, tant à l'occasion de notre entrevue avec lui que dans ce qui se passa en Vendée pendant le cours des conférences, où plusieurs insinuations furent lancées dans ce sens ; ces insinuations, habilement ménagées, jetèrent assez d'hésitation dans l'esprit des chefs vendéens pour qu'ils se décidassent à dépê-

cher M. d'Andigné à Paris, dans le but de s'assurer des véritables intentions du premier Consul. Mais à Londres, je le répète, on n'avait nulle confiance dans les négociations d'aucun genre.

Les instructions que nous recevions des princes ou de leurs mandataires tendaient toutes à porter nos efforts vers d'autres buts. La suspension d'armes, tout récemment signée en Vendée, n'y avait été que médiocrement approuvée. Il m'était personnellement enjoint de travailler activement à l'organisation d'une petite troupe armée que j'avais conçu le projet de former secrètement dans Paris; je reçus la lettre suivante de M. le comte Le Loreux, commissaire du Roi auprès des chefs de l'armée royale. Il était auprès d'eux à Pouancé, lorsqu'il m'écrivit le 17 décembre¹ :

« Vous avez dû recevoir, Monsieur, la lettre que j'ai eu
 « l'honneur de vous écrire le 3 décembre, après le débar-
 « quement d'armes et de munitions qui a été fait le 1^{er} de
 « ce mois.

« Je vous mandais que je craignais bien que l'arrivée
 « de ce secours tardif, qui ne pouvait être regardé que
 « comme une première tentative, et l'annonce d'une beau-
 « coup plus considérable, ne pût pas arrêter l'effet de la
 « suspension conclue à mon insu, et dont je n'avais été in-
 « struit que le 30 novembre. Les préventions qu'elle m'a-
 « vait fait naître se sont dissipées aussitôt que je me suis
 « trouvé au milieu des chefs royalistes. Je les ai trouvés
 « cédant avec peine aux circonstances, dévoués au Roi,

¹ Cette lettre était adressée à M. Hyde de Neuville, commandant les royalistes dans l'arrondissement de Paris.

« et conservant les sentiments de fidélité et d'attachement
« qu'ils lui doivent.

« Ne croyant pas néanmoins pouvoir concourir au suc-
« cès d'une mesure devenue peut-être nécessaire, mais
« que je regarde comme très-dangereuse dans son prin-
« cipe et dans ses suites; d'un autre côté, voulant conserver
« l'union et l'accord dans le parti, je me suis déterminé
« à ne rien contrarier, ni à ne m'opposer à aucune des
« mesures qu'ils croiront devoir prendre; je vous engage
« donc de travailler sans relâche à achever votre organisa-
« tion militaire, mais d'éviter en même temps avec soin
« toute agression, tout acte d'hostilité; de vous concerter
« avec M. d'Andigné, qui a été envoyé à Paris, de l'aider
« de tous vos moyens et de toutes vos connaissances.

« Évitez surtout tout mouvement partiel : il ne servirait
« qu'à compromettre inutilement des sujets fidèles du Roi,
« et ce serait agir également contre ses intentions et ses
« intérêts. J'écris aujourd'hui dans ce sens à M. Mallet, et
« je prescrirai la même conduite à tous les chefs qui n'ont
« pas encore été en mesure d'agir.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé* : Le C^o LE LOREUX. »

Avant de parler des conférences que nous eûmes, le gé-
néral d'Andigné et moi, avec Bonaparte, je dois dire
quelles garanties nous furent offertes par M. de Talleyrand,
au point de vue de notre sécurité personnelle. Sous le coup
d'une arrestation qui me menaçait constamment, il fut con-
venu qu'un sauf-conduit me serait donné. Le prince de
Talleyrand, avec une délicatesse toute particulière, me pro-

posa, afin d'éviter de connaître le lieu que j'habitais, de me prendre place Vendôme; ce fut effectivement là que par deux fois je montai dans sa voiture et fus conduit par lui au Luxembourg.

La haute position du général d'Andigné exigeait une mesure toute particulière : le sauf-conduit lui fut adressé en Vendée, avec la promesse d'y être réintégré, quelle que serait l'issue de nos pourparlers.

Je vis deux fois le général Bonaparte au Luxembourg par l'entremise de M. de Talleyrand. La première de ces entrevues fut courte et destinée à préparer la seconde, qui avait un caractère plus officiel, puisque je devais revenir avec M. d'Andigné, chargé de lui remettre une lettre des chefs de l'armée royale.

Je fus très-impressionné à la pensée de me trouver en face de l'homme célèbre qui tenait entre ses mains le sort de la cause à laquelle j'avais dévoué ma vie; pourtant, cette émotion secrète dépassait le degré d'illustration que le général s'était acquis alors. M. de Talleyrand me laissa à la porte d'un petit salon, où il m'introduisit en me disant qu'il allait prévenir le premier Consul. L'attente fut longue. Tout occupé de la responsabilité qui allait peser sur moi, fort troublé de ne laisser échapper aucune parole qui pourrait compromettre la situation de la Vendée et celle toute particulière de chacun de ses chefs, je songeais beaucoup moins au personnage que j'allais voir qu'à mesurer dans ma pensée ce que j'allais lui dire.

La porte s'ouvrit. Instinctivement je regardai celui qui entra, petit, maigre, les cheveux collés sur les tempes, la démarche hésitante; l'homme qui m'apparut n'était

en rien celui que mon imagination me représentait.

Ma perspicacité me fit tellement défaut que je pris pour un serviteur le personnage que je voyais. Mon erreur s'accrut lorsqu'il traversa la pièce sans jeter sur moi un regard. Il s'adossa à la cheminée et releva la tête. Il me regarda avec une telle expression, une telle pénétration, que je perdis toute assurance sous le feu de cet œil investigateur. L'homme avait grandi pour moi tout à coup de cent coudées. Je me suis demandé depuis si mon émotion n'avait pas été le pressentiment instinctif de l'avenir.

Le général m'accueillit froidement ; son abord, presque dur dans sa pénétration, exprimait pourtant une bienveillance évidente à mon égard. Je crois qu'il devinait le trouble que je surmontais et qu'il en était flatté. Il n'était pas blasé encore sur l'impression qu'il produisait, et il semblait au contraire s'étudier légèrement à l'exciter. Le rendez-vous que je venais demander fut fixé au lendemain soir 27 décembre. Quelques mots seulement furent dits relativement à l'objet de cette conférence, ils étaient empreints d'une modération presque admirative pour la Vendée ; il avouait que cette guerre était noble et belle, qu'on avait eu raison de se battre, mais que depuis son avènement sa parole devait servir de garantie à tout le monde. Les questions furent effleurées à peine, aucune ne fut traitée à fond, et tout demeura ajourné au lendemain.

Ce fut sous l'impression favorable de ce premier entretien que j'écrivis le jour même à Bourmont : « Le gouvernement
« est décidé à beaucoup accorder à quelque prix que ce soit,
« il veut avoir la paix avec les royalistes, et il vous regarde
« comme l'ennemi le plus dangereux. Il serait donc utile

« de ne traiter directement qu'avec Bonaparte. » A cette époque, la pacification n'apparaissait pas comme une défaite, loin de là, et ce premier traité pouvait être la base d'un autre, bien autrement important. Deux jours après, Bourmont me répondait qu'il n'avait presque plus d'espoir pour la pacification telle que nous la pouvions espérer. Il me demandait des fonds, des secours, et ajoutait, en terminant, que s'il n'était pas appelé à Paris, dès le lendemain, il serait à la tête de ses troupes, et qu'il espérait bien de nouveaux succès.

Notre seconde entrevue avec le premier Consul eut lieu en présence de M. de Talleyrand. Bonaparte nous reçut au Luxembourg à dix heures du soir ; il me parut plus nerveux que la veille, il nous accueillit bien, toutefois. Pendant presque tout le temps que dura notre visite, il resta les bras croisés derrière le dos ; dans les moments où il s'animait davantage, il arpentait à grands pas la salle où nous nous trouvions. Il parla d'abord à M. d'Andigné d'un de ses frères, qu'il avait connu dans son 1^{er} régiment d'artillerie à la Fère, et retrouvé depuis à Malte et en Égypte ; il en fit l'éloge et s'informa du lien de parenté qui les unissait, puis il lut la lettre que nous venions lui remettre ; on aborda ensuite les questions qui faisaient l'objet de notre mission. On s'entendit ensuite sur les conditions auxquelles la paix pouvait être traitée.

La remise des biens non vendus aux officiers émigrés, l'exemption de la conscription pour tous les départements insurgés ne soulevèrent aucune objection. A propos du rétablissement de la religion, le premier Consul émit quelques objections de détail sur lesquelles cependant il céda

dès que M. de Talleyrand se fut prononcé dans le même sens que nous. Si importants qu'étaient ces différents sujets, ils ne faisaient cependant que recouvrir la pensée vraie de chacun. Il fallut aborder un terrain plus brûlant.

Il n'est pas exact que Napoléon nous ait fait les propositions brutales qu'on lui a prêtées à propos de cette entrevue. C'eût été nous manquer en quelque sorte, et, au contraire, il observait envers nous personnellement tous les égards et les convenances, même dans les moments où il se laissa aller à de brusques sorties. Au reste, cette vivacité assez rude eut pour moi le caractère de ces colères presque volontaires et maîtresses d'elles-mêmes, qui permettent de tout dire, et sont très-consenties de celui qui s'y livre, sinon tout à fait calculées. Depuis ce jour, j'ai toujours pensé que la tactique y avait autant de part que la nature chez Napoléon.

Le général Gourgaud, en parlant de notre entrevue avec le premier Consul, dit : « Hyde de Neuville parut un jeune homme spirituel, ardent, sans être passionné ; d'Andigné parut un furibond ¹. »

Napoléon aurait dû être plus juste envers d'Andigné, il ne se montra point furibond, mais homme de cœur et de courage. Je montrai plus de modération peut-être, mais nous fûmes l'un et l'autre ce que nous devions être, fermes dans notre foi et inébranlables devant la séduction, car le grand homme n'oublia rien pour nous persuader que les royalistes devaient venir à lui. « Les Bourbons n'ont plus

¹ *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité*; t. I^{er}, écrit par le général GOURGAUD, p. 127

« de chances, nous disait-il, vous avez fait pour eux tout
 « ce que vous deviez faire ; vous êtes braves, rangez-vous
 « du côté de la gloire. Oui, ajouta-t-il en s'adressant parti-
 « culièrement à moi... venez sous mes drapeaux, mon
 « gouvernement sera le gouvernement de la jeunesse et
 « de l'esprit. » M. d'Andigné fit un mouvement et s'écria :
 « Notre place est ailleurs. » Alors le premier Consul reprit
 avec fierté : « Rougiriez-vous de porter un habit que porte
 Bonaparte ? »

Le général Gourgaud dit : « Cette conférence dura une
 demi-heure, et l'on se convainquit de part et d'autre qu'il
 n'y avait pas moyen de s'entendre. » La conférence dura
 beaucoup plus longtemps.

Bonaparte nous avoua qu'il avait lui-même pensé aux
 Bourbons sous ce Directoire goujat, — ce fut le terme dont
 il se servit, — mais qu'il avait reconnu que la France les
 repoussait et que l'Europe ne désirait pas leur retour. Puis
 il se livra à des propos injurieux contre l'auguste famille ;
 il reprochait à Monsieur, aux jeunes princes, leur inaction.
 « Que ne sont-ils venus se battre ! » s'écria-t-il. Nous lui
 répondîmes que nous ne pouvions entendre de semblables
 discours, que nos princes étaient braves, que des circon-
 stances impérieuses avaient pu seules les arrêter, et qu'il
 devait sentir lui-même que ses paroles rendaient notre
 situation très-pénible. D'Andigné prit son chapeau, parla
 avec force ; Bonaparte se modéra, et lorsqu'un instant après
 il nous dit : « Mais enfin, que vous faut-il pour faire cesser
 la guerre civile ? — Deux choses, lui répondis-je : Louis XVIII
 pour régner légitimement sur la France, et Bonaparte pour
 la couvrir de gloire. »

Mes paroles, loin de le blesser, parurent lui plaire. Je le vis sourire. La légitimité passa à la faveur de la gloire. Seulement, il protesta de nouveau qu'il ne rétablirait point les Bourbons, et il nous répéta plusieurs fois que si les royalistes ne venaient pas à lui, ils seraient exterminés. « Je brûlerai vos villes et vos chaumières ! » s'écriait-il. Du reste, il ne cessa de parler des royalistes avec estime, et des prêtres fidèles à la religion avec respect. « Moi aussi, je veux de bons prêtres », nous dit-il. (Et M. de Talleyrand était à ses côtés !) « Je veux, pour le pays, pour moi, que la religion soit respectée, protégée ; sous ce rapport, nous nous entendrons aisément. » Nous nous séparâmes sans avoir traité, mais le point principal n'était que trop tranché à la suite de cet entretien !

C'est à grand tort qu'on a reproché au prince de Bénévent d'avoir manqué de bonne foi envers moi ; il ne me trompa pas, il ne chercha pas à m'embarasser. Il me parla même avec une sorte d'abandon, et ne cessa de me prouver qu'il y a toujours dans le cœur qui s'est égaré, de l'estime pour ceux qui suivent la route du devoir. M. de Talleyrand, me conduisant dans sa voiture la première fois que je vis Bonaparte, affecta de me parler presque avec amour de S. A. R. Monsieur.

Il me dit en parlant du premier Consul : « S'il passe
« une année, il ira loin ! C'est un homme qui se croit
« maître de la fortune, et dont l'étonnante confiance en son
« étoile inspire à ses partisans une aussi étonnante sécurité.
« — Mais croyez-vous que le présent puisse déraciner l'ave-
« nir ? repris-je. — Personne, me dit-il, n'a le secret de
« l'avenir. » M. de Talleyrand ajouta que Bonaparte pouvait

seul soutenir l'édifice qu'il élevait. « Son habit ne va qu'à sa taille; et voilà le danger de votre position présente. » Nous reparlâmes encore de Monsieur. « Qu'il sache, me dit M. de Talleyrand, que tout en ne pouvant servir le prince, je n'en demeure pas moins tout dévoué à sa personne; il n'y a pas d'homme plus aimable et plus digne d'être aimé. » Nous fîmes aisément d'accord sur ce point. M. de Talleyrand, dans une autre occasion, me parla de sa jeunesse, de son infirmité, qui avait eu une si grande influence sur sa destinée. « Sans cette jambe, me dit-il, j'aurais probablement suivi la carrière militaire. Qui sait, ajouta-t-il en riant, je serais peut-être aujourd'hui émigré, ou, comme vous, l'envoyé des Bourbons! » En tout, je n'ai eu qu'à me louer de M. de Talleyrand.

On a vu quelle impression fit sur moi l'homme prodigieux, le géant auquel je venais d'avoir affaire. Il y a quelque mérite, quand on est très-jeune, à n'être point ébranlé par un nouvel Hercule. J'aurais voulu pouvoir saluer le connétable, et suivre contre l'étranger le héros; à tous les points de vue, je regrettais d'avoir lu trop clairement à travers les paroles du premier Consul ses véritables intentions à notre égard, mais il n'était plus permis de s'abuser sur les dispositions qui l'animaient; jamais il ne serait des nôtres!

Notre entrevue resta sans résultats; elle servit cependant à instruire chaque parti de ce qu'il pouvait attendre de l'autre. De même que nous ne pouvions conserver aucun doute à l'égard de Bonaparte, il avait appris de son côté qu'il n'aurait pas si bon marché de nous et des nôtres qu'il l'avait peut-être espéré. Dès le lendemain de notre

audience, une proclamation du premier Consul parut dans le *Moniteur*, évidemment inspirée par ce qui s'était passé la veille entre nous.

C'était comme un dernier cartel adressé avant le combat, mais il respirait le secret désir d'attirer à lui ses adversaires plutôt que d'avoir à les vaincre. On y trouvait des promesses et d'abondantes concessions, à côté des menaces les plus sévères, et cette violence même dénotait l'impatient désir d'arriver à un but qu'on poursuit ardemment et qu'on désespère d'atteindre. A la suite de la proclamation, une amnistie était accordée aux rebelles, les listes de proscription relatives aux émigrés détruites et la liberté des cultes rétablie à condition de déposer les armes. Peut-être les paroles injurieuses que contenait la proclamation étaient-elles destinées à masquer l'étendue de ces concessions si larges ; elles étaient de nature cependant à ne pouvoir être acceptées. On dut repousser à la fois les promesses et les injures du premier Consul.

« Les artisans de ces troubles, disait-il, sont des partisans insensés de deux hommes qui n'ont su honorer ni leur rang par des vertus, ni leurs malheurs par des exploits. Méprisés de l'étranger, dont ils ont armé la haine sans avoir pu lui inspirer d'intérêt, ce sont encore des traîtres vendus à l'Anglais et instruments de ses fureurs, qui ne cherchent dans les discordes civiles que l'aliment et l'impunité de leurs forfaits. A de tels hommes, le gouvernement ne doit ni ménagement ni déclaration de ses principes ; mais il est des citoyens chers à la patrie qui ont été séduits par leurs artifices : c'est à ces citoyens que sont dues les lumières et la vérité. » Malgré l'aveu des lois injustes, des actes arbi-

traires, qui suivait les premières lignes, et la promesse de réparer ces injustices, de fermer toutes les plaies de la France, les chefs vendéens, ceux mêmes qui tendaient vers la paix, reconnurent l'impossibilité d'accéder à des propositions qui flattaient les masses en calomniant de la façon la plus outrageante les augustes princes de la famille des Bourbons. Les conférences de Pouancé cessèrent aussitôt.

CHAPITRE VIII

Instructions échangées entre Londres et Paris. — Le jeune Toustain est fusillé. — Troupe enrégimentée et contre-police organisée à Paris. — Les hostilités recommencent en Vendée. — Projet de s'emparer de Brest. — Lettre de Paul Berry au comte d'Artois. — Le 21 janvier, la Madeleine est tendue en noir. — Le chevalier de Coigny et M. Hyde de Neuville sont dénoncés. — La généreuse Vendée succombe sous le nombre. — L'abbé Bernier fait conclure la paix de Montfaucon. — La Vendée est soumise. — Frotté ne met pas bas les armes. — Son procès inique. — Il est fusillé. — Entrevue du premier Consul avec les chefs vendéens. — Georges Cadoudal; sa haine, son dédain. — M. Hyde de Neuville part avec Georges Cadoudal pour l'Angleterre. — L'émigration à Londres. — Entourage de Monsieur. — M. Hyde de Neuville est nommé commissaire du Roi en Bretagne. — Découverte de l'Agence royaliste à Paris. — L'abbé Godard; son imprudence. — Généreux silence de M. Hyde de Neuville. — L'Agence est désignée sous le nom de Conjuraison anglaise. — M. Hyde de Neuville à Jersey. — Politique de Pitt. — Bataille de Marengo. — Talleyrand et Fouché.

Je me trouvai donc, par suite de ces événements, rejeté forcément dans la stricte observation des instructions du comité de Londres, la voie des négociations nous étant fermée de tous côtés. La lettre suivante montre combien Monsieur et son entourage avaient peu partagé nos espérances à cet égard. Quoique écrite avant mon entrevue avec le premier Consul, je ne la reçus que plusieurs jours après; elle était de la main de M. Dutheil, parlant de lui-même sous le nom de Charron, par lequel il était désigné dans notre correspondance.

« Honoré (le comte d'Artois) n'a pas prétendu

« interdire les négociations qu'il peut être utile de suivre,
 « et qui auraient pour objet de faire parvenir plus promp-
 « tement aux moyens d'action ; car, sans ces derniers ,
 « croyez qu'il faut renoncer à toute espèce de succès. Il
 « est impossible qu'il échappe à la sagacité de Dubois (le
 « chevalier de Coigny) et à la vôtre que c'est de cette
 « manière seulement que, depuis dix ans, on est parvenu
 « au but qu'on s'est proposé ; tous ceux qui ont suivi une
 « autre conduite, ou qui ont cru devoir adopter d'autres
 « mesures, en ont tous été les victimes ; s'il restait quel-
 « ques doutes à Dubois et à Paul Berry sur l'efficacité des
 « moyens de négociation, il me suffirait, en leur parlant
 « de celui qu'ils paraissaient avoir le projet d'employer à
 « l'égard de Félix (Bonaparte), de leur répéter ce que
 « leur bien bon esprit leur a dit avant moi, qu'un individu
 « comme Félix qui, dans les vingt-quatre heures qui sui-
 « virent les succès qu'il a obtenus, n'a pas fait ce que son
 « intérêt bien entendu lui commandait de faire, a assu-
 « rément des projets opposés aux droits d'Adrien (le Roi),
 « et que dès lors un tel individu ne peut pas être recher-
 « ché avec quelque apparence de succès, dans les pre-
 « miers moments de son triomphe : c'est seulement pour
 « me servir des expressions très-vraies employées par
 « Loyal (l'évêque d'Arras), lorsque l'étoile de Félix com-
 « mencera à pâlir, qu'il pourra être utile de penser à se
 « rapprocher de lui ; jusqu'à cette époque, Honoré consi-
 « dère comme prématuré l'envoi de la lettre qui lui a été
 « demandée pour Félix. »

Les faits donnaient toute raison à ces justes prévisions.
 Je reconnus mon erreur dans une lettre à M. le comte d'Ar-

tois, où j'exposais les motifs qui avaient dicté ma demande, et ce qu'elle pouvait avoir d'utile en dehors même du succès qu'elle n'avait pas obtenu.

« Veuillez vous arrêter un instant, Monseigneur, à considérer quel était pendant ces démarches, qui avaient pour utilité première de gagner du temps et de faire traîner les négociations entamées avec Hédouville, l'embarras de notre position. La plupart des chefs des amis (les chouans) étaient très-disposés à mettre bas les armes ; d'autres, persuadés que Bonaparte avait pour but unique de rétablir la royauté, se trouvaient également disposés à accéder à ses propositions. Nous n'avions donc rien de mieux à faire dans une telle occurrence que de chercher à décider l'usurpateur à se prononcer en faveur de l'autorité légitime ; ou, en cas que ce ne fût pas là son but, comme son ambition pouvait le faire prévoir, il devenait d'une nécessité indispensable de détromper des hommes braves et loyaux, qui paraissaient portés à abandonner la partie, se croyant abandonnés eux-mêmes, et toujours imaginant que Bonaparte finirait par rétablir le Roi. Ce que nous avions intention de faire est arrivé. M. d'Andigné, en se réunissant à moi pour les démarches qu'il paraissait disposé à faire seul, a vu par lui-même qu'il n'y avait rien à espérer d'un homme tel que Bonaparte, qu'il a des vues que nous ne connaissons pas et qu'il est toujours très-éloigné de vouloir se conformer aux nôtres. »

S'il était nécessaire de justifier davantage notre tentative auprès du premier Consul, je pourrais invoquer le peu de confiance qu'inspirait la stabilité d'un pouvoir

nouveau, après tous ceux qu'on avait vus se succéder si vite.

Depuis dix ans, on était habitué à considérer dans les hommes qui possédaient momentanément l'autorité, les préparateurs et les instigateurs de quelque nouvel ordre de choses, plus stable peut-être, on l'espérait du moins, et on l'attendait presque avec certitude. Enfin, on avait vu les chefs du gouvernement en être eux-mêmes les conspirateurs, et les royalistes en avaient la preuve toute récente dans les négociations très-positives que Barras avait secrètement entretenues avec les agents des princes. On répugne, il est vrai, à rapprocher, même sans les comparer, deux hommes si inégaux, Bonaparte et Barras. Les ouvertures de ce dernier étaient appréciées à leur juste valeur par M. Dutheil, qui m'écrivait à propos du passe-partout, nom sous lequel Barras était désigné dans notre correspondance :

« Que voulez-vous qu'on vous dise du passe-partout, et
 « des démarches qu'il a fait faire auprès d'Adrien (le Roi)?
 « Il est comme tous les banquiers qui s'occupent des
 « mêmes spéculations que lui; lorsque ces banquiers ont
 « du crédit, ils ne veulent en aider personne; viennent-ils
 « à être sur le point de manquer, ils offrent leurs signa-
 « tures, qu'avec toute espèce de raisons on refuse de
 « recevoir, afin de ne point discréditer celles dont ils
 « voudraient être aidés, et qui ne pourraient pas les sauver
 « de la faillite qu'ils sont obligés de faire peu de temps
 « après avoir recherché des associés que, dans leur temps
 « de prospérité, ils ont non-seulement repoussés, mais
 « encore que quelquefois ils ont eu la lâcheté de sacrifier. »

On ne pouvait mieux peindre la conduite de Barras, qui,

pour relever son autorité aux abois devant la prépondérance croissante de Bonaparte, avait prêté les deux mains aux ouvertures qui lui étaient faites. Cette négociation avait été entamée par un digne royaliste, M. Fauche-Borel, partisan zélé de la bonne cause, quoique Suisse, ayant tous ses intérêts en ce pays, un homme qui eût pu rendre à son pays d'utiles services s'il avait eu autant de jugement que d'esprit. La Maisonfort s'y trouva mêlé, s'en empara, et bientôt, pour mieux seconder apparemment M. Fauche-Borel par les ressources multiples de son esprit actif, fin et délié, il se mit au premier rang, ayant soin de le placer au second et bientôt de l'y effacer complètement. On sait par quels événements plus considérables la négociation et les négociateurs furent mis à néant.

Restaient donc, après notre échec auprès de Bonaparte, ces moyens d'action, chaudement préconisés par le Comité de Londres, qui devenaient notre unique ressource. Nous ne devions hésiter que dans la mesure des chances de succès que nous offraient nos plans. Aucun lien ne nous unissait au gouvernement nouvellement établi, aucun devoir ne nous enchaînait envers lui. Pas plus que pour le Directoire nous ne devions avoir le moindre scrupule de le renverser, si nous en avions le pouvoir; et Bonaparte lui-même venait de nous donner à cet égard un exemple que nous étions libres de lui appliquer à notre tour; seulement, les difficultés avaient grandi!

Le premier Consul agit d'ailleurs de manière à faire cesser toute hésitation s'il pouvait nous en rester. Déjà son impérieuse volonté commençait à ne plus vouloir d'obstacles; il en rencontrait d'inattendus dans la pacification de

l'Ouest, et son impatient désir de brusquer le dénoûment le poussa aux mesures les plus propres à le reculer.

En effet, le 8 janvier, il fit paraître une nouvelle proclamation qui devait remettre les armes aux mains des Vendéens, et écarter à jamais les royalistes de lui. Bonaparte levait le masque et remplaçait toutes les concessions de sa première proclamation par les mesures les plus violentes, les paroles les plus injurieuses. « Que j'apprenne
« bientôt que les chefs des rebelles ont vécu! Soyez
« inexorables pour les brigands! » s'écriait le premier Consul; et, à l'appui de ces ordres sauvages, un arrêté portait que tous les habitants pris les armes à la main seraient passés au fil de l'épée, tout individu qui prêcherait la révolte et la résistance armée, serait fusillé sur-le-champ, toute commune qui donnerait asile et protection aux brigands serait traitée comme rebelle. Tels étaient les sentiments réels que le premier Consul dévoilait tout à coup, et les aménités par lesquelles apparemment il comptait appuyer les négociations que le général Hédouville entamait de nouveau, ce jour-là même, à Condé, avec les chouans; encore une fois, elles furent rompues, car on juge ce que devenaient les idées de conciliation devant un pareil défi de guerre acharnée.

Bonaparte n'était pas homme à se payer de vaines paroles ni de menaces inexécutées; ce qu'il disait, il le faisait. Il lui fallait donc un acte manifeste pour prouver à tous que l'anathème lancé contre la Vendée était bien véritablement une politique nouvelle et inflexible qu'il inaugurerait contre elle, puisqu'elle avait osé lui résister. L'infortuné Toustain fut la victime destinée à donner cet

exemple ! Ce malheureux jeune homme faisait partie de la petite armée du Maine et de l'Anjou ; il venait à Paris à la faveur de l'armistice, pour voir son frère le comte de Toustain, détenu au Temple ; on l'accusa d'être venu faire un achat d'armes et de munitions pour l'armée royaliste. Quelques cocardes blanches trouvées chez le jeune soldat vendéen sont les seuls prétextes dont ses juges iniques peuvent s'armer contre lui, mais il n'en faut pas tant à la vengeance sauvage qu'ils ont ordre de satisfaire par la mort de cet enfant. Toustain n'avait pas dix-neuf ans ! Un conseil militaire, tribunal aussi intègre que devait l'être plus tard celui qui trancha une vie plus auguste, condamna le pauvre Toustain, et, quelques heures après, il était fusillé dans la plaine de Grenelle, malgré les murmures et la sympathie de la foule, qui, séduite par sa jeunesse et sa beauté, s'indignait de ce meurtre affublé de l'appareil menteur d'une justice rendue. Toustain était mon ami ! Sa mort me remplit d'une douleur et d'une colère qui touchaient à la fureur.

Par de tels actes, Bonaparte semblait annoncer qu'il ne s'écartait pas des maximes et des procédés révolutionnaires des gouvernements qui avaient précédé le sien. D'ailleurs, il jetait le gant, il fallait le ramasser. Bourmont m'écrivit le 17 janvier qu'il ne songeait plus qu'aux moyens de faire la guerre, et qu'il comptait sur nous pour l'y aider. Il m'assurait que s'il avait des fusils à leur donner, il aurait bientôt quinze mille hommes de plus sous ses ordres, et il ajoutait que les déserteurs de l'armée républicaine lui arrivaient par bandes.

De notre côté, nous activâmes nos efforts. Dans le temps

même que nous admettions la probabilité d'un accord avec le premier Consul, cette hypothèse nous paraissait assez incertaine pour ne pas cesser de poursuivre l'exécution de nos plans. Outre la petite troupe secrètement enrégimentée et armée que nous avons organisée dans Paris, et que j'avais placée, avec l'autorisation de Monsieur, sous les ordres de l'un des officiers de la bande Frotté, le chevalier de Margadel¹, nous avons établi une contre-police que nous ne jugions pas moins utile.

Il était effectivement pour nous d'une grande importance de connaître à temps les mesures que le gouvernement pouvait prendre contre notre parti et les hommes qui le composaient, de pénétrer les secrets propres à seconder ou à entraver nos desseins. Cette tâche difficile demandait un homme intelligent, adroit et prudent. Nous le rencontrâmes dans M. Duperron (Marchand), qui nous fut indiqué par le comité de Londres, avec lequel il était déjà en correspondance. Il s'acquitta de sa mission avec une ponctualité et une adresse étonnantes, si l'on songe aux difficultés qu'il avait à vaincre.

Surprendre et déjouer les secrets de la police, quand on ne peut agir soi-même que dans l'ombre, est une entreprise qui semble impossible. Cependant, nous recevions chaque jour un rapport qui nous mettait au courant de ceux que le bureau central de la police présentait au gouvernement. Nous étions ainsi avertis de toutes les dénonciations qui étaient faites contre les royalistes. Nous connaissions d'avance les mandats d'arrêt qui devaient être lancés contre

¹ Cet infortuné, connu dans la correspondance sous le nom de Joubert, fut arrêté et fusillé le 19 décembre 1800.

les nôtres, et nous savions quels étaient ceux qui se trouvaient placés sous la surveillance de la vraie police. Nous avons dû à ces révélations d'échapper à plus d'un danger. Ces renseignements, dont l'exactitude se vérifia toujours, nous étaient bien précieux.

Nous ne pouvions nous borner à des mesures de ce genre, purement défensives. L'importance de nos plans exigeait des moyens plus agressifs. La suppression récente de la plupart des journaux indiquait un effort à tenter de ce côté. Le journal de Mallet du Pan existait encore, il est vrai. Nous établîmes une feuille secrète, *l'Invisible*, destinée à travailler l'opinion dans le sens de notre cause; elle paraissait deux fois par semaine, et nous avons pris des mesures pour qu'elle circulât dans toute la France sans que le gouvernement pût l'empêcher.

Son caractère mystérieux devait exciter à lui seul un attrait de curiosité très-favorable à cette publication. La publication de beaucoup de brochures, écrites dans un but analogue, vint la seconder. L'organisation d'une correspondance aussi régulière et aussi sûre qu'il nous était possible, complétait le petit arsenal de nos moyens matériels. Les faibles ressources dont nous pouvions disposer les limitaient beaucoup; nous recevions de Monsieur des sommes très-inférieures aux besoins qu'entraîne toute conspiration, même la plus désintéressée. Les envois étaient rares, insuffisants. C'est ainsi que notre comité dut avancer dix-huit mille francs à M. de Bourmont pour des achats d'armes, avant d'avoir rien reçu de Londres.

Au premier rang des moyens d'action se plaçait à mes yeux l'indispensable présence de Monsieur en Vendée,

comme base de toutes nos tentatives. C'était pour moi et mes amis une idée fixe, une conviction inébranlable, sur laquelle je revenais sans cesse dans ma correspondance en m'efforçant de la faire partager.

« Paul Berry et toute sa famille (les royalistes), écri-
 « vais-je, pensent que l'arrivée d'Honoré offrira seule le
 « point de réunion qui est nécessaire pour agir d'une
 « manière efficace. » Tout un ensemble de projets se
 reliait à ce point fondamental : le débarquement de l'un
 des princes. L'enlèvement par surprise du port de Brest
 était la grande opération. Je me permis, dans l'exposé que
 j'en fis au comte d'Artois, de donner quelques conseils où
 je retrouve dès cette époque le germe des idées concilia-
 trices qui ont toujours été au fond de mes convictions poli-
 tiques, même au milieu des ardeurs de la jeunesse.

« Dans quelques jours, les hostilités recommenceront
 « (en Vendée). Les troupes républicaines ne sont pas
 « encore assez nombreuses pour que nous ne puissions
 « espérer des succès. Nous aurons ici les moyens de
 « désorganiser à Paris le nouveau gouvernement, dont
 « toute la force repose dans un seul homme; mais cette dé-
 « marche ne peut être tentée sans moyens de la faire coïn-
 « cider avec les opérations de l'Ouest. Et il ne faut pas se
 « le dissimuler, si des secours n'arrivaient promptement
 « et si le débarquement des princes n'avait pas lieu dans
 « le plus court délai, les royalistes se trouveraient promp-
 « tement dans la cruelle nécessité de mettre bas les
 « armes. La plupart des hommes qui se réunissent à nous,
 « généraux, députés, nous disent avec juste raison : « Nous
 « pouvions renverser le Directoire sans offrir nos services

« au Roi, car alors il eût suffi de présenter, comme l'a fait
« Bonaparte, un ordre de choses moins tyrannique, moins
« arbitraire; cet avantage, qu'il nous a ravi, nous met
« aujourd'hui dans l'obligation de le ménager et de ne le
« frapper qu'au moment où, en détruisant moins, nous
« aurons véritablement plus à offrir. »

« La masse des Français voit ce que Bonaparte a fait
« jusqu'à ce jour; il faut pour que votre opération soit
« suivie de l'enthousiasme qu'il est nécessaire d'exciter,
« que les Français (je parle des insoucians, et ils sont en
« grand nombre) sachent bien ce que vous allez faire.
« Pardonnez-moi, Monseigneur, mes réflexions, mais mon
« dévouement et mon zèle, qui n'auront de terme qu'à la
« mort, suffisent pour vous faire connaître le motif qui
« me porte à les soumettre à Votre Altesse. La majorité de
« la France n'aime pas la République; la majorité est lasse,
« fatiguée, et ne désire que la paix. Bonaparte a paru un
« instant s'en rapprocher, la majorité a été un instant dis-
« posée en sa faveur; aujourd'hui, le masque est tombé,
« Bonaparte n'est plus vu que comme un ambitieux qui
« veut tout faire pour lui, et rien pour la paix du monde.
« Que la France entière apprenne donc, d'une manière bien
« positive, ce que nous ne cessons de dire, « qu'avec la
« royauté elle aura la paix », et la majorité sortira encore
« de son apathie pour favoriser un mouvement précurseur
« de la paix.

« En débarquant, il serait donc bien essentiel, Monsei-
« gneur, que Votre Altesse pût offrir, à côté d'une procla-
« mation pour faire la guerre aux Français en révolte
« contre l'autorité légitime, les bases d'un traité de paix

« définitive avec les Français soumis. Si ces bases pou-
 « vaient être assises de manière à honorer même le courage
 « des soldats républicains, en ne sacrifiant pas entièrement
 « leur ouvrage, point de doute qu'elles ne produisissent
 « sur eux un excellent effet. Les militaires ne veulent pas
 « être pardonnés; ils veulent être regardés comme ayant
 « servi utilement la France, même en admettant le retour
 « de la royauté. Bonaparte a l'intention de faire un appel
 « d'argent aux acquéreurs de biens nationaux : ne peut-on
 « pas rendre de sa part cette mesure infructueuse, en pré-
 « sentant, dans la proclamation, des vues conciliatrices de
 « tous les partis, de tous les intérêts? Enfin, les généraux,
 « les militaires, et c'est pour nous la partie la plus intéres-
 « sante, paraissent tous s'accorder à demander la présence
 « de Pichegru, comme première garantie; il serait donc
 « également important de le voir arriver au sein des
 « royalistes armés.

« Plusieurs régiments (et j'en sais un dont tous les chefs
 « lui sont dévoués) seraient même, avant l'arrivée de Son
 « Altesse, entraînés par lui, et il n'en faudrait qu'un pour
 « décider l'armée. S'il se décide à notre demande, et qu'il
 « arrive aussi promptement que nous le désirons, nous
 « nous concerterons avec lui et le fermier (le vicomte du
 « Bouchage)¹ sur le moyen d'effectuer la livraison de la

¹ Nom de guerre qui désignait, dans notre correspondance, M. le vicomte du Bouchage, autrefois inspecteur général de l'artillerie de la marine, très-connu et influent à Brest, où il pouvait nous rendre d'immenses services. Le vicomte du Bouchage avait été nommé ministre de la marine par Louis XVI, quelques jours avant le 10 août; il avait fait tous ses efforts pour que le Roi ne se rendît pas à la Convention, et repoussât l'insurrection par la force. Il accompagna la famille royale à l'Assemblée, et ne la quitta que lorsqu'elle fut incarcérée au Temple.

« ferme (Brest), si surtout les fonds nécessaires à ce
« mouvement sont promptement mis à la disposition de
« Dubois (M. de Coigny). Notre plan définitivement con-
« venu, Pichegru et le fermier se rendront à leurs postes
« respectifs et disposeront tout pour recevoir Honoré
« (Son Altesse le comte d'Artois), soit à la ferme (Brest),
« soit sur un autre point, si la première tentative ne réus-
« sissait pas. Alors Honoré arrivant, tout se trouverait
« disposé pour nous à Paris, pour le renversement d'un
« homme dont l'ambition et surtout l'opiniâtreté pour-
« raient encore ensanglanter la France. Nos moyens sont
« sûrs, notre exécution sera prompte ; nous n'aurons pas
« à redouter les suites de cet événement, ayant à offrir à
« la grande famille (aux royalistes) la présence d'Honoré,
« aux républicains royalistes (la petite famille) celle de
« Pichegru, aux hommes insoucians la paix, aux militaires
« la conciliation, aux factieux de l'intérieur la désorgani-
« sation de leur gouvernement et la réorganisation du
« nôtre, et aux acquéreurs de biens nationaux l'espérance
« de ne pas tout perdre.

« Un moyen dont nous pourrions nous servir, en por-
« tant notre coup à Paris, et qui a été employé si utilement
« au commencement de la Révolution par les factieux,
« viendra efficacement à notre secours ; ce sera, une fois le
« débarquement effectué, et douze heures avant cette
« attaque, de faire partir, sur différents points de Paris, des
« courriers extraordinaires, qui ne commenceront leurs
« fonctions qu'à vingt-cinq lieues de Paris ; ils seront por-
« teurs de proclamations, de pièces et journaux à l'appui,
« annonçant que la royauté vient d'être proclamée avec en-

« thousiasme. Des détails seront propres à l'exciter en tous
 « lieux. Les propriétaires et bons Français seront partout
 « appelés à s'armer pour comprimer les factieux, et à ar-
 « borer, comme à Paris, la cocarde blanche. Nous choisi-
 « rons, pour la première annonce, une ville bien disposée,
 « où nous nous serons ménagé des intelligences dans les
 « autorités constituées. Une fois une ville en mouvement,
 « toutes les autres suivront. Nos courriers parcourront
 « toute la France; et cette erreur bien combinée produira un
 « effet aussi salutaire qu'il nous devint funeste en 1789. »

La présence de Pichegru était un des points les plus importants à obtenir; son nom était propre à rallier à la cause les républicains honnêtes et les constitutionnels; les uns et les autres, déplorant le nouvel ordre de choses qu'ils voyaient tendre manifestement vers la tyrannie et le gouvernement personnel, auraient trouvé plus de garanties pour la liberté dans un principe qui se fût offert à eux par l'entremise de l'intègre et loyal Pichegru.

Je correspondis avec lui et mon beau-frère de Larue, son intime ami, alors établi, comme lui, à Hambourg. Pichegru ne céda pas tout de suite à nos instances. Son caractère ferme, mais réfléchi, lui faisait approfondir les questions avant de se prononcer sur elles. Il insistait lui-même sur le débarquement des princes, et il eût fallu du moins, pour le décider, que des instances parties d'eux vinsent l'y pousser. Mais à Londres on était porté à désirer de le conserver à portée de l'armée du Rhin, dont on se flattait qu'il pourrait reprendre le commandement à un moment donné. Du reste, Pichegru pouvait hésiter sur l'opportunité de telle ou telle mesure, mais il était loin de refuser son

concours, qui restait au contraire assuré à l'ensemble de l'entreprise. On a vu déjà que la prise de Brest en était le point capital et comme la base. Nous avons dans cette ville des intelligences nombreuses et puissantes qui autorisaient nos calculs.

J'eus à transmettre à Monsieur un rapport qui développait tout le plan relatif à l'enlèvement de ce port. M. le vicomte de Viomesnil devait commander le corps des Vendéens dirigés sur Brest. Il avait fait jadis la guerre d'Amérique. Nous n'avions pas fait appel à l'Angleterre; pas un Anglais ne devait débarquer, malgré les allégations perfides qui firent donner à notre projet, lorsqu'il fut découvert, le nom de conspiration anglaise, pour le discréditer et le désigner à l'animadversion de l'opinion publique. Le noble sol de la Vendée n'a jamais été foulé par un pas étranger, il n'a bu que le sang de ses propres enfants.

Tous les renseignements que nous recevions nous confirmaient les espérances sur lesquelles ce rapport s'appuyait; mon frère, qui s'y trouvait alors comme élève de la marine, et nos autres correspondants, nous entretenaient sans cesse des dispositions hostiles et du mécontentement que cette ville nourrissait contre le gouvernement, et, circonstance non moins favorable, elle était presque dégarnie de troupes.

Des conditions semblables se rencontraient dans le même moment à Paris, dont la garnison n'allait pas à plus de trois mille hommes; le service des armées de la frontière, celle qu'il fallait entretenir dans l'Ouest, avaient à ce point dégarni Paris, et le premier Consul faisait parade de ce dénûment de forces militaires. C'était afficher une confiance qu'il espérait inspirer en la témoignant le premier. Il y

avait là toutefois une coïncidence favorable à nos plans et qu'il importait de saisir.

Plusieurs généraux, secrètement mécontents, voyaient non sans dépit leur égal devenu leur chef. Ils avaient très-favorablement accueilli nos ouvertures, et nous pouvions les considérer comme acquis à notre cause, non pas assez pour devenir les agents actifs de l'entreprise, mais pour la seconder, dès que l'impulsion serait donnée. D'autres, en assez grand nombre, étaient publiquement cités pour leur mécontentement bien connu. Ce n'était pas seulement Moreau, le candidat au pouvoir de la veille, mais Bernadotte, Macdonald, Beurnonville, Berthier lui-même, Augereau, dont les opinions révolutionnaires ne l'inclinaient assurément pas de notre côté; mais l'hostilité que ces hommes influents nourrissaient contre Bonaparte témoignait du moins qu'il ne trouverait pas en eux des défenseurs bien zélés.

Cependant, le temps marchait; Monsieur n'arrivait pas, et les jours avaient la valeur d'un siècle. Chacun de ceux qui s'écoulaient emportait une de nos espérances et beaucoup de nos chances : l'inaction est funeste à tout parti qui veut reconquérir ses droits violés. C'est par la vigueur avec laquelle il atteste son existence, qu'il parvient seulement à la faire reconnaître et accepter. En attendant les grands coups que nous espérions pouvoir bientôt frapper, nous sentîmes la nécessité de préparer l'opinion en l'occupant.

A l'égard des masses, il n'y a pas de petits moyens, car ceux-ci finissent parfois par produire de grands effets, et il est rare qu'un peu de témérité, quelle qu'en soit d'ailleurs l'importance, ne rencontre pas de sympathie. Nous tentâmes donc sur l'esprit public un essai qui réussit, car il occupa

vivement l'attention, et pendant un délai assez prolongé.

La plupart des journaux venaient d'être supprimés, et c'est dans le silence de la presse que la voix publique reprend toute sa force et devient retentissante.

Le 21 janvier, huitième anniversaire de la mort du Roi, nous parvînmes, mon frère et moi, à tendre le portique de l'église de la Madeleine d'un long drap mortuaire, sur lequel était affiché le testament de Louis XVI. Cet admirable monument de la clémence du martyr royal envers ses bourreaux n'était presque pas connu à cette époque, et n'avait jamais été imprimé. Nous avons opéré ce coup hardi pendant la nuit, sans souci des rondes nocturnes qui pouvaient à tout moment nous surprendre dans ce travail, ni des passants qui nous eussent dénoncés peut-être. Nous étions six à exécuter ce projet, et ce nombre était même restreint pour le travail qu'il exigeait : les longues échelles qu'il nous fallait y employer ne le rendaient pas facile à soustraire à la police ; nous y parvînmes cependant, et j'accomplis même une imprudence plus audacieuse encore.

Le testament de Louis XVI était accompagné d'une énergique proclamation de M. le comte d'Artois. Nous ne voulions pas nous borner à les afficher à la Madeleine, c'eût été se contenter d'un effet trop restreint ; ces affiches furent placardées cette même nuit dans la ville tout entière, et je me chargeai de la coller moi-même au pied de la statue de la Liberté, qui était placée alors sur la place de la Révolution : une sentinelle veillait sans cesse auprès, et sa présence rendait ma tentative aussi difficile que téméraire. Je réussis toutefois à échapper à sa surveillance, en tournant moi-même autour de la statue à mesure que la sentinelle

en parcourait les quatre faces, et comme je ne réglais pas mon pas sur le sien, j'obtenais, en le précipitant ou le ralentissant à propos, un temps d'arrêt égal aux quelques secondes que le soldat mettait à inspecter les trois autres côtés. Ce travail exigeait de l'agilité, j'en vins rapidement à bout.

On n'aura pas de peine à comprendre la grande sensation qui se manifesta le lendemain à Paris, en présence de ces nombreuses affiches et surtout de la tenture mortuaire de la Madeleine, si l'on se rappelle que la fête nationale instituée pour célébrer la mort du tyran était à peine abolie. L'admirable testament aurait produit beaucoup moins d'effet sans ce drap noir destiné à fixer l'attention. La multitude est comme les enfants, c'est par les yeux qu'il faut la frapper.

Quelques jours après cet incident, j'en rendais compte à Monsieur, et je lui disais : « Le drap mortuaire était encore
 « exposé à neuf heures du matin ; le peuple y accourait de
 « toutes parts, un grand nombre de soldats y étaient ras-
 « semblés ; les propos tenus ont suffi pour nous faire
 « connaître l'opinion répandue. Les soldats ne disaient
 « rien, si ce n'est : « Ceux qui ont fait cela n'ont pas peur ;
 « le corps de garde ne les a pas intimidés ; Louis XVIII
 « leur doit la croix de Saint-Louis », et autres propos à
 « peu près semblables, mais rien d'injurieux contre les
 « royalistes. Le peuple osait parler ouvertement du retour
 « de la royauté et du bonheur qui en serait la suite. Le
 « gouvernement a fait enlever le drap, et les militaires
 « chargés de cette opération y ont mis beaucoup de dé-
 « cence. Dans plusieurs quartiers de Paris, le peuple s'est
 « opposé à l'enlèvement des proclamations. Le gouver-

« nement fait rechercher les auteurs de cet attentat, mais
« rien n'a transpiré. »

Nous fûmes effectivement recherchés, mais sans succès, et l'avis que nous reçûmes quelque temps après de notre contre-police ne se rattachait pas particulièrement à ce fait. Marchand (M. Duperron) me prévint le 1^{er} février que des dénonciations avaient été portées contre moi au bureau central; on m'y traitait d'une manière flatteuse, pour l'importance qu'on m'y attribuait ¹. Deux jours après, un nouveau rapport de Duperron m'apprenait qu'aucune dénonciation n'avait été faite, mais que le coup partait du ministère de la police, qui m'avait mis en surveillance sans motif déterminé; je reconnus la malveillance habituelle de Fouché, ce n'était pas la première fois qu'elle s'exerçait à mon sujet: il y avait entre nous une vieille connaissance qui s'entretenait par les mêmes procédés.

M. de Coigny était également désigné à une surveillance spéciale. Les mêmes causes nous ayant ainsi rangés l'un et l'autre sous la protection immédiate de la haute police, nous dûmes redoubler de prudence et de précaution dans toutes nos démarches, d'autant plus qu'un nouvel avis me fut bientôt donné: la police devait faire au premier jour une descente dans ma maison. Ces renseignements ne pouvaient nous laisser aucun doute sur leur authenticité, car c'était

¹ « Le nombre des avis dont il a été l'objet donne assurément le droit de penser qu'il était un personnage de la plus haute importance pour le parti. Cette conjecture n'aurait pu paraître téméraire, avant même qu'on eût recueilli les preuves directes et positives que nous avons contre lui, et d'après lesquelles le très-grand intérêt qu'il inspirait n'a plus rien d'étonnant. » (*Procès-verbal de la commission du Conseil d'État du 13 floréal an VIII, signé CHAPTAL, EMMERY, CHAMPAGNY.*)

dans le cabinet même de Fouché que Duperron parvenait à se les procurer.

Les affaires du parti allaient mal ; la noble et généreuse Vendée ployait sous le nombre et la force. Entourée, investie de toutes parts par les armées d'un pouvoir qui la regardait avec juste raison comme son ennemi le plus redoutable, elle dut reconnaître que l'héroïsme et l'énergie ont une limite inévitable, et se brisent à un jour donné contre l'impossible ! Il fallut cesser ces efforts gigantesques qui étonneront l'histoire, cette lutte inouïe qui ne fut possible que par la puissance de deux principes, Dieu et le Roi, en enflammant si bien les courages qu'un homme en valait dix. Ces deux principes, voilà l'explication et le secret des merveilleuses victoires d'une poignée d'hommes inexpérimentés contre les généraux les plus habiles de ce temps de gloire militaire.

Un gouvernement nouveau s'élevait, confié à une main ferme qui tenait une épée victorieuse. Cette main se montrait déjà rude, mais on pouvait croire qu'elle laverait du moins les hontes du Directoire. On ne pouvait pas douter qu'elle ne combattit, avec une opiniâtre ténacité, la résistance de la Vendée. Si elle se montrait inaccessible à l'un des deux grands principes de la Vendée, déjà elle se montrait favorable à l'autre, et le rétablissement des autels s'annonçait par des indices certains, presque des promesses. Telles étaient les réflexions qui s'offraient aux chefs de l'armée royale, et que développait habilement parmi eux le célèbre curé de Saint-Laud.

Le découragement n'avait aucune part aux hésitations des Vendéens, mais la sagesse doit être le modérateur de

l'énergie quand les grands intérêts sont en jeu. Nul ne se permettrait de dire à quel degré la conviction, la bienveillance pour le gouvernement et l'ambition personnelle avaient part aux conseils de l'abbé Bernier, mais il est certain que son intervention fut décisive et néfaste dans la pacification de la Vendée, et qu'il employa l'influence qu'il s'était acquise sur la plupart de ses chefs, d'une manière tout à fait conforme aux intérêts et aux vues du gouvernement. Il avait dû arracher à Stofflet l'ordre d'exécution de Marigny; on peut croire qu'il suivait, dans ses relations intimes et fréquentes avec le général Hédouville, les inspirations qu'il avait l'art de communiquer aux généraux de l'armée royale avec une autorité que leur aveugle confiance ratifiait toujours. C'est ainsi qu'il leur arracha presque par surprise la paix de Montfaucon, conclue en quelques heures et signée par d'Autichamp, La Prévalaye, Suzannet et Châtillon.

L'abbé Bernier avait habilement préparé cette conférence en dehors de Bourmont, Frotté et Cadoudal, que l'on savait être tous ardents adversaires de la paix.

C'était un coup funeste porté à la guerre de l'Ouest, et qui anéantissait presque toutes les chances. Assurément, la guerre ne pouvait se prolonger indéfiniment, entre le gouvernement qui renouvelait sans cesse ses armées et un pays épuisé, dont le courage invincible était la principale et presque la seule ressource. Mais la réunion des chefs de la Normandie, de la Bretagne et de la Vendée sous un commandement unique que l'on n'avait pas cessé d'attendre et d'espérer, secondée par le hardi coup de main que nous médions à Paris, pouvait amener des résultats incalculables. Georges Cadoudal avait tout fait pour éloi-

gner les chefs, ses confrères, de toute idée de pacification. Moins scrupuleux peut-être que la plupart d'entre eux, il leur avait proposé de rompre l'armistice dans les derniers jours de sa durée par un coup d'éclat, en se portant sur Nantes et tâchant de l'enlever. Mais la probité chevaleresque de ces hommes incorruptibles s'était refusée à violer la parole donnée.

La Vendée, soumise par le désarmement des chefs de la rive gauche, devenait une conquête morale dont le premier Consul triomphait hautement. Tant de prestige s'attachait à ce nom et rejaillissait maintenant sur l'heureux pacificateur ! Quatre chefs seulement avaient signé le traité, mais la besogne était plus qu'à moitié faite, par l'impression morale qui en résultait. Nécessairement, le gouvernement devenait plus confiant dans le succès définitif, et le découragement devait s'emparer dans d'égales proportions de ceux qui ne résistaient plus que par un suprême effort. Mais que ne peut pas la fidélité unie au dévouement ? Quels prodiges n'enfante-t-elle pas ? De brillants combats signalèrent encore les derniers jours de l'armée de l'Ouest. Georges, Bourmont et Frotté luttaient encore ! Mais le général Brune venait d'être envoyé contre eux et se trouvait à la tête de trente-cinq mille hommes de troupes aguerries. Malgré les combats de Granchamp, d'Hennebon et de Pont du Lac, où la victoire restait indécise, quand elle ne se prononçait pas pour les intrépides chouans, Georges dut suivre l'exemple des chefs de la rive gauche.

Après un entretien avec le général Brune, où les plus honorables conditions furent stipulées, il signa à son tour

le traité de paix ; la nécessité avec la logique brutale avaient eu raison de ses invincibles répugnances ! Bourmont, qui conservait encore une armée de dix mille hommes bien équipés, se soutint jusqu'après le combat de Meslay, où il fut blessé, et signa. Deux jours après Cadoudal, d'Andigné s'était trouvé entraîné dans la pacification par la soumission de Châtillon, leurs troupes faisant partie du même corps. Frotté, seul, s'opiniâtrait encore dans sa résistance. La Vendée, le Maine, l'Anjou, la Bretagne avaient successivement cédé.

Grâce à l'intrépide ardeur du jeune chef qu'elle s'était donné, la Normandie eut l'honneur de déposer les armes la dernière ! Secondé par des lieutenants tels que Boisgny, Hingaut de Saint-Maur et Le Chandelier, il se soutint quinze jours de plus que les autres chefs ses émules. C'étaient quinze siècles dans la situation périlleuse où le jetait leur soumission en le réduisant à ses propres forces, sans secours possible, sans diversion à espérer. Mais quiconque connaissait Frotté savait à n'en pouvoir douter que le vrai brave ne céderait qu'à la dernière minute et après avoir épuisé sa dernière ressource.

Les circonstances m'avaient rapproché de Frotté plus encore que des autres chefs de la guerre royale ; nos rapports étaient plus intimes, et j'avais été à même de voir de plus près les intrépides champions qu'elle comptait dans la Normandie. Je suis encore rempli d'une admiration profonde pour ces hommes dévoués, ces paysans vertueux que j'ai vus si zélés pour la cause de leur roi, si fiers de la servir, sans qu'aucune ambition personnelle excitât leur valeur, sans être guidés par l'espoir d'une autre récom-

pense que celle de l'honneur et du devoir accompli. Ces véritables preux restèrent eux-mêmes jusqu'à la fin. Accablés de toutes parts par des forces cent fois supérieures aux leurs, ils montrèrent tant de constance et de fermeté que leur défaite fut encore de la gloire.

Le succès s'était prononcé une dernière fois pour Frotté au combat de Cossé ; mais toutes les autres rencontres qui le suivirent lui furent fatales et achevèrent de décimer ses troupes. L'intrépide Frotté, dompté par la nécessité, se résigna enfin à traiter comme l'avaient déjà fait ses compagnons d'armes. Sa longue résistance avait exaspéré l'orgueil altier du premier Consul. Il avait donné l'ordre le plus sanguinaire, celui de désarmer et de brûler les communes insoumises.

On a lieu de penser même que le bruit qui se répandit alors était fondé. Frotté avait été le condisciple de Bonaparte à l'École militaire, et l'on raconta que la mésintelligence des deux jeunes gens avait réagi sur le sort de l'un d'eux lorsque l'autre, devenu tout-puissant, rencontra un ennemi et un rebelle dans l'ancien antagoniste de ses jeux. Si la mort de Frotté ne fut pas une mesquine vengeance, elle est néanmoins sans excuse comme témoignage de cette volonté irritable qui ne souffrait plus d'obstacles et d'opposition à ses vues, et qui voulut faire un exemple dans sa personne, au mépris de toutes les lois de l'équité et de l'honneur.

On a vainement essayé de rejeter l'odieux de cette mort sur le général Chamberlac et sur des ordres mal compris : Chamberlac fut seulement l'instrument complaisant d'une rigueur préméditée. Le premier Consul, en vue de la ven-

geance qu'il voulait exercer, avait placé la Normandie insurgée sous les ordres du général Lefèvre, commandant de Paris, l'enlevant ainsi au général Hédouville, dont l'équité et la modération s'étaient manifestées dans les traités signés avec les chefs de la Vendée. Jamais Hédouville n'eût consenti à recevoir l'ordre expédié par le premier Consul, et qui enjoignait de ne pas faire de quartier à Frotté. Ce dernier dut donc s'adresser à Chamberlac et à Guidal en leur envoyant trois de ses lieutenants. Le premier de ces deux généraux consommant une odieuse trahison, insiste pour traiter avec Frotté lui-même et lui fait remettre un sauf-conduit pour l'attirer à Alençon. A peine Frotté, surmontant ses propres pressentiments et les conseils qui s'efforcent de l'en détourner, est-il arrivé dans cette ville, qu'il est arrêté dans l'hôtel où il venait de descendre avec six des siens qu'il avait amenés, et que comprenait le sauf-conduit. Immédiatement transférés à Verneuil, ils y trouvaient une commission militaire déjà formée, et l'on sait quelle était la justice sommaire de cette sorte de tribunal lorsque la voix du maître avait parlé.

On invoqua contre Frotté un prétexte tout à fait faux et injuste, en alléguant des lettres écrites par lui à ses principaux lieutenants pour leur enjoindre de traiter s'il le faut, mais sans consentir à rendre leurs armes ; c'était le droit des insurgés de stipuler telles ou telles conditions, puisque l'on traitait avec eux de puissance à puissance et qu'ils n'étaient pas des vaincus à qui l'on fait grâce.

Frotté ne nia pas cette précaution qu'il avait voulu prendre, et il ajouta devant ses juges qu'elle était bien justifiée par la conduite du premier Consul à son égard. Puis, ayant

demandé à se rafraîchir, il lève son verre en s'écriant : « Au Roi de France ! » Quelques heures après, le chouan était fusillé au milieu de ses frères d'armes, et la noble guerre de l'Ouest était close par cet acte de félonie !

Le bruit de l'arrestation de Frotté se répandit immédiatement à Paris; il y souleva une réprobation si grande, que des observations et des requêtes s'empressèrent auprès du premier Consul pour tâcher d'arrêter l'iniquité qui se préparait. Bonaparte trouva moyen de se décharger en partie de la responsabilité et de l'odieux de ce jugement, sans le rendre moins sûr. Il expédia un courrier porteur d'un ordre de sursis qui devait arriver et arriva effectivement trop tard !

Frotté m'était cher. Sa mort, ajoutée à celle de Toustain, m'ouvrit à jamais les yeux sur l'homme qui gouvernait et dont le prestige, accru par les espérances que j'avais placées sur lui, m'avait un moment fasciné.

La guerre terminée, nos projets d'action sur Paris recevaient du même coup un échec presque définitif, car ce n'était que par un étroit accord avec les opérations de la Vendée que nous pouvions tenter les nôtres. Il n'y avait à cet égard aucune illusion possible, et nous l'avions reconnu et annoncé, M. de Coigny et moi, dès le commencement des bruits de pacification. Plusieurs chefs, avant leur soumission, nous avaient pressentis, sinon consultés, à cet égard. Mais que pouvions-nous leur conseiller ? Le dévouement se ressent et ne s'inspire pas ; nul ne peut en démarquer l'étendue et la limite, eux seuls pouvaient juger à quel moment l'admirable sacrifice de leurs biens, de leur vie et de leurs familles avait comblé sa mesure. Je leur écrivis à ce sujet :

« Je n'ai aucun ordre à transmettre aux chefs des roya-
 « listes ; j'ai pu ou j'ai dû leur demander ou faire deman-
 « der des avis, pour me conformer aux volontés de Mon-
 « sieur, et pour rendre mes démarches et les leurs entiè-
 « rement conformes. Je leur ai fait offrir les secours que
 « je puis être à même de leur procurer, en cela je n'ai agi
 « que de mon propre mouvement, et non comme fondé de
 « pouvoir. Par suite des démarches faites auprès du gou-
 « vernement français, j'ai désiré faire connaître à ces
 « messieurs mes espérances, afin de ne rien tenter qui ne
 « soit en rapport avec eux. Aujourd'hui, ils paraissent dis-
 « posés à traiter sans plus de retard avec le général Bona-
 « parte. La personne qui a leur mandat connaissant mieux
 « que moi leur position, j'abandonne à son intelligence le
 « soin d'une démarche qu'il ne m'appartient pas de juger,
 « ne pouvant prendre sur ma responsabilité d'arrêter ce
 « que MM. les chefs royalistes avaient cru devoir tenter
 « sans retard. »

Le premier Consul, en traitant avec les chefs royalistes, ne rêvait pas seulement la pacification matérielle des provinces insurgées ; il voulait encore s'attacher des hommes dont la noble conduite avait jeté un éclat très-propre à rehausser le prestige de son pouvoir naissant. Il cherchait par tous les moyens possibles à les attirer, et ce désir de les rassembler autour de lui exprimé, en son nom, était devenu en quelque sorte une des conditions stipulées dans les traités. Presque tous vinrent effectivement à Paris.

Cadoudal lui-même, malgré ses invincibles répugnances, crut devoir tenir sa parole à cet égard. La mort inique de Frotté, qu'il apprit en partant, faillit, par l'horreur et la

rancune qu'elle lui avait inspirées, lui faire éluder l'engagement pris ; c'était l'enseignement de ce que l'on devait attendre de la bonne foi du premier Consul. Mais la pensée même d'un danger qu'il aurait l'air de fuir le décida. Je vis sans cesse Cadoudal et ses frères d'armes pendant leur séjour à Paris. Je m'attachai vivement au premier, dont la nature rude et les manières brusques voilaient non-seulement une droiture et une franchise sympathiques, mais une âme accessible à tous les nobles sentiments. Jamais une telle vigueur de caractère ne m'était apparue, et elle excitait mon enthousiasme.

L'entrevue de ces hommes d'élite avec Bonaparte fut digne de tous ; d'une part, les avances furent prodiguées avec les ménagements flatteurs que méritait leur honneur bien connu. C'était de la gloire et de la patrie qu'on les entretenait pour les entraîner dans les voies du gouvernement nouveau. Pas un ne se laissa tenter par ces offres brillantes, ni par la pression même que le premier Consul exerça sur plusieurs. La fidélité des serviteurs du Roi, moins difficile à conserver intacte sur les champs de bataille de la Vendée que dans les salons des Tuileries, ne subit aucune défaillance. Tel qui n'a pas reculé devant le danger succombe souvent à la séduction ; mais les nobles Vendéens restèrent eux-mêmes et se retirèrent dans leurs foyers dévastés, après un échange de procédés courtois avec Bonaparte, mais sans avoir accepté aucune de ses faveurs.

Cadoudal l'avait abordé seul et le dernier, retardant volontiers une entrevue qui lui coûtait. Les choses ne se passèrent point aussi pacifiquement entre le premier Consul et lui. Sa roideur extrême ne ploya pas en présence de

l'homme puissant devant lequel tant de fronts déjà s'inclinaient. Les propositions de celui-ci furent écoutées avec une impassibilité décourageante, et les refus de Georges cachaient à peine le dédain dont ils étaient empreints. Son interlocuteur, qui voulait avoir raison de cette résistance, l'entretint longtemps et contint son irritation croissante. Mais le chouan s'éloigna sans avoir été vaincu. Ces deux hommes, dont le caractère de fer s'était jeté un défi perpétuel pendant cette entrevue, se séparèrent en emportant une haine mutuelle. Je vis Cadoudal au moment où il quittait les Tuileries; il était ému, mais seulement de la contrainte qu'il avait dû s'imposer. « Quelle envie j'avais de l'étouffer dans ces deux bras ! » s'écriait-il en me montrant ses membres robustes.

Bonaparte n'était pas d'humeur à supporter patiemment la résistance de Georges. Il avait rencontré un homme aussi ferme que lui, qui se refusait à subir son influence, quoiqu'il eût tout fait pour l'exercer ! Ce fait sans exemple devait irriter au dernier point l'irascible Consul. Le souvenir si récent de l'infortuné Frotté n'était pas fait pour nous rassurer. On jugea qu'il était prudent, d'après les avertissements qui nous furent donnés, que Cadoudal s'éloignât au plus vite. Je me décidai à partir avec lui pour Londres.

Les dénonciations déjà faites contre moi s'étaient renouvelées. Notre contre-police nous avait donné avis que le ministre de la police venait d'annoncer au bureau central l'existence d'une conspiration tendant au rétablissement de l'ancien régime. Le bureau central était exhorté à redoubler de vigilance, et Fouché lui avait annoncé que des man-

dates d'arrêt allaient frapper quelques-uns des conspirateurs. Il est vrai que le chef de notre contre-police, Marchand (Duperron), nous assurait qu'en dehors de cette menace générale, le ministre ne possédait aucun renseignement précis sur notre association. Nous avons reconnu, M. de Coigny et moi, la nécessité de redoubler de précautions dans nos démarches sans les interrompre, et comme Monsieur nous mandait l'un ou l'autre auprès de lui, pour nous donner des instructions nouvelles, que nécessitaient les événements de la Vendée, il fut décidé que je partirais et que, pendant mon absence, M. de Coigny se tiendrait hors de la portée de Fouché et de ses agents.

Nous partîmes sans délai pour Boulogne, Cadoudal et moi, accompagnés de La Carrière, un de nos amis politiques. Nous fûmes obligés de séjourner un peu à Boulogne, tant la mer était mauvaise. Bourmont, inquiet de notre sort, d'après ce qu'il en entendait dire à Paris, nous envoya le jeune Sourdat pour nous presser de partir. Nous nous embarquâmes la même nuit, quoique le temps fût encore menaçant. C'était un dimanche ; le Breton apportait la même fermeté dans toutes ses croyances, et, pour lui, le devoir sous toutes ses formes n'avait pas de restrictions. Il n'aurait pas négligé volontairement l'office divin. Les pratiques du culte n'étaient pas encore rentrées ouvertement dans les mœurs. Dans la plupart des localités, elles s'enveloppaient encore de mystère, ou du moins de précautions. Une messe dite à minuit fut le seul retard que nous apportâmes à notre fuite, car notre départ avait pris ce caractère.

Quoique les idées philosophiques si fort en vogue à

cette époque n'eussent jamais balancé victorieusement chez moi les bonnes doctrines recueillies au foyer maternel, je n'avais pas au même degré la foi active du Breton, mais je fus ému en voyant s'agenouiller, sous l'impression d'un sentiment profondément religieux, ce soldat presque farouche, qu'une guerre sans égale par les sacrifices qu'elle imposait, avait dû endurcir plutôt que préparer à des émotions pieuses et douces.

Le souvenir de cette traversée faite avec Georges est un de ceux qui me restent le plus présents, il prend dans ma mémoire tout le relief de la réalité, et les moindres contours de ce tableau m'apparaissent encore saisissants. Nous nous étions livrés à une forte barque, il est vrai, mais le gros temps et la mer orageuse semblaient vouloir l'engloutir à tout moment. La nuit était sombre, et d'énormes nuages roulaient tumultueusement dans le ciel, démasquant de temps à autre quelques étoiles bien vite effacées de nouveau. Nous ne pûmes nous défendre de chercher des pronostics et des rapprochements entre cette nature tourmentée et nos destinées plus orageuses encore. Instinctivement, nous confions notre sort à l'une de ces étoiles, et, selon qu'elle disparaissait ou demeurait brillante, nous tirions des conséquences favorables ou fâcheuses pour notre sort. Mais bientôt, en dépit du froid, de la nuit et du mouvement désordonné des vagues, la fatigue nous vainquit, et nous nous endormîmes, roulés dans nos manteaux au fond de la barque. A tout moment, ce mauvais sommeil était interrompu. Georges était plus agité que moi, ma jeunesse suppléait à ce qui manquait à notre repos. Tout à coup, il se soulève sur le coude, et m'appelant de sa forte voix :

« Hyde de Neuville, me dit-il, savez-vous ce que nous devrions conseiller au Roi s'il remonte sur son trône ? — Non, mon ami, répondis-je. — Eh bien ! reprit-il, nous lui dirons qu'il fera bien de nous faire fusiller tous les deux, car nous ne serons jamais que des conspirateurs, le pli en est pris ! »

Nous arrivâmes sans accident à Londres, où les circonstances me retinrent beaucoup plus longtemps que je ne le croyais en y arrivant. Pendant le peu de mois qui s'étaient écoulés depuis que j'avais quitté l'Angleterre, les faits avaient marché vite. Est-il nécessaire de dire que les esprits et les caractères avaient moins changé que les événements dans cette petite société française que la fidélité et le malheur, les deux choses qui méritent le plus de respect, avaient groupée autour de Monsieur ? La constance dans les épreuves prolongées implique une fixité dans les idées qui peut nuire au jugement à la longue.

Je rencontrai plus d'illusions qu'à mon premier voyage, ou peut-être, les partageant moins que je ne le faisais à cette époque, en étais-je plus frappé. La formation du nouveau gouvernement qui venait de se créer irritait les esprits plus qu'il ne les décourageait ; on était plus porté à l'action que jadis. L'émigration n'avait jamais beaucoup favorisé les efforts de la Vendée. Elle avait, avec toute la bonne foi possible, pris une grande part et assumé la responsabilité principale dans les difficultés et les retards apportés au débarquement des princes. Abusée par les faux rapports dont l'entretenaient d'habiles espions soudoyés par Fouché et la police française, elle se laissait bercer de douces et trompeuses espérances. Le gouvernement

était impopulaire, sans forces; on devait le laisser s'user lui-même, raisonnement imprudent qui, plus d'une fois, a consolidé l'édifice encore chancelant d'un gouvernement naissant! Et ces pauvres exilés, qui avaient déjà tant souffert pour leur foi politique, se condamnaient de nouveau à la patience. En politique comme en religion, l'espérance fait partie de la foi et peut s'élever jusqu'à la vertu! En face d'une persistance et d'une énergie dans la résignation, telles que l'émigration en a donné l'exemple pendant tant d'années, on se sent désarmé pour la critique, et tout blâme se tait devant l'estime et l'admiration. Comment condamner une erreur qui avait ses sources dans les plus hautes régions de l'âme par le dévouement dont elle s'inspirait? Je devinais déjà que l'émigration était une faute; je l'ai surtout compris depuis: cependant, si je n'avais pas émigré, c'était par suite des circonstances et de mon jeune âge. Si mon père n'eût été protégé par sa qualité d'étranger, et s'il eût vécu, j'aurais sans doute obéi à sa suite à cette impulsion assurément très-belle à son origine, car ce fut un sentiment d'honneur peut-être mal placé qui l'inspira; on n'émigrerait pas pour fuir un danger personnel, mais pour protester contre des crimes politiques dont il eût mieux valu entraver le cours, il est vrai: mais les conséquences fatales de ce mouvement contagieux échappèrent à ceux qui y prirent part, et ne se déroulèrent que par la suite.

C'était un spectacle étrange, mais bien digne de respect et presque touchant, que celui de la colonie émigrée à Londres. Le temps des plus dures épreuves était passé. La misère ne sévissait plus aussi rudement sur la plupart de

ces familles. Quelques Français étaient rentrés, beaucoup de familles qui n'avaient pas quitté le sol avaient recouvré déjà des bribes de leur fortune ; on parvenait à faire passer quelques secours aux exilés. D'autres enfin s'étaient créés des moyens d'existence, les ressources et le génie actif du caractère français avaient tiré parti d'une manière étonnante de situations pleines de détresse. On travaillait ! Si ce n'était pour soi, c'était pour aider des compagnons d'infortune.

Le malheur, qui, à la longue, courbe les têtes, n'en avait pas fait ployer une seule. Le travail n'humiliait personne. Ces descendants des plus hautes lignées étaient fiers d'une pauvreté que l'honneur et le devoir ennoblissaient à leurs yeux. Si on s'efforçait d'en masquer les dehors, c'était plutôt par habitude d'élégance ou par effort d'énergie ; on ne craignait pas de se montrer avec ses vieux habits et ses modes déformées, non-seulement à la cour de Monsieur, mais aussi dans la haute société anglaise, qui avait le bon goût de rechercher vivement les émigrés.

Si la conduite du gouvernement britannique à l'égard du parti royaliste est sujette à plus d'un reproche de fausseté calculée, celle de l'aristocratie anglaise à l'égard des émigrés ne saurait être trop louée. Tout ce que l'on peut attendre de bons procédés et de sympathie leur fut prodigué par elle. On la payait par le charme que la gaieté et les manières françaises répandaient dans cette société un peu roide, car le malheur avec toutes ses privations et ses souffrances ne les avait point altérées.

On le voit, notre légèreté nationale était encore dans son éclat ; mais comment ne pas s'incliner devant elle,

quand elle secondait si bien l'énergie ! Comment aurait-on osé davantage s'étonner ou se plaindre si quelque erreur, quelque opinion surannée se glissait sous ces habits râpés ou dans ces têtes poudrées, jusqu'au près de Monsieur ?

On ne saurait nier que la distance à elle seule opère je ne sais quel effet d'optique qui fausse souvent les appréciations du gouvernement le plus sûr. Il est impossible de saisir parfaitement les questions, lorsqu'elles se présentent dépouillées des circonstances locales et de mille petites particularités qui leur donnent leur véritable physionomie. Il y avait cependant de très-bons esprits autour de Monsieur.

Je fus beaucoup plus content de M. Dutheil à ce second voyage qu'au premier. M. le comte de la Chaussée confirma la haute opinion que j'avais déjà conçue de lui. L'évêque d'Arras exerçait une grande influence et justifiait le surnom de Loyal sous lequel il était connu dans notre correspondance chiffrée. C'était un homme éclairé, intelligent, saisissant vite les choses et se formant sur elles une opinion généralement juste, mais dont il n'était pas facile de le faire départir.

Le duc de Lévis se distinguait dans cette petite cour par la sagesse de ses conseils, empreints, dans une égale proportion, de modestie. M. Jules de Polignac avait dès lors beaucoup d'empire sur M. le comte d'Artois ; c'était un homme d'esprit, si l'on veut, mais un esprit à courtes vues, se renfermant dans un cercle étroit et incapable de pénétrer au delà : l'avenir devait le prouver. M. le comte des Cars possédait à un plus haut point encore la faveur et la confiance de Monsieur. Le comte de Vaudreuil avait tou-

jours le charme élégant qui l'avait fait goûter si vivement dans le cercle de madame de Polignac ; et le malheur et l'expérience avaient développé chez le courtisan des qualités plus sérieuses.

Je me liai à cette époque avec l'excellent Rivière d'une amitié que le temps a respectée jusqu'à la fin de sa vie, et que n'ont pas altérée des divergences d'opinion assez notables. La Maisonfort brillait à Londres par son esprit, sa verve, son activité, qui se mêlait à tout et pénétrait partout. Il y avait chez lui une dose un peu plus forte que de raison de la légèreté française, mais qui ne lui nuisait pas ; elle servait à couvrir les démarches auxquelles son esprit aventureux le poussait quelquefois. Il avait l'étoffe d'un négociateur habile, mais un certain défaut d'élévation dans les vues devait le maintenir en dehors du premier rang des affaires. Montlosier était aussi à Londres : vrai type de l'originalité en personne, toujours inattendu, toujours changeant, toujours sincère, il s'enflammait également à la fois pour les choses et les idées les plus contraires, et tous les contrastes semblaient s'être donné rendez-vous en lui.

Je retrouvai à Londres un homme de situation et de caractère tout opposés, Pichegru, que je n'avais pas revu depuis le 18 fructidor, et qui venait de quitter Hambourg, où il avait vécu avec mon beau-frère de Larue, son plus intime ami depuis leur périlleuse évasion de Sinnamary. De Larue était rentré en France sous le couvert de l'amnistie particulière qui avait été offerte par le premier Consul aux fructidorisés ; mais les offres brillantes de Bonaparte, qui désirait les rattacher à son gouvernement, n'ébranlèrent pas l'énergique fermeté de de Larue, qui s'était retiré dans

sa famille. Pichegru gagna de plus en plus mon estime ; c'était un homme ardent dans ses convictions et calme dans l'expression qu'il leur donnait au dehors, plein de droiture, de désintéressement et de véritable honnêteté.

Parmi les personnes qui m'accueillirent avec le plus de bienveillance, je dois citer M. le duc de Bourbon, qui fut plein de bonté pour moi. J'avais un respect particulier pour cette noble branche de la famille royale qui avait donné tant de gloire à la France, et qui maintenant lui montrait l'exemple de tant de fidélité !

J'aurais pu rencontrer Chateaubriand à Londres, et notre étroite amitié a perdu l'occasion de se nouer quelques années plus tôt ! Il quitta l'Angleterre presque au moment où j'y arrivai, mais peut-être aurais-je passé auprès de lui sans le remarquer. Il était encore inconnu, solitaire, et sa brillante étoile n'avait point encore jeté ses premiers feux.

Quelques femmes aimables et charmantes régnaient dans la petite cour des princes par l'autorité et l'attrait de leur esprit. On retrouvait parmi elles le parfum et la tradition intacte de l'ancienne société française, et je dus à l'intimité à laquelle elles m'admirent un aperçu de cette cour de Versailles que je n'avais pas connue. La jeune comtesse de Boigne, fille du marquis d'Osmond, était l'une des plus brillantes.

Je vis très-souvent la comtesse de Balbi, dont l'esprit fin et charmant est célèbre par l'empire qu'il exerça sur Louis XVIII. Je n'ai pas souvenir d'un commerce plus agréable que n'était le sien par la variété et l'entrain qu'elle y apportait. C'était une de ces personnes qui tiennent la place de plusieurs par le mouvement qu'elles jettent

autour d'elles. Madame de Balbi secouait le poids de l'exil et le portait légèrement. Un billet de sa plume, qui tombe en ce moment sous mes yeux, dira mieux quelle était la grâce facile de son esprit fin et charmant. Voici le vestige d'un passé, temps lointain, mais non effacé : « Les jours
 « se suivent et ne se ressemblent pas ; voilà de la sagesse
 « des nations ; mais ce qui est de moi et senti par moi,
 « c'est la tristesse profonde d'aller passer la journée à
 « Stranmore. Le duc de Castries et le baron de Rolles
 « viennent m'enlever à deux heures, en me promettant de
 « me ramener à neuf heures et demie chez madame de
 « Belsunce. De grâce, n'allez pas manquer de vous y trou-
 « ver. Je veux bien déranger ma journée, mais non la
 « perdre. »

Les derniers événements qui venaient de se passer en France avaient cependant influé quelque peu sur les idées répandues dans l'entourage de Monsieur. Une réaction en faveur de la Vendée s'était produite au moment où elle succombait à la force ! On déplorait la pacification, sans oser aller jusqu'au blâme. Cadoudal, qui en pleurait, en sentait néanmoins la nécessité ; il s'irritait de rencontrer non pas un sentiment conforme au sien, mais des murmures. S'il ne reçut pas parmi les royalistes l'accueil enthousiaste auquel ce héros eût eu droit, au moins la reconnaissance des princes ne lui fit pas défaut. Monsieur l'entoura d'égarde et lui prodigua les témoignages les plus flatteurs. De son côté, le Roi lui écrivit de Mitau la lettre la plus honorable, en lui envoyant le cordon rouge.

Je fus moi-même à cette époque l'objet d'une bienveillante pensée qui s'efforçait de trouver une récompense à

mes faibles services. La croix de Saint-Louis et le brevet de colonel me furent offerts, ainsi qu'à M. de Crénolle, alors à Londres. Malheureusement, une démarche maladroite de ce dernier donna lieu de penser qu'on pouvait mettre aussi un autre prix à notre dévouement, et compenser les pertes matérielles que nos opinions avaient entraînées pour nous. Je fus révolté, je l'avoue, de cette proposition, et, au premier mot que M. Dutheil m'en dit, je m'emportai assez vivement. Vainement on m'objecta l'exemple de Georges qui ne refusait pas les grâces accordées par le Roi. Je refusai obstinément ses dons, et cette susceptibilité à l'égard de la première proposition me fit écarter la seconde. Je refusai la croix et le brevet, en alléguant que j'attendrais, pour les accepter, de les avoir mieux mérités.

Le lendemain, je reçus de M. Dutheil le billet suivant :

« Le 27 mai 1800.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, ce que j'ai communiqué à Ferrand (marquis de Crénolle) pour vous, ainsi que pour lui, ce qui est relatif à Girard (Georges) ne valait pas la peine d'enflammer la volcanique tête de Votre Grâce, qui, lorsqu'elle aura lu la lettre ci-jointe, en saura tout autant que j'en sais sur notre bon Girard. Adieu. »

Ce fragment, de la main de Georges, était inclus dans cette lettre :

« Quant à la croix et au brevet de colonel, vous devez certainement accepter ; si ce n'est pour vous, que ce soit pour nous. Vous savez ce que je vous dis hier soir, trop

« de modestie, mon cher, est parfois ambition ; au sur-
 « plus, avec mes conseils, tout à vous pour la vie.

« Votre ami,

« GEORGES. »

L'intervention de Georges ne changea rien à ma détermination, et je ne reçus les faveurs offertes que bien longtemps après. Le 1^{er} janvier 1814, S. M. Louis XVIII m'accorda à Hartwell le même brevet de colonel et la croix de Saint-Louis.

L'hostilité sourde dont j'ai parlé s'accrut de plus en plus contre Georges dans l'entourage des princes et contribua, j'en suis convaincu, à le pousser plus avant dans les desseins moins sages que téméraires qu'il nourrissait alors. Son activité et son énergie se trouvaient emprisonnées dans le cercle de cette petite cour. Il prenait dans un dégoût croissant la vie que son inaction lui faisait. Les discours qu'il entendait tenir, les idées qui s'échangeaient devant lui heurtaient les siennes, aigrissaient ses regrets ; il rêvait de sa Bretagne, de ses chouans, et il en vint à ne plus songer qu'à les rejoindre.

Je le voyais sans cesse et je m'efforçais de le calmer. Je n'étais cependant que trop porté moi-même aux projets aventureux, et j'avais plus souvent à réprimer ma propre fougue que celle d'autrui ! Mais l'évidence et le bon sens m'inspiraient des réflexions qui n'étaient pas du découragement ; je ne l'ai jamais connu. Je tenais compte des événements contraires, et, sans abandonner mes espérances et mes plans, je trouvais que le moment n'était pas propice pour risquer les uns et les autres aux hasards des circon-

stances actuelles. Par le fait, je ne me trouvais d'accord ni avec Cadoudal qui voulait trop, ni avec le Conseil des princes qui ne voulait pas assez ; et, bien accueilli des deux, je servais souvent d'intermédiaire, je ne veux pas dire de pacificateur entre eux.

Mon plan, à moi, était de ne laisser se perdre aucun des fils que nous tenions en main, de rester prêts et attentifs pour saisir le premier revirement des circonstances en notre faveur, d'attendre enfin une occasion propice qui pouvait naître tous les jours, puisque, malheureusement, on venait d'en laisser échapper de si favorables sans en profiter !

Le projet de s'emparer de Brest était celui qui avait souri le plus au Conseil des princes et à eux-mêmes ; et, à l'heure même dont je parle, malgré la pacification, on conservait dans cette ville des intelligences si dévouées, si nombreuses, que rien n'avait ébranlées, qu'il était facile de se laisser aller à des illusions de ce côté. Mais encore fallait-il une armée pour effectuer la livraison de Brest et en profiter.

Cadoudal se faisait fort de la rassembler de nouveau, et, dans l'ardeur de son indomptable énergie, qui ne connaissait pas d'obstacles, ou qui ne voulait, du moins, compter avec aucun, il caressait le projet de marcher sur Paris dès que le premier Consul l'aurait quitté pour se rendre à l'armée d'Italie. Je trouvais sage de se tenir prêts pour le cas où il essuierait une défaite, mais rien de plus, et, quoique cette éventualité fût sans doute notre seule chance désormais, je n'ai point à me reprocher d'avoir jamais formé des vœux contraires à l'honneur et à l'indépendance de

mon pays, et par conséquent à sa gloire militaire. On peut prévoir un événement sans le désirer.

Ce fut dans le but d'étudier les véritables dispositions des provinces de la côte que je fus nommé commissaire du Roi en Bretagne et que je dus me rendre, à la fin de mai, à Jersey, pour me mettre plus facilement en communication avec les royalistes ; mais peu de temps auparavant, des circonstances graves et qui me concernaient spécialement, venaient de se produire ; je dois en rendre compte.

Je fus éveillé un matin, dès l'aurore, par un messager porteur du billet suivant, écrit par M. des Essarts, l'un des agents du Roi à Londres :

« Aussitôt ma lettre reçue, mon cher Hyde de Neuville,
 « levez-vous, habillez-vous, quelles qu'aient été les fati-
 « gues de la veille et du jour précédent. Donnez-vous la
 « peine de passer chez moi. Je vous attends pour affaire
 « importante.

« Votre serviteur et ami,

« DES ESSARTS. »

Je me rendis en toute hâte à son appel, et il m'apprit que l'agence royale, dont j'étais le membre principal, sous les ordres de M. le chevalier de Coigny, venait d'être découverte à Paris, et que tous ses papiers étaient saisis par la police ; cette nouvelle, qui éclata tout à coup dans Londres, fut un coup de foudre pour moi, car je compris les conséquences que ce fait entraînait après lui. Je sentais aussi qu'on allait en faire peser toute la responsabilité sur moi, et c'est ce dont je ne tardai pas à m'apercevoir. Je savais

cependant n'avoir aucun reproche à me faire. Déjà, dans ma pensée, je nommais le vrai coupable, mais je ne l'accusais que d'imprudence, il était respectable à tous les titres, je résolus de l'épargner ; ceci est une des bonnes actions de ma vie, j'ose dire qu'elle m'honore aujourd'hui à mes propres yeux. Je fus plus que généreux, car j'étais jeune ; je tenais à rester au-dessus de mon âge pour la direction des affaires périlleuses qui m'étaient confiées, et à me montrer digne de la confiance qu'on me témoignait ; mais je n'eus pas de peine à vaincre les considérations personnelles qui me poussaient à me disculper. Tout devient facile quand on marche sans se détourner dans les voies de la probité. J'ajouterai que mes opinions étaient ma foi ; or, la foi sincère est un grand moyen de force et de succès dans la vie.

Il y avait parmi les membres secondaires de notre agence à Paris un homme excellent, l'abbé Godard, que j'aimais beaucoup. Il se trouvait auprès de moi lorsque j'avais quitté précipitamment Paris, il était l'un des plus ardents parmi mes amis à me supplier de partir avec Georges Cadoudal, et d'assurer sa fuite en me mettant moi-même à couvert contre les dénonciations et les mesures de police qui me menaçaient. Je lui avais donné plusieurs instructions à remplir, relativement à des précautions que la précipitation de mon départ ne me permettait pas de prendre moi-même, et je jugeai tout de suite que l'abbé avait dû négliger mes recommandations. Des clameurs s'élevèrent contre moi, à Londres, lorsque la nouvelle de la fatale découverte de ces papiers y arriva.

Au moment de mon départ, j'avais prié, supplié de la

manière la plus pressante l'abbé Godard de remettre, dès le jour même, le grand chiffre à la baronne de Montchenu, ce qui heureusement avait eu lieu. Je l'avais prié avec autant d'instance de porter dès le lendemain à Livry, chez la comtesse de Damas, les papiers relatifs à Duperron et à sa police, madame de Damas était prévenue.

L'abbé devait brûler les autres papiers. Livry est aux portes de Paris.

L'abbé Godard, homme d'esprit et d'honneur, était en affaires d'une incroyable légèreté. Le bon, l'honnête Michaud nous avait remis *Les adieux de Bonaparte*, brochure aussi spirituelle que logique; nous l'avions fait imprimer et circuler. Elle fit beaucoup de bruit et fixa très-particulièrement l'attention de la police. L'abbé était signalé, on le suivit. Au lieu de recourir à nos moyens prompts et secrets de distribution, il se faisait lui-même le colporteur de l'ouvrage. Un espion le vit donnant en pleine rue deux exemplaires de cette brochure à un vieux royaliste connu pour ses opinions. L'espion suivit l'abbé et découvrit ainsi le secrétariat de l'agence. Deux ou trois liasses de brochures furent saisies, madame de Montchenu fut arrêtée, l'abbé eut beaucoup de peine à échapper aux recherches actives dirigées contre lui.

Par suite de ce funeste événement, le chevalier de Coigny, ma femme, mon frère furent arrêtés et conduits au Temple.

J'avais confié ces tristes détails à la comtesse de Boigne, avec laquelle j'étais très-lié à Londres. Elle me pressait de tout dire à Monsieur. La crainte de compromettre davantage le pauvre abbé m'arrêtait. Je venais de recevoir

une lettre de lui qui me décida tout à fait. « Mon ami, me
« disait-il, quel affreux événement ! Nécessairement, vous
« aurez, pour vous justifier, à parler de moi à Monsieur ;
« quelle cruelle manière d'être connu de lui ! »

— Mon parti est pris, dis-je à ma confidente ; l'abbé a des
cheveux blancs, il est accablé de douleur ; son caractère
ne ferait qu'ajouter au blâme qui pèserait sur lui, que l'im-
prudence reste à mon compte ; ma loyauté, mon avenir, je
l'espère, effaceront cette impression.

Je gardai le plus profond silence, Monsieur continua à
me traiter avec une extrême bonté.

L'abbé Godard, miné par le chagrin, tomba dangereuse-
ment malade. Il apprit quelle avait été ma conduite et
mourut en me bénissant.

A la Restauration, le duc de Coigny croyait ce que l'on
avait cru à Londres, que le chevalier de Coigny, son frère,
avait dû son arrestation à mon imprudence, et on avait craint
pour sa vie. Je dinai chez le duc, nous avions à parler des
intérêts de l'association des chevaliers de Saint-Louis dont
il faisait partie. Nous passâmes dans son cabinet. « Mon-
« sieur le duc, lui dis-je, je suis fier de votre bienveillance,
« et cependant, vous m'accusez d'avoir compromis votre
« frère, sous le Directoire ! »

« Vous étiez jeune, vous serviez loyalement la bonne
cause, j'ai tout oublié. — Et moi, répondis-je, je n'ai rien
oublié. Lisez cette lettre. » C'était celle de l'abbé Godard,
Le duc me prit dans ses bras. « Je n'ai point attendu cette
nouvelle preuve de la noblesse de votre caractère pour
vous apprécier. »

M. le duc de Coigny se fit un devoir de parler de cet

incident à Monsieur. Le prince en fut vivement touché ; et la première fois que je le vis, il me dit en me frappant sur l'épaule : « A Paris comme à Londres, toujours loyal. »

Je suis sûr que cette circonstance toute simple a eu une grande influence sur l'intérêt bienveillant que Charles X n'a cessé de me témoigner.

Le gouvernement français s'empessa de donner toute la publicité possible à sa découverte. L'existence de notre agence fut désignée au public sous le nom de *Conspiration anglaise*, afin de mieux exciter contre elle la haine populaire.

Une commission de quatre conseillers d'État était nommée pour dépouiller les papiers, la correspondance et le grand nombre de brochures saisies chez madame Mercier, chez laquelle se trouvait le secrétariat de l'agence. L'arrêté suivant, qui instituait cette commission, fut répandu avec intention :

« Conseil d'État, séance du 13 floréal an VIII de la
 « République. Le premier Consul annonce que le ministre
 « de la police vient de faire saisir les membres et la cor-
 « respondance du comité anglais, depuis longtemps établi
 « à Paris ; il nomme les citoyens Chaptal, Hemmery,
 « Brune et Champagny pour examiner les pièces saisies,
 « parafer celles qui leur paraîtront importantes, et en
 « rédiger un précis historique, etc. »

Ce triste événement s'était passé au commencement de mai. Je partis à la fin du même mois pour Jersey. Il y avait dans cette île charmante toute une colonie d'émigrés que diverses circonstances y avaient groupés. Faut-il s'étonner que la proximité de la France y ait fortement con-

tribué ? Outre les rapports que l'on pouvait plus aisément lier avec les côtes, on voyait de là la terre promise, on se sentait plus près d'elle, et les flots qui baignaient ses plages avaient touché les rives de la patrie !

Je trouvai le meilleur accueil et les plus agréables relations dans cette petite société, qui vivait plus réunie encore qu'à Londres, placée en quelque sorte sous l'égide de M. le duc de Bouillon, commandant de la station navale de l'île de Jersey, avec le titre de commodore. Je trouvai là M. le comte de Viomesnil, le comte de Le Loureux, avec lequel j'avais été en correspondance pour le service des princes. Le comte et la comtesse de Serrant m'admirent promptement dans leur intimité, et je fus comblé de bontés par madame la comtesse de Serrant et par sa sœur, la comtesse de la Tour d'Auvergne, grâce à l'entremise de leur sœur, madame la comtesse de Vaudreuil, dont j'avais fait la connaissance à Londres.

C'est à Jersey que je rencontrai pour la première fois le chevalier de Panat, devenu célèbre par sa réputation d'esprit et de malpropreté. L'un faisait vite oublier l'autre ; son esprit était si piquant, qu'on trouvait bientôt sa mauvaise tenue originale. Nul plus que lui ne saisissait le côté remarquable de toutes choses. Ses éloges ou ses critiques frappaient toujours juste ; ses fines et judicieuses remarques avaient force de loi et la conservèrent dans un cercle bien plus large après la Restauration. Il était effectivement connaisseur en toutes choses. Conteur charmant, il avait juste assez de moquerie dans l'esprit pour animer ses récits, sans les envenimer. Il y avait en lui quelques vestiges d'un philosophe, mais c'était à l'école d'Épicure qu'il

en demandait les inspirations, et sa gourmandise était encore un des traits saillants de son originale personnalité.

Madame de Serrant m'écrivait à propos de lui, lorsque je fus retourné à Londres : « Le chevalier de Panat s'est
« enfin décidé à m'attendre. Nous avons fait hier seize
« milles à cheval, pour aller chercher un dîner du temps
« d'Homère, quantité de rôtis, pas un ragoût, des viandes
« inconnues, dit le chevalier de Panat ; le tout dans une
« vraie chaumière de paysan, où il manquait en outre por-
« tes et fenêtres. Il a fallu fermer tout cela avec des plan-
« ches. C'est dans ce réduit que, le verre à la main, on a
« promis à Louis XVIII de ne rentrer en France qu'à sa
« suite. Cette noblesse de sentiments a touché même le
« chevalier de Panat, qui s'est joint de bonne grâce au ser-
« ment. »

M. Hyde de Neuville n'avait pas seulement conservé un souvenir charmant de son intimité à Londres et à Jersey avec des femmes distinguées et des gens aimables. La correspondance établie entre eux avait été soigneusement conservée par lui.

Il est à regretter qu'une habitude de réserve et de prudence adoptée généralement au milieu des périls de cette époque, ait laissé sans signatures la plupart de ces lettres. On en lira quelques-unes avec l'intérêt qu'inspire la rareté des documents de ce genre échappés à la Révolution. Peut-être aussi s'y mêlera-t-il une curiosité qui s'attache de tout temps à l'étude des caractères et à celle des épanchements du cœur :

« Jersey.....

« Je bénis votre lettre ; j'étais à votre sujet dans une
« cruelle agitation. Nous nous demandions vers quel coin
« de l'horizon nous devons diriger nos regards pour vous
« y trouver. On prétendait que vous étiez retourné à Lon-

« dres. Quelle que soit la nouvelle incartade de votre
« esprit ou de votre cœur, répondez-moi vite, car on a
« besoin, en ce temps de trouble et d'agitation, de s'ap-
« puyer sur de chères amitiés.

« *Signé* : Comtesse DE VAUDREUIL. »

« Encore une épître aujourd'hui, Monsieur, cela est trop
« charmant en vérité; c'est parce que je ne reçois pas de
« lettre de vous que je vous écris sans cesse. Voilà bien les
« femmes, direz-vous. Si on les néglige, elles vous persé-
« cutent; prévenez-les tendrement, elles font les indiffé-
« rentes... Tout beau, Monsieur! finissez ce discours et sa-
« chez que je ne peux jamais répondre d'un moment pour
« vous écrire, et que, par procédé, je mets à profit tous ceux
« qui se présentent. Voilà donc pourquoi vous recevrez de
« moi lettre du 18 et lettre du 20. Que faites-vous? Que de-
« venez-vous? Vous êtes pour nous dans les espaces; nous
« ne pouvons plus vous suivre. Ah!... nous sommes au dés-
« espoir. Sérieusement, je n'ai pas entendu parler de vous,
« j'en suis toute triste. Je sais pourtant bien, à peu près, que
« cela ne peut pas être autrement, mais je n'en suis pas
« moins fâchée; avez-vous beaucoup de lettres à écrire dans
« ce pays-ci? Je pensais, en recevant vos épîtres, qu'il m'en
« serait peut-être adressé une qui ne serait pas pour moi, et
« que la mienne irait à une autre personne, à une de mes
« voisines, par exemple; je me demande si cela m'aurait fait
« rire ou non, je n'en sais encore rien... Je pense que je
« suis bien simple de vous demander de bonne foi quelque
« chose sur laquelle vous n'en aurez jamais, enfin, c'est
« égal; la question ne coûte rien et n'offense personne, au

« contraire, je parie qu'elle vous plaît assez. — Oh ! mon
 « Dieu, non, madame, personne n'est moins fat que moi,
 « assurément, sans me vanter. J'aurais quelquefois sujet de
 « l'être, mais point du tout, je suis le meilleur homme du
 « monde; assez aimable à la vérité, j'ai le talent de plaire.

« Je prêche, je le vois, dans le désert, personne ne me
 « répond; j'ai peur que personne ne m'écoute, et cela
 « refroidit considérablement le style. Adieu, pensez à moi,
 « dites-le-moi, et comptez sur mon amitié.

.
 « Je suis charmée vraiment de pouvoir vous être utile, et
 « d'être agréable aux personnes qui ont le bonheur de vous
 « lire, mais j'ai de l'humeur, et beaucoup, je vous en pré-
 « viens, de n'avoir pas trouvé au fond des enveloppes un
 « seul petit bonjour. Ce n'est pas bien long, et vos affaires
 « n'auraient pas souffert d'un si court retard. Il est donc
 « décidé que vous n'êtes pas aimable du tout. Je voudrais
 « bien avoir la première lettre que vous devez m'écrire : j'en
 « ai pourtant une peur horrible, si vous avez reçu la mienne,
 « vous me gronderez sans miséricorde. Vous n'êtes pas facile
 « à vivre dans certaines occasions, et quand je ne suis pas
 « là pour vous mettre à la raison, je crains votre courroux.

« Dites-moi tout cela, si vous pouvez, avant de revenir.
 « Je crois que vous voulez que je vous fasse des compli-
 « ments sur votre style, quand vous me dites que je devrais
 « me mettre à son niveau et écrire tout bonnement. Il me
 « semble que votre tout bonnement vaut à peu près mon tout
 « bêtement. Est-ce que vous ne croyez pas m'entendre rabâ-
 « cher quand vous me lisez? Pour moi, il me semble, quand
 « je vous écris, que je vous vois là, près de moi, et que je

« vous conte tout ce qui me passe par la tête, avec un peu
« plus de liberté peut-être, parce que mon papier me fait
« toujours la bonne mine, et vous, quand on ne parle pas à
« votre fantaisie, vous fronchez le sourcil, et cela intimide...

« R. M. »

J'étais parti pour Jersey à la fin de mai. Dès les premiers jours de juin, Georges Cadoudal, ne pouvant plus maîtriser son impatience, s'était embarqué pour la Bretagne. Depuis la pacification, les provinces insurgées n'étaient jamais tout à fait rentrées dans le calme ; l'ordre n'y était point rétabli, il s'en faut. Les haines si longtemps excitées réagissaient maintenant par des vengeances partielles. Des violences sournoisement arbitraires étaient encore exercées par les fonctionnaires subalternes, et de la part des populations, qui n'avaient pas encore désappris la logique des armes ni la justice sommaire qu'on leur avait si souvent appliquée, y répondaient par un châtement rude, mais illégal. Démunies de leurs vaillants chefs, les bandes de chouans qui apparaissaient parfois encore sur un point ou un autre, étaient bien exposées à se livrer à quelques désordres regrettables. La présence de Georges eut du moins l'avantage de les régulariser de suite. Quoique caché et ne pouvant s'entourer des siens, il eut promptement réorganisé le cadre de sa petite armée prête à se lever de nouveau à sa voix.

J'eus bientôt recueilli ces renseignements d'une manière certaine, tant par les différents émissaires qui nous arrivaient presque journellement à Jersey, que par ceux qu'il m'envoya lui-même. J'employai toute l'influence que je

pouvais espérer d'exercer près de lui à le contenir, et après avoir été si impatiemment enclin aux moyens d'action dans un passé si récent encore, j'en étais venu à une sagesse forcée, à un calme qui n'étaient pourtant guère dans mon caractère.

Mes conseils se trouvèrent justifiés avant la fin de juin par la nouvelle de la bataille de Marengo ! La gloire de la France lui coûtait cher à mes yeux ; elle plaçait une barrière entre elle et le gouvernement que je croyais seul capable de lui donner un bonheur et une prospérité réels et durables ; elle en consolidait un autre qui me laissait entrevoir une grande partie des calamités qu'il devait attirer sur le pays. Mais, je le répète, je n'ai jamais été insensible à l'éclat qui rejaillissait sur un drapeau qui n'était pas le mien, que je n'aimais pas, mais qui était devenu momentanément celui de ma patrie !

Je ne m'abusai pas un instant sur les conséquences de la victoire de Marengo et de cette brillante campagne d'Italie. C'était le baptême de la puissance personnelle de Napoléon ; le pouvoir qu'il tenait entre les mains s'incorporait à lui-même, et, désormais, il était certain qu'il faudrait traverser la phase de sa domination, sous une forme ou sous une autre.

Ceci n'était pas assez compris à Londres, et ce qui me semblait l'évidence même rencontrait encore des dénégations autour de Monsieur. L'espérance a des racines si robustes chez ceux qui souffrent et qui attendent ! On objectait que la paix n'était pas encore signée, et que tant que les cours de l'Europe n'auraient pas pactisé avec le gouvernement nouveau, on ne pouvait pas lui attribuer une

stabilité complète; mais on ne voulait pas voir que cette paix était imminente, et que, par sa campagne victorieuse, Bonaparte l'enlevait à la pointe de son épée... Le cabinet anglais ne le laissa pas ignorer; la signature d'un traité de paix devait ruiner définitivement nos espérances en leur enlevant ce qui pouvait les rendre le plus populaires. L'arrivée d'un Bourbon, tenant un traité de paix dans les mains, eût réalisé tous les vœux de la nation. Cette même paix obtenue par un autre donnait satisfaction aux instincts, et rendait tout changement moins désirable en même temps que moins avantageux.

C'était donc pour nous un échec considérable que de n'avoir pas su prévenir les événements qui rendaient cette paix évidente et prochaine. Je retournai à Londres le 8 juillet, et je rendis compte à Monsieur de ma mission; les derniers événements avaient jeté une certaine agitation, non-seulement parmi les émigrés, mais dans le gouvernement britannique. L'opposition violente qui devait quelques mois plus tard forcer M. Pitt à quitter le ministère, provoquait déjà dans l'opinion un blâme énergique contre lui. Les résultats de la campagne d'Italie donnaient effectivement un éclatant démenti à sa politique. Partisan déclaré de la guerre, il s'était refusé à toutes les propositions de paix que la France lui avait faites la veille encore de Marengo, et maintenant que l'obligation de traiter apparaissait inévitable, l'Angleterre l'accusait d'avoir laissé passer un moment où on pouvait le faire dans des conditions beaucoup plus avantageuses.

Pitt résistait encore cependant, et n'abandonnait pas son système. Je m'aperçus qu'il était le principal instigateur

des illusions que l'entourage de Monsieur conservait en partie, en ce qu'il lui montrait la paix comme encore incertaine. M. Pitt était, avec M. Windham, le membre du ministère le plus favorable à l'émigration. Mais l'appui qu'ils lui donnaient entraînait précisément dans leurs vues et leur haine passionnée contre la France, beaucoup plus qu'il n'était le résultat d'une bienveillance désintéressée.

J'ai déjà dit comment leur zèle augmentait ou baissait selon les événements qui se produisaient chez nous. Il est impossible de ne pas voir dans cette conduite un système de bascule destiné à favoriser des dissentiments funestes à la France, pour laquelle, au fond, M. Pitt ressentait une aversion profonde. Il est certainement l'un de ceux qui ont le plus propagé la rivalité haineuse qui s'est établie entre les deux nations. Au point de vue des intérêts de son pays, M. Pitt doit être jugé par la postérité autrement que par ses contemporains. Ceux-ci ne voyaient qu'une guerre ruineuse dans laquelle il les maintenait avec acharnement, et ils n'appréciaient pas assez la puissance maritime dont elle a été l'origine principale, créant ainsi ce qui devait faire la richesse et la force de l'Angleterre en même temps que sa gloire.

Ce n'est pas seulement à l'étranger et contre l'émigration que les conséquences de Marengo étaient incalculables; à l'intérieur, elles n'avaient pas moins d'importance et donnaient au pouvoir de Bonaparte une consécration nécessaire. Jusque-là, son élévation si rapide avait surpris les esprits plus qu'elle ne les avait convaincus de la solidité et de la durée de son autorité. On se demandait encore si l'avenir lui appartiendrait. Et en vérité, on ne saurait

taxer de chimères les espérances de l'émigration à cet égard, lorsqu'on voit que les hommes les plus influents du gouvernement conservaient eux-mêmes assez de doutes sur ce point pour ne s'aventurer qu'avec prudence à la suite du premier Consul, et ne pas brûler leurs vaisseaux pour le suivre. Je parle de M. de Talleyrand et de Fouché.

Il est hors de doute que l'absence du général Bonaparte, lorsqu'il partit pour l'Italie, et surtout les bruits fâcheux qui précédèrent le triomphe de Marengo, avaient réveillé beaucoup d'ambitieux et suscité plus d'une intrigue dans le sein même du gouvernement. Plusieurs parmi ses membres se préparaient pour l'éventualité d'une défaite qui eût arraché le pouvoir des mains de Bonaparte vaincu. Les deux ministres que je viens de nommer étaient bien décidés à ne se dévouer à lui que dans la mesure de ses succès. Tous deux comptaient calquer leur fidélité sur celle de la fortune elle-même, et lui donner exactement les mêmes proportions.

Mes rapports personnels avec Talleyrand rendaient pour moi la chose évidente en ce qui le concernait. Les renseignements qui nous venaient de Paris, et que nous tenions de quelques sources sûres, dont les informations avaient survécu à la destruction de notre contre-police, autant que ce que j'ai recueilli depuis, m'ont prouvé que Fouché, plus encore que Talleyrand, avait formé les mêmes projets. Les intérêts d'un commun dessein avaient rapproché ces deux hommes, qui se détestaient en se craignant. Certaines analogies de caractère et de situation produisent presque toujours un éloignement réciproque, quand elles ne sont pas un motif d'union et de sympathie.

Ces deux prêtres infidèles aux autels, dont l'intelligence offrait tant de points de contact, éprouvaient l'un pour l'autre une répulsion mutuelle. Il semblait que l'ancien régime et la révolution eussent placé aux côtés de Bonaparte ces deux hommes remarquables, qui s'attiraient et se repoussaient tour à tour, avec la même facilité. La finesse poussée à ses extrêmes limites faisait le fond de leur caractère, mais chez tous deux la pénétration ne suppléait pas à l'élévation des vues, et ce défaut de hauteur dans leur intelligence maintenait celle-ci dans les régions de l'habileté, sans permettre à leur talent d'atteindre au génie. La finesse de l'un gênait l'autre ; les hommes habitués à deviner beaucoup, ne veulent pas être devinés eux-mêmes.

Tous ces traits analogues formaient cependant deux figures très-distinctes et même différentes. Fouché, sorti de l'extrême révolution, protégeait ce qu'il en restait encore et tout ce qui n'avait pas été écrasé sous les pieds du triomphateur. Il attaquait d'autant plus volontiers le parti royaliste, que M. de Talleyrand, fidèle en cela à son origine, le défendait autant qu'il le pouvait sans nuire à son crédit. Lorsque Marengo eut tranché toutes les incertitudes en faveur du premier Consul, les esprits clairvoyants, qui auraient été au besoin des conspirateurs le lendemain, se rangèrent définitivement du côté où le succès se dessinait d'une façon non équivoque. Tous devaient rivaliser de zèle dans la proportion de leur secrète défaillance. Fouché n'hésita plus ; s'attachant désormais au favori de la fortune, il allait le servir résolument et ne plus songer qu'à faire tomber sur les autres partis la réprobation à laquelle

il échappait en dérochant le mystère des projets un moment conçus par lui. Les royalistes allaient payer durement, je ne dirai pas ses remords, mais le prix de ses imprudences. C'est ce dont je devais personnellement m'apercevoir plus que personne, quelques mois après.

Après avoir séjourné encore assez longtemps à Londres, je crus pouvoir demander à Monsieur l'autorisation de rentrer en France. Je ne pensais pas être utile à Londres dans les circonstances présentes ; il m'était donc permis de céder au désir extrême dont j'étais possédé de rejoindre les miens, que je n'avais pas revus depuis les persécutions que la découverte des papiers de notre agence avait attirées sur eux. Quoique innocent de ce fait lui-même, je m'attribuais justement la responsabilité des tribulations et des dangers de tout genre où je les entraînaïis forcément par la ligne politique que je suivais. Bien souvent je pensais aux privations que j'imposais à ma pauvre femme, destinée, si elle eût épousé tout autre que moi, aux douceurs tranquilles d'une grande fortune, aujourd'hui, presque ruinée, errante, emprisonnée et dévorée d'inquiétudes pour celui qui causait ses malheurs.

Ces réflexions ne m'inspiraient pas de remords à coup sûr, mais une profonde admiration pour son abnégation et son courage qui dépassaient le mien et le stimulaient sans cesse. Au reste, je puis dire que je n'ai jamais trouvé autour de moi que des encouragements au bien et à l'honneur, sans aucun souci des sacrifices qu'ils imposent. Madame Hyde de Neuville et mon frère n'étaient plus détenus. Mon beau-frère de Larue avait échappé à la captivité grâce au rare sang-froid et à la présence d'esprit de

ma mère. J'avais hâte de me retrouver au milieu d'eux, au prix même des dangers que devait entraîner cette témérité de ma part.

M. de Larue était rentré en France au commencement de l'année 1800, sous le couvert de l'amnistie accordée par le premier Consul; mais inébranlable, lui aussi, dans sa foi politique, il ne voulut pas participer aux faveurs qu'on s'empressait d'offrir aux fructidorisés. Il était de bonne politique de la part du premier Consul, après avoir détruit le Directoire, de ne pas consacrer l'acte le plus arbitraire de ce pouvoir et le plus attentatoire à la liberté publique. Vainement M. de Larue fut-il porté sur une liste destinée à fournir de hauts fonctionnaires, il se retira à la Charité, chez sa belle-mère, au milieu de sa famille.

Il attendait là les événements et surtout le résultat de la décisive campagne d'Italie, lorsque advint la saisie des papiers de l'agence royaliste à Paris, que l'imprudence de l'abbé Godard laissa découvrir. M. de Larue se trouvait désigné à tout moment dans la correspondance sous le nom de *Isaac*, et le mystère du chiffre dont se servait l'agence était dévoilé dans les papiers dont la police s'était emparée. L'arrestation de M. de Larue fut aussitôt résolue, et l'on envoya à cet effet dans la Nièvre un commissaire de police de Paris. Celui-ci s'adjoignit cinq gendarmes de la Charité et se présenta inopinément chez madame Hyde, au moment où la famille réunie allait se mettre à table. M. de Larue croyait fermement que tous les papiers de l'agence étaient détruits, et ne craignant pas d'être compromis, il n'avait pris aucune mesure pour prévenir ce qui lui arrivait. Le commissaire de police lui apprit les charges qui pesaient sur lui. Saisi ainsi à l'improviste, il ne semblait pas possible d'échapper à son sort; mais madame Hyde, dont le caractère énergique n'était jamais à bout de ressources, avait déjà formé son plan.

« Messieurs, dit-elle aux agents de la force, vous souffrirez du
« moins que mon gendre se prépare sous vos yeux au voyage

« qu'il va entreprendre. Vous-mêmes vous n'avez rien pris sans
« doute, je vous offre ma table. »

Et les gendarmes s'attablèrent autour du repas que la famille avait déserté; pendant ce temps, les serviteurs s'empressaient. On préparait au milieu des larmes la malle du prisonnier. Seule, calme au milieu des émotions de tous, madame Hyde donnait des ordres, allait et venait, et poursuivait son but. Pour ne pas se laisser troubler par l'extrême agitation que manifestait madame de Larue, elle l'attira dans une autre pièce et l'y enferma résolûment en lui disant: « Ma fille, j'ai besoin de tout mon sang-
« froid, restez ici et fiez-vous à moi. »

Le repas s'achevait, et le moment du départ était venu. Un signe furtif avait averti M. de Larue que quelque chose se préparait pour sa délivrance. Déjà les adieux s'échangeaient; tout à coup madame Hyde, comme saisie d'une idée subite, s'écria :

« Mon fils, vous n'êtes pas assez couvert, vous êtes malade,
« laissez-moi vous aller chercher un vêtement de plus. » Alors ouvrant une porte vitrée opposée à celle par laquelle les gendarmes avaient vu tout le monde entrer et sortir, elle pénétra dans un très-petit cabinet, qui semblait ne contenir qu'une vaste armoire, où on la vit prendre un grand manteau de drap. Elle revint et se mit en devoir d'en revêtir elle-même son gendre. Il arriva *tout naturellement* qu'elle se plaça entre lui et les gendarmes, étendant la vaste ampleur du manteau pendant qu'il le revêtait, et elle continuait à lui parler de ses tendres sollicitudes.

Madame Hyde était très-grande et très-forte, elle masquait de sa haute taille la forme penchée de son gendre; tout à coup, laissant tomber le manteau, et se tournant brusquement vers les gendarmes, elle leur montra la petite porte du cabinet par laquelle M. de Larue venait de se dérober à leurs regards. « Messieurs, dit-elle, j'ai fait mon devoir, faites le vôtre! » Aussitôt, les gendarmes et le commissaire se ruèrent en jurant dans le cabinet, où ils espéraient ressaisir leur proie, mais une seconde porte ouverte leur indiqua par où le prisonnier venait de leur échapper. Ils se précipitèrent à sa poursuite, traversant

avec la rapidité de l'éclair plusieurs pièces dont les issues ouvertes les appelaient sur les traces du prisonnier et les conduisirent jusqu'à une porte donnant sur la campagne, où ils se répandirent dans toutes les directions, car tout donnait à penser que le fugitif y avait cherché un refuge. Mais cela même était un piège que madame Hyde leur avait tendu, car dès que son gendre eut franchi l'étroit cabinet, une personne apostée par elle l'avait poussé dans une des cachettes nombreuses qui avaient été depuis longtemps pratiquées dans sa maison.

Tandis que les agents du gouvernement, prenant le change, comme elle l'avait prévu, se dispersaient à la recherche de M. de Larue, celui-ci se trouvait désormais à l'abri d'une persécution qui devait se prolonger jusqu'à l'époque lointaine de la Restauration. Bientôt, nous verrons M. Hyde de Neuville, plus recherché, plus proscrit encore, venir demander à son tour une sécurité bien précaire à la demeure et à la protection maternelles. Laissons-le raconter son retour en France.

Les amis que j'avais en Angleterre firent tout au monde pour me détourner du dessein que j'avais de rentrer en France. Ils invoquaient en vain les dangers que j'allais affronter, c'était me rappeler ceux que couraient les miens, et je ne supportais pas la pensée d'être à l'abri lorsque eux-mêmes étaient exposés sans cesse à des périls que je ne partageais pas.

Je partis donc, et je gagnai sans accident la Normandie, où il me fallait prendre des précautions inouïes pour n'être pas découvert, car, cette fois, il ne s'agissait plus de quelques mois de détention à éviter, c'était une véritable et grave présomption qui pesait sur moi, et ma tête avait reçu l'honneur d'être mise à prix, comme celle de plusieurs chefs des chouans.

CHAPITRE IX

Persécution et dangers au retour en France. — Séjour en Normandie. — La maison de M. le baron de Vaux cernée. — Promenade sur les toits. — M. Hyde de Neuville revient à Paris. — Dévouement de ses amis pour lui trouver un asile. — M. Roi, contrebande faite par lui. — M. Caron, parfumeur. — Il avait sauvé un grand nombre d'émigrés. — 3 nivôse, machine infernale dirigée contre le premier Consul. — Royalistes accusés du crime. — Haine de Fouché dans cette accusation. — Georges Cadoudal est compromis. — Le procès démontre la fausseté de l'accusation. — M. Hyde de Neuville écrit un mémoire à ce sujet.

Je retrouvai avec bonheur mes amis de Normandie, mais eux me revirent avec effroi; leur cœur dévoué leur suggéra les ruses les plus ingénieuses pour soustraire ma personne à tous les yeux. Le désir de ne pas les exposer par la compromettante hospitalité qu'ils m'accordaient, me rendit plus prudent que je n'avais coutume de l'être lorsqu'il s'agissait seulement de ma propre existence. Mais quelle que fût mon impatience d'arriver à Paris, je dus séjourner quelque temps en Normandie, car le peu de sûreté des routes pour un proscrit tel que moi devait m'arrêter, et en même temps il me fallait trouver le moyen de prévenir mes amis de Paris sans que nos communications fussent interceptées; il fallait enfin leur donner le temps de me trouver une retraite sûre, où je pusse me cacher en arrivant.

Ce fut chez les excellents de Vaux, à Bayeux, que je

cherchai refuge et que je passai plusieurs semaines. Cette captivité volontaire chez d'aimables amis me semblait bien douce, et me faisait attendre avec plus de calme le moment de pouvoir reprendre ma route.

Les portes de mon agréable prison s'ouvraient assez souvent, non-seulement aux quelques personnes qui étaient dans mon secret et qui m'entouraient de leurs procédés affectueux, mais je sortais moi-même pour aller à elles, lorsque la nuit venait protéger mon imprudence. J'étais souvent grondé à ce sujet, retenu, mais toujours imparfaitement persuadé. Deux aimables femmes, deux amies dévouées me prodiguaient en vain leurs sermons; c'étaient madame de Vaux, qui s'intitulait ma geôlière, et Rose de Banville, depuis marquise de Balleroy, dont j'ai déjà parlé. Il arriva que quelques indices de la vérité se firent jour à travers le mystère dont je m'enveloppais.

On avait remarqué autour de la demeure des de Vaux certaines allées et venues qui donnèrent l'éveil à la police locale, et nous fûmes prévenus d'avoir à nous tenir sur nos gardes, par des amis de M. de Vaux, qui l'avertirent des soupçons qui planaient sur lui, sans savoir eux-mêmes s'ils étaient fondés ou non.

Deux jours à peine s'étaient écoulés depuis que M. de Vaux avait reçu cet avertissement, lorsqu'un matin, mon attention fut attirée tout à coup par une sorte de rumeur inaccoutumée qui se produisait dans la maison. J'entendais en même temps du bruit dans la rue. Mon premier mouvement fut de courir à la fenêtre, d'où je dus me retirer vivement pour n'être pas aperçu par un piquet de soldats qui se mettait en ligne devant la porte. Cette vue m'apprit

ce que signifiait le dialogue animé que j'entendais à l'étage inférieur ; il m'était impossible de me méprendre sur le but de cette visite, dont j'étais évidemment l'objet.

J'eus un moment de perplexité très-grande, à laquelle la pensée des dangers que j'attirais sur cette maison amie eut plus de part que la crainte de ceux que je courais moi-même, je puis le dire ; je savais qu'il était de toute impossibilité de me cacher dans le petit appartement qui entourait ma chambre, et les pensées que la réflexion rassemble si vite cependant dans les moments de crise, ne me présentaient aucun moyen de fuir. J'eus toutefois la présence d'esprit de faire cesser à la hâte dans ma chambre ce désordre qui annonce la présence d'un habitant, puis je m'élançai dans l'escalier sans trop savoir ce que j'allais faire.

Le danger était en bas, naturellement je montai ; les dernières marches me conduisirent à une petite porte de grenier que j'ouvris d'un coup de genou. Arrivé là, je ne découvris rien qui pût me soustraire à la perquisition qu'on allait y faire assurément. A aucun prix, je ne voulais me laisser prendre, ma présence eût été une condamnation trop grave pour mes hôtes ! Cette pensée stimulait ma hardiesse. Je ne vis donc qu'un moyen d'échapper et je l'adoptai vite, tout hasardeux qu'il était.

Une fenêtre ouverte donnait directement sur le toit : je l'escaladai avec précaution et me glissai en rampant dans la gouttière jusqu'à une cheminée contre laquelle je me dressai et que j'embrassai fort amoureusement ! — Elle me déroba tout à fait aux regards d'investigation qu'on jetterait de la fenêtre sur le toit, mais je reconnus avec effroi

que de la rue on pouvait me voir à merveille ; il suffisait pour cela de lever les yeux, et au moment même où je constatais le fait, un soldat me vit aussi clairement que je le voyais moi-même, je me crus perdu.

Il y avait bien à une petite distance un groupe de cheminées où j'aurais été beaucoup mieux caché, mais je n'étais pas habile le moins du monde à marcher sur les toits, je savais ma tête fort sujette aux vertiges ; d'ailleurs, j'étais signalé déjà ! Je ne bougeai donc pas et me confiai à la Providence.

Elle m'envoya effectivement un protecteur secret dans ce brave soldat qui ne trahit pas ma retraite. Je ne pouvais douter cependant que je n'eusse été découvert, car bien des fois je vis son regard se lever sur moi, mais pas un geste ne me fit craindre qu'il m'eût dénoncé à ses camarades. Après une attente dont je ne saurais mesurer l'exacte durée, car elle me parut bien longue, je vis la police et les soldats s'éloigner. J'étais sauvé pour cette fois ! J'abandonnai mon poste avec beaucoup plus de précautions et de terreur qu'en le gagnant, et je rentrai fort soulagé dans ma chambre où mes hôtes accoururent. Nous nous jetâmes dans les bras les uns des autres, donnant un libre cours à nos émotions. Ils ne songeaient qu'au péril que j'avais évité, et moi, j'étais pénétré de celui que je leur avais fait courir.

Il fallait à tout prix m'éloigner ; M. et madame de Vaux ne pouvaient plus invoquer ma propre sûreté pour me retenir. Le secret qu'une bienveillance inattendue avait fait respecter par un inconnu, était bien menacé une fois qu'un sentiment généreux n'arrêterait plus les caquetages et les confidences ; il ne fallait pas s'y fier, et mon départ fut

aussitôt résolu pour le lendemain. En attendant, on me cacha plus soigneusement encore.

Je ne devais pas partir seul ; d'affectueuses sollicitudes décidèrent deux de mes amis à hâter un voyage projeté pour pouvoir m'accompagner. Je me mis donc en route avec M. de Banville et sa fille. Leur présence était une sauvegarde pour moi ; celle d'une femme, surtout, devait donner le change, et assurait à ma fuite les apparences d'un voyage en famille. Je n'oublierai jamais les impressions de mon arrivée à Paris. Le tableau en est encore vivant dans ma pensée.

Il est trois heures de nuit, l'heureux habitant des campagnes sommeille, et tout ce que j'aperçois offre l'aspect du calme que j'éprouve moi-même ; cependant, j'approche de Paris, de cette ville où la vengeance et l'injustice épient peut-être mon retour ; nulle inquiétude ne m'agite, nul pressentiment ne m'avertit de m'arrêter, je suis tout au bonheur de revoir, d'embrasser bientôt ceux que j'aime. A cette douce idée, mes périls sont oubliés, je marche au but que je me propose sans regarder en arrière, sans rien voir au delà.

Nous étions à la dernière poste, et nous n'avions pas encore demandé si l'on visitait les passe-ports aux portes de Paris. Il avait été décidé en route que je resterais à Saint-Germain, et que le lendemain on viendrait me prendre, afin de m'éviter d'entrer dans Paris dans une chaise de poste. Mais le plus grand danger s'affaiblit à mesure qu'on s'en rapproche. L'obscurité de la nuit nous rassurait, et bientôt nous nous trouvâmes à l'entrée du bois de Boulogne sans avoir parlé de nous séparer.

Il était plus que temps de prendre un parti. Mes compagnons de route insistaient pour que je me cachasse au fond de la voiture, mais le postillon m'avait vu, et je préférais descendre et traverser à pied la barrière. Livré à cette incertitude, je criai au postillon d'arrêter pour que je prisse mon passe-port, que je supposai être dans ma valise. « Vous « n'en avez pas besoin, me dit-il, on n'en demande plus « en entrant. » Cette réponse leva toutes difficultés, et nous ne pensâmes plus qu'à nous réjouir de notre heureux voyage. Les pauvres proscrits vivent au jour le jour, et le péril auquel on échappe semble pour quelques instants écarter avec lui tous ceux qui peuvent lui succéder.

Nous venions de franchir la barrière, et mes deux amis me félicitaient comme si je fusse arrivé au terme de toutes mes peines.

Je n'avais pas osé annoncer mon arrivée, je fus donc obligé de suivre mes deux compagnons dans un hôtel garni.

Un billet insignifiant en apparence, mais en termes convenus, prévint Mabile, mon homme de confiance, de mon retour; il courut chez quelques-uns de mes amis, entre autres, chez madame la princesse de Saint-Maurice, madame de Durfort, chez madame la comtesse Charles de Damas; cette excellente et généreuse femme avait frémi à la seule idée de me savoir dans une maison garnie. Elle arriva bientôt elle-même, et je ne parvins à la rassurer qu'en lui promettant de me rendre dès le soir même dans la retraite qu'elle avait eu la bonté de me préparer.

Ma femme n'était pas encore arrivée; on n'avait pas osé confier à la poste la lettre par laquelle je lui annonçais mon retour, mais le désir de la revoir était bien vif, et je

fus très-contrarié de ne la point trouver à Paris. Madame de Damas, qui venait de lui écrire par une occasion sûre, me fit espérer que je n'en serais pas longtemps séparé. Qu'ils eurent cependant de charmes, ces premiers instants de mon retour ! Je revoyais mes amis ; le temps, l'absence, mes malheurs, rien n'avait pu affaiblir la vive amitié dont ils m'ont donné depuis tant de preuves.

Ce fut le 18 brumaire, anniversaire remarquable, que j'arrivai à Paris, quoiqu'on ait osé avancer dans un rapport qui eut pour moi une trop funeste célébrité, que j'avais été vu, que j'avais agi et conféré le 11 du mois précédent dans cette même ville, dont j'étais alors bien éloigné.

J'étais convenu avec madame de Damas qu'au lieu de me venir prendre à mon hôtel, je me rendrais à la nuit tombante avec madame de Lasalle, sa parente, au lieu indiqué, place Saint-Sulpice, et que là nous nous rencontrerions pour arrêter nos plans. Il lui fallait prendre elle-même des précautions pour échapper à ses gens, auxquels elle ne pouvait que très-difficilement cacher ses démarches et dont elle n'était pas sûre ; madame de Pastoret, cousine de ma femme, l'accompagnait. Nous nous séparâmes bientôt, mais pour nous réunir de nouveau. Ce délai était nécessaire pour me trouver un asile sûr, à l'abri de toute recherche. Ce n'était que par de semblables précautions, par des ruses connues jadis des fripons seulement, que les honnêtes gens parvenaient à se soustraire à la surveillance de la police.

La soirée était déjà avancée lorsque je partis avec madame de Damas, qui ne voulut pas, malgré toutes mes in-

sistances, confier à d'autres le soin de m'accompagner. Je dois retracer ici tout ce que son dévouement nous coûta à tous deux de transes pénibles et d'émotions pendant cette course nocturne. Mon guide ne connaissait pas plus que moi la maison où l'on m'attendait, quoique ses bons soins m'eussent procuré cet asile.

Nous nous étions fait conduire jusqu'à l'entrée du faubourg Montmartre. La rue que nous cherchions en était peu éloignée, le cocher du fiacre que nous avions pris venait en s'arrêtant de nous l'indiquer; madame de Damas, qui savait le numéro de la maison, n'avait pas cru qu'il fût nécessaire de prendre des renseignements plus précis, ni de faire connaître à notre conducteur le lieu où nous arrêterions. Nous marchâmes donc l'un et l'autre au milieu de la nuit la plus sombre. La rue que nous cherchions et que nous eûmes bientôt trouvée n'ayant pas de réverbères, il était assez difficile de découvrir le numéro, et personne ne se trouvait dans la rue pour nous l'indiquer; c'était bien le quartier le plus désert de Paris.

A chaque pas, nous enfoncions dans la boue, n'osant le plus souvent ni avancer ni reculer, frappant à toutes les portes, puis écoutant, puis nous arrêtant dans la crainte de faire trop de bruit. Au delà des maisons, nous apercevions, malgré l'ombre de la nuit, un terrain non cultivé, parsemé de flaques d'eau. Revenir sur nos pas, c'était nous exposer à être arrêtés par une patrouille; d'ailleurs, où me réfugier? Je ne pouvais arriver chez madame de Damas, comme elle me le proposait, sans être vu et reconnu par tous ses gens. D'un autre côté, elle ne pouvait rester plus longtemps. Son cocher avait reçu l'ordre

de venir la prendre chez madame de Pastoret ; n'ayant pas compté sur l'isolement du quartier où nous nous trouvions, nous espérions qu'une voiture de place reconduirait madame de Damas chez elle dès qu'elle m'aurait déposé sous le toit hospitalier qui m'était offert.

L'heure s'avancait ; la noble femme qui m'accompagnait, si faible, si délicate, si peu accoutumée à la fatigue, trouvait des forces inépuisables dans son dévouement à la cause que nous servions. En dehors de l'amitié qu'elle m'avait vouée, et qui a été l'honneur et la consolation de mes jours d'épreuves, elle savait que j'étais porteur de papiers importants et des ordres des princes, concernant la situation très-difficile que nous traversions.

« Il n'y a plus à balancer, me dit madame de Damas, rendons-nous chez moi.

— Chez vous ! non, je ne vous compromettrai pas à ce point ! »

Le corps de garde du faubourg était à quelque distance. Impossible de l'éviter si nous rétrogradions sur nos pas. Sachant qu'on n'arrête pas une femme seule, et ne voulant pas lui faire partager mes dangers, je consentis, afin de sauver les objets compromettants que j'avais sur moi, à les lui remettre. J'avais dans ma poche quelques lettres chiffrées et quelques guinées que je n'avais pas eu le temps de changer. Il n'en fallait pas davantage, si j'eusse été arrêté, pour établir l'échafaudage d'une conspiration.

J'avoue que je ne pense pas à cette soirée funeste sans être saisi d'effroi. Je ne parle pas de mes périls personnels, j'en ai connu de si grands avant et après cette aventure, qu'elle ne serait qu'un faible incident de ma vie, si elle ne

regardait que moi; mais je tremble encore des conséquences qu'elle pouvait entraîner après la découverte des papiers livrés à la police par l'imprudence de l'abbé Godard. Être accusé encore une fois d'une semblable catastrophe, quoique j'en fusse innocent, me faisait frémir. Je tremblais également du danger pour ma compagne d'être mêlée à des circonstances qu'elle n'aurait pas voulu expliquer pour ne pas me compromettre. Son sang-froid et son énergie sauvèrent cette situation extrême.

Je passai le premier devant le corps de garde, madame de Damas me suivait à une petite distance. Par bonheur, une voiture est arrêtée à quelques pas de là, nous y montons avec précipitation, et quelle est ma surprise et mon effroi en entendant madame de Damas donner au cocher l'adresse de son hôtel! Les objections que j'avais faites, en m'opposant au généreux dessein de la comtesse, se pressent sur mes lèvres. Elle me répond: « Pas un mot de plus, « mon plan est arrêté et ne compromet aucun des intérêts « si chers qui vous sont confiés, pas plus que mon hon- « neur et le vôtre. » Je n'osai répliquer. Nous arrivâmes ainsi à l'hôtel de Damas. La maîtresse du logis saute à bas de la voiture, avec la décision d'une femme guidée par les sentiments les plus élevés. La cloche retentit, la porte s'ouvre et la concierge se présente, étonnée de voir un homme suivre sa maîtresse. « Madame François, lui dit « celle-ci, monsieur court de grands dangers, et il importe « que nous le sauvions. Faites-le monter dans l'apparte- « ment inoccupé du second, et veillez pour qu'il ne soit « aperçu par aucun des habitants de l'hôtel. »

« Cela suffit, madame la comtesse. » Ceci dit, madame de

Damas me salue de la main, traverse la cour, monte le perron de l'entrée principale et disparaît à mes yeux. Je reste dans l'obscurité, tandis que la portière allait chercher un trousseau de clefs.

Je me demandai le parti que j'avais à prendre; le plus sage me parut être d'obéir à madame de Damas, en me rappelant le vieil adage: «Ce que femme veut, Dieu le veut!» et ajoutant mentalement que ce que les femmes veulent est toujours doublé d'un acte de dévouement. La concierge revint, et me fit signe de la suivre, ce que je fis sans réplique. Je m'aperçus que ma conductrice longeait les murs de l'habitation en mettant la main sur la partie lumineuse d'une lanterne, sans doute pour éviter d'être vue, et pour ne pas traverser la partie de la cour éclairée par la lune.

Elle monta avec précaution un escalier de service, ralentissant parfois le pas pour le rendre plus léger. Nous arrivâmes ainsi au second étage. Elle ouvrit la porte d'une pièce qui me parut une antichambre encombrée de caisses, puis m'introduisit dans un salon assez vaste, qui dénotait dans son ensemble une pièce abandonnée depuis longtemps. La concierge posa sa lanterne sur une table, me désigna un large fauteuil, et, un doigt sur les lèvres, indication du silence que je devais garder, se retira sans me dire un mot. J'entendis qu'elle fermait derrière elle la porte d'entrée à double tour, précaution moins prise contre le prisonnier que pour éviter qu'il fût découvert.

J'ai déjà remarqué que la gaieté et l'espérance sont synonymes de la jeunesse; le sommeil a la même bonne volonté.

A peine étais-je étendu sur le fauteuil que m'avait montré

ma geôlière que je m'endormis, en pensant à la protectrice à laquelle je devais le repos de cette nuit. Les premières lueurs du jour perçant à travers les volets me réveillèrent ; le chant des oiseaux et la tranquillité du lieu ne me donnaient pas l'indication de l'endroit où j'étais. Mon esprit, plein encore des péripéties de l'aventureuse soirée de la veille, avait peine à les lier à la sécurité présente. Sans réfléchir à la recommandation tacite qui m'avait été faite, j'ouvris précipitamment une fenêtre. Une belle matinée d'automne éclairait un jardin magnifique, contigu à d'autres qui donnaient l'apparence de la campagne à ce quartier de Paris.

Je tirai ma montre, il était neuf heures, heure matinale au mois d'octobre. Le souvenir de ce qui s'était passé la nuit précédente revint à ma mémoire. Je me retirai de la fenêtre, mais je n'eus pas le courage de la refermer et de rentrer dans la pénombre de ma prison.

Quelques moments se passèrent, pendant lesquels je restai plongé dans mes réflexions, lorsqu'un bruit de pas sur les feuilles mortes, qui commençaient à tomber, me tira de ma rêverie. Instinctivement, je me rapproche de la fenêtre, tandis qu'une voix que je crois reconnaître frappe mon oreille ; c'était celle de mademoiselle de Damas¹. Son regard en s'élevant vers moi semblait vouloir écarter les inquiétudes que devait me causer ma situation. Ange consolateur que, dans sa générosité et sa délicatesse, sa mère envoyait pour me rassurer.

Il n'y avait pas de doute, l'aimable Dolly (nom que l'on

¹ Mademoiselle Joséphine de Damas, depuis marquise de Vogüé, et par son second mariage comtesse de Chastellux, alors âgée de dix-sept ans.

donnait à mademoiselle de Damas) était dans la confiance, et le ciel me donnait deux protectrices au lieu d'une. Je ne tardai pas à en avoir la preuve. La cloche du déjeuner se fit entendre, mon estomac me rappela que je n'avais pas mangé depuis la veille. J'étais bien convaincu que mes deux anges gardiens ne me laisseraient pas mourir de faim. Cependant, le temps de leur repas me semblait se prolonger au delà des exigences ordinaires d'appétits féminins. Un second coup de cloche me dévoila le mystère, on attendait sans doute l'heure où les gens sont à table pour songer à me substanter.

Effectivement la porte de ma prison s'ouvrit, et la mystérieuse concierge entra portant un panier renfermant non-seulement le nécessaire, mais encore le superflu. Elle était suivie par l'aimable Dolly, chargée de me rassurer de la part de sa mère sur la prolongation de mon emprisonnement qu'on ferait cesser vers le soir. J'étais bien plus inquiet des conséquences qu'avait pu lui causer notre course nocturne que de mon sort. J'appris avec un vrai bonheur qu'elles n'avaient occasionné rien de fâcheux pour madame de Damas.

Je sus plus tard que ma gracieuse pourvoyeuse m'avait apporté le fruit de ses larcins, dérobés dans l'office, en dépit des yeux clairvoyants du maître d'hôtel. Le soir, on écarta les gens; la porte fut fermée à tout le monde, et, sur les six heures, M. Roi, celui chez lequel je devais être caché, vint enfin me prendre. Je sortis donc sans autre difficulté, me promettant bien de ne plus exposer ainsi à l'avenir d'aussi généreuses amies. Mais quand donc viendrait-il, le moment où je pourrais vivre pour les miens,

pour tous ceux que j'aimais, jouir de leur bienfaisante amitié, sans attirer sur leur tête le danger qui menaçait la mienne ? Je rentrais à Paris très-découragé à l'égard de la politique, et, plus que jamais, j'aspirais au bonheur de la famille et à la tranquillité des champs.

M. Roi, chez lequel j'allais demeurer, était venu me prendre avec sa fille. Il avait habité ma province, et pouvait me connaître ; madame de Damas n'avait pas cru devoir lui taire mon nom. Il mettait beaucoup d'empressement à me recevoir, mais je ne tardais pas à redouter son imprudence.

M. Roi, auquel on avait recommandé par tout ce qu'il y a de sacré de ne confier à personne mon secret, commença par amener dans la voiture qui devait nous conduire un certain abbé G..., son cousin, qui ne venait d'ailleurs que pour me faire mille offres de service. A dire vrai, le cher abbé, quoique fort bonhomme, était la dernière personne que j'eusse choisie pour une pareille confiance. M. Roi ne me rassurait pas plus que l'abbé ; son ton était si tranchant, il émettait si peu d'inquiétudes pour l'avenir, que cette grande sécurité m'alarmait un peu ; d'ailleurs, je savais, avant d'être arrivé chez lui, toute la chronique de la société qu'il fréquentait, ce qui ne m'amusa guère et me portait à croire qu'il ne serait pas plus discret pour ce qui me regardait.

Nous arrivâmes, je donnai la main à mademoiselle Roi pour descendre de la voiture ; le père nous suivait, et, pendant le chemin qui restait à faire jusqu'à la maison, on m'annonça ce qu'on n'avait eu garde de dire à madame de Damas, que j'allais trouver une personne étrangère à la famille. C'était un émigré que M. Roi avait en pension chez

lui depuis longtemps, et dont il répondait comme de lui-même; « d'ailleurs, ajoutait-on, nous aurons bien soin de lui faire votre nom ». Cette circonstance ne pouvait manquer de me déplaire, mais je n'avais pas d'autre parti à prendre; d'ailleurs, M. et mademoiselle Roi savaient si bien me rassurer, que je me bornai à insister vivement pour qu'on ne me nommât point. On me donna le nom de Justin, et, ainsi baptisé, j'entrai dans ma nouvelle demeure. Les précautions devinrent inutiles. On m'avait désigné l'émigré sous un autre nom que le sien, mais nous nous reconnûmes tout de suite! Il fallut donc renoncer à tout déguisement. Ce ne fut pourtant pas pour moi un nouveau sujet d'inquiétude. M. de Ternant était un homme plein d'honneur et sachant apprécier beaucoup mieux que mes hôtes le danger de ma position.

Je ne parlerai pas de M. de Ternant sans rappeler un événement qui, dans le temps, fit beaucoup de bruit. Ce brave officier venait d'être arrêté et traîné par la horde révolutionnaire dans les prisons. Il était inscrit sur la liste fatale. L'arrêt de mort allait être exécuté. Son fils arrive, son ingénieuse tendresse trompe toute surveillance, il a pu pénétrer jusqu'à la prison de son père et veut lui faire prendre ses vêtements. Ce père résiste en vain, la piété filiale triomphe, et, à la faveur de ce déguisement, le jeune homme parvient à sauver la vie de son père! Qui le croirait, si nos bourreaux révolutionnaires n'avaient rendu tout croyable? le dévouement de ce pieux enfant fut traité d'action criminelle; on osa invoquer une loi barbare, et ceux qui allaient assassiner le père honorèrent la vertu du fils par une prison de quatre mois.

Quelques propos de M. Roi, tenus pendant le souper, ne contribuèrent pas peu à m'inquiéter. Sa femme lui parlait sans cesse de commis de barrière qui étaient venus et revenus dans la journée pour lui parler ; elle lui demandait, à voix basse, s'il ne sortirait point dans la nuit. Je ne pouvais rien concevoir à tout cela ; néanmoins, comme on parlait à demi-mot, je n'osais faire de questions, mais j'attendais avec la plus vive impatience l'occasion d'entretenir M. de Ternant, qui, pendant le souper, m'avait plusieurs fois regardé en souriant et de manière à me faire soupçonner qu'il y avait au moins quelque chose de mystérieux dans la conversation de nos hôtes. Il me fut impossible de l'entretenir en particulier le soir même ; mais, le lendemain, à peine fus-je levé qu'il vint lui-même me proposer de descendre au jardin. J'avais passé la plus mauvaise nuit, mon grabat ne valait pas mieux que le souper, mais le désir d'éclaircir quelques soupçons que je formais involontairement, et auxquels je n'osais m'arrêter, l'emporta sur la lassitude. Le jardin était vaste, nous nous éloignâmes un peu de la maison.

« Où croyez-vous être ? me demanda M. de Ternant.

— Chez d'honnêtes gens, puisque je vous y trouve.

— Je ne dois rien vous cacher, me répondit-il, et vous m'inspirez trop d'intérêt pour que le soin de votre sûreté ne l'emporte pas sur toute autre considération, sur les obligations mêmes que je crois avoir à ces gens-ci. M. Roi, pauvre et ruiné, n'a consulté, en vous recevant chez lui, que son intérêt personnel ; il sait que vous lui payerez une forte pension, il aura donc grand soin de vous cacher le péril que vous courez chez lui ; je me suis même aperçu,

hier soir, que les questions de sa femme l'embarrassaient.

« M. Roi, accablé de dettes et poursuivi par ses créanciers, n'a pris cette maison près des barrières que pour se livrer à un genre de vie aussi avilissant que dangereux. Il fait, en un mot, de concert avec quelques commis, la contrebande, ce qui l'expose à de fréquentes visites et l'a même déjà fait arrêter plusieurs fois, sans qu'on ait pu le convaincre. Mais il est sévèrement surveillé, et je ne doute pas qu'au premier moment on ne bouleverse sa maison pour découvrir les issues secrètes par où passent les marchandises de fraude. »

Ce discours me donna l'explication de ce que j'avais entendu la veille. M. de Ternant ajouta qu'il n'avait acquis cette certitude que depuis peu de jours, qu'il comptait lui-même changer de retraite sans retard, et qu'il ne serait pas prudent pour moi de différer. Il n'en fallut pas davantage, comme on doit le croire, pour me déterminer à quitter bien vite cette dangereuse demeure.

M. le baron de Montchenu m'avait promis, la veille, de venir me voir dans la matinée. Il vint, en effet. Connaissant son dévouement et sa discrétion, je ne balançai pas à lui conter toute ma mésaventure. Il en fut effrayé et me pressait de partir aussitôt; mais où aller? Il ne pouvait me recevoir chez lui; tous mes amis étaient surveillés. Il fallait donc me découvrir un asile sûr et chez des personnes qui me fussent étrangères. Je me rappelai que M. de Pastoret, membre de l'Assemblée constituante, avait été caché, pendant le règne de la Terreur, chez un bon et honnête marchand qui, sans le connaître, s'était exposé à la mort pour le sauver; mais sa demeure m'était inconnue.

Par un hasard heureux, M. de Montchenu la savait. Il me proposa d'aller immédiatement le trouver, et nous convinmes d'un rendez-vous pour le même soir, sur les huit heures.

A l'entrée de la nuit, j'annonçai que j'allais sortir.

En quittant la maison de M. Roi, j'étais convenu avec M. de Ternant que, le lendemain, je ferais écrire par M. de Damas qu'une affaire imprévue m'obligeait à retourner en Nivernais. Tout s'exécuta ainsi, et M. Roi, qui me savait alors très-occupé d'intérêts politiques, crut tout ce qu'on voulut lui dire, et témoigna le plus vif désir de me recevoir au retour. Je ne fus pas longtemps sans reconnaître quel avis salutaire on m'avait donné. Les papiers publics m'apprirent l'arrestation de Roi et de toute sa famille. Le honteux trafic auquel il se livrait avait été découvert et un dépôt de contrebandes saisi dans sa maison. On pouvait m'arrêter chez M. Roi, et il ne me serait resté que l'alternative ou de me faire passer pour un contrebandier (ressource très-honorable) ou de me faire connaître, ce qui m'exposait à de plus grands dangers. J'avais su avec une vive satisfaction que l'obligeant M. de Ternant n'avait point eu les désagréments de cette découverte; il avait quitté cette famille peu de temps avant l'événement.

Je m'étais rendu à sept heures du soir, ainsi que je l'avais promis à M. de Montchenu, chez madame de Pastoret, qui me parut très-effrayée de quelques propos tenus sur mon compte par un chef de bureau de la police. Il paraissait que mon arrivée à Paris n'était plus un mystère, et il fallait, de ma part, les plus grandes précautions pour échapper aux recherches qu'on allait tenter.

Madame de Montchenu arriva bientôt, et nous nous rendîmes ensemble rue du Four-Saint-Germain, chez M. Caron, cet excellent homme dont j'ai déjà parlé et qui, sur la première proposition de madame de Montchenu, s'était non-seulement empressé de m'offrir un asile, mais n'avait pas même cru devoir lui demander mon véritable nom, dans la crainte de l'embarrasser et de commettre une indiscretion. M. de Montchenu me quitta après m'avoir remis entre les mains des plus honnêtes gens du monde, qui, dès le premier abord, me firent pressentir ce qu'ils seraient pour moi. En quelques instants, j'avais donc échangé un asile plein de périls contre la retraite la plus sûre; en vérité, le ciel me protégeait, et l'amitié, en levant tous les obstacles, devenait pour moi une seconde providence.

Le bon M. Caron était un marchand peu riche. Son commerce de parfumerie ne prospérait pas depuis la révolution. Il me reçut avec tous les égards dus au malheur. Je n'étais pas le premier auquel il rendit d'importants services, mais il n'en parlait point, ou seulement comme de la chose la plus naturelle, tant il est vrai que l'homme vertueux met plus d'empressement à faire le bien qu'à le rappeler. J'eus bientôt fait connaissance avec mes hôtes, et cette estimable famille se composait de M. Caron, de sa fille, aussi pieuse que bienfaisante, et de la petite Victoire, jeune orpheline de quinze ans, que tous deux avaient recueillie dès son bas âge, et dont la gentillesse et la gaieté animaient cet intérieur. Je ne saurais oublier une vieille fille de boutique qui régénait tout le monde, gouvernait la maison et ne renonçait à son habitude de grogner qu'en ma faveur.

Je n'avais point passé deux jours dans cette maison que déjà mes hôtes m'étaient dévoués comme s'ils m'eussent connu depuis longtemps. Madame de Damas, les Montchenu, M. et madame de Vaux et mes autres amis venaient alternativement me visiter, et c'était à qui les introduirait avec le plus de soin et de précaution. L'un entrait précipitamment par l'allée, celle-ci venait pour acheter quelque marchandise, un autre suivait l'escalier, entrait au second et arrivait à moi en se glissant par une trappe. C'était et ce fut, par la suite, bien plus encore la maison du mystère; mais il fallait tout cela pour échapper aux regards indiscrets et rassurer mes bons amis, qui redoutaient toujours de me compromettre par leurs visites. On m'avait dit que le quartier que j'habitais était très-surveillé et que, depuis quelques jours surtout, on y exerçait une investigation toute particulière.

Je n'étais chez M. Caron que depuis cinq jours, il était peu probable que ces recherches me concernassent; cependant, cédant aux instances de l'amitié, je m'étais décidé à ne sortir que de nuit et à ne jamais rentrer plus tard que onze heures. Un soir, j'aperçus dans la boutique trois hommes armés de cannes ou de bâtons; l'un d'eux était appuyé sur le comptoir et paraissait questionner mademoiselle Caron, tandis que les deux autres semblaient interroger la petite Victoire. Ce qui augmentait mes soupçons, c'est que la seconde porte de l'arrière-boutique, donnant dans l'allée, était fermée. J'en conclus que, par là, mes hôtes voulaient m'avertir de fuir, ne pouvant me prévenir autrement, à cause des trois espions qui les surveillaient.

J'allais donc me retirer, quand j'entendis ouvrir la boutique; c'étaient mes trois hommes qui sortaient et qui m'obligèrent à m'enfoncer dans l'allée, où je me crus, je l'avoue, pris comme dans une souricière. Je n'osais ni monter l'escalier ni sortir dans la rue, et je m'armai de pied en cap comme un preux qui se dispose à défendre un dernier retranchement. Mais la porte de l'arrière-boutique s'ouvrit, j'entrai, et on me rendit un compte très-exact de la visite et des propos fort suspects tenus par ces trois hommes, qui ne s'étaient pas nommés et qui avaient demandé des renseignements sur les locataires.

Que penser d'une telle perquisition et à une heure aussi indue? Mes hôtes ne doutaient pas que ces messieurs ne fussent des espions. Nous tinmes un petit conseil et nous décidâmes qu'il était prudent de découcher au moins pour une nuit; mais où aller? Minuit approchait, et je n'avais pas de carte pour circuler dans Paris. M. Caron avait un frère qui demeurait dans le même quartier, et me proposa de m'y conduire. Nous sortîmes donc, après avoir envoyé Valentin, le garçon de boutique, à la découverte, afin d'examiner si l'ennemi n'était pas là en surveillance. Le frère de M. Caron était couché, et vainement nous frappâmes à la porte. J'étais décidé à passer la nuit au milieu des décombres d'une maison voisine qu'on bâtissait, mais M. Caron se rappela qu'en pareille occasion il avait trouvé asile pour M. de Pastoret chez un simple portier, « le meilleur et le plus obligeant des hommes », me dit M. Caron.

C'était tout près de là, et la loge hospitalière s'ouvrit aussitôt. Le bon portier avait chez lui deux femmes de chambre et trois ou quatre laquais de la maison; mais

M. Caron, qui le prit à part, ne lui eut pas plutôt parlé, qu'il trouva moyen de congédier tout son monde. « Monsieur, me dit-il alors, soyez le bienvenu; je voudrais
 « pouvoir faire plus que vous loger pour une nuit, mais
 « malheureusement ma chambre est trop étroite pour
 « qu'on puisse y rester caché. » Je témoignai toute ma reconnaissance à ce brave homme, et M. Caron nous ayant quittés, je passai dans une petite chambre attenante à la loge, où mon hôte me préparait un lit.

Je n'avais pas l'habitude de souper, mais le bon suisse me pria avec tant de cordialité de partager le sien, que je ne voulus pas le refuser. Il ne manqua pas de boire à ma santé, et je bus aussi de bien bon cœur à la sienne. Jamais je n'oublierai le frugal repas du pauvre portier et sa physionomie si ouverte, si franche. Il m'avait répété plusieurs fois qu'il ne fallait pas que son maître m'aperçût; il ne le nommait pas et m'en parlait d'une manière très-convenable, mais avec beaucoup de circonspection. Je ne sais pourquoi, mais il me vint à la pensée qu'il y avait plus de vertus dans la loge qu'au premier. Je demandai à mon hôte si son maître avait été persécuté et s'il était inscrit sur la liste fatale. « Il est rayé, me dit-il. — Quoi, déjà? » Il n'y avait encore que fort peu de radiations d'obtenues. « Oui, sans doute, reprit le portier; toutes ses affaires sont parfaitement en règle, il est très-lié avec le ministre de la police et va presque tous les jours chez lui. »

Le portier vit quelle impression faisaient sur moi ces dernières paroles, et, soit pour me rassurer, soit par ménagement pour son maître, il ajouta : « S'il y va, c'est pour
 « rendre des services, il y a tant de personnes qui s'adres

« sent à lui; si vous le connaissez, peut-être, monsieur, .. feriez-vous bien de lui écrire. » Le suisse me nomma enfin M. de X..., et je frémis en pensant que, le soir même, on m'avait fait éviter avec un soin tout particulier la rencontre de cet homme dans la maison duquel le hasard m'avait conduit. On m'avait entretenu, pendant plus d'une heure, de cet individu, et de manière à m'inspirer pour lui autant d'indignation que de mépris. Quel rapprochement! Un royaliste persécuté avait à craindre que son secret ne fût découvert par un homme dont les ancêtres furent les premiers et les plus glorieux défenseurs de la monarchie, et dont le nom est si grand, qu'il est pour ainsi dire une puissance dans le monde; tandis qu'un homme obscur, étranger à la France, plus encore étranger à toute politique, en un mot, le simple domestique de ce grand seigneur avili, accueillait le proscrit dans son étroite demeure. Je rencontrais sous le même toit l'orgueil du vice et la simplicité de la vertu, et j'étais douloureusement affecté qu'un homme, un seul homme eût pu, par son avilissement et son ingratitude, déshonorer plus de douze siècles de gloire.

L'expérience acquise par ce qui venait de se passer cette nuit-là chez Caron nous démontra la nécessité de préparer, dans la maison même, un abri contre les perquisitions qui pouvaient m'y surprendre. Nous n'eûmes pas à le créer; il suffit, pour se le procurer, d'utiliser une circonstance toute naturelle. Une grande enseigne ornée de fleurs décorait la devanture de boutique de M. Caron; elle formait une petite retraite toute trouvée, entre deux croisées du premier étage, et l'on pouvait aisément s'y glisser; les

jalousies de ces fenêtres le masquaient aux regards ; d'ailleurs, quand on visite une maison pour y trouver quelqu'un, ce n'est point à la fenêtre qu'on le cherche, surtout lorsque ces fenêtres donnent sur la rue. Je recourus plusieurs fois à cette cachette dans des moments d'alarme, et toujours avec succès.

D'autres aventures m'étaient réservées pendant mon séjour chez la famille Caron. J'y étais encore lorsque advint l'attentat du 3 nivôse, auquel la calomnie la plus inique s'efforça de m'associer. On sait que, le 24 décembre 1800, une machine infernale, dirigée contre le premier Consul, faillit lui coûter la vie, et la ravit à un grand nombre de citoyens inoffensifs. C'est à ce crime épouvantable qu'on voulut me donner part !

Les premières rumeurs qui s'élevèrent à la suite de ce complot l'attribuaient généralement aux jacobins. Le premier Consul lui-même n'hésita pas à les en accuser, mais l'événement allait, au contraire, donner satisfaction à la haine que Fouché nourrissait contre les royalistes ; c'était de leurs rangs que le coup partait. Les principes les plus purs ne pouvaient défendre le parti de l'exaltation qui engendre le fanatisme et le porte quelquefois jusqu'au crime. Mais la honte demeure à ceux qui l'ont conçu et ne peut rejaillir sur le parti lui-même. Ce n'était pas ainsi que l'entendait le ministre de la police. L'attentat, individuellement commis par quelques chouans obscurs, ne pouvait lui suffire. Il fallait le rattacher plus étroitement à la cause royaliste, et, s'il se pouvait, le faire remonter plus haut encore, jusqu'au plus noble et au meilleur des princes, jusqu'à Monsieur ! C'est dans ce but que les

noms du loyal marquis de Rivière et le mien furent prononcés.

La police, sans connaître le lieu de ma retraite, savait fort bien que j'étais récemment arrivé d'Angleterre. La saisie des papiers de l'agence royaliste avait stimulé contre moi la colère et les méfiances du gouvernement. J'étais donc un bon choix pour ceux qui voulaient tirer parti de cet événement et en augmenter l'importance. Ils imaginèrent d'associer à des hommes plus connus en Bretagne qu'à Paris un individu trop persécuté depuis longtemps pour n'avoir pas fixé l'attention sur ses principes politiques. Fouché avait fait déjà trop de mal à moi et aux miens pour ne pas souhaiter de m'en faire davantage.

Limoëlan, Saint-Réjant, Carbon et deux ou trois autres avaient seuls complété l'exécrable lâcheté du 3 nivôse. Ce fut une profonde douleur pour le parti royaliste que cet attentat commis par des hommes sortis de son sein, qui n'étaient pas nés pour l'infamie et que le fanatisme avait poussés jusqu'au crime ; mais je persiste à croire que ce crime fut isolé. On s'efforça d'y comprendre Georges en désignant les assassins comme ses agents ; du moment qu'il s'agissait malheureusement d'anciens chouans, l'occasion était belle pour compromettre le seul chef qui eût résisté à l'ascendant de Bonaparte, et dont l'insoumission opiniâtre donnait encore de vives craintes. Cependant, des deux conjurés que la police avait seuls atteints, Carbon et Saint-Réjant, l'un ne le connaissait pas, ayant servi dans la Vendée, non dans le Morbihan, et l'autre déclara être brouillé avec lui depuis la pacification.

Ces deux hommes, qui révélèrent tous leurs complices,

pouvaient-ils être animés du désir d'épargner davantage Georges, quand toute la procédure annonçait un tel désir de le compromettre, qu'on pouvait espérer une grande indulgence par le seul fait qu'on se fût prêté à ce parti pris? Les charges que l'on invoquait contre Georges se bornaient à deux lettres trouvées chez Saint-Réjant, l'une écrite par celui-ci et que l'on disait adressée à Cadoudal, quoiqu'elle ne portât aucune suscription; enfin, un billet signé Gédéon, dont les termes obscurs pouvaient même ne se point rapporter à l'attentat, et qu'on attribua à Georges. Cependant, des deux experts qui furent appelés dans le procès, un seul consentit à y reconnaître l'écriture de Georges.

Je n'ai jamais revu Cadoudal depuis cette époque. Il me semble que ses traits si énergiques, sa physionomie si franche eussent gardé l'empreinte d'un crime s'il eût pu le commettre, et que je l'aurais lu dans ses yeux. Mais tout ce que j'ai vu de lui, de sa loyauté presque brutale, m'interdit absolument d'admettre, de sa part, la possibilité d'un crime dont la lâcheté formait la base.

La meilleure preuve qu'il n'eut aucune part à l'attentat, c'est qu'il ne se trouva pas parmi ceux qui le commirent. Il n'était pas homme à faire le crime dans l'ombre, par la main des autres, en se tenant prudemment à l'écart; c'est à la face du ciel qu'il l'eût commis, s'il l'avait pu concevoir. Plus tard, d'ailleurs, il a prouvé que s'il pouvait conspirer, c'était par d'autres moyens, et non par un honteux et lâche assassinat¹.

¹ On sait que, dans le procès de Georges, quatre ans plus tard, on re-

Plusieurs personnes honorables furent compromises ou, du moins, nommées dans ce procès, et si j'avais eu déjà la consolation de voir mon nom placé à côté de celui de l'estimable Rivière, je ne pouvais plus me plaindre en voyant figurer au nombre des accusés les plus respectables et saintes personnes, mademoiselle de Cicé, mesdames de Gauyon-Beaufort et de bonnes religieuses, toutes coupables de leur charité seulement, puisqu'en croyant donner asile au malheur, elles avaient abrité, sans le savoir, un des conjurés. Leur innocence sortit des débats sans la moindre atteinte.

Quoique la mienne n'eût pas été définitivement mise en cause, je voulus, malgré les dangers dont j'étais environné, répondre à la plus absurde des calomnies. Je le fis, non-seulement à cause de moi, mais pour venger nos princes et le gouvernement anglais, sur lesquels Napoléon voulait faire retomber une action que, dès lors, je qualifiai, comme je le fais aujourd'hui, de lâcheté criminelle. Je publiai donc un mémoire qui fit beaucoup de bruit, et dans lequel je rappelais les vertus des Bourbons, leur généreuse conduite, et je démontrâis d'une manière si évidente la grossièreté de l'imputation, que Bonaparte lui-même fut forcé d'avouer qu'il y avait erreur par rapport à moi.

Je m'exprimais ainsi en ce qui me concernait : « Il y a

vint sur les faits du 3 nivôse, et qu'il nia sa participation à l'attentat :

« — Vous avez, au 3 nivôse, écrit à Saint-Réjant, et vous lui avez fait des reproches de sa lenteur à exécuter vos ordres contre le premier Consul.

« — J'avais dit à Saint-Réjant de réunir des moyens à Paris, mais je ne lui avais pas dit de faire l'affaire du 3 nivôse.

« — Quel était votre projet?

« — De mettre un Bourbon à la place du premier Consul. »

« loin de l'homme hardi, téméraire, trop entreprenant
 « peut-être, croyant de son devoir de se déclarer ennemi,
 « à celui qui, par de vils projets, par de lâches et crimi-
 « nelles mesures, avilirait une cause que la loyauté seule
 « doit servir et honorer dans ses malheurs; un tel homme,
 « loin d'être un royaliste, loin d'être même un conspira-
 « teur, ne serait, à mes yeux, qu'un perturbateur de bas
 « ordre, sans but, sans avenir, déshonoré par la victoire,
 « digne de mépris dans la défaite; un tel homme ne fut
 « et ne sera jamais appelé à participer à la confiance des
 « 'princes. »

Je repoussais énergiquement le titre d'agent de l'An-
 gleterre : « Je n'ai jamais été l'agent de l'étranger; mon
 « attachement de tous les temps à la cause royale, mon
 « zèle pour tous ceux que l'infortune accable, me portè-
 « rent, dès l'âge de quinze ans, à me déclarer pour le parti
 « des opprimés et des victimes. Les malheurs de Louis XVI,
 « les crimes innombrables de la Révolution ne firent, en
 « révoltant mon cœur, qu'exalter de plus en plus ma tête;
 « quelques légers services rendus à l'humanité attirèrent
 « sur mes jeunes années ce premier intérêt, qui n'est pres-
 « que toujours qu'une avance que la société se plaît à faire
 « sur l'avenir, qu'on reçoit sur promesse et dont l'espé-
 « rance se sert pour greffer l'arbre de vie.

« Mon opinion et, dès lors, mon devoir m'appelèrent,
 « par la suite, à réunir mes efforts à ceux des royalistes de
 « l'intérieur, pour servir les intérêts des Bourbons. Des
 « événements que la Divinité seule conduit, auxquels
 « l'homme est forcé de céder, ne m'ont point mis dans le
 « cas de leur être très-utile; mais j'ose dire que je crois

« au moins avoir conservé des droits à leur bienveillance,
« en ne blessant jamais, par mes actions, par mes projets,
« leur moralité et la sévérité de leurs principes.

« Telle a toujours été la pureté de mes intentions, la
« sévérité de ma conduite, que j'ai regardé et que je regarderai
« éternellement comme criminel un Français qui,
« sous quelque prétexte que ce puisse être, se prêterait à
« servir les intérêts d'une nation voisine. Le royaliste le
« plus actif ne peut, ne doit accepter d'être en rapport
« avec un gouvernement étranger, que lorsqu'il y est autorisé
« par son prince ou par le canal de ceux que le prince a revêtus
« de sa confiance; autrement, il n'est plus, à mes yeux, qu'un
« espion, un homme vil que l'on méprise; j'affirme que je n'ai
« jamais correspondu avec le gouvernement britannique, que je
« n'ai jamais reçu de lui ni instructions ni secours, que je n'ai
« jamais été en rapport avec ses ministres que pour me conformer
« aux ordres de Son Altesse Royale Monsieur.

« J'ai été attaché au service des princes, et quand, au moment
« de la paix, j'ai demandé à rentrer en France, ne faisant rien
« pour troubler le gouvernement existant, je n'ai point eu pour
« but de m'avilir en cherchant à me vanter d'avoir servi une
« famille infortunée, envers laquelle mes propres malheurs ne
« me dégageront jamais du respect et de la reconnaissance que
« je lui dois. Si c'était là mon crime, mon seul crime irrécusable,
« je n'aurais plus rien à répondre, j'accepterais ma proscription.
« » Je terminais en disant : « Quelques moyens que mes ennemis
« emploient pour aigrir mon cœur, pour exaspérer ma tête, comme
« je regarde comme criminelle et

« factieuse toute insurrection entreprise sans la possibilité
 « du succès, comme il m'est démontré que maintenant
 « tous troubles, tous mouvements intérieurs ne feraient
 « que nuire à la France, je n'entreprendrai, ne seconde-
 « rai rien qui puisse l'agiter. Quelques hommes honnêtes,
 « mais trop ardents et trop peu réfléchis, iront peut-être
 « jusqu'à regarder cette déclaration comme un acte de fai-
 « blesse; qu'ils sachent bien que je ne la ferais point si
 « j'avais le malheur d'être au pouvoir de mes ennemis, si
 « le danger seul me le commandait; il est des circonstances
 « pénibles où l'existence du péril même impose peut-être
 « l'obligation funeste de taire à son ennemi la conduite
 « loyale, la pensée généreuse qui, seules, pourraient le
 « désarmer; circonstances rares, mais décisives, où l'on
 « ne doit plus savoir que mourir. »

Ce mémoire excita de l'intérêt dans tout Paris; il rencontra chez mes amis le plus chaleureux appui et les plus bienveillantes appréciations; l'un d'eux, M. de Laversane, eut le courageux dévouement de publier, en même temps que mon mémoire paraissait, une notice sur moi, dans laquelle il repoussait énergiquement l'outrageante inculpation dont j'étais l'objet, et me défendait avec toute l'éloquence que peuvent donner la conviction et l'indignation réunies. On sait ce qu'il fallait alors de véritable courage pour signer un pareil écrit.

Je ne puis me défendre de citer quelques passages de la lettre que madame de Damas écrivit à madame Hyde de Neuville sur le même sujet :

« Je ne laisserai pas échapper une occasion de vous
 « écrire, Madame, surtout dans un moment où je puis

« enfin vous communiquer des sentiments plus doux et
« des espérances consolantes. Après tant d'effroi et d'an-
« goisses, nous respirons; nous avons même des jouis-
« sances, et il ne leur manque que de les goûter avec
« vous. »

On n'avait pas encore perdu, à cette époque, les habitudes de mystère qui avaient été si longtemps nécessaires à la sécurité des gens, et que la mienne exigeait plus impérieusement que jamais. On ne parlait de personne que sous un autre nom que le sien, et madame de Damas me désignait alors sous celui de Cécile...

« Vous vous doutez bien que je n'ai pu me priver éter-
« nellement de la voir; après deux mois de clôture totale,
« j'ai pris ma course et je ne l'ai trouvée longue que parce
« qu'elle rend nos réunions difficiles et rares. Ah! Ma-
« dame, quel calme! quelle élévation! quel beau et tou-
« chant courage! Mais cette âme, si forte contre l'infor-
« tune, cède aux sentiments tendres, et je l'ai vue verser
« des larmes au souvenir de ce que vous avez souffert
« pour elle. J'étais dans sa chambre au moment où le
« journal du soir vint nous rendre la vie en nous apprenant
« la décision du jury. J'ai eu le bonheur de l'en féliciter la
« première, et j'oserais dire que ce bonheur m'était dû.
« Par un hasard que la Providence seule a pu diriger, le
« mémoire avait précisément paru la veille, et cette déci-
« sion est arrivée là comme la conclusion et la réponse.
« Aussi je ne pourrais trouver de termes pour vous peindre
« l'effet qu'il produit, vous croiriez que j'exagère si je vous
« en disais la moitié. Tous les partis, toutes les classes le
« lisent avec avidité, avec intérêt, avec conviction; tous y

« trouvent le caractère de franchise et de vérité irrésisti-
 « bles qui n'admet ni doute ni indifférence. Elle s'est fait
 « un ami de chaque lecteur, et vous n'avez jamais vu la
 « justice prendre si à propos les formes de l'admiration et
 « de l'enthousiasme. J'étais loin de me flatter d'un succès
 « si général; aussi ai-je un plaisir toujours nouveau à
 « entendre répéter ce que chacun a besoin de me dire et
 « de m'écrire. Ma petite sœur¹, qui est souvent hors de
 « ma retraite, recueille avec délices ces acclamations si
 « douces à son cœur; elle me plaint de n'en pas jouir avec
 « elle. Ce triomphe de la vérité sur la calomnie est un
 « heureux augure pour l'avenir; mais, hélas! cet avenir
 « est encore bien éloigné, bien vague; il faut le percer
 « jusqu'au bout pour y trouver le repos et le bonheur.
 « Nous y parviendrons, Madame; j'en ai le doux pressen-
 « timent, et je vous assure que la sagesse de notre chère
 « Cécile ajoute à cet espoir. Elle a donné, dans son ou-
 « vrage, de grandes et nobles preuves de modération;
 « toutes les convenances y sont observées; la dignité n'ôte
 « rien à la prudence; les plus nobles sentiments accrois-
 « sent l'estime des uns sans jamais choquer les autres. La
 « tête la plus froide semble avoir exprimé ce qui ne peut
 « être senti que par le cœur le plus ardent. La même force
 « qui a pu dominer une indignation si juste donne à notre
 « amie la possibilité de suivre nos austères conseils: elle
 « est sensible au sentiment qui les dicte, persuadée des
 « circonstances qui les rendent nécessaires; elle sera sage,
 « croyez-le, Madame; ajoutez cette consolation à toutes

¹ Elle désignait ainsi sa fille, depuis marquise de Vogüé.

« les autres qui, sans celle-là, seraient insuffisantes. Je
 « n'ai pas l'espoir d'être pour rien dans ces bonnes réso-
 « lutions; Cécile me regarde comme une vieille prêcheuse
 « que l'amitié rend timide, mais elle sent la force des
 « choses, et elle s'est trop bien trouvée d'y avoir opposé
 « la prudence pour n'être pas résignée à persévérer. Ah!
 « Madame, elle mérite trop que le Ciel la protège pour
 « qu'il l'abandonne jamais!...

« Ainsi, Madame, au lieu de vous demander pardon
 « d'une aussi longue lettre, je vous prie de me savoir gré
 « de ne la pas prolonger encore : sur ce sujet, je suis inta-
 « rissable. »

Cette lettre est bien l'expression du cœur chaleureux et enthousiaste qui l'avait dictée. — Je ne méritais pas tous ces éloges, mais que la louange est douce quand elle vient d'une amitié sincère et convaincue ! C'est chez cette parfaite amie, rue du Faubourg Saint-Honoré, que je me trouvais au moment même de l'explosion de la machine infernale... J'y étais tout aussi tranquillement qu'un proscrit peut l'être, avec madame de Damas, sa fille, madame de Pastoret, ma femme, M. l'abbé de Damas et M. de Laversanne. J'achevai ma soirée avec madame de Durfort, et c'est un de ses gens qui nous apprit la cause de l'explosion.

La lettre de madame de Damas fait allusion à plusieurs circonstances dont je dois rendre compte. Les inquiétudes qu'elle témoigne à mon égard se rapportent à l'ignorance où nous restâmes pendant tout le temps qui s'écoula entre l'attentat et le procès, sur l'issue qui serait donnée à l'odieuse accusation qu'on faisait peser sur moi. Le rapport du ministre avait été publié, celui du préfet de police eut

naturellement beaucoup moins de publicité, et l'on ne pouvait point savoir si la calomnie du premier ne serait pas maintenue, tant que les débats n'eurent point prouvé le contraire. Enfin, en parlant de ce que ma femme avait souffert, madame de Damas touchait le point le plus sensible des infortunes qui pesaient sur moi depuis longtemps déjà.

Outre la nécessité de vivre séparés, madame Hyde de Neuville et moi, puisque la sûreté du mystère dont je m'enveloppais en dépendait, j'avais eu la douleur de la voir devenir victime de la rage que mes ennemis éprouvaient de ne pouvoir mettre la main sur moi, malgré les recherches actives dont j'étais l'objet depuis près d'un an. Madame Hyde de Neuville avait été arrêtée et emprisonnée aux Madelonnettes, où heureusement sa détention ne fut pas longue; mais j'avais exigé, lorsqu'elle fut mise en liberté, qu'elle repartît aussitôt pour le Nivernais.

Il est de fait que, pendant ma longue persécution, ni Bonaparte, ni Rovigo, ni Fouché lui-même, ne pensèrent à m'accuser sérieusement d'avoir pris part au 3 nivôse. J'aurais pu, après cet événement, redevenir libre et heureux en France; il n'a dépendu que de moi d'y entrer dans la carrière des honneurs et de l'ambition; Napoléon désirait me soumettre et m'attacher à son gouvernement. J'en ai eu les plus fortes preuves; cependant, j'ai été poursuivi avec frénésie, proscrit pendant huit ans, exilé pendant sept. Toutes les polices, toutes les gendarmeries du royaume ont été longtemps occupées de moi. Je ne cherche point ici à me donner de l'importance, je suis le premier à reconnaître que je ne méritais nullement cette triste

célébrité; j'avais été un bon et brave royaliste, bien dévoué, bien fidèle, mais, en vérité, je l'avoue, un conspirateur modeste; souvent j'ai eu occasion de sourire de toutes les frayeurs imaginaires que j'excitais.

Quel était donc le motif de ma longue persécution? Fouché lui-même se chargea de me l'apprendre longtemps après, lorsque, par un des plus surprenants et des plus inattendus revirements des événements, il fut devenu ministre du Roi légitime sous la monarchie des Bourbons!

« Vous avez été persécuté, me dit-il, à cause de la noblesse
« et de la fierté de votre caractère. Bien peu de royalistes
« ont eu votre courage et votre dévouement. Votre refus
« de signer un acte de fidélité avait tellement irrité l'Empe-
« reur, qu'il voulait, à quelque prix que ce fût, vous réduire.
« Il ne vous pardonnait pas d'avoir résisté aux offres qu'il
« vous fit lui-même lors des conférences que vous eûtes
« avec lui pour la pacification. Votre constance l'irritait
« au dernier degré; vous lui reveniez sans cesse; mais,
« du reste, il ne vous accusait nullement d'avoir pris part
« au 3 nivôse; et, quant à moi, vous savez que je m'em-
« pressai de détruire, par un nouveau rapport, le mau-
« vais rapport de bureaux qui sembla un instant vous
« compromettre. » Telles furent exactement les paroles de
l'ancien ministre de la police.

Il citait un fait exact. Quelques mois après l'époque dont je parle, des démarches furent faites en ma faveur, par l'intervention de plusieurs membres de la famille de ma femme, pour obtenir de faire cesser les mesures rigoureuses décrétées à mon égard (et de me rendre mes biens séquestrés). Toutes ces demandes furent accordées, à la

seule condition pour moi de signer cet acte de fidélité dont Fouché avait conservé le souvenir. Je m'y refusai positivement.

J'ai donc été proscrit et exilé pendant quinze ans pour un mot, celui de fidélité. J'avais consenti à me soumettre; on m'a demandé plus, de jurer d'être fidèle; je n'ai pas cru devoir le faire, j'ai osé même le refuser. J'ai pensé qu'on pouvait promettre soumission à un usurpateur, puisqu'il était le plus fort, mais qu'on ne devait jurer fidélité qu'à son Roi légitime, la fidélité mettant dans l'obligation de défendre. J'ai vu ainsi, j'ai été persécuté, je ne m'en plains pas.

Je suis arrivé à une époque de ma vie où l'activité politique est nécessairement suspendue pour moi pendant d'assez longues années. Jamais l'intérêt que m'inspiraient les événements qui touchaient au sort de la France ne se ralentit un seul instant. Trop de croyances, de sentiments, s'y rattachaient pour cela. Mais il fallait ployer sous la force des choses et savoir attendre. Je l'avais dit dans mon mémoire. Tout effort tendant à un changement de gouvernement n'est légitime que lorsqu'il répond à un besoin manifeste, à une aspiration générale; entrepris en dehors de ces conditions, il n'est plus qu'une témérité criminelle qui, loin de servir le pays, lui devient funeste.

Partout la résistance cessait, l'armée de Condé se dispersait. M. de Précý écrivait à ses agents : « D'après l'état actuel des choses, vous ne serez pas surpris que toutes mes opérations, suspendues depuis quelque temps, soient définitivement arrêtées. » Il n'était plus permis de se faire illusion. La France acceptait volontairement le joug de Bona-

parte. Elle était subjuguée par les débuts brillants, il est vrai à beaucoup d'égards, du pouvoir nouveau qui, pour la première fois depuis trop longtemps, donnait satisfaction à ses instincts secrets d'ordre et de conservation. Beaucoup de mesures sagement prises, beaucoup d'éclat en même temps, séduisaient ce peuple si prompt à croire et à se confier. Au dehors, le traité d'Amiens assurait cette paix générale si vivement désirée; à l'intérieur, les émigrés rentraient en foule, un grand nombre restaient au service, et partout enfin le pacte paraissait signé entre le pays et son nouveau chef¹. Je ne partageais pas ces espérances et encore moins ces sympathies naissantes. Il y avait, entre Napoléon et moi, le sang de Frotté, en attendant que celui du duc d'Enghien vint effacer le premier par une plus large tache, et me repousser loin de lui par une répulsion plus grande encore. Je m'inclinai devant cette destinée si haute, mais sans pouvoir consentir à l'encenser, et je demeurai persuadé qu'il y avait encore une longue épreuve à traverser, mais qu'elle ne serait pas éternelle.

¹ Il n'y avait plus ni organisation, ni intrigues dangereuses. L'Association royaliste de Bordeaux, l'une des plus complètes, était dissoute. Tous les agents des Bourbons, dans l'intérieur, avaient été successivement pénétrés ou connus, depuis M. Hyde de Neuville et le chevalier de Coigny, jusqu'à Talon et M. Royer-Collard. (*Mémoires de Fouché*, p. 344.)

CHAPITRE X

La persécution ne diminue pas. — Séjour chez Caron. — Un ami improvisé. — Retour en Nivernais. — Le proscrit échappe aux poursuites par le dévouement des populations qui l'entourent. — M. et madame Hyde de Neuville s'éloignent et vont à la Rochelle. — Souvenirs de voyage de madame Hyde de Neuville. — Bonaparte devient plus ombrageux à mesure que sa fortune s'élève. — M. Hyde de Neuville doit être pris mort ou vif. — On fait des démarches pour obtenir l'exil en Amérique. — Conspiration de Georges et de Pichegru; elle éclate en 1804. — Bonaparte en tient tous les fils. — Savary chargé de saisir le comte d'Artois s'il se présente sur la côte de Normandie. — Bonaparte veut le sang d'un Bourbon. — Gage donné à la Révolution par la mort du duc d'Enghien. — Crime qui explique la fatale politique du nouvel Empire. — Premier procès de Georges et de Pichegru. — Leur mort est décidée. — Le loyal Pichegru était incapable d'un suicide. — Georges et onze hommes montent sur l'échafaud. — Moreau est exilé aux États-Unis. — M. Hyde de Neuville se soustrait aux recherches. — Il s'établit aux environs de Lyon sous le nom du docteur Roland. — Il vaccine le pays. — Lettre du ministre de l'intérieur au prétendu docteur Roland, pour le remercier de son dévouement. — Le nouvel Empire s'affermi. — Les démarches en faveur du proscrit sont infructueuses. — Madame Hyde de Neuville se décide à s'adresser à l'Empereur lui-même. — Son mari et elle se séparent à Constance. — Elle suit l'Empereur en Allemagne.

Je quittai Paris au commencement de l'été, pour me réfugier dans mon pays, au milieu des miens. La nécessité de me cacher était plus grande que jamais et exigeait un soin plus vigilant encore, puisque les perquisitions et les menaces redoublaient; je n'espérais pas qu'il me fût plus facile d'y échapper en province qu'à Paris, bien au contraire, mais encore cette pénible contrainte devait durer bien longtemps. Je voulais, du moins, me donner la con-

solution de vivre auprès de ma famille, et, pour elle seule, je désirais être privé de toute autre communication avec le monde.

J'avais continué d'habiter chez le bon Caron pendant tous ces temps difficiles et jusqu'à mon départ. J'ai conservé le souvenir de deux épisodes qui le précédèrent ; l'un d'eux est assez plaisant. Mon excellent hôte avait été sollicité de donner asile à un émigré dont la position, loin d'être régularisée, entraînait pour lui, en raison de circonstances particulières, la nécessité de se tenir caché pendant quelque temps. M. Caron hésitait à recevoir M. X..., craignant de rendre ma retraite moins sûre en la faisant partager à un autre. Mais je ne voulus pas être un obstacle à sa bonne action, et j'insistai pour qu'il y consentit.

Le personnel de la maison se trouva donc augmenté de la présence d'un très-brave homme, de médiocre apparence, chez lequel quelques petits ridicules n'altéraient pas une réelle bonté. Il était particulièrement enclin à exagérer son importance individuelle, et se faisait facilement le héros de quelques aventures où la vérité ne figurait que par mention honorable. Ces légers travers, vite reconnus, avaient parfois défrayé la gaieté du petit intérieur dont nous étions tous deux les commensaux, M. X... et moi, et, comme il joignait à beaucoup de bonhomie plus de satisfaction de lui-même que de défiance des autres, on pouvait s'amuser à ses dépens sans qu'il s'en aperçût ou songeât à s'en fâcher. On n'est pas un peu menteur sans être un peu bavard aussi, c'en est la conséquence naturelle ; et de ces deux défauts à l'indiscrétion, il n'y a qu'un pas ; aussi n'avait-on pas jugé prudent de révéler mon nom au nou-

vel hôte de la famille Caron. J'étais à ses yeux l'abbé X... Je ne sais plus qui avait imaginé, parmi nous, de me donner ce caractère sacré, pensant que mon secret serait mieux préservé par M. X..., en y intéressant ses bons sentiments religieux.

Nous étions à déjeuner, un matin, lorsque la voix d'un crieur public, arrêté sous les fenêtres, suspendit la conversation et même le bruit des fourchettes ; c'était un reste des temps agités qu'on avait traversés, que la curiosité anxieuse qui s'attachait encore à cette proclamation populaire. Nous venions d'écouter attentivement plusieurs nouvelles assez indifférentes, lorsque, tout à coup, nous distinguons ces mots : Arrestation et condamnation de Hyde de Neuville, jugé par une commission militaire et fusillé dans les vingt-quatre heures. Si improbables que fussent ces paroles, un premier saisissement nous tenait muets, lorsque aussitôt le bon M. X..., qui était mon voisin à table, se renversa dans mes bras en poussant des lamentations inarticulées et des exclamations.

Je commençais à me demander s'il était plus instruit que je ne pensais de ma véritable identité, lorsqu'il s'écria : « Ah ! c'est affreux ! affreux ! Quel événement ! les barbares ! Le pauvre homme ! C'était mon ami, mon ami intime ! » A ces mots, un fou rire mal contenu obligea l'espiègle petite Victoire de fuir la table en courant. J'eus beaucoup de peine à n'en pas faire autant et à conserver assez de sérieux pour offrir à M. X... des consolations sur cette perte si vivement ressentie par lui.

Quelque temps après, il tomba malade, et son état paraissant s'aggraver un peu, ce digne homme, me prenant

toujours pour un prêtre, voulut à toutes forces se confesser à moi. Il était d'autant plus difficile de m'y refuser d'une manière plausible, qu'il alléguait l'inconvénient de révéler le secret de notre retraite dans cette maison en y attirant un étranger. Je ne me rappelle pas quels subterfuges j'employai pour me soustraire à sa confiance.

L'autre aventure dont j'ai parlé présenta plus de dangers. La réclusion, à laquelle j'étais réduit et que les circonstances avaient dû rendre plus rigoureuse, contrastait tellement avec l'activité de ma jeunesse, que j'en souffrais souvent. M. Caron possédait une petite maison de campagne dans la banlieue de Paris, où il allait passer presque tous les dimanches. Il m'y avait emmené une ou deux fois, et j'y jouissais vivement du bonheur de respirer le grand air sans avoir à redouter qu'un agent de police fût sur mes pas. La seule précaution que cette promenade exigeât consistait à me cacher, pendant le trajet, entre M. et mademoiselle Caron au fond du vaste cabriolet qui les conduisait à la campagne. C'était surtout à la barrière qu'il fallait éviter d'éveiller l'attention des employés de la douane, souvent entourés de quelques gendarmes.

Un jour que nous rentrions à Paris après une de ces excursions, le douanier qui se présenta à la voiture de M. Caron se montra plus exigeant que de coutume et voulut le faire descendre, ainsi que sa fille, pour visiter les coffres. J'étais caché, pendant ce colloque, à leurs pieds, sous le solide et large tablier du cabriolet. M. Caron résista, se plaignit, puis revint à la douceur pour tâcher de vaincre l'obstination de son interlocuteur. Je devinais son anxiété, celle de

sa fille, et je suivais moi-même le dialogue avec une vive émotion. Enfin, le différend s'anima assez pour ne plus laisser d'espoir de persuader le douanier, plusieurs de ses confrères s'étaient approchés pendant le conflit et appuyaient ses exigences; alors, cédant à une de ces inspirations soudaines qui naissent en face d'un danger pressant et inévitable, je soulevai brusquement le tablier du cabriolet et m'élançai d'un bond si rapide, que pas un des douaniers n'eut le temps de me saisir, quoique j'eusse sauté au milieu d'eux. Mais tous me suivirent, et une course effrénée s'engagea entre eux et moi.

J'avais quelques pas d'avance, et d'ailleurs le danger secondait activement mon agilité naturelle. Je quittai la ligne droite du faubourg à la première rue transversale qui s'offrit à moi. Le bonheur voulut que celle-là même fût bientôt coupée par une autre, et, à la faveur de ces coudes qui me déroberent quelques secondes aux regards de ceux qui me poursuivaient, je pus me jeter dans une allée assez obscure, aboutissant à un petit escalier que j'escaladai plus vite que la pensée. Haletant, épuisé, j'ouvris la première porte où se trouvait une clef; c'était au troisième étage, et j'entrai sans savoir où, chez de pauvres ouvrières, auxquelles je n'eus que le temps de crier : « Je suis un émigré, « on me poursuit, cachez-moi ! »

Aussitôt ces bonnes filles me poussèrent dans une alcôve, et nous restâmes tous à écouter avec terreur si l'on montait derrière moi. Mais personne ne parut; on avait donc perdu ma trace ! Je me trouvais chez des raccommodeuses de dentelle, déjà âgées, qui eurent quelque peine à se remettre de la frayeur qu'elles avaient éprouvée à ma vue.

Mais elles n'avaient pas hésité un moment à me protéger, et ne me laissèrent partir qu'à la nuit.

Je trouvai M. Caron et les siens bien alarmés à mon sujet. On conçoit qu'il n'avait pas attendu le retour des douaniers et qu'il avait profité de ce qu'ils s'éloignaient à ma poursuite pour décamper lui-même bon train. Il évita longtemps de quitter Paris par cette même barrière, où il craignait de réveiller des souvenirs fâcheux.

Ce fut chez ma mère, à la Charité, que je me réfugiai en quittant Paris. Là, ma liberté était moins grande encore; car la sollicitude des miens voyait partout le danger et m'enfermait plus étroitement encore; mais, du moins, j'étais auprès d'eux, et si leur tendresse resserrait ma captivité, je ne pouvais m'en plaindre. Bientôt, d'ailleurs, l'habitude, qui nous familiarise avec tout, même le péril, détendit un peu les liens dont la prudence m'entourait. J'avais acquis autour de moi bien des confidents discrets; beaucoup à qui je n'avais pas confié mon secret le gardèrent religieusement. Des gens du peuple, des paysans, de complicité volontaire avec ma famille, veillaient à ma sûreté, prévenaient au moindre indice, exerçaient enfin autour de moi une protection attentive. Ceci s'applique également aux habitants du Sancerrois, car j'allais alternativement dans le Nivernais et dans le Berry, que la Loire sépare seule à l'endroit que j'habitais.

Mon beau-père et une de ses sœurs, qui avait élevé madame Hyde de Neuville, habitaient, depuis la Révolution, la petite ville de Sancerre. Leur présence attirait celle de ma femme et moi pendant le temps que je me cachais aux portes de la ville dans notre petite terre de Lestang, celle-

là même d'où j'écris maintenant ces souvenirs, et qui déjà m'était très-chère. Je rêvais alors les travaux et les embellissements que j'ai réalisés, la vie calme et heureuse que j'y ai trouvée après tant d'orages. Et ces biens qu'ambitionnait le pauvre proscrit sont devenus sa récompense. Tant il semble vrai que la Providence se croit engagée envers celui qui ne désespère jamais d'elle !

Souvent, je me promenais dans les vignes de la propriété avant que le jour eût cessé, mais je me revêtais alors d'un costume de vigneron. Plusieurs fois, il m'arriva de fuir ainsi quelque visite suspecte qui se présentait au château, espion ou gendarme, et je me souviens d'avoir un jour indiqué le chemin à des gens qui allaient à ma demeure dans le but de questionner mes gens et de leur arracher le secret de ma résidence. Mais pas un dévouement ne se démentit, pas une fidélité ne s'ébranla ! Et lorsque ma tête, mise à prix, promettait une fortune à celui qui m'eût trahi, le silence demeura inviolable.

Je ne saurais me défendre, en résumant ces souvenirs touchants, de placer ici le nom du plus loyal de mes serviteurs, mon fidèle Derbier, qui fût mort pour son maître avant de révéler le mystère qui le dérobaît. Et toi, pauvre serviteur d'un autre genre, mon chien Pataut, dont les aboiements semblaient prendre un caractère particulier de défense et de menace à la vue de mes ennemis, que tu flairais si bien, je te donne aussi un souvenir reconnaissant et amical.

Plus d'une année s'écoula ainsi, madame Hyde de Neuville eut la douleur de perdre son père au mois de mai 1802. Dans le courant de l'automne, ma santé, très-atteinte,

nécessita impérieusement un changement d'air. Nous nous décidâmes à aller respirer celui de la mer à la Rochelle. C'était peut-être une grande témérité; mais j'étais à bout de patience en même temps que de force, et j'avais besoin de liberté pour mon esprit autant que d'air pour mes poumons. Nous partîmes au mois de novembre, et des écoliers hors de leurs murs ne sont pas plus heureux que nous le fûmes en parcourant les grandes routes.

Le plus difficile était le départ et les premières étapes. Nous nous échappâmes assez effrontément de chez nous, non sans quelques entraves cependant; ma femme avait fait ainsi le récit dans une lettre à sa tante : « Vous savez
« que nous sommes partis tout bravement à deux heures
« après midi; nous avons voulu payer un peu d'audace,
« afin de ne point arriver trop tard à Nevers; d'ailleurs,
« les visites incommodes n'ont ordinairement lieu que le
« soir, et, la veille, nous nous en étions convaincus en
« revenant de la campagne, notre voiture ayant été escortée
« longtemps par des messieurs qui certainement ne se dou-
« taient guère de ce qu'elle contenait. A Nevers, il nous
« est arrivé une première aventure que je ne dois pas pas-
« ser sous silence, puisqu'elle nous a fait rire un moment.
« On s'égayé si rarement dans notre position, que ce qui
« déride un peu compte toujours pour quelque chose.

« Les amis chez lesquels nous étions descendus avaient
« ce soir-là même à souper un bon Parisien arrivé tout
« exprès pour déranger, sans s'en douter, une réunion
« dont nos bons hôtes se faisaient fête. Il fallait donc que
« mon pauvre compagnon restât claquemuré pendant le
« souper, ce qui nous contrariait tous. Mais vous le savez

« fertile en inventions ; il imagina donc d'arriver comme
 « un militaire qui fait route. Ma prudence cède à sa folie,
 « et le voilà au milieu de nous qui feignons de ne le point
 « connaître et le questionnant à qui mieux mieux sur ses
 « campagnes et ses exploits guerriers. Il nous raconte qu'il
 « revient d'Égypte ; de là, mille détails que notre Parisien
 « écoute avec une bonhomie qui nous aurait donné con-
 « science de l'attraper si nous avions été susceptibles d'un
 « si beau scrupule.

« Nous avons donc passé notre soirée à aller de Mem-
 « phis à Thèbes, à mesurer les Pyramides et la profondeur
 « de ce puits de Joseph qui, s'il existe, n'était pas pour
 « nous celui de la vérité. Enfin, nous sommes sortis de ce
 « labyrinthe sans qu'il nous soit arrivé de nous perdre ; et,
 « comme nous allions nous jeter dans l'Arabie, nous avons
 « cru plus sage de lui préférer notre lit, ce qui a mis fin
 « à tous les récits de notre voyageur. Quelles folies, n'est-
 « ce pas ? Mais devons-nous être si difficiles sur les moyens
 « de nous égayer, nous qu'on oblige depuis si longtemps
 « à n'être heureux qu'en contrebande ? »

A Moulins, je ne connaissais que deux personnes, il nous arriva d'en trouver une à l'entrée de la ville et l'autre en sortant ; mais nous savions nous mettre à couvert des regards indiscrets ; je ne descendais pas, mes stores étaient à demi fermés, et nous payions si généreusement, qu'on ne nous faisait faire que de très-courtes stations à chaque poste. A partir de Guéret, nous continuâmes notre route en diligence, n'ayant plus aucun risque à courir d'être reconnus, et nous arrivâmes sans encombre à la Rochelle.

Notre séjour se prolongea pendant plusieurs mois, que nous

passâmes agréablement dans cette ville. Nous y avons fait quelques connaissances, cachés sous le nom de Villeret, qui n'excita jamais aucun soupçon et n'éveilla même pas la curiosité. Nous étions heureux de vivre librement au grand jour, après la réclusion dont j'avais été si longtemps victime. Mais il n'eût pas été prudent de prolonger indéfiniment ce dangereux incognito, et nous retournâmes au mois de mars suivant chez ma mère. Je fus très-gravement malade au commencement de ce même été, et, à peine rétabli, le médecin exigea impérieusement que je me rendisse aux eaux. Nouvelle et grande difficulté pour un proscrit ! Mes jours avaient été menacés, mais il fallait obvier au danger le plus pressant. On avisa donc les eaux de Charbonnières, près de Lyon, qui attiraient peu de monde, surtout en dehors des voisins de cette petite localité, et où je pourrais facilement demeurer inaperçu. Je m'y rendis donc au mois de juillet et j'y passai six semaines. Là encore, je parus sous ce nom de Villeret qui m'avait déjà caché à la Rochelle et qui était celui d'une petite propriété que nous possédions. A l'abri de ce faux nom, je vécus assez libre et tranquille.

C'est pendant ce premier séjour auprès de Lyon que le ciel me réservait un de ses plus grands bienfaits, celui des amitiés inaltérables que j'ai formées dans ce pays et qui ont accompagné toute ma vie de leur tendre dévouement. Je ne puis nommer ici les excellentes familles de Rosière et Valesque, sans qu'un élan de tendre reconnaissance s'exhale de mon cœur à leur souvenir.

Mes voyages de la Rochelle et de Charbonnières étaient vraiment de grandes témérités pour un pauvre homme

aussi compromis que moi ; mais le temps de ces coups de tête était passé, et mon retour dans ma famille fut suivi de circonstances qui allaient rogner de plus près les ailes du proscrit.

Depuis que je vivais étranger à toute politique, les événements avaient marché, Bonaparte avait été nommé Consul à vie. C'était franchir le premier degré de la toute-puissance. Il semble que tant de succès, d'ambition satisfaite, eussent dû ouvrir son âme à des sentiments plus doux, et que, parvenu si haut, il n'eût même plus un regard pour les faibles atomes qui avaient tenté, un moment, d'arrêter sa marche triomphante. Il n'en était rien, cependant.

Au moment de gravir le faite du pouvoir, il se montrait plus ombrageux que jamais, plus inquiet à l'égard de ce qui pouvait élever le moindre obstacle entre lui et la domination suprême qu'il allait saisir. Son cœur ne sut pas s'élever aussi haut que sa fortune, et tant d'éclat, de prospérité, n'éveillèrent point d'élans généreux dans son âme.

On en demeure convaincu lorsqu'on songe que l'une des premières conséquences que Bonaparte chercha à tirer de la paix avec l'Angleterre, fut l'expulsion des princes réfugiés à Londres et de ceux de leurs partisans qui les entouraient. Ses perpétuelles réclamations à ce sujet étaient inviolablement repoussées par le gouvernement britannique, dont la résistance irritait au dernier point l'Empereur. Quand on dévoile sa faiblesse, on tient doublement à en tenir profit.

Quoique je me fusse tenu complètement à l'écart, et que l'impossibilité reconnue de servir utilement mon parti,

jointe à la nécessité de me cacher, eût même interrompu de ma part toute correspondance politique, je fus compris dans les récriminations du premier Consul. Le *Moniteur* fit un crime au gouvernement anglais de m'avoir reçu en Angleterre avec Georges et Pichegru contre la foi du traité d'Amiens, c'est-à-dire d'un article secret qui, dans le fait, n'a jamais existé. On me faisait voyager de Varsovie à Londres, de Londres à Varsovie, qu'habitait alors le roi Louis XVIII. Dans le fait, je n'avais pas quitté la France. La déclaration de guerre fut le signal d'une persécution plus active, et, le danger augmentant de plus en plus, je me vis contraint de me cacher avec plus de soin que jamais. Le 11 fructidor, ou 2 septembre de cette même année 1803, une grande perquisition eut lieu à Lestang; mais ce ne fut pas tout. Tandis que Bonaparte était au camp de Boulogne, Rovigo, aussi maladroit que malintentionné, ne pouvant parvenir à me faire arrêter, ainsi qu'il en avait pris pour ainsi dire l'engagement, écrivit à son maître que je venais de parcourir la Normandie, la Bretagne, et que les chefs royalistes n'attendaient que le commencement de la guerre, prête à se rallumer, pour soulever plusieurs provinces. Sur ce rapport, non-seulement Napoléon donne de nouveaux ordres pour que je sois pris mort ou vif, mais dans sa folie, sans consulter son ministre de la police, il expédie un courrier, fait séquestrer les biens de toute ma famille et ordonne (si l'on ne peut se saisir de moi) d'arrêter ma femme et ma sœur comme otages. Mesure ridicule qui fut exécutée et jeta l'effroi dans toute ma province.

Vainement mes amis et ma famille faisaient à Paris d'actives démarches pour obtenir que justice me fût rendue et

qu'ou voulût bien ouvrir les yeux à la vérité, qui eût attesté mon innocence. Madame Hyde de Neuville fit deux voyages à Paris, cette année-là et l'année suivante, dans l'espoir d'ajouter le poids de ses instances personnelles aux généreux efforts de l'amitié. Elle se flattait d'exciter plus vivement l'intérêt dans une cause qui lui était plus que personnelle. C'est assurément une des plus touchantes preuves de dévouement que j'aie reçues de mon excellente femme, car le rôle de solliciteuse était bien contraire à sa réserve naturelle; et elle l'accepta cependant à plusieurs reprises, sans se laisser décourager par les rebuts qu'elle essuya si souvent. Elle trouvait, il est vrai, un tendre appui au milieu des siens.

C'était chez son oncle, le respectable M. Rouillé de l'Étang, qu'elle descendait à Paris. Cet aimable et estimable vieillard consacrait son immense fortune à soulager le malheur, à protéger les arts et à réunir autour de lui ses neveux et nièces, pour lesquels il était un second père. Ma femme se trouvait là au milieu de ses cousins, M. de Vaufréland, M. Piscatory et leur sœur, madame de Pastoret. Elle suivait par moments les compagnons de son enfance dans la terre de Fleury, où elle avait été élevée avec eux, mais rien ne pouvait la distraire de la pensée de l'absent¹.

Madame Hyde de Neuville revint chaque fois sans avoir rien obtenu. A son second voyage, il fut question, pour la première fois, de faire cesser les poursuites, mais en m'exilant aux États-Unis; encore cette faveur parut-elle excès-

¹ Cette tradition non interrompue de dévouement entre cette famille et celle du baron Hyde de Neuville a perpétué entre elles des liens d'amitié que le temps ne peut détruire.

sive et ne fut-elle pas accordée. La conspiration de Georges et de Pichegru, qui éclata au mois de février 1804, ne contribuait pas, on peut le croire, à arranger les affaires des royalistes, de ceux-là mêmes qui, ainsi que moi, n'y avaient pris aucune part. Ce fut un coup de foudre pour moi que cet événement, qui compromettait inutilement mon parti et perdait plusieurs de mes amis ! Je compris tout de suite le parti qu'on allait en tirer.

La conspiration existait, c'était un fait avéré ; mais en cela les événements faisaient, à coup sûr, pour le premier Consul, tout ce qu'il aurait pu rêver et souhaiter de plus propice à ses desseins. Il deviendrait bien plus facile de monter sur le trône qu'il convoitait, lorsqu'on aurait exploité contre les princes le fantôme saisissant des attentats, moyen qui impressionne si vivement les masses. Aussi rien ne fut négligé pour cela, et jamais un gouvernement ne tira plus de profit de ses ennemis. Depuis longtemps, instruit des moindres détails du complot par des agents chargés d'exciter les conspirateurs en même temps qu'ils les dénonçaient, Bonaparte en tenait en quelque sorte tous les fils dans sa main et les dirigeait à son gré. Ce fut lui-même qui organisa la mission spéciale et si forte de Savary sur les côtes de la Normandie, en dehors des mesures de police du ministre Réal, qui ne lui paraissaient pas assez actives. Toutes les périodes de cette affaire furent menées, exploitées avec un art profond.

On y reconnaissait les conseils et l'habileté de Fouché, qui avait un ministère à regagner. Les diverses scènes de ce drame étaient offertes au public selon les règles de l'art, qui veut que l'intérêt suive une marche croissante. Les

arrestations successives de Moreau, de Pichegru, de MM. Armand et Jules de Polignac, de M. de Rivière, remplissaient ce but, et, dans les intervalles de chaque acte, rien n'était épargné pour frapper de terreur le parterre; car Georges, le terrible Georges, échappait encore à toutes les recherches, quoiqu'on le sût caché depuis plusieurs mois dans Paris, comme tous ceux qu'on venait d'y arrêter.

On put se croire revenu aux plus mauvais jours de la Révolution lorsqu'une loi violente, arrachée au Corps législatif, menaça de la mort quiconque donnerait asile aux conspirateurs ou, connaissant leur retraite, ne les dénoncerait pas ! Loi barbare et antifranaise, qui faisait de la délation un devoir et punissait l'hospitalité par l'échafaud. Ce n'était pas encore assez, puisqu'on voulait non pas échapper à un danger qui n'existe plus dès qu'il est signalé, mais impressionner les imaginations et paralyser l'opinion par la peur. Les portes de Paris furent fermées, gardées avec des précautions exagérées. Personne ne put sortir; des patrouilles, — on n'en avait pas vues depuis plusieurs années, — parcouraient la ville aussi ostensiblement que possible. Le signalement de Georges couvrait les murs. Ainsi traqués, il n'était pas possible d'échapper longtemps, quoique la générosité, en dépit des menaces, n'eût pas cessé d'offrir des abris aux proscrits.

C'est par un officier, auquel il avait confié son secret, que Pichegru avait été trahi. Il fut arrêté au milieu de son sommeil, le 28 février. Georges ne put l'être que le 9 mars, au moment où il se rendait d'un refuge dans un autre, car les recherches de la police l'obligeaient à changer chaque nuit de retraite. Reconnu et poursuivi pendant qu'il traversait

Paris en cabriolet, la vitesse du cheval que conduisait Lérident, un de ses chouans, ne put le soustraire à son sort, et il fut saisi au carrefour de Bucy au moment où, se voyant atteint, il essayait de se jeter hors du cabriolet et de s'enfuir. On voit généralement les gouvernements s'affirmer eux-mêmes, autant qu'il est en leur pouvoir, par la démonstration de leur force et de leur popularité qu'ils voudraient toujours présenter comme incontestées. Ce juste sentiment les porte plutôt à atténuer les conspirations qu'à les exagérer. Mais ici, la pensée du futur Empereur nourrissait d'autres desseins; Georges et Pichegru n'avaient fourni que le prologue au drame affreux qui se préparait dans l'ombre.

Au grand regret de Bonaparte, Savary avait échoué dans sa mission. Envoyé en Normandie pour y saisir le comte d'Artois, dont on avait annoncé la prochaine arrivée, Savary avait vainement parcouru la côte et surveillé cette même roche de Bévillie que j'avais franchie quatre ans auparavant et qui était devenue le passage habituel des émigrés rentrant en France; c'était là que Georges avait débarqué au mois d'août, et ensuite Pichegru et tous les autres complices.

Les plans de Bonaparte se trouvaient contrecarrés par l'échec de Savary. Il lui fallait le sang d'un Bourbon! On ne peut comprendre encore à quelle politique raisonnée il voulait le sacrifier, et le meurtre du duc d'Enghien est resté inexplicable pour l'histoire. Ce crime, outre la réprobation universelle qu'il excita, a encouru une autre sorte de condamnation de la part des hommes à morale facile qui sont bien près d'excuser une faute lorsqu'elle a obtenu le succès. Celle-ci était inutile! Vainement a-t-on cherché à

l'expliquer comme un gage que le premier Consul donnait en échange aux révolutionnaires au moment de leur imposer un trône. Ce qu'il restait d'entre eux, car leur nombre tendait chaque jour à diminuer par les faveurs intéressées du pouvoir, n'avait ni de grandes exigences ni beaucoup de force pour les appuyer. On ne les eût pas trouvés en travers de ce trône convoité pour en défendre l'accès.

La conspiration de Georges et de Pichegru ne peut pas davantage fournir une explication plausible à cette sombre page d'histoire. Bonaparte était trop bien instruit des moindres détails pour ne pas savoir que, de tous les princes de la maison de Bourbon, le duc d'Enghien était le plus étranger à tout complot. Au moment de rétablir une monarchie et de demander à la nation de ratifier cette témérité étrange, voulut-il la réduire au silence en la frappant d'horreur et de crainte? chercha-t-il à étouffer par la peur les réclamations de ce peuple réputé souverain, qu'il ne consultait pas? Espérait-il que ce sang s'élèverait entre la France et les Bourbons pour rompre à jamais le pacte que tant de siècles avaient scellé entre eux, ou bien céda-t-il à une inspiration de cruauté irréfléchie? Aucune de ces raisons ne paraît suffisante et ne sert à retrouver le fil de la pensée qui présida à ce crime horrible! Le coupable lui-même n'a rien laissé pour sa justification; et lorsque, repassant sa vie, alors que le malheur eût dû l'éclairer mieux, ne pouvant trouver une excuse pour ce qui n'était pas excusable, il s'est borné à dire : « Si c'était à recommencer, j'agis de même! » forfanterie du crime qui s'affirme, ne pouvant s'effacer.

Il arrive parfois que les grands ambitieux se posent à eux-mêmes des défis gigantesques ; il leur semble que, s'ils réalisaient certaines témérités inouïes, aucun obstacle n'oserait jamais se dresser devant eux. Pour Bonaparte, punir de mort un prince qui n'était pas coupable, envahir un territoire allié, violenter la justice, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, tout cela ne parut être que des stimulants auxquels son orgueil se complaisait !

Il y a presque toujours, dans le cours des règnes, un moment de période décroissante où les fatalités commencent avec les fautes et semblent se multiplier à l'envi. La mort du duc d'Enghien marque pour Bonaparte cette phase fatale. La couronne dont il allait ceindre son front put bien imposer à cet égard à ses contemporains ; mais tous ceux qui étudieront son histoire avec impartialité verront poindre, à ce même moment, tous les excès de pouvoir, toutes les fautes politiques, tous les aveuglements qui préparèrent la chute de l'Empire, et qui, malgré le faux éclat dont il brilla, le placent bien au-dessous du Consulat. Cette première époque de sa puissance eut, sur beaucoup de points, une grandeur réelle que ne peuvent contester ceux-là mêmes qui lui refusèrent la confiance que méritent seules les institutions dont la base solide s'appuie sur un principe.

Le duc d'Enghien avait péri le 20 mars 1804. Le 4 mai suivant, le nouvel Empereur était proclamé.

La mort du duc d'Enghien indiquait assez le sort qui attendait Georges et tous les siens. La conspiration avait déjà servi de prétexte, elle devait maintenant fournir une justification ! Mais l'embarras du gouvernement était grand

à l'égard des conjurés, dont on ne parvenait pas à faire des assassins, malgré les besoins de la cause. Georges, avec cette indomptable énergie, cette audacieuse franchise qui ne pouvaient céder ni mentir devant la mort elle-même, avait tout avoué. Il est difficile d'attribuer, avec quelque vraisemblance, des projets secrets à ceux qui dévoilent les leurs au grand jour, et Georges avait déclaré ouvertement le dessein d'en finir avec le premier Consul, mais non pas par un lâche attentat comme celui qu'on avait voulu lui attribuer au 3 nivôse. Dans les interrogatoires qu'il subit il fit les réponses les plus explicites. Il ne chercha pas à défendre sa vie, mais seulement son honneur. On lui demanda dans quel but il était venu à Paris. « Je venais pour
 « attaquer le premier Consul, répondit-il sans détour, je
 « voulais l'attaquer de vive force, et non pas l'assassiner.
 « — Quel était votre projet? — Mettre un Bourbon à la
 « place du premier Consul. »

Est-il besoin d'insister sur les intentions de ceux qui formaient cette conjuration lorsqu'on rencontre parmi eux des hommes aussi estimables que MM. de Polignac et de Rivière? L'opinion ne s'y méprit pas, malgré les efforts de la procédure pour donner le change.

Quand arriva le procès, un des accusés manquait aux débats. L'infortuné Pichegru n'existait plus! Le 6 avril, la nouvelle se répandit, propagée par toutes les voies de publicité dont le pouvoir dispose, que le général Pichegru s'était étranglé dans sa prison. L'incrédulité du public fut grande à ce sujet. Les circonstances matérielles dont on entoura ce suicide, dans les récits officiels, fournissaient plus d'un doute. Mais pour presque tous ceux qui avaient

connu le loyal Pichegru, ce doute faisait place à une certitude. Ses principes de morale, sa fermeté d'âme le mettaient bien au-dessus de la faiblesse vulgaire du suicide. Mais seul, il gênait les calculs qu'on avait établis sur le procès. On voulait et on n'osait le frapper d'une condamnation qui ne laissait pas que d'offrir des périls à ceux qui la portaient. On a beaucoup dit qu'il craignait des révélations sur une époque et des faits antérieurs à sa puissance actuelle.

Je ne sais si Pichegru était dans le cas d'en faire, mais on pouvait hésiter à la pensée de juger le vainqueur de la Hollande, si longtemps l'émule de Bonaparte, dont le nom avait conservé dans le pays beaucoup d'éclat et de popularité, de le juger surtout sur des points très-scabreux à invoquer. Lui reprocherait-on d'avoir voulu renverser le gouvernement établi? Qu'avait fait Bonaparte à l'égard du Directoire? L'accuserait-on de tentative d'assassinat moins d'un mois après la mort du duc d'Enghien que déjà, dans le public, on ne désignait que par le mot de meurtre, ou bien encore d'avoir attenté à la liberté de la République quand le nouvel Empereur venait de l'escamoter à son profit? On pouvait craindre que Pichegru, avec son énergie calme, sa parole incisive, ne produisît un grand et redoutable effet au procès.

Georges n'excitait pas les mêmes inquiétudes; ses violences connues, son langage intempérant devaient moins embarrasser. Ils pouvaient même confirmer la réputation de bête féroce que l'on s'efforçait de lui donner et que l'Empereur a consignée en ces termes dans ses Mémoires :

Moreau, le plus haut placé de tous assurément, causait

moins d'hésitations et de trouble au gouvernement. En faisant asseoir sur le banc des accusés le second personnage de l'État, on le compromettait à jamais sans avoir à porter contre lui un de ces arrêts rigoureux qui amènent quelquefois une réaction favorable de l'opinion; le coup était donc habilement porté. En réalité, Moreau n'avait pas conspiré! Les négociations entamées auprès de lui au nom de Pichegru, les quelques entrevues qu'il eut avec lui et les siens ne peuvent être qualifiées par ce mot. La rivalité qui existait entre lui et Bonaparte, la malveillance haineuse qu'ils ressentaient l'un pour l'autre avaient amené Moreau à prêter une oreille complaisante aux projets que l'on nourrissait contre le consul.

On pouvait lui reprocher des tendances, mais pas un seul fait; c'étaient, au contraire, ses incertitudes et ses refus qui avaient fait échouer l'entreprise. Aussi ne l'incriminait-on que dans la mesure qui permettait à l'Empereur de se montrer magnanime envers lui. C'est là la manière d'écraser plus sûrement et plus complètement un rival que de se mettre dans le cas d'être généreux à son égard. Du même coup, l'Empereur le faisait disparaître de la scène, où il pouvait devenir encore un acteur redoutable. Tous ces résultats furent obtenus par une condamnation à deux ans de prison, commuée en un exil aux États-Unis d'Amérique.

Georges périt avec onze de ses chouans impliqués dans la conspiration. On ne leur fit pas les honneurs de la mort du soldat, ils ne furent point fusillés et montèrent sur l'échafaud. Georges montra jusqu'au bout l'impassible énergie qu'il avait tant de fois déployée devant la mort; elle le

trouva tel qu'il était lorsque, si souvent, il avait couru au-devant d'elle. Rien ne pouvait faire ployer cette âme indomptable, justement surnommée Tête de fer. Sa grâce lui fut offerte à la condition de se soumettre ouvertement et à jamais à l'Empereur. — « Veut-il m'avilir avant de me tuer ? » fut sa seule réponse ; et il repoussa avec dédain le recours en grâce qu'on lui présentait et auquel il n'y avait plus que sa signature à apposer.

Il avait gardé pendant les débats un calme et une mesure qui étonnèrent ses juges. Il ne nia rien et assumait toute la responsabilité sur lui seul. Un des membres de la commission spéciale devant laquelle les accusés avaient été traduits, Thuriot, ayant cherché à donner le change sur un point quelconque de la procédure, Georges se leva et s'écria de sa voix forte et sonore : « Vous avez voté la « mort de votre Roi. Si vous étiez tombé entre mes mains, « votre procès eût été bientôt fait. Agissez donc de même « avec moi. »

Beaucoup de prévenus avaient été acquittés, quelques autres furent graciés. M. de Rivière et MM. de Polignac, MM. d'Hozier, Lajolais et quatre autres virent la peine de mort, qui avait été prononcée contre eux, se changer en une détention. Les trois premiers, contre lesquels, il est vrai, pesaient les charges secondaires du procès, durent cependant la vie à Joséphine, dont la bonté ne se démentait jamais, et qui s'interposa entre son mari et ces condamnés si peu coupables, dont le crime principal était leur liaison avec le comte d'Artois.

Le nouvel Empire s'assurait par un acte sanglant, mais il allait assez occuper les esprits pour ne pas leur

laisser le temps de jeter des regards en arrière. Il inaugurerait l'ère de l'illégalité victorieuse et triomphante, qui ne demande que la complicité du silence au peuple qu'elle s'efforce d'éblouir pour l'empêcher de réfléchir. C'était le début de l'axiome subversif trop répandu de nos jours, que le succès couvre tout. On allait expérimenter que l'éclat peut masquer longtemps la violence, même dans ce qu'elle a de plus oppressif. Tout souriait au nouvel élu de la fortune. Le sort, par ses procédés violents ou naturels, avait écarté successivement tous ceux qui pouvaient projeter une ombre sur sa puissance, désormais sans rivale. Masséna, Hoche, Kléber, Desaix, Jourdan, Pichegru, Moreau avaient disparu de la scène, et Napoléon, ne connaissant plus d'entraves, allait donner un libre essor à toutes les fantaisies de sa volonté de fer, à tous les rêves de son insatiable ambition. Mais les gouvernements sans contre-poids ont à craindre leur liberté d'action elle-même, qui les entraîne et qui n'est pas la force !

Mes prévisions ne se trouvaient que trop justifiées par la conspiration de Georges ; j'avais eu raison lorsque je jugeai, trois ans auparavant, qu'il n'y avait plus rien à tenter pour le retour des Bourbons avant que la grande aventure, où la France se trouvait engagée, eût reçu du temps et des événements une solution exemplaire. Mais pouvait-on songer à blâmer plutôt qu'à plaindre les infortunés qui payaient si chèrement leur imprudente et regrettable témérité ? Tout le parti devait longtemps s'en ressentir, et l'Empereur, au milieu de ses victoires, ne perdait pas le souvenir des vengeances qu'il avait à exercer. Tandis que MM. de Rivière et de Polignac commençaient au Temple

une détention qui devait se prolonger jusqu'à la Restauration, d'Andigné, Suzannet, Bourmont étaient successivement arrêtés et emprisonnés avec toutes les précautions d'une étroite et jalouse surveillance.

Je devins naturellement l'objet de recherches plus actives que jamais, et je dus redoubler de vigilance. Les périls s'accroissaient ; ma santé souffrait de nouveau de l'étroite réclusion dans laquelle je me tenais confiné dans la demeure de ma mère. Nous nous décidâmes, madame de Neuville et moi, à nous éloigner de nouveau pour aller vivre dans quelque demeure ignorée. Les cœurs dévoués que j'avais rencontrés aux environs de Lyon m'attiraient près d'eux ; et ce fut dans le joli bourg de Couzon, près de Lyon, habité par la famille Valesque, que nous allâmes chercher une retraite.

Nous demeurâmes, du mois de mai au mois de septembre 1805, dans la petite maison de Fonbonne, que j'avais louée pour être à proximité des meilleurs et des plus aimables amis, dont le commerce agréable autant qu'affectueux fit de ce temps d'exil un de mes plus doux souvenirs. Les excellents Rosière ont part pour une moitié à la tendre reconnaissance qui reporte doucement mes regards vers ce séjour. L'inaction ayant toujours été antipathique à ma nature, je me créai des occupations autour de moi ; l'une des plus douces, parce qu'elle répondait à la fois à un besoin de cœur et à un goût de l'esprit, fut l'étude de la médecine, pour laquelle je m'étais toujours senti de l'attrait, et qui me permettait de rendre quelques petits services aux pauvres de mon voisinage. Elle faisait partie, d'ailleurs, du déguisement que j'avais pris dans le pays où

j'étais arrivé sous le nom du docteur Roland. Le prétendu docteur fut bientôt investi de la confiance des braves gens de l'endroit. Il y a trop de douceur à soulager l'humanité souffrante pour que je ne prisse pas goût à mon nouveau rôle. J'étudiais donc sérieusement.

Une découverte bien peu répandue encore avait surtout séduit mon imagination, c'était la vaccine. J'en fis timidement quelques essais dont le succès fut si complet, qu'il m'encouragea moi-même, et fit tant de prosélytes, que je ne pouvais plus suffire aux clients qui m'arrivaient en foule. Le bruit de mes expériences se répandit assez loin et me fit le plus grand honneur.

J'étais en passe de devenir une des lumières de la science médicale, tout au moins à dix lieues à la ronde de Couzan. Aurais-je gagné ou perdu à suivre cette vocation? L'homme sensé ne devrait mettre dans la balance de sa vie écoulée que le bien qu'il a pu faire. Ainsi, tandis que Napoléon daignait m'honorer encore de ses méfiances et de sa colère, je conspirais depuis cinq mois sous mon faux nom à vacciner les habitants du modeste village de Couzan; et pendant que toutes les gendarmeries me recherchaient comme conspirateur, on s'occupait de décerner une médaille au docteur Roland pour avoir répandu gratis le bienfait de la vaccine.

Comment ne pas proclamer que Napoléon était humain et ses agents habiles! C'est un des contrastes très-piquants de ma vie si agitée, que cette coïncidence des récompenses et des menaces dont j'étais en même temps l'objet de la part du gouvernement. J'avais déjà quitté Couzan, lorsque le maire de cette commune, qui était devenu mon ami et mon

confident, M. Goiran, reçut la lettre suivante de M. d'Herbouville, préfet du Rhône :

« Son Excellence le ministre de l'intérieur, Monsieur,
« à qui j'avais adressé l'état des vaccinations pratiquées
« dans votre commune en 1806, m'annonce avoir remis
« cet état au comité de la Société centrale de vaccine, qui
« en rendra compte dans son prochain rapport.

« Son Excellence regrette de ne pas connaître le nom
« du respectable citoyen qui a si puissamment contribué à
« faire jouir la commune de Couzan des bienfaits de la
« nouvelle méthode, et me charge de lui écrire pour lui
« témoigner en son nom toute l'estime que son zèle et son
« désintéressement lui inspirent. J'espère, Monsieur, que
« vous ne persisterez pas à me laisser ignorer le nom de
« ce citoyen ; mais si vous n'étiez pas disposé à revenir sur
« votre résolution, je vous prierais de vouloir bien lui
« transmettre l'expression des sentiments du ministre.

« Agréez, etc.

« *Signé* : D'HERBOUVILLE. »

M. Goiran persista, dans un but de prudence et de sollicitude excessives, à ne vouloir pas révéler même le faux nom du docteur Roland, et la médaille annoncée dans une lettre postérieure ne put être décernée.

Cependant, les événements marchaient. Le nouvel Empire s'affermissait chaque jour par des victoires nouvelles ; tous les témoignages éclatants de la force semblaient s'attacher au char du triomphateur. On ne se souvenait plus des obstacles qu'il avait d'abord rencontrés, et il était à croire

qu'il avait lui-même oublié ceux qui avaient tenté de les lui susciter, en admettant que la grandeur fût synonyme de l'élévation. Aussi ma famille et mes amis se flattaient-ils toujours que j'arriverais enfin au terme des poursuites exercées contre moi, qui, après cinq années de complète inaction politique, devenaient une injustice par trop rigoureuse. On n'avait pas cessé à Paris de faire des démarches en ma faveur, mais le zèle de ceux qui s'employaient pour moi demeurait infructueux. Ce fut alors que madame Hyde de Neuville, dans son admirable dévouement, eut l'idée d'une tentative suprême que lui suscitèrent les refus mêmes, les réponses évasives ou négatives qui recevaient invariablement toutes les demandes. Après avoir consulté quelques personnes qui ne purent lui taire les grandes chances qu'elle avait de réussir, elle demeura inébranlable dans son courageux projet.

Il ne s'agissait de rien moins que de s'adresser à Napoléon lui-même et de lui demander justice. Mais pour cela, il fallait l'aller trouver à travers toute l'Allemagne, où l'enchaînaient vainqueur une suite de glorieux combats, et là, profitant du noble enivrement de la victoire, elle espérait lui arracher un acte de justice et d'équité. Les difficultés de ce plan étaient en même temps ses moyens de succès. Cet intrépide dévouement d'une femme pouvait-il manquer d'éveiller la générosité à son tour? Ne pouvant arrêter ma femme dans son courageux dessein, je résolus, du moins, de l'accompagner jusqu'aux frontières allemandes de la Suisse, où j'attendrais son retour, et nous partîmes au mois de septembre 1805 pour Genève. De là notre excellent ami Pamphile de Rosière nous accompagna jusqu'à Lausanne, afin

de nous faire profiter de son passe-port, sur lequel plusieurs membres de sa famille étaient portés.

C'est à Constance que nous devions nous séparer, madame Hyde de Neuville et moi. Le voyage que nous avons fait à petites journées à travers la Suisse, et les préparatifs de celui qu'elle entreprenait en Allemagne, retardèrent son départ jusqu'au 3 novembre. Je la vis partir avec autant d'anxiété que d'attendrissement, après avoir vainement tenté de nouveau de l'arrêter dans une résolution dont je comprenais encore mieux la témérité au dernier moment, et qui rencontra plus de difficultés, de fatigues, de dangers même, que je n'en avais redouté pour ma pauvre femme. Elle partit, accompagnée seulement d'une femme sûre et intelligente, qui avait donné déjà de grandes preuves de dévouement à la famille de madame Hyde de Neuville.

CHAPITRE XI

Madame Hyde de Neuville se met en route avec le plus grand dévouement. — Relation du voyage à Augsbourg; elle apprend que l'Empereur en est parti. — Talleyrand, qu'elle voit à Munich, la reçoit avec bienveillance. — Passage continuel des troupes qui entrave sa marche. — Nul moyen de continuer. — Elle accepte de prendre place dans une voiture réquisitionnée par des officiers français. — L'équipage verse. — A Lintz, le trajet sur le Danube est seul possible. — Hospitalité dans un château inconnu. — On transfère la voyageuse sur un bateau portant un détachement de la garde impériale. — La guerre partout. — Arrivée à Schœnbrunn. — L'Empereur vient d'en partir! — Séjour d'un mois à Vienne. — L'Empereur revient à Schœnbrunn. — Bienveillance du duc de Bassano, du prince Murat et du maréchal Berthier pour la courageuse femme. — Exil aux États-Unis. — L'Empereur apprend la noble conduite de la sollicitieuse. — *C'est français! c'est une brave femme!* — M. Hyde de Neuville accepte de signer un acte de soumission, non de fidélité. — Retour de madame Hyde de Neuville après deux mois d'absence. — Départ pour l'Espagne. — Résidence à Barcelone. — Mœurs espagnoles. — Relations agréables. — M. et madame Viot. — Madame la duchesse de Bourbon. — La confiance dont elle honore M. Hyde de Neuville. — Embarquement à Tarragone pour Algésiras. — Des pirates arrêtent la frégate. — Quittes pour la peur! — Cadix. — Curieux détails sur la bataille de Trafalgar. — Aperçu sur la situation de l'Espagne. — Charles IV, sa cour. — Godoï, prince de la Paix. — Le prince des Asturies. — Passage arrêté par la famille Hyde de Neuville pour les États-Unis. — Le départ est retardé. — Liaison avec madame de Noailles, duchesse de Mouchy. — Excursion à Grenade et à Séville. — M. de Chateaubriand. — Départ définitif pour New-York, le 2 mai 1807.

On se représente mal aujourd'hui ce qu'il fallut à madame Hyde de Neuville d'énergie, de courage même, pour accomplir la tâche qu'elle s'était donnée. Mais on était encore bien près d'une époque qui avait surexcité toutes les facultés de l'âme en leur donnant des proportions in-

connues, et d'incroyables malheurs avaient familiarisé les femmes avec l'héroïsme lui-même. Madame Hyde de Neuville eut une peine extrême à traverser l'Allemagne, que les armées françaises avaient sillonnée dans tous les sens, absorbant sur leur passage toutes les ressources nécessaires aux voyageurs; elle a consigné elle-même dans ses lettres les difficultés croissantes qu'elle eut à surmonter.

« Voilà cinq jours de voyage, et enfin nous arrivons à
« Augsbourg, mais j'apprends que l'Empereur est bien loin
« et qu'il doit être, le 10, à soixante lieues d'ici; comment
« franchir une telle distance en si peu de temps avec une
« voiture aussi lente à la parcourir? La poste ne va plus,
« on craint même que je n'aie peine à passer...

« Nous sommes à Munich, encore vingt lieues de faites,
« et toujours on me dit qu'il faut aller plus loin; à la
« lenteur de ma marche, à la rapidité de la sienne, je
« cours grand risque de ne joindre l'Empereur qu'à
« Vienne; mais n'importe, j'irai tant que nous en trouve-
« rons la possibilité, car les vivres commencent à man-
« quer, et déjà l'on donne du pain aux chevaux faute
« d'avoine; notre conducteur se désole pour ses pauvres
« haridelles exténuées qui nous traînent avec peine. J'ai
« appris, en arrivant à Munich, que M. de Talleyrand y
« était encore. Je résolus de me présenter chez lui. Je
« craignais cependant d'avoir l'air d'une aventurière; mais
« aussitôt qu'il sut mon nom, il me témoigna de la bien-
« veillance et de l'intérêt. Il m'a conseillé de poursuivre
« ma route et de m'adresser à tous les intermédiaires de
« l'Empereur, de qui je devais attendre un accueil favo-

« rable. Je suis sortie fort reconnaissante du sien et char-
 « mée d'avoir reçu un conseil qui était autant d'accord
 « avec mes désirs.

« Nous sommes arrivés bien lentement à Braunau, où
 « l'on nous avait donné l'espoir de trouver enfin le quar-
 « tier général. J'apprends, à la porte de la ville, qu'il est
 « transporté à Lintz, c'est-à-dire à trente-quatre lieues de
 « là, et qu'on craint qu'il ne le soit bientôt beaucoup plus
 « loin. On m'annonce, en outre, qu'en raison du passage
 « continuel des réquisitions, j'ai la presque certitude de
 « ne point trouver de chevaux, et que l'ordre est donné de
 « ne laisser passer aucune femme jusqu'au quartier géné-
 « ral. Ma peine était extrême, et notre conducteur, en ne
 « m'offrant d'autre expédient que de retourner bien vite
 « sur mes pas, n'était pas consolant. La nuit s'approchait
 « cependant, et il fallait bien prendre un parti.

« Un militaire français, qui avait entendu une partie de
 « mes questions et qui voyait mon inquiétude, s'approcha
 « de la voiture et me dit qu'il m'offrait tous ses services
 « pour tâcher de me faire continuer ma route. J'hésitais à
 « accepter son offre obligeante, mais quelle ressource me
 « restait-il? D'ailleurs, cet officier, déjà d'un certain âge et
 « qui paraissait commander le poste, m'inspira de la con-
 « fiance. Il me dit alors qu'il y avait un officier supérieur
 « qui partait pour se rendre au quartier général, et que,
 « si je voulais consentir à lui donner une place dans ma
 « voiture, nous aurions des chevaux et serions certains de
 « n'en pas manquer.

« Je formulai des remerciements vagues qu'il regarda
 « sans doute comme un consentement, et voilà mon

« homme à courir. Il va trouver le commandant; celui-ci
« arrange tout avec eux, me présente l'officier qui doit
« m'accompagner, ainsi qu'un secrétaire. La physionomie
« honnête de ces messieurs, leur ton qui ne l'était pas
« moins, tout me détermina à accepter le parti qui m'était
« offert et qui était le seul que je pusse prendre, voulant
« continuer ma route. On attelle quatre chevaux à notre
« voiture, on prend un guide, on allume les lanternes
« pour éviter les accidents. Un sapeur à grande barbe se
« place sur le siège afin de surveiller les postillons, et
« nous voilà partis.

« Nous causions fort tranquillement en calculant qu'il
« ne nous fallait guère que vingt-quatre heures pour être à
« Lintz, quand, tout à coup, dans un chemin creux, la voi-
« ture verse à plat dans le fossé. Nous crions tous, le sa-
« peur accourt, le postillon, cause de notre désastre, s'en-
« fuit, et nous voilà à nous démêler du mieux que nous
« pouvons afin de sortir de la voiture; le sapeur nous en
« tire les uns après les autres, chacun s'écrie qu'il n'a pas
« grand mal, alors nous ne craignons plus que pour la voi-
« ture. On va chercher du secours à des maisons voisines;
« mais tandis qu'on y courait, une malheureuse chauffe-
« rette, qui s'était renversée dans la bagarre et à laquelle
« nous n'avions plus songé, met le feu à la paille, et,
« lorsqu'on veut relever la voiture, elle était tout en
« flammes.

« Le sapeur saute dedans, éteint le feu qui n'avait point
« encore fait de grands ravages; on relève la caisse, rien
« ne se trouve cassé qu'une glace; on ramasse les paquets
« épars dans le fossé, et nous nous remballons en maudis-

« sant la maladresse de notre postillon. Mademoiselle Gai,
 « ma femme de chambre, n'était pas rassurée, et mes com-
 « pagnons s'étonnaient que je ne fusse pas plus effrayée,
 « lorsque, à peu de distance de là, une ornière nous joue
 « le même tour que le fossé : nous versons une seconde
 « fois.

« Les gens se lassent à la fin d'une pareille manière de
 « voyager, et nous primes moins bien la chose. L'un avait
 « le visage écorché, l'autre l'épaule froissée; j'en fus
 « quitte pour un coup à la tête et une assez forte foulure
 « au bras. Je tremblais que la voiture fût cassée, mais son
 « autre glace seulement s'était brisée, et elle fut remise
 « sur pied par des dragons qui bivouaquaient heureuse-
 « ment près de là. Enfin, nous arrivâmes à Lintz après
 « vingt-six heures de route, bien fatigués, mais sans autre
 « accident.

« Mes compagnons me proposent de prendre seulement
 « trois heures de repos et de repartir de suite. J'accepte
 « avec empressement, mais quel est mon chagrin lorsque
 « nous apprîmes que, passé Lintz, on ne peut plus trouver
 « de chevaux, à quelque prix que ce soit; que le prési-
 « dent du Corps législatif lui-même était revenu après
 « avoir essayé vainement d'en trouver! Que faire? Que
 « devenir? Pour comble de disgrâce, mon compagnon de
 « voyage, sur le crédit duquel je comptais pour trouver
 « moyen de le continuer, reçut l'ordre d'attendre à Lintz
 « l'arrivée de son corps. Enfin, on me dit que, le lende-
 « main, des bateaux chargés de pain et autres munitions
 « destinés à l'approvisionnement de l'armée doivent par-
 « tir, et que le trajet sur le Danube, très-désagréable à la

« vérité à cause du froid, est aussi rapide que la poste ; je
« n'hésite pas à adopter cette unique ressource.

« Le lendemain matin, à six heures, nous voilà sur le
« Danube, au milieu de cinquante mille rations de pain,
« dans une petite cabane en planches couverte seulement
« par en haut, et qui laissait pénétrer le froid de tous
« côtés. Nous en souffrîmes beaucoup cette première
« journée, malgré la paille dont on l'avait garnie. Le vent
« contraire nous obligea à relâcher vers midi sur la rive
« gauche du Danube, c'est-à-dire en pays ennemi, car on
« nous avait dit qu'il s'y trouvait encore des Russes, qui y
« commettaient beaucoup de ravages. Heureusement, le
« village de Greyn, où nous débarquâmes, fut, presque
« aussitôt après notre arrivée, occupé par un régiment de
« dragons français qui nous dirent qu'effectivement les
« Russes n'étaient pas loin.

« Ce malheureux village avait été pillé, l'auberge où
« nous entrâmes présentait l'image de la désolation, les
« meubles en étaient forcés ou brisés, les vitres cassées,
« et les infortunés habitants avaient un air d'abattement
« et de douleur qui pénétrait l'âme.

« Le maître de la maison, homme âgé et qui paraissait
« malade, était, à notre arrivée, appuyé sur une table, les
« mains jointes, la tête baissée et les yeux fixés vers la
« terre. Par l'égarement de ses regards et sa presque insen-
« sibilité à tout ce qui se passait autour de lui, il présen-
« tait l'image d'un désespoir morne. Sa femme pleurait
« et semblait moins malheureuse. Tous mes compagnons
« s'empressèrent, comme moi, de les consoler en les
« assurant que la paix allait bientôt finir leurs maux.

« Nous partîmes à trois heures, payant largement l'hospitalité de ces pauvres gens, qui nous montrèrent quelques kretchs au fond d'une écuelle d'étain, en nous faisant entendre que c'était là tout ce qu'on leur avait laissé.

« Le vent continuait à être contraire, nous abordâmes, à la chute du jour, à un village placé sur la rive droite du fleuve. Il s'agissait d'y trouver une retraite pour la nuit; et, après une assez longue recherche, mes compagnons de route, gens fort honnêtes et très-attentifs, vinrent nous annoncer que nous serions très-bien logés, attendu qu'ils avaient obtenu des billets pour le château. J'avoue que cette nouvelle fut loin de m'être agréable; on peut, avec de l'argent, dédommager des paysans du dérangement qu'on leur cause; mais aller s'établir ainsi chez une personne qu'on est sûr d'importuner, c'était une position toute nouvelle pour moi et qui répugnait autant à ma délicatesse qu'elle me paraissait inouïe.

« Il n'y avait pas moyen de reculer, cependant; le froid excessif et la faim nous chassaient du bateau, où, d'ailleurs, il n'aurait été ni décent ni sûr de rester avec des mariniens autrichiens qui nous conduisaient par force et qui ne cherchaient qu'à s'enfuir. Mademoiselle Gai, qui voyait ma répugnance, m'encourageait tout bas en me disant cette raison si péremptoire : « Eh ! madame, le moyen de faire autrement ? »

« Enfin, nous arrivâmes à une grande et belle habitation. Après avoir traversé plusieurs cours, des ponts et un vaste jardin, et nous avoir fait parcourir de grandes pièces, un individu moitié paysan, moitié bourgeois, que

« l'on qualifiait du nom de M. l'intendant, nous conduit à
« un appartement très-beau que l'on prépare pour moi et
« mademoiselle Gai, ma femme de chambre. J'examine
« ce lieu où le hasard m'a conduite, et je pense que si ja-
« mais, dans le monde, j'en rencontrais le propriétaire, il
« aurait peine à croire et moi à lui dire que je suis venue
« ainsi habiter malgré lui sa maison. J'ai mal dormi dans
« mon château; je m'y sentais mal à l'aise, quoique, le
« lendemain, j'aie tâché de dédommager les domestiques
« du dérangement que nous causions aux maîtres.

« Nous nous rembarquâmes à la pointe du jour avec un
« vent favorable et arrivâmes sans accidents à Molk, petite
« ville remarquable par une riche abbaye, dont le magni-
« fique bâtiment offre une façade ornée de pilastres d'or-
« dre dorique, où l'on ne compte pas moins de cinquante-
« neuf croisées de face. Nous ne pûmes trouver ni vivres
« ni logement dans Molk, qui était rempli de troupes; un
« pont rompu, des camps où l'on avait bivouaqué, un air
« de désordre et d'abandon dans les maisons présentaient
« à l'imagination des idées tristes; quantité de chevaux
« morts bordaient les chemins, et les coups dont on acca-
« blait ceux qui vivaient encore et que la fatigue et la
« faim avaient exténués, faisaient désirer qu'ils éprouvas-
« sent bientôt le sort de leurs camarades. Nous rencon-
« trâmes là un pont de bateaux qui courait la poste.

« Le nôtre s'était arrêté à Molk pour un débarquement
« de pain, et devait faire encore cinq ou six lieues ce jour-
« là. Je le regagnais avec empressement, lorsqu'en arri-
« vant j'appris que les mariniers, qu'on avait négligé de
« faire garder, s'étaient enfuis pendant notre absence, et

« qu'il était impossible d'en trouver d'autres pour le mo-
 « ment. Chacun se désolait, et moi plus que personne.
 « Enfin, deux des passagers de notre bateau me proposè-
 « rent de passer avec eux sur celui de la garde impériale
 « qui était prêt à partir.

« L'impossibilité de poursuivre mon chemin ce soir-là,
 « la certitude de ne pas trouver même de gîte pour la
 « nuit, et surtout la crainte que le quartier général après
 « lequel je courais ne s'éloignât encore pendant tous ces
 « délais, me déterminèrent à prendre ce parti et à profiter
 « de l'offre que me fit un officier fort poli. D'ailleurs, la
 « présence des deux passagers, gens bien élevés, me
 « rassurait. Mademoiselle Gai, toujours d'avis d'aller en
 « avant, prend mes paquets, l'un de ces messieurs m'offre
 « son bras, et nous voilà au milieu d'une soixantaine de
 « soldats et d'une multitude de caisses contenant des ca-
 « potes, souliers et autres objets destinés à l'équipement
 « de l'armée.

« Je fus reçue par l'officier qui commandait, avec au-
 « tant d'égards et de politesse que s'il m'eût rencontrée
 « dans la société la plus choisie. Il me conduisit à une ca-
 « bane de planches, où je m'assis sur de la paille, en fai-
 « sant les mêmes remerciements que s'il m'eût installée
 « dans une berline, et au fait, que de reconnaissance ne
 « devais-je pas à des personnes assez bonnes et assez
 « honnêtes pour bien juger de moi malgré tout ce que mes
 « démarches avaient d'extraordinaire ! Je me crus obligée
 « de leur en apprendre le motif, et cela ne fit qu'ajouter à
 « leurs égards.

« Je me suis convaincue par cette expérience et beaucoup

« d'autres, qu'il y a un certain ton de vérité qui persuade
« toujours ; en effet, on ne peut rien se figurer de plus
« honnête et de plus obligeant que la conduite et les ma-
« nières de tout ce qui nous entourait. Nous arrivâmes à
« Kreans, où nous vîmes passer une division de l'armée
« du maréchal Bernadotte, qui, le lendemain, battit les
« Russes, comme nous l'apprîmes ensuite à Vienne.

« Ne vous effrayez pas, me dit l'officier, si l'on tire
« quelques coups de fusil sur notre bateau, car nous
« sommes en pays ennemi. On en tira effectivement plu-
« sieurs, mais qui ne blessèrent heureusement personne.
« Une sentinelle bavaroise s'avisa aussi de tirer sur nous,
« nous prenant pour des Russes, mais elle fut aussi mala-
« droite que peu clairvoyante ; l'officier qu'elle avait cou-
« ché en joue, et qui ne remua pas quoique la balle sifflât
« tout près de lui, se moqua d'elle pour toute vengeance,
« l'engagea une autre fois à mettre ses lunettes avant de
« lâcher son coup.

« La nuit approchait cependant, et il fallait trouver un
« gîte, car la navigation sur le Danube, assez dangereuse
« pendant le jour, devient impossible la nuit. Nous étions
« d'autant plus pressés d'arriver que n'ayant rien trouvé
« à Molk, nous n'avions mangé que du pain depuis un
« jour et demi. J'avais heureusement gardé du pain
« blanc, qui, tant dur qu'il était, nous fut d'un grand
« secours dans la pénurie où nous étions, et qui fit grand
« plaisir à l'un de nos compagnons malade à qui nous en
« fîmes part.

« Nous arrivâmes enfin à un village où nous trouvâmes
« à nous loger. Il nous fallut traverser une rue où plusieurs

« maisons brûlaient encore. Un tel spectacle nous fit une
 « douloureuse impression. Le feu se ranima même quel-
 « ques instants après, et les officiers français ne balan-
 « cèrent pas à abandonner le souper dont ils avaient gran-
 « dement besoin, pour porter secours aux malheu-
 « reux habitants qui venaient les supplier d'avoir pitié
 « d'eux.

« La journée du lendemain ne nous apprit aucun évé-
 « nement remarquable que la vue de beaucoup de corps
 « morts laissés sur le rivage, et qu'heureusement nous
 « aperçûmes très-imparfaitement. A partir de Thoun, petite
 « ville située à sept lieues de Vienne, nous quittâmes le Da-
 « nube. M. le lieutenant craignant avec raison, s'il conti-
 « nuait sa route par eau, de courir beaucoup de risques
 « pour lui et pour son chargement, prit le parti de cher-
 « cher des voitures pour le faire conduire par terre.

« Cet obligeant officier avait eu la bonté de nous pro-
 « curer une voiture découverte, mais commode, où nous
 « montâmes avec deux de nos compagnons de route, dont
 « l'un, homme marié et très-honnête, était un peu malade,
 « et l'autre, que j'avais déjà vu aussi, sortait des hôpitaux
 « de l'armée. Enfin, nous touchions presque au but de mon
 « voyage! Je me livrais à l'espérance plus que je ne l'avais
 « fait jusque-là. Il me semblait que les difficultés que
 « j'avais éprouvées étaient pour ainsi dire le gage d'un
 « heureux succès. Je ne sais d'où me venait cette confiance,
 « mais elle était sans doute un nouveau bienfait de la Pro-
 « vidence, qui nous a toujours soutenus l'un et l'autre, mon
 « ami! Je croyais sentir qu'elle allait bientôt nous réunir
 « pour ne plus nous séparer jamais! Ce mot *jamais* est trop

« long pour de faibles créatures; il attriste parce qu'il
« nous montre notre impuissance; *toujours* n'est pas plus
« raisonnable à dire, mais est bien doux à prononcer
« quand on l'adresse à ceux qu'on aime.

« Enfin, nous approchions, et bientôt nous fûmes près
« de Schœnbrunn, maison royale à deux lieues de Vienne,
« où l'on m'avait dit que l'Empereur avait établi son
« quartier général. Déjà je voyais la fumée sortir des che-
« minées du château; je voulus descendre à une auberge
« située en face de la demeure impériale.

« Un des officiers appelle un dragon pour s'informer de
« l'Empereur, il lui demande précipitamment s'il est à
« Schœnbrunn, ou s'il habite Vienne. « L'Empereur, répond
« cet homme; ah! il est bien loin, il est parti hier pour
« joindre l'armée, et sans doute qu'à cette heure il bat les
« Russes; du moins, la canonnade qu'on a entendue toute
« la matinée le fait croire. » Je ne puis dire l'effet que cette
« nouvelle produisit sur moi! Après tant de peines, de fa-
« tiques et d'inquiétudes, arriver enfin, et arriver quelques
« instants trop tard!... Le retour était incertain; d'ailleurs,
« je ne pouvais m'arrêter qu'à cette pensée : « Il n'y est
« plus, et hier, je pouvais encore le trouver, peut-être au-
« rais-je eu le bonheur d'obtenir un terme à la proscrip-
« tion de mon pauvre mari. » Ah! que sont les peines phy-
« siques en comparaison des douleurs morales! J'avais
« supporté les premières avec facilité, et même avec une
« sorte de gaieté, parce que, au delà, je voyais le but où
« tendaient tous mes désirs; il ne me restait pas de force
« pour supporter le dernier malheur... Je me laissai con-
« duire et installer à Vienne par mes obligés compagnons

« de route qui, jusqu'au bout, furent remplis d'égards et
« de soins pour moi.

« L'on me donna le lendemain des nouvelles plus con-
« solantes en m'assurant que l'on croyait au retour de
« l'Empereur. J'appris aussi que plusieurs personnes qui
« suivent toujours la Cour étaient restées à Vienne. Je me
« décidai donc à attendre...

« 5 décembre. — J'apprends une bonne nouvelle, nous
« avons battu les Russes à Austerlitz, l'Empereur était lui-
« même à la tête de l'armée et a commandé toutes les
« charges. On n'a point encore de détails. Qu'il serait
« heureux maintenant qu'il vînt se reposer ici sur tant de
« lauriers ! A coup sûr, il doit être content d'une campagne
« aussi brillante, et telle que l'histoire aurait peine à en
« offrir de semblable ; ce serait le vrai moment pour es-
« pérer enfin sa justice. »

La pénible attente que madame Hyde de Neuville subissait avec tant de patience et d'abnégation se prolongea, et ce ne fut qu'après un mois entier de séjour à Vienne, qu'elle parvint à voir l'Empereur, dont le retour n'avait pas autant tardé cependant, mais il était demeuré renfermé à Schœnbrunn et inaccessible à tous. Cette femme courageuse et dévouée avait excité l'intérêt de tous ceux auxquels elle avait eu recours.

Le duc de Bassano, le prince Murat et très-particulièrement le maréchal Berthier lui témoignèrent une bienveillance dont elle eut beaucoup à se louer. Ce fut par leur entremise qu'elle parvint à approcher trois fois de l'Empereur, mais leurs efforts réunis ne purent obtenir tout le succès qu'elle avait espéré et si périlleusement poursuivi. En vain le maréchal Berthier dans les encouragements qu'il lui donnait, lui avait-il parlé *de l'intérêt particulier que M. Hyde de Neuville avait inspiré au premier Consul*

lors des conférences relatives à la Vendée. C'était sans doute ce premier mouvement de bonne volonté qui, repoussé, s'était changé en haine plus vive.

Tout ce que madame de Neuville put obtenir, ce fut l'exil aux États-Unis, dont il avait été question pour son mari, lors des démarches qu'elle avait faites pour lui l'année précédente à Paris ; la levée du séquestre mis sur leurs biens n'était accordée qu'à cette condition, et seulement à partir du jour où ils se seraient embarqués pour l'Amérique. Madame de Neuville fut plus heureuse du moins à l'égard de son beau-frère, M. de Larue, elle obtint pour lui la liberté de vivre ouvertement en France, où il resterait sous la surveillance du gouvernement, et le département du Cher était celui qu'on lui permettait d'habiter.

Les vœux de M. et madame Hyde de Neuville n'étaient pourtant pas tous repoussés. Il y avait pour eux une question d'honneur à traiter qui ne leur était pas moins précieuse que la liberté elle-même. Tous deux tenaient également à confondre à jamais une odieuse accusation qu'on avait cherché à plusieurs reprises à faire revivre. Dans ce but, madame Hyde de Neuville insista pour qu'on permit à son mari d'aller s'embarquer en Espagne en traversant la France, au lieu de s'embarquer en Italie. M. Hyde de Neuville consentait à souffrir pour ses convictions politiques. Il acceptait l'exil comme royaliste, mais il ne voulait pas que le moindre doute planât sur lui, et qu'on pût dire que c'était l'homme du 3 nivôse qui fuyait sa patrie. Les passe-ports accordés par le gouvernement, et l'autorisation de parcourir librement la France, devaient désarmer et confondre à jamais la calomnie si elle essayait un jour à renouveler ses révoltantes accusations. L'Empereur, en apprenant le noble motif pour lequel madame Hyde de Neuville insistait sur l'autorisation demandée, répondit au maréchal Berthier : « *Cela est bien, cela est français.* » Quoique la mesure de sa générosité fût très-restreinte à l'égard de la femme vertueuse et énergique qui avait tout fait pour recourir à lui-même, il avait apprécié sa conduite, il lui avait dit : « Vous êtes une digne femme, je regrette de ne pas vous accorder plus. »

Madame Hyde de Neuville, fidèle aux instructions de son mari, n'avait pas compromis la dignité de celui-ci par la persistance de ses sollicitations ; elle lui mandait :

« Tu m'as recommandé de dire la vérité, toujours et minu-
« tieusement même, et de conserver toute la dignité de ton hono-
« rable vie. Tes conseils, si bien d'accord avec mes sentiments,
« ont été observés. M. le maréchal Berthier m'a remis ce matin
« ton passe-port ; il me mande qu'il vient d'écrire au ministre de
« la police relativement à ton beau-frère. Ah ! mon ami, si tu
« avais signé cet acte rédigé par des hommes honorables, nous
« serions aussi rendus à nos foyers ; mais tu as bien fait ; on ne
« peut porter trop loin les scrupules de la délicatesse, ne te tour-
« mente pas à cause de moi, partout je te suivrai avec bonheur,
« où pourrais-je le trouver sans toi ? »

L'acte dont il est question dans cette lettre avait été rédigé par l'abbé de Montesquiou, M. de Pastoret et M. de Damas. Le proscrit était très-disposé à signer un acte de *soumission*, mais le mot de *fidélité* blessa sa conscience. « Je veux bien, écrivait-il, promettre de ne rien faire contre le gouvernement ; mais jurer *fidélité*, c'est prendre l'engagement de *défendre* ; or, jamais je ne m'armerai contre les Bourbons. »

Madame Hyde de Neuville rencontra pour le retour un peu moins de difficultés qu'à son premier voyage, mais encore de grandes lenteurs ; car tous les moyens de transport étaient absorbés par la suite de l'Empereur qui regagnait la France au même moment. Elle rejoignit enfin son mari à Constance, le 6 janvier 1806, après une absence de deux mois.

Ma pauvre femme me revint bien fatiguée et changée à la suite d'un voyage où les émotions et les fatigues s'étaient pressées à l'envi. Mais son âme énergique n'en était point ébranlée ; elle ne voulait pas me permettre de lui exprimer la reconnaissance attendrie que son dévouement m'inspirait, et ne songeait qu'au bonheur d'être à jamais réunis,

même dans l'exil, sans avoir à recourir aux précautions que ma sûreté nous imposait depuis si longtemps, et qui nous avaient séparés si souvent.

J'avais passé à Constance les deux mois que le voyage de madame Hyde de Neuville avait duré, faisant de là quelques excursions à Genève. Je trouvai en Suisse ce que le Ciel m'a accordé partout : des âmes compatissantes auprès desquelles nos épreuves étaient une recommandation, et dans les relations agréables que le hasard semblait nouer pour un jour, j'ai rencontré des amis durables dont le souvenir s'est lié à ma vie. Je ne puis quitter la Suisse sans nommer en première ligne l'excellente famille de Reading. Parmi ceux qui accueillirent avec bonté le proscrit, je ne saurais oublier M. de Finguerlin, le riche banquier, sur lequel j'avais des lettres de créance qui me valurent la connaissance de ce digne homme. Sa bourse était ouverte, du reste, au malheur comme à l'indigence, et la générosité était sa principale opulence.

Ce fut chez lui que m'arriva une aventure assez piquante, due aux incroyables distractions dont je n'ai jamais pu me corriger. J'avais emporté en Suisse un nom d'emprunt dont le mystère était connu de M. de Finguerlin ; ce fut sous ce pseudonyme qu'il m'annonça un soir à une petite société réunie chez lui, et à laquelle il voulait bien présenter le jeune Français qu'on lui avait recommandé. J'avais tant de fois changé de nom, qu'un peu de confusion m'était bien permise, si bien que, parvenu à la porte de M. de Finguerlin, lorsque le domestique qui l'ouvrait déjà me demanda qui il devait annoncer, je demurai bouche close sans pouvoir retrouver le malheureux nom qui me fuyait.

Après une assez longue hésitation, dont le domestique paraissait surpris, je donnai au hasard un des surnoms que j'avais portés, et la voix du valet le fit retentir au moment où M. de Finguerlin, qui venait de me reconnaître, s'écriait : « Le voilà ! » et me nommant sous celui dont nous étions convenus. Sa physionomie exprima autant d'étonnement que j'éprouvais d'embarras. Mais il arrangea les choses en réunissant les deux noms, et le petit trouble que nous avions éprouvé tous deux ne fut pas remarqué.

Je ne rencontrai pas à cette époque madame de Staël, dont on s'entretenait beaucoup à Genève. Cette femme célèbre était alors à Coppet, où elle charmait les ennuis de l'exil par un passe-temps auquel se plaisent les esprits délicats ; elle faisait jouer la comédie et y déployait, dit-on, un talent digne de son génie. Je vis à Genève le cardinal Ruffo et Lullius.

Nous n'avions plus aucun motif de prolonger notre séjour en Suisse, et nous nous acheminâmes vers Lyon, où il nous avait été permis de séjourner quinze jours. Des joies bien grandes, mais bien douloureuses en quelque sorte, nous attendaient là. Beaucoup de nos amis vinrent nous y dire adieu, et ma mère, ma bonne mère voulut aussi me revoir encore une fois, ce devait être la dernière, hélas ! mais sans prévoir cette douleur, l'exil et la séparation en étaient d'assez grandes, et leur triste perspective pesa cruellement sur les moments de notre réunion. Ma respectable mère offrait à Dieu le sacrifice de ses plus pures, de ses plus vives affections. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Nous nous reverrons, mon fils, dans ce « monde-ci ou dans l'autre ; si ta proscription dure, ta

« vieille mère ira te chercher à l'extrémité de la terre, mais
« que l'ennui, le temps, les souvenirs n'usent pas ton cou-
« rage ; meurs dans l'exil si Dieu l'ordonne, mais ne tran-
« sige jamais avec ta conscience, j'aimerais mieux te sa-
« voir malheureux dans l'exil que comblé de biens et
« d'honneurs en France à ce prix. »

Nous fîmes enfin le premier pas vers la terre étrangère à la fin de février, nous acheminant lentement, à petites journées à travers cette chère patrie qu'il fallait quitter. Le 12 mars 1806, nous touchâmes pour la dernière fois le sol de la France ! Le Ciel ne nous abandonna pas dans cette épreuve ; il masquait à nos regards le nombre des années que devait durer notre exil, et l'espérance tempérait nos regrets. Nous étions jeunes, confiants ; le malheur nous avait déjà enseigné la résignation et l'énergie, et nous attendions fermement de l'avenir une large compensation des tristesses du présent.

Une fois surtout le premier sacrifice accompli, nous fûmes beaucoup plus forts. Nous envisagions l'Espagne comme un refuge pour nous cacher à nous-mêmes : telle était la première pause dans l'exil, et nous vîmes avec intérêt tout ce que ce pays offre de piquant à la curiosité des étrangers. C'est à Barcelone que nous nous fixâmes pour quelque temps. Notre embarquement n'était pas soumis à une époque déterminée, nous pouvions l'ajourner un peu, et il semble bon de s'attarder sur la route de l'exil définitif !... Nous devions attendre là le règlement de quelques affaires importantes auxquelles la levée du séquestre de nos biens allait donner lieu.

Plus tard, mon frère se décida à nous suivre en Amé-

rique pour quelque temps. Ma mère elle-même désira qu'il vint nous y installer et qu'il pût ensuite lui raconter quels étaient notre vie et notre établissement sur la terre hospitalière. Son arrivée tarda beaucoup par suite de diverses circonstances, et c'est ainsi que notre séjour à Barcelone s'y prolongea de la mi-mars à la fin de septembre.

Notre existence si tourmentée, si précaire depuis bien des années, nous avait façonnés aux habitudes nomades, et nous nous faisons vite aux séjours nouveaux que la destinée nous improvisait. Barcelone offrait des ressources que nous ne laissâmes pas échapper. C'était une étude assez piquante pour nous, que celle de cette société espagnole, qui en était restée à peu près aux coutumes du temps de Philippe II et dont l'étiquette pleine de roideur contrastait tellement avec l'aisance, la gaieté et la facilité des relations du monde en France.

L'Espagne, à cette époque, Barcelone, du moins, paraissait avoir reculé de plusieurs siècles. Un étranger, arrivant sans être prévenu, devait consulter l'almanach pour savoir si, par un procédé de l'art magique, il ne se trouvait pas transporté au quinzième ou au seizième siècle. Paresseux par essence, avec un grand fonds de vanité, il semblait que les Espagnols se fussent arrêtés en contemplation devant le siècle de leur empereur Charles-Quint, temps où ils avaient une si grande prépondérance en Europe. Les mœurs, la civilisation, la littérature étaient restées à peu près stationnaires. Les hommes cachaient sous un aspect grave et une dignité naturelle une insuffisance assez générale.

L'éducation des femmes était plus que négligée. Le soin de leur toilette, leur guitare, à laquelle les Espagnoles sont

fidèles comme à toutes les modes antiques, des promenades dans leurs vieux coches dont elles ne descendaient jamais, voilà les uniques occupations des oisives et jolies señoras, qui, nécessairement, s'ennuyaient et cherchaient à leur ennui des distractions moins assujetties aux préjugés que le reste de leur vie extérieure. Rien de plus séduisant que ces belles Espagnoles, depuis la simple Catalane jusqu'à la riche señora, qu'il était quelquefois difficile de distinguer sous ce costume national que portaient les femmes de toutes les classes : la mantille, si favorable à la beauté, et la basquine, c'est-à-dire une robe étroite et courte, découvrant les plus jolis pieds du monde.

Les divertissements eux-mêmes portaient le cachet de la roideur générale. Les *tertulias* ou assemblées du soir étaient assez rares ; on se rendait en grand appareil dans la maison où le cercle devait se former. Là, ces dames étaient reçues d'un côté par la maîtresse de la maison, et les hommes par le mari, dans des salons séparés ; on se souhaitait le bonjour pendant une heure au moins, car la politesse exigeait que chaque nouvel arrivant allât prendre la main de toutes les personnes dont le cercle se composait, sans oublier de demander à chacun des nouvelles de tous les membres de sa famille individuellement. Puis, on apportait le *rafreísio*, c'est-à-dire le chocolat et les gâteaux, et ce n'était qu'après la collation finie que les deux cercles se réunissaient avec nouvelles révérences et nouveau cérémonial. On comprend que de telles mœurs engendrent comme compensation les aventures de balcons auxquelles ces charmantes Espagnoles étaient fort sujettes.

Nous fîmes, pendant notre séjour à Barcelone, une ex-

ursion très-intéressante au Mont-Serrat, abbaye fameuse que l'on venait visiter de fort loin, et qui est à sept heures de Barcelone, au milieu des montagnes les plus curieuses. Le monastère est situé au milieu de rochers presque inaccessibles, entourés de précipices et de torrents ; il faut plusieurs heures pour y parvenir, par un sentier étroit, entre des abîmes d'une profondeur effrayante, dans lesquels le moindre faux pas de nos ânes menaçait de nous précipiter ; nous fûmes accueillis par tous les religieux avec autant de bienveillance que de distinction ; on nous fit visiter la majestueuse et riche église qui renferme la Madone, objet du pèlerinage, et que l'on vient vénérer de la France et du fond de l'Allemagne.

Je visitai avec intérêt un respectable vieillard de quatre-vingt-dix ans qui avait cherché refuge dans le couvent. Mgr de Lastic, autrefois évêque français, victime échappée à la tempête révolutionnaire, terminait loin des hommes une longue carrière de vertus. Il ne voyait personne, mais il eut la bonté de faire exception pour des compatriotes. J'ignorais alors l'intérêt de famille qui devait relier la nôtre aux Lastic¹. Ce noble vieillard était entouré de respect, mais peu de personnes autour de lui entendaient sa langue, et si ses vertus faisaient naître la vénération, il n'en restait pas moins isolé. Il ne pouvait s'empêcher de nous faire des questions qui remontaient à plus de quarante ans et auxquelles nous ne pouvions répondre.

Nous eûmes pendant notre séjour à Barcelone un

¹ L'aînée des nièces de M. Hyde de Neuville avait épousé le comte Romain de Lastic Saint-Jal. Elle mourut en 1848, laissant deux fils, les comtes Guillaume et Jehan de Lastic.

échantillon assez effrayant des mœurs encore reculées de l'Espagne. J'étais allé dans le monde, et madame Hyde de Neuville s'était couchée de bonne heure, lorsqu'elle fut réveillée dans son premier sommeil par l'apparition de deux hommes faisant irruption dans sa chambre avec tous les dehors d'une agitation extrême ; ils se jettent au pied de son lit, en proférant des mots entrecoupés : « Sauvez-nous, « nous sommes des malheureux, nous venons de tuer un « homme ! » Le saisissement de ma femme se calmant un peu, elle reconnut enfin nos deux domestiques, dont l'un n'était à notre service que depuis deux jours, et qui se croyaient poursuivis par les alguazils. Mais la police n'était pas très-bien faite à Barcelone à cette époque, et d'ailleurs la maison d'un Français ne pouvait être visitée sous aucun prétexte sans la présence d'un consul. L'affaire n'eut pas les suites qu'on pouvait craindre. Les trois coups de couteau donnés dans une querelle n'avaient pas été mortels, et le principal coupable, qui n'avait que vingt ans, put se soustraire à la potence après l'avoir vue d'assez près. Nous nous promîmes d'être plus attentifs à l'avenir dans le choix du personnel de *notre maison*.

Nous fîmes à Barcelone d'agréables connaissances, non-seulement parmi les habitants indigènes de la ville, nous y rencontrâmes des Français que le mauvais vent des événements politiques y avait poussés comme nous. Nous voyions souvent le consul de France, M. Viot, qui avait de l'esprit et beaucoup de ces vieux souvenirs qu'on aime à retrouver en pays étranger, lorsqu'on a habité les mêmes lieux et vu le même monde. M. Viot regrettait vivement Paris, se désolait de ne pouvoir faire imprimer ses vers, en

faisait de dépit par milliers, les lisait, bon gré, mal gré, à tous ceux qui se présentaient, s'ennuyait, végétait et serait mort de consommation, si on ne l'avait retiré de l'Espagne. Il pleurait ses deux femmes; j'avais beaucoup connu la seconde, lorsqu'elle était encore madame de Bourdie, très-aimable femme que l'on avait surnommée la dixième Muse. Elle n'était ni jeune ni jolie; elle avait le petit ridicule de se mettre comme une jeune personne, mais malgré ce léger travers, le charme de son esprit, la bonté de son cœur la faisaient aimer de tous ceux qui la connaissaient.

Au bal de la princesse de..., elle me dit en riant: « Vous êtes peu aimable aujourd'hui. Vous ne pensez pas à me faire danser. » Je me croyais en retraite, quant à la danse; ce que je me gardai bien de lui dire. Je lui répondis en riant qu'on savait que j'étais amoureux d'elle et que je craignais de la compromettre. Elle prit mon bras, et, pendant la contredanse, je fis les vers suivants :

Oui, je suis amoureux de vous ;
 Je fais plus, j'ose vous le dire.
 A ce début, vous allez rire
 Et me mettre au nombre des fous.
 Partagez plutôt mon délire,
 Déraisonnez à votre tour.
 Le dieu du goût, le dieu d'amour
 Peuvent aller de compagnie;
 Mais, je le vois avec dépit,
 Vous vous riez de ma franchise.
 Hélas! vous avez trop d'esprit
 Pour vouloir faire une sottise.

« Si je vous écoutais, me répondit-elle en riant, vous seriez bien attrapé, et peut-être un autre le serait avec vous. Rassurez-vous, je ne veux de vous qu'une bonne et solide amitié. »

Au nombre des relations que nous apprécions davantage, je placerai d'abord la famille Gros, avec laquelle nous nous liâmes beaucoup. Madame Gros était une personne très-spirituelle, très-piquante ; elle avait des talents, de la grâce, et ces manières aisées qui sont le cachet de la très-bonne compagnie ; elle avait été élevée par madame la duchesse de Bourbon, qui l'avait adoptée presque comme sa fille ¹. Sa famille et elle étaient venues à Barcelone à la suite de cette princesse, à laquelle je fus présentée par eux. Madame la duchesse de Bourbon a daigné me donner de grandes preuves de confiance et de bonté ; elle voulut bien m'admettre souvent près d'elle, quoiqu'elle vécût dans une étroite solitude : ses goûts autant que ses malheurs l'avaient portée à se retirer tout à fait du monde.

Elle joignait à beaucoup d'esprit une âme très-expansive, très-ardente. L'amour du bien était inné chez elle, mais son jugement était souvent en défaut. Son imagination, repliée sur elle-même, s'était exaltée dans l'isolement et la retraite ; elle était dominée, à l'époque où je la connus, par des idées mystiques qui l'absorbaient trop et qu'elle poussait jusqu'à une sorte d'illumination. J'osai combattre plusieurs de ses doctrines, dont un grand nombre s'étaient inspirées des ouvrages que M. de Saint-Martin avait publiés en Allemagne. Non-seulement elle voulait bien tolérer ma controverse avec indulgence, mais elle l'encouragea. Sa bonne foi lui faisait aimer et rechercher

¹ Elle était la mère du baron Gros, qui commença sa carrière diplomatique avec le baron Hyde de Neuville, comme secrétaire d'ambassade, et fut depuis ambassadeur en Chine et en Angleterre. Il conserva avec M. Hyde de Neuville, jusqu'à sa mort, les relations les plus fidèles, empreintes d'une affection toute filiale.

les objections ; elle écrivait beaucoup, et daigna me confier plusieurs manuscrits dont elle avait fait elle-même la nomenclature dans les lignes suivantes :

« Je joins ici la note de tous les écrits que je confie à
 « celui qui a bien voulu les désirer, espérant qu'il n'en
 « fera pas d'autre usage que celui qui peut être analogue au
 « sentiment qui les a dictés, et que son âme me semble
 « faite pour éprouver. »

« Deux livres, l'un intitulé : *Pensées de Thérèse* ; l'autre :
 « *Pensées d'une âme de foi sur l'Église intérieure*.

« Un cahier sur les désirs politiques que j'ai formés
 « durant la Révolution, une feuille pour rétablir la vérité
 « des faits faussement racontés dans les Mémoires du baron
 « de Besenval, etc. »

Il y avait au nombre de ces écrits un portrait imaginaire de l'idéal chrétien que rêvait madame la duchesse de Bourbon ; elle voulut bien écrire au bas de ce papier en me le remettant : « Je fais ici le vœu sincère que le Français
 « qui part pour l'Amérique soit un jour la copie de ce
 « beau portrait, et qu'oubliant ce qui ne procure qu'une
 « gloire mondaine, il tourne toutes ses facultés vers le
 « séjour éternel où résident la véritable gloire et le seul
 « bonheur stable. »

Outre les ouvrages antérieurement écrits que me confiait la princesse, il s'établit entre nous un échange de réflexions écrites qui l'intéressaient vivement ; elle me demandait une espèce de mémoire sur l'idée qui l'occupait, et elle annotait sur les marges ses remarques et ses réponses ¹.

¹ Parmi les ouvrages remis par la princesse à M. Hyde de Neuville, se trouvait un livre intitulé : *De l'esprit des choses, ou Coup d'œil philoso-*

La confession était un des points qui l'agitaient. Je me trouvai donc transformé en théologien improvisé; et quoique mon orthodoxie ne fût pas toujours inattaquable peut-être, il y avait une foule de matières sur lesquelles il était facile de redresser un esprit sincère, naturellement porté vers la vérité, et l'aimant avec ardeur, mais qui s'était faussé sur quelques points à la suite d'études trop approfondies. Privée d'un guide sûr, cette belle âme cédait souvent à de fausses impressions. Il y avait dans ces pages, en religion comme en politique, des idées hasardées. Elle obéissait aux suggestions d'une humilité excessive, et se persuadait que, selon les vues de Dieu, les princes devaient se réduire à la plus modeste condition.

J'ai conservé tous les papiers de la duchesse de Bourbon, mais je n'en ferai même pas l'usage discret auquel elle m'avait autorisé. Le but qu'elle se proposait alors ne serait plus sa pensée si elle vivait encore. Elle n'avait pas conservé en France, du moins au même degré, les idées mystiques qui l'absorbaient en Espagne. Elle ne parlait plus de réformer l'Église, et elle avait reconnu que Dieu ne

phique sur la nature des êtres et sur l'objet de leur existence, par un philosophe inconnu. Sur les marges, madame la duchesse de Bourbon avait écrit des réflexions qui dénotent l'esprit inquiet et curieux qui se mêlait chez elle à sa foi chrétienne :

« Pourquoi mettre son humilité à ne vouloir rien pénétrer, puisque nous devons connaître Dieu, l'aimer et le servir? Quelle étendue de devoirs ce précepte ne renferme-t-il pas! Lisez donc ce livre attentivement, et connaissez enfin les vrais devoirs et les vrais droits de l'homme. »

Plus loin : « Comment l'homme bornerait-il son esprit à ne rien connaître que les choses visibles, puisqu'il est créé pour vivre dans l'éternité? »

« Pourquoi l'orgueil n'eût-il pu venir dans l'homme, puisqu'il a existé dans l'ange rebelle? »

demande pas aux grands de la terre de porter l'humilité jusqu'à l'oubli des convenances sociales.

Sa tête s'était calmée, son esprit s'était éclairé, mais son cœur était resté le même : elle était charitable par excellence. Dieu a voulu la récompenser par une fin enviable ; elle est morte subitement au pied de la croix. Elle visitait la chässe de sainte Geneviève et priait, quand le ciel s'est ouvert pour elle ; et par une circonstance bien remarquable, madame la duchesse de Bourbon, qui se portait bien, avait refait, cependant, ce jour-là même son testament.

La dernière fois que nous la vîmes, madame Hyde de Neuville et moi, nous partions pour l'Amérique ; elle nous fit promettre de venir dîner chez elle le lendemain de notre retour à Paris, sans attendre une invitation. Nous devons tous revoir la France, en effet. Mais à notre retour cette bonne princesse n'existait plus, et je ne revis plus la mère du dernier Condé.

M. le prince de Conti était aussi à Barcelone à la même époque que nous ; il ne concevait pas qu'on pût s'exposer à un voyage maritime, et c'était là ce qui l'avait décidé à rester toujours en Espagne, au lieu de passer en Italie, comme il en avait le désir. Ce bon vieillard était très-étranger à la politique et ne s'occupait que de bonnes actions et du théâtre : c'est là qu'il allait dormir régulièrement tous les soirs. Sa vie était monotone, mais heureuse ; il avait conservé de fidèles amis et d'anciens serviteurs, qui prévenaient ses goûts et jusqu'à ses manies. Il avait par exemple celle de dîner à neuf heures du soir et de passer plusieurs heures de la nuit à table ; il ne fallait pas non plus qu'on fit devant lui la moindre allusion à la mort, dont il

avait une appréhension incroyable. Du reste, cet excellent prince employait ses revenus peu considérables à secourir les malheureux, et sa générosité le réduisait à une position très-médiocre, sinon gênée.

Notre départ approchait enfin. Mon frère était venu nous rejoindre, nous n'avions plus aucun motif de différer, et le séquestre de nos biens ne devait être levé qu'à partir de notre embarquement ; il était indiqué de se presser. Nous avons obtenu de nous embarquer dans un port de la Catalogne sans avoir besoin d'aller à Cadix, ce qui nous évitait beaucoup de fatigue et de dépenses. Mais le retard qu'on avait mis à nous répondre de Paris à cet égard nous avait fait perdre une occasion qui ne se rencontrerait plus, et nous ne trouvions pas de bâtiment allant directement aux États-Unis. Nous nous décidâmes à partir sur une frégate américaine qui devait nous conduire de Tarragone à Algésiras, où nous trouverions des vaisseaux en partance pour l'Amérique.

Nous quittâmes donc Barcelone le 30 septembre 1806, en compagnie d'un officier espagnol nommé gouverneur des îles Fortunées, et de sa femme, qui devaient s'embarquer avec nous. Nous fîmes route également jusqu'à Tarragone avec M. Biot, de l'Institut, que nous avons déjà vu à Barcelone et qui se rendait aux îles Baléares dans un but scientifique. Cette rencontre avait été fort agréable. Outre que les gens instruits sont fort aimables, quand ils ne sont pas pédants, nous trouvions un véritable plaisir, madame Hyde de Neuville et moi, à causer avec M. Biot de nos amis de Paris, qu'il venait de quitter. Pour des gens qui se rencontrent sur une terre étrangère, c'est un grand

point de ralliement qu'une connaissance commune. M. Biot avait d'ailleurs de l'esprit, de la gaieté et toute la simplicité d'une véritable science.

Nous dûmes attendre pendant deux jours un vent favorable ; nous arrivâmes au port le troisième, croyant nous embarquer aussitôt ; mais notre capitaine se trouva en retard, et nous fit attendre sur le bord de la mer jusqu'à l'entrée de la nuit ; la pluie survint, la mer devenait forte, et nous n'avions qu'un très-petit canot qui ne pouvait nous conduire tous à la fois au vaisseau. Un honnête capitaine danois vit notre embarras : il amena sa chaloupe, dans laquelle un nègre transporta madame Hyde de Neuville et deux ou trois femmes qui attendaient comme nous sur la plage le moment de l'embarquement.

Un coup de vent assez violent poussa la chaloupe au large, et elle n'eut que le temps d'arriver au vaisseau pour ne pas être exposée à des vagues devenues tout à coup menaçantes. Nous avions, les autres hommes et moi, gagné le canot de notre navire sans pouvoir nous y faire porter, tant la mer était forte. La barque, qu'on avait encombrée de nos effets, était tellement chargée, qu'on n'eut pas plutôt donné cinq ou six coups de rame, qu'une vague la remplit d'eau et la fit couler.

Je regagnai le rivage avec peine, ayant de l'eau jusqu'aux épaules ; vingt pas plus loin je périssais. Une partie de nos effets furent perdus, le reste était mouillé et abîmé. On parvint difficilement à relever la chaloupe ; le capitaine danois revint sur ces entrefaites, mit la sienne à notre disposition, et nous arrivâmes enfin au vaisseau, mouillés jusqu'aux os.

Les débuts de cette traversée ne devaient pas en être les seules ni les pires aventures. Un matelot espagnol, auquel on avait donné le gouvernail la seconde nuit après notre départ, faillit nous faire échouer contre les célèbres roches redoutables situées entre Majorque et la côte d'Espagne. Fort heureusement, le capitaine ne s'était pas endormi; lui et mon frère, qui était un peu marin, avaient les yeux sur la carte et reconnurent à temps que le maladroit pilote nous conduisait droit sur l'écueil.

Comme si chaque journée dût être marquée par un malheur, nous fûmes le jour suivant atteints et abordés par un corsaire monté par quarante-cinq pirates.

Il était nuit, et nous ne pûmes distinguer leur pavillon, mais ils s'approchaient en tirant le canon, ce qui força notre capitaine à se rendre à leur bord. Peu après, les brigands vinrent au nôtre, armés de sabres et de poignards. Il était difficile de leur opposer la moindre résistance; cependant, notre contre-maître voulut se colleter avec l'un d'eux, et cette lutte inutile ne fit qu'accroître la fureur de ces misérables. Ils frappaient de tous côtés et indistinctement, menaçaient, juraient et ne parlaient de rien moins que de jeter l'équipage et les passagers à la mer. On voulut composer avec eux, mais ils n'étaient pas faciles à contenter, et leurs prétentions devinrent tellement exagérées, que notre capitaine, qui montra dans cette occasion beaucoup de courage, s'emporta à son tour, les traita de brigands et parut vouloir résister.

Le chef de ces bandits, espérant nous intimider davantage, ordonna alors à sa bande de transporter à son bord tous les hommes qui se trouvaient sur la frégate comme

passagers. On peut juger de l'effroi des pauvres femmes ! Cependant, nous crûmes voir que le pirate commençait à redouter les suites de sa violence, surtout lorsqu'il eut vu nos papiers, et que le capitaine lui eut fort exagéré l'importance de ses passagers. Forban qui réfléchit est à moitié vaincu ! Cette scène, réellement très-effrayante, dura cinq heures, et se termina à la pointe du jour par le départ des pirates.

N'ayant pu obtenir tout l'argent qu'ils demandaient ni les obligations qu'ils voulaient nous faire contracter, ils enlevèrent du vin, des pipes d'eau-de-vie, beaucoup de vêtements, notre canot, notre boussole, en un mot, tout ce qui tomba sous leurs mains. Mon frère et l'officier espagnol revinrent presque aussitôt ; nous nous trouvâmes tous fort heureux d'en être quittes à si bon marché. Ces misérables avaient coupé tous nos cordages et enlevé une voile, ce qui retarda beaucoup notre marche.

Cette aventure n'était pas le plus grand péril que nous dussions courir. Une tempête violente, reste de l'équinoxe, nous assaillit le lendemain. Les vents étaient furieux et la mer si violemment agitée, que bien qu'on eût laissé toutes les voiles, nous fûmes jetés du golfe d'Alicante jusque sur la côte de Barbarie, où nous restâmes huit jours au cap. Pendant les trois premiers surtout, nous courûmes d'autant plus de dangers qu'étant fort près de la terre, nous pouvions aller nous y briser à chaque instant.

Enfin, les vents s'apaisèrent, et après vingt-deux jours d'une traversée qui aurait dû n'en durer que huit, nous nous trouvâmes dans le détroit, et forcés de relâcher dans la baie de Gibraltar.

Nous nous rendîmes d'Algésiras à Cadix par terre. Ce trajet, qui dura plusieurs jours, fut assez pénible, car nous dûmes le faire à dos de mulet, les chemins étant impraticables aux voituriers.

Cadix est une belle ville, dont la propreté contraste avec le reste de l'Espagne. La chaleur du climat y est extrême, et aucune végétation ne préserve de cette température torride. Cadix n'offre pas le même intérêt que Barcelone, et n'a pas, comme elle, un cachet espagnol très-prononcé. Elle devait à son origine et à sa position un commerce actif, qui faisait d'elle un rassemblement d'étrangers. Mais, à l'époque dont je parle, la guerre générale, et bien plus encore la mauvaise administration que subissait toute l'Espagne, avaient paralysé sa prospérité. Cette ville offrait peu de ressources de société et était triste à habiter. Nous fûmes assez heureux pour y trouver une installation commode et agréable dans une maison qui avait vue sur la rade, et le repos nous parut une grande jouissance après tant de fatigues. Nous résolûmes de nous l'accorder pendant quelque temps, et les circonstances allongèrent beaucoup le séjour que nous projetions. Nous étions bien décidés à ne plus nous embarquer que sur de bons et solides vaisseaux, et les occasions favorables pour l'Amérique se présentaient rarement. Nous restâmes donc à Cadix depuis les premiers jours de novembre jusqu'au commencement de mai, sans que ce séjour de six mois nous parût agréable.

Il y avait à Cadix une escadre française formée des tristes restes de celle que commandait l'amiral Villeneuve lors du malheureux combat de Trafalgar ; elle se composait

de cinq vaisseaux et une frégate, et depuis longtemps végétait dans ce port. L'amiral Rosily se morfondait d'impatience et d'ennui, et paraissait être dans l'intention de saisir le premier vent favorable pour faire une sortie, mais ce devait être une tentative périlleuse, il ne fallait pas qu'elle devînt téméraire. En attendant, les Anglais redoublaient de surveillance et bloquaient le port.

Nous étions sur le théâtre de ce grand désastre, dont on ne cessait de parler et dont nous voyions de tous côtés les débris; je pus recueillir sur ce fait les renseignements les plus sûrs; on s'accordait généralement à blâmer l'amiral d'être sorti par un temps qui ne paraissait point assez favorable; mais tout le monde le justifiait de beaucoup d'inculpations dont on avait accablé son malheur. Il paraît qu'au lieu d'avoir agi avec imprévoyance, il avait donné à tous les capitaines les ordres les plus précis, surtout celui de se porter dans le combat partout où serait le feu; malheureusement, sa bravoure incontestable ne fut pas assez généreusement secondée.

On faisait surtout beaucoup de reproches à son chef d'état-major, qui, sans avoir tiré un seul coup de canon, quitta la ligne avec quatre vaisseaux et alla se faire prendre au cap Saint-Vincent, tandis qu'un capitaine espagnol, M. de Valdey, qui commandait sous lui, revint au feu en lui faisant dire que l'ordre de l'amiral en chef était au-dessus du sien, et que dans le combat il ne voyait d'autre route que celle qui rapprochait du combat. Ce brave officier fit des prodiges de valeur, et tout le monde avouait que la flotte espagnole, commandée par l'amiral Gravina, seconda autant que possible M. de Villeneuve; celui-ci fut peut-être trop brave, on

le vit constamment dans le feu. Trois fois il entra dans un canot pour aller lui-même à bord des autres bâtiments, donnant ses ordres que la fumée empêchait de transmettre par des signaux, et trois fois tous ses gens furent tués, tant le tir était vif; enfin il ne se rendit qu'à la dernière extrémité, ou plutôt son bâtiment, le *Bucentaure*, entièrement démonté, tomba au pouvoir de l'ennemi. Le résultat de cet affreux combat fut la perte presque totale des deux escadres alliées.

Ce désastre avait eu une immense portée politique; non-seulement il étendait un large crêpe sur les succès triomphants de l'empereur Napoléon, dont rien n'arrêtait plus le cours, mais il anéantissait les projets contre l'Angleterre, dont le chemin lui eût été ouvert par un combat naval victorieux, si surtout M. de Villeneuve l'avait livré dans des eaux plus rapprochées de la Manche, selon le désir de l'Empereur.

Comme si tout eût été conjuré contre les malheureuses escadres, il s'éleva le lendemain une si horrible tempête que presque tous les vaisseaux qui avaient pu échapper au premier désastre vinrent échouer sur les côtes. Plusieurs même coulèrent sur leurs ancres, quoiqu'ils fussent déjà en rade, entre autres l'*Indomptable*, qui avait recueilli l'équipage du *Bucentaure*, et qui était monté par environ 1,500 hommes; on sauva à peine 200 de ces infortunés. Jamais la mer ne parut plus furieuse, et c'était, dit-on, un affreux spectacle. On ne voyait sur le rivage que débris, que cadavres, ou que malheureux mutilés implorant par leurs gémissements la pitié, qui, bien qu'active, ne pouvait secourir assez promptement toutes les victimes.

La tempête dura plus de huit jours, de sorte que plusieurs vaisseaux furent pris et repris jusqu'à trois et quatre fois. Notre vaisseau-amiral, le *Bucentaure*, fut investi par l'équipage français prisonnier à son propre bord, auquel les Anglais qui le gardaient le rendirent dans l'effroi de la tempête et l'absence de secours où elle les laissait tous ; mais le *Bucentaure* coula à fond à peu de distance de la rade, et l'on apercevait encore, à fleur d'eau, la pointe de son grand mâ. L'*Algésiras* dut son salut et sa liberté à l'admirable énergie de M. de la Bretonnière, qui se trouvait commandant du vaisseau par la mort de tous les autres officiers. L'équipage prisonnier était complètement désarmé, mais en plus grand nombre ; il se concerta cependant, et résolut de profiter du danger commun pour délivrer son navire et lui-même. Ils agirent loyalement et sommèrent les Anglais d'avoir à se défendre dans le combat qu'ils étaient décidés à leur livrer ; mais ceux-ci, justement préoccupés de la mort presque certaine qui les attendait, se rendirent aux Français ; et le lendemain l'*Algésiras*, respecté par la tempête, rentrait libre dans Cadix.

Voici les motifs qui portèrent l'amiral Villeneuve à livrer le combat. Ses amis lui avaient annoncé qu'il était sur le point d'être remplacé. Il est certain que son successeur l'amiral Rosily était en route ; il avait d'ailleurs éprouvé beaucoup de désagréments ; plusieurs de ses officiers trouvaient que sa prudence allait trop loin, et on venait de lui mander de Paris qu'en haut lieu on avait été jusqu'à douter de son courage. De telles circonstances étaient bien plus que suffisantes pour exaspérer un homme irritable et brave. Peut-être obéit-il moins à la prudence qu'au désir de

venger son honneur ; on lui entendit dire un jour avec humeur : « Ils verront si je sais me battre. »

Ses ennemis alléguèrent que, sachant qu'il était remplacé, il ne devait point risquer un combat ; mais n'est-ce pas trop demander que de vouloir qu'un chef obéisse à l'ordre qu'il n'a point encore reçu officiellement, surtout quand son honneur paraît en jeu ?

On peut dire, d'ailleurs, pour justifier M. de Villeneuve, qu'il avait reçu avis que la flotte anglaise, composée de 32 vaisseaux, venait de se diviser, et qu'elle n'était plus forte que de 22. Il avait 20 vaisseaux français et 12 espagnols sous ses ordres. Était-il si imprudent de tenter une sortie ?

Il a été malheureux, on l'a trouvé coupable. Si le succès eût répondu à sa bravoure, on eût célébré ses talents et sa victoire. Il y a dans une bataille navale, plus que dans toute autre, une large part à faire à l'imprévu et à ce génie aveugle des combats, mobile comme l'élément qu'il maîtrise, et qui distribue la victoire sans l'assujettir à aucune règle fixe et déterminée.

On sait quelle fut la fin tragique de l'amiral Villeneuve. Il revenait d'Angleterre après son échange comme prisonnier, lorsqu'en passant à Rennes il soupa avec un général de ses amis qui arrivait de Paris ; on ignore ce que celui-ci put lui dire, mais à la suite de cette conversation l'amiral fut trouvé mort et percé de plusieurs coups d'épée.

Nous trouvons dans une lettre écrite par M. Hyde de Neuville des détails très-intéressants sur ce qu'était alors le gouvernement espagnol, détails bien conformes à tout ce que l'histoire nous a révélé depuis.

C'est un cruel spectacle pour un Français, que celui de

notre marine détruite, dont nous avons sous les yeux les malheureux restes.

La flotte espagnole a moins souffert que la nôtre, mais l'inertie du gouvernement de Charles IV ne permet pas de penser que les pertes soient réparées de bien longtemps ! Nous avons eu aujourd'hui une preuve trop éloquente de cette apathie espagnole, qui retombe du gouvernement sur tous les agents.

Nous avons vu prendre par les Anglais un bâtiment qui était déjà dans la rade et à la portée d'une batterie. Mais, comme on a l'habitude de ne prévoir les choses qu'après l'événement, rien n'était prêt pour repousser cette incroyable audace, et les chaloupes canonnières sont arrivées pour voir emmener la prise à la flotte ennemie. La frégate poursuivie faisait cependant depuis cinq heures du matin les signaux de détresse, et ce n'est que vers midi *qu'on s'est empressé de voler à son secours*. Mais n'accusons pas les commandants des chaloupes ; ne fait pas qui veut une belle action ici. Il faut pour marcher qu'on en ait reçu l'ordre, et l'ennemi serait dans la ville, qu'on ne tirerait point sans y être formellement autorisé. Je n'exagère point, et je puis vous citer un fait assez récent.

Le gouvernement hollandais avait fait construire à Barcelone deux très-belles frégates, les Anglais voulaient s'en emparer ; mais, ne le pouvant pas par la force, ils eurent recours à la ruse ; ils arrêterent en pleine mer un bâtiment portugais, montèrent en assez grand nombre à bord pour contenir l'équipage, et sous ce pavillon neutre firent voile vers Barcelone. On s'était aperçu, d'une des tours d'observation, de quelques mouvements extraordinaires à bord

du vaisseau portugais ; on avait donné l'éveil à Barcelone, mais l'avis parvint au gouverneur à la suite d'un long repas qu'il n'avait sans doute point encore digéré ; il mit le papier dans sa poche et partit pour la campagne sans faire aucun cas de l'avis.

Le bâtiment portugais entra sur les cinq heures du soir, vint jeter l'ancre au milieu des deux frégates. Les matelots anglais de paraître alors et de monter à bord des deux bâtiments où il n'y avait que quelques hommes qui ne purent faire de résistance. Toute la ville fut témoin de cette audacieuse entreprise ; les frégates étaient si peu éloignées que les batteries pouvaient aisément les défendre, mais le commandant déclara qu'il ne pouvait tirer sans un ordre du gouverneur. Il fallut courir après Son Excellence, qui vint en toute hâte pour entendre les murmures des habitants et constater cette prise audacieuse.

Le commandant des batteries ne fut pas blâmé en cour, et l'on eût peut-être fini par donner des éloges à M. le gouverneur, si l'opinion publique ne se fût pas autant prononcée contre lui ; il fut destitué, mais peu après on le consola de sa disgrâce par un aussi bon gouvernement. Vous voyez qu'on peut en Espagne faire des fautes impunément ; tout ce qu'il faut, c'est d'être agréable au maître, ou du moins à celui qui est ici plus que le maître.

Il faut espérer qu'on s'occupera, à la paix, de rétablir notre marine ; mais ici, le pauvre roi d'Espagne n'a plus aucun moyen de défendre ses royaumes d'Amérique, et si son système politique ne change pas, c'est-à-dire si son administration n'est pas mieux organisée, le monarque sur les États duquel *le soleil ne se couche jamais*, finira par être

dépouillé pièce à pièce, et pour ainsi dire sans s'en douter, car le bon Charles IV est bien peu au courant de ses affaires. Il passe sa vie à chasser, pêcher, à faire des meubles, des omelettes pour son déjeuner, et d'ailleurs se remet entièrement du soin de ses royaumes sur le prince de la Paix, qui, de simple garde du corps, est parvenu à un pouvoir bien supérieur à celui qu'eut en France Richelieu. Cependant il y a bien loin de l'un à l'autre, et ce n'est pas au ministre Godoï qu'on donnerait la moitié d'un royaume pour qu'il vous apprît à gouverner l'autre.

Jamais l'Espagne, naguère encore si prospère et si puissante, ne fut dans une situation plus déplorable. En parcourant cette belle partie de l'Europe, vous croiriez être dans un monde nouvellement découvert où végètent seulement quelques colonies éparses. En vain des hommes éclairés et amis de leur patrie ont voulu s'élever contre mille abus qui ne peuvent qu'amener la ruine de tout l'édifice, ils ont été réduits au silence, ou même repoussés et proscrits.

Mais c'est à la cour même, plus encore que dans les vices de l'administration, que l'on rencontre un désolant spectacle. Le pauvre monarque s'occupe fort peu, comme je vous l'ai déjà dit, des destinées de son empire; il ignore ce qui se passe autour de lui et dans ses États. Sa cour est bien ce qu'il y a de plus triste au monde, et sa vie est le type de la monotonie.

Le prince des Asturies est très-affable et très-aimé. Don Carlos est d'une belle figure, on lui accorde plus de moyens qu'à son aîné; mais comme en ce pays il n'y a pas de plus triste rôle que celui de cadet de la famille royale, don

Carlos n'a en perspective que la vie passive de don Antonio, frère du roi régnant, et dont on ignorerait l'existence si l'almanach ne rappelait qu'il vit encore ; — le troisième des enfants se nomme Francisco de Paula, il est encore très-jeune, on le dit très-espiègle : c'est l'enfant gâté de la Reine.

Mais le personnage important de cette cour et l'un des hommes dont la fortune est la plus étonnante est le prince de la Paix. Sans être poussé par une révolution ni par les actions d'éclat, ou ces grands talents qui deviennent une puissance en ce monde et rendent possibles tous les succès, il a su s'élever d'une classe obscure au faite de toutes les grandeurs. Don Manuel Godoï, qui n'était il y a quinze ans qu'un simple garde du corps, est aujourd'hui prince de la Paix, duc d'Alcudia, généralissime des troupes de terre et de mer, possesseur de richesses immenses, Altesse Sérénissime, et marié à la cousine germaine du Roi, doña Maria Luisa de Bourbon, fille légitime d'un frère de Charles III, dont ce roi n'avait pas voulu reconnaître le mariage. Le roi régnant l'a ratifié, et la princesse de la Paix a présentement le rang d'infante ainsi que son frère, l'archevêque de Tolède et de Séville.

Le prince de la Paix dispose de tous les emplois, nomme les ministres, les change à son gré, absorbe tellement le Roi que ce monarque, quand on lui parle d'une affaire, ne manque jamais de dire : « Qu'en pense Manuel ? » et il se garderait bien de prendre une détermination avant que Manuel ait prononcé. On assure qu'il voulait l'année dernière se démettre en faveur du favori, ou du moins lui abandonner entièrement la régence de ses États ; mais ce ne se-

rait qu'un titre de plus à ajouter à son pouvoir, qui ne saurait être plus grand.

Le Roi vient de lui conférer la dignité de grand amiral, place qu'on a fait revivre pour lui, et qui n'a jamais été accordée en Espagne qu'aux princes du sang, et notamment au fameux don Juan d'Autriche. Il est dit dans le diplôme que ce n'est qu'une faible récompense des hauts mérites du prince de la Paix et de tous les services qu'il a rendus à la couronne.

Les méchants auraient voulu quelques détails pour rendre cette dernière phrase un peu plus claire. Reste à savoir si la marine espagnole gagnera beaucoup à tout ceci et si son grand amiral, qui n'a jamais vu la mer, lui rendra de bons marins et des vaisseaux. Tout le monde en doute, même les flatteurs, qui en attendant s'empressent de célébrer ce grand événement par des fêtes si multipliées et si pompeuses que l'on pourrait croire, en voyant toutes ces démonstrations d'une fausse joie, que le roi d'Espagne vient de remporter les plus étonnantes victoires.

Tel est le personnage, l'acteur, sur lequel roule toute la pièce qui se joue maintenant en Espagne, triste drame dont on ne peut que trop prévoir le dénouement. Je veux vous le faire connaître tout entier. Vous croiriez sans doute que dans le pays très-catholique et marié à la cousine germaine de son maître, il aurait au moins de grands ménagements à garder. Il en est tout autrement. La pauvre infante est reléguée dans son appartement, voit à peine son mari, qui chaque jour dîne publiquement dans son palais avec une maîtresse dont il a plusieurs enfants. Cette femme, qui se nomme Tudo, joue un

très-grand rôle. Il y a cercle chez elle tous les jours, et c'est à qui pourra y être présenté. Les femmes de la cour et les grands seigneurs ne sont pas les moins empressés ; on la félicite de tout ce qui arrive d'heureux au prince.

On a peine à croire que dans ces temps modernes le favoritisme ait pu s'élever jusqu'à cette impudeur, si l'histoire n'était là pour attester tous ces faits et leurs fatales conséquences. On sait que peu de mois après que cette lettre eut été écrite, en octobre 1807, le prince des Asturies, de plus en plus en butte à la haine dénaturée de la Reine, de sa mère et du favori de celle-ci, fut arrêté à l'Escurial sous l'inculpation de conspiration contre l'autorité royale.

Cette accusation fort exagérée, malgré quelques intrigues nouées autour du prince et par lui-même, fut l'origine des malheurs de l'Espagne, car elle amena la déplorable intervention de Napoléon dans le conflit qui s'était élevé entre le roi d'Espagne et son fils, la chute des Bourbons et l'envahissement de la Péninsule, par lesquels le terrible médiateur mit tout le monde d'accord en frappant également les uns et les autres. M. Hyde de Neuville avait alors quitté l'Espagne et ne fut pas témoin de ces catastrophes, non plus que de l'admirable mouvement national par lequel le peuple espagnol, sortant tout à coup de sa torpeur, repoussa l'oppression d'une domination étrangère.

Le mois de mars approchait de son terme, et nous n'avions point encore trouvé une occasion favorable pour les États-Unis, lorsqu'un capitaine américain arriva dans le port. Nous arrêtâmes notre passage à son bord, mais son départ devait tarder, et j'eus le temps de faire une excursion doublement agréable par elle-même et par les circonstances dans lesquelles je l'entrepris.

Un heureux hasard amena à Cadix une personne que

j'avais rencontrée à Paris sans la connaître. Madame de Noailles, depuis duchesse de Mouchy, si justement nommée la belle Nathalie, voyageait depuis six mois en Espagne avec ses enfants et faisait d'assez longs séjours dans les villes qui pouvaient offrir de l'intérêt à sa curiosité artistique. Elle témoigna le désir de nous voir, et nous fûmes heureux de rencontrer une femme aussi aimable que bonne qui connaissait tous nos amis de Paris, et qui, en nous parlant d'eux, réveillait nos plus doux souvenirs.

Madame de Noailles, dont l'éclat et la beauté avaient fait du bruit à son entrée dans le monde, n'avait plus cette première fraîcheur que je lui avais vue et qui n'appartient qu'à l'extrême jeunesse; mais elle avait conservé sa grâce, ses traits charmants et cette physionomie expressive et touchante qui ajoute tant à la beauté. Madame de Noailles était mademoiselle de Laborde; elle avait la distinction, l'instruction, et tous les talents qui sont de tradition dans cette famille¹, et ce qui vaut mieux encore, beaucoup de bonté. Je n'ai pas connu une âme plus noble et plus généreuse.

C'est à elle que j'ai dû une amitié précieuse qui est devenue un des liens puissants de ma vie. Elle était très-liée avec M. de Chateaubriand, alors en Terre sainte. Elle me parlait de lui sans cesse, et lorsque je le rencontrai peu de temps après, je crus le reconnaître sans jamais l'avoir vu.

¹ La supériorité d'esprit de la vicomtesse de Noailles, fille de la duchesse de Mouchy, est connue. Elle a écrit la *Vie de la princesse de Poix*, ouvrage souvent cité dans les Mémoires de ce temps. Une notice non moins remarquable sur la vicomtesse de Noailles est due à la plume de madame Standish, née Sabine de Noailles.

Madame de Noailles avait passé deux mois à Grenade pour dessiner tous les monuments que les Maures y ont laissés. Elle parlait de l'Alhambra avec l'enthousiasme d'une artiste et de manière à nous faire regretter de n'avoir pu profiter de notre séjour en Espagne pour parcourir ce beau royaume. Les Maures exaltaient tellement son imagination, que nous fûmes sur le point de faire avec elle une course en Afrique, dont la traversée n'était que de quelques heures ; mais le très-sage commissaire français, sans le visa duquel je ne pouvais faire un pas, trouva des inconvénients à ce projet, et, comme il ne faut pas heurter l'opinion de ses maîtres, nous dûmes y renoncer.

On dit que l'Espagne est restée pour les Maures ce qu'était la Terre promise pour les Juifs ; ils espèrent toujours y rentrer, et l'on trouve encore au Maroc, dit-on, des familles qui vous montrent la clef des maisons que leurs ancêtres occupaient à Grenade ; c'est de ce grand enthousiasme pour ces mœurs dont madame de Noailles était animée qu'est née la charmante nouvelle que Chateaubriand a appelée : *le Dernier Abencérage*. *Bianca* y est bien l'image fidèle de l'aimable Nathalie, et dans la description de cette danse gracieuse et noble où il a peint la fille des Espagnes, j'ai cru souvent revoir l'amie commune qui nous avait charmés bien des fois en essayant les danses si attrayantes du pays que nous visitions ensemble.

Ne pouvant passer en Afrique, nous nous décidâmes à accompagner la belle voyageuse jusqu'à Séville, notre capitaine américain nous promettant de ne point mettre à la voile sans nous, car il n'avait pas terminé ses aménagements. Nous allions entrer dans la semaine sainte, c'était

le moment de visiter cette ville curieuse, dont les processions célèbres font accourir de loin la foule.

Nous quittâmes les chrétiens qui nous scandalisaient pour aller visiter les infidèles ou du moins les monuments qu'ils nous ont laissés. Madame de Noailles était dans l'enthousiasme en contemplant les œuvres de ses amis les Maures, c'est ainsi qu'elle les nommait. Je n'osais avouer que je ne partageais pas tout à fait son admiration. Nous parcourûmes l'Alcazar, ce palais des Abencérages, parfaitement conservé et plus curieux que beau, à mon avis.

Nous visitâmes plusieurs églises renfermant de véritables trésors de peinture. La chapelle des Capucins et celle de la Charité possédaient les plus beaux Murillo. Nous ne savions qu'admirer davantage de la *Sainte Élisabeth* ou du *Moïse frappant le rocher*. Murillo était assez peu connu à cette époque, ses chefs-d'œuvre étant presque tous enfouis en Espagne. Mais toute notre admiration fut captivée par la cathédrale de Séville. Je ne me rappelle pas avoir jamais reçu d'aucun autre monument une impression plus vive. Ces voûtes élevées à perte de vue, ces immenses piliers qui ont quarante-deux pieds de circonférence et qui cependant conservent toute l'élégance des proportions, forment un ensemble majestueux et saisissant.

Si les processions nous avaient scandalisés, nous fûmes touchés au delà de toute expression de l'aspect que présentaient les cérémonies de la semaine sainte dans cette admirable cathédrale. Je me rappelle l'émotion de madame de Noailles au moment où nous y entrâmes le soir du vendredi saint. Le sanctuaire seul était éclairé et jetait des reflets de lumière sous les voûtes ténébreuses ; ces nom-

breux fidèles à genoux, ou prosternés dans une piété silencieuse qui n'était interrompue que par des chants funèbres ; tout portait l'âme à une douce mélancolie et faisait naître ces graves pensées qui rappellent à l'homme la grandeur de Dieu et son propre néant. Madame de Noailles fut saisie d'un attendrissement impossible à réprimer, et cette belle âme, si ouverte à toutes les nobles impressions, ne put contenir celles que lui inspirait cette scène imposante.

Nous eûmes, au sortir de l'église, une de ces conversations dont l'influence salutaire se prolonge dans la vie. Nous oubliâmes Paris, ses pompes, le bruit du monde, et ne nous entretînmes que du bonheur attaché aux vertus, à la bienfaisance, à la retraite, aux affections pures et solides. Nous échangeâmes des conseils qui étaient une mutuelle preuve d'estime et de confiance, et je reçus de madame de Noailles la promesse d'une inviolable amitié qui me semblait avec raison le bien le plus enviable.

Il fallut enfin se séparer de l'aimable *Dolorès*, ainsi qu'elle aimait à s'appeler elle-même depuis qu'elle était en Espagne. Nous reprîmes la route de Cadix, tandis qu'elle reprenait la sienne vers Cordoue, et nous la quittâmes pénétrés de reconnaissance pour la bonté affectueuse qu'elle nous avait prodiguée.

Je croyais m'embarquer aussitôt mon retour ; mais un coup de vent furieux avait poussé plusieurs bâtiments sur la côte. Notre frégate américaine était du nombre, et il fallut donner encore une quinzaine de jours aux réparations qu'elle exigeait.

M. de Chateaubriand débarqua au commencement d'avril à Cadix, de retour de la Terre sainte. Je fus de suite à lui,

comme je l'avais promis à Dolorès, et le souvenir charmant qui se plaçait entre nous, en nous réunissant, fut une première et mutuelle attraction. Nous ignorions l'un et l'autre que l'avenir devait nous rapprocher sur un terrain et dans des circonstances bien différentes, au milieu desquelles l'amitié jetterait entre nous ses plus fortes attaches par la communauté des principes et des idées. Alors c'était une affection commune qui préluait à la nôtre. Je ne vis pas longtemps M. de Chateaubriand, qui resta peu à Cadix. Je fus frappé cependant de tout ce qui se révélait en lui à travers l'abord froid et presque roide qui lui était habituel. Cette sorte de timidité contrastait avec la réputation qu'il s'était déjà acquise; mais il arrivait de la Terre sainte, son enthousiasme pour les lieux qu'il avait visités avait besoin de sortir. J'eus donc quelques prémisses de l'*Itinéraire de Jérusalem*.

Tout était prêt enfin pour le départ; ce moment que nous pressions tout en le redoutant était venu, et le 2 mai 1807, nous montâmes à bord du *Golden age* (l'âge d'or) pour nous éloigner du continent qui portait notre chère patrie. C'était la quitter une seconde fois, et nous éprouvâmes un déchirement que tempérerait cependant une invincible espérance.

CHAPITRE XII

Résignation de l'exilé. — Arrivée à New-York. — Séjour à Albany. — Aperçu des mœurs américaines. — Peuplades sauvages. — Niagara. — Correspondance avec la France. — New-York; intimités qui s'y forment. — Le général Moreau et madame Moreau. — Mort de madame Hyde de Neuville la mère. — M. Paul Hyde de Neuville retourne en France. — Arrêté à la Charité, il est conduit sans jugement au château d'If. — Rigueur de cette prison partagée avec les Vendéens. — Une évasion est projetée. — Cruelle déception. — Bonaparte est implacable. — Captivité de deux ans. — Le prisonnier rejoint son frère. — Loisirs de l'exil. — *Economical school*. — New-Brunswick. — Le général Moreau se lie avec M. Hyde de Neuville. — Le royaliste et le républicain n'ont qu'un but, l'intérêt de la France. — Qualités brillantes du général Moreau. — Sa loyauté. — Aperçu sur sa vie; sa liaison avec Pichegru. — Son indignation du despotisme de Napoléon. — Les malheurs de l'armée en Russie l'excitent et le poussent à un parti extrême. — M. Hyde de Neuville le désapprouve. — Les événements en Europe se précipitent. — L'espérance renaît pour les proscrits. — Le départ pour la France est fixé. — Adieux touchants du maire de New-York. — M. et madame Hyde de Neuville quittent l'Amérique le 14 juin. — Quinze années de proscription! — Rencontre, le 4 juin, d'un bâtiment sur les côtes. — Bonaparte à l'île d'Elbe. Louis XVIII aux Tuileries.

L'exil commençait, incertain dans sa durée, inconnu quant aux conditions dans lesquelles il s'écoulerait; mais le sentiment du devoir soutient les fortes âmes et compense largement les sacrifices qu'il a prescrits. M. Hyde de Neuville trouvait en lui toutes les ressources de l'énergie et du dévouement, celles aussi d'une heureuse nature qui savent donner à toutes choses les bons côtés, et qui portent en elles-mêmes une grande sérénité au milieu de beaucoup d'ardeur. Une lettre qu'il écrivait en quittant l'Espagne, dans un moment où l'amertume aurait bien pu trouver

place dans son âme, prouvera combien elle en était exempte. Cette lettre était adressée à un de ses amis politiques.

« ... Je veux vous gronder de ne pas savoir vous con-
 « tenter du bonheur, le seul véritable, le seul qui puisse
 « adoucir réellement l'amertume des mauvais jours. Quoi !
 « mon ami, quand vous avez trouvé le calme, quand vous
 « en jouissez, vous regrettez le bruit du monde, votre
 « inactivité pèse sur vous, et vous auriez encore besoin de
 « ce théâtre où tout n'est qu'agitation, tourmentes et
 « prestiges ?

« Vous gémissiez surtout, dites-vous, de ne pouvoir être
 « utile à la France. Ah ! comme vous, mon ami, j'aime
 « ardemment mon pays, et dût-on m'en exiler pour tou-
 « jours, rien ne pourra étouffer au fond de mon cœur ce
 « sentiment sacré ; en un mot, je donnerais volontiers ma
 « vie (et je ne crois pas exagérer en parlant ainsi) pour
 « cette France qui me proscrit ; mais cet amour de la pa-
 « trie doit-il m'empêcher de considérer les choses telles
 « qu'elles sont ? doit-il me rendre sourd à cette expérience
 « acquise par tant de peines, de sacrifices et de dangers,
 « et puis-je enfin me croire entièrement inutile au monde,
 « à mon pays, quand je contribue au bonheur de ceux qui
 « composent le petit cercle auquel je me restreins, quand
 « ma conscience est sans reproche, que je puis secourir
 « quelques malheureux, et quand enfin je donne à mes
 « compatriotes l'exemple d'un homme luttant avec con-
 « stance et non sans quelque courage contre la mauvaise
 « fortune ? Voilà ce qui me console et ce qui doit vous
 « consoler également.

« Vous avez payé votre dette. Vous n'avez paru que
« peu d'instants sur la scène, mais votre rôle a été hono-
« rable, et après la défaite il n'y a de dignité qu'à savoir
« vivre obscur et retiré. Quant à moi, je n'ai jamais été à
« même de fixer beaucoup l'attention; le parti que j'ai
« suivi par sentiment, par conviction, ne m'a point offert
« de ces chances brillantes qui peuvent conduire rapide-
« ment à une grande réputation. Je me suis exposé, pour
« faire ce que je crois avoir été mon devoir, à succomber
« dans le silence avec honneur, mais sans éclat. Je pou-
« vais, en agissant différemment, grandir beaucoup plus
« peut-être; je vois les géants de la terre sans leur porter
« envie, et je me résigne sans peine à n'être toujours que
« Pygmée, quand mon amour-propre, hôte dont on ne
« peut entièrement se défaire, s'avise de reparaitre au logis.
« N'allez pas croire, mon ami, que je veuille faire le pro-
« cès de ceux qui, suivant un autre sentier que le nôtre, se
« sont élevés ou s'élèvent de nos jours; plus je vais, plus
« je suis éloigné de penser ainsi; il est des actions qui
« sont tellement du ressort de la conscience que personne
« ne peut et ne doit se permettre de les condamner dans
« les autres, même en se conduisant de la manière la
« plus opposée. Vous direz peut-être que je n'ai pas tou-
« jours pensé ainsi, et que j'ai eu mon intolérance; mais à
« dix-huit ans il est tout simple que l'on ne soit pas raison-
« nable; à trente, il n'arrive pas toujours qu'on le soit tout
« à fait; mais vous et moi avons acquis et payé cher le droit
« de l'être un peu plus que les autres. »

Nous sommes arrivés à New-York le samedi 20 juin, par
le plus beau temps du monde, après une traversée de cin-

quante jours, entassés les uns sur les autres, ballottés par tous les vents. Les bords de la rivière d'Hudson, couverts de la plus fraîche verdure et d'habitations charmantes, nous ont paru bien beaux ; mais si le premier aspect de cette terre étrangère nous a causé une sensation agréable, nous en avons ressenti une bien pénible en pensant que dans cette ville immense où nous allions débarquer, pas un parent, pas un ami n'attendait, ne désirait notre arrivée.

C'est dans ces dispositions pleines de modération que M. Hyde de Neuville abordait l'exil ! Combien la Providence est maternelle et sage d'avoir étendu sur l'avenir un voile impénétrable ! Les pauvres exilés, qui abordaient la terre étrangère avec le confiant espoir d'y demeurer peu de temps, auraient été bien découragés peut-être s'ils avaient prévu que cette patrie d'emprunt devrait pendant sept ans entiers leur tenir lieu de la véritable ! C'est à des fragments de lettres, à des notes de voyage, que nous aurons recours le plus souvent pour les suivre sur le sol américain.

On avait conseillé à M. Hyde de Neuville de consacrer le reste de l'été à voyager et à visiter le pays avant de se fixer sur un point quelconque et de s'y établir ; il se décida à suivre ce sage avis et se dirigea vers les eaux de Balston, un mois à peine après son arrivée de France.

Nous avons quitté New-York le 10 juillet, pour nous rendre par la rivière d'Hudson à Albany et de là à Balston. La rivière d'Hudson est très-belle, d'une immensité imposante, et ses deux rives offrent continuellement un aspect aussi pittoresque que romantique. Je suis très-frappé de la nature grandiose qui s'offre partout à mes yeux ; mais ce sont les hommes surtout que je veux étudier et qui piquent ma curiosité, dans cette société nouvelle au milieu de laquelle je me vois tout à coup transporté. Une

ville d'eaux est partout à peu près la même, mais je ne suis point fâché de voir défilér cette lanterne magique d'Américains qui me familiarise avec les gens au milieu desquels je vais vivre. Tous viennent ici pour s'amuser. Les jeunes filles ont une liberté qui s'accorde peu avec nos idées, elles sortent à toute heure sans être surveillées, elles se dépouillent pour ainsi dire, en se mariant, de toute leur gaieté, deviennent graves, silencieuses; elles vivent très-sédentaires.

Les Américains aiment beaucoup trop l'argent. On ne dit pas ici d'un homme : Quel mérite a-t-il? mais : Combien vaut-il? et c'est d'après cette ridicule échelle de cupidité qu'on le classe; le gain est ici la grande préoccupation et la seule affaire. Malheureusement l'habitude des spéculations plus ou moins heureuses a un peu faussé les strictes notions de la probité; mais si les hommes n'étaient pas accusés de mauvaise foi dans les affaires, il faudrait dire que ce monde-ci vaut mieux que l'ancien, car la bonne compagnie y est exemplaire, les femmes n'ont de coquetterie que ce qu'il en faut pour être aimables; d'ailleurs, point d'iniquité, point de mystère. La jeune fille aime franchement sans se contraindre, et la femme mariée ne voit rien au delà du lien conjugal. Vous m'objecterez qu'il doit y avoir des exceptions, et en effet toutes les femmes ne sont pas des Lucrèces, ni tous les hommes des fripons; mais je vois peu de femmes dont je ne voulusse cautionner la vertu, et je connais déjà beaucoup de gens auxquels je confierais mon argent.

Nous partirons ces jours-ci et irons peut-être jusqu'à la fameuse chute du Niagara. Nous visiterons aussi des éta-

blissements d'Indiens. Il nous en arrive quelquefois ici, mais ce sont des sauvages à peu près civilisés, et que l'on ne remarquerait pas, si leur teint couleur de cuivre ne rappelait leur origine. Madame de Neuville dessine en ce moment une grande et grosse fille qui est de la patrie d'Atala, mais qui n'en a ni le charme ni la grâce.

M. Hyde de Neuville avait rêvé de former un établissement agricole qui pût occuper ses loisirs et lui fournir un intérêt capable d'adoucir le souvenir de tous ceux que l'exil avait brisés. Ce projet donnait un but sérieux aux voyages qu'il entreprenait. Peut-être avait-il en outre le désir d'amortir par le mouvement les premières impressions qu'il redoutait pour les siens et pour lui.

Il écrivait à sa sœur :

« C'est d'Utica que je t'écris, non de l'Utiqua si célèbre
 « par la mort de Caton, mais de la jolie ville de ce nom
 « située sur les bords du Mohawk, et qui fut sans doute
 « ainsi baptisée en mémoire de ce grand martyr de la li-
 « berté romaine; car dans ce monde-ci on ne peut faire
 « un pas sans être environné des plus grands souvenirs,
 « tout y est grec ou romain. Ce peuple qui n'a pas de passé
 « ni d'histoire, puise dans les annales étrangères des
 « gloires et des célébrités qu'il ne s'est pas encore
 « acquises. Démosthènes, Cicéron, Pompée, etc., ont tous
 « donné leur nom à une certaine étendue de territoire, de
 « sorte qu'en parcourant une carte des États-Unis on est
 « tenté de croire que cette terre fut le patrimoine de tous
 « les grands hommes de l'antiquité. Les noms des villes
 « et des villages ne sont pas moins pompeux. Nous ne

« sommes en ce moment qu'à douze milles de Rome, et nous
« pourrions être ce soir à Paris. Nous avons passé près de
« Palmyre, et en nous détournant un peu nous arriverions
« facilement à Pampelune. Tu vois qu'on fait ici et en très-
« peu de temps beaucoup de chemin. Cependant, ne te
« laisse pas séduire par ces brillantes dénominations; le
« Paris d'Amérique n'est qu'un trou de vingt ou trente
« maisons.

« Quoi qu'il en soit, cette terre est vraiment celle des
« miracles; on ne peut se faire une idée d'une aussi éton-
« nante, d'une aussi rapide prospérité, et il faut s'être
« enfoncé comme nous dans le désert pour savoir jusqu'à
« quel point l'industrie peut accélérer les conquêtes. Ici
« tout est contraste, la terre est encore abrupte, on dirait
« qu'elle sort du chaos; vous trouvez d'immenses forêts
« aussi antiques que le monde, et lorsque vous arrivez à
« des parties défrichées, vous voyez les champs couverts
« d'arbres que la hache abat ou que la flamme dévore;
« mais le feu, tant rapide qu'il est, ne seconde point encore
« assez les efforts de l'homme, les champs les mieux culti-
« vés n'offrent point à la charrue une surface unie, de
« toutes parts s'élèvent des troncs noirs et brûlés que le
« temps reste chargé de détruire.

« Au premier abord, vous croiriez donc que ces terres
« ne sont encore habitées que par des sauvages ou du moins
« par un peuple qui en est aux premiers efforts de la civi-
« lisation. Vous croiriez que la misère ou du moins l'indi-
« gence et ses privations se trouvent dans ces cabanes
« jetées de loin en loin dans la solitude et qui souvent ne
« sont formées que de piles d'arbres que l'on n'a même

« pas pris la peine de dégrossir ; quelle est votre surprise
 « quand sous ce toit de planche ou d'écorce vous n'aper-
 « cevez rien qui n'annonce l'aisance, l'urbanité et quelque-
 « fois le luxe de la vie ! Tout nous paraît magique, tout
 « nous semble une décoration de théâtre ; nous voyons
 « des terres cultivées, des arbres abattus, et pas un
 « bûcheron, pas un manoeuvre, c'est-à-dire pas un de ces
 « hommes rustres, grossiers, qui chez nous forment une
 « classe de la société si distincte. Ici le laboureur, le
 « moindre habitant des cabanes serait un *monsieur* de nos
 « petites villes ; il sait lire, écrire, reçoit la gazette, parle
 « politique, suit nos armées d'Europe sur la carte, et n'est
 « jamais étranger aux intérêts de l'État et aux discussions
 « de langues.

« Sa femme est beaucoup mieux mise qu'une petite
 « bourgeoise de nos provinces, ses cheveux sont soignés,
 « elle porte le chapeau, et sa robe diffère peu de celles des
 « élégantes des villes. Sûrement cette uniformité ne parle
 « pas à l'imagination comme nos vieux costumes nationaux
 « si pleins d'originalité et de souvenirs. Dans ce pays l'i-
 « magination trouve peu d'aliments, elle est partout aux
 « prises avec la réalité, et c'est à un autre ordre d'idées
 « qu'il faut demander l'intérêt qu'il inspire ; mais tout ce
 « que l'esprit humain peut atteindre et réaliser dans
 « l'ordre matériel se trouve réuni pour captiver l'attention
 « à défaut de sympathies plus vives.

« Nous rencontrâmes au milieu des forêts, dans une
 « excursion que nous venons de faire, une jeune femme de
 « vingt-huit ans que nous aurions pu prendre, en Europe,
 « à sa grâce, son élégante simplicité, pour la fille du sei-

« gneur de la contrée, et ce n'était que la modeste maî-
« tresse d'école d'un petit village. Il est vrai qu'ici cette
« profession utile est bien payée; on regarde comme de
« première nécessité de faire apprendre à lire à ses enfants,
« et vous ne trouvez pas un marmot de douze ans dans les
« campagnes qui ne sache déjà assez bien lire, écrire et
« compter. En Europe, où nous n'avons le plus souvent
« que de fausses idées, nous regardons presque comme
« avilissantes les occupations les plus utiles. Une jeune
« fille portant robe et rubans se croirait déshonorée si elle
« battait son beurre et si elle s'occupait de sa cuisine. Ici
« c'est tout différent, on ne rougit d'aucun travail utile;
« la jolie fermière que vous trouvez occupée à broder, à
« lire les *Nuits* d'Young, n'en va pas moins traire sa vache,
« et le juge et le colonel n'en conduisent pas moins leurs
« chevaux à l'abreuvoir.

« Nous venons de visiter des contrées qui n'avaient en-
« core, il y a cinq ans, pour habitants que les ours, les
« castors et quelques pauvres Indiens fugitifs et sauvages,
« et maintenant on n'y fait pas un mille sans trouver une
« maison, une auberge, et de distance en distance, des
« villages, des églises, des écoles et même des villes qui
« commencent à mériter ce nom.

« Nous avons visité quelques peuplades sauvages. Ce
« sont de pauvres hères abrutis par les liqueurs fortes,
« croupissant dans l'oisiveté et la misère, et se refusant à
« tout ce qui pourrait contribuer à les en faire sortir.
« Les missionnaires français leur faisaient beaucoup de bien;
« mais depuis que le Canada n'appartient plus à la France,
« ces pauvres Indiens sont retombés dans leur misérable

« abrutissement. Le gouvernement américain les traite
 « cependant avec douceur; mais pour civiliser de tels
 « hommes, pour surmonter tous les obstacles inséparables
 « d'une aussi généreuse entreprise, il faut plus que le zèle de
 « l'humanité, plus que toutes les spéculations de la philo-
 « sophie, il faut le courage de ces hommes qui ne tra-
 « versent la vie que pour en surmonter les faiblesses; il
 « faut enfin cette foi évangélique qui fait qu'on ne vit plus
 « que pour ses semblables et pour Dieu. »

Le pays des *Oneïdas* est le premier que nous ayons traversé. — Les Américains ont consenti à assurer à cette nation indigène une partie de leur territoire pour jouir avec tranquillité du reste. La Compagnie hollandaise leur fait même une rente qui est payée individuellement et qui monte pour les chefs à cent dollars; on a même donné un agent à ces indigènes afin qu'ils ne fussent point trompés par leurs voisins, qui, bien que chrétiens, sont assez peu scrupuleux quand il s'agit de leurs intérêts. Ces nations sont regardées comme mineures et ne peuvent point vendre leurs terres; on le sait, et cela prévient les marchés désavantageux que leur goût effréné pour le whisky et les liqueurs fortes pourrait leur faire contracter. Les Indiens ne font rien, et les femmes sont toujours chargées de cultiver la terre; elles portent constamment de gros fardeaux qu'elles tiennent suspendus sur leur dos et qu'une large lanière de cuir tient fixés sur leur front, tandis que les hommes sont chargés seulement de leur arc et de ses flèches.

Nous avons été visiter les Cagugas dans leur petit village, qui est presque sur le bord de la route. Leurs sales demeures sont entourées à l'intérieur de mauvais grabats

dont les peaux de daim forment seules les matelas et les couvertures. Le feu est allumé au milieu de la cabane, et un trou fait au plancher est toute leur cheminée, de manière que pour peu qu'il y ait du vent, la fumée doit les aveugler.

Le chef Read Jaret n'est pas mieux logé que les autres ; il était occupé à faire des chaussures en peau de daim appelées *mocassins*, et il a fort bien accepté l'argent que nous lui avons présenté. Ces pauvres sauvages, adonnés à l'ivrognerie et à la paresse, ne sont nullement redoutables, et, au lieu de s'armer pour aller au milieu d'eux, nous avons, sur le conseil des gens du pays, laissé nos armes en partant. C'est un rapprochement assez singulier à faire pour nous d'imaginer qu'en traversant les États du Roi Très-Catholique nous ne pouvions prendre assez de précautions contre les brigands, au lieu qu'ici, nous traversons impunément des hordes de sauvages et d'immenses forêts. Nous avons vu une école qu'on a établie chez les Oneïdas, et où les petits Indiens vont apprendre l'anglais. Cette peuplade est laide, elle a les jambes grêles et mal faites, la peau tannée et cuivrée, les cheveux droits et noirs. Ils sont à peine couverts d'une espèce de tablier et d'une petite souquenille. Ils ont aussi des couvertures de laine quand ils sont en campagne, et des morceaux d'étoffe dont ils s'enveloppent les jambes ; mais les cuisses, les pieds et les bras sont nus. Leur apparence est grave, jamais le sourire ne vient se placer sur leurs lèvres. J'avoue qu'ils ne font guère aimer la belle nature dans toute sa simplicité et ne rappellent pas du tout Atala et les sauvages belliqueux que nous a peints M. de Chateaubriand.

La suite de notre voyage nous a offert plusieurs lacs de la plus grande beauté, et de charmants villages bâtis sur leurs bords avec force usines et établissemens industriels.

Nous avons traversé successivement Genève, Batavia, Buffalo, où nous avons trouvé de plus beaux sauvages, bien chamarrés de plaques d'étain, d'anneaux d'argent, et bariolés de peintures grotesques, et le 1^{er} septembre nous avons vu enfin cette fameuse chute du Niagara; à cet aspect, nous n'avons pas regretté les peines que nous avons eues à y arriver. Partis de Buffalo de grand matin et favorisés par le temps le plus serein, après avoir parcouru pendant trois milles un chemin que le sable rend fatigant, nous sommes arrivés au bord du lac Érié, dont les vagues sont très-fortes et présentent l'effet et le bruit de la mer lorsqu'elle n'est pas très-agitée.

Nous avons passé le fleuve un peu au-dessous du fort Érié et fait les quinze milles qui nous restaient jusqu'à Chippawa par un chemin superbe et qui, côtoyant les bords du fleuve, nous a permis d'en examiner la largeur et les contours. Bientôt une grande île couverte de bois la divise, et quand on approche de Chippawa, la rapidité de son cours redouble, des rochers commencent à y former des rapides et à rétrécir son lit, qui est de près de trois milles de large.

Après avoir pris un léger repas à Chippawa, nous nous sommes rendus à la chute et nous sommes descendus par la grande échelle jusqu'au pied de cette immense cataracte. Nous nous aventurâmes, mon frère et moi, dans la chute même, et nous sommes revenus percés d'eau et suffoqués par une odeur de soufre qui porterait à croire, aussi bien que la

nature des rochers qu'on trouve, que la chute se répand sur les flancs d'un ancien volcan. Je rapportai des marques sensibles de cette course dangereuse. J'avais glissé en gravissant les rochers du Niagara, c'est le cas de dire qu'une chute entraîne une autre chute. Il ne me reste de la mienne qu'une légère écorchure, et ce petit incident n'empêche pas que je ne sois ravi d'avoir vu l'une des merveilles du monde.

N'allez pas croire que le sang que j'ai répandu pour elle soit une des causes de mon enthousiasme, il n'en est pas des monuments de la nature comme de la gloire ou des belles, et mon nez écorché n'aurait servi qu'à refroidir mon admiration, si le Niagara n'avait pas rempli ou plutôt surpassé mon attente. Je ne puis vous rendre l'impression que fait ce majestueux spectacle. C'est un fleuve dont les torrents roulent, se pressent et tombent perpendiculairement de cent soixante pieds de hauteur. Cette nappe d'eau, ces tourbillons d'écume qui s'élèvent en nuage au-dessus de l'abîme, ce bruit qui ne finit pas et que rien ne peut arrêter, mille débris entraînés dans le gouffre, le rocher qui semble suspendu sur vos têtes et tout prêt à se détacher, la grandeur du spectacle, la faiblesse et l'impuissance du spectateur, tout concourt à donner à cette cataracte un aspect imposant et terrible : c'est le déluge, c'est l'image de l'éroulement des siècles, ou plutôt c'est un de ces grands monuments qui s'élèvent de loin en loin dans la nature pour nous révéler notre néant et nous rappeler la puissance du Créateur.

Demain nous serons à Albany, où nous prendrons le paquebot de la rivière du Nord jusqu'à New-York.

Après une pause dernière dans le Tennessee, où M. Hyde de Neuville avait été visiter les établissements formés par M. Church et par M. Dupont de Nemours, les voyageurs revinrent effectivement dans le courant de l'automne à New-York, où ils songèrent à s'installer pour tout l'hiver. La Providence entretient de si robustes espérances, de si consolantes illusions dans le cœur des proscrits, que M. Hyde de Neuville et les siens n'osèrent pas contracter des engagements pour leur séjour à New-York au delà du printemps suivant. La nouvelle du traité de Tilsitt, en leur parvenant, devait accroître leur confiance. M. Hyde de Neuville écrivait à ce sujet :

« La nouvelle de la paix qu'on nous assure être conclue
« entre la France, la Prusse et la Russie nous a donné une
« joie véritable. N'est-ce pas un grand bonheur pour notre
« patrie et pour l'humanité? et puis enfin, qui sait? »

Mais l'épreuve devait être de plus longue durée, et son terme probable se cacha de nouveau dans les obscurités de l'avenir.

Madame de Pastoret, l'une des plus fidèles correspondantes des exilés, écrivait bientôt à madame de Neuville, sa cousine, que le séquestre de ses biens allait être enfin levé, qu'il l'aurait été déjà si le commissaire de Cadix eût envoyé plus tôt le certificat de leur départ; mais elle ajoutait que, ayant parlé à M. Fouché du retour de M. Hyde de Neuville, *il ne lui en avait laissé entrevoir la possibilité qu'à l'époque de la paix maritime*. C'était un pénible désappointement en réponse aux espérances que la paix avait fait naître.

Madame de Pastoret n'était pas la seule à fournir aux absents cette consolation suprême que des lettres amies leur apportent sur la terre étrangère. M. Hyde de Neuville conservait dans l'éloignement le trésor intact des amitiés précieuses qu'il s'était acquises, et des correspondances pleines de charme en entrete-

naient les sentiments fidèles. Mesdames de Noailles, de Mouchy, de Damas, de Rochemore, de Montchenu et plusieurs autres adressaient à l'exilé leur souvenir personnel et des nouvelles de la chère et regrettée patrie. Madame la princesse de la Trémoille avait, la première, abordé l'exilé à son arrivée en Amérique.

« Je ne sais si cette lettre parviendra jusqu'à vous, et si
« vous éprouverez quelque plaisir à reconnaître mon écri-
« ture, mais je ne puis vous exprimer le bonheur que j'ai
« eu de revoir la vôtre après un si long silence. J'ai cru
« presque vous revoir ; ce n'est pas que j'ignorasse rien de
« ce qui vous regardait, vos voyages, vos malheurs, la fata-
« lité qui vous poursuit et le courage inépuisable que vous
« y opposez ; j'ai tout su, et même vos amis ont eu pour
« moi l'obligeante attention de me faire lire plus d'une
« fois les lettres qu'ils recevaient de vous. Je ne doutais
« pas davantage de l'amitié que vous me conserviez, mais
« enfin je ne puis vous dire avec quel plaisir j'en ai revu
« les assurances écrites de votre main. C'est à vous deux
« que je parle, car je ne sépare ni dans mes vœux ni dans
« mes regrets ce que le Ciel a si bien uni. Nous voilà donc
« séparés par un autre monde, et c'est hors de l'Europe
« que je vous écris. Vous me rappelez avec raison qu'il y a
« plusieurs années que je croyais nécessaire de nous rési-
« gner à ce sacrifice ; mais à présent qu'il est fait, la né-
« cessité ne m'empêche pas de m'affliger de cet éloigne-
« ment sans exemple et d'une si douloureuse séparation
« de tout ce qui nous est cher. Tant que vous étiez à
« quelques lieues de vos amis, je ne voyais que l'avantage
« de la sécurité, de la tranquillité que vous trouveriez en
« Amérique. A présent, je ne ressens que la tristesse de

« cette absence et tout ce que le départ a dû vous coûter.

« Je craindrais de réveiller inutilement vos regrets.....

« Nous vous rappelons par tous nos vœux ; malheureuse-
 « ment nous ne sommes pas à savoir combien ils sont inu-
 « tiles. Adieu donc, puisqu'il le faut. Je ne perdrai jamais
 « l'espérance de vous revoir dans votre pays natal et de
 « jouir du plaisir d'être voisins dans un séjour tranquille.
 « Aucun éloignement n'affaiblira l'amitié que je vous ai
 « vouée et que le malheur qui vous poursuit me fait tou-
 « jours mieux sentir. »

M. de Neuville écrivait de nouveau à la princesse, quelques mois après, et l'on trouve dans les détails qu'il lui donnait sur l'Amérique, en réponse à ses questions, des appréciations que le temps a si bien justifiées, qu'on s'étonne de les voir remonter au mois d'avril 1808.

« Avec quel plaisir je revis, il y a quelques mois, l'écri-
 « ture de celle dont la généreuse amitié m'apporte en tout
 « temps de si douces consolations ! Fallait-il, Madame, que
 « ce bonheur fût si promptement suivi d'une calamité
 « dont j'ai partagé les cruelles angoisses pour les deux
 « sœurs¹ ! Que d'espérances anéanties et de bonheur perdu !
 « A quoi donc s'attacher dans la vie, quand un seul in-
 « stant peut tout engloutir !... L'absence rend tout plus
 « sensible ; la douleur s'accroît des peines inséparables de

¹ Dans l'intervalle qui sépare ces deux lettres, un cruel événement avait frappé cette noble famille dans laquelle M. Hyde de Neuville comptait autant d'amis qu'elle avait de membres. M. le marquis de Vogüé, gendre de madame la comtesse de Damas, s'était tué en tombant de cheval. Madame de Damas, dans une lettre déchirante, avait fait part à M. Hyde de Neuville de ce cruel événement, qui détruisait tant de bonheur, laissait sa chère *Dolly* inconsolable et allait faire deux orphelins, car madame la marquise de Vogüé était grosse de son second fils au moment de la mort de son mari.

« la séparation, et l'impossibilité de témoigner à ceux
« qu'on aime et qui souffrent les sentiments qu'ils inspi-
« rent, en double la violence. Je dois ranger au
« nombre de ceux que rien n'effacera jamais la recon-
« naissance dont je suis pénétré pour les amitiés fidèles
« qui me suivent dans l'adverse fortune ; le malheur peut
« user ma vie, mais il ne peut rien sur mon cœur. Il ne
« saurait surtout en écarter de bien doux souvenirs qui me
« suivent et me consolent dans l'exil. Vous savez, Madame,
« faire luire à mes yeux de bien chères espérances. Culti-
« ver votre jardin, vivre tranquille, entourée d'un petit
« nombre d'amis, me permettre d'être parmi ses plus
« assidus, voilà, dites-vous, toute votre ambition. Il y a bien
« longtemps que je n'ai formé d'autres désirs, mais les
« vœux les moins ambitieux sont peut-être ceux qui se
« réalisent le moins aisément dans la vie, car ce sont ceux
« qui donneraient le bonheur, et la Providence, qui ne veut
« pas que nous tenions trop à la terre, soumet les cœurs
« de ceux qui aiment à de trop funestes épreuves. Je n'ose
« plus demander mes amis, je n'ose plus désirer trop vi-
« vement de les revoir. Vous ne doutez pas cependant que
« je ne continue à vivre pour eux. Je cherche à me créer
« toutefois des occupations et des intérêts qui puissent
« tempérer mes regrets. Je projette un établissement
« agricole dont la surveillance remplira mes loisirs.

« Le pays, en outre, est une source inépuisable d'études
« curieuses et excite chaque jour mon étonnement, et je
« dirais mon admiration, s'il n'était dénué de plusieurs
« conditions indispensables à mon enthousiasme, je l'a-
« voue.

« Votre esprit si élevé et si prompt à saisir toutes
 « choses se plairait à l'examen attentif de la nation qui se
 « forme et se constitue tous les jours sous nos yeux, et qui
 « porte en elle-même des germes puissants. Nous n'avons
 « pas en France une idée exacte de ce qui se passe
 « sur ce continent, ou du moins la mienne était
 « fort éloignée de la vérité. La guerre de l'indépen-
 « dance m'intéressait surtout par la part que nous y avions
 « prise. J'y voyais une colonie soulevée par le désir légi-
 « time de se créer une patrie sans avoir à l'aller chercher
 « plus longtemps au delà des mers. Il y a plus que cela, je
 « vous assure, et je constate, depuis mon arrivée aux
 « États-Unis, que ces colons révoltés sont en train de faire
 « un peuple fort et puissant entre tous; ils montent à pas
 « précipités vers les plus grandes destinées.

« Je n'ai pu vivre plusieurs mois au milieu d'eux sans
 « que l'ensemble de mes idées ait reçu une forte im-
 « pression du spectacle auquel j'assiste, et notamment mes
 « notions sur la liberté et sur la somme de biens et de
 « maux qu'elle est propre à répandre. Que les Américains
 « soient un peu sages, qu'ils se gardent pendant longtemps
 « de se heurter aux grandes puissances et se rappellent que
 « les petits ne gagnent rien à se mêler aux disputes des
 « grands. Or ce peuple-ci, tout en prouvant par ses efforts
 « et ses succès qu'il est destiné à devenir géant, ne pourrait,
 « en agissant autrement, que nuire à son état présent
 « et reculer son avenir. Qu'ils donnent, sans secousse et
 « sans révolution, un peu plus de force à leur gouver-
 « nement; qu'ils rectifient quelques abus, et nous les
 « verrons peut-être étonner un jour l'Europe et, sinon

« dicter des lois aux deux mondes, du moins en être
« l'exemple et balancer les plus grandes puissances. Il ne
« faut peut-être pas plus de trente ou quarante ans pour cela,
« et j'espère bien que nous y serons encore, vous et moi.
« Vous direz que c'est faire un assez long bail avec la vie,
« reste à savoir si elle me tiendra parole.

« La forme fédérative, que s'est donnée la jeune répu-
« blique américaine, et qui offre d'incontestables avantages,
« présente aussi des écueils redoutables. Il est à craindre
« que, à importance égale, des intérêts communs ne se main-
« tiennent pas entre ces différents États, et que la prépon-
« dérance des uns, la jalousie des autres ne troublent
« l'harmonie et l'unité qui sont indispensables à la prospé-
« rité de l'ensemble de ce pays, prospérité dont, je le ré-
« pète, les rapides progrès tiennent du miracle. Une vita-
« lité prodigieuse anime ce grand corps naissant et déjà
« plein de force. Il n'a pas eu de passé et n'a pas eu d'en-
« fance, ce qui le prive de poésie. Mais il a atteint d'un
« bond la civilisation, qui, habituellement, n'est le partage
« que des nations qui sont arrivées à une certaine maturité.
« Né d'hier, il n'est pas entravé des préjugés, des traditions,
« des rêves qui sont l'héritage du passé et qui servent de
« langes aux autres peuples. Toutes leurs tendances, toutes
« leurs aptitudes sont rivées dans le culte assidu des pro-
« grès matériels et du succès positif. Je ne sais si je m'abuse,
« mais, en voyant de près l'Amérique, on sent quelque
« chose d'inconnu s'agiter dans l'avenir, on sent que l'au-
« torité tyrannique qui pèse sur notre malheureux pays
« n'est pas le dernier mot du siècle qui commence, et qu'un
« vent nouveau a soufflé sur le monde, à la fois cause et

« produit de notre révolution. Celle-ci ne peut avoir une
 « influence isolée, et il est probable qu'elle apportera des
 « modifications dans toutes les sociétés futures. Les consé-
 « quences définitives sont difficiles à prévoir et seront
 « lentes à se développer, mais parfois on se prend à croire
 « que l'Amérique en a surpris le secret et devancé l'heure.

« Elle n'a rien de commun avec les républiques an-
 « tiques. Celles-ci avaient le culte de la grandeur de la pa-
 « trie, les Américains n'ont que le besoin et le sentiment
 « de sa prospérité, ils aspirent à une gloire plus sage, plus
 « modeste, plus durable, qui n'offrira aux regards de l'his-
 « toire que peu d'éclat, mais qui aura de plus en plus les
 « caractères de la force.

« Le héros de ce pays est bien le type de la nation qui
 « lui doit la vie. Je juge Washington mieux encore par ce
 « qu'il a laissé après lui que par ce qu'il a fait de son vi-
 « vant; c'est en effet aux œuvres qui leur survivent que
 « l'on devrait toujours mesurer les grands hommes, et
 « combien peu alors demeureraient debout sur le piédestal
 « qu'ils se sont élevé au milieu de leurs contemporains!
 « Le plus grand nombre des hommes qui ont rempli le
 « monde du bruit de leur nom ont détruit plutôt qu'édifié.
 « C'est presque toujours par l'épée qu'on se fait place dans
 « l'histoire, et la postérité, imbuë du préjugé qui confond
 « l'éclat avec la gloire, s'incline le plus souvent devant la
 « mémoire des hommes qui ont été les brillants fléaux de
 « leur temps.

« La grande figure de Washington se dégagera de cette
 « foule de grands hommes par une gloire plus pure,
 « quoique moins bruyante; lui a été vraiment le bienfaiteur

« de la patrie, il s'est inspiré de ses besoins et de ses vieux
« sentiments sans rien sacrifier à son propre orgueil ; il n'a
« point cherché au delà des triomphes personnels. Il n'a
« point voulu agrandir cette chère patrie, mais la consti-
« tuer solidement, et lorsqu'il l'a rendue vraiment libre,
« il s'est arrêté, donnant lui-même l'exemple d'une mo-
« dération qui est la véritable force des gouvernements
« et qui devrait être la gloire suprême des héros.

« Vous allez me trouver bien prolix, et j'aurai choqué
« peut-être, ou du moins ébranlé quelques-unes de vos
« opinions ; mais vous pardonneriez à un pauvre exilé de
« prolonger le seul bonheur qui lui reste. Adieu, Madame.
« Veuillez parler encore à madame Aglaé¹ et à sa fille de
« la part que nous prenons à son malheur ; qu'elles
« veuillent bien, ainsi que vous, Madame, jeter quelquefois
« un regard vers l'autre rive de cet Océan qui nous sépare.
« Vous y retrouverez celui de vos amis qui vous a voué le
« plus d'attachement, de reconnaissance et de respect. »

On voit que M. Hyde de Neuville rendait une grande et bonne justice à l'Amérique et devançait ainsi l'opinion qu'elle s'est attirée, aussi bien que le rang qu'elle a pris à notre époque. Ce n'était plus seulement à la France qu'il demandait les relations amicales d'amitié qui étaient nécessaires à cette nature éminemment sensible. Des connaissances agréables, des intimités naissantes se formaient autour des exilés qui attireraient aisément autour d'eux ce que le monde de New-York avait de plus recherché et de plus élevé. C'est ainsi que se nouèrent pour eux des affections durables dont les sentiments bien précieux les suivirent dans la patrie retrouvée. La famille Cruger, qui les avait accueillis la première, leur fournit les amis les plus chers que le

¹ Madame de Damas.

Ciel eût réservés à ce temps d'épreuves. A toutes les pages de leur vie d'exil, on retrouve des noms qui leur sont demeurés aussi chers après qu'elle eut cessé. Les Wilkes, les Church, les Simond, les Roulet, composaient un cercle où l'animation et l'esprit français prenaient place sans se trouver dépaysés. Une personne célèbre par sa grâce, son esprit et sa beauté, se trouvait alors à New-York; et, sans compter l'attrait qu'elle exerçait par elle-même, des malheurs analogues, une patrie commune, devaient former un rapprochement naturel entre elle et M. et madame Hyde de Neuville.

Ce fut dès leur arrivée, et aux eaux de Bolston, qu'ils rencontrèrent pour la première fois madame Moreau. Elle y était venue moins pour sa santé que pour y chercher des distractions.

Madame Moreau, qu'on annonçait depuis si longtemps, est arrivée, écrivait madame Hyde de Neuville; il y a eu grand bal en son honneur, elle en a été à juste titre la reine. J'ai pris un réel plaisir à la voir danser, tant elle déploie de grâce à cet exercice. Les plaisirs naissent sous ses pas, et sa présence a suffi pour transformer la petite cité thermale. Mais quelques jours plus tard, la même plume écrivait encore. La nouvelle de la mort de madame Hullot, sa mère, a plongé madame Moreau dans la plus vive douleur et Bolston dans son apathie ordinaire. Tous ceux qui connaissent l'intéressante madame Moreau ont pris part à sa peine, et nous qui n'avions fait que l'entrevoir, nous en avons été vraiment touchés. L'intérêt témoigné dans cette circonstance fut le début d'une croissante intimité que les années suivantes devaient cimenter de plus en plus.

Des amis de M. Hyde de Neuville, dans un but de prudence exagérée, avaient cherché à le prémunir contre un rapprochement qu'ils prévoyaient aisément, car tout l'indiquait, et qu'ils ju-

geaient compromettant pour lui au point de vue de son retour en France, car ils n'avaient pas cessé de le solliciter.

Dès son séjour en Espagne, on lui écrivait pour tâcher de prévenir le danger, et lui, fidèle aux sentiments généreux qui étaient inhérents à sa noble nature, repoussait ces ménagements excessifs.

Je veux vous reprocher, écrivait-il de Cadix, vos idées sur le général, qui m'a précédé dans l'exil. Je ne le connais point, je n'ai aucun désir ou aucune crainte de me rapprocher de lui, mais vous avez à son sujet des préventions contre lesquelles son caractère connu devait être une garantie suffisante. Au surplus, je sais qu'il vit fort tranquille près de New-York; il est probable que nous nous fixerons d'un autre côté, mais ce ne sera nullement pour le fuir. Il a suivi dans le monde une tout autre carrière que la mienne. Il est, ou du moins je le connais républicain; il a servi le parti opposé avec un éclat que je n'ai point, il est également malheureux, le malheur doit faire disparaître toutes les couleurs politiques; d'ailleurs, pour n'avoir pas pensé comme lui, je n'ai cependant que beaucoup de raisons de l'estimer. Que mes amis, et vous n'êtes pas la seule, ne me conseillent donc plus de l'éviter, je désire la tranquillité, je ne veux plus me mêler des affaires des hommes; mais ma prudence n'ira jamais jusqu'à me faire fuir une personne malheureuse. Ces petits ménagements ne conviennent pas à mon caractère, et indépendamment de la réputation et de la gloire qui toujours font naître l'intérêt, le malheur suffira pour m'attirer.

Conséquent avec les sentiments qu'il exprimait ainsi, M. Hyde de Neuville n'avait pas hésité à accepter une lettre de recom-

mandation que madame la duchesse de Mouchy, alors à Cadix, lui avait offerte pour le général, et sa première visite en arrivant aux États-Unis fut pour Moreau.

L'hiver de 1808, passé à New-York, amena avec de tristes circonstances une occasion nouvelle de témoigner à madame Moreau l'affection qu'elle inspirait chaque jour davantage. Le général et sa femme habitaient près de la demeure de M. et madame Hyde de Neuville, et ce voisinage rendit plus fréquentes encore des relations qui étaient appréciées à tant de titres. Ils eurent la douleur de perdre leur fils, un jeune enfant plein d'espérances, et M. Hyde de Neuville se trouvait frappé presque au même moment par la mort de sa mère. C'était la plus vive douleur qui pût atteindre l'exilé, et pour la première fois, le murmure effleura sa pensée. « Je n'ai pas recueilli son dernier sou-
« pir ! murmurait-il. Je ne regrette pas d'avoir souffert, beaucoup
« souffert pour ma foi politique ; mais au moins, j'avais besoin
« d'espérer qu'après tant d'épreuves et de sacrifices, je retrou-
« verais cette excellente mère ! » Puis, revenant bientôt aux sentiments qu'elle-même lui avait inspirés, il s'écriait : « Dieu ne l'a
« pas voulu, je ne retrouverai que sa tombe, mais je sais que sa
« dernière pensée a béni ses enfants. »

En effet, jusqu'à la dernière heure d'une vie qui s'éteignit sans grandes souffrances, et sans que ses facultés fussent atteintes, cette femme énergique prodigua à ses fils absents tous les encouragements propres à soutenir leur constance dans la voie qu'ils avaient embrassée, et le regret de mourir loin d'eux n'arracha pas une plainte égoïste à sa tendresse pleine d'abnégation. Ses dernières paroles furent : « Je meurs sans revoir mes enfants, mais je leur demande d'être toujours fidèles à leur Dieu et à leur roi. »

Ce cuisant chagrin devait entraîner à sa suite de tristes conséquences ; le frère de M. Hyde de Neuville, M. Paul Hyde de Neuville, arrêté, on se le rappelle, à la suite de la découverte de l'agence secrète dirigée par M. le chevalier de Coigny et M. Hyde de Neuville, avait subi un emprisonnement de quatre mois au Temple, suivi d'une surveillance de la police aussi arbitraire que

sa détention, puisque aucun jugement ne les avait motivés. Libéré en 1806, il s'était décidé à rejoindre son frère en Amérique, afin d'échapper aux procédés trop sommaires de la police de Fouché et à la tyrannie de Napoléon.

Obligé de retourner en France pour régler les affaires que suscitait la succession de sa mère, il partit au mois d'avril de New-York. Le bâtiment sur lequel il était embarqué gagna le port du Passage près Saint-Sébastien, afin d'éviter les croisières anglaises. Signalé parmi les passagers de l'*Arcturus*, il est dénoncé. Le sous-préfet de Bayonne annonce son arrivée au comte Réal, conseiller d'État attaché à la police particulière de Paris, où l'on devait penser qu'il se rendait.

Un départ très-prompt pour le Nivernais dérouta toute mesure. Mais à peine est-il arrivé dans sa famille qu'il est arrêté à la Charité, sans qu'aucune allégation vint justifier cette mesure.

Plus jeune que son frère, son aîné de quatre ans, il avait la même ardeur que lui pour la cause royaliste, sans avoir pu lui rendre les mêmes services; il avait partagé avec sa famille les rigueurs et les sacrifices qu'entraînaient leurs convictions.

Sa détention dura près de deux ans et demi sans qu'on en connût les causes; elle cessa comme elle avait commencé, sans motif, sans prétexte, et il fallut l'intervention de hautes protections pour mettre un terme à cette criante injustice. Assurément, même à cette époque où les illégalités abondaient, aucune, parmi celles qui firent le plus de bruit, n'eut un caractère de violence plus oppressive.

Fouché, toujours ministre de la police, vivement sollicité en faveur du captif, et reconnaissant que nulle charge ne pesait sur lui, ne crut pas pouvoir le délivrer sans connaître le bon plaisir de l'Empereur. Chaque fois que le dossier immense des prisonniers d'État lui était présenté, dès que le nom de Hyde de Neuville frappait ses yeux, par un mouvement brusque il mettait sous tous les autres plis celui qui concernait le prisonnier, sans permettre une réflexion en sa faveur.

Toutes les démarches que l'amitié dut accumuler, là où la jus-

tice seule eût dû suffire, n'obtinrent que des promesses ajournées. M. Paul Hyde de Neuville avait été traité avec une sévérité égale à l'injustice qu'il subissait. On le conduisit de la Charité à Lyon, de brigade en brigade, les menottes aux mains. Malgré ses réclamations, il ne put obtenir de séjourner à Moulins, où le colonel de la gendarmerie lui refusa un délai que la fatigue rendait nécessaire, et c'est à Lyon seulement qu'il lui fut permis de prendre un peu de repos; il écrivait de là : « Vous ne vous
 « faites pas idée de ce que j'ai souffert en route; cependant, de-
 « puis Roanne, j'ai été un peu mieux traité. En vérité, j'ose dire
 « qu'il m'a fallu un grand effort de courage pour supporter tant
 « d'humiliations et de peines. Je ne l'ai pu qu'en me rappelant
 « ce que tous les miens ont souffert pour le service des Bourbons.
 « Je n'ai qu'un regret, c'est que mon incarcération soit inutile à
 « leur cause. Je pars demain pour me rendre à ma destination,
 « deux gendarmes doivent m'accompagner jusque-là. L'espérance
 « que j'avais conçue de recevoir à Lyon un contre-ordre s'est en-
 « tièrement évanouie. »

Tant de constance devait avoir une récompense digne de celui qui la donnait. Peu de temps après son arrestation, on fit arriver à Paul Hyde de Neuville une lettre du baron d'André, chargé de le féliciter au nom du Roi de l'attitude pleine de courage et de calme qu'il avait montrée.

C'est au château d'If qu'on emmenait le captif; il y fut incarcéré le 7 août 1808. Cette célèbre prison d'État est trop connue pour qu'on ait à la décrire. Isolée au milieu de la mer, la forteresse se confond avec le rocher aride dont elle occupe toute l'étroite surface, et ses murailles sans cesse battues par les flots forment une double prison autour des captifs. Rien n'est plus sévère que son aspect, et cette tache sombre contraste avec le ciel et la mer d'azur dont elle est entourée.

Le prisonnier se sentait si peu coupable qu'il attendait sans cesse l'ordre de sa délivrance; mais il ne vint pas. Dans l'illusion qu'il se faisait à cet égard, il essaya de cacher sa détention à son frère, mais la durée de celle-ci déjoua bientôt ce généreux pro-

jet, et M. Hyde de Neuville apprit la persécution dont son frère était victime. La tendre affection qui unissait les deux frères se manifesta d'une manière touchante par les regrets de l'un, et les efforts de l'autre pour le rassurer et le consoler.

Un épisode saisissant marqua le cours des deux longues années que M. Paul Hyde de Neuville passa au château d'If. Il ne le racontait jamais sans émotion. A mesure qu'il perdait l'espoir d'être mis en liberté, le prisonnier s'était efforcé d'adoucir sa captivité par l'étude et l'occupation. L'extrême aménité de son caractère lui avait fait des amis de tous ses compagnons d'infortune, et le commandant du fort lui-même s'était attaché à son prisonnier. C'était d'ailleurs un excellent homme, également exact aux devoirs de son poste et désireux d'améliorer le sort des détenus qui lui étaient confiés. Ces prisonniers étaient des Vendéens : une communauté de sentiments avait établi entre M. Paul Hyde de Neuville et eux une grande intimité ; là se trouvaient MM. d'Hozier, de Liscouët, de la Grimaudière, de Kermabain, etc., et une cinquantaine de Vendéens de toutes les classes enlevés à leurs foyers, ce qui faisait dire au prisonnier : « En fait de coupables, nous n'avons que des honnêtes gens. »

La position inaccessible du château d'If lui permettait de donner sans danger quelques latitudes aux prisonniers dans l'enceinte de la forteresse. C'est ainsi que, dans le jour, le commandant autorisait quelques-uns d'entre eux à se réunir dans un petit pavillon séparé du donjon, destiné au commandant du fort et qu'il mettait à leur disposition pendant quelques heures. Un billard placé dans une salle du rez-de-chaussée offrait aux détenus une distraction et un exercice bien nécessaires. M. Hyde de Neuville ne se contentait pas de ces passe-temps. Les goûts studieux, la science véritable qu'il cacha toute sa vie sous une modestie impénétrable, lui fournissaient des ressources plus précieuses encore... Il avait fait venir des livres et même des instruments de physique que le commandant lui avait permis d'installer dans une des pièces supérieures du petit pavillon. On était donc habitué à l'y voir se renfermer chaque jour. C'est là qu'il se livra

à l'exécution d'un de ces plans d'évasion dont la témérité n'arrête jamais un captif.

Il venait presque tous les jours dans l'île un pêcheur de Marseille qui servait de messager à la petite garnison, et qui se chargeait aussi des quelques commissions que les prisonniers étaient autorisés à lui confier. Il était souvent accompagné, dans les mauvais temps, d'un autre marinier qui le secondait. Cet homme était connu aussi dans l'île, et sa présence n'y éveillait ni soupçon ni surveillance. Ce fut avec lui que M. Hyde de Neuville noua des intelligences pour son évasion. Le prétexte des commissions à donner leur fournit parfois des occasions de s'entretenir sans que ces courts entretiens fussent signalés. On sait d'ailleurs quelle étonnante habileté l'amour de la liberté inspire aux captifs, et les ressources prodigieuses qu'il leur suggère dans le but de la recouvrer ! La promesse d'une forte récompense n'aurait pas suffi peut-être à déterminer son complice, si celui-ci n'eût reçu d'avance les arrhes du service auquel il s'engageait. Tout était arrêté entre eux quelque temps avant l'exécution du projet. Le marinier devait se munir, au jour convenu, d'une barque agile avec laquelle il cinglerait vers le château d'If ; puis, au lieu d'aborder au point habituel de débarquement, il devait tourner la pointe de l'île de manière à raser le côté où s'élevait le pavillon d'aussi près que le permettaient les récifs qui entourent presque partout cet îlot escarpé. Le prétexte de la pêche et ses filets jetés en cet endroit devaient lui permettre d'y stationner tout naturellement et d'attendre que le prisonnier, excellent nageur, pût le rejoindre ! Mais il fallait que celui-ci parvînt à franchir le mur abrupt qui élevait la plate-forme de la forteresse à une grande hauteur au-dessus de la mer. L'entreprise était périlleuse et d'une exécution difficile ! Il fallut du temps pour que M. Hyde de Neuville vînt à bout de fabriquer une espèce de corde avec les matériaux imparfaits qu'il réunissait à grand'peine. Il la cachait dans les matelas, où elle remplaçait comme volume ce qu'il avait ôté de laine et de crin pour la former. C'est ainsi qu'il parvint à obtenir enfin la longueur nécessaire pour franchir le rempart.

Lorsque tout fut prêt, il convint avec le pêcheur de tenter dès le lendemain la grande aventure au bout de laquelle il voyait luire cette liberté qu'il désespérait de reconquérir par les voies de la justice et de l'équité. A l'heure dite, le prisonnier, qui épiait de sa fenêtre l'apparition de la barque libératrice, vit bientôt une petite voile poindre au bout de sa lunette, sortant du port de Marseille et se dirigeant vers le château. A mesure qu'il approchait, il distingua sur l'avant de la barque un gros paquet blanc dans lequel il n'hésita pas à reconnaître la voile ployée qui devait servir de signal. La direction prise par le petit esquif correspondait parfaitement au plan qui avait été arrêté. Il ne restait plus qu'à la rejoindre, et comme la périlleuse descente qu'il allait effectuer demandait du temps et des précautions, il n'attendit pas davantage.

Après avoir verrouillé la porte, il déposa sur la table une lettre placée en évidence, et adressée au commandant, dans laquelle il avait voulu le remercier de ses bontés au moment de se soustraire à sa surveillance. Alors, attachant fortement la corde à l'espagnolette de la fenêtre, il en enfourcha le rebord et se suspendit dans l'espace en appelant sur lui la protection divine. Son extrême agilité dans tous les exercices du corps facilita ce voyage aérien que la moindre hésitation pouvait rendre mortel. Le captif sentait déjà battre son cœur sous les fortes impressions de la liberté en appuyant ses pieds sur l'étroit rocher qu'un dernier saut venait de lui faire atteindre, et ses yeux se tournaient vers le mur pour y chercher la barque qui devait alors être bien près de lui ; mais comment dépeindre l'horrible saisissement qui s'empara de lui lorsqu'il vit que la malheureuse barque avait pris le large et s'éloignait rapidement ? Les signaux qu'il s'efforçait de faire ne furent même pas aperçus. Nul doute n'était plus permis. Il s'était trompé !

Le pauvre prisonnier attendit encore, espérant que la véritable embarcation allait enfin se montrer. Mais l'angoisse, qui donne aux secondes la durée des siècles, marqua seule ces moments affreux, rien ne parut ! Le temps s'écoulait, le flot montait et

mouillait déjà les pieds du captif, son absence ne pouvait tarder à être signalée, il fallait briser avec toute espérance illusoire et prendre un parti ; mais lequel ? Comment essayer, à l'aide d'une corde si insuffisante et qui n'avait pas été préparée pour une ascension ? Aucun nœud n'y avait été fait ; en outre, pour économiser son travail, M. Hyde de Neuville avait supprimé quelques pieds de la longueur nécessaire, et c'était à peine si du bout de ses bras tendus il pouvait toucher l'extrémité de la corde.

Tel est cependant l'instinct de la conservation que toutes ces difficultés furent vaincues, et M. Hyde de Neuville parvint à se hisser jusqu'à la fenêtre qu'il avait franchie avec tant de joie et d'espoir ! Mais les efforts surhumains qu'il avait dû faire paralysèrent ses forces au moment suprême ; haletant, épuisé, il demeura couché sur l'appui de la fenêtre sans parvenir à l'escalader, et il y avait presque autant de chances pour qu'il retombât au dehors aussi bien qu'au dedans, lorsqu'un évanouissement profond vint lui retirer le sentiment de son affreuse position.

En revenant à lui, il entendit un grand vacarme à la porte, c'était le commandant, qui la secouait avec impatience et l'appelait à grands cris : Ouvrez, ouvrez donc, ou j'enfonce la porte ! s'écriait-il. Le prisonnier lui répondit d'une voix bien faible qu'il s'était trouvé mal et le priait de prendre patience ; puis, rassemblant ses forces qui renaissaient un peu, il parvint enfin à rentrer dans la chambre. Alors, détachant aussi vite que possible la corde qui l'eût trahi, il jeta à la mer le fruit de tant de soins et de travail sur lequel de si vives espérances reposaient la veille encore. Se traînant enfin jusqu'à la porte, il l'ouvrit et put se jeter sur le lit, où son corps affaîssé dissimula le désordre des matelas.

Une indisposition prétextée servit d'explication au commandant, qui donna des soins à son prisonnier malade. Une dernière émotion agita bien vivement M. Paul Hyde de Neuville lorsque, étendu sur le lit qu'en réalité il n'avait pas la force de quitter, il se souvint de la lettre qu'il avait placée sur la table et qu'il la vit à l'endroit où il l'avait déposée ; à tout moment elle pouvait frapper les

yeux du commandant qui allait et venait, et qui plusieurs fois posa ses yeux et ses mains à quelques lignes de cette lettre révélatrice, à lui adressée, et qui lui eût tout appris ! Ce fut une cruelle angoisse pour le pauvre prisonnier. Par un bonheur inouï, il ne s'aperçut de rien, et la tentative de M. Paul Hyde de Neuville demeura un secret impénétrable.

Jamais il ne sut lui-même pourquoi son complice lui avait manqué de parole, car il ne reparut plus dans l'île. Avait-il craint d'être découvert, ou dans sa mauvaise foi pusillanime préféra-t-il jouir sans danger de ce que le prisonnier lui avait donné déjà ? Cette dernière supposition lui paraissait la plus probable. Il renonça tout à fait à aucune autre tentative. La première avait failli lui coûter trop cher, et il fut longtemps à s'en remettre. Ses dernières espérances se tournèrent de nouveau vers les démarches qu'on faisait à Paris pour obtenir sa délivrance. Fouché avait fini par céder aux instances de M. et madame de Pastoret, et il fit en faveur du détenu du château d'If un nouveau rapport à l'Empereur, que celui-ci *ne repoussa pas cette fois*. Mais les cérémonies de son mariage retardèrent encore l'ordre de mise en liberté qui avait été positivement annoncé, et ce fut seulement le 1^{er} mai 1810 que M. Paul Hyde de Neuville partit du château d'If, après vingt-huit mois de captivité.

Quoiqu'on eût parlé de mettre pour condition à son élargissement un départ immédiat pour les États-Unis, ce ne fut que l'automne suivant que M. Paul Hyde de Neuville alla rejoindre son frère. On peut facilement deviner quel fut le bonheur mutuel de cette réunion après une aussi longue et triste séparation.

Le voyageur apportait des nouvelles de la patrie, il avait pieusement recueilli tous les souvenirs d'une mère adorée, il avait revu les amis communs ; d'interminables récits ne rassasiaient pas la curiosité des exilés. Peu de changements étaient survenus dans l'existence de ceux-ci. Ils avaient continué à habiter New-York l'hiver, et à aller chercher pendant l'été un peu plus de fraîcheur dans les États du Nord ; c'est pendant ces courses dans le Tennessee que M. Hyde de Neuville se livrait particulièrement

à ces études de médecine qui avaient tant d'attrait pour lui. Outre l'avantage d'occuper son temps, il en trouvait facilement l'application et rendait d'utiles services dans ces contrées souvent privées de toute autre ressource.

Au commencement de cette même année 1810, un hommage public fut rendu à l'humanité bien connue du *docteur Neuville* autant qu'à sa science. Il avait été élu membre de la *Société philo-médicale* de New-York le 24 janvier, distinction qui le flattait beaucoup, car il est rare qu'on ne se fasse pas d'illusion relativement à ses talents secondaires, et M. Hyde de Neuville n'était pas exempt, à l'endroit de la médecine, de quelques prétentions qui eussent été mieux justifiées sur d'autres points. Le besoin incessant de faire le bien ne l'avait pas poussé à l'étude de la médecine seulement. Il imagina une entreprise qui pouvait paraître hasardeuse de la part d'un étranger, et dont cependant le succès couronna les efforts. Les troubles politiques qui avaient successivement agité Saint-Domingue et l'île de Cuba avaient attiré à New-York, dans le courant de l'année 1800, une foule de réfugiés français dont un grand nombre étaient privés de ressources. Ce fut pour les enfants pauvres de ces colonies que M. Hyde de Neuville parvint à créer, sous le nom d'*Economical School*, une école qui réunissait au commencement de 1810 plus de deux cents élèves.

La législature américaine accorda des fonds pour élever les bâtiments nécessaires et une rente annuelle pour l'entretien des enfants¹. M. Hyde de Neuville eut recours en outre à d'ingénieux

¹ Un des élèves de l'*Economical School* fut le jeune Ricord, dont la mère, chargée de deux enfants, se trouvait parmi les réfugiés français aux États-Unis. Le docteur Ricord, dont la haute réputation et le génie médical sont connus universellement, était l'aîné de ses enfants. Le baron Hyde de Neuville, devenu ministre de France en 1816, sur cette même terre qui avait été pour lui celle de l'exil, retrouva le jeune Français, si digne de son intérêt. Il lui facilita son retour en France, et le suivit depuis lors avec une affection toute paternelle. Le baron Hyde de Neuville, après de longues années, allait chercher son jeune protégé dans le somptueux hôtel de la rue de Tournon, où le docteur Ricord a réuni des chefs-d'œuvre de l'art ancien et moderne. « Que de magnificences, mon cher ami! Je me perdais dans

expédients pour assurer le sort de son école. Des bals et des concerts furent organisés au profit de l'œuvre et trouvèrent un chaleureux appui dans la haute société de New-York. Enfin, pour procurer à son entreprise une ressource plus durable, M. Hyde de Neuville eut l'idée de publier un journal, toujours au bénéfice de l'école. Cette espèce de revue, qui jouit bientôt d'une grande vogue, paraissait tous les mois sous le nom de l'*Hermite du Pasaïe*, journal des dames; elle ne s'occupait que de littérature.

Quoique secondé par quelques personnes qui lui envoyaient parfois un article à insérer, M. Hyde de Neuville était le principal et presque l'unique rédacteur. Il composa beaucoup de vers pour le *Journal des dames*. Nous citerons une de ces pièces, empreinte de grâce mélancolique et où le sentiment de l'exil fait résonner une note touchante :

Heureux qui n'a pas vu les rives étrangères.
 Heureux qui vit et meurt sous le toit de ses pères;
 Qui, loin des factions et du bruit des méchants,
 Peut cultiver en paix et sa vigne et ses champs.
 Il n'a pas l'opulence et l'éclat en partage,
 Mais il voit prospérer son modeste héritage.
 Jamais aucun souci ne trouble son sommeil,
 Et jamais le remords ne l'assiège au réveil;
 Il ne se livre pas à de folles chimères,
 Étranger à l'orgueil, les hommes sont ses frères;
 Chez lui les moins heureux sont les mieux accueillis,
 Et ses bons serviteurs sont ses premiers amis.
 Toujours le vrai bonheur suivra la paix de l'âme :
 Les auteurs de ses jours, et ses fils et sa femme,
 Voilà son vrai bonheur; il aime, il est aimé;
 Chéri de ses voisins et de tous estimé,
 Et roi sans le vouloir, et sans trouver d'obstacle,
 Il est de son village et l'amour et l'oracle.
 Qui lui disputera cet ascendant heureux
 Que l'honnête homme obtient sur les cœurs vertueux?

« votre palais », dit-il en apercevant le docteur. « Comment cela se peut-il? » reprend Ricord, « c'est vous qui l'avez bâti. » Mot charmant que nous couronnons par celui que proférait M. Hyde de Neuville sur son lit de mort, lorsque le docteur, lui prodiguant ses soins, lui rappelait, les larmes aux yeux, l'adoption dont il l'avait entouré dès son jeune âge. « Qui ne vous aurait adopté, mon ami? » Paroles touchantes de deux âmes faites pour se comprendre.

Il n'a point usurpé le respect qu'il inspire ;
 Ce n'est qu'à sa bonté qu'il doit ce doux empire.
 Chaque jour on le voit consoler le malheur,
 Et de nouveaux bienfaits accroissent son bonheur.

Ah ! que le Ciel au moins me réserve en partage,
 Après tant de revers, le sceptre d'un village ;
 On ne me verra pas, jaloux de m'agrandir,
 Fatiguer le destin par un autre désir.
 Je bornerai mes vœux à cette humble existence,
 Et mon âme s'ouvrant à la reconnaissance,
 J'aurai tout oublié, mes chagrins, mes ennuis ;
 Mais quand me rendra-t-on mes champs et mes amis ?

Dans le courant de 1811, M. Hyde de Neuville, voyant fuir sans cesse l'espoir du retour en France, se décida à acheter une petite propriété située près de Brunswick et portant elle-même le nom de New-Brunswick. C'était une espèce de ferme que le bon goût de ses nouveaux propriétaires eut bientôt transformée en une *jolie chaumière*. L'élève des mérinos leur fournit une distraction intéressante qui ne fut pas la seule du reste. On y était à vingt lieues de New-York, mais cette distance raccourcie par la rapidité des paquebots, qui commençaient à sillonner les fleuves de l'Amérique, était souvent franchie par d'aimables amis. Le cercle de la famille devait d'ailleurs s'élargir sur la terre étrangère ; et le mariage de M. Paul Hyde de Neuville devança la fin de l'exil.

Le marquis d'Espinville se trouvait alors à New-York parmi les colons réfugiés qui avaient fui la Havane, et sa fille unique y était avec lui. Des amis communs eurent la première idée d'une alliance que le rapprochement de plusieurs circonstances particulières avait semblé présager.

M. d'Espinville avait habité presque toute sa vie les colonies. Après avoir servi à Saint-Domingue, où il avait le grade de colonel, il s'était retiré à la Havane dans une habitation qu'il y possédait. Le climat des colonies ayant été funeste à plusieurs enfants qu'il avait perdus successivement, il n'avait pas hésité à envoyer le dernier en France peu de temps après sa naissance. Mademoiselle d'Espinville, élevée chez des parents qui habitaient le Languedoc, avait dix-huit ans lorsque son père la rappela près

de lui. Elle avait été confiée à un ami de celui-ci, le comte de Mons d'Orbigny.

Madame Moreau, qui connaissait ce dernier, s'était trouvée sur le même bâtiment, et pendant la traversée, elle s'attacha beaucoup à la jeune pupille de son ami. Celle-ci séjourna peu à New-York et repartit pour la Havane. Madame Moreau parlait souvent de cette rencontre et de sa gracieuse protégée avec des éloges qui la firent connaître à la famille Hyde de Neuville avant de l'avoir vue. Les graves événements survenus à la Havane amenèrent inopinément M. d'Espinville à New-York. Une insurrection des nègres, secrètement excitée par le gouvernement espagnol contre les Français, fit courir à ceux-ci de graves dangers.

Mademoiselle d'Espinville connut bien jeune de grands périls et de vives terreurs. Elle escortait un soir à cheval la voiture de son père, se promenant à travers les plantations de café, lorsqu'une rumeur soudaine, s'élevant dans le lointain, vint leur annoncer la sédition qui éclatait. Bientôt un nègre fidèle accourut, leur confirmant le péril qui les entourait ; ils n'eurent que le temps de s'enfoncer dans l'épaisseur des caféiers. Toute la nuit, les clameurs d'une population en démence, la lueur des torches avec lesquelles on les cherchait, venaient jeter l'épouvante dans le cœur des fugitifs.

De temps en temps la voix du bon serviteur qui les avait prévenus se faisait entendre, leur criant sans savoir où ils étaient : « Maître, cachez-vous, les méchants sont à tel endroit. »

Deux nuits et un jour se passèrent dans cette cruelle angoisse. Enfin, le marquis d'Espinville, toujours suivi de sa fille et des deux domestiques qui les accompagnaient au moment de leur fuite, se décida à sortir de sa retraite et à se diriger vers une petite auberge peu éloignée, tenue par un brave Espagnol qui lui était dévoué. La petite troupe des fugitifs y arriva exténuée de fatigue et de faim, les vêtements déchirés par les broussailles, et resta cachée jusqu'à ce que le gouverneur de la Havane, que M. d'Espinville se hâta de prévenir, eût envoyé une escorte pour les chercher et les amener à la ville. M. d'Espinville jura de ne plus ex-

poser sa fille à de telles aventures et l'emmena tout de suite à New-York. Madame Moreau retrouva avec joie sa jeune amie, et ce fut par ses soins qu'un mariage l'unit aussitôt à M. Paul Hyde de Neuville.

Quels que fussent les liens nouveaux qui pouvaient les attacher à la terre étrangère, et ceux que l'habitude avait noués, le regard des exilés demeurait invariablement fixé sur la France. Là, de grands événements s'étaient succédé, leur apportant des tristesses plutôt que des espérances. Les malheurs réels, revêtus de gloire, que la France subissait, étaient peut-être plus sensibles à la grande distance où M. Hyde de Neuville les envisageait ; mais là aussi le sentiment de l'amour-propre national satisfait masquait d'un faux éclat les fautes, les violences contre l'opinion, les témérités de tout genre auxquelles Napoléon s'abandonnait de plus en plus. Il en vint une cependant sur laquelle il n'était plus possible de s'abuser, et l'horrible désastre de la campagne de Russie commença à démasquer l'avenir, mais d'une manière bien vague et bien obscure encore. Elle remplit de douleur et d'indignation l'âme des exilés.

Il y avait dans leur entourage un homme chez lequel ce sentiment de douleur toute française éveilla en outre une colère bien légitime.

L'ancien chef de nos armées victorieuses, le général Moreau, bouillait d'impatience en énumérant les fautes et les imprudences qui avaient fatalement entraîné cette catastrophe. Sa haine pour l'Empereur s'en accrut, et ceux qui l'entouraient alors font dater de cette époque les projets qu'il conçut contre lui. Mais il les nourrissait en secret, et pendant longtemps rien ne les révéla à M. Hyde de Neuville. C'est d'ailleurs avec madame Moreau, plus encore qu'avec le général, que lui et sa famille entretenaient des rapports intimes, et c'était elle surtout qui excitait les plus vives sympathies. Le charme de cette femme remarquable et l'intérêt qu'elle inspirait étaient accrus par un état de souffrance habituelle et une tristesse qui n'altéraient en rien la douceur de ses relations. Le bonheur seul ne se laissait pas séduire par elle et

semblait la fuir ; elle avait désespéré de le rencontrer sur cette terre étrangère, et ce sentiment, qu'elle ne savait pas assez dissimuler, lui faisait quelques ennemis. La médiocrité avait peine aussi à lui pardonner sa supériorité, qui ne s'effaçait pas toujours assez. Toutes ces causes réunies la jetèrent dans un abattement qui nécessita un voyage en France. La curiosité s'empara de ce départ et voulut lui trouver d'autres motifs que les véritables. Madame Hyde de Neuville écrivait à ce sujet : « Nous nous con-
 « sumons en regrets, en souvenirs, dans l'attente de l'événement
 « qui va bouleverser notre petite société, affliger notre cœur, et
 « nous faire sentir plus que jamais que nous sommes de pau-
 « vres exilés restés seuls sur la plage étrangère. La jolie, l'aima-
 « ble voisine de Waren street et de Morrèsville¹ part pour la
 « France, elle emmène sa fille, qui eût été un gage de retour.
 « Triste, malade, renfermée, sans goût pour le monde, toujours
 « occupée, jamais amusée, rarement distraite, cette aimable
 « femme, qui, dans ses bons jours surtout, paraît si charmante à
 « tout le monde, donne une véritable inquiétude à ses amis.
 « Quelques personnes croient que sa santé n'est qu'un prétexte
 « et que les deux époux, également fatigués de l'exil et de tous
 « les chagrins qu'ils ont éprouvés sur cette partie du monde, de-
 « puis la perte de leur fils unique, jusqu'à la destruction de leur
 « maison, veulent retourner en France, où leurs amis ont mé-
 « nagé leur rentrée. Nous n'en savons absolument rien, et nous
 « sommes, comme le public, réduits aux conjectures ; le départ
 « seul est une triste réalité. »

On voit que si ce départ se rattachait à celui du général l'année suivante, M. Hyde de Neuville n'en était point instruit. C'est lui-même qui va nous apprendre le degré d'influence qu'il exerça progressivement sur le général.

C'est surtout après le départ de madame Moreau et dans le cours de l'année 1812, que je vis davantage son mari.

¹ Nom de la propriété que M. et madame Moreau possédaient au delà de New-Brunswick, et qui venait d'être la proie des flammes.

Il y avait dans les événements que nous apportaient les nouvelles de France trop de motifs d'intérêt pour que les Français ne se recherchassent pas et ne confondissent leurs impressions ; et quoiqu'elles fussent inspirées souvent à des sources différentes, elles se rapprochaient toujours sur un point commun, l'amour de la patrie absente. Il y avait entre le général et moi une séparation radicale, il était ardent républicain, et moi fervent royaliste ; mais deux hommes peuvent s'entendre lorsqu'ils obéissent sincèrement l'un et l'autre à un principe même différent, et jamais cette différence n'avait altéré la bonne harmonie qui régnait dans nos rapports. Il était froid, peu expansif, et l'intimité ne marchait pas vite avec lui. Mais on finissait par s'attacher fortement à lui par l'estime qu'il inspirait plus que par les brillantes qualités qui s'étaient concentrées sur un seul point, en faisant de lui un guerrier hors ligne.

La nature ne l'avait pas doté exclusivement de grands talents militaires, elle en avait fait en outre un homme remarquable par son bon sens, par une loyauté à toute épreuve et surtout par une simplicité profondément sincère que l'on trouve bien rarement associée à de grands talents et moins encore à de hautes positions.

Cette simplicité, qui donnait de l'attrait aux manières du général, n'excluait pas le sentiment de sa valeur réelle ; mais c'était le militaire émérite qui avait conscience de lui-même. En politique, Moreau n'avait aucune prétention, il est vrai qu'il était enclin à en faire peu de cas, la jugeant très-inférieure en importance à l'art militaire. Peut-être était-ce une ruse détournée de l'amour-propre que cette disposition à exalter le point sur lequel il se sentait supérieur.

Moreau n'était pas un ambitieux, il avait donné une grande preuve de modération, lorsque, avant le retour d'Égypte de Bonaparte, il avait refusé le pouvoir, que lui avaient positivement offert Sieyès et ses amis. C'est fort à tort qu'on a cherché quelquefois à mettre ce refus sur le compte de l'hésitation de son caractère, tandis qu'elle était le fait d'une abnégation modeste qui ne se croyait pas à la hauteur du rôle proposé ; en revanche, il ne croyait pas que rien lui fût supérieur sur un champ de bataille, et il avait raison. Au 18 brumaire, il donna une preuve de désintéressement plus rare encore que le refus de sa propre élévation en travaillant à celle d'un rival : non-seulement il se laissa préférer Bonaparte, mais il lui prêta son concours, sans souci du second rang qu'il acceptait par cela même.

Le général avait sur certains points quelques idées très-arrêtées. Son républicanisme en était une, ses convictions étaient liées fortement à cette opinion. On a été injuste envers lui en attribuant à de jalouses rancunes son inimitié croissante à l'égard de Napoléon et ce qu'il entreprit contre lui. Il était assurément animé de plus nobles mobiles, et l'indignation du citoyen vertueux dont on a froissé tous les sentiments, toutes les croyances, était ce qui le dominait. J'en puis parler mieux que personne, puisque j'ai assisté au travail qui se faisait chaque jour dans l'esprit de ce grand capitaine ; j'ai été le confident de ses impressions et l'investigateur de plusieurs d'entre elles. Mais il importe pour moi de dire dans quelle mesure et vers quel but j'ai employé mon influence près du général Moreau. Il régnait dans nos fréquentes conversations une entière franchise, chacun de nous gardait ses propres opinions et ne deman-

ne pouvait pas plus de concessions qu'il n'était disposé à en faire. Mais il est impossible que l'échange habituel de raisonnements basés sur une forte conviction n'obtienne pas à la longue quelques modifications mutuelles. Le général m'avait peut-être rendu plus libéral que je n'eusse été sans lui, et j'avais beaucoup dissipé ses préventions contre la famille des Bourbons; préventions d'abord violentes, enracinées, et qui l'avaient porté à refuser obstinément toute participation à la conspiration de Pichegru, lorsqu'il sut que le rétablissement de la royauté en était le but. J'avais donc beaucoup de préjugés à vaincre pour ramener le général à des idées plus équitables envers une auguste famille. J'avoue que j'y travaillai d'abord avec le seul intérêt de faire triompher la justice et la vérité. Mais lorsque les événements semblèrent rapprocher un avenir auquel beaucoup ne croyaient plus, tant il paraissait lointain, lorsque de nouvelles perspectives s'ouvrirent à tous les yeux, je redoublai d'efforts pour attacher Moreau à la cause que je servais. La campagne de Russie l'avait exaspéré contre Napoléon. Il s'écriait sans cesse : « Qu'a-t-il fait de la « république et de la liberté, de tant de mes compagnons « d'armes? faut-il voir tant de braves sacrifiés à l'ambition « criminelle du tyran! » Le despotisme de Napoléon était ce qui l'irritait le plus. Je voyais grossir tous les jours dans l'âme de Moreau cette indignation, honnête, à coup sûr, dans son principe. J'y voyais poindre aussi des besoins de vengeance, de répression. Son esprit était agité du désir de mettre un terme aux maux de sa patrie, à ceux que la coupable folie de l'Empereur infligeait à l'humanité tout entière. Il m'écrivait un jour à propos des malheurs en-

durés par l'armée de Russie : « Tout cela est affreux, et il est bien temps que cela finisse. » En présence de la chute probable de l'Empereur, que l'on pouvait dès lors prévoir, des résolutions que Moreau nourrissait évidemment contre lui, il était de mon devoir de combattre les préjugés qui éloignaient ce grand homme de mon parti et d'assurer à celui-ci les efforts qu'il devait certainement tenter avant peu. J'avoue que je n'avais pas prévu la nature de ceux auxquels il devait un jour se décider, et lorsqu'au moment de son départ des États-Unis pour le continent, je pus les deviner, j'osai les blâmer et m'efforcer de l'en détourner ¹.

Ce n'étaient pas là les plans que nous avions vaguement ébauchés ensemble. Peut-être étaient-ils chimériques, mais à coup sûr ils ne pouvaient blesser ni l'honneur ni la conscience. Nous pensions que la voix connue de Moreau pouvait à un moment donné retentir avec une décisive autorité au milieu des armées décimées, découragées, que Napoléon semblait vouloir sacrifier jusqu'au dernier soldat, abusant ainsi de l'admirable constance que l'excès des souffrances n'ébranlait pas. L'idée de vaincre la France par la France seule était toujours au fond de toutes mes espérances, de tous mes sentiments, et je puis assurer que Moreau à cette époque les partageait; je ne pouvais m'en départir. Moreau, qui entendait bien ce langage, pensait que l'étranger ne pouvait figurer dans ce plan que par sa participation morale, en se prêtant à des assurances de paix

¹ Il existe, à l'appui de cette assertion, une lettre de M. Hyde de Neuville, adressée le 24 novembre 1813 à M. Frenière, intime ami du général Moreau, à l'occasion de la mort de celui-ci, dans laquelle il dit : « J'ai osé, dans mes conversations avec lui et par écrit, désapprouver sa marche suivie; j'ai cru qu'on devait en adopter une autre. »

qui seraient toujours la base principale de nos opérations.

Le raisonnement qui avait contribué le plus puissamment à ramener Moreau aux idées monarchiques, était l'évidence du peu de propension vers la république que manifestait la nation française. Comment admettre autrement le servilisme qui la courbait sous les pieds du despote? et si elle eût conservé la moindre étincelle du feu sacré de la liberté, ne se fût-il pas rallumé mille fois sous l'oppressive tyrannie de Bonaparte?

Ce servilisme révoltait si fort Moreau qu'il le poussait à m'écrire : « Il ne faut compter sur l'énergie de personne
« en France, cette vertu n'existe plus ; peut-être dans la
« province, mais à Paris, tout est mort. » Du moment que les tendances monarchiques lui étaient démontrées, Moreau ne faisait plus de difficultés de convenir que les Bourbons en étaient les représentants naturels et les plus désirables pour le bien du pays.

Ce fut de son aveu que j'écrivis au Roi le 12 octobre 1812 une lettre dans laquelle je faisais part à Sa Majesté des sentiments du général, dont on pouvait regarder les services comme acquis à la cause royale. Je me permettais en outre de soumettre au Roi quelques conseils respectueusement suggérés par mon profond dévouement. Je disais dans cette lettre : « Quand j'arrivai dans le pays que j'habite
« aujourd'hui, j'y trouvai le général Moreau, que je ne
« connaissais que par sa grande réputation et contre lequel
« je m'étais laissé injustement prévenir¹. Ses talents,
« l'espoir de pouvoir un jour les rendre utiles à la cause

¹ Je dois dire franchement que le principal motif qui me porta à rechercher, aux États-Unis, l'homme si célèbre qui m'avait précédé dans l'exil,

« royale, me rapprochèrent de cet homme célèbre; l'a-
 « mitié, l'estime, firent le reste. Depuis cinq ans je n'ai
 « cessé de le voir, de recevoir des preuves de sa confiance ;
 « j'ai pu, je le crois, contribuer à lui donner des idées
 « plus décidément favorables au parti des Bourbons, mais
 « je dois lui rendre la justice d'avouer que sa bonhomie,
 « sa franchise, et surtout le désir du bien, eurent plus de
 « part que moi à ce triomphe. Je n'ai eu besoin que d'ex-
 « poser des faits, que de lui parler avec sincérité, il n'a
 « pas balancé à me croire, et il est aujourd'hui convaincu
 « que nul prince ne peut mieux assurer le bonheur de la
 « France que celui que le ciel appelle légitimement à la
 « gouverner. J'ai été de bonne foi républicain, me dit-il,
 « mais je reconnais aujourd'hui que la monarchie est le
 « gouvernement qui convient à la France, et que les
 « Bourbons conviennent seuls à la monarchie.

« Le général Moreau connaît ainsi que moi la France
 « révolutionnaire; nous avons l'un et l'autre étudié les
 « hommes qui suivirent les deux bannières; nous nous
 « sommes communiqué souvent nos idées, nos réflexions,
 « et nous convenons qu'il est des obstacles qu'on ne sau-
 « rait trop promptement lever, si l'on veut qu'un jour la
 « tyrannie s'écroule.

« L'ancienne France a été engloutie par la Révolution,

fut une lettre qui m'arriva à Cadix au moment où j'allais m'embarquer : on m'engageait fortement à ne pas voir le général Moreau, non parce que nos opinions étaient différentes, mais parce qu'une semblable liaison ne ferait que me compromettre *essentiellement* devant Bonaparte; on me donnait des avis d'une prudence excessive. Je fus, après avoir lu cette lettre, *essentiellement* déterminé à voir le général. J'acceptai donc avec plaisir celle de l'aimable duchesse de Mouchy, qui était alors à Cadix, pour le général Moreau, et, en arrivant à New-York, ma première visite fut pour lui.

« et sur ses débris une nouvelle génération s'est élevée ;
 « le mensonge s'est présenté sous toutes les formes pour
 « la séduire ; le résultat de cet état de choses est que, si
 « Bonaparte est généralement détesté, Louis XVIII n'est
 « pas assez connu. Il faut l'avouer, beaucoup de gens ont
 « en France un désir franc et pur du retour aux vrais
 « principes ; tout le monde calcule son propre intérêt,
 « tout le monde préférerait le fils de saint Louis à l'usur-
 « pateur, mais tous voudraient savoir s'ils conserveraient
 « leurs places, leurs dignités.

« Charles I^{er} ne dut peut-être son rétablissement sur le
 « trône qu'à sa proclamation de Breda. Il est vrai que
 « Cromwell était mort ; mais Bonaparte peut mourir, sa
 « situation peut devenir de plus en plus critique en Russie,
 « en Espagne ; qu'il soit battu à plusieurs reprises et forcé
 « de fuir, le prestige qui protège sa tyrannie peut tout à
 « coup se dissiper. En cessant de le croire invincible, ses
 « partisans verront plus distinctement son despotisme, sa
 « folle ambition ; ils verront surtout la possibilité de sa
 « chute, car un usurpateur ne saurait impunément cesser
 « d'être victorieux. Mais alors que fera l'opinion si elle
 « n'a pas été éclairée ? Qu'opposera-t-on aux ambitieux,
 « aux calomniateurs, aux gens timides, incertains, à tous
 « ceux dont le moi est la première pensée ? Admettons que
 « Bonaparte tombe dans un combat, le premier capitaine
 « habile et audacieux ne pourra-t-il pas faire tourner à
 « son avantage l'incertitude de l'armée et les calomnies
 « des partisans de l'empire qui se croiront perdus si le
 « souverain légitime remonte sur le trône ?

« Le général Moreau a souvent cherché avec moi un

« moyen salutaire de disposer les esprits, de rassurer
« toutes les convenances, de faire taire la calomnie, de
« dissiper les incertitudes en fixant l'opinion.

« Sire, il est des erreurs ridicules qui ne circulent
« point seulement en France, mais qu'on retrouve chez
« l'étranger. Que de gens ont la sottise de croire qu'un
« frère de Louis XVI ne peut revenir qu'armé de la ven-
« geance! Ils ne voient pas que Louis XVI lui-même a
« pardonné; que les vertus de ses frères sont une garantie
« de leur indulgente bonté, que ce que l'on nomme l'an-
« cien ordre de choses est un mouvement brisé qui ne
« saurait être réédifié.

« Il est temps que le Roi s'adresse à la nation, qu'il le
« fasse de manière à la frapper, à imposer silence au
« mensonge.

« Il ne s'agit plus d'opposer la monarchie à la répu-
« blique, des armées à des armées, des opinions à d'autres
« opinions, l'expérience à de fausses théories, il s'agit de
« mettre un roi légitime à la place d'un despote ambitieux;
« qu'un édit revêtu de toutes les formes les plus solen-
« nelles, notifié à toutes les puissances de la terre, ayant
« pour garantie ce que l'honneur, la religion, la conscience
« ont de plus sacré, soit octroyé par votre bonté royale.

« Le général Moreau pense que rien ne pourrait pro-
« duire un meilleur effet qu'une telle déclaration, elle
« serait la charte, la boussole de tous les Français. Tous
« auraient une espérance, tous au fond de l'âme feraient
« des vœux pour le retour des Bourbons, et une noble
« audace jointe à un événement heureux pourrait briser
« le colosse et sauver le monde.

« Une semblable mesure suffirait, sinon pour armer de
 « suite le bras, au moins pour décider irrévocablement
 « l'opinion de beaucoup des compagnons d'armes du gé-
 « néral Moreau. Quant à lui, il n'a pas besoin de cette
 « preuve pour être convaincu. »

J'avais, dès cette époque, le sentiment des besoins aux-
 quels la charte devait satisfaire avec une haute sagesse et
 une royale libéralité. Ces idées n'étaient pas très-répandues
 autour des princes, elles ne devaient y être que médiocrement
 goûtées, mais je savais que Louis XVIII personnellement
 n'y était pas contraire. Je m'en étais convaincu par
 la correspondance que madame de Balbi m'avait commu-
 niquée à Londres, et j'osai le rappeler au Roi lui-même en
 lui écrivant : « C'est à vous, Sire, que je dois une modération
 « qui fait le charme de ma vie ; mes principes ne varient
 « pas, mon dévouement reste le même, je suis tout aussi
 « bon royaliste qu'autrefois, mais je n'ai plus cet enthousiasme
 « intolérant de ma bouillante jeunesse, et c'est à
 « des lettres de Votre Majesté qui me furent confiées par
 « l'amitié, que j'ai dû ce retour utile sur moi-même, je
 « n'ai pas voulu être moins indulgent que mon Roi ; sa
 « sagesse est devenue mon guide, j'ai pensé avec lui qu'il
 « fallait pardonner à l'erreur et n'être sévère que pour
 « soi. »

J'avais adressé ma lettre au Roi à M. le comte d'Avaray.
 Ce fidèle serviteur n'était plus. Mes lettres furent remises
 à M. le comte de Blacas, que je n'avais point l'honneur de
 connaître, que j'ai vu depuis sans le juger d'abord d'après
 tout ce qu'il vaut, que j'ai connu plus intimement ensuite
 et que j'ai aimé autant que respecté. Le Roi fit le meilleur

accueil à mes humbles avis, et il voulut bien non-seulement parler du proscrit des États-Unis en termes flatteurs, mais il daigna aussi se rappeler Anatole, — c'était l'un de mes noms de guerre ou plutôt de fidélité, — avec tant de bienveillance que j'en demeurai fier. Le Roi attacha à ce que je lui mandais relativement au général Moreau toute l'importance que méritaient ces renseignements.

Je fis presque en même temps pour le général Moreau un travail qu'il m'avait demandé et qui était en quelque sorte le résumé de nos conversations politiques ; je l'avais intitulé : *Moyens d'attaquer avec succès l'usurpation et de rétablir la monarchie légitime* ; j'en citerai ici quelques fragments :

« Si jamais des circonstances favorables se présentèrent de lutter contre la tyrannie, ce sont sans doute celles qui naissent et des revers de Bonaparte et des deux guerres d'extermination, pour ainsi dire, qu'il est forcé de soutenir aux deux extrémités de l'Europe.

« Un homme énergique vient de prouver au milieu de Paris à quel degré l'opinion publique est contraire au tyran, puisqu'au seul bruit de sa mort, cet homme a pu pour ainsi dire ébranler l'édifice, faire trembler les esclaves du despote et rendre un instant douteux son pouvoir usurpé. Malet a donné la mesure de la haine qu'on porte à Napoléon.

« La France est donc aujourd'hui sous l'oppression la plus révoltante, et cette oppression n'a certainement pour base que la crainte et l'intérêt personnel.

« La république est pour jamais anéantie en France, tout est royalisé. Il ne s'agit plus de relever un trône, mais

d'empêcher que, sur ce trône, ne siège le despotisme et qu'il ne s'y maintienne. Tenter une aussi noble entreprise et réussir devient sans doute la plus belle, la plus brillante destinée.

« Quels moyens d'arriver au but ?

« Bonaparte, premier magistrat de la France, n'usurpait aucun pouvoir, il pouvait avec de la modération et de la gloire se maintenir et transmettre peut-être à un successeur heureux cette puissance naturelle. Mais Bonaparte, royalisant son gouvernement, voulant s'étayer de toutes les idées, de tous les préjugés qui ne sont consacrés que par le temps, se faisant le successeur des fils de saint Louis, n'est plus que l'usurpateur de leur couronne, et il faudrait, pour qu'un usurpateur venu de si loin pût se consolider dans la postérité, que non-seulement il fût toujours grand, fort, armé de la victoire, mais qu'il pût déverser ses talents, sa force, sur sa première, sa seconde et peut-être sa cinquième génération, car sans entrer dans de longs commentaires, supposons que dans trente, quarante ans, le trône de Bonaparte ne soit occupé que par un être nul et méprisable, et que paraisse un Condé, un Bourbon, doué de ces qualités brillantes qui seules fixent l'admiration des hommes, pense-t-on qu'alors trente années d'usurpation pourront lutter contre les grands souvenirs, je dirai même les préjugés de l'histoire ?

« Il ne s'agit pas seulement de ramener aux idées monarchiques, mais d'empêcher que la monarchie ne tende par une force invincible au despotisme.

« La France ne peut plus sortir de la crise affreuse qui la tourmente et n'arrivera à la monarchie tempérée que par

le rétablissement du Roi légitime. Dans le système monarchique, ce qu'on nomme légitimité peut, devant la raison, n'être qu'un préjugé, mais il est si utile, qu'il doit être regardé comme le palladium de la monarchie.

« La légitimité de Louis XVIII doit donc le ramener au trône de ses pères ; ses qualités personnelles, sa sagesse, sa modération doivent faire désirer qu'il y demeure longtemps pour qu'un gouvernement libéral se consolide sous son règne et fasse perdre de vue la trace du despotisme qui accable aujourd'hui la France. Louis XVIII n'est plus le roi des émigrés ; en rentrant, il ne sera que le chef d'une famille longtemps divisée, que le Roi de tous les partis a réunie.

« Ce qu'on nomme ancien régime ne peut revenir. La monarchie réclame le Roi légitime, mais le temps prescrit de grands changements dans l'organisation de la monarchie. Il est des monuments que les révolutions brisent et qu'il n'est plus au pouvoir des hommes de réédifier. Cependant, ce mot ancien régime effraye encore beaucoup de gens, c'est un fantôme que le despote aura soin d'opposer à la multitude. Il faut donc s'empressez d'opposer à ce fantôme la vérité, vérité d'autant plus facile à démontrer qu'elle a pour base la nécessité, la force impérieuse des événements, la puissance du temps et des choses.

« Je pense que la conspiration la plus imposante, la plus sûre du succès, serait celle qui reposerait essentiellement sur les principes qui vont suivre :

« 1° La République et l'ancien régime ne peuvent revenir ;

« 2° La Monarchie est le gouvernement qui convient à la

France; mais cette monarchie, pour faire le bonheur des peuples, doit être tempérée;

« 3° Un usurpateur, quel qu'il fût, ne pourrait conserver son pouvoir que par le despotisme;

« 4° La Monarchie tempérée étant la seule désirable et digne d'être soutenue par la loyauté, le courage et l'honneur, Louis XVIII doit et peut seul être appelé au trône;

« 5° Louis XVIII ne peut trouver la force, la gloire, la sûreté de son gouvernement que dans les armées; les armées doivent donc être honorées, les chefs militaires de tous grades confirmés dans leurs dignités;

« 6° L'Église protégée, la liberté de conscience maintenue et les acquéreurs de biens nationaux rassurés.

« De ces principes, que je crois dans le cœur de tout Français raisonnable et ami de son pays, on formerait une nouvelle constitution.

« Si une armée libératrice des Français unis était commandée par un homme que ses talents, sa grande réputation autoriseraient à dire :

« Je viens combattre pour la Monarchie, qui peut s'allier à la liberté et qui, donnant la paix à l'Europe, va mettre un terme aux malheurs de la patrie;

« Quel serait, je le demande, l'ascendant d'une aussi noble, d'une aussi généreuse conduite? J'ose donc lui dire : « Partons, votre arrivée sur le continent et les événements présents feront naître cette armée; vous deviendrez l'arbitre entre la liberté et le trône, et ce sera vous qui annoncerez à la France, aux armées, qu'il est un moyen prompt de concilier la paix, la gloire et la vraie liberté. »

C'est le 2 mars 1813 que je remis ce mémoire à Moreau. J'ai la certitude qu'à cette époque ses intentions ne dépassèrent pas les limites de ce plan, qui ne blessait aucun des sentiments d'un bon Français.

« — Je n'eusse pas plus trahi la République que Bonaparte si j'eusse consenti à le servir, me disait-il. Mais ma conscience est à moi, et celle des autres ne pouvait me regarder. » Je devais donc parler au Roi comme je l'avais fait et faire la part des concessions et des faiblesses sur lesquelles il était permis de compter. Quand on cherche à renverser un pouvoir injuste, on appelle à soi tous ceux qui sont fatigués de son joug.

Louis XVIII, d'ailleurs, ne pouvait remonter sur le trône qu'avec l'aide de beaucoup d'ingrats et de parjures. Malheureux pays, où les serments coûtent si peu ! J'ai parfois compris le profond mépris de Napoléon pour les hommes !

C'était par raison, par conviction, que le général Moreau avait cessé d'être républicain ; il ne voulait cependant pas qu'on pût croire qu'il allait jusqu'à fouler aux pieds un état de choses qu'il avait cru possible, désirable, et qu'il avait défendu dans toute la sincérité de son âme. Le général voulait bien avouer, et il le faisait avec toute la candeur possible, qu'une République ne convenait pas à la France, et qu'à cet égard il n'avait fait, comme beaucoup d'autres, qu'embrasser une belle et fatale illusion. Mais même en s'exprimant ainsi, je dois dire que c'était moins encore le système qu'il trouvait en défaut que les hommes.

« La Révolution, me disait-il peu de jours avant son départ, a fait naître de très-hauts faits et de très-grandes

« actions ; mais, après tout, c'est une courtisane qui s'est
 « livrée au premier venu et qui a fini par donner le jour à
 « une belle chimère et à deux monstres. » Il voulait parler de la République, de la Terreur et du despotisme qui accablait alors la France. Mais son parti était irrévocablement pris. « Dites à Louis XVIII, me disait-il encore en
 « riant, que vous connaissez un bon républicain qui, désormais, servira sa cause avec plus de fidélité que beaucoup de gens qui se disaient autrefois royalistes. » Il ajoutait : « Depuis que les républicains se font esclaves,
 « c'est auprès des rois sages qu'il faut aller chercher la
 « liberté. »

Les événements grossissaient en Europe, toutes les nouvelles qui arrivaient faisaient mieux prévoir l'importance de ceux qui se préparaient. Moreau se décida à partir pour le continent. Son départ fut néanmoins retardé pour des raisons relatives à madame Moreau ; elle était depuis dix mois en France, où sa santé l'avait obligée de retourner, et le général craignait qu'on ne fit retomber sur elle, sur sa fille, les conséquences de son arrivée sur le continent. Mais le gouvernement français avait été au-devant de ses souhaits, en forçant brutalement madame Moreau à se rembarquer à Bordeaux, où elle se trouvait alors. Il partit le 21 du mois de juin à bord du vaisseau américain *l'Annibal*. J'avais pensé un moment à m'embarquer en même temps que lui et à me rendre à Londres. Les graves circonstances où l'on était alors, celles qui pouvaient surgir tous les jours m'inspiraient le désir de me rapprocher du Roi, aux côtés duquel j'aurais voulu me trouver dans les moments de crise que l'on pouvait prévoir. Madame Hyde

de Neuville, alors malade, me donnait assez d'inquiétudes pour que je différasse un voyage qui n'était pas absolument nécessaire.

Je rendis compte à M. d'Avaray du départ de Moreau dans une lettre où je disais : « Le général n'a d'autre
« ambition que l'amour du pays. Il ne servira ni l'étran-
« ger, ni sa propre querelle ; mais il cherchera à sauver
« sa patrie si ses compatriotes veulent s'unir à lui pour
« briser la chaîne qui les avilit. »

C'était bien là ce que nous avions visé ensemble et ce que je pouvais encore dire avec vérité, quoique quelques modifications se fussent produites dans l'esprit du général. Il était depuis longtemps le point de mire de la cour de Russie et l'objet de sa part des avances les plus pressantes. Le ministre de cette nation l'entourait sans cesse et lui communiquait les propositions de l'Empereur et toutes les promesses capables de séduire un caractère aussi élevé, car ce n'était pas par des avantages personnels qu'on pouvait tenter avec succès de l'ébranler. On ne lui parlait que de la délivrance de l'Europe et de la cause de l'humanité tout entière. C'était bien le langage qui pouvait réussir, et l'empereur Alexandre a prouvé depuis qu'il était capable de le tenir. Moreau, néanmoins, avait repoussé les offres de toute nature qui lui étaient faites, et se rendait à l'appel de la Russie sans avoir rien stipulé, rien promis ; il attendait les événements pour s'en inspirer et régler sa conduite. Ce n'étaient pas là tout à fait les conditions dans lesquelles j'avais désiré son départ. Je lui en fis plus d'une fois des observations qui étaient dictées également par mon patriotisme et par l'intérêt de sa propre gloire. J'étais un

peu inquiet de le voir partir sans avoir une ligne de conduite plus arrêtée. Je redoutais une hésitation de caractère qui s'alliait quelquefois chez lui à un certain entêtement dans les idées, un seul point de doute ne m'était pas possible : j'avais la ferme conviction que Moreau ne ferait jamais que ce que sa conscience lui permettrait. Quels que soient les reproches qu'on a pu faire à sa mémoire, j'atteste, avec la profonde connaissance de son caractère, que j'ai dû à sept ans de relations habituelles et intimes la conviction que cette âme sincèrement honnête pouvait se faire des illusions, mais non pas transiger volontairement avec l'honneur et le devoir. Il a donc cru pouvoir faire ce qu'il a fait. On sait quels furent les courts et graves événements qui terminèrent si rapidement cette brillante carrière... Arrivé le 1^{er} août à Stralsund, c'était avant la fin de ce même mois que Moreau devait être mortellement frappé ! Le prince royal de Suède, Bernadotte, l'avait accueilli comme un héros et un ami tout à la fois. Son voyage fut une sorte de triomphe jusqu'à Prague, où il trouva les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse, qui le traitèrent avec des égards allant presque jusqu'au respect. Là surtout, les séductions lui furent prodiguées, celles qui peuvent pénétrer le cœur d'un grand homme, la déférence à ses conseils, le respect pour tout ce que lui-même respectait. On exalta chez lui le désir et l'espoir de servir sa patrie plus utilement au milieu des camps étrangers que dans les rangs mêmes de nos armées ; et je suis convaincu qu'en restant auprès des alliés sans accepter aucun poste, aucun commandement parmi eux, il se crut à l'abri de tout reproche et pensa avoir réalisé son but en n'étant pas le guide des

armées étrangères, mais, au contraire, le frein qui devait les arrêter sur le seuil de nos frontières. Pour moi, je trouve la meilleure preuve des intentions droites et pures qui gouvernaient Moreau, et qui doivent expliquer sa conduite, dans ce qu'il a dit de lui-même sur son lit de mort; car sa probité était telle, qu'il n'eût jamais cherché une excuse dans le mensonge, et quand il avait pu dire : « Je n'ai rien « à me reprocher, mon esprit est en repos », c'est qu'il ne se sentait pas coupable. Peu de jours avant ce fatal événement, le 21 août, il écrivit du quartier général de l'empereur Alexandre : « Je suis, avec l'armée, prêt à combattre « contre Bonaparte. J'agis ainsi, je vous assure, sans la « moindre répugnance, bien convaincu que, si je puis « contribuer à sa chute, je recevrai aussi ma part de « remerciements de la France et du monde entier. »

A ceux qui trouvent cette sécurité de conscience excessive, il faut rappeler que la lassitude de la France à l'égard de Napoléon avait crû dans une progression au moins égale à l'oppression de son gouvernement; elle était arrivée à un degré tel, qu'on le considérait moins comme le chef de la France que comme son fléau, et ses intérêts personnels étaient devenus si distincts de ceux du pays, que Moreau avait pu attaquer l'homme, le souverain, par amour pour la nation; cette distinction, qui paraît subtile et étrange aujourd'hui, était dans l'esprit de son temps. Madame de Staël l'a constaté : « Nous qui avons le cœur français, nous « nous étions cependant habitués, pendant les quinze « années de la tyrannie de Napoléon, à considérer les « armées par delà le Rhin comme n'appartenant plus à la « France. Elles ne défendaient plus les intérêts de la

« nation, elles ne servaient que l'ambition d'un seul
 « homme. On pouvait considérer leurs défaites comme un
 « bonheur, même pour la France. »

Frappé devant Dresde, le 27 août, par un boulet qui nécessita l'amputation des deux jambes, l'infortuné Moreau, porté dans une litière pendant plus de vingt lieues, vint expirer à Lauen. Cet événement eut un retentissement européen. Il vint me frapper d'une consternation douloureuse. J'avais à regretter en lui l'homme de génie, dont la valeur militaire pouvait rendre encore tant de services à ma patrie, et l'homme privé dont l'amitié m'avait honoré.

J'écrivis au Roi, en apprenant cette mort si regrettable. A Sa Majesté elle-même, je ne craignais pas d'avouer que je n'avais pas complètement approuvé le général Moreau. Je lui répétais en même temps les paroles qu'il m'avait tenues, les réponses qu'il avait faites à mes objections, et je les cite ici parce qu'elles sont propres à jeter le grand jour sur les sentiments de Moreau; explication ou excuses, elles démontrent à quel ordre d'idées se rattacha sa conduite.

Je disais au Roi :

« ...Le général crut devoir céder aux instances de la
 « cour de Russie; j'avoue que nous différâmes alors d'opi-
 « nion, non sur le but, mais sur les moyens. Je fis au
 « général toutes les objections qu'une démarche aussi
 « éclatante devait naturellement faire naître; je lui repré-
 « sentai combien sa situation allait devenir délicate; il me
 « répondit que les hommes supérieurs ne doivent prendre
 « conseil que de leur conscience et du salut de l'empire.
 « Le bruit du vulgaire n'est rien, disait-il, il ne faut s'oc-

« cuper que des honnêtes gens et de la postérité. J'aime-
« rais bien mieux sans doute avoir à combattre de suite le
« despote avec une armée française ; mais il faut que j'aie
« la conquérir, et, pour cela, je dois me réunir à ceux qui
« défendent en ce moment la cause de toutes les nations.
« Pour prix de mes services, ils m'aideront à délivrer mon
« malheureux pays. Que j'aie ou que je reste, il est plus
« que probable que, tôt ou tard, les armées françaises
« seront forcées de céder. Que deviendra notre patrie si
« le torrent déborde et si personne n'est là pour en arrê-
« ter les suites ? Croyez-moi ; pour pouvoir un jour sauver
« mon pays et lui procurer avec un bon gouvernement
« une paix honorable, je dois me rendre utile à la cause
« de l'Europe et de l'humanité ; je dois mériter la con-
« fiance du grand monarque qui m'appelle , et dont le beau
« caractère est une garantie de ce qu'il fera pour la France.
« Autrement, aurais-je le droit de dire aux alliés vain-
« queurs : Accordez à la France une honorable paix, ne
« soyez plus qu'auxiliaires et laissez-moi avec des Fran-
« çais terminer la querelle ? Non, il faut que je me sacrifie
« à mon pays, les apparences ne seront contre moi que
« pour le vulgaire ; si Napoléon est battu, je parlerai de
« suite à mes compatriotes, j'appellerai à moi mes amis,
« mes braves compagnons d'armes ; ils verront que je ne
« viens pas satisfaire mon ambition, mais briser leur
« chaîne, et c'est en proclamant le légitime souverain et
« une constitution vraiment libérale que j'achèverai la
« ruine du tyran. Je vous promets, ajoutait-il, de ne pren-
« dre rang dans l'armée des alliés qu'autant que je verrai
« que je puis arriver à sauver la France ! »

La postérité ne peut juger un homme avec équité qu'en se plaçant au point de vue qui fut le sien et en étudiant avec impartialité les mobiles qui guidèrent sa conduite.

Le spectacle des événements qui se passaient en Europe vint partager mon cœur entre de suprêmes espérances, des hontes et des douleurs, que tout cœur français devait ressentir profondément. On était si habitué à tout concentrer dans un seul homme, — lui-même l'avait voulu, — que les humiliations de la défaite rejaillissaient sur lui personnellement, mais les malheurs de la France étaient bien à elle ! La distance, loin d'atténuer les impressions, y ajoutait une anxiété plus grande, et l'on attendait les nouvelles avec une fébrile impatience que la lenteur et la rareté des communications portaient à son comble. J'étais depuis plusieurs mois prêt à partir, j'avais même fait un séjour dans le petit port de Newhaven, croyant m'embarquer à tout moment. La nouvelle de l'arrivée de M. le duc d'Angoulême sur nos frontières ¹, la proclamation qu'il avait faite, ne me laissèrent plus une minute d'hésitation, je ne songeai plus qu'à répondre à l'appel de mes princes légitimes et ne différâi que le temps indispensable pour me munir d'un passe-port. Il me fut donné par le consul d'Angleterre, M. Barelay, à destination de Liverpool, d'où je devais me rendre en Espagne, le 21 mai 1814, sur un bâtiment portugais, l'*Amigo Protector*, avec madame Hyde de Neuville, laissant le reste de ma famille aux États-Unis attendre la suite des événements et leurs résultats définitifs. J'étais déjà à bord, lorsque je reçus un témoignage bien flatteur,

¹ Ce prince, débarqué à Saint-Jean de Luz, fit son entrée à Bordeaux le 12 mars, au milieu des transports de joie de la population.

c'était une députation m'apportant la lettre suivante de M. Dewitt Clinton, maire de New-York et depuis gouverneur de l'État :

« MONSIEUR,

« C'est avec un sincère plaisir que je vous transmets la
 « délibération ci-incluse, parce qu'elle est le tribut de la jus-
 « tice au mérite et que je sais qu'elle ne contient aucune
 « exagération.

« Il vous était impossible de faire tant de bien sans être
 « remarqué. Cette obscurité que vous désiriez si vivement
 « était impraticable, et j'exprime mon opinion sincère
 « quand je dis que vous pouvez sans arrogance vous
 « appliquer le témoignage suivant (*the description*) :

« Quand l'oreille m'eut entendu et quand l'œil m'eut
 « vu, ils me donnèrent leur attention parce que j'ai déli-
 « vré le pauvre qui pleurait, l'orphelin et celui qui n'avait
 « personne pour le secourir; la bénédiction de celui qui
 « était prêt à périr s'est étendue sur moi, et j'ai provo-
 « qué dans le cœur délaissé des chants de joie.

« Je suis respectueusement, etc.

« DEWITT CLINTON. »

« Réunion des membres de la Société de l'*Economical*
 « *School de New-York*, le 19 mai 1814.

« Les administrateurs ayant appris que M. Hyde de
 « Neuville, fondateur et secrétaire de la Société depuis son
 « origine, est sur le point de résigner ses fonctions, pre-
 « nant en considération ses infatigables efforts pour assu-

« rer la prospérité de cette institution, son entier dévoue-
 « ment à ses intérêts et le libéral emploi de son temps,
 « de son talent et de son argent ; dans ce but, les moyens
 « par lesquels elle a en grande partie atteint la florissante
 « situation qui lui permet de répandre les bienfaits de
 « l'éducation sur plusieurs centaines d'enfants ; considé-
 « rant, en outre, que sa conduite, durant une longue rési-
 « dence dans cette cité, a été marquée par un esprit d'iné-
 « puisable bienveillance, faisant le bien sans ostentation
 « et distribuant les consolations à l'affligé, l'instruction
 « aux ignorants et le secours aux indigents : ils ont résolu
 « unanimement que le président de la Société serait invité
 « à exprimer à M. Hyde de Neuville la haute estime que
 « les administrateurs attachent aux services qu'il a rendus
 « à cette institution, la considération qu'ils professent pour
 « son caractère et le sincère regret qu'ils éprouvent d'une
 « séparation qui sera longtemps déplorée par les amis de
 « l'humanité dans cette cité.

« Par délégation des administrateurs,

« DEWITT CLINTON,

« *Président.* »

Il est doux pour un pauvre proscrit de recevoir, en quittant la terre d'exil, un semblable adieu.

Le 4 juillet, après une traversée que nous trouvions bien longue, nous vîmes apparaître en mer, sur les côtes d'Angleterre, une barque montée par un pilote; le capitaine de notre navire le héla, en lui demandant ce qui se passait en France. On comprend l'émotion que nous éprouvâmes

en recevant cette réponse : Bonaparte est à l'île d'Elbe et Louis XVIII à Paris !

Je ne crois pas avoir éprouvé dans le cours entier de ma vie un pareil saisissement. — Quinze années de proscription, d'exil, de persécution, s'effacèrent comme un mauvais rêve devant quelques mots jetés en passant par un marin insouciant de ce qu'il disait. Le but de ma vie, celui auquel j'avais consacré toutes mes forces et mon dévouement, était atteint ! J'avais le cœur gonflé d'une sorte d'ivresse joyeuse où se confondaient un élan de reconnaissance vers la Providence et un redoublement d'amour enthousiaste pour ma patrie !

Je débarquai le 8 juillet à Liverpool. J'étais le 10 à Londres et quelques jours après à Paris !

APPENDICE

LETTRE DE SANSON

BOURREAU DE PARIS

ADRESSÉE AU RÉDACTEUR DU JOURNAL *le Thermomètre*

LE 21 FÉVRIER 1793.

« CITOYEN,

« Un voyage d'un instant a été la cause que je n'ais pas eu l'honneur de répondre à l'invitation que vous me faite dans votre journal au sujet de Louis Capet. Voici suivant ma promesse l'exacte vérité de ce qui c'est passé. Descendant de la voiture pour l'exécution, on lui a dit qu'il fallait ôter son habit. Il fit quelques difficultés en disant qu'on pouvoit l'exécuter comme il étoit. Sur la représentation que la chose étoit impossible, il a lui même aidé à ôter son habit. Il fit encore la même difficulté lorsqu'il c'est agit de lui lier les mains, qu'il donna lui-même lorsque la personne qui l'accompagnoit lui eût dit que c'étoit un dernier sacrifice. Alors? il s'informa sy les tambours batteroit toujours. Il lui fut répondu que l'on n'en savoit rien, et c'étoit la vérité. Il monta l'échaffaud et voulu foncer sur le devant comme voulant parler. Mais? on lui représenta que la chose étoit impossible encore, il se laissa alors conduire à l'endroit où on l'attacha et où il s'est écrié très haut : Peuple, je meurs innocent. Ensuite se retournant vers nous, il nous dit : Messieurs, je suis innocent de tout ce dont on m'inculpe. Je souhaite que mon sang puisse cimenter le bonheur des Français. Voilà, Citoyen, ses dernières et ses véritables paroles.

« L'espèce de petit débat qui se fit au pied de l'échaffaud, rouloit

« sur ce qu'il ne croyoit pas nécessaire qu'il ôtât son habit et qu'on
« lui liât les mains. Il fit aussi la proposition de se couper lui même
« les cheveux.

« Et pour rendre hommage à la vérité, il a soutenu tout cela avec
« un sang-froid et une fermeté qui nous a tous étonnés. Je reste très
« convaincu qu'il avait puisé cette fermeté dans les principes de la
« religion dont personne plus que lui ne paraissoit pénétrée ni per-
« suadé.

« Vous pouvez être assuré, Citoyen, que voila la vérité dans
« son plus grand jour.

« J'ay l'honneur d'être, Citoyen,

« Votre Concitoyen.

« *Signé* : SANSON.

« Paris, le 20 février 1793, l'an 2^{me} de la République française. »

COMMUNION DE LA REINE

A LA CONCIERGERIE

L'abbé Lafond d'Aussonne avait mis une sorte de passion à contredire le curé de Saint-Germain l'Auxerrois; il attaqua particulièrement un petit écrit de la femme Bault, où elle faisait la relation des derniers moments de la Reine. Cet écrit avait paru en 1817; il avait été rédigé par M. Boscheron-Desportes, président de la cour royale d'Orléans, et contenait l'exposé des faits relatifs à la communion de la Reine. Voici la lettre par laquelle la veuve Bault l'envoya à M. Magnin :

« MONSIEUR,

« L'écrit que j'ai l'honneur de vous présenter au sujet des derniers moments de la Reine, ne peut être mieux adressé qu'à vous, qui avez eu le courage de pénétrer à travers mille dangers dans la prison de cette illustre princesse, pour lui porter les consolations de la religion. Quelques personnes, qui ont écrit cette histoire sur de simples rapports, ayant mêlé quelquefois des exagérations ou des inexactitudes, on a ainsi affaibli le mérite de ses souffrances, et l'on n'a pas assez relevé la générosité de son caractère. Pour éviter ces fautes, il suffirait de dire simplement la vérité, j'ai désiré vous la faire connaître pour ce qui me regarde; j'ai dit ce que j'ai vu, je n'ai affirmé que les choses dont j'ai une conviction personnelle, je n'ai aucun intérêt à mentir aux hommes, dont je n'attends rien, et je ne pourrais pas tromper le Ciel, qui m'entend et qui doit me juger.

« Je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

« Signé : Veuve BAULT,

« *Épouse du concierge de la dernière prison de la Reine,
en octobre 1793* ¹. »

¹ Je possède une autre lettre de la femme Bault, écrite un peu plus tard, et également adressée à M. Magnin :

« Monsieur et vénérable pasteur,

« Agrérez, je vous prie, les vœux bien sincères que j'adresse au Ciel pour votre

Quoique madame Bault fût une personne très-supérieure à sa condition, il est permis de penser que le rédacteur de l'écrit avait été aussi celui de cette lettre, ce qui n'ôte rien à son authenticité. Naturellement, M. Lafond d'Aussonne devait prendre à partie le conseiller président Boscheron-Desportes ; il le fit avec violence, qualifiant d'odieux stratagème les assertions de M. Magnin... et le menaçant d'une sommation judiciaire :

« *A M. Boscheron-Desportes, président à la cour royale d'Orléans.*

« Paris, 10 mars 1825.

« MONSIEUR,

« J'ai su que la discussion qui a eu lieu depuis le mois de mars
« dernier, touchant la *fausse communion de la Reine*, avait excité
« votre attention particulière, et je savais avant tout cela, de la veuve
« Bault elle-même, combien vous haïssiez en votre cœur cet affreux
« mensonge du sieur Magnin.

« Les trop longs délais que ma bonté a donnés à cet homme cri-
« minel sont arrivés à leur terme ; il faut, pour l'honneur de mon
« livre et pour ma réputation d'historien, que la prétendue lettre de
« la veuve Bault soit enfin réduite à sa véritable et juste valeur.
« Selon toutes les apparences, votre nom interviendra, Monsieur,
« dans cet examen, dans cette explication foudroyante, dans l'hypo-
« crite invention d'un odieux stratagème. Je désirerais avoir l'hon-
« neur de causer avec vous quelques instants, avant de le sommer
« juridiquement et dans les formes.

« Veuillez me faire dire, Monsieur, si un rendez-vous chez moi
« ne vous serait pas désagréable, et vous êtes le maître d'en fixer
« l'heure et le jour.

« Je suis avec respect,

« LAFOND D'AUSSONNE. »

« tranquillité et votre bonheur le plus parfait ; s'ils sont exaucés, jamais la mauvaise
« foi et la méchanceté des jaloux ne pourront vous atteindre ni prévaloir contre
« vous ; les méchants seront toujours confondus ; je réclame toujours votre bienveil-
« lance et votre protection, et vous assurant de tous les sentiments de vénération
« et de respect avec lesquels je vous prie de me croire,

« Monsieur et digne pasteur, votre très-humble dévouée,

« Veuve BAULT.

« Charenton, le 30 décembre 1822.

« Je vous prie, Monsieur le curé, de faire agréer à mesdemoiselles Fouché les
« mêmes souhaits heureux que je fais pour elles. »

Le 18 avril de la même année, M. Boscheron-Desportes écrivait à M. Magnien :

« MONSIEUR LE CURÉ,

« Voici une nouvelle lettre que je viens de recevoir du sieur Lafond
« d'Aussonne, et sur laquelle il vous paraîtra sans doute inutile de
« faire beaucoup de réflexions ; tout ce que je puis vous dire, quant à
« ce qui me regarde, c'est que je n'ai aucun regret à voir divulguer
« mon opinion sur une telle affaire. Je suis bien aise que le sieur
« Lafond n'en doute pas, et je souhaiterais, ce qui n'arrivera mal-
« heureusement pas, que cela le retint dans ses projets de malveil-
« lance. Je vous ajouterai seulement que je suis étonné de la lenteur
« que l'on met à punir un homme aussi dangereux. On doit bien
« sentir que l'impunité ne fait que lui donner plus d'audace. Je ne
« sais pas ce qui retient le bras de la justice envers un homme qui
« a osé, ainsi que je vous en ai convaincu, imprimer une accusation
« d'empoisonnement contre le Roi martyr, père de Madame la Dau-
« phine.

« Veuillez agréer, etc.

« Le président : BOSCHERON-DESPOSTES. »

Ce dernier reçut, le 16 mars 1825, une lettre du respectable magistrat, dont j'extrais les passages suivants :

« MONSIEUR LE CURÉ,

« Vous serez sans doute un peu étonné de la communication que
« je vous fais aujourd'hui, c'est la copie littérale d'une lettre que j'ai
« reçue hier. Je ne sais par quelle voie l'homme qui l'a écrite a
« découvert mon adresse ; je ne l'ai jamais vu, je ne lui ai jamais
« parlé. Il est bien hardi de me supposer une opinion contraire à
« votre honneur, et que vous savez si diamétralement opposée au
« respect et à la confiance que je professe pour vous.... Si, contre
« toute attente, il me forçait à m'expliquer en justice, mon attitude
« serait bien simple. Je ne suis dans tout cela que l'organe de
« madame Bault, et pour ainsi dire son copiste. Il n'aurait pas le
« droit d'exiger de moi une autre réponse, mais je pourrais faire
« plus dans votre intérêt, et je n'y manquerai pas. Voici un fait que
« je ne vous ai jamais révélé, et qui mérite toute votre attention.

« Vous savez que sur la fin de sa vie, madame Bault était privée,

« par je ne sais quel ordre du ministre, de la pension que Madame
 « la Dauphine lui avait fait accorder. Elle m'écrivit à cette époque
 « en me conjurant de venir la voir à Charenton. Je m'y rendis le
 « dimanche 30 novembre 1823. Je crus qu'elle me parlerait de cette
 « affaire pécuniaire, elle m'en dit un seul mot; mais elle s'empressa
 « surtout de me remettre un exemplaire, le seul qui lui restât, du
 « petit récit rédigé par moi en son nom. Elle me le recommanda
 « comme l'acte solennel qui importait le plus à son honneur, à celui
 « de la mémoire de son mari, à celui de toute sa famille, en me
 « recommandant d'y veiller avec soin, et *de ne jamais souffrir qu'il*
 « *fût altéré en rien*; elle m'ajouta que c'était l'expression de ses
 « sentiments les plus sincères, et qu'elle ne voulait pas qu'on pût
 « jamais la soupçonner d'en avoir changé.

« Voilà, je pense, une confirmation bien claire et bien irréfra-
 « gable des renseignements cités plus haut, et que j'ai déjà eu
 « l'honneur de vous faire remarquer et qui sont l'hommage le plus
 « parfait de la part de madame Bault, la profession la plus par-
 « faite de sa croyance pieuse à vos déclarations et à celles de
 « mademoiselle Fouché. C'est en même temps le démenti le plus
 « formel aux assertions du sieur Lafond d'Aussonne, dont le but
 « est de faire croire à une rétractation perfide de madame Bault.

« Je dois ajouter que cette conversation du 30 novembre, à Cha-
 « renton, a eu pour témoin une demoiselle Léchodé, pensionnaire
 « de madame Bault, et qui ne bougeait pas de sa chambre, étant
 « percluse des deux jambes. Dans le cours de cet entretien, survint
 « aussi une dame Bessat ou Frescat, habitante de Charenton, et qui,
 « je pense, entendit également ce dont il s'agissait. Je n'ai point de
 « relations avec ces deux personnes, mais M. Choiseul, l'exécuteur
 « testamentaire, demeurant rue Saint-Antoine, n° 72, les connaît.
 « Il peut vous rendre le service de les voir, de leur rappeler ces par-
 « ticularités et de les inviter à les constater par leurs témoignages.
 « En attendant les hostilités du sieur Lafond d'Aussonne, je ne répon-
 « drai pas à sa lettre...

« Signé : Le président BOSCHEROX-DESPORTES. »

On comprend qu'en présence de telles attaques, M. Magnin dut réunir tout ce qui pouvait les combattre, et confirmer la vérité à laquelle son honneur se trouvait désormais si intéressé. C'est ainsi

qu'il se procura la déclaration suivante que j'ai sous les yeux, et dont l'importance de la valeur ne peut être contestée :

« Je soussigné déclare, pour rendre hommage à la vérité, que m'étant
 « lié d'amitié avec feu M. et madame Bault, concierges de la Force
 « en 1792, par divers services rendus à des personnes qui m'inté-
 « ressaient, et ayant continué de visiter M. Bault à la Conciergerie
 « du palais, lorsqu'il fut chargé de la garde de cette prison, au temps
 « de la captivité de Marie-Antoinette,

« Un soir que j'étais chez le sieur Bault, sur la fin de septembre
 « ou dans les premiers jours d'octobre, je vis entrer quelqu'un ayant
 « un air remarquable, ce qui attira toute mon attention. La demoi-
 « selle Bault, qui donnait ses soins à l'infortunée Reine, me dit à
 « l'oreille que c'était M. Charles, confesseur et consolateur de la
 « Reine ; que, vivement frappé du courage de ce digne ministre des
 « autels, je fixai ses traits de manière à n'en jamais perdre le sou-
 « venir. J'ajoute que tant que madame Bault et sa fille aînée, devenue
 « femme Hali, ont vécu, ils m'ont toujours assuré que la Reine avait
 « reçu du digne prêtre, M. Charles, toutes les consolations de la
 « religion et les sacrements de l'Église, et leur témoignage ne pou-
 « vait être suspect, puisqu'ils sont morts avant la Restauration.

« J'atteste, en outre, 1^o que le nommé Gailo, gendarme, chargé
 « de la garde de la Reine, que j'ai vu pour la dernière fois il y a quel-
 « ques années, et qui demeurait chez le sieur Lejuge, rue de la Hu-
 « chette, n^o 12, m'a assuré que la Reine avait reçu les sacrements
 « de l'Église.

« 2^o Que la dame veuve Boniface, fruitière à Charenton et connue
 « particulièrement du sieur Bault, m'a assuré qu'un jour qu'elle
 « portait son plus beau fruit pour la Reine¹, un personnage leva la
 « serviette de son panier pour voir ce qu'il contenait, qu'elle lui dit
 « assez durement de quoi il se mêlait, mais que le sieur Bault la
 « rassura, en lui disant que c'était le citoyen Charles qui venait pour
 « consoler et confesser la Reine (je crois cette femme encore vivante
 « auprès d'une sœur, à Luxeuil, en Franche-Comté).

« 3^o Que dans les premières années de la Restauration, étant à
 « Charenton chez madame veuve Bault avec la veuve Boniface, je

¹ On sait que des femmes de la Halle, qui avaient jadis servi les Tuileries, faisaient parvenir des fleurs et des fruits à la Reine par l'entremise de madame Richard et de madame Bault.

« leur demandai si elles avaient eu des nouvelles de M. l'abbé
 « Charles, qui s'était si généreusement dévoué pour procurer à la
 « Reine les secours de la religion. La dame veuve Bault me regarda
 « en riant : « Si vous voulez le voir, allez à l'église de Saint-Germain
 « l'Auxerrois, vous l'y verrez, car il est curé de cette paroisse. » J'y
 « allai effectivement, et les traits très-prononcés de ce pasteur me
 « rappelèrent ceux de M. l'abbé Charles. Je n'ai eu aucune occasion
 « de voir le digne pasteur, qu'après lui avoir écrit en faveur d'un
 « vieillard nommé Blanc, son paroissien, et c'est en causant des
 « infortunes de ce malheureux vieillard que je me suis permis de
 « lui dire que je l'avais vu, il y a trente-deux ans, à la Concier-
 « gerie, et que les années n'avaient rien changé de ses traits dans
 « ma mémoire.

« Je déclare sincères et véritables tous les faits énoncés dans le
 « présent écrit.

« *Signé* : BETTE D'ÉTINVILLE,
 « *Homme de lettres, rue de l'Échaudé, 6.*

« Paris, le 5 novembre 1825. »

M. Lafond d'Aussonne avait enveloppé dans ses dénégations deux survivants de la Conciergerie, le sieur Larivière, porte-clefs dans la prison, et une ancienne servante de madame Bault, la fille Rosalie, alors réfugiée aux Incurables, après leur avoir fait jouer un rôle important dans son histoire de la Reine, par les récits circonstanciés qu'il attribua à tous dans une déclaration où ils protestaient contre le récit de M. Magnin. Celui-ci fit faire auprès de l'un et de l'autre une enquête qui fait partie des papiers que je tiens de lui, et qui dément de la façon la plus catégorique toute participation de leur part à cette affaire. Il ne négligea rien pour se mettre à l'abri de la calomnie qui le poursuivait avec tant d'acharnement, et pour attirer la lumière sur ce fait intéressant de l'abbé, auquel il avait pris une part si grande.

Pour copie conforme du rapport que j'ai remis à la préfecture.

Signé : LA VILLETTE.

Je confirme le dire ci-contre :

Signé : BATILLOT.

Mettons ici, en regard de ces dénégations, les attestations recueillies par M. l'abbé Magnin.

1° 24 juin 1825.

« J'ai été aujourd'hui à la maison des Incurables femmes, rue de
« Sèvres, où est retirée la nommée Rosalie, ancienne servante du
« sieur Bault, concierge de la prison de la Conciergerie, à laquelle
« le sieur Lafond d'Aussonne fait tenir de grands discours dans ses
« écrits.

« J'ai demandé à cette fille, en présence du sieur Batillot, em-
« ployé de cette maison, si effectivement elle avait donné, soit par
« écrit, soit verbalement, à l'abbé Lafond le pouvoir de lui faire
« jouer un rôle dans ses écrits, et de lui faire tenir les propos qu'il
« y a insérés.

« Je n'ai, nous a-t-elle dit, pu lui donner des pouvoirs par écrit,
« par la raison que je ne sais pas écrire, et jamais je ne lui ai dit
« d'occuper le public de moi.

« J'ai demandé au sieur Batillot, devant Rosalie, si elle voyait de
« grands personnages, ainsi que le dit l'abbé d'Aussonne; M. Batil-
« lot m'a répondu qu'elle ne voyait personne, et Rosalie a ajouté que
« c'était un autre mensonge! Calomnie qui le poursuivait avec tant
« d'acharnement, et pour attirer la lumière sur ce fait intéressant
« de l'abbé.

« Pour copie conforme au rapport que j'ai remis à la préfecture.

« Signé : LA VILLETTE.

« Je confirme le dire ci-contre :

« Signé : BATILLOT.

« 12 juillet 1825. »

« 2° Paris, le 20 juin 1825.

« *Hospice des Incurables femmes.*

« MM. Dubois, ancien employé à la grande poste aux lettres, et
« Tardieu, ancien négociant, se sont transportés audit hospice, ont
« fait paraître au parloir la nommée demoiselle Rosalie Lamorlière,
« dont il est fait mention dans le pamphlet intitulé : *Fausse Com-
« munion de la Reine*; les questions suivantes lui ont été faites en
« présence de la dame supérieure de la maison.

« *Demande.* — Quand étiez-vous à la Conciergerie? Combien de
« temps y êtes-vous restée?

« Réponse. — J'y suis restée pendant environ trois semaines, jusqu'à la mort de la Reine.

« D., la dame supérieure. — Étiez-vous continuellement et sans aucune discontinuation auprès de la Reine?

« R. — Non, j'allais, je venais, selon les ordres que l'on me donnait, tant en dehors qu'au dedans.

« D. — Couchiez-vous dans la chambre de la Reine?

« R. — Non.

« Alors, la dame supérieure a raconté un fait ¹ qui lui était arrivé à elle-même dans ces jours de persécutions, et qui était aussi difficile à croire que la communion de la Reine.... Mademoiselle Rosalie dit alors que si celle de la dernière communion n'a pas été impossible, que ç'a été une chose bien difficile... ce dont nous sommes convenus sur ce dernier point.

« Certifié véritable.

« Signé : DUBOIS TARDIEU. »

3^o Déclaration du sieur Delarivière, porte-clefs de la Conciergerie.

« Je soussigné certifie que je suis étranger à une déclaration injurieuse à M. le curé de Saint-Germain l'Auxerrois et à mademoiselle Fouché, que M. Lafond d'Aussonne a insérée dans sa brochure intitulée : *La fausse communion de la Reine*, en date du 26 novembre 1824, page 20 et suivantes, et que je ne lui ai jamais donné aucun écrit ni signé aucun acte; en foi de quoi j'ai signé le présent écrit.

« Je déclare aussi n'avoir jamais vu ni M. le curé ni mademoiselle Fouché.

« Déclare, en outre, que M. Lafond a dit que M. Magnin, curé de Saint-Germain, avait donné aux gardiens de la Conciergerie soixante mille francs pour entrer dans la Conciergerie.

« Paris, le 21 juin 1825.

« Signé : DELARIVIÈRE. »

¹ Ce fait consiste à avoir fait recevoir les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction dans un hôpital, à la vue et au milieu de plusieurs cerbères révolutionnaires chargés de la vigilance sur les malades des hôpitaux.

POUVOIRS DONNÉS PAR LE COMTE D'ARTOIS

A M. HYDE DE NEUVILLE

« Les chefs des royalistes des provinces de l'Ouest se conformeront à la demande de soldats bien sûrs et bien courageux qui leur sera faite par le porteur du présent billet.

« *Signé* : CHARLES-PHILIPPE.

« Londres, ce 12 novembre 1799.

« M. Luidwigg donnera à celui qui lui présentera ce billet de ma part tous les renseignements et informations qu'il lui demandera, et il s'entendra avec lui sur les moyens de lui envoyer ultérieurement toutes les informations qu'il désirera.

« *Signé* : CHARLES-PHILIPPE.

« Londres, ce 24 décembre 1799. »

(Page 238 des *Mémoires*.)

PAPIERS DE L'AGENCE ROYALISTE

N° 1.

« Ce 3 février 1800¹.

« Le petit Matelot, Monsieur, est absent pour plusieurs jours, ce qui me procure le plaisir de vous écrire ; il vient de lui être envoyé une lettre de la part de M. André. Le commissionnaire a demandé que la missive dont il a été porteur vous fût envoyée sur-le-champ, ce qui m'a décidé à décacheter la lettre adressée au petit Matelot, afin de prendre dedans celle qui vous concerne.

« Le Furet (le comte Héricart de Thury) s'occupe à vous écrire. Nous avons toujours l'avantage de l'avoir, mais je crois qu'il ne tardera pas à nous quitter.

« Le petit Matelot m'a dit, Monsieur, que vous lui parliez quelquefois de moi ; je suis très-sensible à votre souvenir, car je suis flattée de vous connoître et vous présente les sentiments bien sincères de

« JANE D... (ROSE DE BANVILLE). »

(Page 262 des *Mémoires*.)

N° 2.

« Ce samedi 25 février 1800.

« Si vous n'avez pas peur de deux femmes qui ont pris plaisir à vous tourmenter, je vous engage, Monsieur, à venir demain déjeuner chez moi. Vous y trouverez les médecins (les amis). Vous croyez bien que personne ne saura la tromperie que je vous ai faite ; j'espère aussi que votre discrétion égalera la mienne. Je me flatte que le désir de voir madame de Mon... ne vous permettra pas de refuser ma proposition ; je n'ai pas oublié tout l'intérêt qu'elle vous

¹ Cette lettre et celles qui vont suivre (nos 1 à 6) sont extraites des Archives nationales, cartons 6246^f-6247^f.

inspire, car, quelle que soit ma bonne volonté ou mon amour-propre, je ne peux pas lui dérober toutes les choses aimables que vous lui avez adressées. Je vous attends donc et, quoique décidée à laisser à ma rivale tout l'honneur de votre visite, je ne vous recevrai pas avec moins de plaisir.

« ÉMILIE DE CROIXMARE. »

Sur une étoffe très-fine, à l'encre sympathique :

« Monsieur, vous êtes prié d'apporter les journaux du Roi. »

Et à l'encre ordinaire :

« Il fait très-beau temps pour aller à l'Opéra (Londres). »

N° 3.

« 2 décembre 1799.

« Vous m'avez bien rendu justice en mettant de l'empressement à me donner de vos nouvelles ; vous deviez être bien persuadé avec quelle impatience elles étaient attendues. Votre lettre nous a fait le plus grand plaisir ; cependant, il me semble que vous avez éprouvé quelques inquiétudes, mais la fin de tout, d'après votre lettre, a fini pour le mieux ; notre retour a été heureux ; souvent nous avons parlé de nos deux protégés et fait des vœux bien sincères pour leur bonheur ; au moins en partie ils ont été exaucés.

« Il me semble vous avoir entendu dire que vous aviez peu de confiance dans les promesses des femmes ; il en est cependant qui savent les tenir. Je veux vous en donner la preuve, quoique l'envoi ne puisse être pour vous un don précieux ; étant offert par l'intérêt le plus vrai que vous avez inspiré, cela peut y ajouter quelque prix.

« Mentor (d'Autichamp) n'est pas encore parti, il compte prendre la diligence demain¹. Le Furet (Héricart de Thury) est revenu avec moi, il y passera encore quelque temps ; nous faisons tout pour tâcher de lui rendre sa retraite moins sombre.

« Les petites affiches (les papiers de l'agence) ont été envoyées à Melun (Londres). On ne parle nullement de ce qu'elles contiennent ; j'ai parlé avec les personnes qui les ont lues, elles m'ont dit que l'on avait mis beaucoup de papiers blancs (papiers chiffrés) avec,

¹ C'est-à-dire partir pour Londres.

que l'on a jetés, que c'était sûrement pour faire payer plus de port.

« Bien que la poste me presse, je ne veux pas qu'elle parte sans ma lettre. Recevez l'assurance des sentiments de l'intérêt le plus sincère avec lesquels je ne cesserai d'être votre petit Matelot.

« M. Dubois (le chevalier de Coigny) m'a écrit ; je ne sais pas son adresse, ce qui me prive du plaisir de lui répondre ; dites-lui, je vous prie, mille choses de ma part.

« Donnez-moi de vos nouvelles, tout ici en désire.

« Jeanne d'Arc et le Furet (Héricart de Thury) vous disent tout ce qui se peut de plus aimable. »

N° 4.

« 1^{er} avril 1800.

« Vous m'accusez injustement d'oubli, Monsieur, puisque j'ai eu le plaisir de vous écrire deux fois depuis peu de temps. J'ai profité, il y a peu de jours, d'une occasion que devait voir un ami de Sans-Pareil (le comte de Bruslard), pour lui remettre une lettre pour vous et pour lui. J'espère, d'après cela, Monsieur, que vous me rendrez plus de justice ; votre lettre me fait double plaisir, puisqu'elle m'annonce votre prochaine arrivée ici. Les chemins (la Normandie) sont superbes ; on peut aller à la Chaumière (Londres) sans le moindre embarras. Le Furet en est de retour, il y a peu de jours. On vous y désire beaucoup. Jean Bart (le comte d'Artois) a bu à votre santé. Le vin a été trouvé excellent. Je vous ai mandé, dans ma dernière lettre, comme il a été flatté et fêté.

« Je n'ai point vu les personnes qui étoient chargées de ma lettre ; c'est M. André (le comte de Bourmont) qui me l'a fait passer ; elle m'arrive à l'instant, j'aurois été fort aise de pouvoir être utile à quelque chose à vos amis, étant toujours flattée, Monsieur, de voir les personnes qui vous intéressent.

« Le Furet (Héricart de Thury), à qui je viens de faire part de votre lettre, part demain matin pour Châteauroux (Londres) ; il verra votre ami. Je l'ai engagé à faire ce petit voyage. D'après le désir qu'il me paroît que vous en avez, lui-même avoit le projet d'y aller, mais pas avant quelques jours.

« Voulez-vous bien, Monsieur, vous charger de faire des repro-

ches à Sans-Pareil, il auroit bien dû m'écrire un mot. Je lui sais bon gré malgré cela. A vous, Monsieur, de penser et de parler quelquefois du petit Matelot ; il n'est pas ingrat. Souvent à nos veillées nous parlons de vous ; *Jeanne* vous dit mille choses, son frère vient de partir pour la campagne.

« La voiture de la Chaumière (Londres) vient cette semaine ; on la redemandera pour les trois ou quatre premiers jours de l'autre ; si nous ne consultations que nos intérêts, nous ferions tout pour la retarder et avoir plus longtemps le plaisir de vous voir.

« Croyez, je vous prie, Monsieur, aux sentiments d'attachement sincère du petit *Matelot*.

« N'oubliez pas les petites gravures. »

N° 5.

« J'ai reçu très-exactement vos deux lettres et ce qu'elles renfermaient ; j'ai remis le tout à sa destination. Ce qui étoit pour le Furet lui a fait grand plaisir. Il vous fait tous ses remerciements. Il est toujours avec moi. Il désireroit bien avoir de l'emploi de votre côté ; on a envie de le laisser dans notre canton ; c'est, je crois, lui faire un très-mauvais cadeau ; cependant, ayant infiniment de zèle, il fera tout ce qu'il croira être utile.

« Je n'ai pas eu le plaisir de vous écrire plus tôt, ayant éprouvé une perte qui m'a causé et me cause de l'embarras ; c'est la mort de mon beau-père. Je l'ai gardé jusqu'au dernier moment ; si j'étais obligé d'assister souvent à des scènes pareilles, je crois que cela prendroit infiniment sur mon caractère. J'ay de la peine à me distraire de tels objets. Le plaisir que j'ay à vous écrire m'offre une distraction qui me fait infiniment de bien. Quoique j'aye peu l'avantage de vous connaître, Monsieur, je crois avoir bien jugé votre âme en la croyant sensible et bonne, et d'après cela susceptible de s'intéresser aux peines que j'éprouve.

« Vous êtes bien occupé, je n'en doute pas, le moment doit en faire plus que jamais naître les occasions.

« J'ay eu Mentor (d'Antichamp) à passer deux jours, il étoit chez moy quand j'ay reçu votre lettre et l'annonce d'une pour la Chaumière. Si je l'ay reçue à temps, elle partira jeudi.

« Dès qu'il reviendra, soyez bien persuadé de l'exactitude et du plaisir que j'aurai à m'acquitter de ce dont vous me chargerez.

« Tout ce que vous aviez laissé à la Chaumière (Londres) est arrivé à très-bon port, la Banque (l'Angleterre) va à merveille à présent. *Sans-Pareil* est à faire un petit voyage. On ne sait qu'espérer dans ce moment. Avons-nous encore quelque espoir que le *nécessaire* sera bientôt fait ? Les ouvriers ont, je crois, bien besoin d'aide pour rendre un tel ouvrage parfait. On assure qu'il leur sera envoyé tout ce que l'on peut désirer de la Chine (d'Angleterre) ; pourquoi tout cela vient-il si tard ?

« Mentor vous prie d'agréer encore tous ses remerciements. Il vous prie bien également de me faire passer un exemplaire de la Constitution aussitôt qu'elle paroîtra ; il désire fort en avoir pour emporter à sa Chaumière.

« L'Invariable (Michaud) n'a plus aucune crainte ; j'espère avant peu de temps qu'il sera tout à fait guéri, ses médecins lui ont permis de parler à toutes les personnes qui le désirent, et même de passer des jours entiers avec lui.

« Jeanne d'Arc vous dit mille choses aimables, elle attend avec bien de l'impatience une décision pour son frère.

« Je ne vous dis rien pour M. Dubois (le chevalier de Coigny), puisqu'il n'est pas avec vous ; il aura bien froid à son voyage ; je le plains bien.

« J'ai toujours oublié de vous demander si vous avez retrouvé votre montre, je le désire, sachant que vous y êtes attaché. N'oubliez pas de me le mander.

« Soyez bien persuadé que notre petit comité parle et pense bien souvent à vous, et de l'intérêt que vous avez inspiré à tous. Croyez particulièrement, Monsieur, aux sentiments d'attachement avec lesquels je ne cesserai d'être

« Le fidèle *petit Matelot*.

• Ce 17 décembre 1799. •

Contre-police de l'Agence royaliste.

RAPPORTS

• 15 pluviôse 1800.

« Le jeune Toustain n'existe plus, il a été fusillé le 5 pluviôse, de grand matin ; ainsi cet événement est antérieur à la lettre de M. Hyde

par laquelle il me charge de savoir dans quelle prison Toustain a été jeté, afin de s'assurer si on pouvait le sauver...

« On a fait courir le bruit que Bonaparte est un descendant du fameux Masque de fer, incarcéré à la Bastille, mort aux îles Sainte-Marguerite... Cette légende fait son chemin.

« M. de Talleyrand est sorti à midi et a été, sur la demande du premier Consul, lui porter les rapports concernant la Vendée.

« Bonaparte est de plus en plus dépopularisé. Les généraux chargés des commandements de Paris sont offensés des dénonciations et des impostures à leur égard du gouvernement. »

(Archives nationales, carton 6247^t, page 283 des *Mémoires*.)

Troisième lettre pour le Journal.

• Paris, le 6 juillet.

« Bonaparte est ici depuis trois jours ; on comptait sur les préliminaires de la paix, et il n'en est pas question. Le héros corse arriva cette nuit pour être modeste, et le soir il y eut grande illumination, mais principalement aux Tuileries et au Palais-Royal, qui, comme vous le savez, est le palais du Tribunal. Les rues étaient faiblement éclairées, et la joie publique fort petite. On lisait sur un transparent au Palais-Royal : *Il n'y a plus d'Alpes*, mot absurde, parodié du beau mot de Louis XIV à son petit-fils. Le peuple disait en accentuant l'E muet du mot Alpes, qu'*Alpès* était une ville que les Français avaient détruite, et qu'ainsi il n'y en avait plus. On a trouvé dur et sec ce que Bonaparte dit en apprenant la mort de Desaix : *Que ne m'est-il permis de le pleurer ?* Le silence, un geste, un mouvement du cœur eût mieux valu qu'une phrase de raisonnement. Mais ce Corse a une insensibilité prodigieuse, et l'on sait plusieurs traits de son caractère qui font frémir.

« Marengo, où s'est donnée la bataille contre Mélas, est une possession dont la Cisalpine avait fait présent à Bonaparte ; ainsi ledit seigneur s'est battu sur ses propres terres. Que dites-vous de la plate vanité et de l'adulation plus plate encore du général Mélas ? Il a écrit à Bonaparte : *Vous êtes le premier qui m'ait battu en plaine.* Ces Autrichiens sont bien ridicules.

« Au reste, cette paix qui paraissait si désirée n'a pas l'air d'exciter de grands désirs ; le peuple est froid et insouciant sur tout ; il y a un sentiment général et secret qui ne permet pas même d'espérer vivement : on ne compte sur rien, et l'on craint tout. Le peuple en masse sent très-bien qu'il n'y a qu'une chose qui lui convienne et qui puisse assurer son repos. Il est comme les vieillards qui n'ont d'autre bonheur que celui de vivre tranquilles.

« Le bruit avait couru que Bonaparte amenait avec lui d'Italie M. le duc d'Angoulême, et l'on s'en réjouissait assez publiquement, sans réfléchir que si l'oncle et le père de ce prince n'abdiquaient pas volontairement, il serait tout aussi usurpateur que Bonaparte. Au reste, on est persuadé que M. le duc d'Angoulême refuserait la couronne si le Corse la lui offrait, et qu'il ne peut la tenir que de son oncle et de son père. Cette noble idée qu'on a de ce jeune prince, est un grand hommage qu'on lui rend. Vous devez sentir que si Bonaparte n'avait pas insulté publiquement Louis XVIII et son frère, on ne penserait pas au jeune prince.

« *Signé* : BERTIN aîné. »

(Archives nationales, carton 6248.)

LETTRES DU GÉNÉRAL MONCEY

« *Le général Moncey, premier inspecteur général de la gendarmerie militaire, au grand juge, ministre de la justice.*

• Paris, 14 prairial an XI.

« CITOYEN GRAND JUGE,

« J'ai reçu votre lettre du 13 de ce mois, portant que vous avez quelque raison de croire que le nommé *Hyde* pourrait être avec sa femme dans la terre de l'*Étang*, près Sancerre, ou dans les environs.

« J'ai aussitôt expédié les ordres nécessaires pour qu'une surveillance exacte, mais inaperçue, s'exerçât sur cette maison et dans les alentours.

« J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

« MONCEY. »

(Page 385 des *Mémoires*.)

« *Le général Moncey, premier inspecteur général de la gendarmerie nationale, au grand juge, ministre de la justice.*

• Paris. le 6 germinal an XII.

« CITOYEN GRAND JUGE,

« Je reçois à l'instant votre lettre du 6 de ce mois, relative à une tentative qu'on vous a annoncé devoir se faire dans la nuit du 9 au 10 de ce mois, sur le château de l'*Étang*, avec l'espoir d'y trouver *Hyde*.

« Dans la crainte que mes instructions entièrement rédigées sui-

vant l'esprit de votre lettre, n'arrivassent pas à temps à Bourges par le courrier ordinaire, je les y envoie par un courrier extraordinaire que je prie le citoyen *Lavalette*, commissaire central près les postes, de faire partir lui-même sans aucun delay.

« J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

« MONCEY. »

(Archives nationales, carton 6251, page 385 des *Mémoires*.)

LETTRE DU COMTE DE BOURMONT

« Saint-Denis d'Anjou, le 17 janvier 1800.

« Probablement, Monsieur, vous avez vu le chevalier d'Andigné et appris par lui que nous ne songions plus qu'aux moyens de faire la guerre avec succès. Nous comptons tous sur votre volonté d'aider autant qu'il vous sera possible les efforts que nous allons faire, et déjà je vous dois des remerciements pour les fonds que vous avez bien voulu employer à l'acquisition d'effets essentiels pour ma division.

« J'ai chargé M. Jules (prince de Polignac) d'acheter pour moi une partie des choses les plus essentielles à la partie que je commande, j'ose espérer que vous lui faciliterez les moyens de le faire, vous jugerez en voyant ce que je demande, de quelle importance cela est pour le Maine.

« Si j'avois assez de fusils, j'aurois bientôt quinze mille hommes de plus. M. Jules m'a dit qu'on se chargerait de m'en fournir autant que j'en voudrais, si je pouvais les payer comptant 27 livres la pièce. N'ayant en ce moment aucuns fonds dans ma caisse, je ne puis offrir que des traites sur Londres. Si vous pouvez les faire accepter aux fournisseurs, vous me rendrez un bien grand service.

« Vous savez, Monsieur, que les fonds ont été faits en Angleterre pour la solde des Royalistes, il est pressant de la donner au soldat qui la demande ; mais l'embarras est de faire arriver l'argent dans nos provinces. Les derniers débarquements nous ont fourni quel-

ques piastres, mais en trop petite quantité pour suffire à la solde ; ne pourriez-vous pas me faire toucher à Paris des fonds qui seroient remboursés à Londres ? Ne pourriez-vous pas au moins échanger *sans retard* à Paris les billets de banque qui vous seroient remis pour moi à Londres ? L'une de ces deux manières me conviendrait mieux que celles habituelles du commerce par Hambourg, parce que je crains les banqueroutes de cette place et les retards que les banquiers ne manquent jamais de faire éprouver.

« Je me suis flatté que vous voudriez bien, Monsieur, faire passer ou remettre vous-même à Londres les paquets ci-joints ; ce sont mes états de recettes et de dépenses, les contrôles de la division du Maine et la prière de me faire passer par vous, la moitié des fonds destinée à cette division. Vous m'obligeriez beaucoup si vous vouliez bien observer là-bas combien il seroit utile que nous eussions toujours des fonds à l'avance afin : 1^o que la solde soit assurée ; 2^o que nous ne soyons jamais en arrière pour payer les déserteurs qui nous viennent par bandes, et dont le nombre augmentera si nous les soldons, si surtout nous leur promettons un engagement.

« Il est bien important que M. le duc de Berry arrive promptement, j'ose vous prier d'insister fortement là-dessus. Il est bien important qu'on nous envoie des pièces de canon de calibre français de 12 et de 8, qu'on nous envoie des obusiers aussi de calibre français de préférence, qu'on nous mette à même d'acheter de bons attelages pour ces pièces, qu'on nous fournisse des munitions en abondance ou de l'argent. Je vais écrire ces jours-cy à M. le général duc de Bouillon pour lui proposer de débarquer sur la côte de Granville tous les effets que son gouvernement destine à l'arrondissement de Rennes et à la division du Maine. Nous porterons six ou huit mille hommes pour protéger le débarquement ; nous pourrons faire cette marche vers le 12 ou le 13 de février, si à cette époque nous avons assez de poudre pour l'entreprendre. Il seroit bien heureux que M. le duc de Bourbon voulût alors se mettre à notre tête.

« M. Jules m'a fait espérer que M. votre beau-frère seroit bientôt à Paris, veuillez me rappeler à son souvenir et lui exprimer le désir que nous avons tous de servir sous les ordres de son général (Pichegru) ; je regrette bien qu'il ne soit pas venu dans nos provinces il y a six mois, nos chances aujourd'hui seroient incomparablement plus belles, si tout n'étoit pas terminé.

« Soyez assuré, Monsieur, que si la pacification avoit eu lieu, j'aurois fait tout ce qu'il eût été possible pour M. de la Roche-Rousseau. Votre recommandation et votre vieille liaison étoient des titres plus que suffisants.

« Veuillez bien agréer, Monsieur, l'assurance de mon estime et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

« Votre très-humble et obéissant serviteur,

« Le comte DE BOURMONT. »

(Archives nationales, carton 6246 F.)

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Naissance de Guillaume Hyde de Neuville. — Origine de sa famille. — Son ancêtre, Édouard Hyde. — Son grand-père émigré en Suisse. — Il s'établit en France, à Sancerre. — Mariage du père de Guillaume Hyde. — Collège royal de Sainte-Marie, à Bourges. — Succès de l'écolier. — Mort de M. Hyde, le père. — Guillaume Hyde de Neuville est mis à Paris au collège Cardinal-Lemoine. — La Révolution. — Exaltation de Guillaume Hyde de Neuville pour la cause royale. — La Reine à l'Opéra. — Colloque avec Théroigne de Méricourt. — Le 18 avril, départ du Roi pour Saint-Cloud, entravé par la foule. — La Reine remarque le jeune royaliste. — Le 10 août, séance de la Commune. — Progrès de la Révolution. — La Convention décrète, le 3 décembre, le procès du Roi. — Sa comparution, le 11 décembre, à la barre de la Convention. — Démarches faites en faveur du Roi — Séances des 15, 16 et 17 janvier. — M. de Malesherbes donne le bras à M. Hyde de Neuville, en sortant de la Convention. 1

CHAPITRE II

Origine et causes de la Révolution. — Ministres de Louis XVI : Calonne et Necker. — Les états généraux. — Mirabeau, sa funeste influence. — Marche fatale de la Révolution après la mort de Louis XVI. — Lettre de Samson, remise en 1825 à M. Hyde de Neuville. — Le 31 mai, le peuple méconnaît l'autorité de l'Assemblée constituante. — Les départements se coalisent. — Excès révolutionnaires de Fouché à Nevers. — M. Hyde de Neuville défend Pierre Maugue et l'arrache à l'échafaud. — On poursuit le jeune royaliste. — Il est traîné dans les cachots de Cosne. — Une liberté provisoire lui est accordée. — La Terreur suit son cours. — Infortune de la Reine, arrachée à ses enfants et à Madame Élisabeth. — Des cœurs dévoués battent pour elle. — M. Hyde de Neuville entre

en relation avec Michonis, inspecteur des prisons. — Complot formé pour délivrer la Reine. — Bruits qui circulent à ce sujet. — La conspiration n'est point découverte, mais la surveillance redouble. — Toute tentative impossible. — M. Hyde de Neuville, compromis, quitte Paris. 46

CHAPITRE III

La Reine est transférée à la Conciergerie. — Détails donnés par un aide de camp d'Henriot sur cette translation de la Reine. — Le chevalier de Rougeville. — Histoire de l'œillet rouge. — Procès de la Reine. — Communion de la Reine à la Conciergerie. — Recherches faites à ce sujet par M. Hyde de Neuville. — L'abbé de Keravenant. — Attestation de madame Bault, femme du geôlier de la prison. — Documents nombreux à l'appui de ce dernier acte religieux de la Reine. — Récit circonstancié que M. Chauveau-Lagarde, défenseur de la Reine, donne sur la fin de son procès. — Les girondins, leur doctrine, leur fin. — Robespierre règne en maître. — La Révolution se livre aux fureurs et aux folies les plus extrêmes. — Calendrier républicain copié par Louis XVIII. — Mort de Robespierre, le 9 thermidor. — La France, délivrée, respire ! 78

CHAPITRE IV

Réaction, après le 9 thermidor, dans les départements. — Mariage de M. Hyde de Neuville. — Le commissaire de la Convention Gallois à Nevers. — La Révolution change de face. — Lutte du parti modéré contre les jacobins. — La jeunesse dorée. — Procès de Carrier; chute des jacobins. — Le 1^{er} prairial. — Rencontre de M. Hyde de Neuville avec Fouché. — Décrets des 3 et 13 fructidor qui créent le Directoire. — Les monarchistes se manifestent. — Ils contribuent au 13 vendémiaire. — Bonaparte mitraille les sections devant Saint-Roch. — Notoriété que cette journée donne à Bonaparte et à Barras. — Pouvoir exécutif confié à cinq directeurs. — Misère publique; détresse des finances. — Dangers et persécution éprouvés par M. Hyde de Neuville. — L'amitié le dédommage. — Petite Vendée, dans le Sancerrois, commandée par Phélippeaux. — Le but du mouvement était sa jonction avec Charette. — Défaite et prise des chefs. — Phélippeaux et ses amis sont jugés à Bourges. — Ils s'évadent de la prison. — M. Hyde de Neuville défend les autres. — Ducorps, un d'eux, détenu à Villequiers, est délivré par lui. 112

CHAPITRE V

Le Directoire est divisé. — Club de Clichy. — La Vendée découragée après l'expédition de Quiberon. — L'agence royaliste formée à Paris est arrêtée en janvier 1797. — Le commodore Sidney Smith et son domestique

John incarcérés au Temple. — M. Hyde de Neuville, sous le nom de Charles Loiseau, travaille à leur évasion. — Le complot est découvert. — Tentative audacieuse conçue par Phélippeaux. — Elle réussit. — M. du Broc prisonnier à Nevers. — M. Hyde de Neuville lui propose de prendre sa place. — Élections de 1797. — L'opinion se dessine contre le Directoire; Pichegru nommé dans le Jura. — Vues générales sur l'émigration; elle combat la Révolution, non la France. — Madame de Staël lui rend ce témoignage. — Conspiration de Pichegru contre le Directoire. — L'armée du Rhin est victorieuse. — L'armée des Princes se retire en Bavière. — Talleyrand et Benjamin Constant soutiennent le Directoire. — Salon de madame de Staël. — Camille Jordan. — Barras et Carnot. — Le 18 fructidor. — Récit de l'événement, par M. de Larue, député. — Déportation des principaux membres des deux Chambres, précédée de leur emprisonnement au Temple. 156

CHAPITRE VI

Les députés prisonniers au Temple sont transférés à Rochefort. — La corvette *la Vaillante* les conduit à Cayenne. — M. de Larue est parmi les déportés. — Souffrances de la traversée. — Rigueurs de Barras après sa facile victoire. — M. Hyde de Neuville subit le contre-coup des événements. — Son arrestation est décidée. — Actives recherches pendant neuf mois. — M. et madame Hyde de Neuville, sous le nom de Roger, se cachent à Paris. — Soirées à l'hôtel de Montchenu. — Pas de carte de sûreté! — Intervention secourable d'un inconnu. — Les déportés arrivent à Cayenne. — Misère et privations qu'ils essuient. — Plusieurs succombent. — Pichegru, Willot, Barthélemy, de Larue et autres méditent le projet de fuir. — Ils quittent Sinnamary. — Dangers et vicissitudes de ce voyage au travers des savanes d'Amérique. — Ils gagnent Paramaribo, colonie hollandaise, et la rade de Deal, côte d'Angleterre. — M. Hyde de Neuville s'occupe du sort des prêtres déportés. — Le premier Consul les rapatrie. 194

CHAPITRE VII

État des partis avant le 18 brumaire. — Le Directoire se meurt. — Sémonville, proconsul en Hollande. — Son plan de conjuration. — Il appelle Joubert à devenir grand Électeur. — Envoyé en Italie, il est tué à Novi. — M. Hyde de Neuville entre en rapport avec le chevalier de Coigny. — M. Hyde de Neuville va en Angleterre soumettre ses projets au comte d'Artois. — Le marquis de Crénolles part avec lui. — La Vendée present un gouvernement nouveau. — Cadoudal veut s'emparer de quelques

viles. — Les armes sont reprises en Vendée; dans le Morbihan, la Normandie. — Les voyageurs, poursuivis par les corsaires, regagnent la côte à la nage. — Approbation donnée par le prince. — L'association royaliste se forme. — Politique anglaise. — Le 18 brumaire renverse le plan royaliste. — Les Vendéens aux portes de Versailles. — Danger couru à Evreux. — Retour à Paris. — Bonaparte et Sieyès. — Premières mesures du Consulat. — Députés de fructidor rappelés. — Le premier Consul confie au général Hédouville la pacification de la Vendée. — Il entre en pourparlers avec les chefs. — Noms de guerre de l'association royaliste. — Lettre de M. le comte Leloreux, commissaire du Roi. — Il engage M. Hyde de Neuville à achever l'organisation. — Le général d'Andigné envoyé à Paris par les chefs vendéens. — Première entrevue de Bonaparte avec M. Hyde de Neuville. — Conférence du premier Consul avec le général d'Andigné et M. Hyde de Neuville, Talleyrand y assiste. — L'entente est impossible. — Proclamation violente du premier Consul. — Les négociations de Pouancé cessent aussitôt. 222

CHAPITRE VIII

Instructions échangées entre Londres et Paris. — Le jeune Toustain est fusillé. — Troupe enrégimentée et contre-police organisée à Paris. — Les hostilités recommencent en Vendée. — Projet de s'emparer de Brest. — Lettre de Paul Berry au comte d'Artois. — Le 21 janvier, la Madeleine est tendue en noir. — Le chevalier de Coigny et M. Hyde de Neuville sont dénoncés. — La généreuse Vendée succombe sous le nombre. — L'abbé Bernier fait conclure la paix de Montfaucon. — La Vendée est soumise. — Frotté ne met pas bas les armes. — Son procès inique. — Il est fusillé. — Entrevue du premier Consul avec les chefs vendéens. — Georges Cadoudal; sa haine, son dédain. — M. Hyde de Neuville part avec Georges Cadoudal pour l'Angleterre. — L'émigration à Londres. — Entourage de Monsieur. — M. Hyde de Neuville est nommé commissaire du Roi en Bretagne. — Découverte de l'Agence royaliste à Paris. — L'abbé Godard; son imprudence. — Généreux silence de M. Hyde de Neuville. — L'Agence est désignée sous le nom de Conjuration anglaise. — M. Hyde de Neuville à Jersey. — Politique de Pitt. — Bataille de Marengo. — Talleyrand et Fouché. 277

CHAPITRE IX

Persécution et dangers au retour en France. — Séjour en Normandie. — La maison de M. le baron de Vaux cernée. — Promenade sur les toits. — M. Hyde de Neuville revient à Paris. — Dévouement de ses amis pour lui trouver un asile. — M. Roi, contrebande faite par lui. — M. Caron, parfumeur. — Il avait sauvé un grand nombre d'émigrés. — 3 ni-

vôse, machine infernale dirigée contre le premier Consul. — Royalistes accusés du crime. — Haine de Fouché dans cette accusation. — Georges Cadoudal est compromis. — Le procès démontre la fausseté de l'accusation. — M. Hyde de Neuville écrit un mémoire à ce sujet. 337

CHAPITRE X

La persécution ne diminue pas. — Séjour chez Caron. — Un ami improvisé. — Retour en Nivernais. — Le proscrit échappe aux poursuites par le dévouement des populations qui l'entourent. — M. et madame Hyde de Neuville s'éloignent et vont à la Rochelle. — Souvenirs de voyage de madame Hyde de Neuville. — Bonaparte devient plus ombrageux à mesure que sa fortune s'élève. — M. Hyde de Neuville doit être pris mort ou vif. — On fait des démarches pour obtenir l'exil en Amérique. — Conspiration de Georges et de Pichegru; elle éclate en 1804. — Bonaparte en tient tous les fils. — Savary chargé de saisir le comte d'Artois s'il se présente sur la côte de Normandie. — Bonaparte veut le sang d'un Bourbon. — Gage donné à la Révolution par la mort du duc d'Enghien. — Crime qui explique la fatale politique du nouvel Empire. — Premier procès de Georges et de Pichegru. — Leur mort est décidée. — Le loyal Pichegru était incapable d'un suicide. — Georges et onze hommes montent sur l'échafaud. — Moreau est exilé aux États-Unis. — M. Hyde de Neuville se soustrait aux recherches. — Il s'établit aux environs de Lyon sous le nom du docteur Roland. — Il vaccine le pays. — Lettre du ministre de l'intérieur au prétendu docteur Roland, pour le remercier de son dévouement. — Le nouvel Empire s'affermi. — Les démarches en faveur du proscrit sont infructueuses. — Madame Hyde de Neuville se décide à s'adresser à l'Empereur lui-même. — Son mari et elle se séparent à Constance. — Elle suit l'Empereur en Allemagne. 374


CHAPITRE XI

Madame Hyde de Neuville se met en route avec le plus grand dévouement. — Relation du voyage à Augsbourg; elle apprend que l'Empereur en est parti. — Talleyrand, qu'elle voit à Munich, la reçoit avec bienveillance. — Passage continuel des troupes qui entrave sa marche. — Nul moyen de continuer. — Elle accepte de prendre place dans une voiturequisitionnée par des officiers français. — L'équipage verse. — A Lintz, le trajet sur le Danube est seul possible. — Hospitalité dans un château inconnu. — On transfère la voyageuse sur un bateau portant un détachement de la garde impériale. — La guerre partout. — Arrivée à Schœnbrunn. — L'Empereur vient d'en partir! — Séjour d'un mois à Vienne. — L'Empereur revient à Schœnbrunn. — Bienveillance du duc de Bassano, du prince Murat et du maréchal Berthier pour la courageuse femme. — Exil aux États-Unis. — L'Empereur apprend la noble conduite de la

solliciteuse. — *C'est français! c'est une brave femme!* — M. Hyde de Neuville accepte de signer un acte de soumission, non de fidélité. — Retour de madame Hyde de Neuville après deux mois d'absence. — Départ pour l'Espagne. — Résidence à Barcelone. — Mœurs espagnoles. — Relations agréables. — M. et madame Viot. — Madame la duchesse de Bourbon. — La confiance dont elle honore M. Hyde de Neuville. — Embarquement à Tarragone pour Algésiras. — Des pirates arrêtent la frégate. — Quittes pour la peur! — Cadix. — Curieux détails sur la bataille de Trafalgar. — Aperçu sur la situation de l'Espagne. — Charles IV, sa cour. — Godoï, prince de la Paix. — Le prince des Asturies. — Passage arrêté par la famille Hyde de Neuville pour les États-Unis. — Le départ est retardé. — Liaison avec madame de Noailles, duchesse de Mouchy. — Excursion à Grenade et à Séville. — M. de Chateaubriand. — Départ définitif pour New-York, le 2 mai 1807. 402

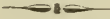
CHAPITRE XII

Résignation de l'exilé. — Arrivée à New-York. — Séjour à Albany. — Aperçu des mœurs américaines. — Peuplades sauvages. — Niagara. — Correspondance avec la France. — New-York : intimités qui s'y forment. — Le général Moreau et madame Moreau. — Mort de madame Hyde de Neuville la mère. — M. Paul Hyde de Neuville retourne en France. — Arrêté à la Charité, il est conduit sans jugement au château d'If. — Rigueur de cette prison partagée avec les Vendéens. — Une évasion est projetée. — Cruelle déception. — Bonaparte est implacable. — Captivité de deux ans. — Le prisonnier rejoint son frère. — Loisirs de l'exil. — *Economical school*. — New-Brunswick. — Le général Moreau se lie avec M. Hyde de Neuville. — Le royaliste et le républicain n'ont qu'un but, l'intérêt de la France. — Qualités brillantes du général Moreau. — Sa loyauté. — Aperçu sur sa vie; sa liaison avec Pichegru. — Son indignation du despotisme de Napoléon. — Les malheurs de l'armée en Russie l'excitent et le poussent à un parti extrême. — M. Hyde de Neuville le désapprouve. — Les événements en Europe se précipitent. — L'espérance renaît pour les proscrits. — Le départ pour la France est fixé. — Adieux touchants du maire de New-York. — M. et madame Hyde de Neuville quittent l'Amérique le 14 juin. — Quinze années de proscription! — Rencontre, le 4 juin, d'un bâtiment sur les côtes. — Bonaparte à l'île d'Elbe. — Louis XVIII aux Tuileries! 449



PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}

RUE GARANCIÈRE, 8.



2093



412519
Hyde de Neuville, Jean Guillaume, baron
Mémoires et souvenirs. vol.1.

HF.B
H9955m

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET



